This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 46.1.3

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876 Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURAINE

TOME V. — 1880-1881-1882

TOURS

L. PÉRICAT

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

41, rue de la Scellerie

MDCCCLXXXIV

Digitized by Google

OUVRAGES SUR LA PROVINCE DE TOURAINE

EN VENTE

A LA LIBRAIRIE L. PÉRICAT

A TOURS

Histoire de la ville de Tours, avec plan historique colorié, par le Dr GIRAUDET : 2 vol. in-8, broché. 12 fr.

Tours archéologique, Histoire et Monuments, par M. Charles de GRANDMAISON, archiviste d'Indre-et-Loire ; 10 gravures sur bois, 5 plans ; petit in-8 broché. 4 fr.

Les Colonnes infernales, souvenirs de la guerre de Vendée en 1794, par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE. 3 fr.

Quelques exemplaires seulement.

Promenades pittoresques en Touraine, par Mgr CHEVALIER ; 1 vol. grand in-8, broché, illustré d'un grand nombre de gravures sur bois. 20 fr.

Magnifique volume édité par la maison Mame.

Une Association d'imprimeurs parisiens réfugiés à Tours au XVIe siècle, par le Dr GIRAUDET ; petit in-4. 10 fr.

Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine, par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLLE ; 6 vol. in-8, brochés, à 30 fr. le volume. 180 fr.

Quelques exemplaires d'occasion au prix net de 100 fr.

Histoire de la ville de Loches, par M. l'abbé E. HAT ; un vol. petit in-12. 2 fr. 50

Registres des comptes municipaux de Tours, de 1358 à 1462, publiés par M. J. DELAVILLE LE ROULX. Cette série, correspondant au gouvernement des Élus, contient de nombreux détails sur l'administration municipale, sur l'histoire de la guerre de Cent ans, sur les arts, etc. Elle formera environ huit volumes in-8, avec tables et éclaircissements.

En vente, tomes I et II ; chaque. . . . . .

Les membres de la Société qui souscrivent pour l'ensemble de l'ouvrage jouissent d'une réduction de prix de 2 fr. par volume.

Etude sur l'exposition de Tours, par BAILLARGÉ, architecte, et le Dr LEDOUBLE ; in-8°. 3 fr. 50

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURAINE

Digitized by Google

TOURS, IMPRIMERIE ROUILLÉ-LADEVÈZE, RUE CHAUDE, 6.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE TOURAINE

TOME V. — 1880-1881-1882

TOURS

L. PÉRICAT

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

41, rue de la Scellerie

MDCCCLXXXIII

Digitized by Google

Fr46.1.3

HARVARD COLLEGE
NOV 23 1914
LIBRARY

F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

AU 1er JANVIER 1883

La Société a été reconnue Établissement d'utilité publique par décret du 10 juin 1872.

Bureau

MM.

Palustre (Léon) (✠), *Président.*
Delaville-Leroulx (J.), *Vice-Président.*
Quincarlet (l'abbé), *Secrétaire général.*
Guérin (Ch.), *Conservateur du Musée archéologique.*
Martin (✱), *Trésorier.*
Vaillant (l ✠), *secrétaire adjoint.*
Juteau (l'abbé) (✠), *président honoraire.*
Ladevèze (✱), *Vice-président honoraire.*
Carré de Busserolle, id.
Ferré (Armand), *Trésorier honoraire*

Conseil d'administration

Le Président et les autres membres du bureau.
MM. Brizard, Robin, Lobin.

Comité de rédaction

Le Président et le Secrétaire général.
MM. Bessy, Juteau et Carré de Busserolle.

Membres d'honneur

Monseigneur l'Archevêque de Tours.
Le Préfet d'Indre-et-Loire.
Le Maire de Tours.
Chevalier (Mgr) (✱, O. ✠).
Bodin (l'abbé), chanoine.
Bourret (Mgr), évêque de Rodez.
Delisle (Léopold), directeur de la Bibliothèque nationale.
Goisembert (le comte de), à Parpacé, par Beaugé (Maine-et-Loire).
Lafollye (de) (✱), inspecteur divisionnaire du Télégraphe.
Nogret (Mgr) (✱), évêque de Saint-Claude.
Ratel (✱), inspecteur du chemin de fer.

Membre honoraire

Gallais, dessinateur pour soieries, à Tours, place de Beaune, 1.

Membres titulaires

Avisseau, artiste en émail, à Tours, place de la Cathédrale, 1.
Arnault (l'abbé), aumônier du pensionnat Saint-Martin, à Tours, rue de l'Hospitalité, 9
Bas (l'abbé), vicaire de Saint-Étienne, à Tours.
Belle, député d'Indre-et-Loire, à Tours, rue Saint-Éloi, 63.

Digitized by Google

MM.

Boulay de la Meurthe, à Paris, rue de l'Université, 23.
Brizard (✻, ✠), avocat à Tours, rue du Chardonneret, 4.
Budan de Russé, à Tours, boulevard Béranger, 24.
Chambert, à Tours, boulevard Heurteloup.
Chauvigné fils, rue de la Fauvette, 4.
Dalmagne, avocat, à Tours, place du Chardonneret, 4.
Damien, sculpteur, à Tours, impasse Nicolas-Simon.
Delaville-Leroulx, château de la Roche, à Monts, et 52, rue de Monceau, Paris.
Dorange (O. ✠), à Tours, rue du Vivier.
Dubox, bibliothécaire de la ville.
Faye (Henri), avocat, à Tours, rue Sébastopol, 3.
Giraudet, docteur en médecine, à Tours, rue de la Scellerie, 58.
Gotin, sénateur, (O. ✻, ✠), Tours, rue du Commerce, 35.
Grandmaison (de) (✻, I. ✠), archiviste du départ. à Tours, r. Traversière, 13.
Guérin, architecte, à Tours, rue Sainte-Marthe, 12 bis.
Houssard, sénateur, président de la *Société d'Agriculture*, à Tours, r. de la Grandière, 10.
Houssard, avocat à Tours, rue de la Grandière, 10.
Loperche à Saint-Symphorien.
Lobin, directeur de la manuf. de vitraux peints de Tours, r. des Ursulines, 21.
Marolles (de), (O. ✻), capitaine de vaisseau, à Tours, rue Racine, 8.
Martin, (✻), à Tours, quai Saint-Symphorien, 7.
Martinet, secrétaire général de la Préfecture.
Maupas (de), avocat, à Tours, rue des Terrasses-Saint-Julien, 5.
Maubois (l'abbé), aumônier à Tours, rue Manceau, 3.
Meffre, architecte à Tours, boulevard Heurteloup, 4.
Moisand, Pèdre (✻, †), à Tours, rue Saint-Martin, 2.
Morry (de), à Tours, boulevard Béranger, 70.
Nobilleau (Paul), rue des Cordeliers, 12.
Paimparé (l'abbé), curé de Restigné.
Palustre (Léon), (✠) directeur de la Société Française d'Archéologie, à Saint-Symphorien.
Pic-Paris, à Tours, rue des Fossés-Saint-Georges, 9.
Plailly (l'abbé), à Tours, curé de Saint-Julien.
Poüan, chanoine, rue Traversière.
Quincarlet (l'abbé), aumônier de la prison de Tours.
Ressy (✻), à Tours, rue d'Entraigues, 67.
Robin, avocat, à Tours, rue de la Grandière, 3.
Rouillé Courbe (✻), à Tours, rue Banchereau, 10.
Rouillé-Ladevèze, à Tours, rue Chaude, 6.
Roze (Raymond), manufacturier, à Sainte-Anne, Tours.
Salmon de Maison-Rouge, à Tours, rue du Commerce, 32.
Sebeult, Juan, avocat à Loches.
Vaillant (I. ✠), directeur de l'Ecole mutuelle de Tours-Sud, avenue de Grammont.
Vallée (l'abbé), curé de Monts.
Vincent, notaire, à Tours, rue Colbert, 5.
Viet (Paul), à Tours, rue de Lucé, 5.

Membres correspondants

Archambault (l'abbé), à Tours, rue Traversière, 28.
Bellune (de) (†), chanoine, à l'archevêché de Tours.
Béville (Paul), à Paris, rue Saint-Lazare, 72.
Biencourt (le marquis de), au château d'Azay-le-Rideau.
Blanchot (Mme), à Loches, rue de Tours, 6.
Blin (l'abbé), curé de Villedômer (Indre-et-Loire).
Boisseau (l'abbé), curé de Villeperdue (Indre-et-Loire).

Digitized by Google

MM.

Boissonneau (l'abbé), vicaire à Saint-Cyr-sur-Loire, près Tours.
Bossebœuf (l'abbé), curé de Marigny-Marmande par les Ormes (Vienne).
Boesrez (Paul), imprimeur à Tours, rue de Lucé, 5.
Bouserez (Louis), libraire, à Tours, rue de l'Ancienne-Intendance.
Brachet (Auguste), Tours, rue de la Psallette, 3.
Brethou, au Mesnil, commune de Saint-Georges-sur-Cher (Loir-et-Cher).
Breton fils, au Grand-Pressigny (Indre-et-Loire).
Briseacier (l'abbé), curé de Lignières, par Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).
Buquet, à Fontenay, par Bléré, — à Paris, boulevard Montmorency, 33 bis.
Busserolle (Adrien de), à Tours, rue de la Dolve, 40.
Chabau (de), à Ruan, par Droué (Loir-et-Cher).
Chaisemartin, président du Tribunal, à Loches.
Charles (l'abbé), au Mans, rue de Flore, 60.
Chasteigner (le comte de) rue du Plessis, 5, à Bordeaux.
Chevreau (l'abbé), curé de St-Symphorien.
Chevrel, chef d'institution à Tours, rue Rapin, 10.
Chivert, curé de Chargé, par Amboise.
Clarey-Martineau, ancien libraire-éditeur, à Tours, rue Baleschoux, 10.
Crechet (Alcide), architecte à Preuilly (Indre-et-Loire)
Crey (de), château de Montaux, par Onzain (Loir-et-Cher).
Cruchet (l'abbé), curé de Beaumont-la-Ronce.
Dauxerre, à Ferrière-Larçon, par Ligueil.
Debenesse, à La Mésangerie (St-Cyr-sur-Loire).
Delahaye, rédacteur en chef du *Journal d'Indre-et-Loire*.
Demonté, à Tours, quai Saint-Symphorien, 30.
Denais, à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).
Desaché (Benjamin), à Sainte-Maure.
Dupuy (l'abbé), curé d'Assay, par Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire).
Duval (Raoul), au chât de Marolles, par Genillé, ou à Paris, rue François Ier, 53.
Espinay (d'), conseiller à la Cour d'appel d'Angers, rue Volney.
Farcy (de), à Angers, parvis Saint-Maurice.
Favre (Camille), archiviste paléographe à Genève.
Fougeron, professeur au Lycée de Tours.
Fougeroux (l'abbé), curé à Morand, par Autrèche (Indre-et-Loire).
Frémeur (marquis de), au château de Pierrefitte, près Chateauroux.
Gautier, greffier au Tribunal de Loches.
Gillet, juge à Chinon.
Girou (l'abbé), curé à Hommes, par Château-la-Vallière.
Georget-Joubert, à Paris-Grenelle, rue Violet, 67.
Gotin (Henri), à la Proutène, par le Theil (Sarthe).
Guiet (Léonide), à Noizay, (Indre-et-Loire.
Hardion, à Tours, rue Traversière, 4.
Hersand (l'abbé), curé à Châteauroux.
Herrand (l'abbé), curé de la Chapelle-sur-Loire (Indre-et-Loire).
Jastrou, propriétaire à Nazelles (Indre-et-Loire).
Lair (Charles) (✻ I, ✠), à Paris, 18, rue Las Cases, ou à Longué (M.-et-L.).
Lauras, ingénieur, à Paris, rue de Vaugirard, 55.
Laurent, conservateur du Musée de Tours.
Lecointre-Dupont, à Grillemont, par Ligueil.
Leblanc, à Sainte-Maure (Indre-et-Loire).
Lesourd (l'abbé), curé de Noyant, par Sainte-Maure.
Lesourd (l'abbé), curé de Charnizay, par Preuilly (Indre-et-Loire).
Letanneur (l'abbé), curé de Sainte-Anne.
Lhuillier, propriétaire, à Saint-Cyr-sur-Loire.
Litschfousse (✻), à Tours, rue des Terrasses-Saint-Julien, 5.
Lorion, professeur d'allemand, au Lycée de Tours.
Malardier, juge de paix à Montoire (Loir-et-Cher).
Martin-Tiffeneau, à Sainte-Maure.

Digitized by Google

MM.

Moreau (l'abbé), curé de Cléré (Indre-et-Loire).
Morize, à Luynes (Indre-et-Loire).
Muller (Édouard), au château de Reignac (I.-et-L.), et 9, avenue Kléber, Paris.
Orillard (D.), à Richelieu (Indre-et-Loire).
Oury, ancien conseiller général, 3 ter, rue d'Entraigues, Tours.
Parrot, rue de l'Académie, à Angers.
Pasquier, à Sainte-Anne, Tours.
Péan (Alonzo), à Saint-Aignan (Loir-et-Cher).
Pelletier (l'abbé), chez M. Bettement, chef de gare, à Alby (Tarn).
Pesson, ingénieur en chef, 25, boulevard Malesherbes, Paris.
Peyron (l'abbé), chez M. Gentil, rue de la Dolve, Tours.
Philibert (l'abbé), curé de Loches.
Picardat (l'abbé), curé de Preuilly.
Rabier, notaire, à Angles sur l'Anglin (Vienne).
Renou (l'abbé), curé à Ligueil.
Robin (l'abbé), curé de Tauxigny.
Rondeau-Martinière, à la Flèche (Sarthe).
Rouède, 6, rue Nisan, à Toulouse (Haute-Garonne).
Roulliet (Antony), au Petit-Bois, à Saint-Avertin.
Roux (l'abbé), curé de St-Cyr.
Salin (Patrice), secrétaire au Conseil d'État, 175, boul. Saint-Germain, Paris.
Salonne, 2, place Foire-le-Roi, Tours.
Semeur-Laplaine, 21, rue Royale, Tours.
Sexé, notaire, à Preuilly,
Sorin (l'abbé), curé de Langeais (Indre-et-Loire).
Turgan (O. ✻), aux Roches, par Saint-Épain (Indre-et-Loire).
Verger (l'abbé), curé d'Auzouer.
Viollet (P.), 1, rue Bretonvilliers, Paris.
Viollet (l'abbé), 18, rue du Cygne, Tours.
Williez, archiprêtre, curé d'Amboise.
Wilson (Daniel), député, à l'Élysée, Paris.

Imprimeur : M. Rouillé-Ladevèze, rue Chaude, 9.
Lithographe : M. Clarey-Gibert, rue Jérusalem.
Le musée archéologique est ouvert les dimanches, de midi à quatre heures.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

Séance du 7 janvier 1880

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondances. — Lettre de M. Antony Rouillet remerciant la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres correspondants. Lettres de MM. Chauveau, Millet et Davignon, donnant leurs démissions de membres de la Société.

Livres offerts. — Emplacement de la mansion romaine de Ségora, par M. de Mattay, de la Tour. L'analyse de cet ouvrage est confiée sur la proposition de M. le Président, à M. l'abbé Quincarlet.

Objets offerts. — Pièces de monnaie ou médailles, par M. l'abbé Paimparé, curé de Restigné :

1° Pièce frappée à Tours portant à l'avers ces deux lignes : *Sit nomen Domini Dei nostri Jesu Christi benedictum ; Ludovicus rex* et la croix au centre. Au revers : une bordure de 12 lys et, au centre, le châtel entouré de cette inscription : *Turonus civis.*

2° Jeton de Julien Chaloppin, maire de Tours en 1587.

3° 1 pièce de 30 sous de Louis XV, 1726.

4° 1 pièce d'argent de Louis XIV, 1677.

5° 6 monnaies Prussiennes.

6° Une pièce de 20 centimes Suisse.

7° 1 jeton de Louis XIV.

8° 3 doubles tournois de Louis XIII.

M. l'abbé Quincarlet donne lecture d'un travail de M. l'abbé Chivert, curé de Chargé, relatif à l'histoire du fief et du château de la Haute-Loire. Il énumère successivement les divers Seigneurs qui l'ont possédé, les fiefs qui en relevaient et les redevances auxquelles ils étaient astreints. M. le Président remercie M. l'abbé Chivert de son intéressante communication.

Il fait ensuite quelques observations relatives à un travail de M. de Sourdeval sur le psautier de saint Louis appartenant à Monsieur le Comte Armand de Puységur.

Ce même sujet avait été déjà traité par M. Léopold Delille.

M. le Président pense toutefois que le travail de M. de Sourdeval fait sur des bases différentes, apporte un document nouveau à l'étude de ce beau manuscrit.

Digitized by Google

Il croit en conséquence que ce travail, dont il donne lecture, doit trouver place dans les annales de la Société.

La séance est levée à 9 heures et demie.

Le secrétaire adjoint,
CH. GUÉRIN.

Séance du 28 janvier 1880

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président lit une lettre de M. Helliot donnant sa démission de membre correspondant. Il annonce ensuite le décès de M. de Sourdeval, Président honoraire. Il exprime en quelques mots les regrets qu'inspire à la Société la mort d'un de ses membres fondateurs qui prit pendant longtemps une part active à ses travaux et qui fut appelé à l'honneur de la présider.

Lettre de M. le ministre de l'instruction publique annonçant que la réunion habituelle des Sociétés savantes va avoir lieu et demandant si quelques membres de la Société archéologique sont dans l'intention de s'y rendre.

Lettre du comité de l'exposition du Mans donnant avis de l'ouverture prochaine de l'exposition de cette ville et demandant à la Société si elle veut exposer quelques objets de son musée. Il ne peut être fait droit à cette demande.

Livres offerts. — Un Antigrand'maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par l'auteur, M. Delaville le Roulx.

Objets offerts. — M. le Conservateur met sous les yeux des membres présents des médailles et monnaies offertes par Mlle Thillice, directrice de la crèche de la rue du Petit-Genève, 3 jetons de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV et une pièce de la Fédération.

M. le Président annonce ensuite que d'après les règlements la Société, MM. Budan de Russé, Dalmagne, Houssard, Damiens et Martin, membres correspondants, deviennent membres titulaires.

Communications. — M. l'abbé Quincarlet, conservateur, a la parole pour lire l'analyse dont il s'est chargé de l'ouvrage de M. Mattay de la Tour sur la mansion romaine de Ségora; offert dans la dernière séance. — Dans cet exposé, M. l'abbé Quincarlet fait ressortir les opinions de l'auteur qui s'appuie principalement sur la table Théodosienne, pour fixer l'emplacement de cet ancien poste militaire. M. le Président re-

Digitized by Google

mercie, au nom de la Société, M. l'abbé Quincarlet d'avoir bien voulu réunir d'une façon aussi claire qu'intéressante les savantes recherches de l'auteur.

M. de Busserolles, vice-président, lit ensuite une note sur les formalités suivies autrefois dans la publication des jugements rendus par les officialités diocésaines. Il donne des spécimens de ces publications par voie d'affiches dites *monitiores*, *aggraves* et *riaggraves*. Il fait remarquer que les exemplaires de ces pièces sont aujourd'hui devenus très rares et qu'il lui a été très difficile de se procurer ceux qu'il possède.

Après cette communication, M. le Président annonce qu'il va faire procéder aux élections triennales qui ont lieu suivant les règlements et usages de la Société. Les membres titulaires présents nomment successivement :

M. l'abbé Juteau, Président (réélu) ;

M. de Busserolles, Vice-Président (réélu) ;

M. Ferré, Trésorier (réélu) ;

M. Guérin (Charles), secrétaire général ; en remplacement de M. Millet, qui a donné sa démission de membre de la Société ;

et M. Vaillant, secrétaire-adjoint.

M. l'abbé Quincarlet est réélu conservateur du Musée ; M. Lobin remplace au Conseil d'administration M. Ladevèze, qui a donné sa démission de membre titulaire ; enfin M. Lèques est nommé membre du Conseil d'administration en remplacement de M. Léonide Guiot également démissionnaire.

M. le Président et les nouveaux élus remercient la Société des suffrages qu'elle a bien voulu leur accorder, puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 25 *février* 1880

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre du ministre annonçant la prochaine réunion des Sociétés savantes. M. le Président est délégué pour y représenter la Société.

Communications.— M. l'abbé Juteau lit une notice sur notre regretté collègue et ancien président, M. de Sourdeval, après avoir rappelé que M. de Sourdeval fut pour nous « non seulement un confrère, mais un ancêtre et un fondateur », M. le Président ajoute quelques mots que nous citerons ici textuel-

Digitized by Google

lement. « Les fondateurs de la Société, dit-il, ne trouveront pas que je fais une constatation pénible pour eux, ce me semble, en disant que leurs rangs s'éclaircissent, si j'ajoute aussitôt qu'ils nous sont plus chers, et que la présence fidèle de plusieurs après 40 ans (car nous aurons à fêter précisément cette année le 40e anniversaire de notre fondation) nous est aussi utile qu'elle nous rend fière, et, l'un de nos fondateurs, MM., ne vient-il pas de publier un ouvrage, — la première folie qu'il ait faite, me disait-il en me l'offrant, et je voudrais espérer que ce ne sera pas la dernière, — un ouvrage où le charme, la grâce, disons le mot, la jeunesse s'unissent au savoir exercé, aux efforts patients et laborieux.

Après ce préambule rendant à l'un de nos collègues un hommage mérité, auquel s'associent tous les membres présents, M. le Président retrace la première période de l'existence de M. de Sourdeval, ses débuts dans la magistrature, son arrivée en Touraine, et arrive au rôle important qu'il joua dans la fondation de notre Société : Encore ici, nous ne pouvons faire mieux que de citer la notice elle-même :

« En 1838, à l'heure même où M. de Sourdeval publiait ses études gothiques, la Société française pour la conservation des monuments était réunie à Tours, sous la présidence de M. de Caumont ; la première pensée de la fondation de la Société archéologique de Touraine est née dans cette assemblée. Nous rappelons à dessein ce souvenir, car il nous est doux, et la grande et sérieuse figure de M. de Caumont apparaissant à nos premières origines, nous fait une noblesse que nous ne voulons pas renier. Il nous plaît, au contraire, de nous représenter nos fondateurs discutant avec M. de Caumont, notre existence, notre but, eux prenant ses conseils, lui les encourageant de ses lumières, de son autorité, de son expérience, ayant déjà fait ses preuves, car la bienveillance de M. de Caumont était à la hauteur de son talent, faut-il dire de son génie ? Oui, si vous voulez que je grandisse encore l'éloge de sa bonté, les deux pour moi devant toujours marcher de pair.

Je les retrouve tous là autour de lui ; M. H. Goüin, qui fut notre premier Président, et qui, dans le premier discours gardé dans le premier procès-verbal de notre Société, dit à ses collègues :

« Messieurs, vous n'oublierez pas que vous devez l'existence à la Société française pour la conservation des monuments historiques, fondée par le savant M. de Caumont sous le patronage duquel vous aimez à vous placer. » Et avec notre premier Président, MM. Champoiseau, Giraudet (Alexandre), l'abbé Manceau, l'abbé Bourassé, Lambron de Lignim, Meffre, l'abbé Dufêtre, de Sourdeval, tous noms qui sont restés non seulement dans notre histoire de famille, mais aussi dans la mémoire

Digitized by Google

de notre pays, et je n'ai rien dit des survivants nombreux encore et aussi honorablement connus, et tout prêts à attester mes témoignages puisés aux meilleurs sources. MM., vous devez beaucoup à la Société française, mais vous n'avez point manqué à votre dette de reconnaissance : les deux successeurs de M. de Caumont sont sortis de vos rangs. »

Revenant ensuite à M. de Sourdeval, M. le Président fait l'énumération des nombreux travaux qu'il publia comme membre de notre Société, dont il fut élu Président en 1848. Il cite aussi ceux qu'il fit paraître comme membre et Président de la Société d'agriculture. Il fait en terminant, l'éloge des qualité personnelles de notre regretté collègue, et se fait ainsi l'interprête de ceux des membres de la Societé à qui il a été donné de les apprécier.

M. l'abbé Juteau dit ensuite quelques mots sur un manuscrit de la vie de saint Martin par Richer.

Ce manuscrit que l'on croit de la fin du XIIe siècle, est attribué par quelques-uns au XVe. Le Président d'une Société savante de Lorraine croit en avoir trouvé l'original à Épinal ; mais les détails donnés par lui sur le manuscrit qui se trouve actuellement à la bibliothèque de Metz, ne se rapportent pas à celui que nous possédons. L'Église Saint-Martin décrite par Richer, et que le Président de cette Société croit être une des églises de Metz, ne serait autre, en réalité, que la basilique Saint-Martin de Tours. Il a du reste reçu à ce sujet une rectification dont il fait part à la Société qu'il préside, en faisant observer qu'il a été induit en erreur par Dom Calmet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures trois quarts.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 31 mars 1880

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de M. Lhuillier annonçant que le terrain sur lequel est construit le dolmen de Saint-Lazare, va être vendu par lui, et proposant à la Société d'en faire l'acquisition moyennant 1,000 francs.

M. le Président a saisi de la question M. le Préfet d'Indre-et-Loire.

Lettre de M. Chauvin de Marçay donnant la copie d'une inscription de la cloche de cette paroisse, d'où il résulte qu'un

Digitized by Google

membre de la famille de Ronsard en fut le parrain. Voici cette inscription :

JEHAN-DE-RONSARD. CH. SR. DE LA POSSONIÈRE. ET DE MARIE LOVET. SON ESPOUSE †

PIERRE. MELIAND. CURÉ † PIERRE. CHAVANCE. AR. DE. CA. DU. ROY. ET. ANNE. FERRANT. SOES †

ANDRE. SEPTIER. MA. RAICTE. EN. L'AN. 1601 † JEHAN. CUVIER CHAR†CHAV † L. P. P. C.

M. le Président remercie M. Chauvin de son intéressante communication. Sa lettre sera reproduite au procès-verbal.

Objets offerts. — Par M. l'abbé Paimparé, une pièce espagnole de 1626, et une pièce six blanc de Louis XV de 1743.

Communication. — M. l'abbé Poüan lit un travail relatif à Richer et à l'ouvrage de cet auteur, dont notre bibliothèque municipale possède une copie manuscrite.

Richer n'occupe pas une place importante dans l'histoire littéraire de son siècle. Cependant il est signalé dans l'avertissement de l'*Histoire littéraire de la France*, d'une manière, il est vrai, peu élogieuse, et aussi par D. Calmet qui le traite avec un peu moins de rigueur. Toutefois, l'œuvre du poète brille plutôt par les bonnes intentions que par le talent.

La bibliothèque d'Épinal possède un manuscrit de Richer, du XIIe siècle. Il est permis de douter que ce soit bien là l'original. La copie de Tours ne lui est pas conforme, le manuscrit d'Épinal confond dans le même ouvrage la vie de saint Martin et la description de la basilique qui forment deux parties distinctes dans celui visé par les Bénédictios. D'ailleurs certains passages de l'ouvrage manquent dans la copie de Tours qui, par contre en reproduit d'autres, transcrits dans le manuscrit d'Epinal, notamment la pièce intitulée : *Salutatio urbi turonicæ.* On peut conclure de cet ensemble de faits que l'ouvrage de Richer fut modifié de son vivant par ses ordres ou avec sa permission.

Le manuscrit d'Épinal l'emporte sur le nôtre au point de vue de l'exécution artistique, indépendamment du mérite qu'il possède, d'être de l'époque même de l'auteur.

M. l'abbé Poüan signale ensuite l'erreur commise par M. H. Lepage, qui, sur la foi de D. Calmet et des Bénédictins, affirme que la basilique dont il est question dans l'ouvrage de Richer est celle de Saint-Martin devant Metz. Il a, du reste, reconnu lui-même sur les observations de M. Rouger, que cette église ne peut être que la basilique de Tours.

Cette rectification ne s'est produite cependant qu'avec le concours d'une erreur.

Digitized by Google

Richer n'a pas, comme le croit M. Rouger, tiré ses détails de Grégoire de Tours qu'il ne connaissait probablement pas, mais de certains ouvrages qui se publiaient dès les temps mérovingiens comme guides au saint tombeau. Ces ouvrages reproduisaient les passages de Sulpice Sévère et les inscriptions que l'on pouvait lire dans la basilique.

C'est d'après ces éléments que Richer a sans doute travaillé. Il n'a rien emprunté à l'histoire des Francs, et la meilleure preuve qu'on en puisse fournir, c'est qu'il porte, comme Sulpice Sévère, le nombre des fenêtres à LXX et non a LII, chiffre exact indiqué par Grégoire de Tours. En résumé l'œuvre de Richer s'est bornée à la translation en vers médiocres des détails qu'il avait pu lire dans les ouvrages précités. Mais, il est probable qu'il n'était jamais venu à Tours, car il ignore et la basilique d'Hervé, et le nom de Châteauneuf, et les œuvres remarquables qui en ont fait mention.

Après cette remarquable étude, M. l'abbé Quincarlet lit divers passages extraits de l'ouvrage publié par notre collègue M. Delaville le Roulx, sur les comptes municipaux de la ville de Tours. M. de Busserolles, vice-président, donne ensuite lecture d'une note sur les moyens de torture employés autrefois en Touraine par la justice, pour contraindre les accusés à avouer leurs crimes et à faire connaître leurs complices. On donnait à ces tourments gradués le nom de *question ordinaire et extraordinaire*.

Après avoir indiqué le genre de torture en usage au parlement de Paris, duquel dépendaient les tribunaux de Touraine, M. de Busserolles s'attache spécialement à décrire l'instrument de supplice en usage à Tours et que l'on appelait les brodequins. Cet instrument se composait de deux ais percés de trous, par lesquels on passait des cordes solidement attachées, de façon à empêcher tout écartement. Les jambes de l'accusé étaient placées entre les deux planches, et l'on enfonçait à coups de maillet des coins entre celles-ci et les cordes. Après chaque coup de maillet une question était posée au patient par le lieutenant criminel chargé de l'interrogatoire. Si l'accusé faisait les aveux ou les révélations que l'on attendait de lui, la torture cessait immédiatement.

Dans le cas contraire, le magistrat pouvait la pousser jusqu'à huit coins. La question ordinaire se composait de quatre coins, la question extraordinaire de huit. Cette dernière était presque toujours appliquée aux condamnés à mort une ou deux heures avant leur exécution. On comprend quelles souffrances épouvantables les malheureux soumis au supplice des brodequins devaient endurer. Ils sortaient de là les jambes affreusement meurtries, souvent broyées. Cruelle dérision ! l'appartement où se passaient ces terribles scènes s'appelait *chambre des rosiers* ou des *roses*.

Digitized by Google

A ces indications, M. de Busserolle, ajoute des détails sur la forme des interrogatoires et sur diverses circonstances qui accompagnaient l'application de la question. Ces détails seront reproduits dans le *Dictionnaire géographique et historique d'Indre-et-Loire*, à l'article concernant la ville de Tours Tribunaux).

En terminant, M. de Busserolle, dit que, malgré les protestations incessantes et indignées des populations contre la torture, cet usage barbare se continua jusqu'au règne de Louis XVI. C'est à ce roi que revient l'honneur de l'avoir fait disparaître.

M. l'abbé Juteau président, lit ensuite une notice nécrologique sur notre regretté collègue, M. Millet, secrétaire général. La Société tout entière s'associe dans un sentiment unanime de sympathie, aux paroles émues de M. le Président et aux regrets si mérités qu'elles expriment.

M. Chauvigné est ensuite présenté comme membre correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

Le sanctuaire de Saint-Martin à Tours s'est enrichi depuis quelques années de deux marbres antiques, dans lesquels une étude attentive, au point de vue historique et archéologique, m'a permis de reconnaître des fragments de la dalle de marbre qui fut envoyée à Tours au ve siècle par saint Eufrône d'Autun pour couvrir le tombeau du glorieux thaumaturge.

La solution de toutes les questions qui se rattachent à ces marbres est d'un grand intérêt pour le diocèse de Tours et pour la vénérable basilique dont on travaille à relever les ruines. C'est sous cet aspect restreint et tout local que j'avais d'abord envisagé ce grave et pieux problème. Mais depuis trois ans que je vis à Rome au milieu des tombeaux des martyrs et des confesseurs, il m'a semblé que la question s'agrandissait et se généralisait.

Le tombeau de saint Martin, en effet, par l'importance exceptionnelle du précieux dépôt qu'il contenait, a dû se modeler, pour la forme extérieure, sur les tombeaux illustres que le monde entier venait vénérer à Rome. Et d'un autre côté, par son immense notoriété, par le pèlerinage universel dont il était le foyer, il a dû servir de type en France et même plus loin aux monuments que la piété des fidèles éleva sur les dépouilles des apôtres et des saints de chaque contrée. Il importe donc de connaître minutieusement tout ce qui concerne ce sépulcre de saint Martin, qui

Digitized by Google

fut un des quatre glorieux sépulcres de la chrétienté. Cet étude sortira ainsi du cadre modeste où je l'avais d'abord enfermée, et apportera plus d'un document utile aux autres sanctuaires, en dissipant les incertitudes des textes et en éclairant les ténèbres des traditions.

C'est dans cette pensée que j'ai recueilli tous les renseignements historiques relatifs au tombeau de saint Martin et aux précieux marbres dont le premier j'ai reconnu l'importance. J'ose espérer que ce travail atteindra un double but : il instruira les fidèles sur la valeur historique et religieuse des marbres sacrés qui viennent de reprendre leur place au sanctuaire de Saint-Martin, et il apportera aux archéologues des éléments nouveaux pour l'étude et la discussion des monuments du même genre.

Rome, 4 juillet 1880, en la fête de l'Ordination et de la Translation de saint Martin, à Tours.

C. Mons. CHEVALIER.

Digitized by Google

LE TOMBEAU
DE
SAINT MARTIN
A TOURS

I

HISTOIRE DU TOMBEAU DE SAINT MARTIN

Il est bien certain que le tombeau primitif de saint Martin fut un sarcophage de pierre ou de marbre, suivant l'usage antique qui persévéra jusque vers la fin du moyen âge. Saint Grégoire de Tours le désigne indifféremment sous les noms de *tumulus, sepulcrum, vasculum, sarcophagus*. Ce tombeau avait d'abord été enseveli en pleine terre (1), et dans le cimetière des pauvres, si nous en croyons sur ce dernier point Alcuin et les chanoines du XIIe siècle (2). Quelques années après, saint Brice le couvrit d'une petite chapelle, *ædificavit*

(1) Dans un inventaire des reliquaires et des joyaux de Saint-Martin, dressé en 1493, lequel servit de base à l'inventaire spoliateur de 1562, on trouve mentionnée une châsse de vermeil, du poids de 18 marcs 5 onces, renfermant de la terre de la fosse où saint Martin avait été inhumé la première fois. GERVAISE, *Vie de saint Martin*, p. 425.

(2) Cujus [S. Martini] sanctum corpus... ad Turonicam portatur civitatem. Ibique in polyandro publico sepultus est. ALCUINUS, *De Vita S. Martini*. — Beatus Martinus, dissolutionem sui corporis per spiritum sibi sentiens imminere obitumque suum fratribus denuntians, sicut humilitatis amator semper exstitit, sic humilitatem in fine non deseruit, et publicum poliandrum in usu pauperum ante concessum pauper elegit, ut sicut in paupertate se continuerat in vita, paupesceret in sepultura. *Lettre des chanoines de Saint-Martin à Philippe, archevêque de Cologne, en* 1180. *Fonds Salmon*, à la biblioth. municipale de Tours, *Saint-Martin*, I. — Notons ici en passant, comme une indication bonne à recueillir, cette dénomination de *cimetière des pauvres*, appliquée au cimetière chrétien primitif de Tours. Ce nom

Digitized by Google

basilicam parvulam super corpus beati Martini (1), chapelle qui paraît avoir été dédiée à saint Étienne, premier martyr (2). Bientôt devant l'affluence toujours croissante des pèlerins, saint Perpet se vit forcé de construire une vaste basilique, pour recevoir d'une manière plus digne les précieuses reliques.

La dédicace du nouveau temple eut lieu vers l'année 470. Avant de procéder à cette cérémonie, le pieux évêque voulut exhumer le corps de saint Martin du lieu où il avait été déposé provisoirement pendant la durée des travaux, et le transférer à la place qui lui était destinée. Quelques traits du récit de l'exhumation sont à noter ici. Le 1er juillet, dit saint Grégoire, on prit des bêches et on enleva la terre qui recouvrait le saint tombeau (*tumulus*) ; mais quand on voulut le mouvoir, on ne put y réussir. Par une meilleure inspiration, on attendit le 4, jour anniversaire de l'ordination de saint Martin. Tous les efforts pour mouvoir le sépulcre (*movere sepulcrum*) furent d'abord inutiles, et on allait recouvrir de terre le sarcophage (*vasculum*), quand, sur l'exhortation d'un vénérable vieillard, on se mit de nouveau à l'œuvre, et le sarcophage (*sarcophagus*), enlevé avec une

rappelle évidemment les cimetières fondés par ces associations de petites gens, *collegia tenuiorum*, dont l'illustre archéologue romain, M. J.-B. de Rossi, dans sa *Roma sotterranea*, a démontré l'existence à Rome au IIIe siècle, comme la forme extérieure et officielle du christianisme. Il est très probable qu'on retrouvera ailleurs, soit dans les traditions locales, soit dans les dénominations des édifices sacrés, des traces de ces *cimetières des pauvres* de l'Église primitive en Gaule. A Tours, l'église bâtie dans notre cimetière antique s'appela longtemps *Notre-Dame-la-Pauvre ;* c'est aujourd'hui *Notre-Dame-la-Riche*, en raison des précieuses reliques qui l'ont enrichie plus tard. — Voir mes *Promenades pittoresques en Touraine*, p. 115. Tours, Mame, 1869.

(1) Gregor. Turon., *Historia Francorum*, lib. x, cap. 31.

(2) Anno prædicto (1386), domini mei, attento quod ecclesia hujusmodi fuit et est fundata in honorem sancti Stephani, martyris... *Délibération capitulaire de Saint-Martin, fonds Salmon*, à la bibliothèque de Tours, III, 14. — Une chapelle de Saint-Étienne à Saint-Martin est mentionnée dans la Vie d'Alcuin. *Vita B. Alcuini abbatis, cap.* x.

Digitized by Google

grande facilité, fut transféré, avec l'aide de Dieu, dit le pieux historien de l'Église de Tours, au lieu où il est vénéré aujourd'hui. Le sarcophage, ajoute-t-il, ayant été disposé selon la volonté de saint Perpet, on célébra des messes, puis on se rendit au festin (1).

Saint Eufrône, évêque d'Autun, qui était lié d'une étroite amitié avec saint Perpet, lui envoya une dalle de marbre pour couvrir le sépulcre de saint Martin : *Ipse Eufronius... marmor quod super sanctum sepulcrum beati Martini habetur, cum grandi devotione transmisit* (2).

Nous ignorons quelles étaient les dimensions précises de cette dalle ; mais comme elle fermait le sarcophage, *marmor quo sancta membra teguntur*, dit encore saint Grégoire, on peut lui assigner environ 2 mètres de longueur sur 80 ou 90 centimètres de largeur. Elle était plate, et non en forme de toit, et j'infère cette circonstance importante de ce qu'on y déposait parfois des enfants malades pour obtenir leur guérison (3). La couleur n'en est point indiquée par des textes anciens ; mais, par les historiens modernes de Saint-Martin, échos de la tradition et des monuments qu'ils avaient sous les yeux, nous savons que c'était du marbre blanc (4). Quant à l'ornementation, si ma conjecture est exacte, on avait

(1) Accepto sarculo, terram quæ super sanctum erat tumulum, cœperunt effodere. Quo detecto, manus, ut eum commoverent, injiciunt... Non valebant penitus movere sepulcrum. Jam in hoc stantes, ut terra vasculum quod detexerant operirent, apparuit eis senex,... et tum ad senis conatum protinus sarcophagum cum summa levitate commotum, in loco, ubi nunc adoratur, Domino annuente, perducitur. Quo ad voluntatem sacerdotis composito, dictis etiam missis, ventum est ad convivium. *De mirac. S. Martini*, I, 6.

(2) *Histor. Franc.*, II, 15.

(3) Super beatum sepulcrum, patre ejulante, deponitur... At ubi primum ejus vestimentum coopertorium tumuli attigit, illico parvulus respiravit. *De mirac. S. Martini*, II, 43.

(4) Le chanoine Monsnier dit que le corps de saint Martin fut enfermé dans un tombeau « cooperto grandi marmore albo quod ideo devotionis causa transmiserat ex agro Hæduensi beatus Eufronius Hæduensis episcopus. » *Celeberrimæ S. Martini Turonensis Ecclesiæ historia*, auctore R. Monsnier, lib. I, cap. 1. — Gervaise, *Vie de S. Martin*, p. 279.

Digitized by Google

gravé sur la dalle une croix gemmée, dont les bras soutenaient deux candélabres illuminés. Enfin, on lisait sur le monument, *desuper*, l'inscription suivante (1) :

Confessor meritis, martyr cruce, apostolus actu,
Martinus cœlo præeminet, hic tumulo.
Sit memor, et miseræ purgans peccamina vitæ,
Occultet meritis crimina nostra suis.

Le tombeau ainsi orné, au lieu d'être enterré de nouveau, fut exposé extérieurement à la piété des fidèles, derrière l'autel, dans l'axe de l'abside (2). Cette abside constituait un espace demi-circulaire qui s'étendait derrière l'*altarium* ou *presbyterium*, où étaient l'autel et le clergé, et comme sa destination principale était de contenir le sépulcre, saint Grégoire l'appelle à trois reprises *absida tumuli, absida corporis, absida sepulcri* (3). Le tombeau n'en occupait point le centre, mais bien l'extrémité orientale, vers laquelle se dirigeaient les pieds du saint corps. Une colonnade enveloppait l'abside et en formait une enceinte réservée, dans laquelle on laissait pénétrer quelques pèlerins privilégiés (4). Enfin, une sorte de portique ou de déambulatoire, que notre historien nomme *atrium* (5), entourait l'abside et permettait au peuple de cir-

(1) J. Quicherat, *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours*. Paris, Didier, 1869. — Edm. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 225. — Gervaise, *Vie de saint Martin*, p. 283.

(2) Hic [Perpetuus], submota basilica quam prius Briccius episcopus ædificaverat super sanctum Martinum, ædificavit aliam ampliorem miro opere, in cujus absida beatum corpus ipsius venerabilis sancti transtulit. *Hist. Franc.*, x, 31, n° 6.

(3) Ante sanctam absidam tumuli ponitur. *De mirac. S. Martini*, ii, 47. — Hoc in atrio quod absidam corporis ambit. *Ibid.*, iii, 57. — Coram absida sepulcri fudit orationem. *Ibid.*, iv, 25.

(4) Cum energumeni per cancellos basilicæ veherentur volatu aereo, et sæpe in puteum qui in ipsa habetur basilica, impulsu dæmonis, jactarentur. *De mirac. S. Martini*, i, 2. — Multi ex frigoriticis, dum vi febris pessime quatiuntur, tota die inter altarium et sanctum tumulum decubantes. *Ibid.*, 38.

(5) Hoc in atrio quod absidam corporis ambit. *De mirac. S. Martini*, iii,

Digitized by Google

culer tout autour. Grâce à cette disposition, les fidèles venaient se prosterner dans la galerie aux pieds de saint Martin, *ad pedes Beati*, et cette expression, maintes fois répétée par Grégoire de Tours, nous indique clairement que les ossements sacrés avaient conservé dans le sarcophage leur position naturelle (1).

Il n'est pas douteux que ce sarcophage ait été apparent et accessible à quelques pèlerins privilégiés, car, au témoignage de saint Grégoire de Tours, les fidèles enlevaient pieusement des parcelles de marbre du tombeau pour guérir les malades (2); on lavait la dalle funéraire avant la fête de Pâques, et ces ablutions étaient précieusement recueillies dans le même but (3); les pieux visiteurs apposaient leurs lèvres avec ferveur sur le saint tombeau et l'arrosaient de

57. — Cum quemdam ferire conaretur in atrio confessoris. *Ibid.*, I, 2. — In atrio quod ante Beati sepulcrum habetur. *Ibid.*, II, 42. — Nec ei licebat atrium egredi propter publicam dæmonum infestationem : in atrio tamen nihil nocebatur. *Ibid.*, II, 18. — Atrium quod ad pedes Beati exstat. *Hist. Franc.*, VII, 22.

(1) Tres cæci, qui ad pedes beati Antistitis longo tempore residebant. *De mirac. S. Martini*, I, 12. — Rogavit ut eam ad pedes sancti Martini deferrent. *Ibid.*, II, 3. — Jussit eum ad pedes beati Antistitis deportari... Positus ergo ad pedes pretiosissimi Domini, cum per quinque dies ibidem jaceret immobilis. *Ibid.*, II, 4. — Qui dum quadam die a foris ad sancti pedes fleret. *Ibid.*, II, 7. — Ante pedes sancti, id est, foris sepulcrum, filium devotus exposuit. *Ibid.*, IV, 14. — Voyez en outre, *De mirac. S. Martini*, II, 11, 13, 14, 15, 18, 26, 29, 55 ; III, 6, 16.

(2) Eraso a marmore quo sancta membra teguntur, pulvere. *De mirac. S. Martini*, I, 2. — Multi, abraso a beato tumulo pulvere et hausto, sanabantur... Potato cum vino pulvere. *Ibid.*, II, 51. — De pulvere, aut cera loci illius, vel quidquid rapere quis potuit de sepulcro. *Ibid.*, I, 28. — Abraso beati tumuli pulvere. *Ibid.*, I, 37. — Hausto beati sepulcri pulvere. *Ibid.*, I, 38. — Pulverem de sacratissimo domini Martini sepulcro exhibe. *Ibid.*, II, 11. — Pulverem quem de sepulcro Sancti abstuleram super capsellam. *Ibid.*, III, 43.

(3) Aqua illa unde sepulcrum ablutum est ante Pascha. *De mirac. S. Martini*, II, 51. — Aqua qua Beati tumulus est in Pascha Domini ablutus. *Ibid.* III, 34.

Digitized by Google

leurs larmes (1); enfin, on y déposait des linges, de l'huile, du pain et du vin, afin de remplir ces objets, pour ainsi dire, de la vertu de saint Martin (2). Une balustrade de bois, tendue de courtines de soie, enveloppait le sépulcre (3); en outre, un voile tombait de l'entablement devant les pieds du saint, à l'entrée de la porte qui donnait accès dans l'enceinte réservée (4). Une couronne était suspendue au-dessus du tombeau, pour annoncer les mérites du saint évêque (5), et un riche surtout, qu'on nomma plus tard la *chape* de saint Martin, couvrait le sarcophage (6). Un grand nombre de

(1) En parlant des voleurs qui avaient dérobé les ornements et les voiles de soie du tombeau de saint Martin, saint Grégoire dit : « Non metuentes super sanctum sepulcrum pedem ponere, ubi vix vel os applicare præsumimus. *Hist. Franc.*, VI, 10. — Beatum sepulcrum labiis osculatur, lacrymis rigat. *De mirac.*, II, 49. — Beatum sepulcrum orando deosculans. *Ibid.*, II, 39. — Un auteur inconnu, que l'on a cru, à tort, être saint Odon de Cluny, dans son sermon sur l'incendie de Saint-Martin, parle aussi des baisers dont on couvrait le tombeau du thaumaturge : « Lapidem hunc amplectamur, suppliciter obsecrantes, ut nuditatem nostram suis meritis contegat. » *Biblioth. Cluniacensis*, p. 160.

(2) Partem pallii serici pensatam super beatum sepulcrum posuerunt. *De mirac. S. Martini*. I, 11. — *Ibid.*, II, 32 ; IV, 21.

(3) Prostrata per triduum ad cancellos, qui ante sepulcrum sancti Antistitis habentur extrinsecus. *De mirac. S. Juliani*, cap. 47. — Accessi autem ad tumulum Sancti, ac per lignum cancelli linguam impeditam traxi. *De mirac. S. Martini*, IV, 2. — Accessi ad locum sepulcri, atque secretius a pendentibus velis... *Ibid.*, IV, 1. — Accessi ad tumulum, tactoque labio a dependentibus velis. *Ibid.*, IV, 2.

(4) Pallulam attigit quæ a foris ad pedes Sancti de pariete dependet. *De mirac. S. Martini*, II, 50. — Doloris locum velo, quod ante beatum dependebat sepulcrum, attigi. *Ibid.*, II, 60. — Velo, quod dependebat, gulam attigi. *Ibid.*, III, 1. — Statim ut locum dolentem, vel tumulo vel velo pendente attigi. *Ibid.*, III, Prolog.

(5) Coronam sepulcri quæ Sancti meritum declarabat, violenter arripuit. *De mirac. S. Martini*, I, 1.

(6) Accedens ad sanctum sepulcrum, orans et osculans, de palla quæ super est posita. *De mirac. S. Martini*, II, 10. — Palla quæ sanctum tegit tumulum... Palla quæ beatum operit sepulcrum. *Ibid.*, II, 54, 60. — Fimbriam pallæ superpositæ disrumpens. *Ibid.*, IV, 43.

Digitized by Google

lampes pendaient de la voûte de l'abside (1), et des cierges brûlaient perpétuellement devant le corps saint ; l'*œdituus* pénétrait à chaque instant dans l'enceinte réservée pour entretenir le luminaire (2).

J'ai tenu à m'appesantir sur ces détails, et à montrer que le sarcophage de saint Martin était tout à fait apparent et accessible à un public choisi, parce qu'un archéologue éminent, M. J. Quicherat, s'appuyant principalement sur un texte apocryphe (le livre du faux Héberne, dont je parlerai plus loin), a conçu une idée toute différente du tombeau de saint Martin, pour l'époque de saint Perpet et de saint Grégoire de Tours. Dans son projet de *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours*, il place le sarcophage sous un édicule complètement clos, auquel il donne dix pieds de long, cinq pieds de large, et dix pieds de haut ; le gardien ou *œdituus* pouvait seul y pénétrer par une porte soigneusement fermée. Ce monument, ajoute M. Quicherat, « était recouvert d'une dalle en marbre blanc, dont l'évêque d'Autun, Euphronius, avait fait cadeau à Perpétue. »

Je ne saurais accepter cette description, que pas un seul texte de saint Grégoire (et il a parlé cent fois du saint tombeau) ne permet de soupçonner, et que vingt textes contredisent. J'ai soumis mes objections à M. Quicherat, en alléguant le silence absolu de Grégoire de Tours au sujet de ce prétendu édicule, et en démontrant le peu d'autorité historique du livre attribué à l'archevêque Héberne, et rattaché indûment à la fin du IXe siècle, tandis que réellement il appartient tout au plus à la fin du XIe. M. Quicherat m'a répondu le 6 janvier 1876 :

« Au sujet du *Livre des miracles de saint Martin*, parce qu'il a été indûment attribué à Herberne, cela n'ôte rien à

(1) *De mirac. S. Martini*, III, 18, 24.

(2) *De mirac. S. Martini*, I. 2. — Prope sepulcrum accedens ædituum supplicat ut sibi parumper benedictæ ceræ largiretur a tumulo... Aliquid ceræ de sepulcro sancti accepit. — De cereolis illis quos de sepulcro beati Antistitis sustuli. *Ibid.*, II, 2.

Digitized by Google

son autorité comme témoignage de ce qu'étaient les choses au IXe siècle, et vous en convenez vous-même, Monsieur ; seulement vous pensez que les choses au IXe siècle étaient tout autres qu'au VIe. J'ai lu bien des fois tous les écrits de Grégoire de Tours, sans y trouver rien qui établisse le désaccord entre ce qu'il vit de son temps, et ce qu'a consigné l'auteur du *Livre des miracles*. Grégoire de Tours a toujours distingué deux choses dans le monument funèbre de saint Martin, le *sepulcrum* et le *tumulus*. Le *sepulcrum* avait un rideau devant son entrée (*Miracula S. Martini*, lib. II, capp. 50 et 60), preuve que ce n'était pas un sarcophage, mais bien une cellule. Quant au *tumulus*, placé nécessairement dans le *sepulcrum*, était-ce le sarcophage primitif de saint Martin devenu le support du coffre d'*electrum*, ou l'ensemble formé par le coffre et par un soubassement quelconque ? Nous n'avons aucune lumière sur ce point. »

Cette lettre m'a fait relire pour la vingtième fois les quatre livres des *Miracles de saint Martin*, composés par saint Grégoire, en notant soigneusement toutes les phrases où entrent les mots *tumulus* et *sepulcrum*, et il m'a été impossible de voir entre ces deux termes la distinction qu'y a reconnue M. Quicherat. Bien plus, il est manifeste que ces deux expressions sont employées indifféremment l'une pour l'autre avec le mot *sarcophagus*, comme je l'ai fait remarquer dans le récit de la translation du tombeau, en 470. Cette confusion entre les termes *tumulus* et *sepulcrum* se reproduit sans cesse quand Grégoire de Tours parle de la poussière du tombeau, des ablutions qu'on y faisait, de la chape qui le couvrait, de la grille qui l'entourait, des cierges qu'on y allumait, etc., en un mot, de toutes les circonstances relatives au monument, et il suffit de relire les textes que je viens d'accumuler à ce sujet pour en demeurer convaincu. Quant à la porte dont parle M. Quicherat, il s'agit de la porte de la balustrade élevée autour du sépulcre, et devant laquelle, par conséquent devant le sépulcre, aux pieds du saint, un voile tombait de l'entablement de l'abside, *pallula quæ a foris ad*

Digitized by Google

pedes Sancti de pariete dependet. Il ne me paraît pas possible d'interpréter d'une autre manière un si grand nombre de textes parfaitement concordants, et je persiste à voir une seule et même chose dans le *tumulus*, le *sepulcrum* et le *sarcophagus*, dont parle Grégoire de Tours. Le marbre envoyé par saint Eufrône d'Autun était sur le sarcophage, sur les ossements sacrés, et il était accessible aux fidèles; il avait la grandeur ordinaire d'une dalle funéraire, et non ces dimensions exagérées de cinquante pieds carrés que lui assigne M. Quicherat.

Ce point important éclairci, je continue à travers les siècles l'histoire de la dalle funéraire de saint Martin, et je recueille tous les témoignages qui se rapportent à ce monument.

Un texte plus ancien que celui de saint Grégoire de Tours nous parle déjà de cette dalle comme fermant directement le sarcophage et abritant les ossements de saint Martin. C'est l'épitaphe en vers de saint Perpet, qui, selon le vœu de son admirable testament, fut enterré aux pieds de son glorieux prédécesseur. En voici les quatre premiers vers (1) :

Culmina sublimi tollunt quæ vertice cristas
Eximius meritis Perpetuus dederat
Domno Martino, cujus sub marmore pausant
Ossa, veneratur quæ pia plebs precibus.

Ce marbre, à l'abri duquel reposaient les sacrés ossements du thaumaturge, *sub marmore pausant ossa*, était considéré lui-même comme une relique, en raison de son origine et de sa destination, et des témoignages de piété que les lèvres de tant de saints personnages y avaient imprimés. Aussi, quand Dagobert fit orner le tombeau de saint Martin, la dalle de saint Eufrône ne fut point oubliée. Par les ordres du roi, saint Éloi vint à Tours, vers l'an 640, pour s'occuper de ce

(1) Optarem ad domni Martini pedes in diem quiescere judicii. *Testam. Perpetui Turon. episcopi.* D'Achery, *Spicileg.*, V, 109. — J. Quicherat, *Restitution de la basilique.* — Gervaise, *Vie de S. Martin.* — *Promenade pittoresques en Touraine*, p. 415.

Digitized by Google

grand travail qu'il ne pouvait exécuter dans son atelier. Le pieux artiste fit une châsse ou plutôt un cercueil de métal qui renfermait les saints ossements, et couvrit le sépulcre d'une riche décoration d'or et de pierres précieuses, *miro opificio ex auro et gemmis contexit sepulcrum*. Le couvercle du tombeau prit dès lors le nouveau nom de *freda* ou *feretrum* (1).

Saint Ouen, contemporain de saint Éloi, de qui nous tenons les détails relatifs à la *freda* de saint Martin, ajoute que le pieux orfèvre orna aussi avec élégance la tombe de saint Brice et une autre tombe où le corps de saint Martin avait longtemps reposé. « Outre le monument qui vient d'être décrit, dit à ce sujet M. Quicherat, il y avait encore le sarcophage dans lequel avait été enfermé d'abord le corps de saint Martin, et que l'évêque Perpétue retira de terre lors de la levée du corps. Il fut décoré aussi par saint Éloi, preuve qu'il était en vue dans l'église ; mais nous ignorons absolument la place qu'il occupait. »

Aucun document ancien ne nous révèle quelle était la matière du sarcophage de saint Martin, et nous ne recevons de lumière sur ce point que par des textes du moyen âge. Nous apprenons ainsi que le sarcophage était de marbre blanc, de même que la dalle qui le recouvrait. On le conserva respectueusement, comme une véritable relique, avec les autres reliques et les objets précieux renfermés dans le trésor, et les chanoines, au lieu de distraire des parcelles du corps de leur saint patron, se bornaient à donner des fragments de sa tombe. Cet usage est fort ancien, et je le constate déjà au IXe siècle. On sait que les reliques de saint Épain, fuyant devant les Normands, furent transférées en

(1) Hic idem vir beatus multa sanctorum auro argentoque et gemmis fabricavit sepulcra,... sed præcipue B. Martini Turonis civitate, Dagoberto rege impensas præbente, miro opificio ex auro et gemmis contexit sepulcrum, nec non et tumbam S. Brictionis, et aliam ubi corpus B. Martini dudum jacuerat urbane composuit. *Vita S. Eligii*, lib. I, cap. 32, apud D'Achery, *Spicileg.*, t. V. — Cum adhuc beatus Eligius sub sæculari habitu Turonis in urbe sancti Martini tumbam fabricaret. *Ibid.*, lib. II, cap. 65.

Digitized by Google

853 de Tours à Chablis, où l'on bâtit une église en leur honneur : la vieille châsse du martyr tourangeau ayant été ouverte en 1509, on y trouva un instrument authentique relatant les reliques qui y étaient contenues, entre autres de la barbe, du cilice, des vêtements et du sépulcre, *de sepulcro*, de saint Martin (1). Cet usage persévéra jusqu'au milieu du XVIe siècle; j'ai recueilli à ce sujet d'assez nombreux témoignages dans les extraits des registres capitulaires qui nous ont été conservés par Monsnier, Baluze et D. Housseau. En 1200, des députés du chapitre de Saint-Martin de Liège ayant demandé des reliques de leur patron, les chanoines de Tours répondirent à cette supplique en envoyant à Liège une phalange d'un doigt de saint Brice et un morceau du sépulcre du thaumaturge (2); en 1472, le chantre de la basilique, Jacques d'Argouges, obtint un fragment du sarcophage qu'on tira pour lui du trésor (3); en 1482, les chanoines de l'Église métropolitaine de Mayence ne furent pas plus heureux, et on leur offrit seulement une particule du sarcophage de marbre dans lequel le corps de saint Martin avait longtemps reposé (4). En citant ce fait,

(1) De barba, cilicio, vestimentis et sepulcro beatissimi Martini egregii confessoris. MONSNIER, *Celeberrimæ S. Martini Turonensis Ecclesiæ historia*, I, 92.

(2) « Postulaverunt et de reliquiis egregii confessoris nostri ecclesiæ vestræ concedi; sed quoniam de corpore ejus nihil unquam excerptum fuit, in memoriam mutuæ caritatis ecclesiæ vestræ unciam digiti beati Bricii confessoris, successoris beati Martini, et de sepulcro beati Martini transmisimus... Actum anno 1200. » MONSNIER, I, 229.

(3) Anno MCCCCLXXII, die XXV julii, dicti domini mei supplicationi eidem per venerabilem dominum cantorem (*Jacobum d'Argouges*) hujus ecclesiæ gratiose annuentes, eidem donaverunt et in thesauro capi voluerunt aliquantulam portiunculam et frustum de sarcophago sive sepulcro beatissimi Martini patroni nostri ibidem existenti, recondendam et recludendam in vase argenteo decenti. *Fonds Salmon*, à la bibliothèque municipale de Tours, Saint-Martin, III, 172. — André Salmon a recueilli tous les extraits des registres capitulaires de Saint-Martin, faits par Baluze et dom Housseau.

(4) Les chanoines répondent « quod eis non liceat sacra pignora corporis peculiaris eorum patroni beatissimi Martini, quæ recluduntur capsa et vase

Digitized by Google

Monsnier remarque que, les chanoines s'étant interdit de jamais rien distraire du corps de leur saint patron, se décidèrent très-anciennement à détacher des particules du sépulcre de marbre blanc de saint Martin, afin de satisfaire en quelque manière aux vœux des pèlerins et des fidèles ; cet usage, ajoute l'historien de la célèbre basilique, persévéra jusqu'à cette époque (1482) et nous le constatons encore longtemps après (1).

Le XVIe siècle, en effet, nous en offre d'assez nombreux exemples. En 1512, le prieur de la collégiale de Loches obtient un fragment du même tombeau (2). En 1514, un évêque de Raab en Hongrie (*episcopus Jaurinensis*), nommé Jean, suffragant de l'archevêché de Strigonie ou Gran, étant venu de Hongrie à Tours vénérer le sépulcre de saint Martin, emporte un petit morceau du premier et vrai tombeau du saint, *frustum unum a primo et vero tumulo seu sepulcro extractum*, pour le déposer en son Église épiscopale,

undique clauso, et ut refert B. Gregorius Turonensis, ex electro composito contrectare, neque hujusmodi capsam aperire, ut ex eadem quicquam inconsulto sanctissimo Domino nostro Papa eorum speciali episcopo et pontifice ac rege Francorum christianissimo ipsorum abbate, auferre sive capere,... eisdem obtulerunt ex sarcophago sive sepulcro marmoreo ipsius gloriosissimi confessoris, in quo per multorum temporum curricula corpore requievit. *Registres capitulaires, Fonds Salmon*, III, 170. — Monsnier, II, 311.

(1) Nec omittendum censemus hic annotare morem hunc concedendi portiunculas sepulcri albi marmorei in quo primitus jacuit sacrum beatissimi Martini corpus, fuisse antiquissimum. Cum enim elevatum fuisset a terra et in capsa positum in abside venerationi fidelium esset a B. Perpetuo Turonensi episcopo, absoluta basilica circa annum Christi 481, et ab hoc tempore nullæ essent reliquiæ corporis sancti Martini, ut piis fidelium votis et peregrinis aliquas petentibus aliqua ratione fieret satis, portiunculæ prædicti marmorei sepulcri conferebantur, quod ad hoc usque tempus (1482) et diu etiam postea factum fuisse videmus. Monsnier, II, 3

(2) Anno MDXII, die XV junii. Item annuentes iidem domini mei supplicationi domini prioris collegiatæ ecclesiæ de Lochis, eidem frustum ex tumulo beatissimi Martini, viso prius vase honesto in quo illud collocare proponit, concedendum. *Fonds Salmon*, II, 225.

Digitized by Google

fondée en l'honneur du thaumaturge (1). En 1515, l'aumônier de la basilique est gratifié d'une relique semblable par les soins des gardiens des clefs du trésor (2). En 1517, un chanoine d'Utrecht vient de Hollande à Tours par dévotion, est installé chanoine honoraire de Saint-Martin en raison de l'association spirituelle des deux Églises, et reçoit pour la collégiale d'Utrecht, comme un précieux souvenir de sa visite, une particule du tombeau, et une *enseigne* d'or de saint Martin (3). Un inventaire des reliques de la collégiale de Saint-Venant de Tours, dressé en 1521, nous y montre un fragment « du tombeau monseigneur saint Martin (4) ». A l'année 1536, Monsnier fait de nouveau la remarque que des morceaux du sépulcre de marbre blanc de saint Martin sont fréquemment distribués comme reliques, même pour la consécration des autels, point qu'il est important de noter (5). Enfin en 1538, François de Frangipani, évêque de

(1) Supplicanti pro aliquo reliquiari béatissimi confessoris, cum nullum alium suppeteret, concessum ei fuit frustum unum a primo et vero tumulo seu sepulcro sancti prædicti beatissimi confessoris extractum, idque ob reverentiam civitatis Jaurinensis et majoris ejusdem ecclesiæ in honorem beatissimi Martini fundatæ et erectæ, et in cujus rei fidem et testimonium ipsi litteræ testimoniales cum honore ab ipso capitulo concessæ sunt. Monsnier, II, 328.

(2) Anno MDXV, die II junii. Frustum ex tumulo beatissimi Martini concessum fuit venerabili domino eleemosynario, eidem per dominos clavium thesauri expediendum. *Fonds Salmon*, II, 231.

(3) Visitato per eum sepulcro et deosculato cum magna reverentia capite, accepit dono frustum de sepulcro seu tumulo dicti sancti confessoris, ad ecclesiam suam Trajectensem cum imagine seu intersigno aureo ejusdem asportandum. Monsnier, II, 330.

(4) Inventaire des reliques de Saint-Venant de Tours (1521) : « Un autre petit reliquaire rond d'argent et crystal auquel y a du tombeau monseigneur saint Martin. » Monsnier, I, 52.

(5) Est hic tandem observandum quod his temporibus pro reliquiis beatissimi Martini et altarium consecrationibus, cum aliunde nullæ aliæ prædicti confessoris suppeterent, sæpe sæpius supplicantibus conferebantur frusta tumuli marmorei albi in quo primum antiquitus jacuerat beatissimus Martinus. Monsnier, II, 344.

Digitized by Google

Colocza et Agria ou Erlau, conseiller du roi de Hongrie, obtient quatre parcelles du même tombeau pour les donner à quelques églises des Pannonies où le culte de saint Martin était en grand honneur (1). Grâce à tous ces textes, on suit l'histoire du sarcophage pendant tout le moyen âge jusqu'aux dévastations des protestants en 1562.

Mais revenons au nouveau tombeau de saint Martin, tel qu'il fut disposé au commencement du VIIe siècle, et à la *freda* qui l'ornait.

Il importe de se former une idée nette de ce qu'était la *freda*. Sous ce nom, on entendait au moyen âge un riche couvercle, ordinairement décoré d'or et de pierres précieuses, dont on couvrait les tombeaux des saints, *ornamentum vel umbraculum*, dit Ducange, *quod feretris et capsis sanctorum superponebatur*. Les textes allégués par ce savant à l'appui de son interprétation nous montrent tous, en effet, des couvercles de tombeau, où l'or n'entrait que comme ornement (2). C'est aussi le sentiment de M. Quicherat. Le corps de saint

(1) Eadem die, videlicet lunæ 26 mensis augusti (1538), domini mei annuentes supplicationi reverendissimi in Christo Patris et Domini Francisci de Frangepanibus, archiepiscopi Colocensis et episcopi Agriensis, summique consiliarii serenissimi Regis Hungariæ... eidem supplicanti quatuor portiunculas ex tumulo ejusdem beatissimi Martini in quibusdam capsulis seu vasis argenteis et honestis reponendas pro nonnullis ecclesiis in patria Pannoniarum seu Hungariæ constitutis, in quibus celebris de eodem beatissimo Martino agitur memoria, concesserunt et impartiti sunt. MONSNIER, II, 345.

(2) Hic sanctorum martyrum Alexandri et Crisanti pignora ab urbe Roma detulit, quæ in prædicta ecclesia recondidit, fredamque cum caficellis benigno studio exornavit. *Monachus Altissiod.*, ann. 840. — Fredam vero, quæ sacratissimo corpori (S. Germani) est superposita, rex (Clotarius) auro argentoque mirifice decoravit. *Historia Episcop. Autissiod.*, cap. 20, apud LABBE, *Nova biblioth.*, I, 425. — Super adorandam beatissimi Germani memoriam regalibus expensis fredam composuit, quæ auro argentoque elegantissime decorata in nostram quoque duravit ætatem. HERICUS MONACHUS, *De miraculis S. Germani Autissiod.*, lib. I, cap. 4, n° 39 ; LABBE, *ibid.*, p. 542; BOLLANDD., 31 julii. — Hinc capsas sanctarum reliquiarum concuti ; hinc fredam super sancto corpore impositam commoveri. *Vita S. Austregisili Biturig.*, lib. III, 2 : BOLLANDD , 20 maii.

Digitized by Google

Martin, dit-il, fut enfermé « sous un de ces couvercles qu'on appela *freda* dans le latin des derniers siècles du moyen âge; le couvercle était richement décoré de plaques d'or et de pierreries. » La *freda* du tombeau de saint Martin, ciselée par saint Éloi, n'était donc pas une table d'or massif placée sur le sépulcre, mais un couvercle magnifiquement orné, comme il paraîtra, du reste, par les textes postérieurs que je vais mentionner. Or, quel pouvait être ce couvercle, objet du travail décoratif du grand artiste mérovingien, sinon la dalle de saint Eufrône, dont Grégoire de Tours parlait avec tant de respect un demi-siècle auparavant ? D'après la nouvelle disposition adoptée pour le saint tombeau après le VIe siècle, il s'y trouvait deux couvercles, comme je le montrerai plus loin : il faut bien admettre que la dalle de marbre formait un de ces couvercles, puisqu'elle était encore sur le tombeau au XVIe siècle. Je reste donc dans les probabilités historiques en voyant dans la *freda* le marbre de saint Eufrône richement décoré par saint Éloi.

Quel était le caractère de cette décoration ? Aucun texte ne nous permet de le soupçonner ; mais s'il était permis d'émettre une conjecture, je croirais volontiers que l'artiste avait reproduit, en or semé de pierreries, l'image de la croix gemmée gravée sur la dalle de marbre. Ce motif, d'ailleurs indiqué en la circonstance présente, est tout à fait conforme aux données de l'époque. Le tombeau de saint Pierre, tel qu'il avait été décoré par Constantin, était un type que beaucoup d'églises devaient s'empresser d'imiter pour la sépulture des saints les plus illustres : on y voyait, placée sur le sépulcre, une croix d'or que le pape Clément VIII put encore contempler, à la lueur d'une torche, en 1594, quand les travaux du pavage de la basilique vaticane découvrirent l'ouverture par laquelle on apercevait l'antique monument de saint Pierre (1). Ces croix gemmées étaient

(1) Jacobus a Porta celebris architectus retulit Clementi VIII detectum foramen per quod sancti Petri monumentum apparebat,... atque admota ab

Digitized by Google

aussi en usage chez nous pour l'ornementation des sépultures, car saint Grégoire de Tours nous parle d'une croix du même genre qui surmontait le tombeau de saint Julien de Brioude (1). L'antiquité chrétienne, pour effacer l'infamie primitive du signe de la croix, s'était attachée à relever ce signe par une décoration d'or et de pierrres brillantes, et ce n'est que plus tard que la croix, enfin triomphante, put paraître dans sa glorieuse nudité.

Les précieux détails transmis par saint Ouen nous apprennent que le tombeau de saint Martin reçut à cette époque une nouvelle disposition. Le sarcophage de marbre étant désormais écarté pour faire place au cercueil de métal fabriqué par saint Eloi, on construisit un monument pour enfermer cette châsse, et on le couvrit avec la dalle de saint Eufrône décorée par le grand artiste mérovingien.

Cette disposition qui nous montre la châsse enfermée dans le sépulcre, nous est révélée pour la première fois au xe siècle dans le récit que l'évêque Radbode, écrivain contemporain, a fait du siège de Tours par les Normands, en 903, et de la délivrance miraculeuse des Tourangeaux par la protection de saint Martin. « Les assiégés, dit-il, tirèrent du sépulcre la châsse dans laquelle étaient conservées les sacrées reliques de saint Martin, et la portèrent sur le point le plus menacé par l'ennemi (2). » Voilà bien la distinction très-nette, déjà vaguement indiquée par saint Ouen au VIIe siècle, de la châsse et du monument qui la contenait.

architecto ardenti face, oculis perlustravit crucem auream sepulcro impositam. Mgr Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, I, 281.

(1) Super cancellum beati sepulcri cursu prosilitit rapido, detractamque a summo unam gemmis coruscantibus crucem, ad terram dejecit, collectisque velulis ac palliolis de circuitu parietum pendentibus, unum voluclum facit. *De mirac. S. Juliani*, cap. 20.

(2) Raptam protinus ex sepulcro cistellam, in qua sacratissimæ sancti Martini reliquiæ servabantur, portæ urbis jam multo hostium turbine quassatæ intulerunt. *Libellus de sancti Martini miraculo*, publié par A. Salmon, dans le *Supplément aux chroniques de Touraine*, p. 10 ; publication de la Société archéologique de Touraine.

Digitized by Google

Quelle était la forme du nouveau monument ? Un écrit, rapporté à la fin du IXe siècle, nous le décrit d'une manière précise. C'est le *Livre des miracles opérés au tombeau de saint Martin après le retour d'Auxerre*, livre attribué au moine Héberne, gardien du tombeau, puis archevêque de Tours en 890, mort en 916. D'après cet écrit, le tombeau ressemblait à une sorte d'autel carré, creux, composé de tables de pierre ou de dalles, *ex lapidibus tabulatis*, recouvertes d'une autre grande dalle. A l'intérieur, se trouvait un premier cercueil de laiton, épais d'un palme (sept centimètres et demi), muni d'une porte défendue par quatre serrures ; puis, un second cercueil en *electrum*, épais de deux doigts (trois centimètres et demi), sans aucune ouverture, lequel contenait le corps saint. Par-dessus la dalle du tombeau était un second couvercle, orné d'or et de pierreries, *secundamque fredam desuper, auro optimo et lapidibus pretiosis ornatam*. On reconnait là le couvercle ou *freda* décoré par saint Éloi, et notre auteur, pour le décrire, emploie presque les mêmes termes que saint Ouen (1).

Le *Livre des miracles* fait remonter tous ces travaux à

(1) Absida (ce mot signifiait alors une châsse) siquidem quam deferebant erat fusilis ex auro et argento, quod dicitur *electrum*, spissitudine duorum digitorum, auctoremque operis beatum Perpetuum insculptor designarat suffragio litterarum et versuum ; nec erat rima, foramem, fenestra vel ostium in ea. Hanc autem fecerat beatus Perpetuus quando elevavit corpus ejus a terra, involutum prius in purpura rubea et diligenter consutum, sicque in hanc absidam posuit. Fecit etiam altare quadratum et concavum ex lapidibus tabulatis quod magna tabula cooperuit et cum aliis cæmentavit. Fecit præterea intus aliam absidam ex aurichalco, cupro et stanno fusilem, habentem palmum in spissitudinem, cum ostio fusili quod gumphis et vertevellis et quatuor clavibus firmabatur ; ubi et hanc absidam electrinam posuit secundamque fredam desuper, auro optimo et lapidibus pretiosis ornatam, tanto sacerdote dignam. *Chronica de gestis consulum Andegav.* — *Miracula B. Martini post ejus reversionem sive post corporis ipsius depositionem facta, edita ab Heberno, prius abbate Majoris Monasterii, postmodum archiepiscopo Turonensi;* manuscrit n° 1021 de la bibliothèque municipale de Tours.

Digitized by Google

saint Perpet, sans en excepter la *freda* du VIIe siècle, et prétend qu'une inscription en vers, gravée sur la châsse d'*electrum*, indiquait saint Perpet comme l'auteur de cet ouvrage. Certes, si ce témoignage était réellement d'Héberne, il aurait une très grande autorité, malgré l'erreur relative au couvercle du tombeau; car Héberne, gardien fidèle de la châsse pendant toutes les pérégrinations des saintes reliques, devait savoir parfaitement quelle en était la décoration. Mais il est loin d'en être ainsi. Dans ce livre, attribué à un auteur mort en 916, il est question de plusieurs personnages bien postérieurs : de l'évêque Héraclius, par exemple, qui occupa le siège de Liège de 959 à 972; d'une prétendue Théophanie, abbesse de Beaumont-lès-Tours, abbaye qui ne fut fondée qu'en 1002 (1); enfin, d'un certain Boniface, marquis de Montferrat, lequel ne saurait être que Boniface, premier du nom, qui, selon l'*Art de vérifier les dates*, succéda à son père Guillaume en 1060 (2). Avec ces dates, nous sommes loin d'Héberne. L'auteur du *Livre des miracles* a donc vécu tout au plus à la fin du XIe siècle, et comme il affirme avoir été témoin des faits miraculeux qu'il raconte (3), ce n'est pas seulement un ignorant, c'est de plus un imposteur (4). Son témoignage au sujet des travaux exécutés par saint Perpet, c'est-à-dire la châsse et le tombeau en forme d'autel, témoignage absolument isolé et d'ailleurs contraire

(1) On ne connaît aucune abbesse de Beaumont du nom de Théophanie. M. B. Hauréau, en signalant ce nom d'après le *Livre des miracles*, dit qu'il faut attacher peu de confiance à ce fatras : *cui vero parva fides farragini debetur. Gallia christiana*, XIV, 313.

(2) Voir au sujet de la valeur du *Livre des miracles* une étude critique insérée dans les *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* (Journal de Trévoux), juin 1716, pp. 1145-1156.

(3) De cujus (B. Martini) quidem virtutibus multa frequenter audivimus; sed de plurimis non multa miracula quæ vidimus declarare decrevimus.

(4) Une critique très indulgente pourrait admettre que le *Livre des miracles*, commencé par Héberne, aurait été grossièrement interpolé par un écrivain bien postérieur, tout en continuant à porter le nom du premier rédacteur. Mais, dans ce cas, comment faire la part du véritable Héberne ?

Digitized by Google

à des textes authentiques beaucoup plus anciens, ne saurait donc être accepté par la critique.

Mais, sans parler des réserves qu'il faudrait faire au sujet des épaisseurs indiquées pour les châsses, on peut l'en croire quand il décrit la forme du tombeau et des châsses qui y étaient soigneusement enfermées, et quand il ajoute que les évêques, au retour de Bourgogne, scellèrent la châsse d'*electrum* dans le corps de l'autel, de manière qu'on ne pût l'ouvrir facilement (1). Il s'agit ici, en effet, de choses extérieures ou qui devaient être connues ; l'auteur était évidemment tourangeau, et parlait de choses qu'il avait sous les yeux ; et son témoignage est d'ailleurs confirmé par celui des écrivains du XIIe et du XIIIe siècle.

Avant d'aller plus loin, il importe de faire une remarque sur le sens du mot *altare*, employé par le faux Héberne pour désigner le monument de saint Martin. Par cette expression, l'auteur entend marquer la ressemblance du monument avec un autel, et non indiquer un autel proprement dit sur lequel on célébrait les saints mystères. A l'origine, en effet, on ne disait point la messe sur les tombeaux des simples confesseurs, mais seulement sur les tombeaux des martyrs, et dans toute l'histoire du culte de saint Martin, nous ne voyons pas qu'on ait jamais célébré la messe sur le tombeau du saint. Grégoire de Tours, si abondant en détails au sujet du sépulcre du thaumaturge et des hommages qu'il recevait, ne parle point de la messe. L'ancien Rituel de la basilique, rédigé au XIIe siècle par Péan Gatineau, est également muet sur ce point, même quand il s'agit de l'office des fêtes propres du saint, et ce silence, confirmé d'ailleurs par la compilation liturgique de Michel Vincent, au commencement du siècle dernier, équivaut à un texte positif. Au surplus, la disposition du tombeau, couvert de la *freda* à partir du VIIe siècle, et,

(1) Denique imperavit isdem consul (Ingelgerius) cum venerabilibus episcopis.... corpus sæpe nominandi confessoris Martini infra ambitum altaris in altera absida componere, ipsumque ostium cum absida sigillaverunt, ita ut nec pateret aditus vel introitus.

Digitized by Google

à partir du milieu du xve, d'une estrade d'argent sur laquelle reposaient sept grandes châsses, ne permettait point d'y célébrer les saints mystères. Après les ravages des protestants, pour satisfaire à la dévotion du peuple, on érigea un autel un peu au-dessus du tombeau, c'est-à-dire, comme on le voit sur le plan de Jacquemin, entre le tombeau et le déambulatoire. « Au-dessus de ce tombeau, écrivait Martin Marteau en 1660, est un autel où on fait célébrer tous les jours grand nombre de messes de dévotion, et chanter quantité de saluts (1). » L'érection de cet autel n'eût point été nécessaire, si le tombeau lui-même avait pu servir d'autel.

La *freda* décrite par saint Ouen et par le faux Héberne est mentionnée d'une manière indirecte au xie siècle par un écrivain contemporain. Les religieux de Marmoutier ayant porté en procession à Saint-Martin les reliques de saint Corentin, quand ils voulurent s'en retourner, la châsse demeura immobile. Cet accident ayant affligé un des anciens moines, il frappa de son bâton la châsse du saint, en disant : « Je sais que les Bretons sont glorieux, et que vous avez de la jalousie de voir les tombes de saint Martin couvertes d'or pendant que vous êtes enfermé dans du bois ; mais retournez avec nous, et nous vous couvrirons tout d'or (2). »

Les écrivains postérieurs sont beaucoup plus explicites. L'un d'eux, qui composait vers l'année 1154 la *Chronique des comtes d'Anjou*, emprunte textuellement la description du faux Héberne, et, par cette confirmation, lui donne une véritable autorité historique, au moins pour l'époque du xie siècle.

Quelques années plus tard, en 1180 ou 1181, les moines de Marmoutier et les chanoines de Saint-Martin, écrivant à Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne, qui leur avait demandé des renseignements sur le culte du thauma-

(1) Martin Marteau, *Paradis délicieux*, n^{e} parterre, ch. 2.

(2) D. Martène, *Histoire de Marmoutier*, t. I, p. 199, publiée par Mgr Chevalier dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*.

Digitized by Google

turge, n'oubliaient pas de mentionner le riche couvercle de son tombeau. « Le corps de saint Martin, disaient les premiers, est enseveli en grand honneur dans l'église de Châteauneuf, car il a une tombe d'or ornée de pierres précieuses (1). » — « Saint Perpet, disaient les seconds, transporta le corps de saint Martin, soixante-quatre ans après sa mort, au lieu où il est vénéré aujourd'hui, et le plaça honorablement sous une *freda* en or... Après la consécration de la nouvelle église, en 1014, ajoutent-ils plus loin, Hervé enleva le corps de notre bienheureux patron avec sa châsse d'or ornée de pierres précieuses, de la chapelle du cloître où il avait reposé pendant vingt ans, l'introduisit avec respect dans la nouvelle basilique, et le plaça avec honneur sous un *ciborium* d'argent, au lieu où on le voit aujourd'hui (2). »

Les chanoines, en parlant de la *freda,* l'attribuaient à saint Perpet, et partageaient sur ce point l'erreur popularisée par le faux Héberne et la *Chronique des comtes d'Anjou;* mais cela n'ôte rien à l'autorité de leur témoignage comme description. Notons encore que la *freda* est ici nettement distinguée du *ciborium*. Le chroniqueur Sigebert de Gembloux, un siècle auparavant, avait déjà décrit le *ciborium* de Saint-

(1) In qua videlicet prædicta ecclesia (Castri Novi) sacratissimum Martini corpus cum maximo honore reconditum jacet, quippe qui auream habet sepulturam preciosis lapidibus insignitam. *Fonds A. Salmon à la bibliothèque municipale de Tours, manuscrits, Saint-Martin,* I, p. 9. — A. Salmon, *Notes sur quelques manuscrits concernant la Touraine qui se trouvent en Angleterre,* dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* IV, p. 81. — Salmon a copié lui-même sur un manuscrit du XIIIe siècle, dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, à Middlehill, ces lettres intéressantes, qui paraissent inédites.

(2) Idem Perpetuus corpus sacratissimum beati Martini a loco prioris sepulturæ ablatum et in freda aurea decenter compositum, anno a transitu ejus sexagesimo quarto, in quo nunc loco excolitur, transtulit... Corpus patroni cum arca sua gemmata et aurea a capella claustrali in qua per illos viginti annos jacuerat aductum, in novam basilicam cum multa reverentia introduxit, et in loco quo cernitur sub cyborio argenteo decenter composuit. *Fonds Salmon, Saint-Martin,* I, 19, 22.

Digitized by Google

Martin; mais j'ignore à quelle époque cette décoration avait été placée sur le saint tombeau (1).

Dans la lettre des chanoines de Saint-Martin à l'archevêque de Cologne, un passage me paraît digne d'une attention particulière. En parlant des fioles du sang de saint Maurice que le thaumaturge avait rapportées d'Agaune, ils assurent qu'on avait récemment découvert une de ces précieuses ampoules dans une cachette ménagée sous l'arcade qui supportait le corps de saint Martin : *hanc* (*ampullam*) *nostris modo temporibus ex occulto secretario quod sub archa corporis ejus est, inventam,..... prolatam omnes pene vidimus* (2). Par le mot *archa,* il ne s'agit pas ici, comme on pourrait le croire tout d'abord, de la châsse du saint, mais bien de l'*arche* ou *arcade* qui soutenait le tombeau de saint Martin. Cette interprétation nous est fournie par un autre texte de 1562, cité plus loin, où il est question de « l'arche et pilier sur laquelle étoit la châsse de saint Martin ». Et s'il fallait recourir à une interprétation plus ancienne, nous la trouverions dans une verrière de la fin du XIIIe siècle d'une chapelle absidale de la cathédrale de Tours (près de la chapelle de la sainte Vierge), verrière qui dut être exécutée à Tours même, comme les autres verrières du chœur de notre église métropolitaine (3). En effet, on y voit représentée la sépulture de saint Martin, et le cercueil de pierre dans lequel le corps est placé repose sur une arcade parfaitement figurée. Le peintre verrier a dû incontestablement reproduire le tombeau tel qu'on le voyait de son temps, et ce dessin, expliqué d'ailleurs par les textes de 1181 et de 1562, nous donne l'image authentique du saint tombeau dans cette période de

(1) Sub ciborio auro, argento, gemmisque vestito decenter collocatum. Apud RUINART, *Gregorii Turon. Opera*, edit. 1699, col. 1390 ; édit. Migne, col. 212. — GERVAISE, *Vie de saint Martin*, p. 282.

(2) *Fonds André Salmon, Saint-Martin*, I. — BOLLANDD., die XXII septemb., *Passio S. Mauritii*, XV, n° 177.

(3) *Verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours*, par MM. BOURASSÉ, MANCEAU et MARCHAND, pp. 50, 56. Tours, 1849.

Digitized by Google

son histoire. Nous pouvons en conclure que la maçonnerie qui entourait la châsse de métal reposait sur un soubassement en forme d'arcade.

Ce n'était point là une disposition exceptionnelle ; et d'autres sarcophages de saints étaient ainsi appuyés sur des voûtes ou arcades, comme on peut le voir dans un assez grand nombre d'anciennes verrières. Sans sortir de la Touraine, les trois tombeaux de saint Ours, de saint Gratien et de saint Senoch, qu'on vénérait avant la Révolution dans l'église de Saint-Ours de Loches, étaient « eslevés de terre dessus une petite voulte de pierre de taille aussi haut que le grand autel. » Ce sont les propres termes dont se sert, dans son procès-verbal du 21-22 juillet 1651, le chanoine Maan, official et grand-vicaire de l'archevêque de Tours, commis à faire l'ouverture des dits tombeaux et la reconnaissance des reliques qu'ils renfermaient (1). Cette particularité intéressante n'a point été signalée jusqu'ici, ce me semble. J'appelle donc sur ce point l'attention des archéologues.

Aux textes relatifs à la *freda,* vient s'ajouter un témoignage non moins explicite, celui du moine Jean de Marmoutier, qui composait, vers 1208, son *Éloge de la province de Touraine,* et qui devait bien connaître le saint tombeau, les moines de Marmoutier et les chanoines de Saint-Martin ayant entre eux d'amicales relations, consacrées par certaines cérémonies communes dans la basilique. Le principal trésor des Tourangeaux, dit-il dans son ouvrage, c'est saint Martin, dont le corps repose dans une châsse d'*electrum* contenue dans une châsse de métal, placées toutes deux dans l'intérieur d'un autel de pierre, dont le dessus est couvert d'une dalle funéraire (*feretrum*) enrichie d'or et de pierreries, *feretro aureo et lapidibus decenter composito* (2). On retrouve

(1) *Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* t. III, pp. 71, 73, 75. Procès-verbal d'ouverture des tombeaux, publié par M. A. Boulay de la Meurthe.

(2) Summæ et incomparabiles Turonorum deliciæ, patronus et pontifex eorum beatus Martinus, cujus sacratissimum corpus techa electrina intra

Digitized by Google

ici, dans la bouche d'un témoin oculaire du commencement du XIIIe siècle, les traits principaux de la description du *Livre des miracles,* et presque les expressions de saint Ouen en parlant du couvercle décoré par saint Éloi. Cette persistance remarquable dans la forme du saint tombeau depuis le VIIe siècle, me paraît intéressante à noter.

Un autre texte de la même époque nous apprend qu'en 1211, les chanoines firent réparer pour la fête de leur saint patron, le *frontal* (c'est sans doute la *freda* ou le *feretrum* sous un autre nom), enrichi d'or et de pierreries qui décorait la châsse, c'est-à-dire le tombeau de saint Martin (1). L'or et les pierres précieuses de cet ornement avaient beaucoup souffert, soit des injures du temps, soit de l'audace sacrilège des voleurs, On le rétablit entièrement dans son ancien état, et on le fixa de nouveau sur le sépulcre, au lieu où on le voyait encore à l'époque où écrivait le rédacteur de cette note (2).

Le tombeau de saint Martin demeura dans l'état que nous venons de décrire jusque vers le milieu du XIIIe siècle ; mais

metallicam techam in altaris lapidei secretioribus sitam, feretro aureo et lapidibus decenter composito, altari eidem super incumbente, penes eos habetur. *De commendatione Turon. provinciæ,* dans les *Chroniques de Touraine*, p. 299.

(1) Le nom de châsse s'applique à tout l'ensemble du tombeau. Les délibérations capitulaires de Saint-Martin l'appliquent même au treillis d'argent de Louis XI, qu'elles appellent la châsse extérieure, *capsam exteriorem argenteam, videlicet* le treillis, *beatissimi Martini.* D. Housseau, X, 4193. — *Fonds Salmon*, IX, 322.

(2) Anno Domini MCCXI, VI idus novembris, in integrum restitutis et in pristimum statum reparatis tam in auro quam in lapidibus pretiosis quæ de frontali capsæ beati Martini vel vetustate exciderant vel manu sacrilega substracta fuerant ; idem frontale in locum ubi nunc est repositum fuit et capsæ affixum. *Extrait d'un missel ancien de Saint-Martin de Tours,* copié par Baluze. *Fonds Salmon*, III, 3. — Ce missel fait aujourd'hui partie de la bibliothèque municipale de Tours, sous le n° 193 ; mais on n'y lit plus cette précieuse note, plusieurs feuillets du manuscrit ayant été arrachés. *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Tours*, par M. Dorange, conservateur, p. 103. Tours, 1875.

Digitized by Google

alors il subit une légère modification, non dans sa forme, mais dans son assiette. La basilique ayant été incendiée en 1230 (1), on s'occupa de la rebâtir, et, pour l'asseoir d'une manière plus solide, l'architecte crut devoir établir un énorme massif de maçonnerie qui pût servir de fondation générale à tout le chevet de l'église. Ce massif, d'une épaisseur encore inconnue, et d'une largeur de 19 à 23 mètres, a été mis à nu sur une étendue de plus de cent mètres carrés, dans les fouilles exécutées en 1860 et 1861 ; il s'élève d'environ un mètre au-dessus du niveau de l'église d'Hervé, et s'il eût été prolongé sur toute la longueur de l'abside, il eût fait disparaître sous une masse de béton le lieu sanctifié par la présence des reliques de saint Martin pendant plusieurs siècles. De hautes raisons de piété commandaient de respecter ce lieu vénérable. Aussi le massif a-t-il été disposé sur l'axe même de la basilique, en forme de rond-point dont la ligne semi-circulaire enveloppe l'espace que saint Grégoire de Tours appelait l'*abside du sépulcre*. Immédiatement au-dessus, on releva, au niveau du sol nouveau, et toujours sur une arcade, le sépulcre de saint Martin sous la forme ancienne d'un autel renfermant la châsse.

Cet autel fut ouvert le 1er décembre 1323, au moment où Charles le Bel, avec l'autorisation du pape Jean XXII, fit opérer en sa présence la translation du chef de saint Martin, de la châsse d'argent où il reposait avec le reste du corps (2), dans une châsse d'or fabriquée par des orfèvres parisiens. Un vieux bréviaire de Saint-Martin, copié par Monsnier et Ruinart, nous a conservé un récit contemporain de cette cérémonie. Les ouvriers, munis d'instruments de fer, attaquèrent la

(1) Anno MCCXXX. Hoc anno fuit combustus domnus Martinus. *Chron. Turonense abbreviatum*.

(2) Idem (papa) permittit capitulo ut concedant Carolum regem... transferre caput gloriosissimi Martini de theca argentea in qua præfatum caput cum reliquo corpore custoditur, in vase aureo gemmis decenter ornato in eadem ecclesia venerabiliter conservando. *Lettre du pape Jean XXII*, apud MONSNIER, II, append., CIV.

Digitized by Google

partie postérieure du tombeau sans pouvoir réussir à y pénétrer; ils furent plus heureux sur la face antérieure et parvinrent à ouvrir le sépulcre. On y trouva une châsse d'argent renfermant un cercueil de saule ou d'osier, *cistellam salliceam,* dans lequel saint Perpet avait déposé le corps du saint confesseur. Ouvrant ce cercueil, l'évêque de Chartres mit à découvert le précieux chef avec le reste du corps enveloppé et lié comme celui d'un petit enfant (1), de bandelettes blanches sur lesquelles saint Perpet, dit-on, avait apposé son propre sceau; une cédule y était attachée, portant cette mention : « Ici est le corps du bienheureux Martin, archevêque de Tours. *Hic est corpus B. Martini archiepiscopi Turonensis.* » La tête en fut séparée pour être placée dans le reliquaire d'or, et le reste du corps demeura enfermé dans le tombeau (2).

De ce récit, ou de ces Actes, comme on les appelle, nous pouvons conclure que le tombeau de saint Martin était accessible de tous les côtés, puisqu'on l'attaqua par devant et par derrière, et ces détails conviennent bien à la forme d'un autel ; la maçonnerie en était assez solide pour avoir résisté longtemps aux efforts des ouvriers, *diu ibidem percutientes.* Il n'est question ni de la châsse de laiton, ni de la riche décoration du couvercle; ce silence est parfaitement explicable, car nous n'avons pas sous les yeux un procès-verbal véritable, mais un simple récit, d'ailleurs évidemment remanié, résumant les traits principaux de la cérémonie (3). Malgré

(1) *Ad instar infantuli involutum et ligatum.* M. Quicherat explique ainsi cette phrase : « Le corps était enveloppé dans un suaire, par-dessus equel des bandes d'étoffes blanches avaient été croisées et recroisées. C'était mode d'ensevelissement usité chez les premiers chrétiens ; ce fut aussi la façon d'emmaillotter les nourrissons au moyen âge ; c'est pourquoi l'acte dit que le saint était enveloppé comme un petit enfant. » Gervaise a donc traduit inexactement ce passage, en disant que saint Perpet avait réduit les reliques « à la grandeur du corps d'un enfant. »

(2) Monsnier, p. 258. — Gregor. Turon. Opera, édit. Ruinart, col. 1390; édit. Migne, col. 212-213.

(3) « Ces Actes, dit D. Martène, ne sont autres qu'un légendaire qui contient

Digitized by Google

ces lacunes et quelques réserves qu'il convient de faire, ce récit n'en est pas moins intéressant.

Le texte nous en a été apporté par les leçons du bréviaire de la collégiale, à l'office de la Translation du chef de saint Martin. Un de ces bréviaires manuscrits, exécuté au xve siècle pour un grand-chantre de la basilique qui y est peint avec son bâton et l'habit violet des chanoines de Saint-Martin (1), nous offre une miniature représentant la cérémonie de la translation. D'un côté, le roi et la reine sont à genoux ; de l'autre, l'évêque de Chartres dépose la tête du saint dans le reliquaire d'or ; le tombeau est figuré sous la forme d'un autel carré. Ce dessin, qui a été fait à Tours, est conforme aux textes historiques, au moins dans les traits généraux.

Le chef d'or de saint Martin fut placé dans une petite niche voûtée ouverte dans la muraille de la basilique, niche à laquelle on donna le nom de *Capitolium*, en raison du trésor qu'elle renfermait. Elle était située assez haut, pour échapper aux indiscrétions des visiteurs, et on y accédait par un escalier. En 1512, cet escalier fut reconstruit avec plus d'ampleur, afin de faciliter aux pèlerins l'accès de la sainte relique, et de leur permettre de la vénérer avec moins de fatigue (2).

La translation du chef n'était que le prélude de la translation du corps entier de saint Martin. Les Tourangeaux,

les leçons qui se lisent aux matines de la fête de cette Translation. Nous les trouvons dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Gatien, qui a été autrefois de celle de Saint-Martin, et qui paraît écrit dans ce temps-là même (XIVe siècle). » *Histoire de Marmoutier*, II, 491.

(1) Ms. n° 1023 de la biblioth. municip. de Tours, provenant de Saint-Martin. — Depuis le passage d'Alexandre III à Tours, en 1163, les chanoines de Saint-Martin quittèrent l'habit blanc pour prendre le rouge et le violet, qu'ils conservèrent pendant plusieurs siècles. Gervaise, *Vie de saint Martin*, p. 322.

(2) Anno mdxii, die xxiii aprilis, insuper ordinatum fuit quod scala capitolii seu cameræ capsæ gloriosissimi patroni nostri, per quam ad eamdem capsam fit ascensus, fiat amplior et largior, prout loci aptitudo sustinere poterit, ut facilior fiat ascensus per eamdem. *Fonds Salmon*, II, p. 225.

Digitized by Google

jaloux de posséder de plus près leur puissant protecteur, supplièrent Charles VII de les aider de ses libéralités pour la confection d'une châsse digne des inappréciables restes qu'elle devait contenir. A cet effet, le roi donna trois cents écus d'or auxquels Agnès Sorel en ajouta trois cents autres par son testament; le chapitre, de son côté, s'imposa des sacrifices considérables dans le même but, et le travail fut confié à Jehan Lambert, habile orfèvre de Tours, qui consacra dix années à la confection de ce chef-d'œuvre. Les dimensions en étaient considérables, car on devait y renfermer l'ancienne châsse; dont les chanoines, par une délibération spéciale, avaient fait prendre dans ce but l'exacte mesure (1). Le document qui nous apprend cette circonstance, nous révèle en même temps la forme de la châsse primitive fabriquée par saint Eloi : il l'appelle la *basilique* du corps de saint Martin, sans doute parce qu'elle ressemblait à une église (2). Le 10 mars 1454, le saint corps, toujours enfermé dans sa *basilique*, fut placé en grande pompe dans la nouvelle

(1) Anno MCCCCXLV, die IV januarii. Eadem die domini mei supradicti ad aperiendum capsam beatissimi Martini pro habendo mensuram ad complendum novam quam dominus confessor regis et nonnulli alii compleri prosequuntur, et advisandum de modo quo perficietur et circa hoc invigilandum, dominos subdecanum, cellerarium, elemosinarium, præpositum de Varenna et A. Charrestier commiserunt. — Anno MCCCCXLV, die XIX februarii. Eadem die fuerunt opinionis et ordinaverunt domini commissarii nuper ad faciendum aperiri capsam beatissimi Martini pro habendo mensuram ad faciendam novam deputati, videlicet domini subdecanus, etc., suam commissionem dum opus fuerit exsequantur, et inter miracula dicti beatissimi Martini in eadem capsa descripta, ponatur in uno loco qui adhuc est vacuus, curatio leprosi quam ipse beatissimus Martinus fecit in porta Parisiensi, si placuerit domino confessori domini nostri regis, qui voluntatem optimam habet ad ipsius capsæ perfectionem. *Fonds Salmon*, *Saint-Martin*, III, 80, 81.

(2) Anno MCCCCLIII, die sabbati IX mensis martii, tractantes domini mei præfati de repositione basilicæ corporis gloriosissimi confessoris beati Martin patroni nostri in capsa nova miro opere Dei gratia sculpta, concluserunt basilicam ipsam pretiosissimi corporis in novam capsam die crastina solemnius et devotius quam fieri poterit recondi. *Fonds Salmon*, III, 101.

Digitized by Google

châsse, et celle-ci demeura sur le tombeau, exposée extérieurement à la piété des fidèles. Pour la recevoir, on fit exécuter une large estrade d'argent, au milieu de laquelle on la posa sous le *ciborium*, entourée de six grands reliquaires qui contenaient les corps des saints évêques de Tours, enterrés près de saint Martin, avec les reliques de saint Epain, martyr (1). Un grand nombre de lampes d'argent brûlaient près de ces précieuses dépouilles. Pour les protéger, on les entoura d'abord d'une forte grille de fer, qui rappelait l'antique balustrade de bois mentionnée par saint Grégoire; Louis XI la fit remplacer en 1479 par une grille d'argent que fabriqua Jehan Gallant, orfèvre de Tours (2).

(1) Le manuscrit n° 1021 de la bibliothèque municipale de Tours, nous assigne de la manière suivante, au folio 142, la position relative des sept corps saints :

Eustochius		Briccius
Perpetuus	MARTINUS	Spanus, martyr
Gregorius		Eufronius

Sic sunt corpora horum in ecclesia beatissimi Martini Turonensis ordinata.

(2) « In nomine Domini, amen. Cum pretiosum corpus gloriosissimi confessoris Christi beatissimi Martini,... in veneranda ipsius beatissimi ecclesia Turonis, annis jam clausis plurimis in quadam capsa seu vase reliquiari alio obvolutum argenteo vasculo deaurato quievisset, adeo ut tam præ nimia vasis vetustate quam impretiositate alia multiplici, indecens et indecorum tam insigni et pretiosæ margaritæ redderetur, anno Domini MCCCCXXX... in hanc unanimiter venerabiles et circumspecti viri et DD. decanus, thesaurarius et capitulum ipsius ecclesiæ tunc temporis convenerunt sententiam, ut ipsi gemmæ splendidissimæ nova componeretur theca seu capsa consculperetur prorsus auri fabrica subtilior, et usque amœnitate auri et argenti ac rutilantium hyacintorum ornatior et pulchrior ; quo demum Dei et ipsius domini nostri regis ad effectum perducto auxilio præstantissimo, ut nihil aliud in hac re ulterius nisi de voluntate et ordinatione ejusdem domini nostri regis deponere vasculum ante dictum cum pretiosissimi capitis ejusdem beatissimi dudum transiati amictu auro, hyacinthinis lapillis coruscante, in quemdam confinem locum eis deputatum, donec nova capsa omnino foret erecta e stabilita, permansurum restare videretur. Notum sit universis... quod anno Domini 1453, die vero 3 mensis februarii,... vase illo reliquiari, cujus velamini sidus illud fulgentissimum subjacebat reserato, vasculum argenteum deauratum corpus perglorioso obvolvens primo,

Digitized by Google

L'établissement de l'estrade d'argent sur le tombeau, en 1454, nous indique clairement que la riche décoration de la *freda* avait disparu, soit qu'elle eût été employée à la réédification de la basilique au XIIIe siècle, soit plutôt qu'elle ait été utilisée pour la confection de l'estrade qui devait la remplacer. Quoi qu'il en soit, la nouvelle disposition adoptée pour le saint tombeau lui fit perdre entièrement la physionomie d'un sépulcre pour ne lui laisser que celle d'un autel chargé de reliquaires. Aussi quand le florentin Francesco Florio visita la Touraine sous Louis XI, fut-il vivement frappé de cet aspect, car il ne mentionne que l'autel et les châsses, sans écrire le mot de tombeau (1). De même Thibault Lepleigney n'a pas d'autre impression. « Il faict bon veoir, dit-il, l'autel de la dicte église, tout garny de beaulx reliquaires et richesses ; c'est une chose admirable à veoir (2). » Le vitrail donné à Saint-Martin par Louis XI, et dans lequel ce prince s'était fait représenter à genoux devant

deinde amictum aureum gemmis obsitum lucidissimis quondam translatum ipsius gloriosissimi confessoris caput obumbrantem, sustulerunt, et eis excitandæ devotionis causa astantium oculis parumper exhibitis, demum in quamdam archam trinis clavibus obseratam et interius adornatam aureis texturis, illic donec nova capsa in anterioris exigeretur loco permansura deposuerunt. Vase vero eodem reliquiari denique stabilito et erecto die dominica 10 mensis martii inde sequentis,... theca solita benedictione consecrata, manu eorumdem Antistitum serioso ordine corpus eximium in vas ipsum extitit reconditum et eo vase undique obserato et concluso, clavis tradita fuit custodiæ thesauri ejusdem ecclesiæ committenda.... »

Monsnier ajoute : His sic peractis, et elapsis postmodum mensibus aliquot nova hæc capsa quatuor columnis marmoreis fulcita, collocata fuit in abside sanctæ basilicæ, cincta deinde craticula ferrea quæ tandiu ibidem substitit, donec in argenteam fuerit a rege Ludovico XI mutata anno 1479. MONSNIER, I, 284.

(1) Est præterea post majus altare in præfata ecclesia sanctissimi corpus Martini multa veneratione et pompa locatum, quod complurium et sanctorum reliquiæ comitantur. FRANCISCI FLORII *ad Jacobum Tarlatum epistola, de probatione Turonica,* dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, VII, 98.

(2) THIBAULT LEPLEIGNEY, *La décoration du pays et duché de Touraine*, 1541.

Digitized by Google

le tombeau du saint, reproduisait les traits principaux, sinon les détails de ce monument ; d'après le dessin, d'ailleurs assez grossier, gravé pour l'ouvrage de Gervaise, on reconnaît bien le tombeau en forme d'autel, placé sous le *ciborium;* mais on n'y voit pas les châsses, ou du moins, on n'en voit qu'une seule, celle de saint Martin (1).

Toutes ces richesses ne devaient pas subsister plus d'un siècle. Déjà, en 1522, François Ier avait fait enlever la grille d'argent de Louis XI pour subvenir aux besoins urgents créés par ses guerres et ses prodigalités ruineuses. Mais un malheur plus grand menaçait la basilique. En 1562, les protestants, maîtres du cloître de Saint-Martin et de la collégiale, enlevèrent le *ciborium* ou dôme, l'estrade, les reliquaires, et les firent fondre en lingots. Tout fut dévasté dans la vénérable basilique. Les registres capitulaires nous ont transmis le récit douloureux de ces lamentables évènements. « Non contents, y lisons-nous, des ravages qu'ils avoient commis jusque-là dans l'église Saint-Martin, les huguenots vouloient de plus qu'on abattît l'arche et pilier sur laquelle étoit la châsse de saint Martin, et le chapiteau d'argent qui étoit sur l'arche, les petites orgues, le pulpitre de pierre et les autels. Ils en firent plusieurs fois la demande aux chanoines, qui refusèrent constamment; enfin le consistoire de l'église réformée leur fit signifier d'abattre toutes ces choses ; en conséquence de quoi intervint un ordre le 8e mai d'abattre ce que demandoient les huguenots, ce qu fut exécuté le samedi, 9e mai, en présence des officiers du roi... En laquelle église n'est demeurée aucune chose qui n'ait été rompue et démolie, fors et excepté les chaises du chœur d'icelle, et aussi les verrières et vitres desquelles quelque peu a été rompu (2). » Le tombeau du thaumaturge, objet particulier de la fureur des huguenots, fut donc ren-

(1) Gervaise, *Vie de saint Martin*, pp. 277, 282.

(2) Extrait des registres capitulaires de Saint-Martin, copié par dom Housseau, t. X de sa collection, n° 4320. — Monsnier, ann. 1562.

Digitized by Google

versé, mis en pièces et détruit jusqu'aux fondements, *a fundamento ruptum,* comme l'attestait une inscription posée par les chanoines sur un des piliers du chœur, près de l'emplacement du sépulcre (1).

Pénétrés de douleur à la vue de tant de sacriléges, les chanoines firent entourer d'une grille de fer, en 1577 (2), le lieu où avaient été brûlés les corps saints, et y mirent plusieurs inscriptions commémoratives. L'une d'elles rappelait le souvenir du sarcophage de marbre (3) :

Ossa pii quondam Martini hic sacra fuerunt,
Marmoreo primum condita sarcophago,
Capsa inclusa diu multos venerata per annos;
Impius at flammis hæc dedit hæreticus.

Quand les chanoines purent déblayer les ruines accumulées par cette fureur impie, ils recherchèrent religieusement les moindres débris de leur pieux trésor. Nous le savons par Gervaise, qui écrivait l'histoire de la collégiale d'après les registres capitulaires. « On ramassa, dit-il, les fragments de l'ancien marbre blanc que saint Eufrône d'Autun avoit envoyé à saint Perpet pour le couvrir. Une partie servit au tombeau, et l'autre fut consacrée pour être posée sur le grand autel (4). » « Saint Eufrône, dit aussi Martin Marteau, l'avoit orné (le tombeau) avec grande dévotion du marbre

(1) Sequens epigraphe de mandato capituli confectum et in membrana vitro munita primæ columnæ super altari minori sancti Martini affixa descriptum sic ostendit : « Nomina corporum sanctorum hujus ecclesiæ qui hic sepulta erant : S. Martinus, S. Briccius, S. Spanus, S. Perpetuus, S. Gregorius Turonensis, S. Eustochius, S. Eufronius. Hic in medio illorum erat corpus et sepulcrum dicti beatissimi Martini, quorum venerabiles reliquiæ in capsis existentes ab hæreticis impiissime in hac ecclesia beatissimi Martini fuerunt combustæ, ac sepulcrum beatissimi Martini per eos a fundamento ruptum anno Domini 1562. » Monsnier.

(2) nventaire des titres de la fabrique et des chapelles de Saint-Martin, t. I, 593, aux Archives d'Indre-et-Loire.

(3) Monsnier, ann. 1562.

(4) Gervaise, *Vie de saint Martin*, p. 35

Digitized by Google

qui est sur le sépulcre de cet incomparable prélat ; du marbre, dit-il ailleurs, qui se voit sur son sépulcre (1). »

Cette restauration n'eut lieu que vingt ans après les dévastations des hérétiques. C'est le 10 mai 1579, selon Monsnier citant les registres capitulaires, que le chapitre prit la résolution de relever le tombeau de saint Martin, à cause de la sainteté du lieu que son corps avait occupé (2). Les travaux furent exécutés en 1581-1582, car à cette date on trouve mentionnés les « mémoires de dépenses par le chapitre à la construction du sépulcre de saint Martin, et marchés avec des fondeurs de cuivre, des maçons et menuisiers pour l'achever, avec le dosme ou lanterne qui est au-dessus (3). » Par délibération du 15 mai 1582, il fut arrêté que les six vers suivants, de la composition de M. Papillon, chanoine de cette église, dans lesquels se trouve rappelé le souvenir de l'ancien sarcophage de marbre, seraient gravés sur le nouveau marbre du tombeau de saint Martin :

Ossa pii quondam Martini hic sacra quierunt,
Marmoreo primum condita sarcophago ;
Inclusa hic capsa multos venerata per annos
Excussit flammis impius hæreticus.
Collectos clerus cineres flens condidit urna
Ut de martyrio sit tibi certa fides (4).

Tous ces travaux étaient terminés en 1583, et l'année suivante on plaça les reliques de saint Martin dans le nouveau *ciborium* élevé au-dessus du tombeau (5).

(1) Martin Marteau, *Paradis délicieux*, IIe parterre, ch. 2. — Martin Marteau, *Vie de saint Martin*, ch. 8.

(2) Cum tumulus seu sepulcrum in quo conditum olim fuerat corpus beatissimi Martini, per hæreticos huguenotos anno 1562 fractum in frusta, nondum esset a terra excitatum, statuitur die martis 10 mensis maii ejusdem anni 1579, ipsum ob reverentiam et sanctitatem loci esse humo excitandum, quod perfectum fuit, sicut modo conspicitur, anno 1583. Monsnier, ann. 1583.

(3) Inventaire des titres de la fabrique et des chapelles de Saint-Martin, I, 593, aux Archives d'Indre-et-Loire.

(4) Dom Housseau, XV, folio 309. — *Fonds Salmon*, III, 313.

(5) Quod doma non fuit absolutum, ut et sepulcrum quod nunc conspicitur

Digitized by Google

Le monument fut rétabli, dit Gervaise, « à peu près dans la forme qu'il étoit auparavant, » c'est-à-dire qu'il ressemblait à un autel. La grande dalle de marbre blanc qui le couvrait autrefois n'existant plus dans son intégrité, on dut le recouvrir d'un marbre ordinaire de couleur noire (1), dans lequel on encastra le précieux fragment qui avait échappé aux iconoclastes.

Dom Ruinart, qui vint en Touraine en 1699, au moment où il achevait sa belle édition des Œuvres de Grégoire de Tours, visita curieusement et minutieusement, *minutatim*, toute la basilique, guidé par Gatien Galiczon, chanoine et chantre de Saint-Martin : il nous décrit aussi le tombeau de saint Martin sous la forme d'un autel, et il n'oublie pas de mentionner la pierre provenant de l'ancien sépulcre. Après les ravages des protestants, dit-il, les reliques qu'on avait pu sauver furent déposées sur un autel derrière le maître-autel, à l'endroit où la châsse de saint Martin avait coutume de reposer autrefois, *super altare existens retro majus altare, ubi solebat esse capsa sancti Martini.* On voit encore cet autel, élevé de plusieurs degrés, sous lequel on a placé une pierre du sépulcre de saint Martin, *sub quo positus est lapis sepulcri beati Martini.* Dans les grandes fêtes, le prêtre célébrant va commencer la messe à cet autel, y dit la confession, et après ces paroles : *Oramus te, Domine, per merita sanctorum tuorum, quorum hic reliquiæ habentur,* il baise cette pierre, *illum lapidem osculatur,* puis il monte au maître-autel pour continuer la messe comme à l'ordinaire (2).

La même cérémonie est mentionnée par le P. Martin Marteau et par le chanoine Michel Vincent qui compila, au commencement du XVIIIe siècle, tous les anciens rites de Saint-Martin. Dans les fêtes à sept chandeliers, dit-il, le

e terra excitatum, nonnisi præcedenti anno (1583). MONSNIER, anno 1584.

(1) MARTIN MARTEAU, *Paradis délicieux de la Touraine*, IIe parterre, ch. 2. — *Voyage de Léon Godefroy en Touraine en* 1638, dans les *Mémoires de la Société archéolog.*, IV, p. 180.

(2) *Gregor. Turon. Opera,* édit. Ruinart, col. 1391 ; édit. Migne, col. 214.

Digitized by Google

célébrant, après avoir fait la confession, joint les mains sur le sépulcre, *super sepulcrum*, y récite les oraisons accoutumées, puis baise le sépulcre, *deinde osculatur sepulcrum* (1). Cette pieuse coutume venait de loin, et elle existait au moins dès le XIIe siècle, car elle est indiquée dans le Rituel que Péan Gatineau rédigea pour le chapitre vers l'an 1200 (2). En recueillant pieusement, en 1562, les débris du marbre de saint Eufrône, pour les rétablir sur le nouveau tombeau, les chanoines ne recueillaient pas seulement une précieuse relique, ils voulaient aussi renouer les traditions liturgiques de la vénérable antiquité.

Ce marbre de saint Eufrône, que nous avons vu mentionné par Gervaise, Martin Marteau et Ruinart, comme étant replacé sur le tombeau de saint Martin, est également signalé en 1780 par le chanoine Hervé, que le chapitre avait député à Paris, pour solliciter des secours sur le fonds des économats et des bénéfices royaux, afin de réparer la vieille basilique. Hervé, écrivant à l'évêque d'Autun (3) pour lui demander son appui près de Necker, lui disait : « Lorsqu'au ve siècle, saint Perpet, évêque de Tours, éleva une église magnifique sur le tombeau de saint Martin, un de vos illustres prédécesseurs dans le siège d'Autun, saint Eufrône, fit présent des marbres qui ornoient le tombeau de saint Martin, et la tombe de marbre blanc qui couvre encore ses cendres vénérables, est un don existant d'un saint évêque d'Autun. L'honneur de

(1) MARTIN MARTEAU, *Paradis délicieux de la Touraine*, IIe parterre, ch. 2. — *Ritus in celebratione missæ in festo* VII *candelabrorum* :... Facta confessione celebrans, junctis manibus super sepulcrum, dicit solitas orationes in ascensu altaris : *Aufer a nobis*... et *Oramus te, Domine*,... deinde osculatur sepulcrum. *Liber rituum, officiorum et consuetudinum ecclesiæ beatissimi Martini Turonensis, prout ex diversis collectionibus in unum redegit suppletor* HIC IN LUCE MANET (anagramme de Michel Vincent) ; in-4° de 350 pages, à la bibliothèque du Petit Séminaire de Tours.

(2) *Consuetudines ecclesiæ beati Martini Turonensis*, manuscrit du XIIIe siècle de la biblioth. municip. de Tours.

(3) Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun. Il était chargé de la feuille des bénéfices depuis 1777. *Almanach royal*, 1780.

Digitized by Google

saint Martin et de son église ne sera pas moins cher à un digne successeur de saint Eufrône, et nous le devrons encore à la bienfaisance d'un évêque d'Autun distingué à tous égards dans le clergé de France (1). »

Enfin, nous trouvons un dernier témoignage au sujet du marbre de saint Eufrône à la fin du XVIIIe siècle. Le 2 septembre 1789, quand l'abbé Dufrementel, vicaire général et official du diocèse, fit la reconnaissance des reliques de saint Martin, il constata la présence des deux fragments de marbre signalés par Gervaise. « Nous avons premièrement, dit-il, visité l'autel principal, dans lequel nous n'avons trouvé aucunes reliques; avons seulement remarqué que la table dudit autel, d'une seule pierre, a été encavée en son milieu pour y placer la pierre sacrée que nous avons trouvée saine et entière, et formée d'une partie d'une table de marbre blanc d'Italie, que saint Euphrosne d'Autun avoit envoié à saint Perpet, dont le surplus couvre le tombeau du thaumaturge de la France (2). »

Telle est la série des témoignages qui, depuis l'épitaphe de saint Perpet au Ve siècle, jusqu'à la veille de la Révolution française, nous parlent du marbre de saint Eufrône d'Autun. Saint Grégoire de Tours nous en raconte l'origine; saint Éloi l'orne splendidement aux frais de Dagobert; sous cette forme et sous un nom nouveau, il excite l'admiration de l'auteur du *Livre des miracles*, du chroniqueur des comtes d'Anjou et du moine Jean, des moines de Marmoutier et des chanoines de Saint-Martin; les protestants le brisent en 1562, à la place qu'il n'avait pas cessé d'occuper sur le saint tombeau depuis l'an 470; les chanoines, au témoignage de Martin Marteau, de Gervaise, de Ruinart, d'Hervé et de Dufrementel, en recueillent pieusement les fragments, et en 1793 le marteau révolutionnaire les retrouve toujours à la même

(1) Lettre autographe d'Hervé du 27 octobre 1780. *Fonds Salmon*, IX, 411.

(2) J'ai publié intégralement le procès-verbal de l'abbé Dufrementel dans la *Semaine religieuse du diocèse de Tours*, 13 novembre 1875, p. 496.

Digitized by Google

place et les enveloppe dans une dernière dévastation. Aujourd'hui, ces précieux débris, qui n'ont pas moins de quatorze cents ans, reparaissent providentiellement au jour, pour recevoir de nouveau les témoignages du respect et de la piété des fidèles.

II

DESCRIPTION DES MARBRES DE SAINT EUFRONE

C'est au mois de décembre 1860 qu'on a découvert ces marbres dans les fouilles exécutées au caveau sépulcral de saint Martin. Ils étaient dans le caveau même, englobés avec d'autres fragments de toute espèce dont on avait rempli et maçonné cette cavité pour supporter les maçonneries supérieures faites au moment de la Révolution, après la destruction de la basilique. L'ouvrier en fit l'extraction en présence de M. le comte Pèdre Moisant, de qui j'ai reçu à ce sujet, par écrit, le témoignage le plus formel. Au premier moment, on n'en apprécia pas toute la haute valeur, et on les déposa, avec un certain nombre d'autres objets, dans les armoires du petit musée naissant de Saint-Martin, avec cette mention inscrite sur le catalogue : « N° 36, deux fragments de pierre tombale en marbre trouvés dans la maçonnerie qui remplissait le caveau du tombeau de saint Martin. » C'est là que, mis en éveil par la lecture du procès-verbal de 1789, j'ai eu la joie, le 24 octobre 1873, de les retrouver et de les reconnaître. Le jour même, j'informais verbalement Mgr l'archevêque de Tours de cette précieuse découverte.

Ces deux marbres blancs répondent bien aux indications fournies par Gervaise et par l'abbé Dufrementel.

Le plus petit mesure 24 centimètres de longueur sur environ 17 de largeur ; il est taillé sur trois de ses côtés, mais le quatrième est mutilé. Evidemment, ce n'est qu'un fragment d'un morceau plus considérable, retaillé postérieurement pour être utilisé, car la sculpture dont il est orné est incomplète à ses deux extrémités. On y voit représentée une sorte

Digitized by Google

de fuseau allongé, éveillant l'idée du pied d'un chandelier. Ce morceau offre la figure et presque les dimensions d'une pierre sacrée, et il suffit de prolonger idéalement de quelques centimètres le côté tronqué pour obtenir la dimension convenable. On n'y remarque point de sépulcre destiné à la réception des reliques; mais, comme on le comprendra facilement, cela n'était point nécessaire, puisqu'au XVIe siècle les fragments du sarcophage de saint Martin servaient eux-mêmes à la consécration des autels; aussi Dufrementel n'y trouva-t-il point de reliques. Dans ce débris, je reconnais la pierre sacrée du maître-autel de Saint-Martin.

Le second fragment est plus considérable; il a 50 centimètres de longueur sur 18 de largeur. La sculpture représente une partie de la hampe d'une croix gemmée, brisée aux deux bras, accostée à gauche de la moitié d'un alpha. Ce n'est aussi qu'un fragment retaillé après coup pour recevoir une nouvelle destination, et on voit en dessous l'entaille ménagée dans le marbre pour le crampon de fer du scellement. Dans ce morceau, je vois le fragment qui fut replacé en 1583 sur le nouveau sépulcre de saint Martin.

Je dois insister sur la retaille évidente de ces deux pièces, parce que c'est une preuve que nous n'avons pas sous les yeux des fragments de hasard, mais des débris recueillis avec soin et appropriés à une nouvelle destination, tels qu'ont été les morceaux de marbre signalés par Gervaise et Dufrementel.

Le premier fragment a huit centimètres d'épaisseur, et le second trois ou quatre millimètres de moins; cette différence se retrouve fréquemment dans les dalles brutes ou travaillées d'un seul côté, à cause de l'irrégularité du lit de carrière ; elle pourrait aussi provenir du biseautage des pièces, qui ne nous permet plus d'apprécier exactement leur épaisseur primitive. Cette épaisseur de huit centimètres indique que nous avons ici, non de simples plaques de revêtement, mais bien une dalle massive.

A ma prière, M. Damien, notre habile sculpteur, a exa-

Digitized by Google

miné minutieusement ces marbres, pour me donner un avis technique à leur sujet. Après en avoir enlevé un petit fragment pour mieux juger du grain intérieur dans une cassure récente, il m'a déclaré de la manière la plus affirmative que ce n'est pas du marbre de Carrare, mais un marbre ressemblant beaucoup au Paros par les petites lames cristallines de son grain. Informé qu'il y a aux environs d'Autun une carrière de marbre *à grain de sel*, je me suis empressé de prendre à ce sujet des renseignements précis.

M. Bulliot, président de la Société Eduenne, m'a appris qu'il existe des carrières de marbre blanc à 25 ou 30 kilomètres d'Autun, au pied du mont Beuvray, au village de Champ-Robert, commune de Chiddes, canton de Luzy (Nièvre). Le marbre de Champ-Robert est à gros grains luisants à la cassure. Les Romains l'ont exploité pour les monuments d'Autun et l'ont employé à profusion en tablettes de carrelage, en revêtements d'intérieur, et même en colonnes. On continue à l'exploiter aujourd'hui.

A sa lettre, M. Bulliot a joint une petite caisse contenant divers échantillons de marbre blanc de Champ-Robert, le plus grand nombre provenant des ruines romaines d'Autun, et un autre sortant récemment de la carrière.

J'ai fait comparer les marbres d'Autun avec les marbres de Saint - Martin par deux juges parfaitement compétents, M. Damien, statuaire, et M. Guillet, marbrier à Tours. Ils n'ont pas hésité un seul instant à reconnaître la parfaite similitude des deux marbres. C'est le même aspect, le même grain, la même teinte extérieure jaunâtre pour les fragments antiques ; il est évident que les marbres sortent de la même carrière.

Nous pouvons donc affirmer avec certitude que les fragments de la dalle attribuée à saint Eufrône d'Autun, proviennent des carrières d'Autun. Il y a là, pour la solution de cette question, un élément de plus dont l'importance n'échappera à personne (1).

(1) L'abbé Dufrementel, dans son procès-verbal de 1789, parle de marbre

Digitized by Google

La couleur de nos marbres n'est pas d un blanc pur; la einte en est légèrement jaunâtre à l'intérieur, et grisâtre au dedans.

M. Damien a de plus constaté que le faire des sculptures est absolument le même dans les deux pièces ; c'est le même ciseau, la même main, les mêmes procédés. Le relief, qui est le même de part et d'autre, a été obtenu, non par l'enlèvement complet du champ, mais par voie de biseautage. De ces caractères, M. Damien a cru pouvoir conclure que les deux fragments proviennent d'une même dalle. Cette communauté d'origine ressortira mieux, comme je le dirai plus loin, de la relation des sujets sculptés.

Un troisième fragment de marbre, inscrit au catalogue sous le n° 13, a aussi été trouvé avec les deux premiers dans le caveau de saint Martin. Il mesure 17 centimètres de long sur 15 de large; mais comme il ne présente que 5 centimètres d'épaisseur, il n'a pas dû faire partie de la même dalle que les précédents. Il représente une sorte de roue, à faisceaux de rayons courbes, d'un diamètre de 14 centimètres. M. Damien y a reconnu absolument le même marbre, le même faire, le même relief que dans les deux autres fragments. Je dois ajouter que ce morceau n'a pas été retaillé, après sa fracture, pour une nouvelle destination, et que sa forme actuelle est celle que lui a donnée le hasard du choc. Serait-ce un fragment du sarcophage de saint Martin ?

Je joins ici le dessin des trois marbres, afin que le lecteur puisse suppléer, par un simple coup d'œil, à ce que cette description aurait d'obscur ou d'incomplet.

III

CARACTÈRES ARCHÉOLOGIQUES DES MARBRES

Au premier aspect, je fus vivement frappé du caractère

blanc d'*Italie*. Mais l'abbé Dufrementel n'était pas compétent en ces matières; il est d'ailleurs difficile de juger de la nature d'un marbre aussi ancien, ex aminer le grain d'une cassure récente.

Digitized by Google

antique de ces marbres, et en comparant ces sculptures avec celles que j'ai étudiées dans mes nombreux voyages, notamment à Rome, et dans les ouvrages d'archéologie, j'eus aussitôt la conviction scientifique que je tenais entre les mains de précieux débris de l'antiquité chrétienne. Ces débris répondant aux indications que nous ont laissées Gervaise et Dufrementel sur les fragments de la dalle de saint Eufrône, et se rapportant d'ailleurs au ve siècle par leur style, il n'est point téméraire d'affirmer que nous possédons encore des fragments du couvercle du tombeau primitif de saint Martin.

En effet, la croix sculptée sur le grand fragment ressemble tout à fait aux anciens types du signe sacré de notre rédemption. C'est une croix bordée de perles et *gemmée*, c'est-à-dire couverte de pierres précieuses. Comme d'après M. de Caumont, « tous les sujets représentés sur les sarcophages sont analogues à ceux qui se trouvaient en bas-relief ou en peinture dans les catacombes de Rome (1) », je cherchai aussitôt des points de comparaison dans le magnifique ouvrage des *Catacombes de Rome* publié par M. Louis Perret, sous les auspices du gouvernement et sous la direction d'une commission de membres de l'Institut. La planche 57 du tome III, qui représente une croix peinte dans le baptistère de la catacombe de Saint-Pontien (peinture que Séroux d'Agincourt range dans la série de celles du vi^e au viiie siècle), me fournit un dessin de croix, absolument semblable à celui du marbre de Tours. Au baptistère de Saint-Pontien comme à Tours, l'entrecroisement est occupé par une gemme ronde entourée de perles; les bras et le fût de la croix sont aussi chargés de pierres précieuses, alternativement carrées et ovales ou rondes, séparées chacune par deux perles. La ressemblance est parfaite, sauf que la bordure de perles de nos marbres ne se retrouve pas dans la fresque de Saint-Pontien ; mais comme d'ailleurs les perles abondent dans la dite fresque et dans les autres dessins des catacombes, cette différence est insigni-

(1) *Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie.*

Digitized by Google

fiante. De plus, au baptistère de Saint-Pontien, les bras de la croix supportent deux chandeliers lumineux, au-dessous desquels pendent à des chaînettes, à gauche un alpha, et à droite un oméga. A Tours, la petite pièce nous donne l'image tronquée d'un candélabre, et une portion de l'alpha se retrouve à gauche de la hampe de la croix. Les deux dessins de Rome et de Tours appartiennent donc évidemment à la même inspiration, au même style, et la similitude est si frappante, que l'un semble la copie de l'autre. Je suis donc autorisé à affirmer que les marbres de Tours sont antiques.

Mais mon sentiment n'est point une autorité, surtout pour des objets aussi rares et aussi anciens, et j'ai pensé à consulter les trois plus grandes autorités en ces matières, MM. Edm. Le Blant, J. Quicherat et de Rossi, en leur envoyant la photographie de nos marbres. Voici les réponses que ces savants illustres ont bien voulu me transmettre.

M. Edm. Le Blant, membre de l'Institut, a publié un ouvrage magistral sur les marbres chrétiens de la Gaule, et a édité toutes les inscriptions qu'ils nous ont apportées. Mieux que personne en France, il peut donc juger du caractère et de l'antiquité des précieux débris retrouvés dans le caveau sépulcral de saint Martin, ses études spéciales ayant fait passer sous ses yeux tous les monuments de ce genre que la France possède. Il m'écrivait à la date du 7 novembre 1875 :

« Monsieur l'abbé, c'est avec un vif intérêt que j'ai reçu votre communication. Il ne m'appartient pas de décider sur la question du lieu d'où proviennent les fragments dont vous m'envoyez la photographie. C'est à vous de nous instruire sur ce point si important, en présence du renseignement que nous a transmis l'abbé Gervaise. En ce qui touche l'âge du marbre, je ne puis que me ranger à votre sentiment. Il s'agit là évidemment d'une hampe de croix gemmée et accostée de l'A et de l'Ω. Puisque d'après les indications que vous avez recueillies, les deux fragments proviennent d'une même dalle, vous êtes, je crois, bien inspiré en recon-

Digitized by Google

naissant dans l'espèce de fuseau sculpté sur la plus petite pièce, le corps d'un flambeau qui aurait été posé sur l'un des bras de la croix. La comparaison avec la fresque reproduite par M. Perret, me paraît excellente. Si vous jugez à propos de faire connaître à l'Institut la découverte dont vous avez bien voulu m'entretenir, je me tiens à votre disposition. »

Je profitai sans retard de cette offre bienveillante, et je priai M. Le Blant de vouloir bien être mon interprète près de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Le 13 novembre, le savant académicien m'écrivait de nouveau :

« Monsieur l'abbé, j'ai communiqué hier à l'Académie des Inscriptions l'intéressante découverte dont vous avez bien voulu m'entretenir. Vous en trouverez le compte-rendu dans l'*Officiel* de mardi matin. Il sera reproduit dans le *Temps*, les *Débats*, le *Moniteur* et quelques autres journaux. Les rédacteurs de la *Revue archéologique* m'ont demandé à l'insérer avec un bois représentant les trois pièces retrouvées, et je n'ai pas cru devoir refuser cette autorisation, pensant qu'il était bon que votre précieuse découverte fût connue dans le monde savant (1). »

Quelques jours plus tard, l'*Officiel* m'apportait la note annoncée. Après avoir fait un bref historique de la question, et décrit les marbres de Tours, M. Edm. Le Blant conclut en disant : « J'ajouterai que le style de la sculpture nous reporte exactement au temps où saint Eufrône envoya le marbre destiné à couvrir le tombeau de saint Martin, et que, retrouvées dans les conditions signalées, ces pièces me semblent être les mêmes que celles dont parlent les registres capitulaires et le procès-verbal de 1789 (2). »

(1) La note de M. Edm. Le Blant a été en effet publiée sous sa signature et sous ce titre, *Le tombeau de saint Martin*, dans la *Revue archéologique*, février 1876, p. 111. La *Civiltà cattolica* de Rome (9e série, t. IX, p. 710), a analysé cette note et en a adopté les conclusions ; ce résumé est du savant P. Garrucci, S. J., si compétent en archéologie chrétienne.

(2) *Journal officiel* du 16 novembre 1875. Académie des inscriptions éance du 12 novembre. — *Semaine religieuse de Tours*, n° du 20 novembre.

Digitized by Google

M. J. Quicherat, directeur de l'École des Chartes, devait aussi avoir la parole sur cette question. Outre que ce savant est un des archéologues les plus éminents de France, il a tenté une restauration de la basilique de saint Perpet, et les études spéciales qu'il a faites sur ce point ne permettaient pas de négliger son avis. Voici ce qu'il m'écrivait le 5 novembre 1875 :

« Monsieur, en voyant les sujets et le style des sculptures dont vous m'avez envoyé la photographie, je n'hésite pas à y voir des ouvrages de l'antiquité chrétienne. Je pense comme vous, vu l'endroit où ils ont été trouvés, qu'ils ne peuvent provenir que de la basilique de Perpétue; et enfin, de ce qu'ils ont été conservés après la destruction de la basilique, il n'y a rien que de légitime à admettre qu'ils proviennent du mausolée de saint Martin. Mais leur forme ne me permet pas de reconnaître en eux des fragments du morceau de marbre qui fut envoyé à Tours par l'évêque Euphrône. Ce morceau, qui recouvrait la totalité du monument, devait avoir une épaisseur proportionnée à ses dimensions en longueur et en largeur. C'était une dalle épaisse. Or les pièces que vous me montrez ne présentent pas plus d'épaisseur que n'ont dû en avoir des plaques de revêtement.

» L'épaisseur différente du fragment orné d'une roue s'expliquerait, dans ma pensée, par le fait que ce morceau décorait une autre partie du monument. Quant à la pièce cambrée sur un de ses côtés, je la considère comme un acrotère qui garnissait l'extrémité d'un fronton; il résulte pour moi de l'épaisseur, qu'acrotère et fronton n'étaient aussi que de la découpure destinée à être plaquée.

» Pour le moment, Monsieur, je ne saurais vous en dire davantage. Si vous le trouvez bon, je communiquerai votre photographie à mes collègues de la *Société des Antiquaires de France*, et dans le cas où elle suggérerait quelque nouvelle conjecture, je m'empresserais de vous en faire part. »

J'ai déjà indiqué les raisons qui m'empêchent d'admettre le petit édicule, long de dix pieds et large de cinq, dans lequel

Digitized by Google

aurait été caché, selon M. Quicherat, le sarcophage de saint Martin, saint Grégoire de Tours n'ayant pas dit un seul mot relatif à cette cellule, et le texte du faux Héberne devant être écarté comme celui d'un imposteur. La photographie ne lui ayant donné qu'une idée inexacte de l'épaisseur et de la forme des tranches du marbre, j'ai annoncé à mon éminent correspondant que l'épaisseur des fragments (huit centimètres) repoussait l'idée d'une simple plaque de revêtement, que l'irrégularité des contours du fragment à la roue annonçait évidemment le produit d'un choc accidentel ou malveillant, et enfin que nos marbres provenaient des carrières d'Autun. M. Quicherat m'a répondu le 6 janvier 1876 :

« Monsieur, du moment que les morceaux de marbre dont vous m'avez envoyé la représentation ont une épaisseur de huit centimètres, je m'empresse de reconnaître qu'ils n'ont pas pu servir comme plaques de revêtement. Cette circonstance, jointe à ce que le marbre, au lieu d'être du Paros, est tout simplement du Morvan, change du tout au tout la question. Je ne vois plus autre chose dans ces fragments que les débris d'un sarcophage que le style de ses ornements, comparés avec leurs analogues, obligerait de rapporter au VIIe siècle.

» Quant au morceau sur lequel est figurée cette tige que vous jugez être celle d'un candélabre, il est de toute impossibilité que sa forme soit le résultat d'une cassure accidentelle. La contexture du marbre blanc ne comporte pas de cassures en rond. Le contour de votre morceau est régulier, quoique l'ouvrage puisse n'être qu'à l'état d'ébauche. C'est un quart de cercle, et il n'a été obtenu qu'au moyen d'une taille, ou, si vous voulez, d'une retaille ; car je ne prétends pas que la forme de l'objet soit celle qu'il avait primitivement (1). »

Après un passage relatif à la prétendue distinction faite

(1) Je ferai remarquer que tous ces jugements, formulés d'après la notion très imparfaite que donnent les photographies, tombent absolument devant l'examen matériel des objets.

Digitized by Google

par Grégoire de Tours entre le *tumulus* et le *sepulcrum* (passage que j'ai cité plus haut), M. Quicherat ajoute en terminant : « Mon opinion, dans tous les cas, est que vos fragments de marbre ne peuvent pas être considérés comme des débris du sarcophage primitif de saint Martin, ni comme des morceaux de la dalle colossale envoyée d'Autun pour couvrir le *sepulcrum*. »

Il m'est impossible d'accepter le nouveau sentiment formulé ici par le savant professeur, et je ne crois pas que l'épaisseur ou la provenance des marbres puisse « changer du tout au tout la question. » L'épaisseur dépend de la destination de l'objet, et ne saurait constituer un caractère archéologique; la provenance n'indique point non plus le VIIe siècle, puisque les Romains, au témoignage de M. Bulliot et au témoignage des monuments eux-mêmes, employaient le marbre d'Autun; enfin, les caractères des sculptures sont rapportés par de bons juges au Ve siècle. M. Quicherat avait d'abord partagé lui-même cette opinion, qu'il abandonne aujourd'hui par des raisons dont je ne saisis pas l'importance, et il n'avait pas hésité à voir dans nos marbres « des ouvrages de l'antiquité chrétienne, provenant de la basilique de Perpétue et du mausolée de saint Martin. » Le sentiment de M. Quicherat se trouve donc annulé par cette contradiction manifeste.

M. le commandeur J.-B. de Rossi, dont il serait superflu de faire ici l'éloge, a aussi été consulté par moi sur le même sujet. Dans un premier billet, adressé le 11 novembre 1875 à M. l'abbé Denéchau, l'illustre explorateur des catacombes de Rome écrivait : « Je vous prie de dire à M. l'abbé Chevalier que j'étudie la question qu'il a bien voulu me proposer, et que je lui donnerai bientôt une réponse que je prévois très favorable à sa conjecture pleine de probabilité et presque de certitude morale. »

Depuis, M. de Rossi, à la date du 10 décembre, m'a adressé le jugement suivant :

« Monsieur, l'occupation extraordinaire que me donne en

Digitized by Google

ce moment le troisième volume de la *Roma sotterranea* sous presse, et plus encore le désir de mûrir la réponse à l'importante question que vous me faites l'honneur de me proposer, m'ont conseillé à la retarder jusqu'à ce jour.

» La question est en effet difficile à résoudre d'une manière absolue. Si nous avions un indice quelconque historique du genre d'ornementation de la pierre du tombeau de saint Martin, la réponse à la question serait bien facilitée.

» Mais, puisque là-dessus tous les renseignements antérieurs sont muets, les points à discuter me semblent être réduits aux deux suivants :

» 1° Les circonstances du lieu et des dimensions remarquées dans les fragments de la pierre en question, suffisent-elles pour identifier ces fragments avec ceux du tombeau de saint Martin mentionnés en 1699 et 1789 ? — 2° Les restes d'ornementation sculptée conviennent-ils à l'époque de saint Perpet, vers l'an 470 ?

» Le premier point ne peut pas être jugé à Rome. Vous, Monsieur, et vos savants collègues, qui connaissez les moindres détails de la topographie et des vestiges du sanctuaire de Saint-Martin, vous êtes seuls juges compétents en cette matière.

» Quant au second point, je ne décline pas la responsabilité d'émettre une opinion quelconque. La croix *gemmée* a été en usage dès le IVe siècle. Le style de la croix gemmée dont vous m'avez envoyé une photographie, peut très bien convenir au Ve siècle ou au VIe. A cette époque, les pierres tombales ornées d'une grande croix dans toute la longueur de la dalle funéraire étaient tellement en usage, que l'on a même plus d'une fois gravé l'inscription tout le long des bras et du fût de la croix; en un mot, on a fait des épitaphes cruciformes. Les lettres A Ω pendant des bras latéraux de la croix ou du monogramme cruciforme, sont aussi d'un usage très commun au Ve siècle et au VIe. J'hésite à en dire autant des chandeliers sur les deux bras de la croix. La peinture du cimetière de Saint-Pontien est bien postérieure au Ve

Digitized by Google

et au VIe siècle. Je n'ai pas sous les yeux une collection complète de dessins de toutes les croix peintes ou sculptées du Ve siècle et des suivants. Dans mes souvenirs et dans mes notes, j'ai en vain cherché un exemple certain de candélabres dans la position susdite sur les monuments du Ve siècle. Cela pourtant ne doit pas vous sembler une difficulté insurmontable. D'abord, il est très possible que l'exemple qui échappe en ce moment à mes souvenirs existe réellement, et vous soit suggéré par un autre savant. En second lieu, je ne vois pas pourquoi les candélabres sur les bras de la croix n'auraient pas pu être représentés au Ve siècle.

» En somme, je conclus que, si les indices topographiques et historiques vous portent à considérer les fragments en question comme appartenant à la pierre tombale de saint Martin, placée vers l'an 470, l'examen archéologique et artistique ne peut pas contredire ce jugement; au contraire, il peut le favoriser.

» Pardonnez, Monsieur, la forme un peu hésitante de cette réponse, faute de recherches et de renseignements plus complets. Mais je ne pourrais pas faire mieux en ce moment de grande préoccupation pour moi, et dans l'état actuel de mes notes sur les monuments iconographiques postérieurs aux quatre premiers siècles. »

J'ai soumis à M. Le Blant les doutes exprimés par M. de Rossi au sujet de l'âge des candélabres de la croix, et je lui ai demandé s'il connaissait quelque monument de ce genre appartenant incontestablement au Ve siècle. M. Le Blant m'a répondu le 28 décembre 1875 :

» Monsieur l'abbé, je ne crois pas que les monuments aujourd'hui connus puissent fournir un autre type de croix illuminée que la fresque donnée par Perret, et, soit dit en passant, avec peu de fidélité. Mais, à défaut de marbres ou de peintures, les textes abondent ici.

» Le premier que je sache est celui de Socrate (*Hist. eccl.*, VI, 8) qui décrit une procession faite en 398, d'après le calcul de Tillemont, et où furent portées des croix sur les-

Digitized by Google

quelles des cierges étaient posés : *cruces argenteæ quæ cereas faces gestabant.* Le même fait est raconté par Sozomène (*Hist. eccl.*, VIII, 8) : *crucium argentea signa sub cereis ardentibus eos præcedebant.*

» Vient ensuite Grégoire de Tours, parlant d'une procession faite en 546, suivant Ruinart : *Accensisque super cruces cereis atque ceroferalibus, dant voces in canticis, circumeunt urbem cum vicis.* (*De Gloria confess.*, cap. 79). Il s'agit peut-être aussi de cierges éclairant les croix dans le passage (*Ibid.*, 20) où il est dit : *radiantibus cereis crucibusque* (1).

» Codinus parle de croix illuminée, mais d'autre sorte, dans ces mots empruntés par Goar (*Euchologium*, p. 15), à un manuscrit de la bibliothèque nationale : *Pendebat ambonis crux,... totaque lucernis et gemmis respersa erat.*

» Vous voyez qu'à défaut de monuments, les textes ne manquent pas ici depuis la fin du IVe siècle jusqu'au VIe. Reste à savoir si la sorte de fuseau que porte votre fragment est bien, comme il paraît probable, le corps d'un candélabre. »

Cette lettre, communiquée à M. de Rossi, a amené aussitôt la réponse suivante, datée de Rome, le 12 janvier 1876 :

« Monsieur, je viens de lire votre intéressante lettre du 10, et je réponds à l'instant même. Vous avez été bien inspiré en interrogeant M. Le Blant, dont j'apprécie tant le savoir et la juste critique. Les textes qu'il vous a cités sont inattaquables, et il me paraît bien établi que les chandeliers sur les bras de la croix, malgré leur nouveauté sur un monument du Ve ou du VIe siècle, ne font pas de difficulté ni de contradiction à vos preuves en faveur de la tradition relative à la pierre tombale de saint Martin.

(1) Du premier passage emprunté à Grégoire de Tours, le docte Ménard, dans ses notes sur le Sacramentaire de saint Grégoire, p. 202, infère que c'était autrefois la coutume de porter des cierges allumés sur les croix dans les processions publiques, et il prouve, par les textes de Socrate et de Sozomène, que cet usage avait été établi par saint Jean Chrysostome. (Note de Ruinart au chap. 79 de la *Gloire des confesseurs*).

Digitized by Google

» Ce peu de lignes, écrites en toute hâte, suffiront, je l'espère, au but que vous vous proposez. »

Telles sont les réponses faites par mes éminents correspondants aux questions que je leur ai posées. M. Quicherat, après avoir reconnu dans nos marbres un débris du ve siècle provenant du mausolée de saint Martin, s'est ensuite rétracté, mais sans apporter de raisons sérieuses à l'appui de son nouveau sentiment. MM. Le Blant et de Rossi, dont la haute compétence en ces questions spéciales est connue du monde entier, n'hésitent pas à voir dans les marbres de Tours des monuments de l'antiquité chrétienne, dont les caractères accusent le ve siècle, provenant très probablement du sépulcre primitif de saint Martin; la seule objection émise par M. de Rossi a été victorieusement levée par M. Le Blant, et l'illustre archéologue romain s'est empressé de le reconnaître. L'archéologie seule ne saurait aller plus loin, et en se bornant à ses seules lumières, on ne serait point autorisé à affirmer que nous avons ici des fragments du tombeau de saint Martin plutôt que du tombeau de quelque personnage du ve ou du vi^e siècle.

Mais, là où l'archéologie s'arrête, l'histoire et la tradition interviennent; et, en lisant les textes de Gervaise et de Dufrementel, en considérant la forme et la retaille de nos marbres, et le lieu où ils ont été trouvés, on n'est point trop téméraire en affirmant que ce sont les débris de la dalle de saint Martin. L'archéologie, loin de repousser ces conclusions, ne peut, dit M. de Rossi, que les favoriser.

IV

RESTITUTION DE LA DALLE FUNÉRAIRE

L'étude des marbres de Tours serait incomplète, si je n'essayais de reconstituer la dalle de saint Martin. Cette épreuve est indispensable pour juger du mérite de la conjecture qui, dans ces débris, reconnaît les fragments d'une dalle funéraire. Si, en effet, la conjecture est juste, tous les

Digitized by Google

éléments donnés s'agenceront dans des proportions harmonieuses; si, au contraire, la conjecture n'est pas juste, nous en serons immédiatement avertis par la disproportion des lignes.

Deux architectes ont tenté cette restitution de la dalle, en prenant pour type la croix du cimetière de Saint-Pontien. Tous deux, à ma prière, ont fait entrer dans leur projet, à simple titre de motif décoratif, le troisième fragment de marbre, représentant une roue à rayons courbes, quoiqu'il soit à peu près certain que ce fragment, en raison de sa moindre épaisseur (cinq centimètres), n'a jamais fait partie de la dalle. Les deux artistes ayant travaillé sans se concerter, nous avons deux solutions différentes de la question.

Le premier dessin, fait à demi-grandeur d'exécution par M. Baillargé, représente une dalle rectangulaire de 1m 90 de longueur sur 0m 94 de large, portant la croix gemmée, avec l'A et l'Ω et les candélabres. La roue à rayons courbes et le monogramme du Christ forment les motifs de décoration des angles. M. Baillargé, guidé par une indication donnée par le fragment de la roue, a cru devoir encadrer chacun de ces quatre motifs, et créer ainsi une seconde ligne d'encadrement à la dalle, de manière à introduire une inscription dans cet espace. Mais cette disposition a entraîné un inconvénient en forçant le dessinateur à appuyer sur cette ligne les quatre membres de la croix : il en résulte que les bras sont un peu courts et la tête un peu longue. Malgré ce léger défaut de proportion, on sent que nous touchons à la solution du problème.

Le projet de M. Ch. Guérin, exécuté à l'échelle de 0m 20 pour mètre (cinquième de l'exécution), me paraît avoir complètement résolu la question. La dalle a 2m 05 de longueur sur une largeur moyenne de 0m 75 ; elle est moins large aux pieds qu'à la tête, forme préférable à la forme rectangulaire, parce qu'elle est plus rationnelle et qu'elle éveille immédiatement l'idée d'un sarcophage. Nous avons toujours la croix gemmée, avec l'A et l'Ω et les candélabres; mais, par une heureuse

Digitized by Google

disposition, M. Guérin a introduit à la tête de sa dalle divers motifs d'ornementation antique, et a ménagé une place pour les quatre vers de l'inscription funéraire de saint Martin, ce qui lui permet de donner à la croix des proportions irréprochables. Cette disposition n'a rien de fantaisiste ; elle est empruntée à des monuments funéraires du même âge. On peut donc affirmer que l'on ne s'est point égaré en voyant dans les marbres de Tours des fragments d'une dalle funéraire, puisque ces fragments, traités par le dessin, s'enchâssent parfaitement dans cette conception.

On en aura une démonstration matérielle si ces fragments sont enchâssés réellement à leur place dans une dalle de stuc ou de marbre qui reproduise exactement le projet de restitution.

V

CONCLUSIONS

Je m'arrête ici pour résumer en quelques lignes les conclusions qui découlent de cette étude.

Nous possédons les deux fragments de marbre blanc signalés par Gervaise et Dufrementel, comme étant les fragments de la dalle funéraire envoyée au tombeau de saint Martin par saint Eufrône d'Autun ; leur forme actuelle, leur retaille évidente, le lieu où ils ont été trouvés, tout concorde avec les indications de l'histoire et de la tradition. Les plus hautes autorités en archéologie n'y contredisent point, et reconnaissent dans nos marbres des monuments du ve siècle. De plus, nos marbres sont bien des marbres des carrières d'Autun, circonstance qui vient confirmer et fortifier la conjecture émise. Enfin, deux architectes, avec leur habile crayon, nous démontrent toute la vraisemblance de cette conjecture, en réalisant sous nos yeux, avec ces fragments, une restitution heureusement proportionnée de la dalle funéraire.

Sans doute, ce n'est point là une démonstration absolue;

Digitized by Google

mais nous n'aurons jamais une démonstration de ce genre en cette matière, puisque nous ne savons rien de l'ornementation du tombeau de saint Martin. Du moins, je crois avoir donné à mon hypothèse le plus haut degré possible de probabilité, une de ces probabilités qui entraînent la certitude morale et qui permettent d'agir en conséquence sans témérité.

Tours, le 1er avril 1876.

Le présent mémoire a été soumis par Mgr l'archevêque de Tours à une commission de six membres, savoir : MM. Denéchau, vicaire-général, aujourd'hui évêque de Tulle, président; l'abbé Janvier, doyen du chapitre; G. Guérin, architecte diocésain; Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire; Ratel, ingénieur ; et Ferré (Armand), aussi ingénieur. Après plusieurs délibérations, la commission, à l'unanimité de ses membres, moins un (M. Grandmaison), arrêta son sentiment de la manière suivante dans un procès-verbal signé le 12 mars 1877 : « La commission croit pouvoir adopter la conclusion formulée par M. l'abbé Chevalier, à savoir que *les deux fragments de marbre trouvés en* 1860 *dans le caveau sépulcral de saint Martin sont*, TRÈS PROBABLEMENT, *des débris du marbre envoyé à Tours vers l'an* 470 *par saint Eufrône d'Autun, pour couvrir le tombeau de saint Martin.* Cette opinion lui paraît présenter le plus haut degré possible de probabilité, une de ces probabilités qui entraînent « presque la certitude morale, » suivant les expressions de M. de Rossi (1). »

Adoptant à son tour les conclusions de la commission, Mgr l'archevêque ordonna d'enchâsser dans le stuc les deux fragments en question, en complétant par la gravure du stuc

(1) Le procès-verbal de la commission a été publié dans la *Semaine religieuse de Tours*, n° du 3 novembre 1877.

Digitized by Google

le sujet si nettement indiqué dans les sculptures du marbre, c'est-à-dire une croix gemmée accostée de l'A et de l'Ω, et supportant deux candélabres sur ses bras ; les dimensions de la dalle sont demeurées indécises, les fouilles futures devant peut-être fournir un jour le moyen de la compléter réellement. Cette dalle, ainsi restaurée, a été encastrée dans la muraille près du tombeau de saint Martin, pour y recevoir de nouveau les hommages des fidèles ; une inscription leur indique les motifs de haute probabilité qui justifient les marques de leur piété.

En terminant ce long mémoire, qu'il me soit permis de me féliciter d'avoir inauguré, par une découverte aussi importante, les fonctions d'historiographe du diocèse de Tours, et d'avoir ainsi placé mes travaux, dès le début, sous la protection de saint Martin.

Digitized by Google

UN PSAUTIER DE SAINT LOUIS

ET DE LA REINE INGEBURGE.

Trois psautiers, magnifiques manuscrits, sont signalés comme ayant appartenu au roi saint Louis.

L'un deux est à la bibliothèque de l'Arsenal ; nous ne nous en occuperons pas.

Les deux autres ont été inscrits sur l'inventaire des meubles du roi Charles V, rédigé en 1380, en ces termes :

« Item, ung gros psautier, nommé le psautier de sainct Loys, très richement enluminé d'or et ystorié d'anciens ymages ; et se comance le second fueillet : *cum exarcerit*. Et le dict psautier, se fermant à deux fermouers d'or, niéllés à fleurs de liz, pendans à deux laz de soye et à deux gros boutons de perles et une pipe d'or. »

« Item ung autre psautier, mendre, qui fut aussi à Monseigneur saint Loys, très bien escript et noblement enluminé, et a grand quantité d'ystoires au commancement du dict livre, et se commance le second feuillet ; *vas figuli* Ouquel a deux petits fermouers d'or plaz, l'un émaillé de France et l'autre d'Évreux, a une pipe ou il a un très groos ballay et quatre grosses perles (1).

Disons de suite que ce dernier est conservé à la bibliothèque nationale, sous le n° 10,525 du fonds latin ; il a figuré au musée des souverains, pendant le règne de Napoléon III,

(1) Ces deux articles ont été publiés, d'après le manuscrit français, 2705, de la Bibliothèque nationale, dans l'*Inventaire du catalogue des livres de l'ancienne Bibliothèque du Louvre*, p. 205, art. 1207 et 1208.
(*Note de M. Léopold Delisle.*)

Digitized by Google

avec celui de l'arsenal, tous deux sont aujourd'hui retournés à leur bibliothèque respective.

Quant au premier psautier, le seul dont nous nous occupons ici, il existait parmi le mobilier de la couronne, conservé au château de Vincennes, où l'inventaire des joyaux, dressé en 1418, le mentionne dans les mêmes termes que celui de 1380. Mais, deux ans après, en 1420, sa disparition fut constatée dans un nouvel inventaire.—A cette époque les Anglais étaient maîtres de Paris, d'où ils ne furent chassés qu'en 1435, par le connétable de Richemont...!

Deux siècles plus tard, le psautier se trouvait en Angleterre, à la bibliothèque royale de saint-James, où l'ambassadeur de France, marquis de Fontaine-Mareuil, le vit, et, après son retour, raconta le fait devant un membre de la famille de Mesmes. Cette famille se rappelant, ou croyant se rappeler qu'un de ses ancêtres avait été chapelain du saint roi, fit de pressantes démarches pour obtenir ce livre. Elle l'obtint, en effet, et Henri de Mesmes, président à mortier au Parlement de Paris, le reçut des mains de M. de Bellièvre, nouvel ambassadeur, en 1649.

L'ancienne reliure, ornée de fermoirs et de boutons d'or et de perles avait disparu en raison sans doute de sa richesse plus que de sa vétusté, et une reliure nouvelle, en style dix-septième siècle, la remplace, renfermant, sous sa première garde plusieurs feuillets, en papier et non en parchemin, qui furent couverts d'attestations formant un veritable roman, car il est impossible de les concilier avec les faits si positifs des inventaires de 1380, 1418, et 1420.

D'après ce roman, le livre aurait été donné par saint Louis mourant, à son chapelain Guillaume de Mesmes; celui-ci l'aurait légué à son neveu, Renaud de Mesmes, qui l'aurait donné au couvent des Cordeliers de Paris, pour obtenir la sépulture en leur église. Ce couvent, dans un besoin d'argent, l'aurait vendu à la reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois. Jean de Thoulongeon l'achète d'un revendeur de livres, au Palais, et le donne à sa mère, Jeanne

Digitized by Google

de Châlons; de là, il passa à Guillaume Borellier, qui le donna au seigneur d'Autume, chancelier du duc de Bourgogne. Puis la dame d'Autume, devenue veuve, en fait présent à Charles le Téméraire, qui est cencé l'avoir laissé à sa fille, Marie de Bourgogne, épouse de Maximilien d'Autriche, et mère de Charles-Quint. Le fils de Charles-Quint, Philippe II, roi d'Espagne, l'aurait mis dans la corbeille de sa fiancée, Marie Tudor, reine d'Angleterre. Voilà par quelles série d'aventures, le psautier aurait passé de saint Louis à la bibliothèque royale d'Angleterre.

Mais en présence des trois actes, cités de 1380, de 1418 et 1420, la Commission de la bibliothèque nationale, a rejeté cette histoire, qui n'aurait, d'ailleurs; pu trouver place en tête du volume si des feuillets adventices n'y eussent été intercalés à la faveur de reliure, faite après 1649.

Quoiqu'il en soit, de l'une ou de l'autre version, le précieux volume est resté dans la famille de Mesmes. jusqu'à son dernier représentant, décédé, le 14 juillet 1812, au château de la chaussée de Bougival, près Saint-Germain en-Laye, M. Albert Paul de Mesmes légua le psautier de saint Louis, à son ami Anne-Jacques-Ladislas de Chastenet, comte de Puységur. Ce leg a été attesté, le 28 février 1837, par Champion, notaire à Paris et par le duc de Laras, qui tous deux ont déclaré avoir une parfaite connaissance que ce livre a été remis à M. le comte de Puységur comme il est dit ci-dessus.

Le comte de Puységur est décédé à Tours, le 2 mai 1844; il a légué le volume, avec le reste de son mobilier, à sa veuve née Appolline de Charitte. Madame la comtesse de Puységur a eu la gracieuseté de me permettre de présenter une description de son riche volume à la deuxième réunion des sociétés savantes, convoquée par le ministre de l'instruction publique, M. Rouland, à la Sorbonne, au mois d'avril 1863. L'assemblée, présidée, ce jour-là par M. Amédée Thierry, fut impressionnée de cette description (1).

(1) Ce rapport est inséré au volume des *Mémoires lus à la Sorbonne*, en avril 1863, page 172.

Digitized by Google

Cependant Madame de Puységur étant décédée en 1867, ses héritiers furent jaloux de connaître, au moins approximativement, la valeur du trésor, si heureusement compris dans la succession. Ils le firent présenter à la bibliothèque nationale. La commission d'imprimerie, chargée de l'examiner, était présidée par M. Léopold Delisle, membre de l'institut, aujourd'hui administrateur général, depuis la mort de notre regretté M. Taschereau. Cette commission reconnut tout d'abord le psautier des inventaires de 1380 et 1418, tant pour la forme générale que pour les mots particuliers commençant le second feuillet: *cum exarcerit.* En poursuivant l'examen, la Commission pensa que le livre était un peu antérieur au règne de saint Louis et qu'il avait dû être écrit pour une femme; car les prières qui terminent le volume sont disposées pour être prononcées par une femme; on le reconnaît aux mots féminins *famule tue, debitrix, pollicita, digna, peccatrix,* qui ont été altérés ensuite pour produire *famulo tuo, debitor, pollicitus, dignus, peccator* etc., Ces changements ont pu être faits sur l'ordre de saint Louis qui avait e droit incontestable de faire disposer ces prières à son usage.

Ainsi, dit M. Léopold Delisle, le psautier a été copié pour une femme qui occupait une haute position dans la société française, au commencement du treizième siècle. Ce point établi, jetons un coup d'œil sur le calendrier placé en tête du volume! Nous y remarquerons trois notes, tracées à une date tout à fait voisine de l'exécution du manuscrit. Elles sont ainsi conçues:

III nonas maii Obiit Sofia, regina Dacie
IIII idus maii, Obiit Valdemarus, rex Danorum
XIII Kalendas julii, Obiit Alienor, comitissia Veremandie.

« Ce sont les seules notes nécrologiques que renferme le calendrier. Il est facile de les expliquer toutes les trois. La dernière s'applique à Éléonore de Vermandois, dont la mort est généralement rapportée à l'année 1214, mais qui vivait

Digitized by Google

encore en 1219, après avoir successivement épousé Godefroi de Namur, Guillaume comte de Nevers, Mathieu comte de Boulogne, Mathieu comte de Beaumont et Étienne de Sancerre. La deuxième ne peut convenir qu'à Valdemar le Grand, roi de Danemark, mort le 12 mai 1182. La première se rapporte à la reine Sophie, femme de Valdemar le Grand. »

« Or, quelle est, en France, au commencement du treizième siècle, quand on avait si peu de relations avec le Danemark, quelle est la grande dame qui pouvait faire marquer, dans son livre de prières, le jour anniversaire de la mort de Valdemard le Grand et de Sophie ? Ainsi posé, le problème ne peut recevoir qu'une solution. C'est évidemment la malheureuse épouse de Philippe-Auguste, Ingeburge de Danemark, qui a fait inscrire, dans son psautier, les noms de son père et de sa mère. A ces noms dictés par la piété filiale, elle a voulu associer un troisième, celui d'Éléonore de Vermandois, l'une des puissantes vassales de Philippe-Auguste, dont l'amitié n'avait sans doute jamais abandonné la reine au milieu des épreuves qu'elle eût à traverser.

« On sait que ces épreuves, commencées en 1193, peu après la célébration du mariage, se prolongèrent jusqu'en 1213, et qu'à partir de cette dernière date, Philippe-Auguste traite, Ingeburge avec les égards dûs à l'épouse et à la reine. Un souvenir de la réconciliation a été consigné dans le calendrier. Nous y lisons, au 27 juillet, une quatrième note historique dont voici le texte :

« Sexto kalendas Augusti, anno Domini MCC° quarto decimo ; Veinqui Phelippe, li roi de France, en bataille, le roi Othon, et le conte de Flandres et le conte de Boloigne et plusors autres barons. »

« Il est donc démontré, jusqu'à l'évidence, que le psautier dont il s'agit a appartenu à la reine Ingeburge (1) et que cette

(1) Le nom d'Ingeburge ou Ingelburge est, comme tous les anciens noms scandinaves, composée de deux monosyllabes se reliant entr'eux « Ing-Borg », ce qui signifie littéralement Neu-bourg, ou Neuville, ou Villeneuve. Le latin du moyen-âge, pour cause d'euphonie, a donné à ces noms quatre syllabes :

Digitized by Google

princesse y a fait inscrire le nom de ses parents, et le nom d'une amie (1) et la mention du plus glorieux événement du règne de son mari (2).

« Ingeburge mourut en 1236, tout porte à croire que son psautier resta dans la maison royale et qu'il devint la propriété de saint Louis, petit-fils ds Philippe-Auguste (3) tel est du moins la tradition dont il faut tenir grand compte puisqu'elle est attestée par une note du quatorzième siècle qu'on lit au revers du dernier feuillet du calendrier. *Ce psautier fu saint Loys.* Cette tradition est d'autant plus respectable, qu'à la fin du quatorzième siècle, le psautier faisait partie du mobilier de la couronne et qu'on le conservait au château de Vincennes, comme une relique de saint Louis, à côté d'un autre psautier qui appartient à la bibliothèque nationale, (n° 10,525 du fond latin), et qui a été déposé en 1852, au musée des souverains (4). »

Après avoir ainsi établi la chronologie dn psautier, il est temps de consacrer quelques lignes à sa description. Il représente un format petit *in-folio* de 30 centimètres sur 20. Il est écrit sur un parchemin vélin, en quelque sorte satiné, sa conservation intérieure est telle que rien n'y est changé depuis que la reine Ingeburge l'a feuilleté. Chaque page, de vingt et une lignes, laisse de larges marges. Il est écrit en lettres gothiques mixtes, avec une régularité et une sûreté de main, dont la typographie n'a jamais surpassé les effets.

Ingeburgis, comme de « Hlod-ve » (surnom d'Odin), et a fait *Chlodorcus* (Clovis), et de « Bryn-hild », déesse de la guerre, il a fait *Brunechildis* (Brunehaut). « Ing-borg » est le nom de l'héroïne du célèbre poème suédois « Frithiof-Saga », paru en 1820, et qui a valu à son auteur, Tegner, l'évêché de Vexiœ.

(1) La comtesse de Vermandois, ne pouvant défendre ses droits contre des prétendants audit comté, bien qu'elle ait eu successivement cinq maris, céda son comté au roi Philippe-Auguste.

(2) Il est remarquable que le nom de Bouvines n'est pas attribué à cette bataille, ce qui semble indiquer que l'inscription aurait été faite avant que le nom de la bataille fut bien déterminé.

(3) Et d'Isabelle de Hainaut, sa première femme.

(4) Notice sur le psautier d'Ingelburge, par Léopold Delisle, membre de l'Institut. (Extrait de la Bibliothèque de l'école des Chartes, 6e série, t. III.)

Digitized by Google

Ce psautier. comme la plupart des missels et des livres d'église du XIIIe siècle, est précédé d'un calendrier romain, où les jours sont classés par ides et calendes. C'est aux jours correspondants qu'Ingelburge a marqué les décès de Valdemar, de Sophie, d'Aliénor de Vermandois, et la bataille de Bouvines.

Le calendrier est suivi de vingt-sept grandes vignettes, toutes à fond d'or, à dessins exquis, et enluminées de vives couleurs, dans un état parfait de conservation. L'explication des sujets, donné en haut ou en bas des dessins, en lettres d'or gothiques, est, avec la mention de la bataille de Bouvines, le seule texte français qu'il y ait dans le volume et peut ainsi concourir à en déterminer la date.

Au premier feuillet, les deux miniatures représentent Abraham, visité par les anges, avec ces légendes : « 1° Si come Abraham vit trois angeles et un en aora; 2° si comme il leur donna à mangier. »

2e feuillet. — Sacrifice d'Abraham, en deux tableaux. « 1° Si come Abraham enmaine sen fill pour sacrefier; 2° si come il le uiout (*veut*) sacrefier. »

3e feuillet. — 1° « Si come Moyses uit Dieu ou buisson; 2° si come Moyses ala qerre les tables de la loi. »

4e feuillet. — 1° « Si come les pueples fist endementres le ueel pur aorer (*comment, en attendant, le peuple fit le veau (d'or) pour l'adorer*); 2° si come Moyses pecoie (*met en pièce*) les tables. »

5e feuillet. — Un seul tableau, représentant la généalogie du Christ descendre d'Isaï ou Jessé, père de David, avec ce simple mot : « Le Gesse. »

6e feuillet. — Trois tableaux : 1° « l'Annonciacion; 2° l'Acolement (*la Visitation*); 3° la Gésine (*la Nativité*). »

7e feuillet. — « Si come li angles aunça as pasteurs que Die estoit nez; l'offrande del Temple (*la Présentation*). »

8e feuillet. — 1° « Si come li troi roi furent amene devant Erode; 2° si come ils offrent. » (*On remarque qu'il n'y a pas de roi nègre.*)

Digitized by Google

9e feuillet. — 1° « Les Innocence (*massacre des Innocents*); 2° si come Nostre-Damme sen va en Egypte. »

10e feuillet. — « Le Baptesme. » (*Le Jourdain est appuyé sur son urne, comme un fleuve payen; il enfle ses ondes de manière à en faire un vêtement pour le Christ.*)

11e feuillet. — Un seul tableau : « la Transfiguracion. » (*On voit dans les nuages, Notre-Seigneur, dont la tête est d'or, entre Moyse et Elie.*)

12e feuillet. — 1° *La femme adultère.* « Si come les Juven accuserent la fame qui fut reprise en aoutère; 2° si come li gui s'en partirent et elle remeit. »

13e feuillet. — « 1° Le resucitement de Lazare; 2° la pasque florie.»

14e feuillet. — « 1° La cene; 2° le lauement (*des pieds*). »

15e feuillet. — « 1° *Le jardin des Oliviers.* Si come Diex ure (*prie*) et li angle le confortent; 2° si come li apostte dorment. »

16e feuillet. — « 1° La traison de Judas; 2° si come Diex fu amene devant Pilate. »

17e feuillet. — « 1° *La flagellation.* Si come Diex fu battu; 2° si come Diex porta la croix et les filles de Jerusalè ploroient après. »

18e feuillet. — « 1° Le crucifix; 2° le dépendement. »

19e feuillet. — « 1° L'ensevelissement; 2° le sepulcre.

20e feuillet. — « 1° Si come Diex trait les emmes d'enfer; 2° si comme Diex saparut à la Maùzelaine. »

21e feuillet. — « 1° Si come Diex sacopaigna as pelerins (*les disciples d'Emmaüs*); 2° si come la Mauzelaine dict as aposttes que ele avoit veu Diex.

22e feuillet. — « 1° Si come Diex mostra saint Thomas ses plaies; 2° l'Acencion. »

23e feuillet. « la Pentecote. » (Dans ce curieux tableau qui remplit la feuille, le Christ, en buste, occupe la partie supérieure. Deux anges, près de lui, sont dans l'attitude de l'adoration. De la colombe placée au-dessous de lui s'élancent treize rayons lumineux, dont un en ligne droite, vient s'ar-

Digitized by Google

rêter sur la tête de la Vierge, couronnée et assise de face; les douze autres rayons se partagent; six à droite, et six à gauche, et viennent se reposer sur la tête des douze apôtres qui entourent la Vierge.)

24e feuillet. — « Le Juise (*le jugement*). » (Ce tableau, comme le précédent, remplit la page. Le Christ, assis sur les nuages, laisse apercevoir ses cinq plaies. Près de lui sont deux anges, dont l'un tient la lance, l'autre la croix et la couronne d'épines. Au-dessous, les morts ressuscitent au son de la trompette.

Le feuillet suivant représente le Couronnement de la Vierge. Elle est assise près du Christ, les mains jointes, la couronne sur la tête, et reçoit la bénédiction de son Fils.

« Si come Diex lasiet delez lui et il la couronne. »

Les deux feuillets qui suivent, en quatre tableaux, sont consacrés à une légende répandue au moyen âge : la tentation du moine Théophile par le diable. Dans le premier tableau, le moine, à genoux, fait hommage au diable. « Si come Theophilus fait ommaige au deable. » Le diable, dans sa main gauche tient les deux mains jointes de Théophile; de l'autre, il lui présente une charte, contenant ces mots, prononcés par le nouveau vassal : « *Ego sum homo tuus.* »

Dans le deuxième, Théophile, repentant et à genoux, prie très humblement la Vierge qui lui apparaît sur un autel, avec cette devise : « si come Theophilus se repent, et il prie mercy, et Madame sainte Marie saparut à lui. » Dans le troisième tableau, la Vierge arrache au diable la charte. « Si come Madame sainte Marie tout (enlève, *tollit*) le deable la charte. » Dans le dernier tableau, Théophile est endormi, et la Vierge lui rend la charte par laquelle il s'était voué au diable.

Après ces vingt-sept vignettes qui forment des tableaux charmants, pleins de fraîcheur, d'originalité, et qui nous reportent en plein treizième siècle, commence le psautier lui-même. Il est digne de son magnifique frontispice par la perfection graphique et par les riches ornements de ses

Digitized by Google

majuscules. Celles-ci sont de plusieurs sortes. Il y en a de grandes et de moyennes qui sont toujours des miniatures à fond d'or et à dessins exquis, enluminés de vives couleurs; enfin il y en a de petites, consistant dans la lettre seule, tracée en or, avec un mélange de couleurs bleue, rouge et noire; chaque verset commence par ces petites majuscules. Les psaumes s'ouvrent, en général, par des moyennes, et quelques-uns, par de plus grandes, exprimant un sujet.

Le premier des psaumes, *Beatus vir*, débute par un magnifique B, qui occupe toute la page. Ce B est composé de deux branches entrelacées, formant deux médaillons l'un au-dessus de l'autre. Dans le premier, un ange ordonne au grand-prêtre Samuel de sacrer David. L'ange prononce ces mots : « Imple cornu tuum oleo, provide enim mihi regem in filiis Isaï. » (*Isaï ou Jessé, père de David.*) Dans le second, Samuel vide sa corne d'huile sur la tête de David, enfant. La main de Dieu, sortant d'un nuage, bénit, en même temps, le jeune pâtre. La partie gauche de ce même B est terminée, à chaque extrémité, par un petit médaillon, d'une finesse extrême. Dans l'un, David lutte contre un lion ; dans l'autre, il terrasse un ours.

Le psaume 31 commence par un D, à fond d'or. On y voit Saül couché, et, à côté de lui David, debout, jouant de la harpe, instrument triangulaire suspendu à son cou. Dans les vignettes anglo-saxonnes de Strutt, le roi David, couronné et assis sur son trône, pince une harpe semblable à celle-ci (1).

Le 44e psaume : *Quid gloriaris in malicia*, représente, dans sa première lettre, le géant Goliath, armé de toutes pièces, appuyé sur sa lance, et tenant, de la main gauche, un vaste bouclier, en forme d'écu, très prolongé vers le bas. Le costume de Goliath se compose d'une cotte d'armes jaune, à plis, serrée à la taille par une écharpe bleue; de chausses rouges et de bottes noires. Ce costume offre une analogie évidente avec ceux des guerriers de la tapisserie de Bayeux,

(1) *Angleterre ancienne.* Tome II, planche 19.

Digitized by Google

de même que celui de David rappelle la tunique, les chausses et les brodequins des vignettes anglo-savonnes. David, placé devant le géant, est apostrophé par ces mots : *Numquid ego canis sum, quod tu venis ad me cum baculo* (1). En effet, David tient à la main un bâton, et l'on aperçoit, dans sa panetière entr'ouverte, les pierres qui tueront Goliath.

Au psaume : *Dixit insipiens*, David et Goliath remplissent le médaillon du D. David tient encore tendue la fronde d'où s'est élancée la pierre qui a frappé le géant au milieu du front. Le sang s'échappe par une large blessure.

Le psaume : *Salvum me fac, Deus*, nous offre une S formée par un serpent qui renferme, en ses plis, deux tableaux. Dans le premier, David tranche la tête de Goliath ; dans l'autre, il présente cette tête à Saül.

Psaume 80 : *Exultate Deo*, l'E représente David reçu triomphalement par les femmes de Jérusalem qui s'écrient : « *Saül percussit mille, et David decem millia.* »

Psaume 97 : *Cantate Domino*, Saül, furieux, menace de son épée, David qui s'efforce de l'adoucir par les sons de sa harpe.

Psaume 101 : *Domine Exaudi*, Saül, debout et soutenu de son écuyer, vient de se transpercer le corps de sa lance.

Psaume 109 : *Dixit Dominus*. La couronne est présentée à David qui est assis sur son trône en forme de pliant, semblable au trône de Dagobert, conservé à la bibliothèque nationale : en allemand *Falten-sthul*, chaise pliante, dont nous avons fait *fauteuil*.

A la suite des psaumes sont transcrits, presque sans interruption, différents cantiques, tels que le *Magnificat*, *Nunc dimittis*, *Gloria in excelsis*, *Te Deum*, puis le *Pater*, les deux *Credo*, symbole des Apôtres et de Nicée, enfin, *de fide catholica*. Viennent ensuite les litanies des saints, sur deux colonnes, et diverses oraisons, la plupart en usage dans les missels romains.

(1) Reg. lib. XVII, 43.

Digitized by Google

Tel est ce magnifique volume, chef-d'œuvre d'écriture et de dessin. Il appartient à l'époque où les disciples de saint Benoît consacraient leurs veillées à la reproduction des ouvrages sacrés et aussi à certains livres de l'antiquité profane, par la simple voie de la transcription manuelle. Leur écriture, toujours ferme et régulière, arrivait quelquefois jusqu'à la calligraphie la plus élevée. Les historiens de saint Louis, décrivant la tente du monarque, pendant la croisade, nous disent qu'on y voyait, toujours ouvert, le livre des saints Évangiles, manuscrit d'un travail merveilleux, exécuté « en la noble abbaïe de Citeaux, par les frères de l'ordre, très experts en toutes sciences et lettres (1).

Pendant sa captivité, le saint roi éprouva un vif chagrin d'avoir été dépossédé de son psautier. Un religieux dominicain essaya de lui persuader que, dans sa situation, le *Pater* et l'*Ave* tenaient lieu de toute autre oraison, mais ce fut en vain ; rien ne consolait le monarque de cette perte. Aussi fut-il saisi d'une sainte joie lorsque ce livre de prières lui fut rapporté à Damiette. « Grâces soient à Dieu! s'écria-t-il en essayant de s'agenouiller, de ce qu'au milieu de tant d'objets précieux qui ont été perdus, celui-ci me soit conservé (2). »

Les costumes, les armures, dans les vignettes du psautier, sont, à bien peu de choses près, ceux de la tapisserie de Bayeux et des vignettes anglo-saxonnes et anglo-normandes de l'*Angleterre ancienne*. Si des constructions religieuses ou militaires sont aperçues dans le fond de quelques tableaux, ces édifices appartiennent au plein-cintre et non à l'ogive, tandis que dans l'admirable manuscrit de la *cité de Dieu*, écrit pour Philippe de Comines, dont un volume appartient à la bibliothèque de Nantes et l'autre au musée *Meermano-Westrenianum*, à la Haie, en Hollande. On remarque un luxe excessif d'ogives, ornant indifféremment le palais d'Abraham, celui de David ou de César ; les costumes des patriarches,

(1) Hist. de saint Louis, par le marquis de Villeneuve-Trans. t. II, p. 233.
(2) Ibid. p. 307.

Digitized by Google

des prophètes, des guerriers de l'un et de l'autre testament, y sont empruntés au vestiaire de Louis XI. Ceux de notre manuscrit, au contraire, de deux ou trois siècles plus anciens, se rapprochent de l'œuvre de la reine Mathilde.

Le dessin des figures mérite l'attention des artistes. Les traits du visage sont rendus avec une délicatesse exquise; jeunes et vieux, hommes et femmes, chacun a son cachet finement exprimé. Le corps, les membres ont une ampleur qui semble s'être perdue plus tard, lorsque la peinture sur verre, étirant ses figures, sans doute pour les mettre en harmonie avec l'ogive affilée, n'a plus fait apparaître que des formes amaigries.

Ce magnifique psautier, appartient aujourd'hui, par arrangement de famille, au comte Armand de Chastenet-Puységur. Le luxe avec lequel il a été exécuté en fait, dit M. Léopold Delisle, l'un des plus précieux documents de l'art français, du commencement du treizième siècle, et prouve que ce livre a été écrit pour un personnage du plus haut rang. Si son exécution et sa conservation sont admirables, son authenticité est incontestable telle qu'elle ressort des preuves ci-dessus énoncées.

CH. DE SOURDEVAL.

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. DONATIEN MILLET

Ancien secrétaire général de la Société archéologique de Touraine

---

MESSIEURS,

Notre collègue, M. Donatien Millet, né à Paris, le 8 mars 1840, a été élevé à Tours; il commence ses études à l'institution Saint-Louis, alors dirigée par M. l'abbé Vlot, un peu après, il les continue au Lycée de Tours, et plus tard enfin les achève à Paris au collège Sainte-Barbe.

Il montrait déjà, dans ses premiers essais, à côté de cette pénétration vive et sûre, de cette facilité pour les travaux les plus ardus qui lui ont fait, dans sa carrière, une supériorité incontestée et qui lui ont valu un avancement presque sans exemple, bien qu'il fût sans faveur, un goût prononcé et des aptitudes remarquables pour la littérature et les arts, en particulier, pour le dessin. Et jamais, au milieu de ses occupations si absorbantes, — elles l'ont été beaucoup trop pour cette nature nerveuse, pour cette organisation fine qu'elles ont surecitée au delà de toutes limites et finalement brisée malheusement comme vous savez ; — jamais, au milieu des soins constants et empressés qu'il rendait à tous les siens, dans la plénitude de cette vie de famille où sa femme, son fils, tous ses proches appuyés sur lui, attendant tout de lui, trouvaient en lui un retour si fidèle et si persévérant, jamais il n'a cessé d'aimer la littérature et les arts, c'était son repos, le soir après le travail du bureau, son repos et sa joie dans l'étroite intimité de sa vie de famille.

Il faut attribuer à ce goût son entrée dans la Société archéologique où il était si bien à sa place ; c'est ce même goût qui

Digitized by Google

lui a valu d'être votre secrétaire général et de s'acquitter si parfaitement de ces délicates et difficiles fonctions.

Sa santé, toute seule, vous le savez, Messieurs, l'a contraint de renoncer à ce labeur mensuel, fardeau si léger pour sa plume érudite et facile, devenu trop lourd, trop accablant pour cet esprit fatigué, et aussi pour ce pauvre corps resté débile et chancelant, comme brisé par quelque choc intérieur ou consumé par je ne sais quelle flamme, qui s'en allait dévorant peu à peu, jour par jour, la mémoire autrefois si prompte, le jugement avant si solide, et jusqu'aux sentiments d'abord si élevés et si nobles.

Nous sentions venir la fin, le retrouvant chaque fois plus brisé, plus amoindri ; courageux toujours, luttant, se ressaisissant par un effort de la volonté, ne voulant pas tomber, s'accrochant à tout autour de lui, ses pieds ne le portaient plus, sa main ne pouvait plus tenir la plume, et longtemps, Messieurs, — je le sais bien, je m'en suis vite aperçu et n'en ai rien dit, — une main dévouée, — celle qui lui a fermé les yeux, — a rédigé vos procès-verbaux pour lui.

Il venait encore à vos séances, allait encore à son bureau, vous l'avez souvent rencontré, Messieurs ; comme moi, vous l'avez suivi du regard, au bras d'un ami... permettez-moi ce souvenir : nous sommes en famille, et nous avons le droit de tout dire ; après les siens, ses amis l'ont fait vivre, l'ont soutenu, l'ont porté.

Un esprit si bien doué, un cœur aussi excellent étaient faits pour goûter l'amitié, pour l'inspirer ! Elle ne lui a point fait défaut ; elle ne l'a point trompé.

Combien de fois n'êtes-vous pas allé le prendre, chez un vieil ami, vous si bien fait pour lui rendre justice, pour le comprendre et pour l'aider, vous, de Bessy, dont l'affection fidèle ne se lasse point, fidèle à ceux que le malheur accable comme ce pauvre Donatien Millet, et à ceux aussi qui s'en vont, comme Mgr Chevalier, là-bas, un peu seul dans cette ville éternelle où il prend rang, laissant pourtant chez nous un vide qui ne se comble point.

Digitized by Google

M. Millet a donné sa démission de secrétaire général ; il a même donné sa démission de membre de la Société ; mais nous savons bien que la nécessité toute seule l'a conduit à cette détermination ; aussi ai-je pensé qu'il m'était permis, quand même, de lui rendre ici cet hommage, avec le témoignage de nos regrets, sûr, à l'avance, de notre bienveillante approbation.

J'ai dit, Messieurs, qu'il avait parcouru avec un rare bonheur les degrés divers de sa carrière dans l'administration des contributions directes... Voici des dates qui valent mieux que tous les commentaires.

Nommé surnuméraire et attaché à l'administration centrale à Paris, le 10 mai 1861, il est contrôleur et envoyé à Tours le 8 août 1863 ; bientôt contrôleur de seconde classe, il devient commis de la direction d'Indre-et-Loire, le 4 mai 1866.

Depuis le 11 septembre 1869, contrôleur de 1re classe, il est nommé le 10 décembre 1874, commis principal de la direction d'Indre-et-Loire, emploi nouveau créé un peu pour lui sur la demande instante de son directeur, M. Amadieu, qui avait su l'apprécier, qui l'aida toujours de son mieux, et auquel lui-même rendit plus d'un service.

Je les connaissais également tous les deux ; et bien souvens j'ai vu, avec le souvenir de la hiérarchie, les deux fonctionaires s'effacer, et je me suis trouvé en présense de deux amis, e ne m'en étonnais point, les connaissant également tous les deux ; tous les deux aussi sont morts, et voilà pourquoi je me permets de le redire.

L'avancement rapide de M. Millet néanmoins était dû surtout à ses talents et à ses mérites ; j'en retrouve la preuve dans les extraits des rapports de MM. les inspecteurs des finances que j'ai là sous les yeux et que je ne veux point transcrire pour ne pas donner à ce travail des limites exagérées.

Voici d'ailleurs ma meilleure preuve : C'est la liste de ses travaux et de ses publications ; vous n'attendrez pas de moi, Messieurs, que j'essaie de juger, leur nature trop spéciale

Digitized by Google

m'oblige ici à la plus grande réserve ; d'autres plus habiles sauront le faire... je ne veux que citer :

1° Étude du droit civil et du droit commercial ;

2° Catéchisme du droit public ;

3° Des centimes additionnels au principal des contributions directes ;

4° A, B, C, des contributions directes ;

5° L'impôt sur le revenu en Angleterre (Income-tax) ;

6° Les emplois dans les finances ;

7° Guide du réclamant en matières de contributions directes ;

8° Manuel du candidat à l'emploi de surnuméraire.

Et dans un autre ordre d'idées :

L'art du croquis pittoresque.

Huit jours en Touraine.

Il avait entrepris deux autres ouvrages que sa fin prématurée l'a empêché d'achever, et dans ces deux œuvres commencées, je retrouve la double préoccupation de son esprit sérieux et artistique ; voici les titres :

L'imagerie chrétienne au moyen âge.

L'impôt depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Notre collègue, M. Millet, a été nommé officier d'Académie le 11 septembre 1877 ; il devait recevoir cette décoration des mains même du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, à Marolle, où l'avait convié M. Raoul Duval ; sa santé déjà compromise ne lui permit point de s'y rendre ; mais après tout ce que je viens de rappeler, on reconnaîtra que cette distinction lui était due, elle eut comblé ses vœux et ceux de ses amis, si des pronostics fâcheux et déjà trop assurés, n'eussent fait prévoir sa fin prochaine.

Il est mort le 29 février 1880 ; nous l'avons conduit à sa dernière demeure, puisse l'expression de nos regrets unanimes, le témoignage de vos bons souvenir et de votre sympathie, porter quelque allègement à la douleur des siens.

A.-H. Juteau.

Digitized by Google

MONSIEUR DE SOURDEVAL

NOTICE NÉCROLOGIQUE

MESSIEURS,

Après l'union, l'accord des esprits tendant, emportés par une même pensée, vers un même but d'études communes que rend plus attrayantes et plus faciles l'aimable confraternité d'hommes bien élevés se soutenant, s'aidant et s'encourageant les uns les autres, après cette union, ce qui concourt plus puissamment au maintien des Sociétés c'est le souvenir reconnaissant de ceux que nous perdons, c'est l'hommage rendu pieusement à ceux qui ont travaillé avec nous et, si je l'ose dire, pour nous.

C'est l'accomplissement d'un devoir,... mais, que pour ma part je réclame comme un droit; et ce droit ou ce devoir, comme vous voudrez, car dans l'espèce, — et vous serez de mon avis, — le droit se fait humble et pieux comme le devoir et le devoir, à son tour, a toute l'autorité du droit ; quand le cœur est de la partie, les lignes trop rigides, les distinctions trop froides s'effacent et se confondent ! — Et l'accomplissement de ce devoir devient et plus pressant et plus doux quand il s'agit non seulement d'un confrère, mais d'un ancêtre et d'un fondateur. Les fondateurs de la Société ! Je ne fais pas une constatation pénible pour eux, ce me semble, en disant que leurs rangs s'éclaircissent, si j'ajoute aussitôt qu'ils nous sont plus chers, et que la présence fidèle de plusieurs, après 40 ans, — car nous aurons à fêter précisément cette année le quarantième anniversaire de notre fondation, — nous est aussi utile qu'elle nous rend fiers ; et l'un de nos fondateurs, Messieurs, ne vient-il pas de publier un ouvrage, — la première folie qu'il ait faite, me disait-il, en me l'offrant

Digitized by Google

et je voudrais espérer que ce ne sera pas la dernière, — un ouvrage où le charme, la grâce, disons le mot, la jeunesse s'unissent au savoir exercé, aux efforts patients et laborieux.

Notre prochain *Bulletin* contiendra d'ailleurs une note lue à une de nos dernières séances et envoyée par M. de Sourdeval ; dans sa retraite il n'avait oublié ni la Société archéologique, ni sa patrie d'adoption et nous aurons eu la dernière page de cet érudit dont la plume a touché à tant de choses et avec une égale distinction, qui, tour à tour, président de la Société archéologique de Touraine et de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, a laissé une si longue liste de travaux divers qu'il faudra, dans son éloge, nous borner à dire un mot seulement de ceux qu'il a publiés dans nos annales.

Charles Mourain de Sourdeval est né à Nantes, le vingt trois octobre 1800 ; sa famille était originaire du Bas-Poitou. Sa carrière dans la magistrature débute dans notre département, il fut nommé, le 25 mars 1825, substitut du procureur du roi à Loches ; il y resta deux ans ; en décembre 1827, il est appelé à remplir les mêmes fonctions près du tribunal d'Orléans. Enfin, le 7 mars de l'année 1830, il est nommé juge au tribunal civil de Tours, fonctions qu'il conservera durant trente ans, — c'est, en effet, en 1860 qu'il donne sa démission.

Il ne m'appartient point de faire son éloge comme magistrat ; ses contemporains et ses amis, — les premiers sont encore nombreux, les seconds lui sont demeurés fidèles, — diront quel renom de sagesse et d'équité, unie à la plus grande bienveillance, il avait su conquérir au milieu de nous ; la croix de la légion d'honneur lui fut décernée le 8 septembre 1849.

En 1839, M. de Sourdeval publia chez M. Mame ses *Études gothiques*, recherches curieuses, originales et intéressantes sur les anciennes langues gothiques considérées dans leurs rapports avec la langue française. Cet ouvrage présenté au concours du prix Volney fut mentionné favorablment par l'Institut.

Digitized by Google

En 1838, à l'heure même où M. de Sourdeval publiait ses *Études gothiques*, la Société française pour la conservation des monuments était réunie à Tours sous la présidence de M. de Caumont; la première pensée de la fondation de la Société archéologique de Touraine est née dans cette assemblée, — nous rappelons à dessein ce souvenir, car il nous est doux; et la grande et sérieuse figure de M. de Caumont apparaissant à nos premières origines nous fait une noblesse que nous ne voulons point renier. — Il nous plaît, au contraire, de nous représenter nos fondateurs discutant avec cet homme éminent notre existence, notre but; eux, prenant ses conseils, lui, les encourageant de ses lumières, de son autorité, de son expérience ayant déjà fait ses preuves, car la bienveillance de M. de Caumont président de la Société française était à la hauteur de son talent, faut-il dire de son génie? Qui, si vous voulez que je grandisse encore l'éloge de sa bonté, — les deux, pour moi, devant toujours marcher de pair. Je les retrouve tous là autour de lui: M. Henri Gouin qui fut notre premier président et qui, dans le premier discours gardé dans le premier procès verbal, de notre Société, dit à ses collègues: « Messieurs, vous n'oublierez pas que vous devez l'existence à la Société française pour la conservation des monuments historiques, fondée par le sa vant M. de Caumont, sous le patronage duquel vous aimez à vous placer. » Et avec notre premier président, MM. Champoiseau, Giraudet (Alexandre), l'abbé Manceau, l'abbé Bourassé, Lambron de Lignim, Meffre, l'abbé Dufètre, de Sourdeval, tous noms qui sont restés non seulement dans notre histoire, mais aussi dans la mémoire de notre pays. Et je n'ai rien dit des survivants nombreux encore et aussi honorablement connus.

Messieurs, vous devez baucoup à la Société française, mais vous n'avez point manqué à votre dette de reconnaissance: les deux successeurs de M. de Caumont sont sortis de vos rangs.

Digitized by Google

Messieurs, ces liens déjà si intimes entre les deux Sociétés devaient se resserrer encore : en 1847 le Congrès se réunissait de nouveau à Tours, et l'année précédente règlant le dispositif de cette solennité, il nommait secrétaires généraux de la XVe session MM. Champoiseau, de Sourdeval et Lambron de Lignim ; je n'entrerai point ici dans le détail ; cela suffit d'ailleurs pour attester les liens étroits qui unissent les deux Sociétés, la bonne grâce, l'exquise et délicate bienveillence de M. de Caumont, premier président de la Société française, pour une petite Société de province, la Société archéologique de Touraine.

Je vous demande pardon de m'être arrêté si longtemps sur ce sujet ; M. de Sourdeval y était mêlé, je reviens à lui exclusivement : membre de la Société dès le premier jour, il faisait partie du comité de rédaction, lorsque, dans la séance du 30 avril 1848 il fut nommé vice-président et enfin, le 26 janvier 1848, il prenait possession de la présidence.

Il a publié dans nos annales de nombreux mémoires que le temps ne me permet point d'analyser ; les sujets en sont fort vàrié et indiquent bien l'universalité des connaissances de notre érudit ; voici les titres de ses principales communications :

1° Discussion sur le nom de Clotilde ;

2° Notice sur l'abbaye de Ferrières en Gâtinais ;

3° Les sires de Retz et le château de Machecoul ;

4° Unité historique des peuples de l'Europe ;

5° Old-Nick ;

6° Chambord ;

7° Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Descartes ;

8° Notice sur Sainte-Catherine de Fierbois et Comacre ;

9° Promenade à Couziers, Veigné, Montbazon ;

10° Acte de baptême de Loys de Bueil ;

Digitized by Google

11° Promenade archéologique à Larcay, Athée, Courçay, Cormery ;

12° Fers de chevaux antiques trouvés à Reignac.

J'ai cité tout à l'heure le discours prononcé à l'inauguration de la statue de Descartes ; je n'ai pas à rappeler ici la part prise par la Société en cette circonstance pour l'exécution d'une idée qu'elle avait émise la première. Son président, M. de Sourdeval, prit en son nom la parole dans cette grande solennité qui réunissait l'élite du pays et une foule immense composée des habitants de Tours et des environs, venus pour fêter la mémoire du grand philosophe et du grand mathématicien tourangeau.

J'ai dit, Messieurs, que M. de Sourdeval avait aussi présidé la Société d'Agriculture, Science, Arts, et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire ; membre résidant de cette Société depuis 1836 il est élu sécrétaire-adjoint le 14 janvier 1837, 12 décembre 1840 il devient secrétaire perpétuel en 1844 vice-président et plus tard président de la Société. Comme à la Société archéologique, il ne cesse de donner des publications nouvelles, des rapports de toutes sortes : je détacherai seulement de cette liste trop longue quelques-uns des titres de ses principaux ouvrages :

1° Mémoire sur les noms propres français ;

2° Coup d'œil géologique sur la côte de la Vendée, restes du château de Beauvoir, ruines romaines à Saint-Gervais ;

3° Études gothiques : 1re partie, ancienneté des langues gothiques, leurs migrations, leurs divisions ; 2e partie, des origines gothiques de la langue française ; 3e partie, théorie des noms gothiques ;

4° Des chevaux de France ;

5° Rapport sur le projet de création d'un jardin botanique ;

6° Rapport sur un hachoir ou coupe-racine ;

7° Chenonceaux ;

Digitized by Google

8° Rapport sur le traité de géologie du docteur Giraudet;

9° Mémoire sur l'amélioration du bétail ;

10° Rapport sur les psaumes traduits par un ancien magistrat ;

11° Sur l'Ampélographie ou traité des Cépages de M. Odart ;

12° Sur les haras et les poulinières de l'État, etc., etc.

En outre, M. de Sourdeval était membre et membre actif de la Société des antiquaires de l'Ouest, de la Société des antiquaires de Normandie, de la Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague. J'ai cherché vainement dans le dernier volume de ses congrès, je n'ai pas trouvé qu'il fit partie en ces derniers temps de la Société française.

M. de Sourdeval, ai-je dit, était vraiment tourangeau, bien qu'il ne soit point né en Touraine et qu'il soit mort loin de nous ; ses travaux, ses études sont nôtres, les témoignages d'honneur et d'estime les plus précieux qu'il ait recueillis lui sont venus de la Touraine, en outre, il avait épousé à Tours, le 26 novembre 1839, mademoiselle Pauline Giraudeau, fille d'Etienne-Louis Giraudeau, ancien maire et ancien président du tribunal de commerce de la ville de Tours.

J'ai le regret de dire que je n'ai point connu personnellement M. de Sourdeval; mais le témoignage de ses contemporains est unanime; honnête et bon, fidèle à ses amis et serviable à tous, il était conteur aimable et spirituel, autant qu'habile et érudit écrivain ; il savait donner aux moindres choses, aux rapports en apparence les plus froids et stériles un tour gracieux, une forme agréable ; son érudition si variée ne gênait point la marche allègre et facile de son style ; sa plume volait pleine de vie, de fraîcheur et d'imagination, très prompte à l'énthousiasme et sachant aisément communiquer sa chaleur et son émotion, parce que l'une et l'autre étaient toujours vraies; très érudit, très savant, il n'avait rien du vieux savant, si ce n'est la distraction.... mais il n'en faut point parler.

Digitized by Google

Ces qualités brillantes ne l'ont point abandonné, il est resté lui-même jusqu'à la fin ; il a quitté Tours depuis longtemps déjà, mais croyez qu'il y revenait souvent par la pensée et par le cœur ; y ayant beaucoup travaillé, ayant su s'y faire apprécier complètement, il ne pouvait point s'en détacher, et nous-même garderons un souvenir fidèle de ce fondatenr et de ce dignitaire de la Société dont les travaux font notre richesse, dont la gloire fera aussi notre gloire.

A.-H. Juteau.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

Séance du 28 avril 1880

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de M. Huchet président de la Société historique et archéologique du Maine, demandant l'échange de nos publications avec celles de la Société qu'il préside.

Lettre de M. Puligny de Paris, demandant à concourir pour les récompenses qui pourraient être décernées par la Société : la Société ne proposant pas de prix, regrette de ne pouvoir répondre aux vues de l'auteur de la lettre.

Lettre de M. Gauthier demandant s'il sera fait cette année comme la précédente, une excursion archéologique dans le département et quel en serait le but. — Cette lettre donne occasion à M. le Président de dire un mot de cette question : le but sera déterminé dans une prochaine séance, une note fera connaître à chacun des membres de la Société quels seront les voies et moyens adoptés.

Communications. — M. le docteur Pouan a la parole pour lire un travail que nous allons analyser rapidement. La vie active et inédite de l'abbé Barthélemy de Marmoutiers, célèbre moine du Xe siècle a été conservée, sinon dans sa teneur primitive, du moins dans un texte refait sur les documents de l'abbaye par D. Martène qui l'a insérée au volume des preuves de l'histoire de Marmoutiers (Bibliothèque nationale. — M. 35, fonds latin, n° 12880). Cette vie contient plusieurs renseignements dont les uns confirment et dont les autres rectifient certains faits relatifs à notre histoire locale. M. l'abbé Pouan a relevé ces renseignements et les a comparés avec ce qu'en avaient écrit M. Salmon, Mgr Chevalier, Luc d'Achéry, D. Martène : voici ces conclusions :

1° A. Salmon donnait sans réserve le nom patronymique du moine Jean. — Le texte reproduit par M. Pouan donne toute certitude à ce qui n'était qu'une conjecture d'A. Salmon. Le moine s'appelait J. Rapicault.

2° Salmon conclut de l'ensemble du livre de l'*éloge de la province de Tours,* que le moine Jean était originaire de cette ville. Le nom patronymique ci-dessus confirme cette induction.

3° Nul n'avait dit jusqu'ici que le moine Jean avait occupé une place considérable dans l'abbaye. Le texte cité dit qu'il était prieur de Torcé, diocèse du Mans.

Digitized by Google

4° On a souvent confondu le moine Jean et l'anonyme de Marmoutiers. Le même texte démontre que la confusion est impossible entre ce personnage et l'auteur ou les auteurs anonymes qui écrivirent sur Marmoutiers.

5° Luc d'Achéry avait confondu à tort l'*Histoire abrégée des comtes d'Anjou* écrite par le moine Jean et le *Gesta consulum Audegavensium*, œuvre d'un anonyme. Salmon avait rectifié l'erreur et appuyé son sentiment sur de bonnes raisons. Ces raisons sont appuyées elles-mêmes sur notre texte, dans lequel l'auteur après avoir donné des détails précis sur Jean Rapicault attribue à un auteur anonyme le *Gesta consulum Aude gavensium*.

6° Salmon attribue au moine Jean la première partie de la chronique des abbés de Marmoutiers. Le texte précité dit clairement que l'auteur de cette première partie n'est pas le moine Jean, mais un auteur anonyme qui avait écrit avant lui.

7° Donc Martène a raison de ne pas confondre le moine Jean et l'anonyme de Marmoutiers. Toutefois il a tort d'attribuer au même auteur les deux parties de la chronique de l'abbaye. La première partie, d'après le texte cité, aurait été écrite par un autre anonyme contemporain du moine Jean, tandis que la seconde l'a été, comme D. Martène le dit lui-même, par un auteur qui vivait deux cents ans après lui.

8° De l'ensemble du texte, il résulte que l'on a eu tort de laisser croire que la désignation d'anonyme de Marmoutiers s'appliquait à une individualité déterminée : il y a eu plusieurs auteurs anonymes qui ont travaillé successivement aux chroniques de l'abbaye. L'anonyme de Marmoutiers, en tant que personnage unique et concret, n'a jamais existé.

Après cette intéressante communication, M. de Busserolles vice-président, donne lecture d'une note sur un manuscrit conservé aux archives d'Indre-et-Loire, et qui a pour titre : *Inventaire des titres de la cure de Saint-Etienne de Tours*. On trouve dans ce manuscrit des indications assez curieuses sur les couvents établis dans la circonscription de la paroisse de Saint-Étienne et sur l'hôpital de l'église de Tours.

Le même inventaire contient des détails relatifs au Sanitas et à l'ancienne maladrerie de Saint-Lazare. Il y est dit que ce dernier établissement, qui, dans le principe, était spécialement destiné aux lépreux, fut concédé, en 1672, aux ordres royaux de N.—D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, pour y recevoir des officiers et soldats blessés à la guerre, et qui étaient sans fortune. En 1698, Saint-Lazare fut réuni à l'hôtel-Dieu de Tours.

D'après une tradition recueillie et publiée par Chalmel, le nom de la chapelle de la rue Saint-Jean-des-Coups se rapporterait à quelque fait de guerre, à quelque combat fameux qui

Digitized by Google

aurait eu lieu à une époque très reculée sur ce point de la ville de Tours. M. de Busserolles fait remarquer que cette tradition n'est pas d'accord avec la forme donnée au nom de ce lieu par l'*Inventaire des titres de la Cure* de Saint-Étienne. On voit en effet, dans ce manuscrit, que la chapelle et la rue étaient appelées, aux XVe et XVIe siècle non pas *Saint-Jean-des-Coups*, mais *Saint-Jean-des-Choux*. Ce dernier nom, qui paraît être le vrai, se trouve également indiqué dans plusieurs pièces faisant partie des archives de l'ancienne cure de Saint-Vincent. C'est au cours du XVIIIe siècle, comme on le voit par divers actes de cette époque, que le nom de *Choux* s'est transformé, on ne sait pourquoi, en celui de *Coups*.

L'*Inventaire* que M. de Busserolle signale à l'attention de la Société offre encore des renseignements intéressants sur un usage bizarre qui se pratiquait à l'occasion d'une procession faite, autrefois, le mardi de Pâques, dans la paroisse de Saint-Etienne : La procession se rendait ce jour-là à Grandmont, ou Bois-Rahier, au lieu appelé alors le *Chêne-de-la-Mariée*. La note qui décrit la coutume singulière dont il s'agit sera reproduite par M. de Busserolle dans le *Dictionnaire géographique et historique d'Indre-et-Loire*, à l'article relatif aux anciennes paroisses de la ville de Tours.

M. le président donne communication du premier compte municipal de la ville de Loches au XVe siècle, relevé par MM. Gauthier et Scheult. La publication de ces curieux documents promet d'être d'un grand intérêt. M. le Président remercie MM. Ganthier et Scheult du concours si actif qu'ils apportent à nos travaux. Il est ensuite donné lecture d'un travail de M. Delaville Le Roulx, tiré des comptes municipaux de la ville de Tours ; relatif à l'exécution de diverses constructions et établissant les comptes des ouvriers, de ceux qui transportaient les matériaux et de ceux qui conduisaient les opérations.

Après ces diverses communications, M. le Président lit un rapport sur les travaux de la Société pendant la période qui vient de s'écouler Ce rapport écouté avec la plus grande attention et le plus vif intérêt reçoit des marques unanimes d'approbation.

Il est ensuite procédé à l'élection de M. Chauvigné nommé membre correspondant et à la présentation de M. Faye. Une place vacante de membre titulaire est accordé à M. le docteur Pouan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire général,

CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

Séance du 26 Mai 1880

PRÉSIDENCE DE M. DE BUSSEROLLES, VICE-PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. Nobilleau expose, dans une lettre adressée à M. le Président, le résultat des recherches faites par lui à Poitiers sur les archives de la maison de Sainte-Maure. — Il y a trouvé d'intéresssnts détails généalogiques sur cette famille et des renseignements géographiques sur les localités situées au midi de la Loire. Toutefois, ni la bibliothèque, ni les archives de Poitiers ne contiennent rien de particulier sur notre province dans ce qui concerne les commanderies de Touraine dépendant du grand Prieuré d'Aquitaine.

Ouvrages offerts. — Antiquités et monuments du département de l'Aisne, par M. Edouard Fleury. Remerciements à l'auteur. *Bulletin de la Société du département des Deux-Sèvres.* Ce bulletin mentionne des chartes concernant le prieuré de Château-Bourdin, fondé par un des seigneurs de Parthenay, dépendant de l'abbaye de Saint-Julien et objet des libéralités d'une famille Larchevêque.

Programme du congrès archéologique de France, qui se tiendra à Arras.

Communications. — M. le vice-président lit la suite des comptes municipaux de la ville de Loches, publiés par MM. Gaulthier et Scheult, comprenant les années 1491 à 1494. Il se borne aux passages les plus remarquables de ce travail qui nous fait connaître les recettes de la ville de Loches à la fin du XVe siècle, et qui, en détaillant ses dépenses, nous donne avec précision de curieux renseignements sur le prix des ouvrages qu'elle faisait exécuter alors, notamment à la Tour dite des Moulins ; sur le salaire des officiers municipaux et sur les sommes employées pour les fêtes données à l'occasion de l'arrivée de la reine à Loches et des événements contemporains. M. le vice-président fait remarquer tout l'intérêt qui s'attache à ces documents historiques et félicite MM. Gaulthier et Scheult de la façon dont ils savent mettre à exécution l'excellente idée qu'ils ont eu de publier le résultat de leurs savantes recherches.

M. Dorange, bibliothécaire de la ville, a la parole pour la lecture d'un travail sur la formation des bibliothèques d'Indre-et-Loire, à la fin du XVIIIe siècle : il insiste plus spécialement sur les bibliothèques des districts et ne dit qu'un mot de celle de Tours qui a déjà fait l'objet d'une communication lue par lui à la Société. M. le Président remercie M. Dorange qui nous donne dans son travail des renseignements inédits et nous fait connaître les origines de notre bibliothèque qui reçut plus tard les ouvrages recueillis dans celles des districts.

Digitized by Google

M. de Busserolles, vice-président, donne lecture d'un document du XIVe siècle, indiquant les peines qui étaient appliquées aux criminels dans la prévôté de Châblis, dépendant de la collégiale de Saint-Martin de Tours. Le vol était puni par l'amputation d'un membre, par la pendaison ou la privation de la vue. Le meurtrier était pendu. On enterrait vivante la femme reconnue coupable d'infanticide. L'individu, qui était vaincu dans un duel judiciaire, devait périr par la corde. Le document dont il s'agit indique encore d'autres peines terribles prononcées suivant le cas. Cette pièce curieuse sera insérée dans les *Mémoires* de la Société.

M. de Busserolles fait observer que les documents relatifs à la justice de cette époque sont assez rares, et qu'il y a intérêt à recueillir tout ce qui peut concerner cette question.

Il est ensuite procédé à l'élection de M. Faye, avocat, élu à l'unanimité membre correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures et demie.

Le secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

A CHINON

LE 20 *JUILLET* 1881

RAPPORT

Le spirituel *François de Loches*, dans un article plein de verve, a déjà rendu compte au public de la deuxième excursion de la Société archéologique, faite, cette année, au pays Chinonais. Écrite au courant de la plume et pour paraître dans un journal, sa narration devait être succincte ; aussi a-t-il omis à dessein des détails que sa grande habitude de semblables questions, lui auraient permis de traiter avec plus d'autorité que je ne saurai le faire.

C'est pour combler les lacunes de son récit, qu'à mon tour, j'essaye aujourd'hui de retracer devant vous les incidents de cette journée, où nous avions tout pour nous, un temps superbe, l'entrain et l'accueil amical qui nous fut fait à Chinon.

Il est vrai, que si nous comparons la promenade à Loches à celle-ci, de nombreux vides s'étaient opérés dans nos rangs ; mais, tout en les regrettant, ne pouvons-nous pas nous féliciter du résultat qu'elle nous a permis de constater. L'année dernière de nouvelles relations, basées sur l'estime réciproque et une affectueuse confraternité, s'étaient renouées entre la Société archéologique de Loches et celle de Tours. Le 20 juillet, la présence au milieu de nous de MM. Chaise-Martin, président du tribunal de Loches, et de M. Ed. Gauthier, greffier du même tribunal, tous deux amis de la

Digitized by Google

science qui nous est chère à tous et qui ont tant fait pour elle, ne nous prouvait-elle pas que ces liens s'étaient encore plus resserrés.

Maintenant que notre excursion est accomplie, permettez-moi, Messieurs, de me faire votre interprète pour remercier notre sympathique Président et ami M. l'abbé Juteau, du zèle qu'il a déployé pour mener à bonne fin une entreprise de cette sorte qui n'est pas, quelquefois, sans occasionner des fatigues et certains soucis. Mais son dévouement nous est connu et je sais qu'il compte parmi ses jours heureux ceux qu'il emploie à votre service et à vous être agréable.

On fait souvent des voyages au long cours à la recherche du pittoresque ou pour visiter quelques ruines vénérables. On étudie avec ardeur les vestiges du temps passé dans les autres contrées, et on néglige celle où l'on vit. Il semble que l'habitude de voir toujours les mêmes objets frappe de cécité des yeux fort perspicaces ailleurs. Aussi est-on tenté d'appliquer aux choses ce qui, jadis, a été dit par le Sauveur du monde : « Nul n'est prophète dans son pays. »

Mais il y a, Dieu merci, des exceptions. Certains esprits d'élite, au nombre desquels il faut vous compter, Messieurs, se sont mis à admirer ce que les autres dédaignent et à vouloir faire partager à tous leur enthousiasme pour des trésors si longtemps négligés.

La Touraine, certes, peut à bon droit être classée parmi ces provinces privilégiées où les sites sont aussi remarquables que les événements qu'ils ont vus. Le temps a accumulé chez nous les débris de toutes sortes. Chaque conquérant, voulant ajouter à sa couronne ce brillant joyau, a tenu à le posséder. Ils se sont tous plus à l'orner et à le parer, détruisant ce que le prédécesseur ou le vainqueur de la veille avaient fait, pour le remplacer par d'autres monuments.

Digitized by Google

Il n'est peut-être pas une époque, un fait historique de quelque importance, qui n'aient laissé des traces dans nos villes ou nos campagnes. C'est à recueillir ces traces que vous consacrez vos travaux. Cela cependant ne vous a pas paru suffisant et vous avez voulu encourager par votre présence et vos visites ceux que l'amour de la science archéologique a rendus vos disciples et vos imitateurs. L'artiste, pour réussir, a besoin d'une voix amie qui le soutienne dans son œuvre. Abandonné à lui-même, il devient facilement mécontent de ce qu'il a entrepris, le recommence souvent et finit parfois par l'abandonner. C'est grâce à nos chers confrères de Loches que le donjon de Foulques Néra va être restauré, — si la chronique dit vrai. Peut-être l'intérêt qu'auraient montré les savants, s'il y en eût eu alors d'autant de valeur que vous, eût-il empêché la dévastation du château de Chinon !

De Tours à Chinon le chemin vous est bien connu, Messieurs. Je n'essaierai donc pas de vous le décrire ; d'autant plus que la rapidité de notre course, l'autre jour, laissait à peine perceptibles aux yeux les formes des maisons et des villages.

C'est d'abord *Joué*, l'ancien *Jocundiacum*, dont les habitations de plaisance justifient encore, de nos jours, le nom. C'est ensuite *Ballan*, avec son château de *La Carte*, que l'on entrevoit à travers les arbres qui l'entourent. Là est encore vivant le souvenir de Brion, seigneur de La Carte, chanoine et trésorier de Saint-Martin, né à Bray ou Reignac, et qui devint pape sous le nom de Martin IV.

Si vous aviez prêté l'oreille, vous auriez peut-être entendu au milieu du silence de la campagne, vous dont l'oreille est si exercée à saisir les moindres bruits du passé, l'écho affaibli des clameurs horribles que poussaient, dans les champs de *Miré*, il y a près de 1200 ans, les Sarrazins égorgés par l'armée triomphante des Francs et écrasés par le lourd marteau de fer de leur chef, Charles-Martel, le premier sauveur de la France. Mais pour bien écouter ce que disent les siècles écoulés, ce n'est pas en chemin de fer qu'il faut être placé. On y

Digitized by Google

ébauche une image de ces époques lointaines, et déjà le sifflet strident de la locomotive ramène brusquement en arrière et à la réalité.

Après Ballan, voici *Druye*, ce pauvre petit bourg si cruellement éprouvé par les pilleries et les massacres des huguenots, en 1562 ; puis *Azay-le-Rideau*, et son célèbre château qui a exercé, et exercera pendant longtemps encore, la verve des écrivains. Ne passons pas, cependant, sans y signaler le curieux portail de l'église paroissiale, remontant au xe siècle.

A partir d'Azay la voie ne longe plus guère que des bois et des forêts, et c'est à grand'peine que l'on peut apercevoir, dans une petite éclaircie, les tours imposantes et la belle ordonnance du château de l'*Islette*, dont la grande salle est ornée de l'intéressante collection des armoiries des anciens maîtres et seigneurs de ce manoir.

Un peu plus loin, à travers la futaie, l'abbaye de *Turpenay*, ou plutôt ce qui en reste, nous apparaît au fond de sa fraîche vallée.

A *Huismes*, il eut été curieux d'examiner si les habitants conservent dans leurs traits quelque trace de ceux de ces Sarrasins, prisonniers de Charles-Martel, que la tradition veut qu'il y ait établis et qu'elle leur donne pour pères. Mais les temps d'arrêt sont si courts, qu'avant d'avoir pu distinguer même la figure d'un seul employé de la gare, nous entrions comme l'ouragan dans le long tunnel qui précède *Chinon*.

Nous voici donc arrivés dans cette petite ville qui avait si grand renom, que chaque roi se la disputait. Nous voici donc dans cette ville, si l'on en croit de naïfs chroniqueurs, la première et la plus ancienne du monde, qui, remontant au delà du déluge et survivant à la destruction de la race humaine, prétend avoir Caïn pour fondateur. Triste origine, il faut en convenir, et dont nous aimons mieux, avec MM. Jéhan de Saint-Clavien et de Cougny, rapprocher la date à ces temps moins hyperboliques où les Celtes habitaient nos contrées. « *Caino*, dit M. de Cougny, viendrait du mot celtique *Cain*, qui signifie *blanc*, *brillant*, *éclatant*. Quel nom, en effet, pouvait mieux

Digitized by Google

convenir à ce site charmant, à cette falaise crayeuse dont les eaux toujours claires et limpides de la Vienne effleurent les dernières pentes ; à ces grèves semées de paillettes micacées qui scintillent au soleil comme les étoiles dans une nuit d'été. »

Quoiqu'il en soit de l'origine de Chinon, d'autres souvenirs beaucoup plus intéressants nous attiraient en avant. Aussi, tout en contemplant l'admirable spectacle qu'offrait à nos regards la vieille ville, dominée par les ruines de son château, nous avancions en devisant le plus gaiement du monde.

Il faisait un soleil de plomb ; pas un nuage ne venait en adoucir un instant les rayons ardents ; et ce n'était pas sans une certaine angoisse que nous contemplions la côte escarpée qu'il allait nous falloir gravir.

M. le sous-préfet Martinet, abandonnant, pour un jour, les graves soucis de son administration, avait tenu à s'adjoindre à nous pour nous éclairer dans une excursion, que son amour de l'archéologie lui a fait entreprendre plus d'une fois, et pour nous faire profiter de la science qu'il y a acquise. M. Gillet, juge au tribunal, l'ami et le digne émule de M. Ed. Gauthier, de Loches, dans la recherche des chartes, est venu, de son côté, nous apporter le tribut de son expérience et de sa connaissance de la localité. Il y avait, aussi, M. Daviau, l'architecte, le restaurateur des tours et des remparts du château, qu'il connaît comme sa propre maison, dont les explications nous ont été utiles et précieuses en plus d'une occasion.

La montée devenait à chaque pas plus ardue. Le pavé échauffé devenait glissant. Mais que nous étions récompensés de notre fatigue passagère ! L'horizon s'étendait peu à peu. La ville avec ses toits aigus, ses tourelles, ses pignons fleuris, ses toits d'ardoises et de tuiles moussues, se développait de plus en plus à nos yeux. Tantôt c'était l'antique portail de *Saint-Mexme,* surgissant derrière un pan de muraille. Tantôt c'était le clocher de *Saint-Étienne,* ou, d'un autre côté, celui de *Saint-Maurice*, se montrant tout à coup à nos regards.

Digitized by Google

Tandis que les uns s'extasaient sur le pittoresque entassement des constructions au pied du côteau, d'autres ne pouvaient se rassasier de contempler la Vienne, dont le cours paisible se déroulait dans la vallée, et ces horizons encore chargés des dernières vapeurs du matin laissant entrevoir les silhouettes des villages et des manoirs des environs.

Mais bientôt, à notre droite, le rocher devient presque abrupt, et nous atteignions les premiers contreforts du fort *Saint-Georges*. Ils ne sont plus ces temps où ces tours et ces murailles, s'élevant fièrement dans le ciel, au lieu de donner asile aux lézards, abritaient les troupes bruyantes des soldats ! L'enceinte encore debout, malgré les ravages des ans, n'enclôt plus qu'une vigne. On aperçoit encore les restes de quelques poternes et la trace du sentier, menant autrefois à la *Porte de la ville ;* mais, de la chapelle et des casernes, la charrue du vigneron a fait disparaître jusqu'aux vestiges. C'était là le premier des châteaux ; celui par lequel on était forcément contraint d'entrer pour pénétrer dans les deux autres. Aujourd'hui un autre chemin plus moderne conduit directement au *château du milieu.*

Avant de franchir la porte de ce château, arrêtons-nous un instant, Messieurs, devant cette magnifique *Tour de l'horloge*, seule épave restée, à peu près intacte, de la formidable forteresse. C'est sous sa voûte que sont passés tant d'illustres et grands personnages. C'est ce sol qu'ont foulé Thibaut le Tricheur, Geoffroy Plantagenet, Henri II, le meurtrier de saint Thomas Becket, Richard Cœur de Lion, Jean Sans Terre et Philippe-Auguste. Après ces rois vinrent successivement Louis VIII, la reine Blanche de Castille et son fils, le pieux et saint Louis IX et Philippe le Hardi. C'est dans les salles de cette tour que furent renfermés les chefs de l'ordre des Templiers, dont le procès est demeuré si célèbre et en même temps si mystérieux. Puis arrivèrent des années de trouble et de malheur. Le deuil était dans tous les cœurs. Notre pauvre France, envahie et saccagée par l'Anglais, avait vu ses plus belles provinces tomber sous le joug de l'étranger.

Digitized by Google

Charles VII, le fils de l'infortuné Charles VI et de la triste Isabeau de Bavière, était établi à Chinon, comme dans le dernier asile qui lui restât ouvert. Ce n'était plus l'heure des réjouissances et des gaies chansons. Le peuple maltraité, rançonné de mille manières par l'ennemi, jetait des regards pleins d'espoir vers la vaillante citadelle. Mais là, aussi, tout semblait mort. Il fallait de l'argent pour lever et entretenir des armées ; et il n'était pas riche le pauvre petit *roi de Bourges*, lui qui, pour recevoir ses amis, ne trouvait, parfois, à leur servir à table que *deux poulets et une queue de mouton*. Mais Charles VII, malgré certains défauts, avait foi en Dieu, et la Providence n'abandonne pas ceux qui se fient en elle. Elle entendit les supplications de la France et de son chef, et du fond de la Lorraine elle envoya le secours sous les traits de Jeanne d'Arc.

Ah ! Messieurs, qu'à ce nom de Jeanne d'Arc, tout cœur français doit être fier et battre fort. Ce nom n'est-il pas pour tous, en effet, le synonime de courage et de vertu. Elle vient, l'humble fille, sans autre preuve de sa mission, que sa foi dans ses voix et son assurance du succès. On la soumet à mille épreuves ; on cherche à la faire contredire ; on se moque d'elle ; on la bafoue. On la fait examiner par une assemblée de théologiens ; et, toujours, on la trouve ferme dans ses réponses, sublime dans sa simplicité et n'aspirant qu'au moment où il lui sera permis de quitter les palais des rois pour retourner à ses troupeaux ; rêve qu'elle caressa toute sa vie et qu'un jour le bûcher de Rouen devait faire évanouir à jamais.

Encouragés, les cœurs abattus se relèvent. Charles VII se souvient de son titre ; les armées se rassemblent ; Jeanne marche à leur tête et bientôt Orléans est délivré et le roi est sacré à Reims.

Oh ! oui, Chinon devrait être fier des souvenirs que son château rappelle. Les archéologues seuls pourront citer Foulques Néra et la suite des rois d'Angleterre et de France qui l'ont habité. Deux noms sont restés dans la mémoire du

Digitized by Google

peuple, deux noms que rien ne pourra jamais y effacer, et ce sont ceux de deux saints : celui de saint Louis et celui de Jeanne d'Arc, la pucelle d'Orléans.

La *Tour de l'horloge* date du XVIe siècle, comme l'indique sa construction générale. Placée en avant comme une sentinelle vigilante, elle domine le fort Saint-Georges, la ville et tout le cours de la Vienne. Rien n'égale l'élégance du profil de cette belle tour de défense, où rien n'a été épargné ni dans la solidité de ses murailles, ni dans l'ornementation de ses consoles et la gracieuse couronne de ses machicoulis. On sent qu'on n'est pas là en présence d'une fortification ordinaire et que, derrière l'enceinte qu'elle ferme, a dû habiter un hôte de grande importance. C'était là un des points principaux de la forteresse, comme le sont, ordinairement, les angles, où l'on accumulait tous les moyens de défense alors en usage.

Cette Tour de l'horloge, bâtie sur des substructions plus anciennes, se relie à une autre tour, dont il ne reste plus aujourd'hui que la base, par une courtine circulaire fort endommagée.

Hélas ! c'est en vain que, dans le *Château du milieu*, on rechercherait le *Pavillon des Dames*, le *Prieuré*, la *Chapelle de Saint-Mélaine* et, probablement, d'autres bâtiments destinés à loger non seulement les serviteurs, mais encore les principaux seigneurs de la Cour. Une luxuriante végétation a partout pris la place des édifices. C'est, même, avec une certaine difficulté, qu'au milieu du labyrinthe des allées du jardin public de la ville, il est possible de suivre le contour des murailles et de retrouver les entrées des tours rasées et cachées sous la verdure.

M. de Cougny, dans sa *Notice sur le château et la ville de Chinon*, signale dans les parages où nous nous trouvons, pour l'instant, la découverte, faite il y a quelques années, de débris ayant appartenu à quelque construction Gallo-Romaine. Vous m'excuserez si je me contente de rapporter ici son témoignage. Ceux d'entre vous qui, plus heureux que moi, ont pu les contempler attesteront, selon ce que j'ai pu

Digitized by Google

constater ailleurs, combien il est exact dans ses descriptions : « La fondation, dit-il, se compose de blocs énormes taillés au marteau, reposant sur un lit de gros cailloux. Ces blocs de pierre, dont quelques-uns cubent plus d'un mètre, sont juxtaposés sans être liés par aucun mortier. On y trouve une stèle de l'époque de l'incinération dont, malheureusement, l'inscription est disparue. Cette stèle est conservée au château. »

Il eut été intéressant pour nous d'examiner ces vénérables ruines qui, probablement, ont été témoins du siège soutenu par les Visigoths contre le général romain Ægidius, en 462, et, au rapport de saint Grégoire de Tours, du miracle opéré par saint Mexme pour la défense de ses concitoyens.

Que vous dire de la *Tour d'Argenton ?* Elle aussi, malgré l'épaisseur prodigieuse de ses murs annonçant qu'elle a été construite pour résister aux terribles engins de la guerre moderne, est veuve de son couronnement. Des églantiers et des arbustes sauvages ont remplacé ses machicoulis et ses créneaux. Mais si le spectacle que nous offre sa terrasse verdoyante est tout de paix et de calme champêtre, qu'il en est autrement quand on pénètre sous ses voûtes sombres et humides. Un jour rare et blafard y entre à grand'peine à travers les étroites meurtrières, où l'on trouve encore la trace des pièces de bois ou de fer destinées à supporter l'arquebuse. L'une d'entre elles, même, par un oubli étrange, a été épargnée par le pillage et montre intacte la barre de fer sur laquelle venait s'appuyer l'arme à feu. D'étroits escaliers, taillés dans l'épaisseur des murailles, conduisent à des étages inférieurs, dont le dernier est de niveau avec le sol extérieur.

Si cette tour d'Argenton n'a pas servi à loger les limiers du roi, comme sa voisine la *Tour des Chiens* qui est bien plus ancienne, ses salles ont dû être utilisées comme prisons. Plusieurs noms, en effet, sont inscrits sur les pierres, indiquant clairement que des prisonniers ont séjourné dans ces réduits sans lumière.

Mais nous avions hâte de sortir de ces lieux. Ce fut donc

Digitized by Google

avec une certaine joie que chacun vit reparaître, au-dessus de sa tête, le ciel bleu et le soleil étincelant.

Déjà à Loches j'avais eu l'ocassion de remarquer que, dans toutes les troupes, il y a des retardataires. Tandis que la plupart étaient au troisième château ou *château du Coudray*, d'autres suivaient encore, ou, ce qui est plus exact, s'efforçaient péniblement et infructueusement de vouloir suivre les détours et les saillies de la courtine. Leurs devanciers avaient eu raison de s'en tenir aux sentiers battus, car, dans ce pénible labeur, ils n'y acquirent ni science, ni honneur, mais seulement des égratignures au milieu des ronces.

Le Coudray ! C'était là qu'avait vécu, pendant les longs jours de l'attente et des épreuves, la vierge de Vaucouleurs ! C'était dans cet immense donjon qu'elle priait et qu'elle se fortifiait de plus en plus dans sa noble résolution ! Il sembla, à plus d'un parmi vous, Messieurs, restaurant par la pensée ces murailles écroulées, ces tours découronnées, ces portes abattues, la voir gravir l'escalier dont les traces s'aperçoivent encore au flanc du donjon ; la voir entrer par cette baie, s'ouvrant maintenant sur le vide et autrefois donnant accès dans cette chambre à la haute cheminée si étrangement percée, dans tout son pourtour, de boulins à pigeons. Ils la suivaient dans ses visites à la chapelle Saint-Martin ; ils la contemplaient écoutant ses voix et s'étonnant du peu d'empressement des hommes à exécuter les ordres du ciel.

Mais si quelques-uns se recueillaient à la vue de l'antique château, d'autres, en souvenir aussi de la Pucelle d'Orléans, se hâtaient de relever sur le papier une esquisse de la demeure qui lui fut assignée. Ceux-ci, peut-être, pourraient mieux que moi vous dépeindre le donjon du Coudray, puisqu'ils l'ont eu sous leurs yeux, en quelque sorte, pierre par pierre. Pour moi, dans l'impuissance où je me trouve, je crois ne pouvoir mieux faire que de citer la description qu'en donne M. de Caumont dans son *Rudiment d'archéologie* : « Le donjon cylindrique, qui porte tous les caractères du XIIIe siècle, et dont l'étage inférieur est voûté, est un des

Digitized by Google

plus beaux que je connaisse. Placé à une certaine distance des remparts, on n'en distingue que la partie supérieure ; mais c'est une tour allant de pair avec les plus belles de l'époque, et qui ne doit pas, du côté du fossé qui sépare la dernière enceinte de la première, avoir moins d'élévation que la tour de Constance, à Aigues-Mortes, bien que le diamètre en soit, je crois, un peu moins considérable.

« C'est sur le bord du fossé profond, séparant la première enceinte de la seconde, que se trouve le donjon ; il occupe à peu près le centre de cette ligne de fossés, et les belles assises de la base en talus descendent jusqu'au fond de la tranchée.

« Cette position du donjon de Chinon est analogue à celle qu'occupe la belle tour du château de Coucy, place avec laquelle celle de Chinon offre encore d'autres analogies. »

Notre visite au Coudray était loin d'être terminée. Nous avions encore à voir la *Tour du Moulin*, dominant toute la vallée de la Vienne et qui, privée maintenant de son toit aigu et des ailes de son moulin, passerait peut-être inaperçue sans la belle voûte, en coupole Plantagenet, de son rez-de-chaussée.

Non loin d'elle s'en élève une autre également du XIIIe siècle, connue sous le nom de *Tour de Boissy*. Celle-ci a été réparée et même restaurée, non pas, sans doute telle qu'elle aurait dû l'être, mais du moins d'une façon qui la préserve des injures du temps. C'est dans cette tour que M. de Cougny place la chapelle Saint-Martin, dont d'autres archéologues veulent voir les traces dans les fondations mises à jour non loin du donjon. Sans entrer dans le débat, on peut se demander dans quel but la salle, qui communique de plain-pied avec le sol du château, aurait été ornée comme elle l'est, si elle n'eût pas servi de chapelle. Cette salle est oblongue et tout y paraît plus soigné, plus fini que partout ailleurs. Les retombées de l'arc doubleau, des nervures de la voûte et des arcs formerets viennent s'appuyer sur des culs-de-lampe que le ciseau du sculpteur a fouillé de mille manières. Tandis que la salle inférieure, disposée de même, garde dans

Digitized by Google

son ensemble la sévérité qui convient à la force et aux forteresses.

C'est par les douves, qui séparent le Coudray du château du milieu, que nous sommes rentrés dans ce dernier. Ce n'était certes pas là le chemin habituel des hôtes de la demeure royale, comme nous l'indiquait le chemin de ronde unissant autrefois les deux châteaux ; mais, s'il était quelque peu insolite, il devait, du moins, nous permettre d'admirer dans toute sa majesté l'aspect imposant du donjon et des murailles du Coudray.

Nous voici de nouveau rentrés dans le logis royal, par un escalier de service, fréquenté jadis, c'est à croire, par les seuls bas serviteurs de la maison, et dont les marches pourries par le temps et l'humidité s'émiettent et se brisent sous les pieds. Les murs d'enceinte, les cheminées et les fenêtres démolies indiquent seules, malheureusement, l'emplacement du *Grand-Logis*. On pourrait disserter longuement, Messieurs, sur les tristes vicissitudes des choses humaines, en présence de ces ruines que les rois et les grands ont habitées autrefois, et où, aujourd'hui, l'oiseau trouve à peine de quoi asseoir son nid. Mais je laisse ce soin aux graves moralistes, me contentant de déplorer avec vous l'état de dévastation où on laisse ce pauvre logis royal. Les plafonds et les planchers ont disparu ; quelques cheminées cependant sont restées suspendues dans l'espace, appuyées aux hauts pignons de la construction. Ce ne sont partout que décombres et pierres branlantes, que le premier ouragan peut jeter bas. De la *chambre de saint Louis* il reste uniquement le souvenir ; et de la *grande salle*, où eut lieu la première entrevue de Charles VII et de Jeanne d'Arc, une autre cheminée indique la place, tandis que par terre, au ras du sol, on entrevoit dans l'herbe la ligne des fondations qui en marquent les dimensions.

Passons vite, messieurs ; l'heure nous presse ; et puis, n'est-il pas navrant de parcourir ces débris d'une époque qui fut glorieuse, malgré les faiblesses des chefs et la misère du

Digitized by Google

peuple, et qui s'en vont de jour en jour, emportés par le vent ou le souffle des orages.

Nous étions 25 ou 27 à table, tous animés du meilleur appétit, que l'exercice de la matinée, loin d'affaiblir, n'avait fait qu'exciter. On se plaignait bien un peu de la chaleur, mais il n'y eut que l'eau fraîche et le bon vin de l'hôtel de France à en souffrir.

Si nous devons des remerciements à notre excellent et sympathique Président pour l'agréable promenade qu'il nous a de nouveau procurée cette année, pour son zèle et le dévouement dont il a fait preuve afin de mener à bonne fin cette excursion, pour l'entrain qu'il a su lui donner, nous en devons aussi à notre cher Trésorier pour la charmante ordonnance des repas qu'il a préparée de longue main et qui sont venus si bien à point.

Faut-il vous rappeler la verve que chacun déploya pendant le dîner, les mots heureux, pleins d'esprit et de gaieté qui se sont alors échangés, comme il était convenable dans le pays de Rabelais? L'entreprise serait trop difficile, Messieurs, et j'aime mieux vous laisser vous en rapporter à votre propre souvenir.

La première partie de notre journée était remplie, mais notre tâche n'était pas terminée. Nous avions d'autres monuments à visiter, moins importants, sans doute, que le château, plus modestes dans leur histoire, mais qui ont su subsister et rester debout.

Est-il quelque chose de plus pittoresque que ces vieilles rues du vieux Chinon? L'alignement y est inconnu. Elles s'en vont tortueuses, suivant tous les plis du terrain, s'élargissant parfois, et parfois aussi se retrécissant. Partout ce son de respectables pignons, aux assises disjointes, surplombant au-dessus des têtes et portant dans les airs leur couronne de feuillages. Partout les étages, en encorbellement, les uns au-dessus des autres, font penser à un miracle perpétuel les retenant dans leur assiette. Ce ne sont que poutres entrelacées s'entrecroisant avec d'autres lignes de briques ou d'ardoises

Digitized by Google

du meilleur effet. Les portes ne semblent pas y avoir été construites avec l'équerre, tant les fleurons, les arceaux et les dentelles de pierre s'y enchevêtrent dans le plus gracieux désordre. Les fenêtres y sont encore garnies de leurs antiques croisées et souvent y sont enguirlandées de fleurs fantaisistes; tandis que les lucarnes des toits, s'avançant sous de longs auvents, paraissent regarder curieusement les passants de la rue. Le pavé même, par ses rugosités et ses inégalités, reporte l'esprit à ces temps du moyen âge où les charrettes étaient un objet de luxe.

On nous avait signalé la maison de Rabelais. Grand embarras pour les archéologues! Il y en a deux qui se disputent la gloire d'avoir abrité l'auteur de Gargantua.

De l'une, je ne dirai rien, par la raison qu'elle est relativement moderne, datant du XVIIe siècle, m'a-t-on affirmé. Il est évident que ce n'est pas dans son intérieur, ni sur ses murs que l'on peut rechercher le souvenir ou les traces de l'écrivain Tourangeau.

D'un autre côté, si l'on s'en rapporte à l'époque de sa construction, la maison portant le n° 2 de la même rue, a de bien plus grands titres pour revendiquer cet honneur. Elle a tous les caractères de la Renaissance et l'on peut y signaler, entre autres, la lucarne qui termine le pignon; accostée de contreforts, on voit au-dessous de la fenêtre une sorte de médaillon en demi-ronde bosse, où se dessine encore la silhouette émoussée d'un homme à qui le bon vin de Chinon, sans doute, aura fait perdre le sentiment de l'aplomb et de l'équilibre.

Dans un autre ordre d'idées, la Société archéologique ne pouvait venir à Chinon sans visiter les belles églises que la piété des fidèles et les largesses des rois y ont élevées.

C'est d'abord *Saint-Maurice*, construite par Henri II, d'Angleterre. Établie sur un plan carré, ses travées sont surmontés de voûtes cupoliformes, avec nervures au sommet des berceaux. On peut surtout y remarquer les piliers à demi engagés, dont les chapiteaux sont ornés de feuillages à relief peu sensible. On sent déjà l'approche du XIIe siècle, et l'on y

Digitized by Google

voit apparaître, dans les fenêtres, une ogive timide, qui devait prendre toute sa grâce et son effet au siècle suivant.

Après Saint-Maurice ce fut le tour de *Saint-Etienne*. Bâtie au xve siècle « c'est incontestablement, dit Mgr Chevalier dans ses *Promenades en Touraine*, le monument le plus remarquable que ce siècle nous ait laissé en Touraine. Toutes les parties en sont établies dans de belles et nobles proportions ; les voûtes sont audacieusement jetées sur de minces nervures prismatiques. Les feuillages qui composent l'ornementation des chapiteaux et du portail sont profondément découpés et appartiennent à cette végétation de plantes à feuilles maigres, laciniées, déchiquetées, qui constituent la flore privilégiée de cette époque. »

Cette église possède aussi une vénérable relique, que tout amateur de l'antiquité doit voir à Chinon. C'est un chape de soie qu'une fausse tradition attribue à saint Mexme, mais qui vient positivement de l'ancienne collégiale de ce nom. Cette étoffe a, pendant longtemps, exercé la sagacité des savants, et c'est, je crois, un de nos membres honoraires, M. Gallais, qui, le premier, en a indiqué l'origine et la provenance orientales. Elle représente, sur des branches horizontales, des tigres affrontés et enchaînés, alternativement blancs avec taches rouges, et verts avec taches jaunes. Le fond en est bleu et est agrémenté d'oiseaux et de lièvres suivant, pour les couleurs, les mêmes alternatives que les tigres. M. Ch. Lenormant, en y reconnaissant un tissu oriental, la faisait remonter jusqu'au viie siècle ; mais une inscription arabe brodée, en fil d'or sur la lisière, ne permet pas de lui attribuer une antiquité remontant au delà du xie ou xiie siècle». Cette chape, autrefois dans un triste état, vient d'être ingénieusement restaurée par les dames Augustines de la ville, grâce à l'emploi de la peinture, suppléant aux broderies absentes.

Chinon possède un monument beaucoup plus ancien que ces deux églises. C'est la vieille collégiale de *Saint-Mexme*, aujourd'hui transformée en école communale, et dont le portail et les deux tours subsistent dans leur entier. Les parties

Digitized by Google

principales et le soubassement de la tour de gauche sont incontestablement du XIe siècle; mais on y en reconnaît de plus anciennes, comme la curieuse décoration de la façade avec ses pierres énormes taillées ou posées de travers, ses entrelacs géométriques et ses dessins en réseau, pouvant fort bien remonter à une époque voisine du Xe siècle. Ce fut sous Louis XI que la tour de gauche a été surélevée et que celle de droite, avec toutes ses baies, a été refaite entièrement.

Saint Mexme, que l'on honore à Chinon et que nous avons déjà mentionné en parlant du château, mourut en 463 et fut enseveli dans une crypte de l'église de son monastère. Malheureusement le chœur en a été détruit et cette crypte a échappé, jusqu'ici, à toutes les recherches. Peut-être n'est-elle que murée, comme jadis celle de Saint-Louant, et retrouvera-t-on, un jour, le tombeau du saint protecteur de la ville caché, lui aussi, dans un lit de moellons et de mortier où on l'aurait mis pour le sauver du pillage et de la profanation.

Notre marche avait été pénible le matin, mais, à ce moment, à l'appui d'un côteau chauffé à blanc par les ardeurs d'un soleil de feu, il nous fallait un véritable courage pour poursuivre notre pérégrination vers la *chapelle de Sainte-Radégonde.*

Cette chapelle, l'ancienne demeure de saint Jean le Reclus ou des Moustiers, comme l'appellent les Bollandistes, est entièrement taillée dans le rocher pour le moment, car, autrefois, elle avait une partie antérieure, faite de main d'homme.

Saint Jean vivait du temps où sainte Radégonde, après s'être séparée de Clotaire, fuyait son ressentiment et cherchait, auprès des saints personnages de son époque, des avis pour s'affermir dans sa résolution de se consacrer à Dieu. Baudonivie, une des religieuses de son monastère de Poitiers, qui avait vécu avec elle et avait été la confidente de ses peines, raconte qu'étant dans une villa lui appartenant, située dans un village des environs de Poitiers, elle envoya

Digitized by Google

consulter le saint ermite, dont le renom et le bruit des vertus étaient arrivés jusqu'à elle. Elle lui écrivit une lettre où elle lui exposait l'objet de sa demande et lui faisait remettre, pour être employés au service de Dieu et des pauvres de riches ornements. L'envoi de cette missive serait l'origine du nom de Sainte-Radégonde, donné à l'habitation de saint Jean. Une chronique, relatée dans un bréviaire du XVIIe siècle de la collégiale de Saint-Mexme, donne une autre explication de cette appellation. Elle affirme que la reine, avant le message mentionné plus haut, serait plusieurs fois venue rendre visite à l'humble solitaire. S'il fallait se prononcer, il me paraîtrait plus rationel de donner raison à la chronique du bréviaire de Saint-Mexme. Est-il donc naturel que la tradition populaire, à l'occasion d'une simple lettre, ait pris le nom de la reine et l'ait appliqué à la demeure de saint Jean, en laissant de côté, et tout à fait dans l'oubli, la mémoire de ce dernier. Quoiqu'il en soit, la dénomination de Sainte-Radégonde a prévalu et l'on a tenu, dans les peintures de la chapelle, à en justifier l'origine, par la représentation de la remise de l'envoi royal au vénérable saint.

Cependant si, dans la grotte, tout nous parle du bienheureux, c'est en vain que l'on chercherait aux alentours quelques-uns des descendants des lauriers qu'il aimait à cultiver. Les vignes ont remplacé le petit verger qu'il soignait de ses mains. On montre, cependant, dit-on, un puits creusé par lui et où se seraient opérées de nombreuses guérisons. Dans une anfractuosité du rocher une pieuse personne a fait rétablir le simulacre du tombeau violé et détruit en 1563 par les huguenots. C'est à elle aussi que l'on doit la restauration des autels et du culte dans cette pauvre chapelle, qui, espérons-le, ne tardera pas à être remise dans l'état où elle était jadis.

Pendant cette visite au tombeau de saint Jean, quelques-uns de nos confrères suivant M. Gillet, étaient allés à la recherche d'antiquités d'une autre espèce et aussi respectables par leur âge.

Digitized by Google

Vous connaissez tous, Messieurs, l'histoire de ces débris de chartes antérieures au xe siècle, retrouvées par M. Ed. Gauthier, de Loches, et étudiées par lui avec ce soin et cette patience qu'il apporte dans tous ses travaux. Il avait ouvert la voie dans son pays, et M. Gillet, son ami, guidé par ses indications, lui en avait signalé d'autres, de même valeur, à Chinon. Aidés du secours de la science de M. Laville Leroulx, ces messieurs n'ont pas eu lieu de regretter leur visite au greffe du tribunal où ils ont pu relever de précieuses indications.

Mais le temps fuit vite ; ce sera donc, aussi, en courant que je vous dirai un mot de la charmante excursion à *Rivière*, que nous avait ménagé notre excellent Président, M. l'abbé Juteau.

L'église de Rivière doit son origine première à saint Martin, qui y éleva un sanctuaire à Notre-Dame. Objet de longues contestations entre l'abbaye de Vendôme et celle de Marmoutiers, au xie siècle, c'est probablement à l'une d'elles qu'il faut attribuer l'édifice actuel et, selon Mgr Chevalier, plutôt à Marmoutiers qu'à l'autre « à cause de la similitude que l'on remarque entre la crypte de Rivière et celle de Tavant » dont l'église appartenait à ce monastère.

Quand on a à parler d'œuvres de l'importance de celle-ci, il faut se défier de soi-même et se mettre, autant que possible, à l'abri derrière les maîtres. J'ai déjà plusieurs fois cité Mgr Chevalier, laissez-moi, une dernière fois, le citer encore ; nous en retirerons tous honneur et profit : honneur, car il est des nôtres et son nom fait autorité ; profit, car il y a toujours à gagner quand on glane sur son terrain.

« La nef de l'église, dit-il dans ses *Promenades pittoresques en Touraine*, bâtie en petit appareil, est fort simple et semble remonter à une époque antérieure au xie siècle, comme l'indiquent les fenêtres romanes qui y ont été ouvertes après coup. Les larges surfaces de la muraille ont reçu, vers l'an 1100, des peintures à fresque très intéressantes pour l'histoire de l'art. — (*Elles ont malheureusement disparu sous un badi-*

Digitized by Google

geonnage peut-être aussi naïf, mais à coup sûr beaucoup plus moderne et bien moins artistique). — Le chœur et le sanctuaire constituent la partie remarquable et vraîment originale de l'ensemble. En effet, l'autel principal est établi sur une crypte peu profondément enfoncée dans le sol, à cause du voisinage de la rivière, et communiquant presque de plain-pied avec la nef. On arrive au sanctnaire, qui se trouve par conséquent fort élevé au-dessus de la nef, par deux escaliers en pierre disposés latéralement de chaque côté de la porte de la crypte. La décoration de ce sanctuaire est belle à l'intérieur : mais au dehors elle est extrêmement remarquable. C'est le type, pour ainsi dire, de ce que l'art du XIe siècle a su produire de plus délicat, et on serait presque tenté, de loin, d'attribuer à la Renaissance une œuvre aussi élégante et aussi détaillée. Ce n'est que de près qu'on peut reconnaître le caractère roman des colonnes, des moulures et des chapiteaux.»

Cependant le tard se faisait ; les eaux de la Vienne se peuplaient de baigneurs et le soleil se couchait à l'horizon. Il fallut songer au retour. Aussi, Messieurs, avant de quitter Rivière, permettez-moi de consigner ici, quoiqu'une voix plus autorisée que la mienne l'ait déjà fait, l'expression des remerciements de notre Société pour l'accueil amical et chaleureux que nous a fait M. l'abbé Masson, curé de la paroisse, qui après avoir été notre pilote dans le cours de notre navigation, notre cicérone dans la visite de son église, tint à nous reconduire jusqu'au port où s'opéra notre embarquement. Ce fut en disant au revoir à notre hôte que nous prîmes congé de lui et une heure après nous prenions terre au pied de ces grands quais qui maintiennent la rivière dans ses jours de furie et procurent aux habitants de Chinon une délicieuse promenade.

L'hôtel de France nous attendait avec ses portes ouvertes et sa table mise. Plusieurs de nos convives du matin nous avaient quittés, mais d'autres étaient venus les remplacer; entre autres l'honorable M. Chambert dont l'esprit conciliant et la haute sagesse sont appréciés de tous. Avec cette délicatesse

Digitized by Google

et cette ingéniosité du cœur, dont il a le secret, il remercia notre bon et tout dévoué Président de la journée si bien remplie que nous avions passée sous sa conduite, et de toute la peine qu'il s'était donnée pour arriver à aplanir les obstacles et à concilier tous les goûts. Vous vous êtes tous associés à cette bonne et heureuse pensée, car vous êtes trop amis de la justice pour ne pas savoir rendre à chacun ce qui lui est dû.

L'heure du départ définitif approchait. M. le sous-préfet, après avoir tenu à nous accompagner partout en bon et excellent confrère, nous ménageait une dernière gracieuseté. Par ses soins un thé nous avait été préparé à son hôtel; c'est de là que notre troupe savante se rendit au chemin de fer.

Je termine, Messieurs, ce compte rendu, en exprimant l'espoir que ces promenades archéologiques, remises en honneur par notre cher Président, M. l'abbé Juteau, se continueront dans l'avenir. C'est en donnant aux populations l'exemple de l'intérêt porté et de l'admiration, qu'on leur apprendra à remarquer d'abord et ensuite à respecter ces vieux monuments de notre histoire locale, qui gisent, un peu partout dans nos campagnes, ignorés ou profanés. On ne naît pas avec l'amour des vieilles choses; le nouveau, le neuf, plus brillant et plus éclatant attire avant tout. Montrons-leur donc qu'ils ont tort de détruire, alors qu'ils peuvent sinon restaurer complètement, du moins conserver. Dans la sphère que nous avons à parcourir, nous nous placerons par là comme les émules des grandes sociétés, qui agissent beaucoup parce qu'elles ont de gros revenus, et nous pourrons, à notre tour, être fiers des résultats que nos encouragements et nos efforts auront bientôt obtenus.

Ed. Quincarlet.

Digitized by Google

COMPTE DE COLIN LEMAYE

(1841-1843)

POUR LA VILLE DE LOCHES POUR LA FORTIFICALION D'ICELLE, POUR IJ^c LTZ LEUEZ SUR ^xx PARROISSES A DEUX LIEUES AUTOUR DE LOCHES.

S'ENSUIT LA COPPIE des lectres du roy no^e s^e par lesquelles les elleuz sur le fait des aydes ordonner par led. Seigneur en la ville et ellecion de Loches ont mis la somme de deux cens cinquante liures adcecques les frais necesseres sur les habitans de lad. ville et parroisse dud. lieu de Loches et sur les paroisses de deux lieux alantour.

CHARLES, par la grâce de Dieu, roy de France, aux elleuz sur le fait des aydes ordonnés pour la guerre en la ville et elleccion, à Loches, Salut. Receu auons humble supplicacion des bourgeoys manans et habitans de la ville de Loches et des parroisses et villages de deux lieux à la ronde dud. lieu de Loches, consors en ceste partie, contenant que comme depuis demy an ença ou enuiron ilz ayent ennoyé deuers nous au siège que tenions devant Pontoise pour recouurer de nous certaines lettres qui leur estoient necessaires, et encores ayent de rechef ennoyé par deuers nous en ceste ville d'Anboise pour aucunes aultres choses touschant le bien de lad. ville et du pays d'environ, esquels voiages faisant ilz ont moult frayé et despendu du leur ; et encores leur est de présent besoing de bailler a leur capp^ne certain don ou presant qu'ilz leur veullent faire pour certains plasiz et services qu'ilz a fait à la d. ville et oud. pays d'enuiron, pour les quelx frais sup-

Digitized by Google

porcter nous ayent lesd. supplians fait supplier et requérir qu'ilz nous peust, actendu qu'ilz n'ont en lad. ville aucun ayde, sinon la dixiesmes partie de la painte de vin vendu en icelle ville, qui ne puet fornir à payer la moytié des reparacions necessaires a faire, leur octroyer et accorder qu'ilz puissent mectre et asseoir sur eulx jusques a la somme de deux cens cinquante liures t., avec les frais nécessaires ; et icelle somme faire cuillir et leuer pour l'employer en ce que dessus est dit ; pour quoy nous, ces choses considerées, vous mandons et expressement enjoingnons en commectans par ces présentes, que lad. somme de ij^{c} l l. tourn. auecques les frais que verrez estre adce necessaires vous faictes mectre sus en lad. ville de Loches et paroisses et villages de deux lieues à la Ronde dud. lieu de Loches, le plus egalement que faire se pourra, le fort portant le foyble ; et icelle somme aussi mise sus, la faictes cuillir et leuer par Colin Lemaye naguayres receueur des deniers communs de icelle ville, que nous auons ad ce commis et ordonné, pour la bailler et délivrer ausd. supplians, ou a leur procureur pour eulx ; lequel commis sera tenu d'en randre compcte par deuant nos gens et officiers qui seront commis a oir les compctes des receueurs des deniers communs d'icelle ville de Loches quant requis en sera. Et ad ce faire contraignez tous ceulx qui pour ce seront à contraindre par toutes voyes deues et raisonnables, et comme il est accoustumé de faire en tel cas. De ce faire nous auons donné et donnons plain pouoir et auctorité et mandement especial par ces presentes, non obstant quelxconques ordonnances, mandemens, deffences et lectres subreptices, impectrées ou à impectrer ad ce contrayres. Donné à Amboise le xxj^{e} jour de nouvembre, l'an de grâce mil cccc quarante et ung, et de notre règne le xxe. Ainsy signé par le roy à la rellacion du conseil E. Froment.

Collacion faicte à l'original.

Delantier.

Digitized by Google

S'ENSSUIT LA COPPIE des lectres royaulx par vertu desquelles ces présents compctes ont este oiz et examinez.

CHARLES par la grâce de Dieu Roy de France à notre bien-amé Jehan Mingon lieutenant de notre bailly de Touraine à Loches, Salut. Receue auons humble supplicacion des manans et habitants de notre ville de Loches contenant que comme par nos aultres lectres nous eussions commis japieça feu Jehan Soullet lieutenant de notre dit bailly aud. lieu de Loches, et le substitut de notre procureur illec aoir affiner et clorre touz et chacuns les comptes des receueurs des deniers communs et aultres affaires de notre d. ville de Loches, et il soit aussi que led. Sollet fait allé nagayres de vie à trespassement, par quoy led. substitut de notre dit Procureur ne puet plus procéder à l'audicion d'iceulx comptes ou grant preiudice et dommaige desd. manans et habitans et receueurs et plus pouruoir estre se par nous ne leur estoit sur ce pourueou de reim de conuenable si comme ilz dient humblement requerant icelluy. Pour ce est il que nous, ces chouses considérées, voulans a ce pourueoir et confians plain de vos sens loyaulté preudommie et bonne dilligence, vous avons commis ordonné et substitué, commectons ordonnons et substituons par ces présentes pour et au lieu dud. feu Jehan Sollet pour oir, affiner et clorre les comptes desd. receueurs des deniers communs, vous et le substitut, appelez toutes voies les elleuz sur le fait de la fortifiicacion et aultres que bon vous semblera touz les comptes des receueurs ; et en ce faire tout ainsi que pouoit faire en son vivant ledit Soullet et ausy feu Jehan Hamelin son prédécesseur et led. substitut par nos lettres de commission a eulx sur ce de par nous octroyées. De ce faire nous donnons pouvoir auctorité, et mandement espécial. Mandons et commandons à touz nos justiciers officiers et subgiez que a vous et aud. substitut en ce faisant obeissent et entendent diligemment, non obstant quelxconques lectres subreptices impétrées ou à impétrer à ce contrayres. Donné à Saumur le xvj^e jour de Nouuembre

Digitized by Google

l'an de grace mil iiij^{c} quarante et troys et de notre règne le xxij^{e}. Ainssi signé : Par le roy à la relacion du conseil PREGONNAULT.

Collacion faicte à l'original.

Cest présent compte baillé par deuant nous Jehan Mingon lieutenant à Loches de Monsr le Bailly de Touraine et Guill^{e} Gonneau substitut du procureur du roy no^{e} s^{e} audit lieu de Loches, commissaires en ceste partie, pour oir, examiner et clorre ces presens comptes, en la présence des Esleuz et de plusieurs autres gens de lad. ville, le ve jour de janvier l'an mil iiij^{c} xlvij.

COMPTE DE COLIN LEMAYE, naguerez receueurs des deniers communs de la ville de Loches, de la recepte et despence que il a faicte comme commis de par le roy no^{e} s^{e} à la recepte de vne taille montant la somme de deux cens cinquante liures aduecques les fraiz necessaires octroyes par led. seigneur estre mix sus, cuyllir et leuers sur les habitans de la ville et paroisse de Saint Ours de Loches, et sus les parroisses et villages de deux leues alantour dud. lieu de Loches, montant lad. taille en toute somme, tant emprincipal que en fraiz, la somme de deux cens soixante quatorze liures, et laquelle somme a esté convertie et amployée par led. receueur par l'ordonnance et commandement de Guill^{e} Gonneau, Rollet Gruget, a present elleuz sur le fait de la fortification de la ville de Loches, en la despence de certains ambaxadeurs envoyer deuers led. s^{r} au lieu de Pontoise et de Anboise et ailleurs ; et auxi pour fournir au poement de ung certain don fait par lesd. habitans à Hardoin du Boys luy estant capp^{ne} dud. Loches, comme tout ce peut apparoir par le vidimus des lectres du don et octroy fait par led. s^{r} ausd. habitans, led. vidimus fait et passé soubz les contraz de Loches, le viij^{e} jour de décembre l'an mil iiii^{c} xlj comme tout ce appert par ycelui vidimus cy randu en ce present

Digitized by Google

compte. Et auxi par le double de l'assiete de lad. taille que ont fait et baillé les elleuz sur le fait des aydes ordonnez par le roy no^e s^e aud. lieu de Loches, lad. assiete cy randue.

Double de l'assiete de ij^c l. t. mis sus ès ville et paroisses de Loches et Beaulieu et sur les parroisses de deux leues à l'antour par mandement du roy no^e s^e donné à Enboyse le xxie jour de nouvembre l'an mil iiij^c xlj ; commis à receuoir lad. somme Colin Lemaye.

RECEPTE

Les villes et quatre parroisses de Loches et Beaulieu auecques Serrures et Chanceaux, collecteurs Jehan Carré, Lucas Mocquet, Pierre Pillet, Pierre Bigot ; Jehan Sauuage, c lt.

La parroisse de Genillé, collecteurs Jehan Boutet, Jehan Péan xiij lt.

La parroisse de Chedigné, collecteurs Jehan Dorçay et Jehan Lepaige vj lt.

La parroisse de Saint Quantin, collecteurs Jehan Galloche et Jehan Piau x lt.

La parroisse de Saint Jehan, collecteurs Jehan Porchier et Jehan Arrault vij lt.

La parroisse de Perruçon, collecteurs Perrotin Hernault et Jehan Septier xij lt.

La parroisse de Verneuil, collecteurs Perrin Mesne et Jehan Laboylle xv lt.

La parroisse de Saint Germain, collecteurs Pierre (....) et Macé Courtemanche iiij lt.

La parroisse de Saint Martin de Sercay, collecteurs Guillaume Guitart et Jehan Boutet iiij lt.

La parroisse de la Chappelle Saint Ypolite, collecteurs Jeheon Guillou et Jehan Pillault x lt.

La parroisse de Sennevières, collecteur Jehan Laydet et Regnault Absolu vj lt.

La parroisse de Douluz, collecteurs Estienne Péré et Pierre Leslen xv lt.

Digitized by Google

La parroisse de Chambort, collecteurs Yvonnet Boylève et Jehan Lefevre xiiij lt.

La parroisse d'Azay, collecteurs Guillaume Normant et Perrotin le Gaigneux xij lt.

La parroisse de Mozay, collecteurs Jehan Benoist et Guill° Ridon x lt.

La parroisse de Saint Cenoc, collecteurs Jehan Macon et Jehan Chandoyseau. xxv lt.

La parroisse de Varennes, collecteurs Jehan Septier et Jehan Maugis. x lt.

Somme toute deux cens soixante quatorze livres t.

DESPENCE FAICTE de ce present compcte par le commandement et ordonnance des Elleuz sur le fait des fortifficacions des villes tant de Loches que de Beaulieu.

PREMIÈREMENT

VOIAGES ET COUSTZ DE LECTRES

A Colin Lemaye pour estre allé en la compaignie de Guill° Morin de Beaulieu au lieu de Tours par l'ordonnance desd. elleuz sur le fait des fortiffications tant de Loches que de Beaulieu deuers Monsr le Bailly de Tourayne et maistre Jehan Piquart commissaires de par le roy no° s° pour mectre sus ung ayde pour l'antretenement de la franchise dud. Loches et Beaulieu et deux lieux alantour, ou quel voiage ilz ont vacqué chacun quatre jours tant pour sallere que despens, vallent. c s.

Item plus pour le salaire de Thomas l'archer qui guida led. Lemaye et Morin pour le doubte des gens d'armes qui estoient logez sur le paiys. xij s. vv d.

Pour deux peres de lectres clorres adroissées ausd. commissères ; pour ce poyé a Estienne de Lantier par la main de Jehan Maingon ou nom dud. Maye. ij s. vi d.

A Thomas l'archer qui fut de la guarnison du chastel de Loches qui guida et conduisit led. Morin et Lemaye à leur retour dud. leu de Tours pour ce que les gens d'armes

Digitized by Google

estoyent logés enuiron led. lieu de Tours ; pour ce payé. x s.

(Ces deux derniers articles sont rayés. En marge est écrit *alibi*).

A Jehan Doré a este poyé par l'ordonnance desd. elleuz tant de Loches que Beaulieu pour estre allé à Poetiers deuers le trésorier de Saint Yllere dud. lieu de Poetiers, et auxi deuers Monsr le receueurs général commissaires du Roy no^e s^e pour leur faire veriffier certenes lectres de affranchissement que le roy auoit données ausd. de Loches et de Beaulieu et deux lieux a l'antour, ouquel voiage il a vasqué cinqc journée ; pour chacun jour douze soubz six deniers tant pour sallere que despens, vallent lx s.

Audit Jehan Doré pour une guide qui le mena de la Roche de Pouzay à Poixtiers. x s.

A Martin Bouray pour auoir esté à Pontoise deuers le Roy pourceque Messeigneurs les commisseres dessusd. ne vousisent donner nulle expedicion ni veriffier lesd. lectres de affranchissement dud. ayde, et pour ce payé comme il appert par la quictance dud. Bourroy donnée en dable le xxiiij^e jour de may l'an mil iiij^c xlij. Pour ce payé. x lt. x s.

A Blezot Berthellot pour auoir doublé led. mandement dud. ayde pour ce payé. iij s. iiij d.

Somme des parties : xix lt. xb s. x d.

AULTRE DESPENCE de voeage et coustz de lectres faicte par l'ordonnance et commandement desd. elleuz tant de Loches que Beaulieu, pour la porcion de l'ayde mise sus de par le roy no^e s^e en ellecion de Loches, de la somme de deux mille ung cens cinquante livres tournoys dernièrement mize sus ou mois de nouuembre mil iiij^c xlj, et auxi pour l'entretenement de la franchise desd. de Loches et Beaulieu et deux lieux a lantour.

PREMIÈREMENT

A Colin Lemaye et Jehan Goucet pour auoir esté à Anboyse deuers le roy, pour recouvrer ung mandement pour demourer

Digitized by Google

quictes dud. ayde, et pour entretenir la franchise desd. de Loches et Beaulieu et deux lieux alantour, ouquel voeage ilz ont vasqué xviij jours. Cest assauoir : led. Colin dix jours et led. Goucet huit jours pour chacun jour douze soubz six deniers tant pour sallere que despens. xj l. vj s.

Pour l'escripture de deux requestes ou supplicacions faictes et baillées au roy et à mes seigneurs du conseil touchant le fait dessusd. pour ce payé v s.

Pour l'escripture de troys peres de lectres clores baillées à Monsr le chancelier, Monsr l'amiral, Monsr de Clermont touchant led. fait pour ce payé v s.

Pour l'escripture et scel de deux mandemens, l'un pour demourer quictes dud. ayde, et pour entretenir lad. franchise et l'autre pour six vingts livres qui devoient estre mis sus pour les fraiz et despences faictes et à faire pour l'antretenement de lad. franchise, auxi pour la poursuite qui a esté faicte deuers le roy em boyse pour alonger et recouurer plus longuement que de deux années lad. franchise, lequel mandement ne sortit point d'effet par ce que il fut reporté deuers le roy par Jehan Goucet qui am impétra ung aultre de la somme de deux cens cinquante livres, comme il apparoistra cy apres en ced. compte, pour tout ce payé en somme toute. vij l. v d.

A Jehan Goucet qui par l'ordonnance desd. elleuz fut derechef ranuoyé à Tours, Chinon et Saumur, pour poursuir deuers le roy le mandement desd. deux cens cinquante livres pour lesd. fraiz et despences : et pour fournir au don du capp^ne de Loches, pour ce que le mandement premier qui n'estoit que de six vingts liures et ne sortit point son effet pour ceque lad. somme de six vingts liures n'eust peu fournir ausd. fraiz et despences et don du capp^ne ; ouquel voeage led. Goucet a vasqué par l'espace de douze jours à douze soubz six deniers par jour, tant pour salleres que despens : vallent en somme toute lesd. douze journées la somme de vij l. x s.

Pour lescripture et facon du mandement desd. deux cens

Digitized by Google

cinquante liures, auecques les fraiz necesseres, a este payé à maistre Estienne Froment segretaire du roy no^e s^e xxx s.

Pour le sel dud. mandement vij s. vi d.

A Guillaume Gonneau et Colin Lemaye qui furent par l'ordonnance desd. elleuz tant de Loches que de Beaulieu au lieu de Tours, pour marchander et achater quinze mars de argent en vesselle. Cest assauoir en une esyière pesant troys mars, six tasses pesent checune deux mars, le tout pour donner a Hardoin du Boys, lors capp^ne dud. leu de Loches, ouquel voeage il vaquerent chacun troys journées faictes en janvier l'an mil iiij^c xlvj, a douze soubz six deniers par jour, tant pour sallère que despens, vallent en toute somme lxxv s.

A Thomas l'Esquotssois et Regnault, archiers dud. Hardoin capp^ne dud. Loches, aesté payé, par l'ordonnance desd. elleuz tant de Loches que Beaulieu, pour leurs peines et salleres d'auoir mené et conduit pour doubte des gens d'armes led. Gonneau et Lemaye aud. lieu de Tours, et auxi pour les auoir conduiz et ramenés en ceste ville de Loches, ou lesd. archiers ont vasqué chacun troys jours à xij s. vj d. chacun jour, tant pour sallere que despens vallent en toute somme. lxxv s.

En marge : (*par quittaace dud. Thomas, et certiffication de vive voix des elleuz que led. Regnault fit lv vogage.*)

A Jehan Soullet, tabellion de Loches, pour le vidimus du mandement de la franchise que le roy no^e s^e donna pour deux années aux habitans de Loches et deux lieux alantour, et lequel vidimus fut porté par Jehan Goucet deuers le roy luy estant en Bordellés pour ce payé aud. Sollet x s.

Aud. Sollet pour le vidimus du mandat du roy no^e s^e adressant aux elleuz sur le fait des aydes à Loches, pour mectre et assoirs sur lesd. habitans de Loches et de deux lieux alantour la somme de deux cens cinquante liures auecques les fraiz necesseres, pour conuertiz es fraiz et despences de ce present compcte, pour ce payé aud. Sollet x s.

Aud. Colin Lemaye, à Anthoene capp^ne de Villeloing. et

Digitized by Google

Thomas l'Esquotssoys, qui furent par l'ordonnance desd. elleuz tant de Loches que Beaulieu au leu de Tours querir les deuant des quinze mars de argent, et y furent enuoyer lesd. capp^ne et Esquotssoys pour la seureté dud. argent, et pour doubte des gens d'armes qui estoient logés antrecy et led. leu de Tours, où il vacquerent chacun troys journées faictes en feuurier iiij^c xlj à xij, s. vj d. par jour tant pour sallere que despens, vallent en somme toute cxij s. vj d.

Aud. Colin Lemaye qui fut par l'ordonnance desd. elleuz au leu de Anboyse en la compaignie de Guill^e Morin de Beaulieu, esperant trouver mons^r le trésorier général de France aud. lieu de Anboise ponr lui fere veriffier certenes lectres du roy no^e s^e ferent mencion comment les habitans de Loches et des deux lieux alantour demourissons quites des aydes mis sus tant par led. seigneur que pour mons^r de Orléans en l'année iiij^c xlij, auquel leu de Anboyse led. Maye et Morin ne trouveres point mond. s^r le général parceque on ne sauoit ou il estoit. Et par ce leur en convint retourner sans rien fere ; ouquel voiage led. Maye vasqua par deux journées faictes en la dernière semene de octobre aud. an iiij^c xlij, à xv s. par jour tant pour sallere que despens vallent trante soubz ; sur laquelle somme led. Maye receut de Quazin Robellin, lors receueurs des deniers communs de lad. ville de Loches, la somme de xxiijs. iiij d. comme il appert par un compcte touchant le faict de la franchise seullement, randu par led. Quazin. Et laquelle somme de xxiij s iiij d. de réson doit estre desduite et rabatue sur ce qui est deu aud. Colin Lemaye, et par ce ne luy est deu de ce present voeage que la somme de vi s. viij d.

Aud. Colin Lemaye qui par l'ordonnance desd. elleuz tant de Loches que de Beaulieu fut derechief aud. lieu de Anboise, en la compaygnie de Colin Menart, grenetier de Loches, et auxi en la compaignie de Guill^e Morin esperant trouver mond. s^r le Trésorier aud. leu de Anboise, lequel s'en estoit passé par yllec, et venoit du pays de ambas, et ce en alloit à Bourges, et par ce conuint aller après jusques au

Digitized by Google

leu de saint Aygnan ; lequel Guill^e Morin ce en retourna à Beaulieu, et led. grenetier et led. Maye ce en allèrent à Bourges après mond. s^r le trésorier, auquel leu il trouuerent mond. s^r le trésorier, et lui monstrèrent deux lectres de affranchissement fesent mencion comment le roy no^e s^e vouloit que les habitans de Loches et de deux lieux alantour demourissent franz et quites des aydes mis sus tant par led. s^r que pour mons^r de Orlleans en l'année mil iiij^c xlij, am prient mond. seigneur le Trésorier que il luy pleust veriffier lesd. lectres ; lequel n'en vousist rien faire ; et par ce leur en convint retourner sans rien faire ; ouquel voiage led. Maye vaqua par dix journées en la compaignie dud. grenetier, faictes en nouvembre iiij^c xlij ; et oultre a payé led. Maye de son argent les despens dud. grenetier, son page, et de ces cheuaux durant tout led. voeage, qui se montent lesd. despences lxxvj s. viij d., non compris en ce les despences dud. Maye ; comme tout ce appert par la quictance dud. grenetier, à xij s. vi d. pour chacune journée tant pour sallere que despens. Vallent lesd. dix journées demesd. en toute somme vj l. v s. Et pour lesd. despens dud. grenetier, son page, et de cesd. chevaux, que led. Maye a payer comme dessus est dit, que ce montent lxvj s. viij d. Qui est en somme des deux parties que il est deu aud. Lemaye pour tout ced. voeage neuf liures onze soubz huit deniers ; sur laquelle somme et pour led. voeage led. Maye a reçeu par la main de Quazin Robellin lors receueurs des deniers communs de la ville de Loches, comme il appert par ung compte par luy randu thouchant le fait de la franchise, la somme de soixante et cinq soubz, qui de reson doit estre desduite et rabatue sur ce que est deu aud. Colin Lemaye, et par ce ne luy est deu de ce voeage que la somme de. vj l.t. v s.

Aud. Colin Lemaye qui, par l'ordonnance desd. elleuz tant de Loches que de Beaulieu, fut envoyé deuers le roy no^e s^e au leu Poeters et de Lesignan, en la compaignie de Jehan Sollet lieutenant à Loches de mons^r le baillif de Touraine, et auxi en la compaignie de Jehan Sollet, filz dud. Sollet, et de Si-

Digitized by Google

monet le poursuiant de Preuilly qui pour la seureté et pour doubte des gens d'armes fut mené par led. lieutenant et Lemaye, pour les conduire comme tout ce présent on pourra apparoir par procuracion faicte et passées soubz les contraz de Loches, par la plus grant et saigne partie des habitans tant dud. leu de Loches que de Beaulieu, requeriz au roy no^e s^e et à messeigneurs de son grant Conseil que il leur pleust faire tenir quictes et exams les habitans dud. leu de Loches et de deux lieux alantour de l'ayde mis sus pas mons^r le trésorier général en may iiij^c xlij, tout incy que led. seigneur l'auoit mandé à mondit seigneur le trésorier par ces lectres patentes, et auxi que par une lectres en papier signées de la main dud. s^r, et auxi qui pleust audit seigneur les affranchir en la maniere que il luy auoit pleu fere autreffoiz a tel temps que il luy plesoit. — Et en cas que led. seigneur et mesdis seigneurs de son grant Conseil ne voudroient affranchir de nouvel lesd. habitans et ceulx de deux lieux alantour, leur pleust auoir doremnauant le reguart que l'elleccion de Loches ne fust chargée que de la vj^e partie des tailles mises sus de par led. seigneur ou duché de Touraine, incy que lad. elleccion a accoustumé estre de ancienneté, ouquel voeage led. le Maye vaqua par l'espace de douze journées, tant aller, cejourner que reuenir, faictes lesd. journées en may iiij^c xliij. à vij s. vj d. pour chacune journée, tant pour sallere que despens ; vallent sept livres dix solz, sur lequel voeage et pour fournir aux despens de mond. s^r le lieutenant, dudit Lemaye et des dessus nommés, fut baillé aud. Lemaye par la main de Quazin Robellin, lors receueurs des deniers communs de lad. ville de Loches, la somme de cent soubz comme il appert par ung petit compcte randu par led. Robellin thouchant le fait de lad. franchise. Item plus receut led. Lemaye par la main de Jehan Goucet, receueurs des deniers communs de la ville de Beaulieu, aultres cent soubz qui est en somme dix liures que led. Lemaye receut ; laquelle somme de dix liures incy a luy baillée comme dit est il amploya et convertit en la despence de mond. s^r le lieutenant, dud. Lemaye

Digitized by Google

et de Jehan Soullet, et de Simonnet le poursuiant de Pruilly, et de leurs cheuaux, qui sont quatre personnes et quatre chevaux, à cinquante soubz pour homme et pour cheual pour lesd. despens ; vallent lad. somme de dix liures in cy baillée aud. Lemaye par lesd. Robellin et Goucet, dont fault a rabattre et desduire aud. Lemaye, sur ce qui lui est deu pour les journées de sond. voeage, la quarte partie desd. dix livres incy a lui baillés comme dit est dessus, qui est cinquante soubz ; et par ce n'est deu aud. Maye que la somme de c s.

A Guillaume Moriu tabellion pour le roy no^e s^e aud. leu de Loches a esté payé pour une procuracion faicte et passée par la plus grant et saigne partie des habitans de Loches et Beaulieu pour ce. x s.

Somme liiij l. vj s. j d.

AUTRE PARTIE de deniers deux aud. Colin Lemaye.

PREMIÈREMENT

Aud. Colin Lemaye qui par l'ordonnance de Jehan Sollet luy estant lieutenant de mons^r le baillif de Touraine au lieu de Loches, et Jehan Gonneau substitut du Procureur du Roy no^e s^e aud. leu, et commissaires de par led s^r a oir et examiner et clorre les compctes des receueurs des deniers communs de lad. ville, et auxi par l'ordonnance de Jehan Juré, Jehan Thouchart, eulx estant elleuz sur le fait de la fortifficacion de lad. ville de Loches, et de Jehan Maingon, lors procureux de ycelle ville, et aultres de lad. ville, a fait plusieurs mises et despens pour le fait de lad. ville, pour certain procès que led. Lemaye poursuit à ces despens a lancontre de Colin Menart grenetier aud. leu de Loches, et estoit en demande de la somme de cinquante et quatre liures dix soulz dix deniers que deuoit led. Menart greuetier aud. Lemaye de reste de la creue de six liures pour muy de scel, pour le temps que led. Lemaye estoit receueurs des deniers communs de icelle ville; et laquelle somme de liiij l. x s. x d. incy deue par led.

Digitized by Google

grenetier led. Lemaye ce efforsa de la randre aux dessusd. commissaires et elleux, procureux, et aultres de lad. ville comme il appert en son vj^e compcte randu ou chappitre des deniers comptés et non receux ; et de ce furent une foys compctens les dessud. de prendre lad. somme, et despuis ce (.....) lesd. commissaires et elleuz et procureux, et lesserent lad. somme de liiij lt. x s. x d. dauant d. a auoir et prandre sur led. grenetier par led. Lemaye, ceque led. Lemaye ne voulloit pour riens axceter (?) comme tout ce appert oud. vj^e compcte randu par led. Maye ou chappitre d'auant dit. Et adonc desdrent lesd. commissaires et elleuz et procureux dessud. aud. Maye que sy led. grenetier faisoit aucun reffus de luy poyer lad. somme, que il le pourchassast par justice, et que tout ce que il luy couteroit a poursuir led. grenetier, lesd. commissaires elleuz et procureux dessusd. le luy fesoient randre et restituer des deniers communs de lad. ville.

C'ensuyvent les parties de la despence faicte pour la poursuite de lad. somme de cinquante et quatre livres dix soubz dix deniers que deuoit Colin Menart grenetier a Colin Lemaye, et dont mencion est faicte cy deuant :

Pour le seel et escripture du ung mandement du roy no^e s^e, pour contraindre led. grenetier de poyer lad. somme, lequel mandement led. Maye anuoya queriz à Limoges où le roy estoit, a esté poyé le viij^e jour de may iiii^c xlij, comme il appert par icelluy mandement xxx s.

Pour l'escripture et marc de ung registre donné dauant mons^r le lieutenant de Loches a lencontre dud. grenetier pour ce xx d.

Pour les despens, penes et salleres dud. receueur, qui fut impectres led.. mandement aud. leu de Limoges où le roy estoit, pour ce xl s.

A Jehan Vagny, Jehan Ripault, sergens du roy no^e s^r, qui fidrent comandement par la vertus de ce mandement aud.

Digitized by Google

grenetier de poyer aud. Lemaye lad. somme de cinquante quatre livres dix soubz dix deniers, lequel cy opposa et incontinent appela, pour ce v s.

Aud. Vagny pour le seel y escripture de sa rellacion de lad. opposicion et appellacion v s. x d.

A Jehan Sollet, lieutenant pour l'escripture, et seel de ung arbitrage donné et fait dauant luy thouchant lad. cause, pour ce vij s. vj d.

A Jehan Maingon lieutenant pour ung aultre apointement et arbitrage donné et fait dauant luy thouchant lad. cause, tant en seel que escripture vij s. vj d.

Aud. lieutenant pour le seel et escripture de uug apointement fesent mencion comment il est désisté et delessé de lad. cause et arbitrage v s.

Pour l'escripture et seel de ung aultre mandement du roy no^e s^e, donné à Tours en mars iiij^c xliij, adressant au premier sergent du roy no^o s^e, de adjourner led. Colin Menart grenetier, le procureux et elleuz de la ville de Loches sur le fait de la reparacion de icelle ville enuers led. Lemaye au lieu de Tours, pour ce xxx s.

Pour l'excutoyre de mons^r le baillif, dud. mandement. vij s. vj d.

Pour la rellacion de Jehan Vagny fezent mancion comment il auoit adiourné les dessusd. grenetier elleuz et procureux de lad. ville, tant en seel que escripture v s.

Pour la pene et sallere et despens dud. Maye, faicte en la poursuite de lad. cause, où il a vasqué plusieurs journées tant au lieu de Tours que aylleurs, pour auoir eu l'avis et le conseil de la forme des dessusd. mandemens, et pour les mynutes desd. mandemens, pour tout ce. xl s.

Somme ix l. v s.

Pour ung dinez faict par led. Lemaye *en son hostel le dernier jour de mars cccc xliij auquel dinez furent presens Jehan Maignon lieutenant, Colin Menart grenetier, Jehan Dumolin, Jehan Juré, Guill^e Gonneau, Jehan Touchart, maistre Jehan Maureau, Estienne Delantier, Quazin Robel-*

Digitized by Google

lin, Guill^e Gobet. En ce jour lesdessusd. deuaient auiser et tauxer les dessusd. despens, dont ilz ne fidrent riens parceque les aucuns se [courroucèrent les ungz aux aultres] après ce que il leurent disné, pour ce, tant en pain, en vin, poisson lamproye espices, pour tout ce xxxv. s. t.

(Les mots mis entre crochets ont été raturés et remplacés par le mot *se abscentèrent.* — L'article tout entier a été rayé et n'a point été alloué au receueur.)

DONS ET PRÉSENS

PREMIÈRMENT

Pour ung présent donné à Hardoin Duboys, luy estant cappitaine de Loches, par les habitans dud. leu de Loches et Beauleu et deux leues alantour

Pour quinze mars de argent en vesselle a luy donner, cest assauoir six tasses chacune pesens deux mars et une esviere poysent troys mars, qui est en toute somme quinze mars de argent à vj reaux chacun marc, vallent quatre vingt dix reaux qui vallent de monnoie vj^xx xv l. t.

Pour deux pippes de vin données aud. capp^ne, pour ce dix neuf liures ; cest assauoir a Poigné pour ung trauersier de pineau viel vj l. t. ; a Jehan Boursier pour ung aultre trauersier quatre liures ; a Jehan Billecopt, pour une pippe de vin de pineau nouveau neuf livres qui est en somme xix l. t.

Pour deulx muys d'auoine pour ce xij l. t.

Pour quatre douzenes de chappons moytié gras et moytié moyens pour ce viij l. t. x s.

Pour deux estoes, c'est assauoir ung pour les tasses et ung pour l'esuière pour ce xxxv s.

Pour deux saintures de cuyrs pour lesp. estoes, pour ce. ij s. vj d.

Pour le vin donné au compaignons et es valles de l'orfeure pour ce xx s.

A Guill^e du Ru elleu sur le fait des aydes, pour le Roy no^e s^e pour ses penes et salleres de auoir mis sur lad. taille

Digitized by Google

et pour auoir fait les commissions et baille l'asiete et taux de lad. taille, pour ce comme il appert par sa quictance qui fut donnée le xiiij^e jour de may l'an mil iiij^c xl et cinqc. xv s.

Somme ix_{xx} xij l. vij s. vj d.

MÊMES PARTIES

PREMIÈREMENT

Le neuf^me jour de décembre iiij^c xlj fut achaté le viu dessusd. l'auoyne et chappons, et fut despendu chez le Maye au disnés par lesd. elleuz, Jehan Gonneau procureux, Jehan Boussier, Jehan Poigne, Jehan Doré; maistre Jehan Mavreau Quazin Robellin et aultres xxjv s. vj d.

Le lundi xj^e jour de décembre cccc xlj. poyé à Jehan Bodeau et son filz, pour sa pene et sallere de auoir tiré ung tonneau de vin de la caue de Jehannin Billecopt, et ung trauersier qui estoit ou cellier de Jehan Poigne, et un aultre trauersier qui estoit es caues des barrières de desoubz le chastel, et pour leur angin pour auoir conduit et descendu led. viu ou Daujon de Loches pour tout ce v s.

A esté payé a Estienne le cordelier et deux aultres manevres pour leurs journées, lesquelx ayderent aud. Bodeau a tirrer et charger et deschargés le vin dauant dit, et auxi mesurent chiés Colin Lemaye, Jehan Bourssier, Roullet Gruget, Jehan Juré, deux muys d'auoine, aydèrent à la charger en la charrete de Cortillom, et deschargés et pourtés ou Daujon de Loches et laquelle auoyne le capp^ne fist aux dessusd. rancfuzes (?) a vingt deniers par jour vall^t. v s.

A esté payé a Jehan Cortillon pour cinq tours de son charroy lequel mena ledit vin auoyne jusques dauant le Daujon de Loches a ij s. vj d. pour tour vallent. vij s. vj d.

Pour les despens faiz led. jour et au dessusd. par led. Bodeau, son filz lesd. maneuvres et les chartiers dudit Cortillon tant en pain en vin et pidence. vij s. vj d.

A esté poyé a Estienne Lenrt dit Picoas pour deux barres, et pour sa pene de auoir mis lesd. deux barres au tonneau achaté de Jehannin Billecopt pour ce xv d.

Digitized by Google

A esté poyé a deux maneuures qui amassèrent et potèrent les quatre dozenes de chappons au capp^es^ jusques au Daujon de Loches, pour ce x d.

Somme lj s. vij d.

GAIGES D'OFFICIERS

A Colin Lemaye pour sa pene et sallere de auoir fait la recepte de lad. somme de deux cens cinquante livres auecques lesd. fraiz necesseres, et pour la mynute et groce de ces presens compctes et redicion de yceulx, comme tout se appiert par tauxation des elleuz sur le fait des aydes cy randue pour ce xv l. t.

DENIERS COMPCTÉS ET NON RECEUZ

Aud. receueur pour ung voeaige pour luy fait pour aller Ambaize deuers le roy pour le bien de la ville ouquel voyaige il a vacqué troys jours ; chacun jour x s. vall. xxx. s.

De Jehan Quarré, Pierre Pillet, Lucas Moquet, Jehan Sauuage le jeune; Pierre Bigot, Jehan Bellot, collecteurs de lad. taille des villes et quatre paroisses de Loches et Beauleu, lesquelles quatre paroisses furent tauxées et imposées par mess^rs^ les elleuz sur le fait des aydes pour le roy no^r^ s^e^ aud. leu de Loches, a la somme de cent livres, comme il appert cy dauant en recepte en la partie desd. de Loches et Beauleu montant lad. somme de cent livres, qui pour garder ordre de compcte a esté amployé en recepte par led. receueurs, dont n'a esté receu par led. receueurs que la somme de quatre vings seze liures : incy reste à payer la somme de quatre liures, que lesd. collecteurs de Loches et de Beauleu ne voullent payer, pour ce que y sont en debat les uns au contre les aultres, et dient lesd. de Loches que ceulx de Beauleu doyvent lad. somme de iiij l. incy deue de reste, et lesd. de Beauleu dient que ce sont lesd. de Loches; et par ce ont esté lesd. collecteurs tous convenus par deuant mesd. s^rs^ les elleuz sur le fait des aydes, qui ont apoincté que lesd. collecteurs payront checun sa porcion desd. iiij l. et

Digitized by Google

au reguart des despens faiz am la porsuite de ceste cause lesd. collecteurs demouront quites et (.....) led. receueurs pour lesd. despens. x s.

(Tout cet article est rayé et n'est point compris au compte.)

Pour despence faicte par Messieurs les audicteurs les esleuz de la ville, Jehan Juré, Jehan Thouchart, Estienue Delautier, Raoulet Gruget, et plusieurs autres, pour l'audicion de ces comptes. xxx s.

DESPENCE COMMUNE

Pour papier acheté et amployé ou journal dud. receueurs et an ce present compcte et ou double de yceluy.

Pour les penes et salleres de avoir escript et mis en forme ces presens compctes, et double de yceulx, contenant chacun compcte — feuillez de papier.

Pour payne et despence de l'audicion de ces presans compctes c'est assauoir :

(Ces trois articles sont rayés. — En marge est la note suivante qui paraît être de la même écriture que le compte : *Rayé parce que led. receueur en est payé par la tauxation des esleuz pour le roy no^e s^e a Loches.*

Est deu aud. Colin Lemaye la somme de dix soubz, lesquel ilx presta et baila a Quasin Robellin, luy estant receueurs des deniers communs de lad. ville de Loches, pour fornir a la despence et mise de ung certain voiage fait par led. Quasin, Jehan Goucet, Sainxon Meunier, deuers le roy no^e s^e, luy estant ou pays de Bordellés et Guascoygne, pour le bien proffit et amtretenement de la franchise des villes et parroisses de Loches, Beauleu, et de deux lieux alantour, et comme tout se pourra apparoir par ung petit compte randu par led. Quasin thouchant le fait de la franchise desd. villes et parroisses pour ce x s.

Somme pour soy x s.

(En marge, et de la même écriture : *Le compte de Crazin sera veu.*)

Digitized by Google

Pour la payne et salaire de Jehan Maingon lieutenant à Loches de mons^r le bailly de Tourayne et Guill^e Gonneau substitut du procureur du roy aud. lieu et commissaires en ceste partie, pour auoir vacqué à laudiccion de ce présent compte.

(En marge est une mention endommagée.)

Pour la paine et salaire de Estienne Delautier, clerc et greffier de Loches pour auoir vacqué auec lesd. commissaires à l'audicion dud. compte. x s.

Somme.

Somme toute de despence	ij c iiij^xx vvij l. t. xvij s.
Et la recepte monte	ij lxxiiij l. t.
Ainsi est deu au receueur	xviij l. t. xvij s.

Item plus est deu aud. receueu^r, oultre la somme dessudt pour aultre despence faicte a l'occasion de ce presen. compcte xx s.

Ces presens comptes cloux, oiz et examinez par nous commissaires dessud., en la présence de Jehan Juré esleu sur le fait des œures (?) et reparacions de lad. ville, Colin Menart grenetier illec, Jehan Thouschart, Raolet Gruget et plusieurs aultres, le ve jour de janvier l'an mil cccc quarante et sept.

Signé : Delantier.

26 feuillets de papier et un feuillet blanc coupé à moitié dans le corps du cahier.

Un taureau au galop portant une croix entre les cornes.

II

Compte de Renault Bizoton pour troys ans finiz le dernier de septembre M. IIII^c XLBI

Sensuit la teneur de la puissance et commission donnée par les bourgoys et habitans de la ville de Loches à Jehan Juré et a Maistre Jehan Mavreau, esleuz sur le fait de la fortificacion, réparation, emparements et autres affaires communs

Digitized by Google

de lad. ville, a Me Regnault Rizoton recepueur et procureur de lad. communité commancant le premier jour October 1445 et finy a pareil jour 1446 pour ung an seullement.

A TOUS ceulx que ces pntes lectres verront Jehan Mingon lieutenant à Loches de Monsr le bailly de Tourraine et des ressors et exempcions d'Aniou et du Maine, salut. Savoir faisons que a la requeste des bourgoys manans et habitans de la ville de Loches, comparens aujourdhuy par dauant nous, c'est assauoir : Maistre Jehan Mavreau, Jehan Baudoin, Pierre Cornu, Jehan Dumolin, Guillaume Gonneau, Perrin de Saumur, Macé Robinet, Vincent Ageon, Jehan de Boissimon, Jehan Saiget l'esné, Phîn Deleau, Estienne Galan, Colas Menart, Pierre Hamelin, Jehan du Ru, Pierre Aubin, Mery Saint, Estienne Dalier, Jehan Lauance, Jehan Quarré, Maistre Pierre Bizoton, Jehan Juré, Huguet Prin, Pierre Regnart, Pierre Pillet, Raoulin de Rloys, Jehan Saiget le jeune, Jehan Tortin, Raoulet Gruget, Pierre de Brueil, Pierre Grobraz, Jehan de la Fontaine, Jehan Bougrault le jeune, Jehan Touchart, Guillaume de Meaune, Guillaume Gobet, Pierre Godart, Guillaume Laurent, Pierre Bernart, Guillaume Agan, Pierre Pouuart (?) Jehan Amansart, Jehan Cabot l'esné barbier, Casin Robelin, Jehan Amansart le jeune, Jehan Rippault, et autres faisans la plusgrant et seine partie desd. bourgoys et habitans de lad. ville, et eulx faisans fors pour les autres absens de lad. ville en tant que aucun mestier seroit, auons commis, institué, et ordonné, et par ces presentes commectons, instituons, et ordonnons Maistre Jehan Maureau et Jehan Juré esleuz de lad. ville pour le gouuernement et affaires communs d'icelle ville, tant qu'il plaira ausd. bourgoys et habitans, tant pour la fortificacion et emparemens de lad. ville que pour tous les autres affaires communs d'iceulx habitans, aux gaiges de chacun la somme de cent solz tourn. par an, et aux autres prouffiz et esmolumens acostumez et oud. office d'esleu appartenans. Et ausquelz maistre Jehan Maureau et Jehan Juré et à chacun d'eulx a la requeste

Digitized by Google

desd. habitans auous donné et donnons plainière puissance auctorité et commandement.....

feuille unique, papier

Présenté et baillé le septiesme jour de mares l'an mil iiij^{c} iiij^{xx} *seize.*

COMPTE DE JEHAN HAMELIN RECEVEUR des deniers communs appartenans à la ville de Loches, des receptes et despence par luy faites desdict deniers pour troys ans commancens à la feste de Noel mil iiij^{c} iiij^{xx} et vnze, et finissans à adicte feste, l'an mil iiij^{c} iiij^{xx} et quatorze exclux Maistre Yves Bizoton et Thomas Boissimon esleuz de ladicte communité.

ET PREMIEREMENT

RECEPTE de deniers deuz de rente à ladicte communité.

De Missire Hector de la Jaille, Ch^{r}, seigneur de la Mote de Noastre qui doit par ch^{un} an à ladicte communité, à cause de deses vignes dud. lieu de la Jaille à la somme de quinze solz tourn. au terme de n^{re} dame de Septembre pour ce cy, pour les dictes troys années de ce p^{nt} compte la soe de xlv s.

Des héritiers de feu Maistre Guillaume de Bezancon qui semblablement doit à lad. communité la somme de cinq solz tour. de rente à cause de leurs vignes estans et séans au lieu de la Jaille et audit terme de n^{re} dame de septembre pour ce cy, pour lesd. troys années de ce p^{nt} compte la somme de xv s.

Somme LX s.

RECEPTE de fermes muables.

Et premierement

De la ferme du dix^{me} denier du vin vendu à destail en la ville et paroisse de Saint-Ours de Loches.

De Jehan Deblays (ou de Bloys) et Jehan Saulnier fermiers

Digitized by Google

de lad. ferme pour ung au commancent le xie jour de may l'an mil iiij^{c} iiij^{xx} et vnze et finissent l'an révolu iiij^{xx} et douze auxquelx lad. ferme est demourée comme au plus ouffrans et derreniers encherisseurs à la somme de ij^{c} iiij^{xx} iiij lt., de laquelle somme a este reçeu par Lorin Chabuz precedent et darrenier receueur, la somme de viij^{xx} xv lt. pour le temps escheu depuis le dix^{e} jour de may jusques à la feste de Noel ensuyvant ; et par ce p^{nt} receueur, le reste montant à la somme de cix lt., pour ce cy en recepte cix lt.

De Jehan Saunier et Guillaume Foucault fermiers de lad. ferme pour ung an commanc^{t} le xj^{e} jour dud. moys de may l'an mil iiii^{c} iiii^{xx} et douze, et finissant l'an révolu mil iiij^{c} iiij^{xx} et treize la somme de troys cens six livres tourn. a quoy leur est demeurée lad^{e}. ferme comme aux plusouffrans et derreniers encherisseurs comme appert par le bail qui leur en a esté faict par Monsr le lieuten^{t} pour ce cy en recepte lad. somme de iij^{c} vj lt.

De Jehan Blanchet et Maistre Jehan Le Maye aussi fermiers de ladicte ferme pour ung an commancent led. onze^{me} jour de may mil iiij^{c} iiij^{xx} et treze à la somme de deuz cens quatre vings neuf livres tourn. comme aux plusouffrans et derreniers encherisseurs comme appert par le bail de ladicte ferme, pour ce cy la somme de ij^{c} iiij^{xx} ix l.t.

De Gillet Cheureau et Jehan Luzay aussi fermiers de lad. ferme pour l'année commanc^{t} led. xj jor de may mil iiij^{c} iiij^{xx} et quatorze. Ausquels ladicte ferme s'est demeurée comme aux plusouffrancs et derreniers encherisseurs a la somme de deuz cens quatre vings dix livres tourn. de laquelle année en sont escheuz sept moys, et demi jusques au xxve jour de décembre iiij^{xx} xiiij que led. receveur a esté deschargé de lad. recepte qui vallent a lad. raison ix^{xx} j lt. vs.
ix^{xx} j lt. vs.

Somme viij^{c} iiij^{xx} vl.t. v s.

Recepte du peaige dud lieu appartenant à lad. communité.

De Jehan Luzay fermier dud. peaige pour troys ans com-

Digitized by Google

mancens a la feste de l'assencion mil iiij^{c} iiij^{xx} dix et finissans alad. feste d'assencion iiij^{xx} et treze a la somme de cinquante six livres tourn. pour lesd troys années. Dont en sont escheuz du temps de ce p^{nt} receueur ung an et sept moys ou environ vall^{t} xxv lt. xiij s. iiij d. et du reste Lorin Chabuz preced^{t} receueur tiendra compte. Pour ce cy en recepte lad. somme de xxv lt. xvij s.

Dudit Jehan Luzay et Thomas Boissimon auxquels ladite ferme est demourée comme aux plusoufirans et derreniers enchérisseurs a la somme de iiij^{xx} xix l.t. pour troys années commancens a ladicte feste de l'assencion mil iiij^{c} iiij^{xx} et treze, la somme de cinquante deux livres cinq solz t. qui est à la raison du temps escheu depuis led. jour de l'assencion iiij^{xx} xlij jusques aud. xxve jo^{r} de decembre iiij^{xx} xiiij qui sont ung an sept mois et demi. Pour ce cy ij l v s.

Somme lxxviij l.t. i js.

Loaiges de maisons apparten^{t} alad. communité.

De Jacques le carreleux pour le loage de la maison du boulleuart de la porte de Picoys, auquel elle a esté loée xxv s. por ch^{un} an. Pour ce cy pour lesd. troys années lxxv. s.

De Helye Delestang pour le loage de la maison et jardrin du boulleuart deuers Beaulieu, auquel ilz ont esté loez semblable somme de xxv s.t. por ch^{un} an, pour ce cy pour lesd. troys années de ce p^{nt} compte la somme de lxx v. s.

Somme vij l.t. x s.

Autre Recepte du prouffit et emolument du fournissement du grenier à sel de lad. ville de Loches.

De Mathurin Barentin marchant demeurant à Blays qui a composition de xlij s. vj d.t. de ch^{un} muy de sel quil fera vendre oud. grenier lequel en fait descendre oud. grenier ès années finies le derrenier jour de septembre mil iiij^{c} iiij^{xx} et xj et iiij^{xx} et xij le nombre de lij^{m} viij^{c} iij qui ont esté semblablement venduz es dites années, et dont Lorin Chabuz

Digitized by Google

preced' et derrenier receveur en tient compte de la somme de l lt. et ce present receveur de la somme de lxij lt. j s. vj d. qui vallent lesd. sommes lij^{m} viij^{c} iij aladicte raison de xlij s. vj d. pour ch^{un}muy, pour ce cy lxij lt. i s. v d.

De Geufroy Renault et Jehan Vilain qui ont semblablement composition a ladicte ville que led. Barentin et qui ès années finies au derrenier jour de septembre mil iiij^{c} iiij^{xx} xij et iiij^{xx} xiij ont fait vendre oud. grenier xxxvij^{m} xj s. vj de sel. Dont en a esté receu par cedit receueur par ses quictances seullement la somme de soixante douze livres tourn., pour ce cy en recepte la somme de iiij^{xx} lt. xij s. vj d.

Dudit Mathurin Barentin pour la vente de son sel montant environ xxx^{m} ix^{c} de sel aud. pris que dessus pour l'année iiij^{xx} xiij lxv lt. vj

De luy pour la vente de son sel de troys quartiers de l'année finie le derrenier jour de septembre mil iiij^{c} iiij^{xx} xiiij. montant lad. vente le nombre xxxv^{m} de sel aud. pris de xlij s. vj d. par muy vallant lxx iiij bij s bj d.

Deluy pour la vente de son sel du quartier d'octobre novembre et décembre oudit an iiij^{xx} xiiij montant xi^{m} de sel aud. pris vall. xxiij lt. vij s. vj v.

Somme. iij^{c} v lt. xvj s.

Autre recepte de menuz choses apparten' alad. communité.

De Messire Pierre Beguele p^{tre} vicaire de Saint Ours que quelque personne luy a bailée quil peuvoit devoir à la ville pour aucunes choses secretes la somme de xv s.

De Jehan Boillereau pour l'achapt du boys des vieilles portes de Quintefoul v s.

De Jehan Luzay pour l'achapt du vieil boys du pont leveys devers Beaulieu à lui vendu vij s. vj d.

Somme xx vij s. vj d.

Autre recepte de deniers mis sus pour les communs affaires de la dicte ville et communité.

Digitized by Google

De la somme de six vings cinq liures tourn. mise sus et assise par mess^{rs} les esleuz sur le fait des aides sur les paroisses de ceste chastellenie par vertu des lettres patentes du roy n^{re} sire, comme appert par leur assiete signée d'eulz et rendue : pour rembourser aucuns des habitants de ladicte ville qui avoient advancé ladite somme pour faire information et enqueste de la pouureté des paroisses de ceste dicte chastellenie, en laquelle le roy n^{re} d. S^{r} voulloit mettre en garnison les cent gentilz hommes et deuz cens arbalestiers de sa maison. Et pour en aller faire les remonstrances aud. s^{r} tant à Tours que ailleurs ou il estoit lors ; où il a convenu faire de grans mises et despens montans alad. somme de vj^{xx} v lt. pour ce cy en recepte vj^{xx} v lt. v s.

Somme vj^{xx} v l. v s.

Somme toute de recepte xiiij^{c} vj l. v s. vj d.

DESPENCE DE CE P^{nt} COMPTE

Et premièrement

Deniers paiez en lacquit de ladicte ville

A Jehan Prigault receveur ordinaire pour le roy no^{e} sire en Touraine, la somme de quinze livres tourn. pour les arrerages de cent solz tourn. que lad. ville et communité doit par ch^{ns} au domaine du roy au terme de l'assencion et et de toussains par moitié, à cause du peage de ladicte ville appartenant à icelle a la charge de c st. et duquel peage le receveur a faict recepte cy davant. Pour ce cy pour lesdictes troys année de ce p^{nt} compte et comme appert par les quittances de Pierre Mocquet commis dud. Prigault aud. Loches et rendues ladicte somme de xv l.

Autre Despence pour les ouvraiges et repparacions de ladite ville.

Et premierement

Massonnerie

A Pierre Siret masson la somme de vingt une lieures tour-

Digitized by Google

noys pour les parties de massonnerie par luy faictes pour ladicte ville ainsi que s'ensuit : C'est assavoir le contrefeu et la loge de Picoys ; une grant pierre dure mise empres la maison d'Orfous ; deux autres mises au pont de la fousse Serisier ; pour avoir recepé la muraille de ladicte du cousté devers la rivière entre la tour deners Quinctefoul et le pòrtal deuers Beaulieu ; pour avoir recepé de pierre dure de taille les pilliers du portal de Picoys deuers la ville ; pour avoir fait environ six toises de muraille de pierre dure aud. pont de la fousse Serisier, et deux grousses pierres dures mises aud. pont deners la ville pour arrester le pavé. Comme tout apport par les parties dudit Siret, mandemans et quittances de lad. somme cy renduz. Pour ce cy xxxj l.t.

A luy encores la somme de vingt cinq liures dix solz tourn. qui deue luy estoit pour aultres parties de massonnerie qu'il a faicte pour ladicte ville, c'est assavoir : pour auoir abillé le pertuys qui estoit fondu au grant chemin du Puy des Roches ; pour auoir massonné le tienmain qui est sur les murs entre le portal de Picoys et la maison de Maistre Yves Bizoton ; pour auoir haussé la cheminée de la loge de la porte Picoys ; pour quatre patins de pierre dure et cinquante parpins de pierre tendre mis et employez en ladicte loge ; pour auoir receppé le coing du mur de lad. loge du cousté deuers Picoys ; pour troys grans pierres dures mises au pont dormant dud. Picoys, et pour neuf marches de pierre dure mises a l'eschalle du portal dud. lieu. Comme tout ce appert par les parties, mandement desd. esleuz et quictances cy renduz pour ce cy. xxv lt. x s.

Audit Siret la somme de trois cens soixante trois liures cinq solz tourn. A quoy sest montée la massonnerie qu'il a faicte de nouveau a la tour des Moulins por les parties cy après déclarées, et selon le pris aquoy luy est demourée au rabays ladicte massonnerie. Cest assavoir pour quarante troys toises de grosse muraille au feur de lx s. ch^une^ toise vj^xx^ ix lt. ; pour xiij toises d'autre massonnerie au feur de xl s. ch^une^ xxvj lt. ; pour xl marches de viz au feur de xxx^s^ ch^une^, lx lt. ;

Digitized by Google

pour xlix taz de corbeletz garniz d'archetz et parpin de dessus, au feur de xlv pour chun, c x lt. vs.; pour la cheminée et et deux demies croisées xx lt.; pour la lucarne auec les armoisies du roy et de la ville, xv lt. pour xij corbeletz mis par dedans pour porter la charpenterie, lx s. Lesquelles parties sont et montent ensemble à ladicte somme de iij^c lxiij lt. v s. Et la quelle massonnerie a esté toisée et visitée par Jehan de Valloys concierge du château et commis du Maistre des euures de massonnerie en Touraine comme appert par son certificat avec mandement des d. esleuz et quictance cy rendue. pour ce cy iij^c lxiij lt. v s.t.

En marge : ... *Et sera visitée et toysée lad. massonnerie par les manans et habitans si bon leur semble, pour auoir recours contre lid. maczon, si aucune faulte y est trouvée.*

Audit Pierre Siret pour son mouton de l'assencion mil iiij^c iiij^xx xiij vv s.

Aud. Jehan de Valloys commis dessusd pour ses peines d'auoir visité lad. tour pour savoir quelles reparacions y estoient necessaires, et auoir esté visiter le pont de l'isle Ogier qui a grant besoin de reparacion a cause des glaces et eaues qui l'ont fait empirer vij s vi d.

A luy encores pour ses peines et sallaires d'avoir visité ladite massonnerie de lad. tour, et icelle avoir toisée et mesurée où il a vacqué par troys jours et plus, pour ce a luy pour sad. vacacion xx s.

A luy encores pour avoir mené de vj à vij^xx tomberellées de chapluin ou mauvays chemin de Guesgon environ les jardrins de Maistre Denis de la Ligne lieutenant, de Rolin de Blays, et de la Robeline xxvj s viij d.

Aud. Pierre Siret la somme de treize livres tourn. pour les parties de massonnerie et autres choses d'icelle. C'est assavoir pour chaume et chapluin mis sur la massonnerie de la Tour des moulins affin quelle n'empirast (....) Troys solles de boys carré et six planches mises au pont du canonier ; dix autres planches rabillées pour y mettre aussi ; abillé la brèche du mur davant le tourneux Pigeart et y avoir mis de grans

Digitized by Google

pierres dures et des marches au degré. Deux patins et ung carreau de boys au ballet du boulleuart de Picoys ; plusieurs terres et chaplus menés du mauvays chemin de Guesgon et autres menues parties contenues en ses parties cy rendues avec main levée et quittance pour ce cy xiij lt.

Somme iiij^{c} xvvj l.t. iiij s. ij d.

Ouuraiges de paveux :

A Macé de la Planche paveux la somme de sept liures tourn. pour avoir fourny de pierre et sable necessaire à refaire le pavé de la ville depuis la barrière volant devers Beaulieu, jusques à la maison Bertehelot Gruget en suivant la grant rue comme appert par mandement et quittance pour ce cy. vij lt.

A Jehan Saunier la somme de cinquante cinq liures tourn pour avoir semblablement fourny de pierre et sable necessaires à faire le pavé de Picoys depuis la maison feu Huguet Prin jucques à la maissn et pressouer feu Jehan Pluau contenant iiij^{xx} toises de long ou environ et auquel ce p^{nt} marché est demeuré au rebays, pour ce cy par mandement et quictance lv lt.

A Gillet Cheureau la somme de vingt huit liures tourn· pour avoir fourny de pierre et sable necessaires a faire le pavé de la Porte Poictevine depuis le puiz de Monceaulx jucques au puiz de la rue aux Chiens et aussi pour tout tel droit en quoy ladite ville seroit tenue à cause dudit paué tant deuers le Chasteau que ailleurs où il n'y auoit nulz habitans pour paier la main du paveux auquel Cheureau ce marché est demeuré au rabays a lad. somme, comme appert par mandement et quictance, pour ce cy xx viij lt.

Et pour leur mouton de lassencion xij s vi d.

A Jehan de Valloys dit Mahuet et à Colin Roy la somme de trente vne liures tourn. à quoy a esté marchandé a eulx de fournir de pierre de chillou et de sable necessaires pour faire le pavé de la Porte Poictevine depuis la maison dudit Colin Roy jucques au Groux Chillou, et quatre toyses au

Digitized by Google

dessoubz et faire les vidanges des chapluns et y ceulx mener en un mauuays pertuys estant au dessoubz de la maison de la Serrelle et aultres lieux où il sera aduisé estre necessaire. Comme appert par mandement et quictances cy rendues pour ce cy xxxj lt.

Et pour le mouton de lassencion xb st.

A Macé de la Planche paveux pour avoir fait vne toise de pavé ou environ au bout du pont de la fousse Serisier que les massons avoient rompu en faisant le mur du bout dud. pont devers la ville. v s.

A Thomas Foucault pour avoir fourny de pierre et sable a faire le paué ou carroy davant la maison Pierre Hamelin. xij s. vi d.

Audit Thomas Foucault la somme de quatorze liures tourn. à luy deue pour auoir fourny de pierre et sable necessaires à faire le paué depuis la barrière vollant de Picoys jucques au puiz de la Marelle et de là en tirant toute la rue Saint Anthoine et en la rue des Moulins jucques à la maison feu Jehan Chenon qui fait le coing de la Grant Rue en allant à la porte devers Beaulieu. Comme appert par mandement et quictance cy renduez pour ce cy xiiij lt.

A Guillaume Deron aussi paueux la somme de douze livres tourn. pour auoir regallé et releué le paué depuis la fousse Serisier jucques devant l'Ostel Dieu et auoir fourny de toutes choses à ce necessaires, comme appert par mandement et quictance, pour ce cy xij lt.

Audit Guillaume Deron la somme de quatorze llures douze solzs six deniers tourn. pour auoir fait tout neuf le paué depuis le pont leueys deuers Beaulieu jucques à la barrière vollant et auoir regallé le paué depuis la maison de la Chesnonne, jucques à la porte de Quintefoul et fourny de pierre et sable à ce necessaires comme appert par mandement et quictance, pour ce cy xiiij l. xij s. vj d.

Audit Deron et Macé de Planche la somme de cent dix solz tourn. pour auoir paué et fourny d'estouffe la ruelle devers les maisons de Mathelin Poictou et Guillaume Chaslon et

Digitized by Google

pour auoir aussy fourny de pierre et sable a rabiller le paué de dauant la Monerie, comme appert par mandement et quictance, pour ce cy cx s.

Pour vin et autres viures donnés à plusieurs marchans qui estoient venuz mectre au rabays les pauez faitz en Picoys et à la Porte Poictevine, demourez à Jehan Saulnier et à Gillet Cheureau xxv s.

A Jehan Luzay pour despence faicte en sa maison par aucuns des officiers du roy, autres gens de bien de la ville et le maistre des œuures de massonnerie, qui furent à veoir toiser et mesurer le paué qui a esté baillé a faire a Jehan Saunier et a Gillet Cheureau en Picoys et la Porte Poictevine. Et aussi pour vin donné a Monsr le juge de Touraine tenant les assises en ceste ville, pour tout ce xxx s.

A Germain Chaumusson aussi paueux pour auoir relevé certain pavé ou carroys de la ville et auoir fourny de pierre et sable xb s.

Somme : viij^xx xij l.t. xvij s. vj d.

Charpenterie menuiserie et couureux

A Jehan Baudou menusier la somme de vingt troys liures dix solz tourn. pour avoir fourny de planches a faire tout a neuf le pont de la fousse Serisier et icelles auoir assises oud. pont. Et pour auoir vacqué par l'espace de sept jours à abiller le pont d'emprès la maison de feu Esttiennet d'Orfou, comme appert par mandement et quictance cy rendus, ladite somme de xxiij lt. x s.

A Pasquier Girard charpentier la somme de soixante quinze solz tourn. pour auoir fait les ponts et acodoers estans sur les murs de ladicte ville joignant du portal de Picoys en allant vers la maison de maistre Yves Bizoton et avoir fourny de boys a ce necessaire, par mandement et quictance pour ce cy. lxx v s.

A Rolin Perrigault (ou Prigault) menusier la somme de dix liures cinq solz tourn. pour auoir faict les portes de ladicte ville au portal de Picoys. Et avoir fourny de bois à ce neces-

Digitized by Google

saire et pour auoir fait ung chassis à mectre une vitre dessus le cadrant de l'osloge et deux esses mises au pont leueys dudit Picoys comme tout appert par mandt et quictance de lad. somme cy renduz. Pour ce cy. x lt. v s.

A Anthoine Mignon cherpentier la somme de treze liures tourn. pour avoir fait le pont dormant et le pont leveys et les deux verges d'iceluy a la porte de Picoys, et auoir fourny de bois à ce necessaire. Par mandement desd. esleuz et quictance dud. Mignon pour ce cy ladite somme de xiij lt.

A Jehan de Loigne couureux pour auoir couvert et abillé la loge de la porte deuers Beaulieu viij s. iiii d.

A Jehan Marques menusier pour deux barres qu'il a mises a l'uys des retraictz des femmes xv d.

Audit de Loigne couureux pour auoir encores recouuert ladite loge deuers Beaulieu parceque le vent l'auoit descouuerte et y avoir mis aucuns cheurons et fourny de tout xxv s.

A ung charpentier qui a abillé les deux planches vollans des deux portes et icelles remontées ij s vi d.

A Simon Auguerrant menusier pour auoir foncé de boys les retraictz des femmes et pour avoir mis deux membreuses au guischet de la porte d'emprès la maison feu Pierre Michau, et une autre au pont leueys de Picoys pour tout la somme de xxx s.

A Jacques Romefort charpentier la somme de soixante dix liures tourn. a quoy a esté marchandé à luy faire la charpenterie de la tour des Moulins et pour fournir de boys a ce necessaire et de charroy et icelle rendue assise, comme appert par mandement et quictance pour ce cy la somme de lxx lt.

A luy pour le vin dudit marché xx s.

A luy pour vin et autres vivres a luy donnez au leuage de la charpenterie de lad. tour xxx s.

(En marge : veriffié par lesd. esleuz de bouche)

A Guillaume Thibault aussi charpentier la somme de quatre liures cinq solz tourn. pour auoir fait tout a neuf le pont leueys deners Beaulieu, tant de soliveaux que de fous-

Digitized by Google

seure, et refait les rateaulx d'environ. Aussi pour auoir fait le planché du pont leueys deuers Picoys et refoit aussi le rateau d'enuiron et auoir fourny de bois à ce necessaire par marché fait avec luy comme appert par mandement et quictance la somme de iiij l v s.

Audit Thibault pour auoir fait de neuf les planchés vollans des deux portes xlv s.

A Guillaume le Dolleux marchant d'ardoise la somme de vingt troys liures cinq solz tourn. pour dix milliers d'ardoise fine achaptée de luy et rendue au port de Blézé pour la couverture de la tour des Moulins, comme appert par mandement et quictance la somme de xxiij l v s.

A Bernard Boutault charretier pour auoir amené dud. port de Blézé jusques en ceste ville lesd. dix milliers d'ardoise la somme de quatre liures onze solz huit deniers tournois qui est au feur de ix s. ij d. pour chacun millier pour ce cy par mandent et quictance la dite somme de iiij l. xi s. viij. d.

Au fils de Jacquet Aubry couureur qui fut envoyé aud. lieu de Blézé compter ladite ardoise, où il a uacqué deux jours. vij s. vj d.

A Jehan Luzay fermier du peage de ceste d. ville pour plusieurs menuz parties qu'il a payées pour labillage du pont de Chodigné au passaige duquel lad. ville prant le peaige ; montans icelles parties la somme de cinquante cinq solz tourn, comme appert par icelles cy rendues, mandt. et quittance ; pour ce cy. lv s.

A deux hommes qui ont porté la dicte ardoise depuis l'ostel de Huguet Michau en la rue des Moulins jusques en ladicte tour parceque les charrestes n'y pouaient arriver iiij s. ij d.

A Robin Prigault (ou Perrigault) le jeune pour deux ays mises au pont leueys de Picoys iiij s. ij d.

A luy encore pour deux membreuses et une ays mise au pont leueys deuers Beaulieu iiij s.

A Jehan Luzay pour quatre milicrs d'ardoise fine achap-

Digitized by Google

tée de luy et icelle rendue en ceste ville pour employer en la couverture de la tour outre les x milliers cy dauant a la raison de lxx s. chacun millier qui vallent la somme de quatorze livres tourn. comme appert par mandement et quictance, pour ce cy xiiij lt.

Et pour ceux qui l'ont descendue et comptée ij s. vj d.

A Jacquet Aubry couureur pour auoir taillé et exploicté en lad. couuerture lesd. xiiij milliers d'ardoise et auoir fourny de clou et latte a ce necessaires au feur de xl s. pour chacun millier comme appert par mandement et quictance xiiij lt. pour ce cy xxviij lt.

A Jehan Ragot pintier pour ij c xxx l. de plomb et douze liures d'estain pour faire l'espy et fleur de lis mis sur lad. tour et six liures rozine et six sacs de charbon, pour tout ix l. t. viii s. ix t.

A Thomas le Mauuays aussi pintier pour la fasson dudit espy et fleur de lis et iceluy auoir assis. xl s.

Audit Simon Anguerrant pour ung gros huys a clefzs pour entrer de dessus les murs de lad. ville en la chambre de lad. tour; ung autre huys pour entrer de la viz en lad. chambre, et deux demies croisées enchasselées à fust et à verre, pour tout ce la somme de iiij l.

Pour le vin de marché du pont de la fousse Serisier baillé à faire à Jehan Baudon et à ung charrestier qui a mené les vieilles planches dud. pont jucques en lad. tour des Moulins xv s. ix d.

Audit Simon Anguerrant pour auoir fait ung grox huys à clefz au guischet d'empres la barrière de Picoys xx s.

A luy pour quatre bastons qu'il a faiz pour porter le paesle sur la royne à son nouyel aduenement en ceste ville et aussi pour auoir abillé le chassiz dud. paesle qui estoit fait d'auparavant x s.

A Anthoine Mignon pour cinq planches de boys neuf pour abiller le pont dempres la maison du canonier à la venue de ladicte royne x s.

Aud. Anguerrant pour auoir fait les rateaux qui sont en

Digitized by Google

la chambre du portal de Picoys pour pandre les brigandines de la ville et auoir mis une planche au pont leueys de Picoys et une ays au pont leueys deuers Beaulieu xx s.

A Jehan Luzay la somme de dix liures dix solz tourn. pour plusieurs repparacions de charpenterie et autres ouuraiges faiz au pont de Saint Quentin auquel la ville prant le droit de peaige, pour ce cy par mandement et quictance ix l iv s.

Somme ijc xxxv l. v s. viij d.

Serreuserie et Ferronnerie

A Jehan Fretault serreusier la somme de douze liures huit solz tourn. pour les parties de son mestier qu'il a faictes pour lad. ville; C'est assavoir : pour quatre cheuilles de fer mises au pont leueys de lad. porte de Picoys, deux verteuelles pour le courreil de la porte de Chastillon. Six grans clous pour tenir l'une des bandes desd. portes. Huit cheuilles pour couldre deux ays mises aud. pont. La serreure des portes neufues de la porte de Picoys. Une claueure à bosse au guichet desd. portes. Deux vertevevelles mourillon et courrillière a lad. claueure, deux coings de fer pour serrer les gons de lad. porte, huit cheuilles de fer pour couldre le fleau et une des bandes de lad. porte. Une claueure pour fermer lad. porte. Deux vertevelles et ung mourillon. Deux ressors pour le moulinet de l'osloge. Pour auoir desferré les tourillons du pont leveys et resferrez auec six chevilles de fer pour les tenir. Pour auoir desferré le pont leueys et recodé les huit liens et huit douzaines de clou pour les ferrer. Pour neuf cheuilles pour couldre les ays dud. pont et reffaire les pointes a deux douzaines d'aultres cheuilles. Pour ung chesnon à allonger la chesne dud. pont. Pour l'esguille du cadre qui estoit trop courte et pour le pignon de lad. eguille et pour auoir adressé la touche dud. cadre. Pour auoir ferré ung petit chassis qui est dessus led. cadre. Comme tout ce appert par lesd. parties, mandement et quictances cy renduz pour ce cy lad. somme de xij lt. viij s.

Digitized by Google

Audit Fretault pour auoir deferré les vieilles portes de Quinctefoul xv d.

A luy pour autres parties de son mestier c'est assauoir : Une clef de l'uys de la tour des Moulins. Reffait les gardes de la claueure de la grant porte deuers Beaulieu. Quatre cheuilles de fer. Une grand plateur de fer pour river darrière la dicte claueure. Deux autres grans cheuilles d'ung pié de long pour atacher un contre-poix mis sur la baculle du pont leueys de Picoys. Reffait quatre liens pour lad. baculle avec quatre douzaines de clou. Une grant bande de fer au guischet de la barrière dud. Picoys et rabiller les vertevelles du courreil dud. huys comme tout ce appert par les parties, mandement desd. esleuz et quictances cy renduez la somme de xx v. s.

Audit Fretault pour antres parties de son mestier, c'est assauoir deux barreaulx de fer qui sont sur la baculle du pont leueys de la porte de Picoys. Deux verteuelles et le correil de la claueure de lad. bacule, assis lad. claueure avec deux douzaines de clous. Six chevilles pour tenir une aix dud. pont. Deux claueures aux deux guischetz des deux planchés volans, quatre crampons pour tenir les rateaux a pandre les brigandines de la ville ; quatre cheuilles pour tenir le batant de la porte de Chastillon ; six cheuilles pour tenir le battant de la porte deuers Beaulieu ; quatre cheuilles pour tenir une aix mise au pont dud. lieu ; deux locquetz et une barre mises aux huys des retraitz. Comme tout ce appert por les parties, mandements et quictances la somme de xxx s.

A Macé Bastean aussi serreurier et à Martin Godebiète la somme de cinquante trois solz tourn. pour auoir desmonté les mouuements de l'osloge et iceulz desgressez et nectoyez et remis en leur lieu, ou ils ont vacqué chacun par l'espace de quatre jours et aussi pour boys, fagotz, cendres et autres choses à ce nécessaires pour tout lad. somme de liij s.

Audit Jehan Fretault pour la serreure des fenestres de

Digitized by Google

la portene ou demeure Jacquet ou boulleuart de Picoys v s.

A Anthoine Fontenetes canonnier pour troyx couleurines quil a faictes pour lad. ville achaptées de luy la somme de seize liures dix solz tourn. oultres autres troys quil auoit faictes par avant. Pour ce aluy par mandement et quictance ladicte somme de xvj lt. x s.

Audit Fretault pour autres parties de serreurerie pour ferrer les deux pons leueys et planchés qui ont este faictz tous neufs en l'an iiij xx xiij comme appert par les parties mandement et quictances, montant lxxvj s. iij d.

Audit Fretault la somme de quatre liures quinze solz dix deniers tourn. pour autres parties de son mestier. C'est assavoir : une clef au premier huys de la tour des Moulins, une pate et quatre cheuilles pour tenir le rasteau qui est dessus le pont leueys de la porte de Picoys, deux barres de fer pour tenir l'espy de la lucarne de la tour des Moulins poisant xlviij llz de fer, six crampons d'ung pied de long pour tenir led. espy, la ferrure de l'uys par lequel l'on entre de dessus les murs de la ville en ladicte tour des Moulins : la ferrure des deux demies croisées de lad. tour et pour plastre pour lesdites choses ; comme tout ce appert par lesd. parties mandement et quictance cy rendus pour ce iiij l. t. xv s. x d.

Audit Fontenetes pour cinq liures de pouldre de canon achaptées de luy avec certain nombre de plombées quant aucuns des gens d'armes de la compagnie de mons^r d'Orléans vindrent faire aucuns oultraiges et effors en Picoys xxv. s.

A Pierre Godebiete pour deux sacs de cuir a mettre lesd. pouldres et plombées ij s. vj d.

Aud. Fretault pour avoir ferré les quatre grans bastons (. . . . .) qui a este porté sur la royne à son nouuel aduenement en ceste ville iij s. iiij d.

A Jehan Appert pinctre pour auoir pinct le dessoubz de l'espy de la tour des Moulins xiij s.

Somme xlv l. t. viij s. ij d.

Digitized by Google

AUTRE DESPENCE

POUR LES COMMUNS AFFAIRES DE LA DICTE VILLE ET PREMIÈLEMENT

A maistre Denis de la Ligne, lieutenant à Loches de mons^r le bailly de Touraine la somme de trente cinq solz tourn. pour l'expedicion de ses lectres d'esleuz procureur et receueur dessusditz. Comme appert par les dictes lectres d'eslection mandement et quittance pour ce xxx v. s.

A Bastien Maupin, greffier des plaiz et assises royaulx dudit Loches pour son droit de scel, encre et escripture desd. lectres d'eslection et procuration x b s.

A Berthelot Bougrault, juge de la preuosté de Loches, qui a este enuoyé à Tours devers mons^r le General Debidaut luy faire responce a certaines lectres quil auoit escriptes aux manens et habitants de ceste t. ville, touchant le pris du sel que demandoient auoir maistres Jacques Joer et Geuffroy Renault, la somme de trente cinq solz tourn. comme appert par mandement et quictance pour ce xxxv s.

A luy encores pour estre allé à Cormery prandre le garantaige du fermier du peage de ceste d. ville contre l'abbé dud. Cormery et faire renuoyer la cause icy dont le juge dudit lieu fut reffusant. Pour ce pour le registre d'iceluy reffus et appel d'icelui viij s. iiij d.

A Guillaume Boutet, sergent ordinaire au bailliage de Touraine, pour sa rellacion de l'adjournement baillé au juge de Cormery en cas d'appel à l'assise de Loches v s.

A Lucas Saint, dit Billecoq, pour le loage de son cheual baillé a ung poste du roy qui passa par cy pour aller à toute dilligence en Poictou et en Xantonge pour aucuns affaires dud. seigneur et pour lectres de luy xxv s.

A Bastien Maupin greffier pour le registre du bail de la ferme de l'appetissement de l'année finie mil iiij^c iiij^xx xiij v s.

Digitized by Google

A Geuffroy Renault la somme de quarante solz tourn. a quoi la dicte ville a esté imposée pour sa porcion de certaine somme a luy deue pour les uivre menés en l'ost du roy estant lors en Bretaigne comme appert par la commission et quictance pour ce cy x l s.

A Jehan Luzay la somme de dix solz pour despence faicte en sa maison par Thomas Boissimon l'ung des esleuz, Jehan Muhuet et Pierre Siret massons, quand ilz furent veoir et visiter les repparacions qui estoient necessaires au pont de l'Isle Ogier et de la tour des Moulins pour ce cy a luy x s.

A Berthelot Bougrault pour les mémoires quil a faiz pour la ville pour impectrer quelque deuoir sur le vin amené de hors pays, pour conuertir ès affaires de la dicte ville; lequel deuoir n'a point été impectré parceque le roy n'a point esté depuis par deça pour ce v s.

A ung cheuaucheur de l'escurie du roy no^e s^e qui le cinq^me jour de jung mil iiij c iiij xx xiij apporta lectres dud. seigneur adroissantes aux habitants de lad. ville touchant la paix faite entre luy, le roy des Romains et l'archiduc son fils. Pour don à luy fait xxxv s.

Pour boys à faire les feux de lad. paix ij s. vi d.

A Jehan Jumeau homme de braz pour auoir esgallé les terres et chapluns que Mahuet a menez a Guesgon ou mauuays pertuys cy dauant declarez ij s vi d.

A Guillaume Chaslon qui a este envoyé à Tours achapter un cent de trect de guerre qui a cousté lij s. vi d. sans les fers et pour ses journées et despens d'estre allé audit Tours et auoir ferré led. trect pour tout ce iiij lt. ij s vi d.

A Jehan Lesine (ou Lesmé) brigandinier pour auoir garny de boucles les vnzes brigandines de la ville et esmolu et nectoyé deux cens troys quarterons fers de trect de guerre qui estoient en ung coffre de la ville dont a esté employé un cent cy dauant pour ce a luy viij s. iiij d.

A Pion Roy, Jehan Delaporte et Jacquet Binet lesquelx ont esté enuoyez de par ladite ville en Poictou enuiron Poictiers,

Digitized by Google

Mirebeau, la Cloistre, et illec enuiron pour sauoir quel chemin les gens darmes de la compaignie de Monsr d'Orléans tiendroient, pour ce qu'ilz s'estoient ventez de repasser par cy et faire quelque oultraige aux habitants de Picoys. Ouquel veage tant à pié que à cheual ilz ont vacqué chacun troys jours pour ce cy a eulz pour tout lxxij s. vi d.

A Monsr le lieutenant maistre Denis de la Ligne, Berthelot Bougratul, maistre Guillaume Quantin et Jehan de Bourgueil greffier, pour auoir vacqué par aucuns jours avec le lieutenant de la compaignie de Monsr d'Orleans a faire l'informacion des exès faiz aux gens de Picoys par aucuns gendarmes de lad. compaignie le jour de la Magdalene mil iiij c iiij xx iij et icelle information auoir mise en forme et grossoyée, pour tout ce iiij lt. v s.

A maistre Jehan Berthelot et Jehan Hamelin le jeune qui par l'ordonnance de ladicte ville furent enuoyez au Bridoré deuers mons^r de Bouchaige pour auoir lettres de luy adroissans aud. lieutenant de lad. compaignie de non repasser par cy xl s.

A ung perreulz (?) que a creuzé le puiz de la Marelle pour ce que leaue y estoit taisie iij s. vi d.

Pour vin enuoyé au maistre d'ostel de mons^r du Bouchaige ij s vi d.

A Guillaume (Trouiost) hoste de l'Imaige saint Crespin pour despence faicte en sa maison par Frère Jehan Jacquet jacobin qui a presché l'aduent en ceste ville en l'année iiij xx ij par ordonnance des gens de la ville iiij lt.

A Jean Luzay la somme de treze liures tourn. pour deux poinsons de vin d'Orléans quil a baillez quant on fist les feux, tables rondes, et autres esbattemens, qui ont esté faiz en ceste ville, par l'ordonnance des gens du Roy et gens de bien de ceste ville a la naissance de Monsr le Daulphin qui fut le jour Saint Dénis mil iiij c iiij xx et xij pour ce aluy xiij lt.

Pour pain, vin, viandes, torches pour les morisques, tabourins et autres instrumens de musique, bois à faire les feux

Digitized by Google

de joye de lad. naissance, comme appert paa les parties, montant ix lt. x s. iiij d.

A Jehan Bizoton pour taffetas blanc et bleu a faire le paesle a mectre sur la royne, a son nouuel aduenement en ceste qui fut le iiij^e jour de feurier mil iiij^c iiij xiij, tant pour led. taffetas franges de soye, or a faire les fleurs de lis, façon et pinture d'iceluy comme tout appert par les parties montant ensemble xx lt. xv s. xj d.

Pour six poinsons de vin d'Orléans dont lad. ville a fait don à lad. dame, et lequel don elle a donné à Vincent Leclerc l'ung de ses varletz de chambre, auquel a esté conté pour led. vin à la somme de trente sept livres dix solz tourn. pour ce cy. xxxvij lt. x s.

Aux lacquetz, varletz de chambre de letière et porteurs de lad. dame pour les droits à eux deus à la venue d'icelle en ceste d. ville. vij l. xij s. vi s.

Pou despense faiste en l'ostel de Guillaume Menart par aucuns des gens de ladicte ville ordonnez à aller au dauant de lad. dame en attandant sa venue. viij s.

A Berthelot Gruget sergent ordinaire pour ses peines et sallaires d'avoir fait plusieurs adjournemens pour faire assembler les gens de la ville et des fauxbourgs pour traicter des affaires communs d'icelle ès années iiij^xx xij et iiij^xx xiij par ordonnance des esleuz xxxij s. vi d.

A ung homme de braz qui a monté ou portal ung coffre de bois ferré appartenant à lad. ville et qui estoit en la maison de Berthelon Boucault. xij d.

A Pierre Boissonnière cheuaucheur de lescuyrie du Roy qui apporta lettres dud. S^r aux habitans de ceste ville, touchant la refformacion du couuant de saint Francoys pour aller à Tours en leur chappitre, a ce que ce couuant fut refformé pour don à luy. xvij s. vi d.

A honnorables hommes maistre Jehan Berthelot, maistre Yves Bizoton, Martin Cornu, maistre Guillaume Quantin, Pierre Mocquet et ce present receueur, qui par l'ordonnance de lad. ville furent enuoyez devers le provincial desd. frères

Digitized by Google

mineurs tenant leur chappitre à Tours, luy porter lesd. lettres du roy à ce qu'il eust à refformer led. couuant de Loches, faisans mencion lesd. lectres que lesd. habitans y allassent en bon nombre sommer led. prouincial d'ainsi le faire, ce qu'il a fait. Auquel véage les dessusd. ont vacqué chacun par l'espace de quatre jours, pour ce pour leur vacacion oultre leurs despens à chacun un escu qui sont six escus vallans x lt. v s.

Pour la despence des dessusd. durant led. veage où ilz estoient en nombre de treze cheuaulx, tant pour despence de bouche et de cheuaulx, que aussi pour aucuns menuz vivres tant de vin que de viende donnez ausd. religieux nouvellement venuz oud. couuant après lad. refformacion parce quilz n'en trouuèrent point aud. couent. Comme tout ce peut apparoir par les parties des mises veues par aucuns des officiers, gens de bien et esleuz de lad. communitté, montans lesd. mises xxiij lt. xviij s. vij d. pour ce cy. xxiij lt. xviij s. vij d.

Pour despence faite chiés Jehan Luzay par les dessusd. à veoir lesd. parties. xxv s.

Pour deux pippes de vin données ausd. frères nouvellement venuz oud. couent après lad. refformacion, pour ce quilz n'en auoient point, achaptées lesd. deux pippes de vin l'une de Lorin Chabuz vj lt. x s., et l'autre de Jehan Luzay x lt. x s., pour ce cy par mandem^t et quetance. xvij lt.

A Jacquet Mercier pour plusieurs veages par luy faiz tant à Buzansois que es paroisses d'environ pour faire venir des vivres à mener en l'ost du roy estant lors ou pais de Bretaigne. A luy par tauxacion de Monsr le lieutenant. xxxvij s. vi d.

A Bertherend Langlois, clerc et commis de Monsr le contrerolleur du grenier à sel de ceste ville pour ses peines, et sallaires d'auoir tenu le compte et fait les paiements du droit que lad. ville prant sur les marchans qui fournissent led. grenier et aussi pour auoir baillé son contrerolle au vray de la vente dud. sel desd. marchans pour avoir vraye congnoissance de ce quilz pourroient devoir à la dicte ville du droit que elle y prant qui est de xlij s. vi d. pour muy. Pour ce à

Digitized by Google

luy pour lesd. troyes années de ce pnt compte vij lt. xv s.

Pour un groz brochet et vin donnez à honnorables personnes sire Jehan Briconnet receveur général des finances du roy et maistre Jehan de la Loere notaire et secrétaire dud. s^r en ceste ville pour bailler à main ferme jusques à troys ans les huit^es du vin vendu à destail en ceste eslection pour aucuns affaires dud. s^r ; pour ce. xxxvij s. vi d.

A Jacques Hamelin esleu sur le fait desd. aides qui par ordonnances de lad. ville fut enuoyé à Tours deuers Monsr de Segré et le sire de la Heuze commissaires des empruntsen lad. année leur porter les roolles de la taille de ceste ville et de Beaulieu ainsi qu'ils auoient mandé, pour ce a luy. lxx s.

A plusieurs compaignons de la ville et faux bourgs qui vindrent esteindre le feu qui tenoit en la maison neufue de Pierre Bougrault; pour pain et vin a eulz donné. xvij s. vi d.

A quatre d'iceulx compaignons qui furent ordonnez a faire le guet sur les maisons d'illec enuiron de paour de plus grand inconueniant. xx s.

A Bastien Maupin, greffier pour le bail et la ferme de l'appetissement et du péaige des années commencant mil iij^c iiij^xx xiij et iiii^xx xiij. vii s. vi d.

Pour le Blanc, sergent, pour auoir fait plusieurs adjournemens touchant les assemblées de la ville en l'année mil iiij^c iiij^xx xiiij. xx s.

A Gillet Cheureau et Jehan Saunier pour certaines mises par eulx faictes touchant le quet qui fut mis la nuyt sur les murailles de la ville, quant aucuns gensdarmes viendrent oultraiger ceux de Picoys. lxxiiij s. v d.

A l'oste de l'Image Nôe Dame pour vin achepté de luy pour donner aux commissaires de la Forest. viij s.

A Jehan Chairier, imagier, pour ung image de saint Anthoine qu'il a faicte pour mectre au pillier qui est dauant l'église dud. saint Anthoine auec les armes de la ville. vj lt.

A Berthelon Boucault notaire pour avoir (.....) et passé plusieurs marchés touchant les besongnes de lad. ville par ordonnance des esleuz d'icelle. xiij s iiij d.

Digitized by Google

Aud. Bastien Maupin pour ung (debetis?) pour contraindre les fermes de l'apetissement de l'année mil iiij^{c} iiij^{xx} xiiij. vij s. vi d.

A Jehan Villain pour quatre milliers d'ardoise que lad. ville a donné pour ayder a couurir l'église saint Anthoine assise en lad. ville. viiij lt. xii s. vi d.

Somme. ij$_{c}$ viijlt. viij s. v d.

AUTRE DESPENCE. Sur la somme de vi^{xx}v lt. v s. qui a esté assise sur les paroisses de ceste ville et chastel^{le} pour semblable somme que ladicte ville auoit frayée en faisant les remonstrances au roy de la pouureté des habitens de la dicte chastellenie, en laquelle led. s^{r} voulloit metre en garnison les cent gentilz hommes de sa maison et les deux cens arbalastiers de sa garde, et de laquelle somme de vi^{xx}v lt. ledit receueur a fait recepte cy dauant.

ET PREMIÈREMENT

A Jehan Luzay la somme de cinquante-quatre liures tourn. qui luy estoit due pour deux pippes de vin d'Orléans que coustent xxx lt et pour quatre muitz d'auoine vallant xxiiij l. dont la ville a fait don à Monsr le cappitaine de Loches Francoys de Pontbriant pour et en recompense de ses peines d'auoir fait lesd. remonstrances au roy. Pour ce aud. Luzay. liiij lt.

A Monsr l'eslu Pierre Lepaige et à maistre Yves Bizoton l'ung des esleuz de la dicte communité, que par ordonnance de la dicte ville furent enuoyez à Tours deuers le roy faire lesd. remonstrances par escript, à ce que le plaisir du roy fust n'y mectre aucune garnison, pour cause des pouuretez et autres affaires que led. pays auoit à supporter. Ouqnel ils ont vacqué chacun par cinq jours a deux cheuaulz, pour ce à chacun d'eulx un escu par jour oultre leur despence, vallant lesd. x escus. xvij l. x s.

A Pierre Belon, clerc dud. maistre Yves Bizoton, ponr auoir

Digitized by Google

escript aud. Tours pour plusieurs foiz lesd. remonstrances faictes aud. s^r et à son conseil. xxxv s.

Pour la despence des dessusd. au dit Tours, à Cormery et tant aller venir que séjourner . vi lt. xiij s.

Au fourrier de la compaignie desd. cent gentilshomes qui vont veoir et visiter les logeys de Loches et de Beaulieu pour les y deuoir loger. Auquel fut promis douze escus pour auoir ung cheual, qui luy furent payez tant par led. maistre Yves Bizoton que par Berthelot Bougrault, dont ce présent receueur les a remboursez, c'est assauoir six escus soleil et six escus couronne, qui vallent. xxi lt. vijs. vi d.

Pour la despence dud. fourrier en ceste ville. xij s. xi d.

Aud. Berthelot Bougrault qui a aussi baillé dn sien à Estienne Dupuy, clerc de la compaignie desd. cent gentilshommes, pour ses peines d'auoir vacqué avec les dessusd. à faire lesd. remonstrances, en six escus d'or couronne, vallant. x lt x s.

Aud. Bougrault qui depuis est allé à Tours deuers le roy pour impectrer lettres patentes de congié d'asseoir sur les paroisses de lad chastellenie lesd. sommes et mises faictes par la dicte ville, pour en estre remboursée et icelles lectres adroissées a Messrs les esleuz sur le fait des aides aud. lieu, pour ce à luy pour l'anpectration d'icelles, greffe, minute et scel. vij lt. vi s.

A Jacques Hamelin, l'ung desd. esleuz sur le fait desd. aides, pour despence faicte en sa maison pour donner a soupper aud. fourrier. xx s.

Pour despence faicte par lesd. esleuz en faisant lad. assiète de la dicte somme de vi^xxv lt. xiji s. vi d.

A Jehan Delaporte pour estre allé à Tours deuers Monsr le cappitaine dud. Loches luy porter lectres desd. habitans touchant lad. cause. vij s. vi d.

A ce présent receueur pour ses peines et sallaires d'avoir fait ladicte recepte desd. vi^xxv lt., fait dilligence de recouurer les deniers des paroisses, que aussi en tenir le compte et faire le paiement aux parties et tare d'argent, parce que les

Digitized by Google

monnoyes furent descriées oud. temps de la recepte, ou il y eut grant perte sur aucuns escus d'or qui estoient legiers, lesquels il convint mectre au billon; et aussi pour pappier et autre a faire les quictances pour tout. c s.

Somme. xvi^{xx} v lt. v s.

DENIERS RENDUZ ET NON RECEUZ

De la somme de dix neuf liures dix solz tourn. a quoy les paroisses de Saint-Ours de Loches, d'Escueillé et de Saint-Ypolite ont esté imposez; cest assauoir : Loches à la somme de quinze liures, Escueillé à lx s. et Saint-Ypolite à xxx s. pour leur porcion desd. vi^{xx} lt. qui ont esté imposez sur les paroisses de ceste chastellenie, pour rembourser aulcuns de ceste dicte ville qui l'auoient frayée et aduancée, pour et en faisant lesd. remonstrances au roy de la pouureté de ce pays, ouquel il voulloit mectre en garnison les cent gentilz hommes de sa maison et les deux cens arbalestiers du sa garde, en l'année mil iiij^{c}iiij^{xx}xiij. Et de laquelle somme cedit receueur fait recepte cy dauant. Pour ce cy les met en despence par cequil n'en a aucune chose reçeue desd. troys paroisses ; cest assauoir : de ceste paroisse, par ceque les habitans d'icelle ont voulu que l'impost desd. xv lt. fut prins sur les deniers communs de lad. ville, sans en faire aucune assiete ; aussi que ceux d'Escueillé, en faueur de Monsr de Segré, s^{r} dud. lieu n'en paiassent riens ; ne semblablement ceulx de la Chapelle Saint-Ypolite, en faueur de Monsr du Bouchaige, a cequilz aient tousjours les affaires dud. pays pour recommandez enuers le roy. Pour ce cy en despence leurs d. impostz montant lad. somme de. xix lt. x s.

Somme xix lt. x s.

GAIGES D'OFFICIERS

A honnorable homme maistre Yves Bizoton licencié en loix et l'ung des esleuz de lad. communité la somme de quinze liures tourn. pour les gaiges d'esleu qui sont de c s. par cha-

Digitized by Google

cun an. pour ce cy pour lesd. troys années de ce present compte ladicte somme de xv lt.

A Thomas Boissimon bourgeoys et marchant de lad. ville, aussi esleu de lad. communité, semblable somme de quinze livres tour. pour les causes que dessus, pour ce cy xv lt.

A ce present receueur, pour ses gaiges de troys années de ce present compte, qui sont de x lt. pour chacune année pour l'office de procureur de lad. communité, et receueur de ses deniers pour ce cy. xxx lt.

A Pierre Godebiète la somme de dix huit leures tourn. pour ses gaiges d'auoir gouuerné l'osloge de lad. ville, et auoir eu la garde des clefz des portes et barrière de Picoys, et icelles ouuertes, et fermées durant lesd. troys années de ce present compte, qui est a la raison de vi lt. par chacun an pour ce cy xviij lt.

A Jehan Guérin la somme de quatre livre dix solz tourn. pour ses gaiges d'avoir eu la garde des clefs des portes de la ville, c'est assauoir : de la porte de Quintefoul, de la porte deuers Beaulieu et du guichet des Molins ; et iceulz ouuers et fermez par l'espace d'ung an et demy, escheuz au terme saint Jehan mil iij^c^iiij^xx^xiij, qui est au feur de lx s. par an pour ce cy lad. somme de iiij lt. x s.

A Hélye Delestang semblable somme de iiij l. x s. pour ses gaiges de semblable cause d'une année et demye eschuez à Noel iiij^xx^xiiij, pour ce cy iiij lt. x s.

Somme iiij^xx^vij lt.

DESPFNCE COMMUNE

Pour papier et ancre faire les mandemens desd. esleuz et autres escriptures necessaires a faire la dicte recepte durant lesd. troys années, a la raison de x s. par an xxx t.

(Cet article est rayé)

Pour la fasson et grosse de ce pnt compte contenant vingt feuillets de papier, et le double d'iceulz à raison de ij s. pour chacun feuillet qui sont xl feuilletz vallant iiij lt.

Digitized by Google

Item et pour ce que maistre Jehan Lemaye soy disant a present esleu de lad. communité, et Pierre Sicart, procureur et receueur des deniers communs d'icelle, inspectrerent ung mandement adroissant au juge de la préuosté ou a son lieu tenant de contraindre ce present receueur a rendre ses comptes pardeuant eulx, nonobstant oppositions ou appellacions, dont il se porta pour appelant, attendu que la congnoissance ne leur appartenoit pas. Et luy conuint enuoyer a toute diligence ung homme à Paris pour auoir une prouision contenant inhibitoire adroissant a Monsr le bailly ou a vous Monsr son lieutenant général, lequel homme a eu pour son veaige d'estre allé à Paris xxxv s.

En marge : *nichil*

Pour escripture et scel desd. lectres de provision xv s.

En marge : *nichil*

A ung autre homme que ced. present receueur enuoya a Tours deuers vous, Monsr, pour auoir votre executoire de lad. prouinces et pour l'escripture d'iceluy xiij s. iiij d.

* A Olivier Testard sergent ordinaire qui fit les inhibicions et deffences aux dessus d. Lemaye, Sicart, juge et lieutenant. de lad. preuosté, et leur bailla adjournement pardeuant vous a Tours pour ce pour sa rellacion desd. exploictz vij s. vi d

* A ce present receueur qui au jour a eulx assigné se comparut en personne, et luy baillastes assignacion a ceste assise de rendre sond. compte pour ce, pour ses journées et despens d'être allé à Tours a deux cheuaulx xxv s.

* Pour son conseil aud. lieu (1). v s.

A Messrs les juge, procureur, et aduocat du roy, pour vos peines et sallaires d'auoir vacqué à l'examen de ce présent compte et audicion d'iceluy en sept escus vall. xij l. v s.

A Messrs maistre Jehan Berthelot, maistre Yues Bizoton, Berthelot Bougrault, maistre Guillaume Quentin, Pierre Mocquet, Pierre Hamelin, Thomas Boissimon, Jehan Villain,

(1) Ces trois articles sont marqués d'une croix et ont été retranchés du compte.

Digitized by Google

Jehan Bongrault et Anthoine Vallet, et ce chacun d'eulx xx s. peur auoir assisté à l'audicion desd. comptes par l'ordonnance des habitans de lad. ville, et ce Jehan Bizoton a present receueur et procureur de lad. ville aussi xx s. xi lt.

A ce present receueur pour ses journées d'auoir vacqué à l'audicion ee son dit compte. xx s.

Somme toute de despence. xiij^c^xlviij l. iij s. xi d.

Et la recepte se monte xiiij^c^vj l. v s. vj d.

Ainsi reste que doit led. receueur xxxviij lt. v s. vii d.

Plus doit quil a reçu de Laurin Chabuz precedent receueur, quil deuoit par arrest de son compte vi lt. xvij s. xi d.

Ainsi doit xviiij lt. xix s. vi d. qui seront baillez a Jehan Bizoton apresent receveur qui en fera recepte.

Ces presens comptes ont estés oyz, clous et arrestez par nous Jehan Falaiseau Conseiller du roy Nôe S^e^, juge et lieu tenant général de Monsr le Bailly de Touraine, en presence du Procureur et aduocat du roy oud. bailliage, et en manans et habitans de lad. ville cy dauant nommé, le ixme jour de mars l'an mil iiij^c^iiij^x^ et seize

Falaiseau	Bechebien	G Leclere
Quantin	Berthellot	Bizoton
Mocquet	Bougrault	Bougrault
P. Hamelin	A. de Vallée	

(24 *feuillez de papier marqué d'un taureau galopant et ayant une croix entre les cornes. — Couverture en parchemi : compte de Jehan Hamelin lesne des deniere communs de la ville de Loches pour troys ans finiz à Noel m. iiij^c^iiij^xx^ xiiij.*)

COMPTES de feu Pierre Sicard en son vivant recepveur des deniers communs appartenans à la ville de Loches de la recepte et deppense par luy faicte des d. deniers pour ung an et quatre moys commanczant au unzième jour de may en

Digitized by Google

l'an que l'on disoit mil iiij^{c} iiij^{xx} et dix huit, jusques au unzième jour de septembre dernier passé que l'on dit mill^{l} iiij^{c} iiij^{xx} et dix neuf.

Et premiérement

RECEPTE DES DENIERS COMMUNS DEUZ DE RENTE A LAD. COMMUNITÉ.

Des hoirs feu Messire Hector de la Jaille, chevalier, en son vivant seigneur de la Mothe, qui doybvent par chascun an à lad. communité à cause de leurs vignes dudit lieu de la Jaille, la somme de quinze solz au terme de Nostre Dame de Septembre, pour deux années fynies à lad. feste de Nostre Dame dernière passée que l'on dit mil iiij^{c} iiij^{xx} et dix neuf, doit rendre compte de deux termes pour ce xxx s.

Des hoirs feu Maistre Guillaume de Besanczon qui doibvent pareillement à lad. communité la somme de cinq solz t. de rente à cause de leurs vignes estans aud. lieu de la Jaille et aud. terme de Nostre Dame de Septembre pour ce cy après pour lesd. deux termes escheuz aud. xime de septembre x s.

AUTRE RECEPTE DES FERMES MUABLES

De Jehan Luzay fermier de lapetissement du vin vendu en destail en lad. ville et paroisse de Sainct Ours de Loches, pour l'an commancant le xime jour de may que l'on disoit mil iiij^{c} iiij^{xx} et dix huit, et finy aud. jour l'an révolu que l'on dit mil iiij^{c} iiij^{xx} et dix neuf, comme appert par le bail sur ce fait, la somme de vij^{xx}xv lt.

De Jehan Saulnier fermier du péage de la ville de Loches pour un ang commancant audit unz^{me} jour de may mil iiij^{c} iiij^{xx} et dix huit et finy aud. jour l'an révolu la somme xxviij l. xiij s. iiij d. à la raison de iiij^{xx} six livres pour troys ans. pour ce xxxiij l. xiij s. iiij d.

De Pierre Siret pour le reste de la ferme de lapetissement de l'an iiij^{xx} et dix sept finy l'an iiij^{xx} et dix huit et pareille-

Digitized by Google

ment de Jehan Saulnier pour le péage et d'autres rentes deues à la Ville qu'il a receu du temps de Jehan Bizoton précédent recepveur montant en tout à la somme de xv l.

De Jacques Audebert pour le louage d'ung an et quatre moys de la loge de devers Picquoys à la raison de xxx s. par an qui est la somme de xl s.

Du louage de l'autre loge de devers les Cordeliers pour ung an et quatre moys à la raison de xxv s. par an pour ce xvxiij s. iiij d.

De Lorin Chabuz pour le droit du fournissement du grenier à sel de Loches à luy baillé affermé à certaines années pour ung an et quatre moys à la raison de cent livres tournois par an pour ce vj^{xx} xiij l. vj s. viij d.

Autre recepte de l'appetissement pour l'année iiij^{xx} et dix neuf, pour quatre moys.

De Jehan Luzay pour quatre moys de la ferme de l'apetissement de la ville et paroisse de Sainct Ours de Loches commancant le XIme jour de may dernier passé que l'on dit. mil iiij^{c} iiij^{xx} et dix neuf, à la raison deux cents livres pour toute l'année de lad. ferme la somme de lxvj l. xiij s. iiij d.

Autre recepte du péage de lad. ville de Loches pour quatre mois de ceste présente année que l'on dit mil iiij^{c} iiij^{xx} et xix qui est demouré à Jehan Luzay pour troys ans à la somme de

Dudit Jehan Luzay fermier du péage en lad. année pour lesd. quatre moys la somme de jx l. vj s. viij d.

S. de recepte iiij^{c} xiiij l. xiij s. iiij d.

Deppense et mise faicte par led. Ciquart

Et premièrement

A Pierre Siret masson sur la somme de xxxiiij l. qui restoit estre deu aud. Siret de la somme de vij^{c} xxx l. à quoy le portail nef de devers les Cordeliers luy demoura pour ce baillé sur lad. somme de xxxiiij l. la somme de vingt

Digitized by Google

cinq livres tournois et depuis a tenu compte entièrement desd. xxxiiij lt. xxxiiij l.

Aud. Siret pour le moton de l'Ascencion de l'an iiij^xx et dix huit la somme de xvij s. vj d.

AUTRE MISE FETE POUR LA MASSONNERIE

Item audit Siret la somme de soixante solz pour avoir comblé ung chemin estant entre les faulx bourgs de la ville de Loches et l'estangs de la feue Boursière, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Siret pour ce lx s.

S^e. xxxvij l. xvij s. vj d.

CHARPENTERIE ET MENUISERIE POUR LA RÉPARACION DES PONTS ET LOGES DE LAD. VILLE DE LOCHES

A Anthoyne Mignon charpentier pour plusieurs journées par luy faictes de son mestier, comme appert par ses parties mendement desd. Esleuz et quictance de luy la somme de iiij l. ij s. vj d.

Aud. Anthoyne Mignon pour longières ou sailles par luy mises au pont de la fousse Sizier du cousté de la chappelle de Nostre Dame des Perriz, comme appert par mandement et quictance la somme de xxxv s.

Aud. Anthoyne Mignon pour opéracion de son mestier aussi de boys par luy baillé comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Mignon la somme de xxv s.

Aud. Anthoyne Mignon pour opéracion de son mestier comme appert par mandement desd. Eslenz et quictance dud. Mignon la somme de iiij l. x s. x d.

A Jehan Marques menuisier pour les planches par luy mises ès ponts de la d. Ville, de compte fait avecques lesd. Esleuz comme appert par leur mandement et quictance dud. Marques, la somme de x l. xiij s. xj d.

Aud. Jehan Marques pour semblable cause d'avoir mis des planches esd. ponts, comme appert par quictance dudit Jehan Marques et mandement desd. Eslenz pour ce xxij s.

Digitized by Google

A. Raoulin Perrigault menuisier pour avoir mis des planches au pont de Picquoys, dont condamnation s'en estoit ensuye sur Marc Pillet l'ung desd. Esleuz, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Perrigault pour ce xiiij s. ij d.

Ouvraiges de paveux

A Jacques Mercier pour plusieurs toises de pavé payés pour plusieurs pauvres personnes, et pour une condamnation par luy obtenue contre Marc Pillet l'ung desd. de la dicte communité, comme appert par mandement desd. Eslenz et quictance dud. Mercier la somme de c st.

En marge :

Il est dit qu'il ne sera riens desduit de ce que pourra devoir la Michelle mès sera compté au Recepveur ce que la Louyrete et Pepin pourroient devoir à cause desd. pavez pour ce qu'ils sont mandiens.

Aud Mercier pour le pavé par luy fait faire hors lès faulx bourgs de Picquoys, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dudit Mercier pour ce xxjx l. xiiij s. ij d.

A Jehan Saulnier pour le pavé de la Poterie, et pour la récompence du pavé dud. lieu, comme appert par mandement desd. Esleuz et pour les causes contenues en icelluy la somme de lxvij l. x. s.

Audit Jehan Saulnier pour pavé par luy fait faire à la voye neufve et aux Roches, et pour boys carré, comme appert par mandement desd. Eslenz la somme de xiij l. v s.

A iceluy Jehan Saulnier pour le pavé par luy fait faire entre les ponts des Cordeliers tirant au pont du Cannonnier entre Loches et Beaulieu, et pour autres mises contenues en lon le marché fait avecques lesd. Esleuz comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance desd. Aubry la somme de iiij^{xx} xvij l. ij s. vj d.

A. Geoffroy Regnault marchaut demourant à Beaulieu pour plon par luy baillé pour faire la plomberie dud. portal des

Digitized by Google

Cordeliers, comme appert par ses parties mandement desd. Esleuz et quictance dudit Regnault la somme de xlj l. xij s. vj d.

A Méry Carré pour deux cens dor et clou employé à la plomberie dudit portal, comme appert par mandement et quictance xx viij s. x d.

A Raoulland Houssaye poyslier demourant à Sainte Catherine de Barbeneusve, pour les panonceaulx mis et assis au portal de devers les Cordeliers, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dudit Houssaye l s.

A Estienne Benoyst vitrier pour avoir paints six panonceaux et verges qui sont au portal de devers la ville de Beaulieu, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Benoist lxxij s. vj d.

AUTRE MISE pour l'entrée du Roy nostre Sre pour son entrée fete en ceste ville de Loches.

Et premièrement

A Jehan Trouyoust clerc notaire pour son saillaire d'avoir esté avecques les fourriers du Roy nostre Sre pour marcher les logis, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Trouyoust pour ce vij s. vj d.

A Jean Fournier pour son saillaire d'avoir esté conduire le Roy nostre Sre de ceste ville de Loches jusques à Ligueil, comme appert par mandement desd. Eslenz et quictance dud. Fournier x s.

Item pour cincq aulnes de taffetas à xl s t. l'aulne, aussi pour quatre onces de soye que pour icelui qui alla querir led. taffetas de ceste ville de Loches en la ville de Tours, comme appert par certificacion desd. Esleuz pour ce cy après xj l. x s.

Item à Estienne Benoyst paintre pour avoir paint par luy l'escusson ou armes du Roy en ung tableau mis au portal nef de devers les Cordeliers, à l'entrée du Roy nostre Sre, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dudit Benoist xxv s.

Digitized by Google

Item pour la deppense des archiers du Roy, aussi pour la chandelle mise ès portes de la ville de Loches quant le Roy y estoit, et tant qu'il luy fut, la somme de iiij l. iiij s. vj d.

A Bry Jehanynet mercier pour deux aulnes troys quartiers de bougran, pour avoir fait faire des panonzeaux aux petits enffans à l'entrée du Roy, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Bry vallant la somme de xv s. xj d.

A Jehan Charlot et Robinet Foucher pour douze poinssons de vin qui avoient été donné au Roy nostre Sre à sa nouvelle entrée de ceste ville de Loches, lesquelles douze poinssons ont été appréciez par les maistres dostelz du Roy nostre Sire à la somme de cinquante livres tournois, comme appert par mandement desd. maistres d'ostelz du Roy et quictance desd. Charlot et Robinet, pour ce . l l.

A Arnoux broudeur pour avoir par luy fait le pesle du Roy et les panonceaux à sa nouvelle entrée de ceste ville de Loches, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Arnoult, pour ce la somme de iiij l. v s.

Aux fourriers du Roy nostre Sire leur a esté donné par les habitants de la dicte ville, à la nouvelle entrée dud. Sre en ceste ville de Loches, comme appert par mandement desd. Eslenz et quictance desd. fourriers, la somme de lxx s.

Item aux serviteurs de pié appellez lacquestz du Roy nostre Sre, pour leur droit de la nouvelle entrée du Roy nostre Sre par lui faicte en ceste ville de Loches, comme appert par mandement d'iceulx Esleuz et quictance desd. lacquestz, la somme de lxx s.

Item pour un registre signé Bonneau, fait en assemblée de ville, par lequel appert que par les habitans de lad. ville de Loches a esté ordonné donner au Roy nostre Sire, à sa nouvelle entrée de ceste ville de Loches, douze poinssons de vin, ledit registre dapté du xixme jour de novembre mil iiijc iiijxx et dix huit pour ce iij s. iiij d.

Item à Pierre Mocquet pour torches par lui baillées à l'entrée du Roy nostre Sre, comme appert par mande

Digitized by Google

ment desd. Esleuz et quictance dud. Mocquet; aussi à Jehan Chevreau et Méry Carré, comme appert par mandement pour ce x l. ij s. xj d.

AULTRES MISE faicte pour avoir recouvert du Roy nostre Sre en sa chancellerie les lectres de fournissement du grenier à sel estably aud. Loches pour lad. communité.

A Lorin Chabuz marchant demourant à Loches, pour son saillaire et voyage d'avoir fait dilligence d'avoir et recouvrer de Nos sgrs les généraux, qui pour lors estoient en la ville d'Orléans, led. don de fournissement du grenier à sel de ceste ville de Loches, comme tout ce appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Lorin lij s. vj d.

A Monseigneur de Clérius chevalier de l'Ordre, aussi a celuy qui a eu le commandement desd. lectres de don, que pour le scel d'icelles, comme appert par cédulle et certificacion de ung feuillet de papier signé de honnorables hommes Jehan Hamelin substitut de l'advocat du Roy nostre Sre en Touraine au Siège Royal dud. Loches et de maistre Jehan Le Maye Esleu de lad. communité, et comme appert par quictance dud. Saulnier la somme de lxxviij s. iiij d.

SERRUSERIE ET FERRONNERIE

A Marc Basteau serrurier pour opéracion de son mestier de compte fait avecques lesd. Esleuz de la d. communité comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Basteau pour ce lvij s. vj d.

Aud. Marc Basteau pour opéracion de son mestier et de fer mis en œuvre, comme appert par ses parties signées desd. Esleuz pour ce cy après la somme de jx l. xiiij s. vij d.

AUTRE DEPPENSE fete par ceulx qui ont levé la charpenterie du portal nef de devers les Cordeliers.

A Iacques Romesfort et Pierre Barbes, charpentiers, pour deppense par eulx fete avecques autres charpentiers au le-

Digitized by Google

vaige de la charpenterie du portal nef de devers les Cordeliers, par plusieurs journées, comme appert par les parties et jours de lad. charpenterie estans en deux fueilletz de papier signés desd. Esleuz la somme de . iiij lt.

En marge :

S'il est trouvé arbitrio boni viri que le levage doit plus valloir, il lui sera baillé; et si moins en est deu, le restituera le Recepveur.

A iceulx Romesfort et Barbes pour leur droit de moton de l'Ascension à cause de leur atellier et charpenterie dud. portal de devers les Cordelliers pour l'année iiij^xx et dix sept comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance des charpentiers pour ce x s.

Item à Jehan Gaultier boucher pour deux motons par luy baillez au jour de l'Ascension, lesquels ont esté baillez aux couvreux qui ont couvert le portal de devers les Cordeliers, et pour leur droit de l'Ascension dernière passée, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Gaultier pour ce xvij s. vj d.

AUTRE MISE fete pour le portal de devers les Cordeliers tant pour la couverture du rettrez pour l'ardoyse clous late plomberie fer barres de fer pointues et autres choses cy après déclairées.

Et premièrement

A Jacquet Aubry Guillaume Aubry, et Pasquier Aubry couvreux pour avoir par eulx couvert d'ardoise le portal de devers les Cordeliers de lad. ville de Loches et fait la plomberie d'icelluy et fourny par eulx de clou late et ardoise seluy la somme de iiij^xx j l. vj s. iij d.

A Maistre Etienne du Ru, qui a fait les dilligences d'avoir et recouvrer lesd. lectres, comme appert par certification et quictance de luy, pour ce vij l.

Item pour quinze journées mises et employées par led. feu Sicart d'avoir esté Angiers, pour avoir et recouvrer led. don

Digitized by Google

de fournissement dud. grenier à sel, pour chacune journée xxv s., pour ce pour lesd. quinze journées xj l. v s.

Item pour six journées dud. Sicard aussi que pour ses despens d'avoir esté de ceste ville de Loches jusques en la ville de Bloys, pour recouvrer de Monseigneur le général lattache desd. lectres de don de fournissement du grenier, pour chacune journée xxv s. pour ce x l. v s.

Item pour un acte ou registre donné à Loches en assemblée de ville, dapté du quinzième jour de febvrier mil iiij° iiij^{xx} et dix huit, par lequel appert qu'il a esté appoincté que led. Sicard feroit aux despens de lad. communité dilligence d'avoir et recouvrer lesd. lectres de don de fournissement dud. grenier à sel, pour ce xxij d.

Item pour quatre autres journées dudit Sicart davoir esté à Chinon pour la poursuite du don de fournissement dud. grenier, pour avoir recouvert les vieilles lecttres dud. don des clercs, comme appert, par certification desd. Esleuz lx s.

AUTRE MISE faicte pour raison des lecttres de lapetissement de la dicte ville de Loches.

Item payé par led. feu Sicart par le commandement desd. Esleuz, pour avoir obtenu en Chancellerie les lectres Royaulx de don de lappetissement du vin vendu en destail en la paroisse de Sainct'Ours dud. Loches, tant pour les scaulx, secrétaires, que pour la faczon d'icelles, comme appert par certification desd. Esleuz pour ce xxj l. v d.

AUTRE DEPPENCE faicte pour les communs affaires et procès de lad. ville.

Et premièrement

Item pour le procès que lesd. habitans avoient à l'encontre de Jehan Hamelin, Pierre Hamelin et Jehan Bizoton et Pierre Siret, le tout fait et conduit comme appoincté avoit esté en assemblée. En faisant laquelle assemblée a esté délibérée que led. procès seroit conduit aux despens des deniers communs

Digitized by Google

de lad. ville, ce qui a esté fait par led. feu Sicard par le commandement desd. Esleuz, comme appert par acquit et certification de eulx, et par les pièces desd. procès lesquelles sont à Paris, pour ce xix l. xviij s.

A Pierre Bougrault le jeune pour son voyage d'avoir esté à Armancay pour honorable homme et Saige Maistre Guillaume Quantin bachellier en loix, du jour que la cause fut plaidoyée pour ladicte communité contre Pierre Hamelin, comme appert par mandement desd. Esleuz et quictance dud. Bougrault pour ce vij s. vj d.

AUTRE MISE pour le fait de lad. communité.

Et premiérement

A honnorable homme et Saige Maistre André Dargouges, licencié en loix, lieutenant à Loches de Monsr le Bailly de Touraine, pour l'espédicion des lettres d'Esleuz Procureur et Recepveur susdits. xxxv s.

A Jehan Brumeau, greffier des plez et assises Royaulx de Loches, pour son droit de scel merc et escriptures des lectres dessusdictes xij s. vj d.

Item payé par led. feu Sicart pour le vin qui a esté donné par lad. communité à Madame d'Angolesme et Mons^gr de Luczon, que aussi pour deppense faicte par Jehan Morin, Pierre Sicart, et ung marchant d'ardoise, pour faire le devis de la couverture du portal de devers les Cordeliers, que pour avoir fait rabiller le chemin des caves Choanet, pour les eaues qui l'avoient rompu, la somme de xxvij s. pour le tout, comme appert par mandement desd. Esleuz et certificacion, pour ce xxvij s.

Item à Françoys Guillonet, Roy des chevaliers de l'arbaleste, la somme de xxxv s. pour avoir fait faire une descente à aller jouer au jeu de l'arbaleste ès foussez de la ville, comme appert par acte judiciaire et quictance dud. Guillonet xxxv s.

Item pour plusieurs autres parties qui sont en ung cahier des Esleuz montans vj l. iiij s. viij d.

Digitized by Google

A Jacquet Anguerrant menuisier comme appert par mandement et quietance dud. Anguerrant pour ce xiij s. ij d.

Item pour avoir fait recouvrir les deux loges de la ville xlvij s. vj d.

Item aux religieux de Sainct Françoys pour une quaque de haran vij l t.

GAIGES D'OFFICES

A honnorable homme et Saige Maistre Jehan Lemaye, licencié en loix, l'ung des Esleuz de lad. communité, pour ung an et quatre moys que led. feu Sicart a esté procureur et recepveur de lad. communité, pour ses gaiges à la raison de cent solz tournois pour chascun an commançant le xime jour de May mil iiij^c^ iiij^xx^ et dix huit, et finy le unz^me^ jour de septembre iiij^xx^ et dix neuf, pour ce vj l. xiij s. iij d.

A Marc Pillet marchant demeurant à Loches, aussi Esleu de lad. communité, pour ses gaiges d'ung an et quatre moys comme dit est la somme de à la raison de cent solz par an pour ce vi l xiii s. iii d.

Audit feu Pierre Sicart ou à ses héritiers, pour ses gaiges d'ung an et quatre moys qu'il a esté recepveur de la dicte communité, à la raison de dix livres par an pour ce la somme de xiij l vj s. viij d.

A Martin Godebiete, pour ses gaiges d'un an et quatre moys pour avoir gouverné l'ologe, fermer et ouvert la porte et barrière de Picquoys, à la raison de six livres par an pour ce viij l.

A Hélye Delestaingt aussi pour ses gaiges d'ung an et quatre moys d'avoir fermé et ouvert les portes de la ville de devers les Cordeliers, de Chastillon, et le guychet du molin des Bancs, à la raison de lxx s. par an pour ce la somme de iij l. xiii s. iiii d.

Item au recepveur du domaine. la rente qui est deu du péage montant s. pour ung an et demy pour ce vij l. x s.

Digitized by Google

FAÇON ET REDDICION DE CE PRÉSENT COMPTE

Pour la façon et grousse de ce présent compte, aussi pour le double d'icelluy, qui est demouré entre les mains des héritiers dud. feu Sicart, contenant xij fuelletz feuilletz de papier à xx d. pour chascun fueillet la somme xxxv s.

A vous, Monsr, lieutenant à Loches de Monsr le Bailly de Touraine qui avez assisté à l'audicion de ces présens comptes. xxv s.

A Monsr le procureur, maistre Jehan Berthelot xx s.

Item à Monsr le recepveur Pierre Hamelin, auditeur esleu par la ville xv s.

A Monsr l'avocat Jehan Hamelin xx s.

Item à Me Guillaume Quentin, à presént procureur et recepteur xv s.

A honnorable homme et saige Maistre Jehan Lemaye, licencié en loix, et à Marc Pillet, esleu de lad. communité, pour leur saillaire d'avoir assisté à l'audicion de ces présens comptes à chascun pour ce xxx s.

Item au greffier xv s.

Item à Pantaleon Clavier tant pour luy que ses frescheures qui a rendu ce présent cômpte xv s.

Item pour deppense faicte par les auditeurs l s.

Ces presens comptes ont esté ce Jourduy renduz par Pantaleon Clavier, pour feu Pierre Cycart nagueres recepveur et procureur des deniers communs de la ville de Loches, pour ung an quatre moys qui sont finiz le xj^e^ jour de septembre dernier passé, et iceulx arrestez selon la vérifficacion des articles cy dessus inscriptz, en la présence des procureur et avocat du Roy aud. Loches, et des cy dessoubs sygnez commis et esleuz en assemblée de ville pour estre présens à l'audicion d'iceulx comptes, et le tout calcullé, porté et arresté, a esté trouvé que la mise faicte par led. feu Cyqart se monte la somme de six cens soixante quatre livres deux solz 1 den. et

Digitized by Google

la recepte se monte iii^c xiiij l. xiij s. iiij d t., par quoy est deu de reste aux héritiers dud. feu Cyqart et sa femme pour avoir plus mis que receu la somme de ij^c xlix l. viij s. ix d t., pour laquelle somme payer à ses héritiers nous avons condempné et condempnons les esleuz et procureur de lad. communité qui sont à présent en la qualité de leus dictes élection et procuracion dedans le terme de droit.

Fait par nous Berthelot Bougrault lieutenant commis à tenir et expédier le siège Royal de Loches de Monsr le Bailly de Touraine, en l'absence de ses lieutenant général et particulier en ensuivant l'ordonnance de Messrs de la Court de parlement sur ce faict.

Le xxij^e jour de novembre l'an mill iiij^c iiij^xx dix neuf.

Bougrault Hamelin
Berthelot
Hamelin Lemaye
Pillet Quantin adv. Brumeau

(26 *feuillets sans couverture.*)

(*A suivre*).

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

Séance du 30 juin 1880.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — Lettre de M. Beau, annonçant sa démission de membre correspondant.

Lettre de M. le curé de Bueil, donnant des renseignements sur la marche de l'affaire relative aux statues de son église.

Lettre contenant une proposition de prix pour l'achat du terrain sur lequel se trouve le dolmen de l'Ile-Bouchard.

Ouvrages offerts. — Mémoire de la Société royale des antiquaires du Nord.

M. Lobin offre à la Société un exemplaire d'un travail sur la corporation des peintres verriers au moyen âge.

Objets offerts. — M. le conservateur met sous les yeux des membres présents, deux vases, l'un en terre noire, l'autre en terre ordinaire, offerts par M. Paul Gasse, architecte, qui les a trouvés dans les fouilles d'un bâtiment en construction sur le mail.

M. l'abbé Quincarlet annonce que M. l'abbé Juteau vient de recevoir de Rome le titre de missionnaire apostolique. Il adresse, au nom de la Société, ses félicitations à M. le président.

Il annonce ensuite que M. Chauvigné fils, membre correspondant, a obtenu au 24e concours littéraire du Midi, une médaille de vermeil pour un travail sur Guttenberg.

M. Gautier a ensuite la parole pour entretenir la Société d'une très intéressante découverte faite par lui, dans les registres de l'état civil de Loches. Un grand nombre de ces registres, ceux notamment qui appartiennent à l'année 1831, sont recouverts avec d'anciennes chartes dont quelques-unes antérieures à l'an mil, et au sujet desquelles M. Delaville Le Roulx, informé par M. Gautier, a publié une notice.

Ces précieux documents, dont les plus anciens sont de 949, 959 et 994, furent ainsi retrouvés. Quelques-unes de ces pièces, notamment celle datée de 959 sont entières à très-peu près, d'autres sont à l'état de fragments plus ou moins importants; 21 sont du xe siècle, 2 du xie siècle, 6 du xii siècle, et 5 du xiiie

M. Gautier prévint de cette découverte M. le ministre de l'Instruction publiqne, qui répondit qu'elle serait communi-

Digitized by Google

quée aux membres de la section d'histoire du comité des travaux historiques.

L'académie des inscriptions et belles-lettres, également informée, accueillit cette communication avec le plus vif intérêt et adressa, par l'intermédiaire de M. de Wailly, ses félicitations et ses remerciements à notre collègue, qui écrivait à ce sujet à la Société une lettre en date du 28 mai, pour lui faire part du résultat de ses travaux.

M. Gautier pense que si des recherches analogues étaient dirigées dans toutes les communes du département, il serait possible de retrouver un grand nombre de précieux documents. Déjà M. Gillet, juge à Chinon, a pu lire sur la couverture du régistre du greffe de cette ville, les titres de sept chartes, dont quatre, et peut-être une cinquième, remontent au xe siècle.

M. Gautier met sous les yeux des membres présents, les pièces qu'il a découvertes : quelques-unes sont de la plus belle conservation, d'autres se réduisent à des fragments que l'on peut espérer, du moinspour certains, voir complétés les uns par les autres. M. Gautier a fait un catalogue et une analyse détaillée des pièces qu'il a découvertes; il offre d'ailleurs ses parchemins au musée de la société. Notre collègue est vivement félicité de l'habilité avec laquelle il a dirigé ses recherches et de la sagacité scientifique dont il a fait preuve.

M. le Président prend la parole pour dire que M. le Préfet a invité notre collègue, M. Grandmaison, archiviste du département, à faire des recherches analogues dans toutes les communes; il demande s'il serait possible de combiner les travaux dûs à l'initiative des chercheurs avec l'action de l'administration, qui, d'ailleurs, peut revendiquer la propriété de pièces sortie des archives départementales. Quand à l'offre faite par M. Gautier, M. le Président pense que la Société peut accepter, sauf à tenir les documents à la disposition de qui de droit. La découverte de M. Gautier serait publiée dans nos mémoires ainsi que les communications faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et au ministre de l'Instruction publique.

M. Delaville le Roulx lit une note extraite par lui d'un document trouvé à la Bibliothèque nationale, sur les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il pense qu'on peut tirer de cette note quelques renseignements utiles à l'histoire de la ville de Tours, à la fin de la guerre de cent ans.

M. Gautier lit la suite des *Comptes municipaux de la ville de Loches*. Ce travail sera publié dans le Bulletin de la Société.

L'on met ensuite aux voix la question du lieu à choisir comme but de l'excursion projetée, et du jour ou elle aura lieu.

Digitized by Google

Il est décidé que la Société se rendra cette année à Chinon et que le départ aura lieu le mardi 20 juillet à 6 heures 20 du matin.

Présentation de M. l'abbé Bosbœuf.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 28 juillet 1880.

PRÉSIDENCE DE MONSEIGNEUR CHEVALIER, PRÉSIDENT HONORAIRE.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. l'abbé Juteau, président, donne lecture de plusieurs lettres de membres de la Société s'excusant de n'avoir pu assister à l'excursion de Chinon.

M. le Conservateur annonce que M. Nobilleau offre au musée de la Société une série de poids et mesures de la baronnie de St-Christophe.

M. l'abbé Quincarlet a ensuite la parole pour lire le compte rendu de l'excursion faite à Chinon par la Société. Il rappelle successivement les incidents du voyage, remercie nos collègues de Chinon et les personnes étrangères à la Société qui ont bien voulu nous accompagner dans la visite de ses monuments, et nous rappeller les souvenirs historiques qui s'y rattachent, il n'oublie pas non plus notre président et notre trésorier qui se sont occupés avec tant de zèle des détails matériels de l'expédition. —

Il retrace en quelques lignes les visites aux monuments, à St-Mexmes, à St-Maurie, à St Etienne, aux curieuses maisons de la cité, et enfin l'intéressant voyage de Rivière et le cordial accueil de M. le curé de cette paroisse, qui finirent dignement la journée. M. l'abbé Quincarlet termine en remerciant également notre collègue, M. Martinet, Sous-Préfet de Chinon, chez qui nous avons passé si agréablement les quelques instants qui précédèrent notre départ.

Cette lecture, écoutée avec la plus grande attention, est accueillie par des applaudissements unanimes : il est décidé que le compte rendu de M. l'abbé Quincarlet sera publié *in extenso* dans le bulletin.

Monseigneur Chevalier prend ensuite la parole pour nous parler d'un des souvenirs les plus intéressants de cette Rome

Digitized by Google

chrétienne qu'il connaît si bien. — Notre éminent collègue résume d'une façon claire, rapide et intéressante, les idées admises aujourd'hui par la science archéologique moderne, représentée dans cette matière par le savant de Rossi, et il y ajoute les observations personnelles que des études faites sur place, avec la sagacité que nous connaissons, lui permettent de formuler. — Il combat l'opinion inadmissible pour qui les a vus que ses souterrains sont des carrières : il n'y a plus de doute aujourd'hui : ce sont des cimetières chrétiens, ouverts régulièrement sous les yeux des autorités romaines, dans les intervalles de tranquillité laissés par les persécutions. — Il détruit les objections de diverses natures qui se sont élevées contre cette théorie si plausible et si conforme aux idées historiques. Il rappelle enfin les découvertes de M. de Rossi ; celle du cimetière papal, de la sépulture de la branche chrétienne de la famille des Flavius et tant d'autres qui ont répandu une si vive lumière sur une question mal connue jusque là. Il termine enfin en combattant l'opinion longtemps admise que les galeries des catacombes ont pu servir de lieu de réunion. — Tout au plus, les chrétiens s'y sont-ils réunis dans de très rares occasions où ils étaient obligés d'y trouver un refuge.

Cette intéressante communication pleine de faits curieux et nouveaux, résumant d'une façon si claire et si précise l'état actuel d'une des questions qui ont le plus occupé la science archéologique, est écoutée avec le plus vif intérêt : les dernières paroles de notre éminent collègue sont couvertes d'applaudissements, et tous sont unanimes avec notre président, qui adresse à Monseigneur Chevalier les remerciements de la Société.

M. l'abbé Bossebœuf est élu à l'unanimité membre correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 5 heures 3/4.

Tours, le 24 novembre 1880.

Le Secrétaire général,

CH. GUÉRIN.

Séance du 24 novembre 1880.

PRÉSIDENCE DE Mr LABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet d'Indre-et-Loire annonçant que le Conseil général a voté, comme les années précédentes, un crédit de 300 francs à titre de subvention accordée à la Société.

Digitized by Google

Ouvrages offerts : M. Antony Rouilliet offre un important ouvrage dont il est l'auteur sur Wolowski, sa vie et ses travaux. M. le Président le remercie au nom de la Société. Il a reçu en outre un petit opuscule contenant un recueil de poésies sur Rabelais.

M. le Conservateur met sous les yeux des membres de la Société divers objets offerts : Outre une belle serrure, don de M. Delaroche Damico, architecte, et une potiche trouvée dans le massif de l'autel de l'église de Dierre, M. le Conservateur a acquis pour le Musée de la Société un beau médaillon de Nini, habile sculpteur du XVIIIe siècle. A ce sujet, M. l'abbé Quincarlet a la parole pour lire sur cet artiste une notice où il s'exprime en ces termes : C'est une vraie bonne fortune pour l'amateur de rencontrer un de ces rares et précieux médaillons signés de J.-B. Nini. Aussi ai-je cru être agréable à la Société en acquérant en son nom celui que je vous présente ce soir. Qu'était-ce que Charles-René Péan, seigneur de Mosnac ? Il me serait assez difficile de vous le dire, cependant on peut affirmer sans crainte qu'il était de cette honorable famille des Péan qui a donné à la Touraine un certain nombre d'hommes remarquables. Aussi, sans m'étendre longuement sur ce personnage, dont les armes sont cisélées en relief au-dessous du buste et à côté de la signature de l'artiste, c'est sur ce dernier et sur le mérite de ses œuvres que je me permettrai d'appeler votre attention.

On ne sait rien de bien précis sur J.-B. Nini, si ce n'est deux dates : celle de sa naissance, 1717, et celle de sa mort, 1786. Que fit-il dans l'intervalle qui sépare ces années ? Tout ce qu'on a pu découvrir, ce sont les traces de son passage à la Charité-sur-Loire, où il exerça son merveilleux talent de gravure sur verre. A Urbino, où il naquit, sa famille n'a laissé aucune trace. Tout ce que l'on sait, c'est que, de la Charité, il passa à Chaumont, où il fut d'abord employé à la gravure sur verre, et où il charmait ses loisirs en modelant la terre. Il prenait pour l'éxécution de ses médaillons des précautions infinies qui expliquent l'admirable poli et la patine qu'elles ont prises.—En 1776 il refuse les offres qui lui furent faites par le Directeur de la manufacture de Sèvres et en 1778, on le voit figurer comme régisseur général du château et des fabriques de Chaumout. Il mourut le 3 mai 1786, à l'âge de 69 ans. — Le pauvre Nini vécut sans voir probablement la renommée s'attacher à son nom. De son temps ses médaillons se vendaient 20 sols pièce. Ce n'est qu'en 1862 seulement que M. Villiers, Directeur du musée de Blois a rendu à l'humble et grand artiste la justice qui lui revenait, et ses petits médaillons que l'on dédaignait sont recherchés avec autant d'ardeur maintenant que les œuvres les plus estimées du XVIIIe siècle.— Ce qui frappe surtout dans Nini, c'est

Digitized by Google

l'expression magistrale, jointe à un soin excessif dans l'exécution des détails, à une sévérité antique fondue avec le goût du XVIIIe siècle. Il se fait surtout remarquer aussi par l'art charmant avec lequel il arrange les masses des cheveux ou les fourrures, toujours traités avec un soin infini. En un mot, on peut dire que son exécution est large et fine à la fois et son modelé délicat. Nini modelait d'abord ses médaillons dans des moules en cuivre perdus pour la plupart. Il retouchait cette ébauche déjà si belle cependant, et lui donnait ce fini et cette perfection qui font comparer son œuvre avec avantage pour lui, aux plus belles pièces sorties de l'atelier des monnaies. Il signait tout ce qu'il faisait et avait soin d'ajouter le millésime. Souvent ses médaillons sont faits sur deux modules, l'un de 15 à 16 c., l'autre de 10 à 11 c. de diamètre.

Les portraits les plus estimés sont ceux de Louis XV, de Madame de la Reignère, de Madame de Nivenheim, du prince de Beauveau, du marquis de Paroy, de Charles René Péan Seigneur de Mosnac, de l'impératrice Catherine, de Louis XVI, et quelques modules de Franklin, dont il existe six types différents.

Après lecture de cette intéressante communication, M. le Président lit une lettre de M. Gautier, de Loches. Grâce à ses recherches dans les anciens titres conservés au greffe de cette ville, il a retrouvé. concernant le prieuré de Rives, un *vidimus* de 1430 d'une charte de Geoffroy, seigneur de Preuilly, contenant donation au dit prieuré de terre de Barbé. Cette pièce, qui n'a probablement pas été publiée encore, contient des renseignements d'un grand intérêt sur les seigneurs et propriétaires de fiefs des environs de Lahaye et de Preuilly. Elle est datée du mois de septembre 1215.

Une autre postérieure de cinq ans seulement, juin 1220, contient une donation d'un comte de la Marche d'un muid de blé à prendre sur la domaine de Baudement.

M. Delaville le Roulx lit ensuite une note sur l'un des personnages qui exercèrent au XIVe siècle les fonctions de bailli de Touraine. Il donne à ce sujet de curieux détails biographiques, qui font ressortir la nature des attributions de ces officiers, dont la mission était plutôt militaire qu'administrative.

Notre nouveau collègue, M. l'abbé Bossebœuf envoie un manuscrit dont il est l'auteur sur l'abbaye de Boisaubry. Cet ouvrage, orné de planches et dont M. le Président lit plusieurs extraits, contient une intéressante description de l'église de ce monastère.

Il est ensuite donné lecture d'un travail de M. Antony Rouilliet sur la vie de saint Avertin. Notre collègue a condensé dans quelques pages, le résultat de ses recherches, et établit

Digitized by Google

tout ce qu'on sait de positif sur la vie du saint personnage qui donna son nom au bourg de Vançay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures et quart.

Tours, ce 28 décembre 1880.

Le Secrétaire général,

CH. GUÉRIN.

Séance du 29 décembre 1880

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès verbal est lu et adopté. — M. le conservateur présente un lot de médailles diverses offertes par M. Lafaverge.

Communications. — M. de Busserolles, vice Président, a la parole pour lire une communication sur l'office des fous. Il donne de très-intéressants détails sur ces singulières cérémonies ; il décrit la manière dont elles se faisaient à Tours, et notamment à saint-Martin, au xve siècle, époque à laquelle elles furent supprimées.

M. le Président lit ensuite quelques pages d'un travail publié par M. Ludovic Martinet dans les mémoires de la Société historique du Cher sous ce titre · *le Berry préhistorique.*

Ce travail contient de curieux détails sur les superstitions encore en vigueur dans le Berry et sur leurs origines. — Il décrit sous une forme pittoresque les apparitions fantastiques à l'existence desquelles croient encore actuellement les paysans berrichons.

Il est ensuite procédé à l'élection de M. Desmontès qui est nommé à l'unanimité membre correspondant. M. Émile Salone est ensuite présenté aux suffrages de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Le 25 janvier 1881

Le Secrétaire général.

CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

Séance du 26 janvier 1881.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le mauvais temps n'ayant permis qu'a un très petit nombre de membres de la Société de se trouver à cette séance, les communications et lectures sont remises à la séance de février.

L'on se borne à précéder à l'élection de M. Salone présenté à la dernière séance et qui est nommé à l'unanimité membre correspondant.

La séance est levée à 9 heures.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN

Séance du 23 février 1881

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Demetz, qui donne sa démission de membre correspondant.

Il communique ensuite à la Société une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, relative au prochain congrés des Sociétés savantes, qui doit avoir lieu du 11 au 28 avril. Les membres de la Soéiété qui désiraient astister à ces réunions sont priées de se faire inscrire à partir du 10 du mois prochain.

Objets offerts. — M. le conservateur du musée met sous les yeux des membres présents un jeton de Louis XV (artillerie et génie) et une pièce d'argent de Henri III roi de France et de Pologne don de Mme Auguste Peltereault, de Châteaurenault.

Commnnications.—La parole est donnée à M. Dorange, conservateur de la bibliothèque de Tours, pour la lecture d'une notice sur Dutens, philosophe antiquaire, membre de la Société royale de Londres, historiographe du roi d'Angleterre et agrégé à l'Académie des suscriptions et Belles-Lettres de France.

Vincent-Louis Dutens naquit à Tours dans la paroisse de St-Saturnin, le 15 janvier 1730. Il fit ses études au collège de cette ville, qu'il quitta à l'âge de dix-huit ans, pour aller à Paris faire recevoir au Théâtre Français une tragédie de sa composition et chercher à se faire un nom dans la carrière littéraire. Peu heureux dans ses tentatives, il passa en Angleterre où il avait un oncle qui, après s'y être enrichi, s'était fixé à Londres. Avant de quitter la France, le hasard lui procura la

Digitized by Google

connaissance de deux dames, dont l'une miss Taylor, lui enseigna l'anglais, et l'autre, miss Betty Pitt, sœur du célèbre Pitt; depuis Lord Chatam, le présenta à son frère, qui jouissait alors d'un grand crédit en Angleterre. Dutens ne tarda pas à s'apercevoir que son instruction laissait beaucoup à désirer. Il entreprit une éducation particulière, et le père de son élève, M. Wyche, eut la bonté de lui enseigner l'hébreu, le grec, le latin, l'allemand, l'espagnol, le portugais et l'italien. Un des amis de M. Wyche, sir Upton, depuis Lord Templeton, étonné des progrès et des vastes connaissances de notre compatriote, lui proposa de lui céder sa place de secrétaire d'ambassade à Turin, qu'il occupait auprès de Stuart Mackensie, frère de lord Bute l'oracle de la cour de Georges II, roi d'Angleterre. Dutens partit donc pour la cour de Turin en 1758 et, dans cette capitale, se lia avec la jeune noblesse de la Grande-Bretagne. En 1762, Dutens quitta Turin pour aller à Paris traiter de la paix entre la France et l'Angleterre; il réussit complètement, et, à cette occasion, il gagna l'amitié du grand ministre de Louis XV, duc de Choiseuil. Dans la même année le duc de Morthumberland lui fit obtenir le riche prienré d'Elston et le charge a d'accompagner son fils dans les principales cours d'Europe où Dutens acquit l'amitié de la plupart des souverains de l'Europe dont il dépeignit habilement le caractère dans ses mémoires publiés à Londres (en 1806 en anglais).

Dutens revenait souvent dans la Tourraine, qu'il aimait, et nous a fait une curieuse description du château de Chanteloup, près d'Amboise, où le duc de Choiseuil avait été exilé en 1770 par l'influence de la maîtresse de Louis XV, la comtesse du Barry. Son départ de Paris fut un véritable triomphe. Plus de 300 carosses appartenant à la plus haute noblesse du royaume parurent à la file du sien, sur le chemin de Chanteloup, dont le salon était plus brillant que celui ds Versailles. On y savait aussi bien le secret du cabinet qu'à Versailles même, il était devenu un tribunal redouté. Le roi même devint curieux d'apprendre ses décisions ; il demandait souvent à ceux qui en revenaient : « *Que dit-on à Chanteloup?* » Le brillant duc et la belle duchesse de Choiseuil dépensèrent plus de cinq milions de livres à embellir leur terre et le château de Chanteloup. Dutens avoue que dans ses voyages en Europe il n'avait vu nulle part une réception aussi brillante ; jamais au temps où le roi Charles VIII habitait sa bonne ville d'Amboise, les échos de la forêt ne retentirent de tant de bruits joyeux. C'est dans ce palais enchanté, où les splendeurs de Versailles furent surpassées, que notre célèbre et heureux compatriote fit connaissance avec les célébrités de l'époque, telles que Voltaire, De la Grange, la marquise du Deffant, de Boufflers, la princesse de Conti, etc., etc.

Digitized by Google

En 1874, Dutens retourna en Angleterre où il jouit paisiblement, pendant 28 ans, des revenus de son prieuré d'Elsdon, joints à un legs considérable que Lord Stuart Mackensie lui avait fait en mourant. C'est dans cet intervalle que Louis Dutens composa ses nombreux ouvrages qui valurent à leur auteur une grande réputation. Louis Dutens, qu'il ne faut pas confondre avec son neveu Joseph-Michel Dutens, économiste distingué, aussi né à Tours, qui publia, en 1853, *la philosophie de l'économie politique*, mourut à Londres le 23 mai 1812, à l'âge de 82 ans.

M. le Président remercie, au nom de la Société archéologique, M. Dorange de son intéressante communication et le prie de déposer son manuscrit pour être publié dans le Bulletin de la dite Société.

M. l'abbé Quincarlet donne ensuite connaissance à la Société de la découverte faite au château de Grandmont des restes de la chapelle du prieuré. Les fouilles entreprises par M. Adrien Lecointre, ne se trouvant pas assez avancés lors de la visite faite par notre collègue, ne présenteraient à ce moment rien de bien remarquable.

M. de Busserolle donne quelques détails curieux sur la procédure qui était suivie, au XVIIIe siècle, contre les individus inculpés du vol connu sous le nom de *piquage d'once*. Ce genre de soustraction avait lieu à la faveur des diverses manipulations que la soie doit subir avant d'être livrée aux marchands en détail ou aux passementiers. Ces coupables étaient condamnés soit à la peine du fouet, soit aux gàlères ou au banissement après avoir été marqué sur l'épaule, avec un fer rouge, des lettres G. A. L.

M. le Président donne ensuite lecture des statuts des marchands de drap d'or et de soie. Cés statuts, comme tous ceux du même genre, règlent les rapports des maîtres et des ouvriers de ces dispositions prises contre les fraudeurs, résulte la confirmation de tout ce que vient de dire M. de Busserolle.

M le Président profite ensuite de la présence d'un certain nombre de membres pour faire appel à la bonne volonté et au zèle de tous ; il rappelle que le Bulletin est toujours ouvert pour recevoir les communications qui seraient faites par les membres de la Société.

Presentations, — M. Semeur-Laplaine libraire à Tours, et M. Aristide de Busserolle sont présentés aux suffrage de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est lévée.

Tours, ce 30 mars 1881.

GUÉRIN,
Secrétaire général.

Digitized by Google

Séance du 30 *Mars* 1881

PRÉSIDENCE DE M. DE BUSSEROLLE, VICE-PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le vice-président donne lecture d'un passage du Bulletin de la Société archéologique du Vendômois, relatif à un imprimeur de la Touraine. Il fait part ensuite de le mort de M. Chambert, membre honoraire, de celle de M. de Lannoïse, membre titulaire. Il se fait l'interprète des regrets de la Société, qui s'y associe tout entière. L'on décide, à l'unanimité, que l'expression de ces regrets sera consignée au procès-verbal.

M. l'abbé Quincarlet lit ensuite une communication au sujet des Bituriges, à propos de la lecture faite précédemment d'un passage du *Berry préhistorique*.

Il est ensuite donné lecture, par M. Ch. Guérin, secrétaire général, d'une note relative aux fouilles dirigées par lui au château de Grandmont, pour découvrir les restes de la chapelle de l'ancien prieuré. Ces fouilles lui ont permis de relever les dimensions de ce petit édifice, qui paraît appartenir à la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe. Il avait intérieurement 15 mètres de longueur, sur 5^m,05 de largeur, et se divisait en trois travées terminées par un mur droit, sans absides. Les quelques fragments découverts permettent d'apprécier l'élégance de cette petite construction et le soin avec lequel elle avait été établie. Quelques morceaux envahis et notamment la piscine ont été extraits et seront conservés avec soin par M. Lecointre, propriétaire actuel.

M. le vice-président, après avoir remercié M. Ch. Guérin de cette communication, appelle l'attention de la Société sur une publication importante qui vient d'être faite par un de ses membres, M. Ed. Gautier. Cette publication a pour titre : *Histoire du donjon de Loches*. Après avoir recherché les origines de l'antique forteresse et retracé les faits historiques qui s'y rattachent jusqu'au milieu du XIIIe siècle, l'auteur donne une description aussi exacte qu'intéressante du donjon et des autres constructions. Divers chapitres sont ensuite consacrés au grands personnages qui furent détenus dans le château de Loches, notamment le cardinal La Ballue, Ludovic Sforza, le comte de St-Vallier et le marquis de Chaudenie. Des indications curieuses sont, en même temps, données sur les souterrains, sur les cages de fer, ainsi que sur l'emplacement des suspects, en l'an II.

L'avant-dernier chapitre se compose d'une nomenclature des gouverneurs de Loches, dressée avec beaucoup de soin. M. Gautier a relevé toutes les inscriptions et les dessins qu'il

Digitized by Google

a rencontrés sur les murailles. De plus, son travail est enrichi de plans et de vues qui ajoutent singulièrement à l'intérêt du texte. Cette notice sur le donjon de Loches mérite une des places les plus honorables parmi les ouvrages qui s'occupent de l'histoire de Touraine.

Avant de terminer la séance, M. le vice-président demande quelle sera l'attitude de la Société pendant l'Exposition locale. Il est décidé qu'on attendra les demandes d'exposer qui pourraient être adressées à la Société, et que, pendant la durée de l'Exposition, le musée de la Société restera ouvert sans qu'on y fasse des appropriations spéciales.

Il est ensuite procédé à l'élection de MM. Semeur-Laplaine et Adrien de Busserolle, présentés à la dernière séance et élus à l'unanimité, puis l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire adjoint,
J. Ch. Vaillant.

Séance du 28 *avril* 1881.

PRÉSIDENCE DE M. DE BUSSEROLLE, VICE-PRÉSIDENT

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, la parole est donnée à M. le conservateur. qui met sous les yeux des membres présents diverses poteries trouvées, 3, rue du Chardonnet, par M. Gasse, architecte. Des remerciements sont adressés au donateur.

Communications. — M. Dorange, conservateur de la bibliothèque, lit une notice sur le château de Véretz. Ce château. un des plus beaux de la Touraine, fut bâti, au xvie siècle, par Jean de la Barre, en 1519, François de Courtenay, ayant épousé sa fille, devint seigneur de Véretz du chef de sa femme. La baronnie de Véretz passa successivemeut à Jean d'Estouville, en 1559 ; à Denis de Bhouthillier, en 1630 ; à l'abbé d'Effiat, en 1660 ; elle fut vendue, en 1698, au duc de Richelieu, qui épousa Hortense Mancini, nièce de Mazarin, à condition d'en prendre le nom et les armes. Le château de Véret passa, en 1731, à Emmanuel-Armand Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, ministre de Louis XV, exilé en 1775 par ce souverain. C'est à partir de cette époque que le château de Véretz reçut tous ses embellissements dans le goût du xviiie siècle, et fut meublé avec magnificence.

Bâti en amphithéâtre sur la côte méridionale du Cher, à trois lieues sud de Tours, ses quatre faces indiquaient assez exactement les quatre points cardinaux. Il formait un carré un peu

Digitized by Google

irrégulier. Le côté qui faisait face au vallon et à la rivière était terminé par deux gros pavillons carrés dont les fondations jetées au pied même du côteau, avaient plus de dix toises de hauteur. La face opposée, tournée du côté des plaines qui s'étendent sur le haut de la côte, était terminé par deux grosses tours rondes.

Le château, de tous les côtés, excepté celui qui fait face à la rivière, était environné d'un fossé sec et profond taillé dans le roc.

D'un salon du 1er étage, un pont de pierre conduisait de plain-pied sur la terrasse ; c'était la salle à manger. Là, assis à table, on voyait le Cher et les côteaux du Cher et de la Loire. Au plafond, qui était très élevé et en forme de dôme, on admirait des fresques d'une grande beauté, de Jouvenet et de Girardin.

Ces fresques représentaient un paradis et un Père Éternel dans la splendeur de la gloire, environné de ses saints.

Les portraits des princes et des hommes illustres de l'époque ornaient les autres parties de ce salon.

De ce premier salon, après avoir traversé une antichambre, on passait dans la salle d'assemblée, c'était peut-être le lieu de France le plus riant et le plus richement meublé.

Toutes ces salles, au nombre de six grandes pièces de plain-pied, faisaient partie de l'appartement occupé par Mme la princesse de Conty.

De l'appartement de Mme la princesse de Conty, on arrivait à plusieurs petites terrasses qui communiquaient à un bosquet ravissant.

La plus grande beauté du séjour de Véretz, que Grécourt appelait son paradis terrestre, était le parc.

Ce parc avait la forme d'un trapézoïde. La face, tournée du côté du château, à l'orient, était si petite, qu'elle donnait au parc lui-même la forme d'un triangle, terminé par une grande grille qui le faisait communiquer au Cher.

Le troisième côté, plus court que les deux autres, et parallèle au Cher. formait sur le sommet du côteau, cette magnifique terrasse que les poètes du XVIe siècle ont célébrée et que Mme de Sévigné a vantée si fort dans ses lettres, lorsquo cet ouvrage ne faisait encore que de commencer.

Cette terrasse, qui n'avait d'abord que 60 ou 80 tours, fut prolongée par les soins du duc d'Aiguillon dans toute l'étendue du côteau, c'est-à.dire à enviaon 200 toises au-delà de ses premières bornes ; elle avait 1600 pieds de long, sur 45 de large et était partout garnie d'une balustrate de pierre de taille à hauteur d'appui ; sa hauteur avait, dans quelques endroits, près de 80 pieds.

Les points de vue divers qu'offrent la terrasse et le château

Digitized by Google

méritent une attention particulière ; de l'un et de l'autre, en se tournant à l'occident, on voit le Cher, les vastes prairies qui le bordent à droite, et qui s'étendent jusqu'à Tours et à la Loire, dont on découvre une partie des côteaux ; la célèbre abbaye de Marmoutier et une partie de la ville de Tours. Pour terminer cette description, qui est écoutée avec intérêt, M. Dorange rappelle un accident qui, en 1730, a privé les lettres d'un homme remarquable.

Le véritable auteur des *Pincettes*, des *Tisons*, et de la *Nouvelle Ève*, Jean-Antoine du Cereeau, fut nommé précepteur de Louis-François de Bourbon, prince de Conti. Le jeune prince, se trouvant avec son maître à Véretz, château du duc d'Aiguillon, près de Tours, venait d'obtenir un fusil de chasse qu'on lui avait longtemps refusé. Ivre de joie, il retournait en tout sens cette arme, qui était chargée. Le coup part. et le P. Ducerceau tomba mort. L'enfant, épouvanté, se sauva et, courant partout le château, il criait d'une voix déchirante : « J'ai tué le P. Ducerceau ! j'ai tué le P. Ducerceau ! » sans que, pendant quelque temps, on pût en tirer autre chose.

Ducerceau fut enterré dans le cimetière de Véretz.

M. l'abbé Quincarlet a ensuite la parole pour lire une communication ralative à deux tombes anciennes en pierre trouvées récemment dans la vallée de Courtineau. M. de Busserolle fait observer que des monuments semblables existent dans les environs de Larçay, et il propose qu'une Commission soit nommée pour les examiner. Cette proposition ayant été acceptée, il est décidé que la Commission se composera du bureau et de MM. de Marolles, Chauvigné, Gallais, Martin, Dorange, de Morry, Vaillant, Damien, Ressy, Brizard et de Busserolle fils.

M. Chauvigné fait observer, à ce sujet, que les tombes en question ont très probablement été déjà fouillées ; mais M. le vice-président pense qu'une excursion du côté de Larçay ne sera pas dépourvue d'intérêt.

Outre les tombes, le castellum et l'église de Larçay peuvent faire l'objet d'une fructueuse visite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3|4.

Le secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

Séance du 25 mai 1881

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans réclamation.

M. le conservateur met sous les yeux des membres présents divers objets offerts à la Société :

1° Une pièce d'or portant d'un côté l'écusson de France, surmonté de la couronne royale, avec cette inscription : *Karolus Dei gratia rex Francorum*, et à l'envers une croix fleurdelisée avec cette autre inscription : *XPC regnat, XPC imperat, XR vincit* ;

2e Une médaille commémorative du pacte fédératif du 14 juillet 1790. Ces deux médailles ont été données par M. l'abbé Plailly, curé de St-Julien, à qui des remercîments sont adressés au nom de la Société.

M. le Président annonce ensuite qu'il n'a pas reçu l'annonce de l'allocation faite annuellement par le ministère. Il fait observé que M. le Ministre, dans son discours aux Sociétés savantes, a annoncé que les subventions annuelles seraient remplacées par des secours plus larges destinés à venir en aide aux Sociétés, soit pour des publications, soit pour des travaux de recherche ou autre.

M. Dorange, bibliothécaire de la ville, a ensuite la parole pour lire une communication sur l'entrée de Louis XI à Tours, en 1461. Il s'exprime dans les termes suivants :

Entrée de Louis XI à Tours, en 1461

L'historien de Touraine, J.-L. Chalmel, dans ses *Tablettes chronologiques*, vol. I, p. 204, nous apprend que « Louis XI » fit son entrée *solemnelle* à Tours, au mois de septembre 1461, » et fixa son séjour au Plessis-lès Tours. »

Louis Benoît de la Grandière, ancien maire de Tours, au fol. 73 de son *Histoire de la mairie*, donne les détails de cette entrée solonnelle : « La multitude de peuple était si » grande que Louis XI, la reine douairière et Monsieur, frère » unique du Roi, se rendirent aux Montils (Plessis-lès-Tours). » On nomma une grande députation, le 4 octobre 1461, pour » aller, avec les Elus, leur faire la révérence aux Montils. On » vota 600 livres, pour lui faire présent de quelques belles » choses en argenterie, comme une Nef dorée (sorte de boite » en forme de navire, que l'on plaçait sur la table du Roi, et » qui contenait son couvert); une douzaine de tasses, deux » grands pots d'argent, pesant chacun six marcs, deux beaux » bassins pesant chacun cinq marcs ; on fit faire un poële » d'étoffe bleue avec des franges blanches et roses, orné aux

Digitized by Google

» quatre coins de quatre anges, pour porter l'écusson du Roi. » On ordonna quatre échafauds pour la représentation des » mystères de la Passion et de la Résurrection; les rues et » carrefours furent nettoyés et tendus de tapis, etc. »

Le registre des comptes de la ville de Tours, de l'année 1461, nous apprend en outre que le grand peintre de Touraine, Jehan Fouquet, fut chargé de faire « *certains devis pour l'entrée* de Louis XI, et qu'il reçut même cent sous tournois de Pierre Quetier, receveur des deniers communs, pour salaire de sa peine, dont il donna quittance ; mais, que le Roi ayant été consulté par le bailli de Touraine, Jean de Bar, seigneur de la Guerche, pour savoir si Louis XI aurait pour *agréables* les farces et mystères qu'on devait jouer à sa dite entrée à Tours, répondit *que non et qu'il n'y prenait nul plaisir*.

Les mystères furent donc supprimés, mais l'entrée solennelle eut lieu néanmoins, et on ne joua pas les mystères. Voici comment les choses se passèrent :

Charles VII était mort le 21 juillet 1461, il y eut un abandon général de l'ancienne cour. Presque seul, le grand écuyer Tanneguy du Châtel, resta auprès de son maître. Il dut même avancer de ses deniers ce qu'il fallait pour le transport du corps à St-Denis, le 7 août 1461. Le 14 août, Louis XI fit à Reims une entrée magnifiqe. Le 18, il fut sacré à Reims : le 31 août, le Roi entra à Paris, monté sur un cheval blanc, sous un dais de drap d'or que portaient les échevins. Le 24 septembre, Louis XI partit pour la Touraine, et s'arrêta à Amboise pour visiter sa mère et de là se dirigea sur Tours.

Louis XI ne fut ni bon fils, ni bon mari, ni un roi clément, mais la ville de Tours doit lui être reconnaissante des franchises qu'il lui avait accordées, de la création des belles fabriques de soie, de draps d'or et d'argent, de l'abolition du droit de taille et d'imposition pour les ouvriers en soie, et d'avoir deviné le rôle important que devait jouer l'imprimerie en envoyant, dès son début, le célèbre Nicolas Genson pour s'emparer du secret de Gutemberg.

La Société écoute avec intérêt les renseignements authentiques sur l'entrée de Louis XI à Tours, et le président, en son nom, adresse ses félicitations à M. Dorange sur son travail.

Après cette lecture, une discussion s'engage au sujet de la demande faite par une Société de notre ville de se servir de notre local comme lieu de réunion. Après une échange d'observations, la majorité des membres présents exprime l'avis d'écarter cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Le secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE 1877 A 1880

MESSIEURS,

La fin de la période triennale que j'ai mission de vous rappeler, selon l'usage, en un court tableau, où s'accuseront à la fois la richesse inépuisable de votre champ d'études et vos efforts persévérants, coïncide avec le quarantième anniversaire de votre fondation. Lorsque j'aurai accompli cette première tâche, j'essaierai plus tard, si vous le trouvez bon, de remonter un peu vers nos origines et de retracer, d'après la même méthode simple et brève, l'histoire de notre passé, vous n'ignorez pas tout ce que vous avez fait, tout ce que vos devanciers ont fait, fidèles au premier programme tracé d'une main si sûre par M. Champoiseau, en janvier 1841, dans le plus ancien document qu'aient gardé vos annales.

J'interrogerai tour à tour la collection si justement estimée de vos *Mémoires* où les fruits des recherches les plus consciencieuses et l'effort de toute une pléiade d'intelligences d'élite se sont entassés dans un ordre sévère d'où l'unité du but n'exclut point le charme de la variété.

Les *Bulletins*, dont nous ouvrons le cinquième volume, auxiliaires des *Mémoires*, ne nous offrent pas une source moins abondante de renseignements; nous saurons y puiser, et les souvenirs de nos fondateurs compléteront, avec les procès-verbaux, les divers éléments de ce travail.

Il y a trois ans, M. Boulay de la Meurthe débutait dans son compte rendu triennal, en rendant hommage à son prédécesseur, Mgr Chevalier, qui avait dû, au milieu de sa course, interrompre la période ordinaire et normale de sa

Digitized by Google

présidence; je me trouve aujourd'hui en présence d'un fait identique, renommé président en janvier 1874, M. Boulay de la Meurthe n'a point achevé sa vacation présidentielle ; comme Mgr Chevalier, il a quitté le fauteuil trop tôt pour nous, trop tôt pour moi surtout.

Vos bienveillants suffrages m'ont de nouveau, en janvier 1880, confié le soin de diriger vos travaux, permettez-moi de vous exprimer ici, et de nouveau, toute ma reconnaissance; vous auriez un président parfait, si, pour l'être, il suffisait d'avoir le respect de ses devanciers, l'admiration de leurs œuvres, et l'ardent désir, dans un esprit de concorde et d'union, de rendre également hommage aux travaux et aux efforts de tous les membres de la Société.

Les *Mémoires* que publie annuellement la Société sont occupés depuis le commencement de notre période par l'importante publication de M. de Busserolle ; je n'ai point à faire l'éloge de ce travail, les deux premiers volumes sont dans vos mains, le troisième paraîtra bientôt ; qui donc oserait se plaindre de la durée de cette publication, occupant, à la vérité, nos *Mémoires* pour un temps considérable, et, par là, arrêtant, peut-être, un peu l'essor des autres travailleurs qui, pour l'heure présente, manquent de débouchés, quand les avantages et les résultats obtenus sont, d'autre part, si considérables ? A ceux qui souffriraient de cet état de choses, il me suffira de répondre que le *Bulletin* peut s'ouvrir pour eux, que le nombre de ses feuilles n'est point limité; nous avons de la place pour les travailleurs les plus ardents et nous ne nous faisons pas faute, avec toute la bonne grâce dont nous sommes capables, de les inviter à en profiter.

Le *Bulletin* constitue une publication régulière, ayant la même publicité que les *Mémoires* et pouvant prendre au besoin les proportions que réclameraient les très justes et légitimes impatiences des travailleurs.

Nous ne saurions d'ailleurs interrompre la publication du *Dictionnaire Géographique*, quand même un écart possible

Digitized by Google

viendrait à se produire dans le nombre ou dans le prix de revient de ses volumes ; c'est un ouvrage qui ne saurait être laissé en suspens et d'autre part, si un seul volume, — par l'importance de la composition et l'abondance des matières, — devait absorber les ressources de deux années, nous n'hésiterions pas à adopter cette mesure, plutôt que de laisser la Société s'endetter.

Le *Dictionnaire Géographique* a dès maintenant fait ses preuves ; il réunit en un cadre facile, le résultat des recherches de vingt années concernant la topographie, l'histoire, l'épigraphie, l'archéologie et la statistique de la Touraine.

Outre les communes, la partie typographique comprend les châteaux, les anciennes seigneuries, les villages, les hameaux, les anciens établissements religieux, les usines, les fermes, une foule de lieux où il n'y a pas d'habitations, les grands et les petits cours d'eau, les fontaines, les étangs, les routes et chemins, et les curiosités naturelles et monumentales.

Dans ce vaste plan, chacun des articles consacrés aux communes donne les noms de la localité les plus anciennement connus, les diverses variantes de ces noms jusqu'à nos jours, le chiffre de la population à différentes époques, la situation administrative ancienne et nouvelle, les détails statistiques pris à bonne source, des notes historiques et archéologiques relatives aux édifices religieux et civils, la liste des curés et des maires, et souvent la chronologie des seigneurs de la paroisse.

Les notices concernant les abbayes, les collégiales, les prieurés et les chapellenies ont été développées autant que le permettaient les documents qui ont passé sous nos yeux.

On retrouve là les noms de tous les fiefs avec leur situation topographique, leurs relations hiérarchiques avec les autres seigneuries, ainsi que les noms de leurs propriétaires aux dates fournies par les actes consultés.

Joignez les notices biographiques concernant les personnages remarquables que la Touraine a produits jusqu'à nos

Digitized by Google

jours, de ceux qui, étrangers, y ont rempli des fonctions importantes, comme celles de sénéchal, de grand-bailli, de gouverneur général, de lieutenant-général, d'intendant, de député, de préfet, etc.

C'étaient là, Messieurs, les promesses de la préface du premier volume du *Dictionnaire Géographique* de M. de Busserole; je ne crains point d'être démenti, si j'ajoute, maintenant que nous avons la première moitié de l'ouvrage entre les mains, qu'elles ont encore été dépassées ; et que la méthode consciencieuse de l'auteur, son plan raisonné, l'indication si précise et si complète de ses sources, l'impartialité de ses jugements, embrassant forcément tant de faits d'ordres divers et tant de personnages différents ou même opposés d'opinions, font de son livre une œuvre vraiment remarquable et de première utilité.

Notre collection comprend déjà un bon nombre de beaux ouvrages qui lui donnent une place à part dans les bibliothèques des savants; mais on nous enviera surtout notre dictionnaire, et l'on souhaitera que chaque province puisse en éditer un semblable, pour mon compte, je suis heureux de mettre l'entière bonne volonté du président au service de M. de Busserolle, pour lui facititer, dans la mesure de mes forces, l'entier achèvement de son œuvre.

Les publications qui composent le tome quatrième de notre *Bulletin* sont si variées, empruntées à des sujets si divers qu'il m'a paru presque impossible de les grouper dans un ordre méthodique pour vous les présenter avec ensemble ; j'aime mieux les passer successivement en revue; leurs auteurs me pardonneront si je ne m'y arrête qu'un instant ; ces communications bien connues des membres de la Société ne veulent qu'un mot de rappel; je ne les louerai point : ce travail n'aura pas d'autre publicité que celle du *Bulletin*, c'est donc affaire de famille; et l'estime réciproque des membres de la Société, la gratitude assurée de tous pour les travailleurs, sera la récompense — bien méritée, sans doute — mais suffisante des plus grands efforts et du plus rude labeur

Digitized by Google

consacrés à la science archéologique et à l'honneur de notre Société.

L'archéologie lapidaire, si je puis m'exprimer ainsi, a, de nos jours, vu s'accroître encore ses difficultés par le grand nombre d'études publiées partout, et bientôt à propos de tout; il n'y a plus, pour ainsi dire de monuments qui n'aient été décrits, scrutés dans tous leurs détails, reproduits par le dessin, la photographie ou l'héliogravure; tous les châteaux ont leur notice, toutes les villes leur histoire; les excursionnistes ont tout visité, les érudits ont déchiffré toutes les inscriptions, il n'y a plus guère de fouilles à faire; les indications des anciens auteurs ont mis sur toutes les traces; le mot de la dernière énigme est trouvé..... J'exagère un peu, Messieurs, mais pas autant qu'on pourrait le penser, ce qui le prouve, c'est que les travailleurs, les archéologues changent depuis quelques années leurs voies, on étudie beaucoup plus maintenant les vieilles chartes que les vieux murs; c'est que, en effet, la vérité sur le passé est là; la vraie science archéologique ne consiste pas seulement à décrire des ruines : mais plutôt à faire leur histoire qui devient, par le fait, celle d'une famille, d'une région, d'un pays tout entier; faire revivre ce passé, chercher dans une vieille coutume l'explication d'un détail jusqu'alors incompris, le symbolisme ou la raison d'un ornement, trouver dans les besoins et les tendances d'une époque, l'interprétation d'un mode de construction, expliquer la succession des méthodes, l'originalité des styles par les modifications profondes qui se produisent dans les tendances d'une nation tout entière, montrer le faire différent de l'artiste et de l'ouvrier, trouvant son inspiration ou la justification de sa méthode dans la marche des idées, dans les mille événements, heur ou malheur de la vie d'un peuple, telle est, vous le savez, Messieurs, la véritable science archéologique.

Vos *Bulletins* ont ressenti l'atteinte de cette méthode élevée et rationnelle; vous avez moins décrit de monuments; vous avez publié plus de chartes.

Digitized by Google

Le grand mouvement de réforme qui agitait la France aux XVIe et XVIIe siècles, s'affirme dans notre premier fascicule par une publication extraite des Archives de Loches, et intitulé :

Cahier de remontrances du Tiers-État des villes et plat pays de Touraine, pour les États-Généraux assignés à Tours, en 1651.

Ce document, de la plus grande importance et très complet, est dû, si je ne me trompe, aux soins de M. Ed. Gautier, qui continue toujours ses chères études, et veut bien nous faire une large part dans ses découvertes ; il a la main très heureuse et nous en profitons.

L'Histoire du prieuré de Benais depuis l'an 1378 *jusqu'à la fin du siècle dernier*, comprenant le récit de sa fondation ,les noms de ses prieurs et de ses bienfaiteurs, la note de ses charges et de ses privilèges, etc., ses possessions comme aussi l'énumération des chapelles qui y furent annexées, a été reconstituée par M. l'abbé Painparé, curé de Restigné, sur des documents fournis, presque en totalité, par M. le vicomte du Pouccau, châtelain de Benais.

Une note sur les fouilles exécutées à Saint-François, sur l'emplacement de l'église de l'ancien couvent, sous la direction de MM. Guérin, père et fils, pour la recherche du tombeau du saint fondateur des Minimes, et heureusement retrouvé par eux, a été rédigée par Mgr Chevalier ; nous n'entendrons plus sa voix s'élever en cette enceinte, qu'il nous soit permis de saluer en passant, au nom de la Société, l'auteur de cette simple note d'un souvenir fidèle et reconnaissant.

Obéissant à cette préoccupation générale dont je vous parlais il y a un instant, M. Charles de Grandmaison, archiviste du département, publie, en les accompagnant de notes explicatives, de *Nouveaux Documents sur les États-Généraux du* XVe *siècle*.

M. Delaville Le Roulx termine le second fascicule de l'année 1877 par une note étendue sur *Les prieurés de Mar-*

Digitized by Google

moutier et de Cormery au diocèse de Coutance; de nombreuses pièces justificatives ajoutent à l'importance de ce travail et lui donnent un véritable cachet d'érudition.

Le groupe des travailleurs de Loches, si accueillant, comme vous savez, n'est pas moins laborieux qu'aimable; j'ai déjà trouvé leurs noms sous ma plume, et je n'en ai point fini avec leurs œuvres :

Voici un important et intéressant travail de M. Archambault sur *Quelques familles Lochoises du* XVe *au* XIXe *siècle.* Puis une note sur la *Mission de Jean Bonnin, à Tours*, (1425).

Jean Bonnin, conseiller de la reine de Sicile, Yolande d'Aragon, avait été accrédité auprès de la municipalité Tourangelle en cette année; V. Luzarche avait signalé ce fait assez vaguement. M. Delaville Le Roulx précise sa mission, et y joint plusieurs pièces justificatives.

Les grilles du chœur de la cathédrale de Tours (1519), par M. de Grandmaison; *Guillaume Courcicault, peintre-verrier* (20 juin 1519); *Les protestants en Touraine* (1562), par M. l'abbé Quincarlet; *Un dessin original de la Pyramide de l'abbaye de Beaulieu* (dessin du XVIIe siècle), par M. Boulay de la Meurthe complètent le premier fascicule de l'année 1878.

Un baptême royal à Amboise, attribué à Claude Chappuis, amboisien, valet de chambre de François Ier, et garde de sa librairie, publié par Mgr Chevalier. Ce récit forme une petite plaquette de 4 feuillets in-18 gothiques, plaquette rarissime, autrefois copiée par notre éminent collègue dans la bibliothèque de M. Taschereau.

M. P. Nobilleau, sous ce titre : *L'Archidiacre Béranger et le Prieuré de Saint-Côme-lez-Tours*, donne sur la sépulture de Béranger à l'Obituaire de Saint-Côme des détails importants accompagnés de pièces justificatives fort intéressantes.

Sous ce titre : *Menus détails de ménage et d'administration au château de la Celle-Guenand* (1476-1502), M. Malardier

Digitized by Google

choisit parmi les anciens titres qui font partie des archives du château de la Celle-Guenand, plusieurs comptes de gestion rendus à la fin du xve siècle et au commencement du xvie par les régisseurs de la terre de la Celle à MM. de Guenand, alors propriétaires de cette seigneurie. Vous n'ignorez pas, Messieurs, quelle source de renseignements précieux deviennent pour le travailleur ces publications de simples comptes, où, en inscrivant, jour par jour, les dépenses d'une maison, d'un particulier, on a, pour ainsi dire, fait son histoire; contrôler ses dépenses, c'est bien souvent contrôler sa vie; et d'ailleurs tout acte important laisse sa trace au livre des comptes et se chiffre en doit ou en avoir; il n'est donc pas étonnant qu'il y ait tant à puiser dans ces *menus détails de ménage et d'administration*.

Il n'est pas nécessaire de remonter aussi loin dans le passé pour trouver des sujets d'étude; M. Archambault consacre quelques pages à la naissance d'*Alfred de Vigny à Loches* pleines de détails curieux et intéressants sur la famille du grand poète tourangeau.

La première publication de l'année dernière nous ramène, au contraire, aux lointaines origines de notre pays, sans toutefois nous éloigner encore de Loches : il s'agit des *Chartes tourangelles relatives à la Touraine et antérieures à l'an mil;* travail considérable qui occupe un bulletin tout entier et est l'œuvre de M. Delaville Le Roulx, tout à fait ici sur son terrain de prédilection.

La monographie de l'église des Minimes, du petit couvent de Saint-Grégoire de Tours (chapelle du Lycée), courte note de votre président termine le premier semestre.

Enfin, Messieurs, M. Malardier reprend un travail de lentes et patientes investigations sur le *Grand-Pressigny et ses environs*, plein de détails curieux et de révélations intéressantes; il nous faudrait une notice de ce genre sur chacun de nos cantons; la publication se continuera dans le tome V^e du *Bulletin* déjà mis à l'impression.

Une relation fort complète de l'*Excursion de la Société*

Digitized by Google

archéologique à Loches, *le* 5 *août* 1879, par M. l'abbé Quincarlet, nous gardera un précieux souvenir de cette bonne Journée; *Julien le Roy*, *célèbre horloger tourangeau* (1686-1759), de M. Dorange, conservateur de la bibliothèque municipale et le *Prieuré de Saint-Christophe en Touraine*, par M. P. Nobilleau, font le complément de notre quatrième volume avec les notices biographiques de MM. Oscar Lesèble, G. Proff, Cormier de la Picardière et marquis de Lussac.

Ce volume, Messieurs, peut prendre rang à côté de ses aînés ; il contient les fruits de vos travaux et répond victorieusement, je ne dirai pas aux attaques, il ne saurait y en avoir en pareille matière, mais aux insinuations trop légèrement portées, de ceux qui prétendraient qu'on ne travaille utilement dans la Société, qu'à la condition de faire beaucoup de bruit, de chercher de vastes et bruyants théâtres et de ne publier que des livres à grands formats, ornés à grands frais de grandes gravures; nous gardons notre labeur modeste, nos formes simples, nos attributions déterminées; nous ne tenons pas à faire beaucoup de bruit, pourvu que nous fassions quelque bien; il est vrai pourtant, si je l'osais dire, que nos *Mémoires* assurés, nos *Bulletins* complets, nos excursions réussies, cela ne suffit pas, nous avons des séances mensuelles et elles ne sont pas toujours assez remplies, ni assez régulièrement suivies ; les raisons ? je les trouverais bien en cherchant un peu ; mais cela m'entraînerait trop loin et, peut-être aussi, n'ai-je pas qualité pour les discuter.

Je le sais, il y a des sociétés florissantes qui ne se réunissent guère, les publications ne reçoivent point la sanction d'une lecture en séance, on se rencontre une fois ou deux, chaque année et un bureau, une direction assistée d'un conseil, mènent le tout ; ce mode a ses avantages, on le prône beaucoup aujourd'hui... : mais il ne répond point à la pensée de nos fondatenrs, il est en désaccord avec nos règlements, et, je crois que nous avons besoin pour vivre, de nous rencontrer et de nous voir souvent ; cela nous fait une vie plus

Digitized by Google

intime, des relations plus douces et des liens plus étroits. Si vous voulez m'en croire, Messieurs, nous garderons fidèlement ces traditions.

Nous travaillons dans l'intérêt de la science archéologique, dans l'intérêt de l'histoire de notre Touraine, mais aussi, n'ayons crainte de le dire, dans le nôtre, qui trouve ses plus légitimes et meilleures satisfactions dans l'union, l'entente parfaite de tous les membres de la Société.

Un président, à mon sens, ne doit point remplir les publications de la Société de ses œuvres personnelles, il faut qu'il excite et convie ses collègues au travail, qu'il leur fasse toujours une place large et facile ; j'aurai accompli ma tâche si après avoir fait cela, après avoir aussi remonté un peu dans le passé de la Société qui me tente et m'attire, comme je vous le disais en commençant, je parviens à maintenir la concorde et l'union de tous dans un but unique : La gloire de notre Touraine.

A.-H. Juteau

Digitized by Google

COMPTES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LOCHES

Publiés par MM. L. GAUTIER et J. SEHEULT.

(*Suite*)

COMPTE DE LORIN CHABUZ

25 *décembre* 1488. — 25 *décembre* 1491

Baillé, le xvie *jour de aoust mil* iiij^c iiij^xx xiij.

Compte de Lorin Chabuz procureur et recepveur des deniers communs de la ville de Loches pour troys ans commançant la Nativité nostre Seigneur mil iiij^c iiij^xx et unze à lad. Nativité led. tems esclus. Maistres Jehan Berthelot et Jehan Guerin esleuz sur le fait desd. deniers.

Et premièrement

Rentes non muables deues a lad. ville.

Recepte de deniers des hoirs de noble homme Vincent de la Jaille Sr de Sainte Julite xlv st.

Pour trois ans à quinze solz par an à cause et par raison de certaines vignes et terres seant en Beau Regart, qui est cens ou aultre devoir, contenant troys arpens ou environ pour cecy xlv st.

Des hoirs feu Guillete Bazanconne xv st. de cens ou aultre devoir, pour troys années, qui est cinq soulz par an à cause de certaines vignes seant aud. Beau Regart contenant ung arpent ou environ pour cecy xv s.

FERMES MUABLES

Receu de Pierre Herpin leveur de l'apetissement la somme de lxiii lt. à prendre depuis le jour de Noel jusques au douziesme jour de may prochen venant après que lon disoit mil iiij^c iiij^xx et neuf au feur de huit livres l'an pour cecy lxiij lt.

Receu de Thomas Bouessymon leveur du péage xxxj l.

Digitized by Google

xii s. ix d. pour la recepte dud. péaige, assavoir est le revolument depuis Noel mil iiij^{c} iiij$_{xx}$ et huit et finissent mil iiij^{c} iiij^{xx} et dix, au feur de lxvij l. pour troys années pour cecy en recepte xxxj l. xiij s. ix d.

Receu par les mains de la vefve feu Jehan Prieur xxiiij l. v s. ix d. laquelle somme estoit deue par arrest des comptes de feu Jehan Prieur pour cecy xxiiij l. v s. ix d.

Receu de Thomas Foucqualt leveur de lapetissement de l'an commançant mil iiij^{c} iiij^{xx} et ix le ix^{e} de may et finissent l'an iiij^{c} iiij$_{xx}$ et dix l'an revolu ix^{xx} x lt.

Receu de Jehan Luzay leveur de lapetissement de l'an mil iiij^{c} iiij$_{xx}$ et dix et finissent l'an revolu qui est l'an mil iiij^{c} iiij$_{xx}$ et unze la somme de ij^{c} viij lt.

Receu par Thomas Foucquault et Jehan Saunier leveur de lapetissement pour et ou non de Jehan de Bloys fermier la somme de viij^{xx} xv lt.

Depuis le xiime jour de may mil iiij^{c} iiij^{xx} et unze et finissent au jour de Noel prochein après qui est sept moys treze jours, au feur de xiiij^{xx} iiij l. l'an.

Somme des fermes muables vij^{c} iiij^{x} xi l. xviij s. vj d.

Autre recepte au proffit du fornissement du grenier.

Item receu de Mathurin Bazantin marchant demeurant à Bloys lx lt. pour quarante muys de sel mis au guernier et distribués au feur de xxx s. par muy durant le temps du present compte lequel sell estoit au non de la vesve feu Jehan Corbeau laquelle avoit marché à la ville aud. prix de xxx st. pour muy pour cecy lx st.

Item receu de Jehan Villain ou non de lad. vesve feu Jehan Corbeau la somme de lxxij l. viii st. pour quarante huit muys et huit septiers au feur de xxx st. par muy.

Receu pour Jehan Regnier saulnier et deulx autres ses campaignons marchans saulniers demourant en Poetou, lesquels vinderent en ceste ville pour avoir le marché dud. guernier à quarante cincq soulz t. par muy et marchan-

Digitized by Google

dèrent aux manans et habitans de lad. ville lesquels me baillèrent la somme de xx lt.

Et depuis Mathurin Bazantin marchant demeurant à Bloys a prins leur marché tel qui le pouvoient avoir à lad. ville et me bailla aultre somme de xxx lt.

Qui ma baillé ou fait baillé sur le sel qui est à present en vente qui est en somme tant desd. marchans que dud. Bazantin l lt.

Somme ixxx ij l. viij s.

LOAGES DE MAISONS

Receu de Jacquet Aubert pour la maison où ilz demourent qui est en la barrière de Picquoys xx st. par an qui appartiennent à lad. ville qui est en somme lx st. pour troys années.

Receu par le gendre à la Dorger la somme de xxxiiij st. pour ung an et huit moys de la maison et jardin de la barrière qui est devers les Cordelliers appartenant à lad. ville.

Receu par Jehan de Ligueil xxij dt. pour le louage de lad. maison devers les Cordelliers lequel n'y fut que environ xv jours.

Receu de Jehan Marques x st. pour ung viel pont de la porte à Rady quand le neuf ilz fut mis.

Receu de ceulx à qui sont les maisons et jardins à prandre depuis la maison à la Blonde jusques au pouer de Mousseaux pour leur part du pavaige dont les maneures m'en ont tains conte de recepte faite par eulx la somme de xx l. v s. v dt.

Receu de ceulx a qui sont les maisons et jardins depuis la porte devers Jehan Rady jusques à la porte des Roches la somme de xxxiij l. x st.

Dont lesd. maneures m'ont tains compte de recepte faite par eulx.

Somme lix l. i s. iij d.

Digitized by Google

RECEPTE DU PEAGE

Receu de Jehan Luzay marchant et fermier demeurant à Loches fermier du peaige de lad. ville de Loches xxx l. iij st. pour ung an et sept moys et treze jours au feur de lvi l. pour troys années commençant à l'Ascencion mil iiij$_{c}$ iiij$_{xx}$ et dix pour cecy xxx l. iij s.

S. par soy xxx l. iij s.

Somme toute de recepte ix^{c} lxvj l. x s. ix d.

MISES ORDINAIRES PAR RECEVEUR DU COMMANDEMENT DE MESS^{rs} LES ESLEUZ AUX MASSONS ET PAVEURS AINSI QU'IL S'ENSUIT.

Et premièrement

A Pierre Siret masson pour avoir mis huit corbellés au pont de la porte près Jehan Rady pour porter ung pont neuf qui failloit faire, car aultrement neust rien valu, par le commandement de Messrs les Esleuz baillé la somme de xl st.

Audit Siret pour avoir adoubé le bout du pont de la fousse rivière devers Nostre-Dame des Perriz par le commandement de Messrs les Esleuz et fornir de boys la somme de xxv st.

Aud. Siret pour avoir fait ung meur devers les fousses et forni de gargoulle en droit la vielle bute près le pouer de Mousseaux pour ce que le pont ne se povoit aultrement assoir, par le commandement de Messrs les Esleuz baillé la somme de ix lt.

Audit Siret pour avoir pavé depuis l'image Nostre-Dame appelée l'Ostellerie de la Blonde jusques au pouer de Mousseaux ainsi que les manans et habitants de lad. ville avoient marchandé avecques luy pour faire led. pavé bon et résonnable, dont lad. taille a duré l'espace de troys sepmaines au rabest et pour ce baillé aud. Siret par le commandement de Messrs les Esleuz la somme de ix^{xx} x lt. pour cecy ix$_{xx}$ x lt.

Aud. Siret pour parchever le pan de mur qui estoit

Digitized by Google

commancé davant la maison de la Quarrière et les chappeaulx de pierre dure du mur qui a esté fait davant l'ostel de l'Image Nostre-Dame du temps de feu Jehan Prieur mon davancier du consentement des manans et habitans en plaine assemblée et par le mandement de Messrs les Esleuz la somme de lxx lt.

Aud. Siret pour avoir pavé depuis la porte Jehan Rady jusques à la porte des Roches ainsi que les manans et habitans avoient marchandé avecques luy et pour reffaire le pain du meur qui estoit tombé en la rivière et fornir la touelle d'amprès de corbellés et gargoulles et reffaire le chaille de pierre dure ainsi que lesd. manans et habitans ont marchandé avecques luy comme dernier enchérisseurs baillé par le commandement de Messrs les Esleuz la somme de xjxx xvj lt.

Aud. Siret par le commandement de mesdits S^rs^ les Esleuz pour ce qu'ilz a vacqué par troys ou quatre jours luy et ses gens et mis quatorze planches de boys à la Fousse rivière et au Pont du Canonier et vacqué luy et ses gens au pont levée de la porte devers Beaulieu et aidé à mettre une verge aud. pont et bien LXX journées pour besser les terres pour assoir son d. pavé en Quintefou par le commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz la somme de xiij l. viij st.

A Guille le paveurs par le commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz pour avoir pavé an dedans du Bellouart de Piquoys et du Bellouart devers les Cordeliers et pour avoir pavé en quatre ou cincq lieux en la ville par le commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz la somme de xxxiiij s. vij d.

S. de massonnerie v^c^ xxiij l. vij s. vij dt.

CHARPENTIERS ET MENUISIERS

A Estienne Martin pour sept piesses de boys mises à la fousse rivière pour entretenir le pont par le commandement de Messrs les Esleuz xviij st.

A Pion Hesmar charpentier qui print à couvrir les retraictz de la ville et exploiter ung millier de bardeau en prenant la

Digitized by Google

vielle depouelle et pour ce marchandé par le commandement de mesd. Srs les Esleuz xxvij s. vj d.

A Symon Anguerrant menuisier pour la clouason qu'ilz a faicte en la chambre du portal de Picquoys et troys huys seulement de sa main par le commandement de Messrs les Esleuz la somme de xl st.

A Estienne Martin charpentier pour le pont de la porte devers Quintefou lequel il a reffait tout a neuf et forny de tout boys de son mestier par le commandement de mesd. Srs les Esleuz c st.

A Symon Anguerrant pour une barrière qu'ilz a faicte et fornir de son mestier et de tout boys devers Piquoys et ung huys à la porte des Roches et ung rateau au pont de la porte dud. Picquoys par le commandement de mesd. Srs les Esleuz vij l. x st.

A douze hommes pour aider à monter lad. barrière et forny de casble avecques un angin par le commandement de Messrs les Esleuz pour ce xii st.

Item à Symon Anguerrant pour le pont levée devers Beaulieu et avoir adoubé celuy devers Picquoys tous deulx tout à neuf de son mestier et forni de boys par le commandement de Messrs les Esleuz pour cecy vi l. x st.

Item aud. Anguerrant pour avoir depuis reffet lesd. ponts de son mestier tant devers Beaulieu que devers Picquoys et aultres menues negoces par le commandement de mesd. Srs les Esleuz pour ce lxxij s. vj dt.

Item à Colin Blouet charpentier pour six piesses de boys quarré pour mettre au pont du Canonnier quand le Roy vint en ceste ville par le commandement de mesd. Srs les Esleuz xv st.

Item à Anthoine Mignon charpentier pour une verge du pont levée de la porte devers les Cordelliers et esseau aud. pont levée et deulx piesses de boys qu'il a mises au pont du Canonnier par le commandement de mesd. Srs les Esleuz pour ce lxxv st.

Item à Symon Anguerrant pour ung huys mis aux

Digitized by Google

retraictz de la ville et ung rateau au pont de Piquoys par le commandement de Messrs les Esleuz pour ce xij st.

Item à Estienne Mignon pour quatre planches mises au pont de la fousse rivière par le commandement des mesd. S^{rs} les Esleuz xij st.

S. xxxiij l. v st.

SERRURIERS par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz.

Item à Anthoine Fouquault serrurier pour deulz huys ferrés tout à neuf de son mestier en la chambre du portal et pour avoir abillé la loge par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz xxix s. ij d.

Item à Anthoine Fouquault serrurier pour ferrer la barrière de la porte de Picquoys et forni de bandeuses en fer par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz xx s. x dt.

Item à Jehan Fretaulx pour ung gros couvretz mys au guychet du Molin et claveuze au portal devers les Cordelliers et une clef à la barrière volante, par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz xxviij s. iiij dt.

A Macé Basteau serrurier qui fornist de chevilles de fer jusques au nombre de lx pour mettre aux pons tant devers Beaulieu qne devers Piequoys, par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz xxiij s. ix d.

Item à Macé Basteau qui ferra luys des retraitz de la ville et abilla les deulx grosses chesnes qui estoient rompues par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz xxiij s. iiij d.

Item à Jehan de Fontenets canonier pour troys couleurines par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz pour chacune couleurine vj lt. et pour la monteuse desd. couleurines xx s. qui est en somme xix lt.

Item à Jehan Fretaulx serrurier pour avoir ferré le pont levis tant celuy de Picquoys que celui devers Beaulieu par le commandement de Messrs les Esleuz xxiij s. i d.

Item à Anthoine Foucault serrurier pour une grisle de fer poisante dix huit livres et demye vallant la livre x d. qui

Digitized by Google

est en somme xv s. v d. pour mettre au meur neuf devers Quintefou pour ce xv s. v d.

S. xxvij l. iij s. xj d.

Autres mises du commandemeut des manans et habitans au nouveau advenement du roy nostre sire qui fist son entrée en ceste dite ville au moys d'aoust que l'on disoit mil iiij^c iiij^xx et neuf.

Item aux fouriers dud. sire pour ce que la coustume est ytelle que quant led. prince entre premièrement en une ville espcialiment royalle lesd. fouriers ont de coustume d'avoir leur vin, par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz baillé la somme de lxx st.

Item aux paiges de honneurs dud. sire ung escu et demy d'or pour ce parellement qu'ilz ont telle coustume d'avoir le vin, par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz baillé la somme de lij s. vj d.

Item aux huissiers d'armes par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz la somme de x st.

Item aux joueux d'instrumens qui estoint au davant dud. S^rs par le commandement des manans et habitants de lad. ville la somme de xv st.

Item à ung huyssier de la chancellerie qui vint espreu du commandement de Monsr le Chancellier pour faire délivrer maistre Jehan Berthelot lequel tenoit Monsr de Rouvray prisonnier pour ce que ne luy avoit volu bailler les clefs de la ville et pour sa vacation dud. huissier par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz la somme de xxxv st.

Item à Berthelot Gruget qui conduisit ung poste toute la nuyt à Ambaise par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz xv s.

Item quatre gembons qui furent achaptez et fait cuire pour tenir la Table Ronde, par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz pour ce viij s. iiij dt.

Item pour vin qui fut envoyé à Monsr le chancellier et à

Digitized by Google

maistre Jehan Bourré et aultres aud. advenement dud. Sre par le commandement de mesd. Sres les Esleuz xx st.

Item pour faire le guet par troys nuyts tant que le roy fut en ceste ville et au Bridoyré. pour guettez et ouvrir aux postes par le commandement de mesd. Sres les Esleuz xv st.

Item pour ceulx qui porterant led. vin par le commandement de mesd. Sres les Esleuz baillé la somme de ij st.

Item à Jehan Bizoton qui fornit de taffetas de filz d'or et aultres négoces pour faire le pesle pour mettre sur led. Sre à son entrée de lad. ville, et cousta le tout dud. Jehan Bizoton par le commandement de mesd. Sres les Esleuz baillé xviij l. i s. i dt.

Item à Rignoux le broudeur, pour avoir fait le pesle pour mettre sur led. Sre ainsi qu'ilz appartenoit, et fait plusieurs escussons pour baillez aux petiz enffens pour alez au davant dud. prince, criant Vive le Roy, et pour paindre ung escusson qui fut mis sur la porte de Quintefou par le commandement de mesd. Sres les Esleuz c st.

Item pour le don qui fut donné aud. Sres assavoir est siz traversiers de vin lequel led. Sre donna à son boullangier nommé Jehan Blanchard lequel passifia à Messres les Esleuz et aux manans et habitans de lad. ville pour ce xxv lt.

Item pour ung mandement qui fut impetré contre ceulx qui avoient prins et emprisonné maistre Jehan Berthelot pour ce qu'ilz estoit appelant d'eulx à la Court de parlement et estoit au préjudice de la communité lequel mandement consta xij s. vj d., baillé par le commandement de mesd. Sres les Esleuz la somme de xij s. vj d.

Item à maistre Jehan Berthelot qui fut envoyé de par lad. ville vers Monsr du Bouchaige qui estoit au Bridoiré, pour luy demander s'il savoit que le Roy deust passer par ceste ville affin que ne fussions surpris, ung florin au tref vallant xxv st.

Item à Symon Anguerrant qui fist l'escusson de la porte Quintefou, et adouba ung des ponts de la fousse rivière par le commandement de Messres les Esleuz x s. vj d.

Digitized by Google

Item à Jehan Fretault serrurier qui mist l'écusson à lad. porte de Quintefou, forni led. escusson de quatre virolles, quatre pivotz, quatre crampons, et une barre de fer à la porte des Cordelliers au dessus de lad. porte pesant seze livres par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz baillé la somme de xxxviij s. vj d.

Item au retour dud. sire en revenant de son voyage de Notre Dame d'Ambrun, pour yceulx qui firent le guet sur les meurs pour les postes, par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz baillé la somme de viij st.

Item aux forriers dud. S^re qui demandèrent à Messrs les Esleuz leur vin pour leur bien venue de leur voyage, payé par le commandement de Messrs les Esleuz paié à leur hoste Jehan de la Rebertière xxxv st.

S. lxxj l. xiij s. v d.

Mises de lettres royaul impettrées par led. recepveur devers le roy nostre S^re lequel avoit aboly et cassé le droit des villes qui povoient avoir sur les guerniers.

Le dix^me jour de may mil iiij^c iiij^xx et unze fut envoyé le recepveur par le commandement de Messrs les Esleuz à Amboyse pour savoir mon commant et en quelle manière ylz avoient besoingné touchant la généralle que le roy avoit faicte touchant le fornissement des guerniers, x st.

Item quand led. recepveur fut venu d'Ambaise, Messrs les Esleuz le renvoièrent à Tours pour impectrer led. mandement en la forme et manière de ceulx d'Amboyse.

Item à maistre Pierre Parent lequel fist la requeste au roy, et pour son expedicion desd. lettres de fornissement et sallaire, quatre escuz d'or au soileil vallant vij l. v st.

Item à ses clercs pour leur viatique, et pour me faire expédier lesd. lettres à leur maistre, pour ce qu'ilz y en avoit qui attendoint quinze jours davant moy et avoient peur que le roy s'en alast, et pour ce leur baillé deulx escuz d'or au souleil vallant la somme lxxij s. vj d.

Digitized by Google

Item au seau de la chancelerie six seaulx vallant chacun seau cinquante cinq soulz paresiz, qui est en somme pour lesd. six seaulx xix l. ij s. vj d.

Item au clerc de Monsr le général maistre Denis de Vidant lequel m'adressa et conseilla comant jairoient l'expedicion de Monsr le général, pour ce que led. général n'avoit cure de me bailler l'exécutoire, deulx escuz d'or vallant la somme de lxx st.

Item pour le recepveur pour ses deppens de faire les diligences d'avoir lesd. lettres royaulx, tant pour aller à Ambaise et pour faire la diligence vers le roy nostre S^re, où il a vacqué par l'espace de six jours lxxv st.

S. xxxvij l. xv s.

AUTRES MISES REISONNABLES

Item à Pierre Mocquet recepveur du domaine du roy la somme de xv lt.

A cause et par raison de cent soulz t. par an que le roy a droit de prandre sur le peage appartenant à lad. ville de Loches.

Item paié à Jehan Hamelin le june la somme de xv l. x s. iij d.

Lesquels luy estoient deuz plus baillé que mis, par arrest de ses contes, baillé la d. somme par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz.

Item paié à Pierre Herpin la somme de quatre escuz d'or vallant la somme de vij lt.

Lesquels luy estoient deuz de l'an mil iiij^c iiij$_{xx}$ et six, dont ay esté condampné ès plés royaulx de Loches comme procureur de la comm^e et du consentement des habitans.

Item à Pierre Siret maneure pour deulx moutons au jour et feste de l'Ascencion Nostre Seigneur pour ce que coustume est itelle que quant lesd. ont attellier de leur bailler ung mouton à lad. feste, baillé par le commandement de Messrs les Esleuz la somme de xxxiij s. iiij d.

Digitized by Google

Item aux collecteurs de St-Anthoine par le commandement des manans et habitans de lad. ville en plaine assemblée baillé la somme de vj lt.

Lesquels donna Tezet le malade à la réparacion dud. St-Anthoine, pour ce que aultreffoiz les avoit prestés à lad. ville, pour faire le pavé montant à St-Ours entre les meurs. S. xliiij l. xiij s. iiij d.

Mises de procès et despence dentre Monsr le lieutenant maistre Denis de la Ligne et les manans et habitans touchant son taulx de taille dont il se voulloit exanter, lequel procèestoit davant Messrs les Esleuz sur le fait des aides.

Item au greffier des esleuz pour la fondacion de la procuration et pour deulx registres par le consentement de Messrs les Esleuz baillé la somme de iiij s. ij d.

Item à Pierre le Blanc sergent royal qui ala par les maisons ajourner les manans et habitans, assavoir mon s'ils vouloient prandre forme de procès aud. lieutenant, pour sa paine et saillaire avecques aultres menus besoignes et negoces que led. sergent avôit faictes, baillé par le commandement de Messrs les Esleuz la somme de vj st.

Item à maistre Jehan Berthelot qui fist les escriptures contenant douze fueilles, et pour la sentence qu'ilz minuta et pour tout saillaire et paine davoir conduit le procès, duquel mons^r le lieutenant se porta pour appellant de la sentence donnée contre luy de mess^rs les Esleuz, pour les paines et saillaires dud. Me Jehan Berthelot deulx florins vallant l st.

Item pour Olivier Testart, sergent ordinaire pour le roy, qui me ajourna comme procureur à la requeste de mons^r le lieutenant en relevant son appel davant mess^rs les Généraulx à Paris, pour le double de ses exploiz, luy baillé par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz la somme de iiij s. ij d.

Item à Charles Presteau, qui minuta et groussoya les escriptures portez à Paris, baillé par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz viij s. iiij d.

Digitized by Google

Item à Bastien Maupin, greffier du roy, qui passa la procuration et fist le congié du Lieutenant en ayssée dedans la procuracion tant pour minute que pour grosse par led. commandemcnt de mesd. S^rs les Esleuz la somme de xj s. iij d. pour ce xj s. iij d.

Item à maistre Guille Quantin, tabellion pour le roy, pour son droit de tabellionnaige par led. commandement de mess^rs les Esleuz la somme de xv st.

Item à mess^rs les Esleuz sur le fait des aides, pour signer et sceller la sentence qu'il avoit sentencié contre led. lieutenant, pour leurs paines et sallaires la somme de x s. par led. commandement de mess^rs les Esleuz.

Item pour le greffier sur le fait des aides qui signa lad. sentence, par le commandement de mess^rs les Esleuz ij st.

Item à maistre Guille Morin procureur au parlement tant pour luy que pour nostre avocat pour leur trouvez à l'expédition davant les Généraulx toutteffoiz et quantes qu'ilz se failloit trouvez, pour leurs paines et saillaires dix florins vallant la somme de l st., baillé par le consentement desd. Esleuz. l st.

Item à Hervé Gaignon messaiger lequel nous apporta lettres missives touschant nostre d. procês que la cause seroit sentencié quand nous vouldrions à nostre profit, baillé par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz ij s. vj d.

S. viij l. iij s. v d.

Autres misses fects du commandement des manans et habitans.

Item à Monsr le Cappitaine de Loches, le jour qui fut fait assemblée touchant les guettz dont estoit question entre led. cappitaine et la commune du pays, de dix soulz t. par feu mettés à cincq soulz, luy fut fait présent de une pippe de vin d'Argenton vallant lad. pippe xvj lt. au nom de lad. ville par le commandement des manans et habitans.

S. xvj lt.

Digitized by Google

Autres raysonnables mises pour la conduite des blés et aultres vitailles pour en vitailler l'oust et armée du roy estant en Bretaigne sans en faire taille à chascune fut advisé que pour le moindre fraiz se pranderont sur les deniers communs le taulx de ceste parroisse.

Item à Jehan Prieur pour le moys de janvier, feuvrier, mars et avril et pour le moys de may à moy Lorin Chabuz, qui en prins la charge pour l'élection et pour Adryen de Berry qui print la charge du moys de septembre pour toute lad. année commanssant l'an mil iiij^{c} iiij^{xx} et huit et finissent l'an mil iiij$_{c}$ iiij$_{xx}$ et neuf pour ce payé par moy comme procureur pour moindre fraiz la somme xiiij l. xv st. pour toute la paroisse.

Item pour l'année ensuivant que l'on disoit mil iiij^{c} iiij$_{xx}$ et dix pour la conduite desd. vitailles pour nostre part et part de la parroisse, à Charles Odemer et Geoffroy Regnault qui prindrent la charge par le commandement de mess^{rs} les Esleuz baillé la somme de vij l. x st.

Item pour l'année d'après que l'on disoit mil iiij^{c} iiij$_{xx}$ et dix et finissent mil iiij^{c} iiij^{xx} et unze pour le moys de juin juillet, aoust, et septembre et octobre, tant à Charles Odemer et à André Bauboyn et à Pion Roy qui ont prins la charge pour toute l'élection pour le taulx de ceste d. paroisse, lesd. Esleuz pour le roy firent arrest sur noz deniers de la communité pour ce qu'ilz reffusoient de les payer, et depuis ay payé lesd. moys montant en somme toute pour ceste dite paroisse, baillé par le commandement de mess^{rs} les Esleuz xviij l. xv st.

S. xl lt.

Autres mises resonnables par le commandement de mesd. S^{rs} les Esleuz.

Item à mons^{r} le juge, maistre Jehan Failaiseau, pour la commission sa paine et saillaire la somme d'ung escu d'or

Digitized by Google

par le commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz vallant xxxv st.

Item à son clerc Drouault, qui minuta et grossa lad. procuracion pour sa paine et saillaire baillé par le commandement de mess^rs^ les Eslenz x st.

Item pour le greffier du Roy, pour tabellionner et sceller lad. procuracion, baillé par le commandement de mess^rs^ les Esleuz la somme de x s.

Item à mons^r^ le juge Faillaiseau qui visita nous lettres royaulx du guernier à sel, un escuz d'or vallant xxxv s. pour avoir son conseil et par commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz. xxxv st.

Item a mons^r^ le guernetier Anthoine Tibault pour visiter nosd. lettres royaux ad celle fin qui nous tiensist bon conte du sel vendu, pour ce par le commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz baillé ung escu d'or vallant xxxv st.

Item à mons^r^ Me Loys le Maye contre-roulleur dud. guernier qui visita nosd. lettres, ad celle fin qu'ilz ne nous fist nul empeschement luy fismes ung disner pour ce qu'ilz ne vouloit prandre argent, monstant led. disner la somme de xlvj s. et iij d. par le commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz. xivj s. iij d.

S. viij l. xj s. iij d.

AUTRES MISES MENUES FAICTES PAR MOY

Item pour ung sergent de roy et deulx recors que mené au contre roulleur et mesureur de sel qui vouloint distribuer du sel estant à La Haye, lequel n'avoit esté point amené au guernier, de pur que au temps advenir voulsisent faire chambre de sel à lad. Haye, qui seroit au destruyment de la ville de Loches male opposer comme procureur de lad. communuité, et pour ce pour leurs paines et saillaires par commandement de mesd. S^rs^ les Esleuz baillé vij s. vj d.

Item à Olivier Testart, sergent du roy, que fist venir pour exécuter Pierre Herpin lequel Herpin me paya et satisfist des deniers qui povoit devoir à lad. communité, et me jura led.

Digitized by Google

Olivier Testart qu'ilz avoit perdu sa journée s'il n'estoit payé, dont luy baillé par commandement de mess^rs les Esleuz v s

Item à Pierre le Blanc et Berthelot Grujet, sergens de roy, pour plusieurs adjournements ont fait d'assemblée par leurs commandemens pendant mon temps, peult bien monster environ xv st.

Item en vin donné ou non de la ville pendant mes troys années là où on voyait qu'ilz estoit de donner tant à mons^r le Juge, tant au Provincial des Cordeliers que à maistre Jehan Fornier, lequel donna une collation ou deux tant à ung cappitaine de Souyses qui vint loger à Beaulieu que à aultres, pouvant bien monster la somme de xxxv s.

Item à Jehan Ragot, pintier, deulx estamare pour lad. ville poysante seze livres, vallant chacune livre iij s. iiij d. montant lesd. seze livres liij s. iiij d. par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz. liij s. iiij

Item à Guille de Rouen pour recouvrer ung procès qu'il avoit d'entre les manans et habitans et feu Symon Rady, de certain argent que lesd. habitans demandoit aud. Symon Rady, et pour chercher le procès led. Rouen eult x st. par le commandement de mesd. S^rs les Esleuz. x st.

Item payé par moy pour une conduite de procès pour cuider recouvrer xxxvj lt. que les manans et habitans demandoint à Jehan Villain de l'an mil iiij^c iiij^xx et quatre pour ce qu'ilz restoint de l'appetissement qu'il avoit levé, dont poursuivit forme de procès jusques aux sacs et est près à soutenir, dont peult bien coustez ou non de lad. ville la somme de xlij s. vj d.

Item pour ung disner à mess^rs les Esleuz sur le fait des aides qui allèrent faire une monstrée en prés la Berthelière touchant ung nommé Jeannot Bouschez, lequel estoit en la taille ycy et à Chanceaulx, et pour ce fut fait ung disner siès Gillet Cheuvreau dont baillé par le commandement de mess^rs les Esleuz la somme de xx st.

S. ix l. viij s. iiij dt.

Digitized by Google

Mises de chevochée pour ladite ville.

Item une journée daller au ceur diver à Bleré, pour signiffier aux marchans de sel comme procureur que la ville estoi marchande, et que nul ny metteroit qu'ilz nen paiast autan que en trovyons daultres, à la raison de quarente cincq soulz par muyt, et pour ce par le commandement de mess^es^ les Esleuz x s.

Item plus pour troys journées d'aller d'yci à Ambaise et de là à Tours par le commandement de mons^r^ le Général de Vidant, lequel me manda que allaisse vers luy pour ce que les marchans et lad. Corbelle estoint en division, et de là me fist commandement led. Général que me rendisse à Tours et qu'ilz me feroit bonne raison, pour ce que lad. vesve nous vouloit donner trouble en nostre mandement. Et par le commandement de mess^rs^ les Esleuz tant en journées que deppens la somme de xxxvij s. vj dt.

Item au clerc de mons^r^ le Général de Vidant pour unes lettres missives signée de mons^r^ le général de Vidant adressantes au guernetier que nous paiast ou fist paier dud. sel qui estoit en vente, pour sa paine et saillaire dud. clerc. par le commandement de mess^rs^ les Esleuz x s.

Item troys jours que vacqué pour aller au mandement de mons^r^ le bailly et de mons^r^ le juge Failaiseau pour departir a charge des vuivres pour menez en Bretaigne, et pour ce que led. faisoit ainsi assavoir à chascune ville que on allaist vers eulx, affin que chascun en pransist distribucion desd. vuivres, selon l'estat dud. pays par le commandement de mess^rs^ les Esleuz xxxvij s. vj d.

S. iiij l. vj st.

Autres menues mises resonnables par le commandement de mess^rs^ les Esleuz.

Item à Bastien Maupin greffier du roy pour cincq registres de lapetissement et du peaige levez par moy procureur par le commandement de mess^rs^ les Esleuz viij s. iiij d.

Digitized by Google

Item aud. greffier du siège royal deulx fondacions de procuracion pour le commandement de mess^rs^ les Esleuz x st.

Item aud. greffier pour ung registre levé commant les manans et habitans consentirent que le pavé de la voye neusve fust fait par le commandement de mess^rs^ les Esleuz ij s. vj d.

Item à Berthelon Boucault, notaire royal, pour passer et groussoyer une obligation dentre les manans et habitans de la ville et marchans de Pouetou, qui viendrent pour mettre à quarante cincq soulz le muyt de proufit pour chascun muyt à lad. ville, et leur fut baillé led. marché, et pour minute et grousse par le commandement de mess^rs^ les Esleuz baillé la somme de vij s. vj d.

Item à Jehan Jacquet, sergent sur le fait des aides, lequel alla à la Nouzays portez des lettres missives que maistre Denis de Vidant envoyoit au guernetier pour nous faire bailler de l'argent, pour la paine et saillaire par le commandement de mess^rs^ les Esleuz baillé v st.

S. xxxiij s. iiij d.

Gaiges d'officier pour garde des clefz des portes et de losloge.

A Pierre Godebiete pour la garde des clefz de la porte de Picquoys et pour gouverné lologe pour troys années la somme de xviij lt.

Item à Hélie de Lestaing et à Jehan Guerin pour la garde des clefz des pourtes de devers Beaulieu, Quintefou et le guichet du Molin, pour troys années la somme de ix lt.

S., xxvij l.

Autres mises du consentement des manans et habitans de lad. ville.

Item au moys de may que l'on disoit mil iiij^c^ iiij^xx^ et unze nous vint charge à la communité de lad. ville de Loches et

Digitized by Google

des environs de prester au roy nostre S^re la somme de huit cens livres t., et fut advisé que honnorable homme maistre Jehan Berthelot et Lorin Chabuz yroint pour faire et paier deppens, dont nous fist tranche de troys cens livres, et pour ce fismes en ceste poursuite deppence avec mons^r l'Esleu Pierre Le Paige pour le roy sur le fait des aides, lequel nous conduysit par devant mess^rs les Généraulx, et fismes tant de deppence tant en présent que aultres chouses la somme de iiij l. x s.

Item pour la deppence que fist Jehan Charles, commissaire en ceste partie chiès, Jehan de la Rebertière jusques à la somme de cent soulz, paié par le commandement de mess^rs les Esleuz c st.

Item pour troys journées à honnorable homme et saige Me Jehan Berthelot, avecques son clerc, pour faire la poursuite dud. rabest, tant d'aller à Tours que de revenir, xxv st. par jour qui est en somme lxxv st.

Item pour Lorin Chabuz qui vacqua par aultres troys jours pour lad. poursuite pour aller et revenir aud. Tours, xij s. vj d. par jour qui est en somme xxxvij s. vj d.

Item pour led. Chabuz qui depuis a vacqué tant à porter l'argent dud. empruncts que pour le recouvrer par plusieurs termes que on bailloit aud. Chabuz, et à chascune foiz se trouvoit de peur qu'ilz n'eussent occasion de dire que on n'en faisoit conte, et pour ce y ay bien vacqué par dix voyages, vallant xxv st. par voiage, qui est en somme xij l. x st.

Item baillé au clerc du recevcur général pour ce que aultrement ne povoys recouvrer nos deniers dud. emprunct, quatre escuz d'or au souleil vallant vij l. v st.

S. xxxiiij l. xvij s. v d.

GAIGES D'OFFICIERS

A honnorable et saige Me Jehan Berthelot ésleu de la ville pour la communité pour ses gaiges de troys années à cent soultz par an qui est en somme xv lt.

Digitized by Google

Item à honnorable homme Jehan Guerin esleu de lad. communité avecques led. Me Jehan Berthelot pour ses gaiges de troys années à cent soulz par an qui est en somme xv lt.

Item à Lorin Chabuz procureur et recepveur pour troys années à dix livres par an qui est en somme xxx lt.

S. lx l.

FACON ET REDDICON DE CE PRESENT COMPTE.

A honnorable homme maistre Denis de la Ligne lieutenant aud. Loches de mons^r le bailly de Touraine, maistre Jehan Berthelot, Jehan Hamelin l'esné, Jehan Hamelin le jeune, Me Yves Bizoton, Thomas Boissimon, Jehan de la Rebertière, Pierre Mocquet, Me Guille Quantin, Berthelot Bougrault commis de lad. ville à oyr ce présent compte pour leur vacquation à chascun deulx xx s. x l. xv s.

Au greffier des pletz royaulx xij s. vj d.

Pour la minute et grosse de ces presens comptes montant xvj feulletz en double qui font xxxij feulletz et pour la vacation dud. Lorin que aussi pour papier et encre durant lad. recepte lxx s.

Pour deppence faite par ces présens auditeurs des comptes durant l'audicion d'iceulx xviij s.

S. xv l. xv s. vj d.

Somme toute de despence ix c. lix l. xij s. x d.

Et la recepte monte ix^c lxvj l. x s. ix d.

Ainsi doit led. recepveur vj l. xvij s. xj d. qu'il paiera au recepveur du présent.

Ces presens comptes ont esté oyz clouz et arrestez par nous Denis de la Ligne lieutenant général de mons^r le bailly de Touraine, en présence des auditeurs cy dessus nommez le xvie jour d'aoust l'an mil iiij^c iiij^xx et treze.

DE LA LIGNE, HAMELIN, BOUGRAULT,
BIZOTON, QUANTIN, MOCQUET,

(32 *feuillets de papier, couverture en parchemin avec ce titre : « Compte de Lorin Chabuz pour troy ans finiz à la Nativité nostre Sg^r mil iiij^c iiij^xx xj.*)

Digitized by Google

COMPTE DE GUION CLAVIER receveur des deniers communs de la ville de Loches, rendu pour ung an entier commancant le vingt^me jour de juillet l'an mil iiij^c soixante dix sept, et finissant l'an revolu xxj^me jour dud. moys l'an mil iiij^c lxxviij, de toutes les receptes et mises faictes par led. Receveur en l'an de ce présent compte.

Et premièrement

RECEPTE en deniers non muables deues à lad. communité de lad. ville par chascun an, au jour et feste de la Nativité Nostre Dame.

De Maistre Guillaume de Beranczon qui doit par chascun an à lad. communité cincq solz de cens pour ung arpent de vigne séant en la Jaille, pour ce v s.

De noble homme Hector de la Jaille, escuier, seigneur de Préfont-fousse, qui doit par chescun an aud. jour quinze solz de cens à cause et par raison de ses vignes qui sont aud. lieu de la Jaille, pour ce xv s.

Recepte du muable

De Jacquete Regnaudelle pour le louaige de la loge de la porte de devers Picquoys qui en fait par chascun an quinze solz tournois à lad. communité, dont led. receveur ne tient compte que pour demye année de la somme de vij s. vj d. t. pour ce vij s. vj d.

De Jehan Biron le jeune, bonetier, pour la ferme et louaige de la loge de la porte de devers Beaulieu, qui en fait par chascun an xj s. vj d. pour ce xij s. vj dt.

AUTRE RECEPTE de deniers muables et fermes appartenant à lad. ville et communité.

Et premièrement

De Laurent Tullier fermier du peaige de lad. ville de Loches auquel lad. ferme est demeurée comme au plus offrant et

Digitized by Google

dernier enchérisseur pour troys années commancantz le jour de la feste de la Assumpcion nostre Sgr que l'on comptoit en datte mil iiij^{c} soixante et quinze, et finissantz lesd. troys années révulues aud. jour et feste que l'on dira mil iiij^{c} soixante dix huit, de la somme de soixante quinze livres t. qui est pour chascun an la somme de xxv lt., dont est deu au Roy nostre S^{re} chascun an cent solz de devoir, de laquelle somme de xxv l. t. le d. receveur n'en tient compte que de la somme de x l. vj s. iij d. tourn. qu'il a receuz de Estienne Dubreuil auquel fut baillé à lever led. peage par commission, pour ce que led. Tullier s'estoit absenté du pays et que icelluy receveur ne pouvoit riens recouvrer de luy pour ce x l. vj s. iij d.

De Jehan Mingon fermier subséquent dud. peage auquel lad. ferme est demourée comme au plus offrant et dernier enchérisseur à la somme de cinquante cincq livres tourn. pour troys années commancant aud. jour et feste de la Assumption de nostre Sgr que l'on comptoit en datte mil iiij^{c} soixante dix huit, et finissant à icelle feste, lesd. troys années révolues que l'on dira mil iiij^{c} quatre vingts et ung, nichil parceque led. receveur n'en a peu aucune chose recouvrer dud. Mingon pour ce

De Jacques Lemaye fermier de lapetissement de lad. ville auquel lad. ferme estoit demourée comme au plus offrant et dernier enchérisseur à la somme de cent quatorze livres tourn. pour ung an commancant le xij^{me} jour de may mil iiij^{c} soixante dix sept, et finissant le xj^{me} jour dud. moys l'an révolu mil iiij^{c} soixante dix huit, ainsi qu'il appert par le bail dud. appetissement, dont et delaquelle somme led. receveur ne tient compte que de la somme de quatre vingt douze livres dix solz t. qui est pour le temps eschu deppuis le vingt^{me} jour de juillet mil iiij^{c} soixante dix sept jusques aud. xj^{me} jour de may mil iiij^{c} soixante dix huit, qui sont neuf moys et xxij jours, qui vallent au fur et prix de cent xiij l t. pour ce iiij^{xx} xij l. x s t. pour ce iiij^{vx} xij l. x s.

De Guillaume Menard fermier subséquent auquel la ferme

Digitized by Google

dud. apetissement est demourée comme au plus offrant et dernier enchérisseur à la somme de cent dix livres tourn. ainsi qu'il appert par le bail dud. apetissement pour ung an commancant le xj^me^ jour de may mil iiiic lxxviijc et finissant icelluy jour l'an révolu mil iiiic soixante dix neuf, dont et de laquelle somme de cent dix livres t. led. receveur ne tient compte que de la somme de vingt et une livre sept solz neuf deniers ung tiers, qui est pour le temps escheu depuis led. xme jour de may jusqu'au xxj^me^ jour de juillet que finit le temps de la recepte dud. receveur pour ce xxj l. vij s. jx d.

DESPENCE FAICTE PAR LED. RECEVEUR DURANT ET PENDANT L'ANNÉE DE CE PRÉSENT COMPTE PAR LE COMMANDEMMENT ET ORDONNANCE DE HONORABLES PERSONNES PIERRE GONNEAU ET JEHAN DREUX ESLEUZ POUR LES AFFAIRES COMMUNE DE LAD. VILLE DE LOCHES.

ET PREMIÈREMENT

POUR LES PAVEZ ET FOUSSEZ

A Jehan Goubet, des Roches, pour deux journées qu'il fut loué à curer davant les paveurs qui besongnoient entre Loches et Beaulieu, davant lostel et jardin de la vesve feu Colin Menart, à deux solz t. pour chascune journée, par marché fait par lesd. esleuz avecques led. Goubet, ainsi qu'il appert par le raoule pour ce. iiii s t.

A Estienne Chaslusson, charretier, pour dix tombereaux de terrier qu'il a ostez de dessoubz le portal de Picquoys, qui cheoit dedans les foussez, par marché fait avecques led. Chaslusson viii s. iiii dt. ainsi qu'il appert par raoulle pour ce. viii s. iiii d t.

A Pierre Gueret et Mourin, pour cinq journées qu'ils ont vacqué pour curer le dessus de la tour des Moulins qui se perdoit par les pluyes et gelées, et pour y monter le chaplun et sable qui y fut mis, à deux solz t. par jour montant dix solz, ainsi qu'il appert par raoulle pour ce. x s.

Digitized by Google

A Jehan Mahuet dit de Valoys, pour le sable et chapplun qu'il a charroyé pour mectre sur lad. tour, par marché fait avecques luy, ainsi qu'il appert par raoulle ii st., pour ce ii s.

A Jehan Flacourt, Macé de la Planche et Guillaume Deron pavcurs, pour l'assemblaige de deux cens cinquante quatre toises de pavé qu'ilz ont faictes deppuis l'ostel de Monsr Dorfons et l'ostel de la vesve feu Colin Menart jusques au pont de la leu, autrement dit le Pont Vercé, à xii d. pour toise que la ville a accoustumé payer, oultre lasiete dud. pavé, monte xii l. xiiii s. ; pour ce payé par led. receveur ainsi qu'il appert par mandement desd. esleuz et quictance desd. paveurs. xii l. xiiii s.

Aud. Jehan Flacourt pour deux toises de pavé qu'il a fait pour lad. ville auprès dud. pont de la leu entre le jardin de Jehan Bastart et led. pont au prix de six solz t. pour toise tant pour l'assiete dud. pavé que pour l'assemblaige de la pierre, par marché fait avecques led. Flacourt xii st. ainsi qu'il appert par raoulle desd. esleuz pour ce. xii s.

A noble homme Jehan Chenu seigneur des Fourneaux, pour achapt de pierre dure de sa perrière achaptée pour faire et fournir lesd. pavez par marché fait avec luy cinquante solz tournois ainsi qu'il appert par mandement desd. esleuz et quictance dud. Chenu pour ce l st.

A Jaquet Dignaches, pour la pierre dure prinse en sa perrière durant le temps que Jehan Bougrault le jeune estoit Receveur, et dont il a miz led. Guion Clavier en procès pour lad. pierre prinse par Jehan Richart qui avoit miz à pris et en rabays le charroy des pavez de la ville, et a duré led. procès longuement, par quoy a esté nécessité appoincter luy à la somme de cent solz t. tant pour lad. pierre prinse que pour les despens, ainsi qu'il appert par mandement desd. esleuz et quictance dud. Dignaches pour ce c s.

A Jehan Flacourt, paveur, pour deux toises et demye de pavé neuf fait par contraincte de Monsr le cappitaine de Loches devant le pont dormant de la porte du chasteau, pour ce que led. pont avoit esté reffait tout neuf, à six solz t. pour

Digitized by Google

toise tant pour l'asiette dud. pavé que pour l'assemblaige pour ce xv s.

A Jehan Richart pour le charroy de la pierre et du sable pour led. pavé devant led. pont pour ce que les Esleuz et Receveurs furent ad ce contraincts par led. cappitaine xii s. vi d. ainssi qu'il appert par raoule desd. Esleuz pour ce xii s. vi d.

Aud. Jehan Richart, pour le charroy et fournissement de pierre terre et sable pour le pavé deppuis le pont Pajault jusques au pont de la leu, alias le pont Versé, par marché fait avecques luy par Messrs les Esleuz ainsi qu'il appert par mandement et quictance dud. Richart lx lt. pour ce. lx l. t.

A Jehan le Moyne sergent royal, pour son salaire et pour sa deppence de luy et dud. receveur, qui, par le mandement de Monsr le lieutenant, allèrent par toutes les tavernes de la ville et des faulx bourgs, pour ce que Jehan Richart qui tenoit la ferme de lapétissement ne vouloit riens payer de lad. ferme, pour ce qu'il disoit qu'il luy estoit deu pour son charroy qu'il avoit marchandé aux esleuz précédentz à la somme de iiij^xx lt. et pour ce qu'il convenoit bailler argent aux paveurs qui s'en vouloient aller, fut par led. Jehan Le Moyne arresté l'argent que les taverniers devoyent aud. fermier, lesquels furent condempnez à payer ce qu'ilz en devoyent aud. receveur, auquel voyage lesd. sergent et receveur ont vacqué par deux jours vij s. vj d. ainssi qu'il appert par rolle desd. esleuz pour ce vij s. vj d.

A Guillaume Menart pour deppence faicte en sa maison par esd. esleuz et receveur par les paveurs Robert Dubreuil et ung masson, le soir que le pavé d'entre le pont Pajault et le pont Versé fut toisé, et que lesd. paveurs en furent envoyez de la besoigne de la ville vj s. iiij d. ainsi qu'il appert par raoulle desd. esleuz pour ce vj s. iiij d.

A Jehan Voulge perréeur pour une grant pierre qui fut amenée au pont Versé pour faire une gourgoulle pour gecter l'eau du pont dedans le foussé ij s. vi d. ainsi qu'il appert par raoulle pour ce ij s. vj d.

Digitized by Google

DESPENCE DE CHERPENTIERS COUVREURS SERRURIERS ET MARCHAUX

A Jehan Mahuet et Colin Roy pour huit piesses de boy quarré à faire planches pour les ponts d'entre Loches et Beaulieu qui furent achaptées desd. Mahuet et Colin Roy le xviij^me^ jour de mars avant Pasques mil iiij soixante dix sept rendues sur lesd. ponts xij s. vj d. pour ce xij s. vj d.

A Estienne Legangneulz, cherpentier, pour une journée qu'il fut en la forest avecques les esleuz et receveur de lad. ville, pour faire marcher du boys, pour reffaire les ponts. Et en fut marché iiii^xx^ piez par le lieutenant de Mons^sr^ le Maistre et le Verdier, en présence des sergens de lad. forest pour sa journée et despens iij st. pour ce iij s.

A Guillaume Gonneau lieutenant de Monsr le Maistre des eaux et forests, et à Jehan Yndrault commis du Verdier de lad. forest de Loches, pour avoir vacqué à marcher led. boys à chascun d'eulz dix solz t. pour ce xx s.

A Jehan Lemet et Thomas Blateau, cherpentiers, pour avoir abatu et esquarry huit piesses de boys de chascune troys toises, à quatre deniers la toise par marché fait avecques eulx par lesd. esleuz viij s. comme appert par rolle desd. esleuz pour ce viij s.

A Estienne Chaslusson, pour ung tour de son charroy qu'il a fait pour amener partie desd. planches au pont de la fosserisier par marché fait avecques luy par lesd. esleuz iii s. iiii dt. ainsi qu'il appert par raoule pour ce iij s. iiij d.

A Louis Carré, couvreur, pour troys centz d'essorne rendus employés sur les retraictz de la porte devers les Cordeliers, par marché fait avecques luy viij s. iiij d. ainsi qu'il appert par raoule desd. esleuz pour ce viij s. iiij d.

A Guillaume Menart pour la despence qui fut faite en sa maison par lesd. esleuz et receveur, Jehan de Valoys, Jehan

Digitized by Google

Leuret, Thomin Blateau, Robbert Dubreuil, et autres qui estoient avecques lesd. esleuz quand ilz allèrent visiter les ponts et faire devis comment le pont de la fosserisier se feroit, parce que les eaues estoient petites, fut deppendu par compte fait avecques led. Menart la somme de xiij s. xj dt. comme il appert par raoulle pour ce viij s. xj d.

A Jehan Bougrault l'esné, pour despence faicte en sa maison le jour qu'il fut appoincté avecques Jehan Richart du rabays du charroy qu'il avoit fait des pavez dentre Loches et Beaulieu, v st. comme appert par raoule pour ce v s.

A Jehan le Blonde, pour cent cinq livres de fer de barre achapté de luy, pour faire une barre et des coings pour les paveurs à iiii d. la livre valant xxxv s., ainsi qu'il appert par mandement et quictance pour ce xxxv s.

A Jehan de Saint Cenou marchal pour avoir fait et renfforcé la barre des paveurs qui fut doublée, ung mail, une pince et une douzaine de coings, le tout de fer, et pour avoir deppuis ressué le mail, lad. pince, et plusieurs desd. coings, par marché fait avecques luy xvij s. vj d. comme appert par Raoulle pour ce xvij s. vj d.

A Jehan Fretault, serruzier, pour avoir rechangé les gardes de la clauture du guichet devers la rivière, entre la maison du chappelier et celle de feu Guillaume Goubert, xx d. — pour quatre chesnetes et ung crampon pour tenir lesd. chesnetes pour la barrière vollant de devers les Cordelliers ij s. vj d. — pour ung crampon pour tenir la teanmain du pont de Picoys xx d. — pour ung autre crampon deux chevilles et une riveure pour le coublet de la porte près de Pierre Micheau ij s. vj d. — pour une cheville une goupille et une virolle pour tenir la chesne de la barrière vollant de Picquoys ij s. vj dt. — qui est en somme toute x s. v dt. ainsi qu'il appert par raoulle pour ce x s. x d.

Digitized by Google

COUST DE LETTRES ET PROCES

A honnorable homme et saige maistre Denis de la Ligne licencié en loix, lieutenant à Loches de Monsr le Bailly de Touraine, pour ses lettres de commission donnée auditz Gouneau et Dreux, esleuz dessusd., contenant procuracion et débitis pour led. Clavier receveur dessusd. pour le fait de lad. communité de Loches, comme il appert par la quictance dud. lieutenant xxxij s. j dt. pour ce xxxij s. j d.

A Jehan Mingon, greffier royal dud. lieu de Loches, pour le seel. merc et expédicion de lad. commission et procuracion, xv s t. ainsi qu'il appert par sa quictance pour ce xv s.

Aud. greffier pour quatre baulx des fermes de lad. ville, c'est assavoir de l'apétissement et du peaige sept solz six deniers tournois, comme appert par lesd. baulx pour ce vij s. vj d.

A Olivier Testart, sergent royal, pour avoir fait commandement à Laurens Tullier de payer la somme de douze livres dix solz tournois, pour demye année escheue de la ferme du peage, et pour avoir mis en criées et subastacions par faulte de payement demy arpent de vigne séant sur la Maladerie de Loches et ung jardin sur le russeau de Mazerolles, avecques sa relacion desd. criées qui est grant, xxxij s. vj d. ainssi qu'il appert par mandement desd. esleuz et quictance dud. Testart pour ce xxxij s. vj d.

A Micheau Regnoux, qui alors estoit commis de par le Roy nostre S^re à l'office de crieur, pour avoir faitz les troys criz au marché de Loches par troys divers sabmediz, pour chascun jour xj d. pour ce ij s. ix d.

A Jehan Rady et Jacquet Durant, qui furent recors dud. sergent auxd. criées, et sont venuz en jugement relater les exploiz, à chascun ung unzain pour chascune criée et ung autre unzain pour estre venuz recorder lesd. criées en jugement, qui sont à chascun six unzains pour ce xj s.

Digitized by Google

Au conseil dud. receveur qui a fait sa requeste et registres de la procédeure desd. criées, parce qu'il y avoit des opposans, et aussi qu'il a convenu estre près et faire son sac qui est devers la Court, pour ce xij s. vj d.

A Jehan Lemoyne, sergent royal, lequel après ce que le ditz Laurentz Tullier c'est absenté du pays sans comectre aucun à l'exercice de la ferme dud. peaige, par commandement de Mons. le lieutenant a fait deffence à la femme dud. Tullier de nonplus lever l'argent dud. paige, et pour y mectre commissaires. ij s. ix d. pour ce ij s. ix d.

Au conseiller dud. receveur, pour deux registres et unes escripture qu'il a faict contre Joseph de Valoys qui se vouloit exempter de la taille, il fut chergé en plaine assemblée de la ville aud. receveur conduire led. procès, qui a esté deppuis gaingné du temps de Berthelon Boucault, dont les despens ont esté companssez par Messrs les esleuz sur le fait des aides à la moytié vij s. vij d. pour ce vij s. vj d.

A honnorable homme et saige maistre Jehan Pellieu, conseiller du roy Nostre Sre en sa Court de Parlement et lieutenant général de Monsr le Bailly de Touraine, pour une commission impétrée de luy à Tours contre Guille Menart fermier de lapétissement, qui avoit appellé de Olivier Testart, sergent royal, et pour le merc du greffier vij s. six deniers pour ce vij s. vj d.

Item pour la relacion dud. Testart de l'exécucion qu'il avoit voulu faire contre led. Menart, dont il avoit appellé, lequel appel n'avoit aucunement relevé v. s. pour ce v s.

A Jehan Lemoyne sergent royal pour avoir adjourné led. Menart sur destitucion d'appel, et pour sa rellacion iij s. iiij d. pour ce iij s. iiij d.

Au conseiller dud. receveur pour les motifz et advertissemens qu'il a faitz contre led. Menart, aussi pour avoir plaidoyé et deffendu la cause, vij s. vj d. pour ce vij s. vj d.

Item pour v registres qu'il a convenu aud. receveur lever contre led. Menart, pour chascun xxij dt. pour ce ix s. ij d.

Digitized by Google

A Jehan Mingon greffier des pletz royaux de Loches pour l'espedicion et merc d'ung registre datté du iij^eme^ jour de mars mil iiii^c^ soixante dix sept, par lequel appert que led. receveur avoit fait adjourner Jehan Bougrault, Jacques le Maye, Ymbault Gallan, et Pierre Charron, receveurs de lad. communité pour rendre leurs comptes, ainssi qu'il luy avoit esté enjoinct de faire en l'assemblée de la ville, et furent condempnez chascun d'eulx à payne de lx st. de apporter leurs comptes aux pletz enssuivantz pour ce . xxij^s^ ij d.

DESPENCE COMMUNE

Au varlet de Mathelin Sauvaige, et aux commissaires qui estoient ordonnez à conduire le salpestre et aultres pouldres pour l'artillerie du roy à Tours, par le commandement de Monsr le lieutenant xvi st. pour ce xvi s.

A Jehan le Blonde, commis du receveur ordinaire de Touraine, payé pour une demye année des cent solz tournois de rente qui sont deuz au roy sur la ferme du peaige par chascun an, ainsi qu'il appert par quictance dud. Blonde ls. t. pour ce l s.

Item payé pour la despence des esleuz et receveur et autres, qui furent en la forest pour faire marteller les boys qui furent marchez pour faire les ponts x st. pour ce x s.

GAIGES DE OFFICIERS

A Pierre Gonneau et Jehan Dreux, esleuz de lad. ville sur le fait des réparacions et fortifficacions et emparementz, pour leurs gaiges par eulx de servir esd. offices durant l'année de ce présent compte x. l.

Aud. Guion Clavier receveur et procureur dessusd. pour ses gaiges par luy de servir oud. office durant le temps de ce présent compte x. l.

Digitized by Google

A André Dubreuil pour le gouvernement de l'ologe et pour la garde des clefs des portes et barrière de Picquoys pour ouvrir et fermer lad. porte et barrière pour le temps de ce présent compte vij l. x st.

A Jacquet Regnauldeau commis à la garde des clefs des portes et barrière devers les Cordelliers, Quinteffou, et des Moulins, soixante solz t. comme il appert par mandement desditz esleuz et quictance dud. Regnauldeau pour ce lx s.

(Ce compte qui n'est pas clos et arrêté comprend 32 feuillets dont deux blancs entre le chapitre des Receptes et celui des Despences.

Couverture en papier avec ce titre : Compte de Guyon Clavier pour ung an finissant mil iiii lxviii.)

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ SUR LA TOMBE DE M. GUÉRIN

Par M. l'abbé A.-H. JUTEAU

Président de la Société archéologique

Messieurs,

Nous ne saurions laisser fermer cette tombe sans adresser à celui que nous venons de lui confier un adieu suprême qui doit être un hommage à l'artiste éminent et laborieux, à l'homme honnête et bon, au chrétien fidèle, comme au collègue dévoué, au membre de la société archéologique. — Car c'est à ce dernier titre, — le moindre, peut-être, mais qu'il aimait pourtant, — que je dois de lui rendre témoignage aujonrd'hui, quand d'autres voix plus autorisées l'auraient su faire mieux et plus légitimement que moi, — non avec un respect plus vrai, ni une piété plus émue.

Étienne-Charles-Gustave Guérin, est né le 8 juin 1844, à Tessé-la-Madeleine, dans le département de l'Orne ; son père, parisien d'origine, dirigeait alors, dans les environs de ce petit bourg, d'importantes constructions. Justement apprécié par le chef d'une de nos plus anciennes et meilleures familles de Tours, qui l'avait vu à l'œuvre et qui s'y connaissait, M. Guérin, père, résolut, sur ses conseils, de venir se fixer ici ; son fils n'avait alors guère plus d'un an, Gustave Guérin appartient donc bien réellement à la Touraine ; il fit ses études au collège de Tours et nous savons, pour l'avoir vu de près et bien souvent, qnels souvenirs d'autrefois se mêlaient à propos aux soins journaliers et aux travaux de l'habile architecte du Lycée de Tours reconstruit par lui.

Digitized by Google

Au sortir du collège, sa carrière était toute tracée : c'est l'honneur de certaines professions d'être traditionnelles dans quelques familles, comme l'honnêteté et la vertu. Il voulut donc être architecte comme son père.

Après avoir travaillé à Paris, sous la direction de M. Huvé, le célèbre architecte de la Madeleine, il entra à l'École des beaux-arts ; il revint à Tours en 1832.

Gustave Guérin entreprit alors des études qui, par leur intérêt plus grand et leur utilité plus pratique, devaient achever de le préparer à sa carrière, et lui faire un avenir glorieux pour lui et surtout fructueux pour notre pays ; il n'hésita point à sortir du cercle austère de cette vieille architecture classique, — dont il ne faut point médire, mais dont les principes mal appliqués ont amené autour de nous tant de constructions et de restaurations maladroites, dont nous a préservé sa science et son bon goût ; il se mit à étudier le style gothique comme il savait étudier toute chose, c'est-à-dire avec une persévérance et un calme qui ne se lassaient point et lui permettaient de voir toujours juste ; ce fut là sa vraie préparation d'architecte chrétien et de bâtisseur d'églises, — son premier et plus beau titre de gloire, celui qu'il prisait davantage, celui que consacre officiellement la juste récompense que lui accorde, en 1876, le gouvernement, en le nommant chevalier de la Légion d'honneur « pour ses nombreux travaux aux édifices diocésains et paroissiaux. »

Une vie comme celle de Gustave Guérin ne se raconte pas ; il suffit de citer des dates et d'énumérer des œuvres.

Il fut nommé, en 1836, architecte départemental et architecte de la ville de Tours ; il exerçait encore hier les premières fonctions ; il avait gardé les secondes jusqu'en 1869. C'est à ce titre qu'il bâtit le tribunal de Loches, la gendarmerie et la prison de Chinon, comme les marchés couverts de la ville de Tours.

Par arrêté en date du 3 juin 1837 — il n'avait alors que 23 ans — il fut nommé architecte diocésain ; pendant quarante-cinq ans il s'est voué à la construction ou à la restaura-

Digitized by Google

tion des églises du diocèse ; il n'a pas bâti moins de 36 églises, il en a restauré une centaine.

Messieurs, si nos yeux pouvaient se détourner un instant de cette tombe, du pied de la croix qui gardera les restes de Gustave Guérin jusqu'au jour du jugement de Dieu, nous pourrions voir d'un coup d'œil, ses œuvres les plus importantes et juger par là du reste de ses travaux : La Cathédrale de Tours avec ses vitraux et sa chapelle de la Vierge restaurés, avec MM. Lobin et Damien, surtout avec la reconstruction de son portail, exécutée en 1846 ; la belle église Saint-Julien, arrachée à la décrépitude et à laquelle il a su rendre sa première et brillante jeunesse avec l'aide, j'allais dire avec la collaboration de son vieil et courageux ami, M. l'abbé Plailly ; ils rêvaient tous deux de jeter sur sa vieille tour une flèche, dernier couronnement de l'édifice... les plans sont faits... Saint-Pierre-des-Corps qui lui doit son sanctuaire , Saint-Saturnin dont il a élevé l'autel ; Notre-Dame-la-Riche qu'il a su faire assez belle pour justifier son titre ; Saint-Etienne, sa fille aînée, son chef-d'œuvre, qui, en face des vieux monuments restaurés, soutient, dans sa vive jeunesse, une comparaison toute à la gloire de son auteur ; la chapelle du Petit-Séminaire, celle des religieux Lazaristes ; et là, dans la plaine, Sainte-Anne et le Sanctuaire de Saint-François ; et sur les côteaux, en face, l'église de Joué-les-Tours ; à droite, Saint-Cyr, la maison des apprentis Tonnelé, et plus loin, l'importante église de Luynes et celle de Pont-de-Braine ; à gauche, la Retraite, Saint-Symphorien, Marmoutiers, et au-delà, Vouvray ; et il en est de même sur presque tous les points du département d'Indre-et-Loire.

Messieurs, le chrétien se sent toujours pris de frayeur quand on vient lui dire qu'un ami qui se promenait la veille et vaquait à ses affaires, qui a dormi son sommeil reposé de chaque nuit, qui s'est levé à son heure matinale accoutumée, est mort tout à coup, appelant le prêtre et le médecin, tous deux accourus en hâte et n'arrivant qu'à la dernière heure !

Messieurs, cette impression ressentie ; je me suis rassuré

Digitized by Google

en songeant à toutes ces œuvres. Le texte sacré dit quelque part que les pierres parlent ; *lapides clamabunt ;* elles parlent à la louange et à l'honneur de celui que nous pleurons ; mais surtout elles prient pour celui dont la mort si rapide, si foudroyante nous a fait trembler.

Ceux qui ont approché de près cet homme honnête, sérieux et doux, qui ont pu apprécier l'ardeur de ses convictions, la vivacité de sa foi, le grand empire qu'il exerçait sur lui-même et la régularité modeste de sa vie ont bien d'autres raisons de se rassurer : il était en paix avec Dieu, comme il vivait en paix avec les hommes !

Cet espoir, cette certitude est l'unique consolation, avec le magnifique témoignage de l'estime de tous, que nous puissions offrir à sa famille. Hors cela, tout est perte et regrets !

Il laisse autour de lui un grand vide : L'architecture et les arts perdent en lui un de leurs représentants les plus distingués ; la Société archéologique un de ses fondateurs. — Hélas ! il s'en va l'un des derniers et non l'un des moins regrettés ; — il vient prendre sa place à côté de cette tombe qu'il a élevée lui-même à la mémoire de M. l'abbé Bourassé, de concert avec Monseigneur Chevalier, cet autre ami fidèle, qu'un retard de deux jours prive de prendre part à cette lugubre solennité.

Il laisse autour de lui un grand vide ; aux fonctions si nombreuses dont j'ai déjà parlé, il joignait d'autres soins, d'autres labeurs encore : il était membre du Conseil d'hygiène, membre du Conseil départemental des bâtiments civils, il faisait partie de la Société centrale des architectes de Paris ; de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments.

Il laisse autour de lui un grand vide : nul ne le sentira comme cette femme dévouée, sa compagne depuis 1843 qui vivait de sa vie et que Dieu seul peut consoler un peu ; Dieu et la tendresse des siens, groupés autour d'elle ; car, Gustave Guérin avait su faire sa maison, pour modeste qu'elle soit, assez grande pour les contenir tous, petits et grands ! Tradi-

Digitized by Google

tion patriarcale et chrétienne, il ne voulait point qu'on s'éloignât les uns des autres, qu'on se séparât ! Hélas ! ils étaient encore trop loin pour l'heure dernière ; mais la mort est si dure, elle sépare si cruellement ; son fils, son commensal, vivant sous son toit, court chercher des secours, et rentre à peine pour recevoir son dernier soupir... Mais, il faut le redire, la foi, la grâce, la confiance illuminent et transforment ces tristesses ; notre espoir est au ciel !

Bénissant cette tombe qui renferme tant de regrets, il nous sera permis de dire à l'artiste : « Votre œuvre demeure et gardera votre nom » ; au membre de la Société archéologique, collègue et ami : « Merci, pour vos travaux et votre dévoûment ! »

Il nous sera permis de dire, bénissant cette tombe, à l'honnête homme : Vous emportez l'estime de tous ; « au père de famille : « Comme on vous a aimé vivant, on aimera votre souvenir » ; enfin au chrétien fidèle : « Au revoir dans l'éternité ! »

Digitized by Google

GUSTAVE GUÉRIN

ET

LE MOUVEMENT ARCHITECTURAL EN TOURAINE

DEPUIS QUARANTE ANS

Le milieu de notre siècle a été marqué en Touraine par une véritable renaissance artistique et littéraire dont les promoteurs doivent être salués avec respect par les générations qui profitent de leurs travaux. Déjà, au mois de janvier 1873, dans une Notice consacrée à l'abbé Bourassé, j'ai signalé la part prépondérante que cet homme éminent a prise au mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans (1). Un semblable devoir, également douloureux, s'impose à moi aujourd'hui : celui de parler d'un autre homme non moins remarquable dans son genre, Gustave Guérin, qui a été l'un

(1) *L'abbé* Bourassé *et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans. — Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* t. II, p. 376.

Digitized by Google

des instruments les plus actifs de ce renouveau artistique dont tout le monde constate aujourd'hui les merveilleux développements.

La Société archéologique de Touraine, qui a été si grandement illustrée par leurs œuvres, ne pouvait laisser disparaître ces hommes d'élite sans rendre à leur mémoire un hommage mérité et sans inscrire leurs services dans ses fastes. Comme président honoraire de la Société, j'avais peut-être quelques titres pour revendiquer cette tâche d'honneur ; j'en avais surtout comme disciple et collaborateur de l'abbé Bourassé, comme ami de Gustave Guérin, comme admirateur de tous deux, ayant suivi leurs travaux depuis plus de trente ans avec un intérêt croissant. Je crois avoir rempli ce pieux devoir avec autant de conscience que d'émotion, et préparé ainsi le jugement définitif de la postérité.

Tours, 24 octobre 1881.

Digitized by Google

GUSTAVE GUÉRIN

I

Le père de G. Guérin. — Études classiques et artistiques de G. Guérin. — Ses travaux comme architecte communal de la ville de Tours et comme architecte départemental. — Construction de châteaux.

ÉTIENNE-CHARLES-GUSTAVE GUÉRIN est né le 8 juin 1814, à Bagnolles-les-Bains, dans la commune de Tessé-la-Madeleine, département de l'Orne.

Son père, Charles-Mathias Guérin (1), parisien d'origine, architecte de talent et élève du célèbre Percier, l'un des grands architectes de l'époque, était alors occupé à la construction de l'établissement thermal de Bagnolles, dont la direction lui avait été confiée. L'année suivante, il vint s'établir à Tours, où d'honobles amitiés l'appelaient, et il ne tarda pas à être chargé des travaux de la préfecture et de la mairie, puis de la cathédrale. On lui doit l'achèvement du musée avec son

(1) Il avait épousé Geneviève-Uranie Collier, femme intelligente et pleine d'initiative.

Digitized by Google

escalier monumental, le bâtiment du grand séminaire et un nombre considérable de maisons particulières.

Si Gustave Guérin appartient à la Normandie par le hasard de sa naissance, il appartient à la Touraine par sa première éducation, par le reste de sa vie et surtout par ses œuvres. Il fit ses études au collège de Tours. Mais, en même temps qu'il acquérait les connaissances classiques nécessaires à toute éducation libérale, il s'initiait dans le cabinet paternel, avec ses deux frères, à la pratique du dessin et des mathématiques. A l'âge de 16 ans, il alla à Paris suivre les cours de l'École des Beaux-Arts, de 1830 à 1832, et se mit sous la direction de Huvé, architecte de la Madeleine, et lui-même élève de Percier. En 1832, il revint à Tours pour aider son père dans ses nombreux travaux, associé au puîné de ses frères qui se préparait à la carrière d'ingénieur civil, pendant que le plus jeune se disposait à devenir architecte et agent voyer.

Quoique à peine majeur, Gustave Guérin conquit promptement la confiance de tous ceux qui avaient à traiter avec lui. Aussi, son père ayant cessé ses fonctions au commencement de l'année 1836, fut-il nommé, par arrêté de M. Walwein, du 29 février de la même année, architecte de la ville de Tours, et il exerça en cette qualité jusqu'en 1869, époque à laquelle une nouvelle organisation fut introduite dans ce service, et le força à donner sa démission en lui enlevant toute sa liberté. Pendant cette période, il exécuta plusieurs constructions importantes, parmi lesquelles je citerai: le presbytère de Saint-Symphorien, en 1846, dans un style en harmonie avec celui de l'église voisine ; le presbytère de Notre-Dame-la-Riche, en 1852 ; la salle d'asile de la rue des Cognées, à Tours ; le nouveau cimetière de la Salle, à Saint-Symphorien, en 1858 ; l'établissement des Appren-

Digitized by Google

tis-Tonnellé, à Saint-Cyr-sur-Loire, terminé en 1868; et les marchés couverts en fer et fonte, commencés le 30 mars 1865 et inaugurés le 15 août 1866. Ces marchés ont été publiés dans le *Moniteur des architectes*, et ont été copiés dans plusieurs autres villes. Pour les établir, Gustave Guérin avait étudié très sérieusement l'emploi du fer dans les constructions, et il contribua à propager dans nos contrées l'usage de cette matière dans son application aux édifices.

Le titre d'architecte communal n'avait été qu'un premier pas dans la carrière. Le 3 juin 1837, quoiqu'il n'eût encore que 23 ans, Gustave Guérin fut nommé, par arrêté du préfet, M. d'Entraigues, architecte de la préfecture et des monuments diocésains et départementaux. Il réunissait ainsi sur sa tête les trois plus grandes charges de ce genre dans le département, et ce fait suffirait à démontrer la maturité précoce de son esprit et l'étendue de ses connaissances techniques, si tant d'œuvres remarquables n'étaient là pour l'attester avec plus de force encore.

Il a conservé jusqu'à sa mort, pendant 44 ans, les fonctions d'architecte départemental. On lui doit plusieurs édifices de grande importance, entre autres la prison et la caserne de gendarmerie de Chinon, de 1859 à 1864; le palais de justice de Loches, en collaboration avec M. Collet, en 1866; les vastes constructions du Lycée sur la rue des Minimes, en 1866, et les restaurations considérables exécutées au même établissement en 1873 et 1874; enfin, dans un ordre secondaire, une foule de presbytères, de mairies et de maisons d'école disséminés sur toute la surface du département.

Ces beaux travaux avaient vite assuré la popularité au nom de Gustave Guérin, et lui avaient conquis une noble clientèle qui lui est demeurée fidèle jusqu'à la fin.

Digitized by Google

Sans parler de quelques maisons particulières et de nombreuses restaurations partielles de châteaux, je me bornerai à mentionner ici : l'hôtel du marquis de la Ferté (appartenant aujourd'hui à la comtesse des Pictières), rue Nicolas-Simon, à Tours, élevé en 1852; la reconstruction complète, opérée de 1874 à 1880, du château de Beaumont-la-Ronce, dans le style Louis XII très riche, rappelant celui du château de Blois, en briques et pierres, avec soliveaux apparents, cheminées monumentales, mosaïques, lucarnes ornées, etc.; et les restaurations importantes exécutées aux châteaux de Montgoger, à Saint-Épain, de la Louëre, à Marcé-sur-Esves, et de la Carte, à Ballan. Sous la savante direction de Gustave Guérin, secondé, dans les dernières années, par son fils Charles, ces habitations seigneuriales ont retrouvé leur physionomie primitive, et le marquis de Beaumont, le vicomte de la Villarmois, le comte de Puységur et le comte des Pictières n'ont eu qu'à se féliciter d'avoir choisi un interprète aussi habile de leurs projets.

II

G. Guérin, architecte diocésain. — Circonstances favorables au développement de l'architecture religieuse. — Études spéciales de G Guérin sur l'établissement des voûtes ogivales. — Influence de la Société archéologique de Touraine et notamment de l'abbé Bourassé.

Toutefois, malgré la valeur incontestable de ces œuvres, ce n'est pas là le côté le plus original et le plus saillant de Gustave Guérin. C'est surtout comme architecte diocésain qu'il a donné sa mesure et fait sentir son heureuse influence autour de lui; c'est donc par ce côté

Digitized by Google

qu'il faut particulièrement le considérer. Déjà investi de ces fonctions importantes dès l'année 1837, par arrêté préfectoral, il fut confirmé dans ce titre d'architecte diocésain par trois décisions du ministre de l'Instruction publique et des Cultes, en date du 20 décembre 1848, du 24 décembre 1853 et du 3 mars 1854. Jusqu'au mois de mars 1880, époque à laquelle il atteignit sa limite d'âge, il exerça donc en cette qualité pendant quarante-trois ans. Années fécondes, car chacune d'elles, pour ainsi dire, a été marquée par la création d'une œuvre savante, qui a contribué largement au développement de l'architecture religieuse en Touraine.

Comme je l'ai dit ailleurs (1), le département d'Indre-et-Loire a eu en cela deux bonnes fortunes dont on ne saurait trop le féliciter. La première est celle de ne pas s'être éveillé trop tôt au goût des restaurations et des embellissements dans les églises, et d'avoir attendu en quelque sorte l'heure la plus favorable pour porter la main sur nos vieux édifices sacrés. Au rétablissement du culte, en 1802, nos églises, dépouillées et mutilées par la Révolution, avaient été restaurées avec une décence modeste, mais dans le goût bâtard qui régnait depuis deux siècles : la modicité des ressources et les dépenses considérables que les communes durent s'imposer à cette époque, empêchèrent heureusement qu'on fît davantage. Ces décorations suffirent à la piété de nos pères pendant près d'un demi-siècle. Nos voisins de Maine-et-Loire, plus pressés, commencèrent vers 1830 à reconstruire leurs églises, et de cette ardeur prématurée il est résulté un trop grand nombre de bâtisses qui ressemblent plus à des halles qu'à des monuments religieux.

(1) *L'Architecture religieuse en Touraine depuis trente ans.— Bulletin de la Société archéologique de Touraine,* t. III, p. 413.

Digitized by Google

On peut les voir disséminées tout le long de la ligne du chemin de fer dans cette riche vallée d'Anjou, qui regrette amèrement aujourd'hui les sacrifices qu'elle s'est imposés pour ces laides constructions. La Touraine, mieux inspirée, a échappé à ce malheur, sauf sur un ou deux points.

Le second bonheur de notre diocèse a consisté en un rare ensemble de circonstances favorables, qui ont provoqué chez nous tout à la fois et un goût très vif pour l'architecture chrétienne et une grande ardeur de rénovation. Dès ses débuts comme architecte diocésain, Gustave Guérin comprit aussitôt qu'il devait abandonner les traditions de l'école classique et laisser là les Grecs et les Romains, pour étudier avec passion le style si profondément religieux du moyen âge, le seul qui convienne à nos églises. Pendant qu'il demandait aux ouvrages de l'illustre de Caumont les règles de classification de la science archéologique, il demandait aux monuments eux-mêmes, en architecte-géomètre, ce qu'aucune école, ce qu'aucun maître ne pouvaient alors lui apprendre, c'est-à-dire les principes de construction du style roman et du style gothique, le génie propre de ces architectures, les combinaisons variées qu'elles offrent au talent de l'artiste, et surtout les lois mathématiques qui président à l'établissement des voûtes ogivales, lois qu'il fallut retrouver de nouveau par la géométrie descriptive, car, à cette époque, aucun ouvrage classique d'architecture ne traitait de cette partie difficile de la science. Ces études si neuves et si originales, qu'il fit en collaboration avec son frère puîné Victor, furent mentionnées avec honneur dans une séance que la Société française d'archéologie tint à Tours au mois de juin 1838, sous la présidence de M. de Caumont. De ce voyage d'exploration à travers tous les styles, Gus-

Digitized by Google

tave Guérin rapporta une prédilection marquée, mais non exclusive, pour ce style du XIIe siècle qui, par la sobriété unie à l'élégance, convient si bien à la plupart de nos églises rurales.

Ces efforts de notre architecte diocésain n'étaient point isolés, et à côté de lui il se formait une pléiade d'archéologues qui devaient bientôt lui apporter un concours efficace et seconder ses vues, en fermant pour toujours, nous devons du moins l'espérer, l'ère du vandalisme architectural.

La Société archéologique de Touraine prenait naissance en 1840, et, dès la première heure, elle devenait un noyau d'hommes intelligents, appliqués à réformer des préjugés surannés, à faire goûter l'art du moyen âge, si éminemment national, et à provoquer le renouveau de cet art sous les formes diverses, toutes délicates et charmantes, que l'architecture, la sculpture, la statuaire, la peinture murale, la peinture sur verre et la céramique ont su lui imprimer. Parmi ces promoteurs d'une véritable renaissance artistique en Touraine, il faut citer surtout Noël Champoiseau, l'abbé Dufêtre, vicaire général de Tours, de Sourdeval, l'abbé Bourassé, Meffre père, Jacquemin père et fils, l'abbé Manceau, l'abbé Plailly, Joseph Marchand, Léopold Lobin, le comte de Galembert, et aussi Avisseau père, quoiqu'il n'ait jamais fait partie de la Société archéologique. Bientôt l'abbé Bourassé, en publiant son manuel d'*Archéologie chrétienne*, si promptement popularisé dans toute la France, conquérait à la science nouvelle autant d'adeptes que de lecteurs, et formait autour de lui toute une génération de jeunes ecclésiastiques qui allaient porter dans leurs paroisses l'amour de l'art religieux et le sentiment des convenances archéologiques.

C'étaient là, pour Gustave Guérin, autant d'auxiliaires

Digitized by Google

précieux, et je dirais presque autant de collaborateurs indirects ; tant la sympathie publique est puissante pour affermir un homme dans sa voie, surtout au début. Mais à aucun d'eux Gustave Guérin ne se sentit autant redevable qu'à l'abbé Bourassé, dont les affectueux conseils, pendant une étroite liaison de plus de trente ans, ont été pour lui une lumière, un encouragement et une première récompense.

III

Premiers travaux de G. Guérin dans le style ogival du XIIIe siècle. — Sa prédilection pour le style roman du XIIe siècle. — Résurrection des voûtes ogivales. — Appareillage de ces voûtes. — Tableau d'ensemble des constructions de l'architecte diocésain. — Problèmes techniques résolus par ces travaux. — Caractère religieux des créations de G. Guérin.

Le terrain étant ainsi admirablement préparé par les circonstances les plus favorables, l'architecte diocésain put concevoir de vastes projets, dès l'année 1846, et entrevoir le grand mouvement architectural religieux dont il allait être l'instrument le plus actif. Ses premiers pas, timides et incertains, s'affermissent promptement, et, à partir de cette date, il ne se passe pas une année qui ne voie surgir du sol une église nouvelle. Dans cet intervalle de trente ans, vingt-cinq édifices sacrés ont été exécutés, par une sorte de pieuse émulation entre les paroisses, qui rappelle les époques les plus fécondes de nos annales.

Gustave Guérin débuta d'abord par le style du XIIIe siècle, qui était alors à la mode comme étant le plus parfait de l'architecture ogivale. C'est dans cette manière qu'il construisit sa première église, celle de Savigny-en-Véron,

Digitized by Google

terminée en 1848; la chapelle du petit séminaire de Tours, en 1849, et, en 1850, celle de Saint-Patrice. Un peu plus tard, en 1857, il adopta le même style pour l'église de Sainte-Anne, près de Tours. Les églises de Savigny et de Saint-Patrice sont voûtées en bois; mais la chapelle du séminaire et Sainte-Anne sont voûtées en pierre, et chacune des pierres a été appareillée rigoureusement d'après le tracé de la projection géométrique. C'est la première tentative qui ait été faite en France pour renouveler la voûte ogivale, et c'est aux frères Guérin qu'on doit l'étude complète de ce genre de voûtes et la plus ancienne application moderne des principes qui en gouvernent l'exécution.

Cette intéressante expérience avait démontré à l'architecte diocésain que le style ogival du XIIIe siècle est le plus coûteux, et comme la question des dépenses pouvait arrêter un certain nombre de communes, il s'appliqua dès lors à populariser le style roman du XIIe siècle. La première construction complète en ce style fut la chapelle des Lazaristes, couverte par des coupoles et terminée par des absides en cul-de-four ou *fornice*. L'effet en fut si heureux et si universellement apprécié, que Gustave Guérin n'eut plus aucune peine à faire partager aux autres sa prédilection. Il s'attacha donc à cette forme architecturale, en se rapprochant le plus possible de la donnée archéologique, sans servilité toutefois, car il n'hésitait pas à s'en écarter un peu pour se plier à diverses exigences. C'est ainsi qu'à Saint-Étienne de Tours la nécessité d'éclairer amplement les nefs lui fit ouvrir de larges fenêtres à meneaux, destinées d'ailleurs à recevoir de grandes pages de peinture vitrifiée. Sa liberté s'est aussi montrée dans l'appareillage des voûtes du XIIe et du XIIIe siècle. On a critiqué, à tort selon moi, cette innovation, sous prétexte que les voûtes de

Digitized by Google

cette époque n'étaient qu'en simple blocage : cela es vrai, mais un appareil factice était peint en rouge sur le badigeon, comme on peut le constater aux grandes voûtes du chœur et du transept de la cathédrale de Tours, qui n'ont point été badigeonnées en 1789 par l'Italien Borrani (1), et par conséquent il ne saurait être interdit à l'architecte de profiter des progrès de son art pour reproduire en réalité ce qui n'était que simulé au moyen âge.

Je ne m'arrêterai point à décrire tous ces monuments : ils sont là sous nos yeux, ils parlent par eux-mêmes, et l'on peut trouver la suprême expression du talent de Gustave Guérin dans cette église de Saint-Étienne de Tours, dont M. Abadie, l'éminent architecte du Sacré-Cœur de Montmartre, se montrait l'admirateur enthousiaste. Je me bornerai, pour traduire par des chiffres la fécondité de cette œuvre colossale, à dire qu'on doit à notre architecte diocésain :

25 églises paroissiales;

10 chapelles isolées, dont trois sont aussi vastes que des églises de paroisse;

4 grandes restaurations de monuments religieux, dont trois sont aussi importantes et plus difficiles que des constructions neuves;

16 établissements religieux, presbytères, couvents, hôpitaux;

10 écoles et mairies;

Et une foule de restaurations partielles d'églises et de chapelles.

Tous ces travaux présentent des caractères fort variés, qui mettent dans tout leur jour la souplesse du talent de

(1) *Histoire de Marmoutier*, par dom MARTÈNE, publiée et complétée par Mgr CHEVALIER, t. II, [illegible]. — *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XXV.

Digitized by Google

l'architecte et la fécondité de ses connaissances techniques. On y trouve la solution de la plupart des problèmes les plus intéressants des constructions religieuses, depuis les voûtes en berceau de Sorigny et de Veigné, et les voûtes d'arête pures de Brèches, de Pouzay et de Manthelan, jusqu'aux voûtes ogivales à nervures de Sainte-Anne et de Luynes, en passant par les dômes de la chapelle des Lazaristes et les voûtes cupoliformes de Joué et de Saint-Étienne de Tours. Plusieurs de ces œuvres, telles que les chapelles du petit séminaire, des Lazaristes et de Saint-Armel, à Beaumont, et les églises de Sainte-Anne, de Joué, de Sainte-Maure, de Luynes, de la Riche et de Saint-Étienne, ont une importante valeur architecturale. Quelques-unes ont mérité les honneurs de la publication dans la *Revue d'architecture* de César Daly et dans le *Moniteur des architectes*, et elles y sont étudiées comme des œuvres classiques, dignes de servir de modèles.

Un autre caractère que je remarque dans toutes ces créations, c'est le sentiment religieux qui y domine à un haut degré. Ce ne sont point des constructions banales, froides et muettes, ressemblant plus à des halles et à des prétoires qu'à des sanctuaires ; ce sont des œuvres vivantes, qui parlent à l'âme et l'émeuvent. Tous les architectes ne sont pas capables de faire vibrer le cœur. Il faut, comme Gustave Guérin, posséder en soi une profonde conviction religieuse, avoir été remué intimement dans nos cathédrales et dans nos vieilles églises, et avoir analysé, en chrétien fidèle non moins qu'en artiste délicat, les causes de cette émotion secrète. Où gît-elle, cette émotion? Elle gît dans un concert indéfinissable de lignes, d'arceaux, de profondeurs, de voûtes fuyantes, de demi-obscurités; et, de cet ensemble mystérieux il se dégage je ne sais quoi de pénétrant qui atteint le

Digitized by Google

cœur et le dilate, en y éveillant la pensée d'un monde meilleur. Cet effet se produit déjà aujourd'hui d'une manière sensible dans les églises de Gustave Guérin ; mais quand le temps aura passé sur ces œuvres et en aura éteint l'éclat de la première jeunesse, il s'en dégagera une atmosphère religieuse encore plus intense. Heureux l'architecte dont les créations ne sont pas seulement un régal pour l'artiste, mais savent encore ouvrir au chrétien la source de la piété, des émotions et des larmes !

IV

Influence de G. Guérin sur le développement de l'architecture et des arts en Touraine. — Création d'une école de maîtres-ouvriers. — Les artistes spontanés en divers genres. — Artistes collaborateurs de G. Guérin. — Avisseau père et fils.

Il est impossible que tant de constructions élégantes ou remarquables, jamais banales, n'aient pas exercé une heureuse influence sur le développement de l'architecture et des arts en Touraine. Les œuvres architecturales ont ce privilège en particulier, que par leur grandeur, leur importance et leur notoriété, elles jouent un rôle prépondérant dans la marche de l'art en général. Les autres arts restent trop souvent isolés ou ignorés, et leur action est toujours limitée, tandis que les monuments de pierre entraînent dans leur orbite la sculpture décorative, la statuaire, la peinture, l'orfèvrerie, la ferronnerie, la menuiserie, la vitrerie émaillée, etc. Il y a, entre ces diverses branches de la décoration monumentale, une sorte d'émulation qui les élève toutes à une hauteur plus grande ; elles suivent le mouvement

Digitized by Google

ascensionnel qui leur est imprimé, de même qu'elles s'affaiblissent et tombent avec la décadence de l'architecture.

Gustave Guérin a donc été un initiateur fécond, et il a groupé autour de lui une foule d'auxiliaires dévoués, dont il a été la lumière et le guide, et qui lui doivent leur réputation et leur fortune. Je ne saurais oublier, parmi ces instruments intelligents, MM. Villemain père et fils, Leduc père, Fusil, Deshaies et Bouchet (de Chinon), entrepreneurs de maçonnerie, excellents maîtres maçons, appareilleurs et tailleurs de pierre, dans la signification artistique qu'on attachait à ces mots au moyen âge; Calama, dont Gustave Guérin avait remarqué les aptitudes particulières comme conducteur des travaux à la chapelle des Lazaristes, et à qui il confia des entreprises importantes; Trougnou, gendre de Calama; Buré, ouvrier maçon, employé à la cathédrale en 1843, qui devint un artiste et qui fit les sculptures de presque toutes les églises construites ou restaurées par l'architecte diocésain; Bry, habile serrurier, à qui l'on doit une foule d'œuvres élégantes de ferronnerie; Vincent-Thiéblin, Alexandre Gautier et Grandin, peintres décorateurs; Lunel, menuisier par état, sculpteur par goût, qui rendit de sérieux services dans l'ameublement et l'ornementation des églises; Chemallé et Rouger, maîtres charpentiers; Thomas, maître plâtrier, qu'il initia le premier à la construction des voûtes en briques, et qui, après en avoir construit un grand nombre, sous sa direction et par ses conseils, forma lui-même des élèves capables aujourd'hui d'orner les églises à peu de frais; enfin beaucoup d'autres entrepreneurs d'une véritable habileté dans leur profession, dont Gustave Guérin s'appliqua à développer le goût et le talent, en leur faisant exécuter des travaux soignés. On

Digitized by Google

doit donc à la direction éclairée de l'architecte diocésain toute une école de maîtres-ouvriers qui sont l'honneur de leur partie, et qui contribuent par leurs travaux aux progrès de tous les arts qui se rattachent à la construction.

Ce mouvement a été si réel, qu'il s'est fait sentir au loin, dans une région où n'atteignait point l'influence personnelle de Gustave Guérin. Parmi ces artistes spontanés, éclos au milieu de cette atmosphère d'émulation, je mentionnerai surtout Grasset père, sculpteur à Preuilly, qui a enrichi d'œuvres remarquables les églises de la Touraine méridionale, du Berri et du Poitou, et qui aurait vu son nom illustré par ce fils, grand prix de Rome, dont l'Académie de France à la villa Médicis pleure la mort récente; Depont, sculpteur en bois, à Azay-le-Rideau; les Guéritault père et fils, de Lahaye-Descartes, à qui il n'a manqué qu'un peu de culture pour devenir des maîtres en plusieurs genres, comme au moyen âge; l'abbé Guillot, curé d'Azay-sur-Cher, autre *imagier* digne du moyen âge; enfin Louis Borie, de Bléré, simple maçon au début, qui s'est élevé jusqu'à devenir l'un des meilleurs sculpteurs du château de Chenonceau.

Dans une sphère plus haute et plus indépendante, Gustave Guérin a aussi compté plusieurs collaborateurs de mérite, dont le nom restera attaché à quelques-unes de ses œuvres : Trodoux, qui se fixa pendant quelques années à Tours, où il exécuta les sculptures et les statues de Notre-Dame-la-Riche et de la chapelle des Lazaristes; Damien, statuaire de valeur, qui a travaillé à la cathédrale et au château de Beaumont; le comte de Galembert, qui a fait en plusieurs églises d'intéressants essais de peintures murales; MM. Lobin, père et fils, peintres verriers. On sait que notre célèbre manufacture de vitraux peints doit son origine première à M. l'abbé Plailly, alors curé de

Digitized by Google

Saint-Pierre-des-Corps, qui avait peint et cuit lui-même des vitraux pour son église. La réussite de cette tentative lui donna l'idée, en 1848, de s'associer quelques amis de l'art religieux pour fonder une manufacture, dont la direction fut d'abord confiée à J. Marchand, puis à Léopold Lobin. L'abbé Bourassé et Gustave Guérin furent, pour cette œuvre, des amis et des souscripteurs de la première heure, et ils n'ont jamais cessé de s'intéresser à son développement et à ses succès. C'était justice, car les monuments d'architecture ne doivent pas un médiocre éclat à la peinture vitrifiée.

A côté de ces noms, comment oublier celui d'Avisseau père, ce potier de génie, qui a retrouvé les émaux perdus de Bernard Palissy et fait revivre sous nos yeux dans toute leur magnificence les délicieuses fantaisies de la céramique du XVIe siècle? Le modeste atelier du potier de Saint-Pierre-des-Corps a été le point de départ d'un mouvement considérable, car c'est indubitablement à l'influence d'Avisseau, comme initiateur, qu'on doit toute la céramique artistique moderne : fait important à noter dans l'histoire de notre art provincial au XIXe siècle. Si Avisseau n'a pas mêlé ses ravissantes créations à celles de l'architecture, son fils, digne héritier des traditions paternelles, commence à introduire la statuaire et la sculpture émaillées dans la décoration des autels et des châteaux, et cette tentative mérite grandement d'être encouragée.

Tels sont les maîtres-ouvriers, les artistes et les amis au milieu desquels Gustave Guérin a travaillé pendant près de cinquante ans. Leurs noms ne doivent point être séparés du sien, car tous ils ont contribué, dans une part fort inégale assurément, au mouvement artistique et architectural qui s'est développé chez nous.

Digitized by Google

V

Appréciation de M. Didron sur la valeur de G. Guérin. — Jugement de l'abbé Bourassé sur les restaurations de la cathédrale de Tours et sur l'exécution de l'autel de Saint-Saturnin. — Essai de peinture polychromique à la cire.

Ce mouvement n'avait point échappé à des observateurs sagaces, et dès ses débuts, de bons juges en avaient signalé les promesses et deviné l'avenir, entre autres l'abbé Dufêtre, l'abbé Bourassé, l'abbé Manceau, et le savant archéologue Didron. Aussi ce dernier, au moment où il fondait ses *Annales archéologiques,* s'empressait-il de solliciter le concours de l'habile architecte dont il avait pu apprécier le talent. Le 26 mars 1844, il écrivait à Gustave Guérin :

« Monsieur, je vous remercie vivement de l'appui que vous avez l'obligeance de donner aux *Annales archéologiques;* j'ai besoin de tous les hommes de cœur et de science. C'est à ce double titre que vous serez accueilli, vous, vos dessins et vos articles dans notre publication, et vous y serez accueilli avec empressement. Je vous prierai, Monsieur, de témoigner à M. l'abbé Bourassé toute ma reconnaissance pour le puissant concours qu'il veut bien nous promettre. En archéologie chrétienne, M. l'abbé Bourassé est, quoi qu'il dise, un général et non un simple soldat; c'est une épée et non un sabre qu'il porte à la main. J'espère donc qu'il voudra bien, de temps à autre, venir commander dans nos colonnes.....

« Je prendrai connaissance, avec le plus grand intérêt, Monsieur, de tout ce que vous faites et avez déjà fait. Je vous félicite de votre église en style du XIIIe siècle, et j'en dirai un mot demain dans notre Comité des arts et monuments.

Digitized by Google

« J'espère qu'un jour, sur votre demande et après communication de vos travaux, on vous donnera le titre de correspondant du Comité historique des arts et monuments (1). Ce titre vous donnera droit à nos publications officielles, et vous pouvez croire, Monsieur, que je serai heureux de pouvoir vous être utile dans cette circonstance..... »

De son côté l'abbé Bourassé, dont la haute compétence était déjà reconnue, appelait l'attention publique sur les travaux les plus remarquables exécutés par Gustave Guérin. En 1845, il appréciait les restaurations de la cathédrale, et montrait avec quel bonheur avaient été refaites les galeries qui manquaient à l'entablement, et quelques portions de l'entablement lui-même. Il disait (2) :

« Nous ne saurions trop louer ici la sagesse qui a animé l'architecte de la cathédrale dans la direction qu'il a donnée aux réparations. Il s'est d'abord préoccupé de la restauration des parties essentielles à l'existence du monument : agissant avec la même prudence qu'un habile médecin qui cherche à guérir les organes indispensables à la vie, avant de songer aux infirmités des organes accessoires. Presque tout le couronnement du côté du nord a été repris et restauré; les galeries du grand comble du chevet ont été achevées dans les parties où elles manquaient ; celles du grand comble de la nef ont été entièrement refaites. Ce sont là de grands et beaux travaux : ce sont là des travaux que le commun

(1) G. Guérin fut en effet nommé, un peu plus tard, correspondant du Comité des arts et monuments. Il fut aussi membre de la Société archéologique de Touraine, de la Société française, de la Société centrale des architectes de Paris, de la Société des architectes du Nord, du Conseil d'hygiène et du Conseil des bâtiments civils d'Indre-et-Loire, etc., etc.

(2) *Journal d'Indre-et-Loire* du 9 février 1845. Article anonyme.

Digitized by Google

des hommes n'apprécie pas suffisamment. Pour nous, nous félicitons sincèrement M. Guérin d'avoir si bien compris et si bien exécuté une restauration éminemment utile...

« Pour restaurer ce qui était dégradé, pour continuer ce qui manquait, il était indispensable préalablement de se rendre compte du système qui règne dans cet endroit et des principes qui dominent dans la construction. L'esprit des architectes primitifs était facile à saisir, et les lois de l'esthétique imposaient des conditions auxquelles il était impossible de se soustraire. Nous sommes heureux d'avoir une seconde fois des éloges bien mérités à donner à M. Guérin..... Cette belle ligne de balustrades produit un effet très remarquable : c'était le complément nécessaire des murs élevés de la grande nef. »

Plus loin, après avoir décrit la magnificence primitive du portail principal, l'abbé Bourassé continue ainsi :

« M. Guérin a su faire revivre toute cette décoration féerique, en évitant sagement de reproduire des dispositions qui avaient eu des suites fatales. Les mille ciselures sont maintenant intactes, les feuillages ont repris leur vigoureuse végétation, les fleurs ont de nouveau épanoui leur corolle, les guirlandes ont étendu leurs festons, toute la composition primitive apparaît dans la grâce de sa jeunesse. Quelques belles crosses végétales sur les lignes des frontons aigus font deviner, à ceux qui n'ont pu en être témoins, toute la magnificence des triples voussoirs qui se développent au portail d'honneur. Ce sera un jour heureux que celui où l'on fera tomber ce vilain échafaudage qui cache de si piquantes beautés derrière ses ais jaloux. »

L'année suivante, l'abbé Bourassé signalait au public le nouvel autel de Saint-Saturnin à Tours (1) :

(1) *Journal d'Indre-et-Loire*, 10 octobre 1846. — *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, t. XIII, p. 217.

Digitized by Google

« Dans toutes les villes de France où l'étude des antiquités du moyen âge est cultivée, on a tenté de ramener, dans la décoration des édifices religieux, les principes qui jadis y avaient régné..... En plusieurs endroits nous avons été témoin des tentatives en ce genre des architectes et des archéologues. Mais nulle part, nous sommes obligé d'en convenir, on n'a rien exécuté d'aussi grand et d'aussi complet que l'autel qui vient d'être établi dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin à Tours. L'habile et savant architecte, M. Guérin, n'a rien négligé pour communiquer à cet autel vraiment monumental le caractère architectural qui convient au style fleuri de la fin du xve siècle..... Un architecte médiocre a beaucoup de peine pour arriver à contrefaire ce style où tout se déploie, lignes et ornements, avec une abondance luxuriante ; il faut un homme instruit et exercé pour s'élever au-dessus d'une vulgaire contrefaçon, et donner à une composition de cette nature le cachet artistique qui la distingue aux yeux des vrais connaisseurs.....

« Nous serions beaucoup trop long si nous succombions au désir de faire une description détaillée de cet autel. Qu'il nous suffise de dire que partout la pureté du trait et la correction des lignes relèvent les formes compliquées du style ogival flamboyant. Les profils sont nettement accusés ; les moulures combinées de manière à produire un effet piquant par le jeu de la lumière et des ombres. Les nervures prismatiques n'ont pas la sécheresse qu'on peut quelquefois leur reprocher à bon droit dans certains ajustements du commencement du xvie siècle. La pensée de l'architecte a été facilement traduite par Lunel-Carré, menuisier sculpteur, qui s'est déjà fait une réputation dans des travaux de ce genre (1).

(1) Parmi les très nombreux travaux, autels, chaires, confession

Digitized by Google

« Nous croyons remplir un devoir de justice en ad es sant à M. Guérin les éloges que mérite une composition si bien conçue et si bien exécutée. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre n'attendaient pas moins de ses connaissances profondes ; ce n'en est pas moins une obligation de payer au succès un tribut bien mérité d'approbation et de louanges.

« Les statues et les statuettes de l'autel de Saint-Saturnin sont dues au ciseau de M. Toussaint, auquel nous devons déjà les trente-six statuettes qui décorent la voussure principale de la grande façade de l'église métropolitaine de Tours. Les statues, hautes de 1m50, sont étudiées consciencieusement dans le style de la fin du xve siècle, et traitées avec le sentiment artistique qui distingue M. Toussaint. On sait que cet habile artiste a été choisi pour exécuter la statuaire dans la restauration de la Sainte-Chapelle de Paris, entreprise par le gouvernement...

« M. Guérin a voulu appliquer à l'autel de Saint-Saturnin le système de peinture polychromique à la cire, tel qu'on en comprenait l'exécution au xve siècle... M. Guérin aura, l'un des premiers en France, le mérite d'avoir travaillé à faire revivre un mode de peinture trop longtemps dédaigné et très convenable pour l'ornementation des églises. Le travail matériel a été exécuté par M. Vincent-Thiéblin.....

« L'autel de Saint-Saturnin est une des plus belles œuvres modernes tentées pour la décoration des églises. »

naux, etc., exécutés par Lunel, citons seulement l'autel gothique de Sainte-Catherine de Fierbois, restauré et complété sous la direction de l'abbé Manceau. Voir *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. II, p. 191.

Digitized by Google

VI

Jugement de la Société française d'archéologie sur les travaux exécutés à la cathédrale. — Appréciation de la chapelle du petit séminaire de Tours par le congrès scientifique de France. — Médaille d'argent accordée à G. Guérin par la Société française.

L'année suivante, la Société française pour la conservation des monuments, dirigée par M. de Caumont, tint à Tours une séance le 4 mars 1847. Les membres présents se transportèrent à l'église métropolitaine pour examiner les réparations exécutées à l'édifice et visiter le musée des moulages établi dans la tour méridionale (1). Le procès-verbal de la séance rend ainsi compte de cette visite (2) :

« Les réparations faites à la cathédrale peuvent être rapportées à deux chefs principaux, celles qui tiennent à la conservation matérielle du monument, celles qui ont rapport à son embellissement. Les travaux entrepris dans ce double but ont mérité l'approbation des membres distingués de la Société française qui les ont attentivement examinés. Partout ils ont trouvé qu'on avait scrupuleusement suivi les vrais principes qui doivent présider à toute restauration dans un édifice important. L'architecte s'est entouré des précautions propres à éviter toute erreur : il s'est pénétré des vérités proclamées avec tant d'éloquence par les sommités de la science archéologique, les Caumont, les Montalembert, les Didron, etc., et a su avec un rare bonheur en faire l'application aux travaux qu'il a été appelé successivement à diriger.

(1) Ces moulages sont aujourd'hui déposés au musée de la Société archéologique de Touraine.

(2) *Bulletin monumental*, t. XIII, p. 228.

Digitized by Google

« Les membres de la Société ont surtout été frappés du rétablissement de la porte principale de la grande sacristie du chapitre et des accompagnements qui ont été conçus par M. Guérin et admirablement bien exécutés. La porte en bois, sculptée avec une perfection remarquable, est digne d'entrer en comparaison avec les œuvres de la même nature qui ont échappé à la destruction des derniers siècles (1). Les parties anciennes sont en rapport avec le style chargé d'ornements du commencement du XVIe siècle, époque de la construction de la sacristie. Tous ont vivement regretté que M. Guérin fût absent et de ne pouvoir lui adresser les félicitations que méritent ses travaux. »

En 1847, le congrès scientifique tint à Tours sa XVe session sous la direction de M. de Caumont, et visita la chapelle du petit séminaire, alors en construction. L'abbé Bourassé parlait ainsi de ce monument (2) :

« La chapelle du petit séminaire de Tours se bâtit dans le style ogival du XIIIe siècle. L'architecte, M. Gustave Guérin, a déjà fait ses preuves, et ce petit monument n'est pas son coup d'essai en ce genre. Nous ne saurions trop approuver les principes qui ont guidé M. Guérin dans la construction de cette chapelle. Il s'est avant tout inspiré des monuments que possèdent la ville de Tours et les villes les plus voisines. C'est le meilleur moyen de ne point s'égarer et de ne point implanter sur notre sol des éléments étrangers.....

« M. Guérin a donc agi en cette circonstance en artiste et en archéologue. Comme artiste, il a fait une composition originale ; la chapelle du petit séminaire n'est pas la copie d'un autre édifice plus ancien. Comme archéo-

(1) Ces portes ont été restaurées et complétées par Lunel.

(2) *Journal d'Indre-et-Loire*, 12 novembre 1847.

Digitized by Google

logue, il justifie l'emploi de toutes les formes architectoniques qu'il a adoptées par des exemples pris à la cathédrale, à Saint-Julien, ou dans quelques autres monuments de la même époque en Touraine.....

« Cet édifice a mérité les éloges unanimes des membres du congrès qui l'ont visité : il peut être regardé comme un point de départ vers une direction meilleure dans la construction de nos monuments religieux. »

Le savant de Caumont, qui avait étudié les premières œuvres de Gustave Guérin avec beaucoup d'attention, a toujours suivi avec un intérêt croissant le développement du talent de notre architecte diocésain dans les nombreuses créations dont il a couvert le département. Aussi, en 1869, quand le Congrès archéologique se réunit à Loches, s'empressa-t-il de faire décerner par la Société française une médaille d'argent à Gustave Guérin « en considération des restaurations si intelligentes de plusieurs monuments religieux de la Touraine (1). » Un pareil jugement se passe de tout commentaire.

VII

Appréciations de M. Philippe de Chennevières sur les œuvres de G. Guérin à Tours, la cathédrale, la chapelle du petit séminaire, Saint-Julien, etc.

Un autre jugement non moins remarquable est dû à un homme qui porte un nom bien connu dans le monde des arts, M. Philippe de Chennevières. Venu à Tours pour assister à l'inauguration de la statue de Descartes,

(1) *Congrès archéologique de France,* séances générales tenues à Loches, en 1869, p. 117.

Digitized by Google

le 11 septembre 1852, il a raconté son voyage dans l'*Athenæum français*, et fait connaître, par une série de lettres, l'état des arts en province (1). Après avoir parlé de Lobin et d'Avisseau, il continuait ainsi :

« J'arrive à mon troisième artiste tourangeau, l'architecte, M. Guérin. Celui-là, la commission des monuments historiques le connaît bien et les plus habiles de ses confrères de Paris le connaissent bien aussi. Il a été nommé architecte diocésain par arrêtés du 20 décembre 1848 et du 12 mars 1849.

« Ce qui avait, bien plus que les arrêtés ministériels, affermi ce titre et ces belles fonctions entre les mains de M. Guérin, c'était tout d'abord l'exécution, de 1841 à 1847, des grands travaux de restauration de la cathédrale de Tours, notamment des trois portails de la façade principale en style du xve siècle. M. Guérin, faute de bons sculpteurs tourangeaux, fut obligé d'appeler de Paris à son aide Armand Toussaint pour composer et tailler à nouveau les figures de ces portails ; mais pour les ornements secondaires, pour ces délicats feuillages et entrelacs de pierre dont l'édifice est si fleuri, il prit le bon parti qui a formé déjà dans nos provinces une génération de maçons-artistes ; il façonna avec patience ses tailleurs de pierre à exécuter docilement et naïvement les modèles qu'il leur fournissait ; il se créa, enfin, des sculpteurs, comme M. Lobin s'était créé des verriers. M. Guérin construisit encore à Saint-Gatien la petite salle capitulaire voûtée en pierre et l'entrée principale de la grande sacristie.

« Le matin de l'inauguration de Descartes, M. Guérin, qui avait été chargé d'établir le piédestal en granit de la

(1) *Athenæum français*, IIe année. *Notes de voyage sur l'état actuel des arts en province.* Première lettre. Tours. MM. Lobin, Avisseau et Guérin. — Il y a eu un tirage à part de cet article.

Digitized by Google

statue, fut présenté à M. de Nieuwerkerke, qui lui fit de justes compliments sur le simple et excellent profil et la très heureuse exécution de son piédestal. M. de Nieuwerkerke voulut voir, sous la direction de l'architecte de Tours, quelques-uns des travaux qu'il avait exécutés, et après nous avoir fait passer par l'église Saint-Julien et la cathédrale, M. Guérin nous conduisit au petit séminaire de Tours, pour lequel il a construit, de 1846 à 1850, dans le style du XIIIe siècle, une église entièrement neuve, voûtée en pierre et complétée par les vitraux de M. Lobin et par un ameublement intérieur dessiné avec l'érudition la plus exacte. Rien de plus pur et de plus charmant que cette petite église. Au reste, les doreurs travaillent encore à l'autel et les maçons dans le séminaire.

« Le grand nombre de constructions et de restaurations d'édifices religieux dont M. Guérin a été chargé dans sa ville ou dans sa province, et le crédit considérable dont il jouit auprès du clergé de son diocèse, ne sont pas seulement un témoignage de la valeur de l'artiste, mais, ce que j'aime encore mieux à constater, un témoignage du goût élevé et des généreuses lumières de ce clergé de Tours qui est bien un clergé d'élite (1).....

« Depuis deux ans, M. Guérin a sur les bras, comme architecte religieux, une plus lourde affaire, et qui est destinée à lui faire aussi un bien plus grand honneur. En 1850, il fut chargé par la commission des monuments historiques de la restauration générale de l'église Saint-Julien de Tours. L'entreprise de cette restauration est devenue très populaire à Tours dans ces der-

(1) M. de Chennevières fait ici allusion à la rénovation des études au petit séminaire, commencée en 1835 sous l'impulsion de l'abbé Dufêtre, et poursuivie par des professeurs diocésains. Voir la Notice sur *L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine.*

Digitized by Google

nières années (1)... Saint-Julien fut déclaré monument historique ; et tout naturellement M. Guérin fut chargé du glorieux travail de sa résurrection. Pressé d'employer ses premiers crédits à arrêter les parties les plus menacées et à déblayer le plus urgent, il a reconstruit entièrement la tour romane à sa base ; puis il a restauré les ornements les plus dégradés des délicieux piliers de son église ; et déjà, si les fonds du ministère des Cultes pouvaient venir en aide à l'architecte aussi vite que ses travaux s'exécutent, Saint-Julien partagerait avec Saint-Gatien l'admiration des étrangers.

« Enfin, un mois après la pose du piédestal de Descartes, M. Guérin, organisateur de la fête du 15 octobre lors du passage à Tours du prince-président, réalisait, pour une nuit de bal, un rêve de l'ancien maire, M. Walwein, en jetant, comme un pont, d'un côté à l'autre de la rue Royale, la galerie ornée en style de la Renaissance, qui relia, pendant cette fête splendide, le palais de l'hôtel de ville à celui du musée. »

VIII

État déplorable de Saint-Julien en 1850. — Restauration monumentale de cet édifice. — Jugements portés sur cette restauration par le ministre des Cultes, la Société archéologique de Touraine et M. Lenormant. — G. Guérin nommé chevalier de la Légion d'honneur.

La restauration monumentale de Saint-Julien, dont M. de Chennevières louait les premiers travaux au mois

(1) Le public avait été éclairé sur la valeur de ce monument par une *Notice historique et archéologique* publiée en 1845 par MM. Bourassé et Manceau.

Digitized by Google

de novembre 1852, se poursuivit encore pendant six ans. C'était une entreprise des plus difficiles. On n'a point encore oublié à Tours l'état lamentable de ce magnifique édifice, au moment où il sortait de la main des vandales : transformé en écurie depuis 60 ans, atteint dans ses œuvres essentielles, mutilé dans ses parties délicates, ce n'était plus qu'une ruine. Il faut l'avoir vu à cette date pour comprendre tout ce que Gustave Guérin y déploya de savoir, de sagacité, d'habileté technique, de goût artistique, pour en faire l'élégante merveille que nous admirons aujourd'hui. Il en fut récompensé par l'applaudissement public, par les félicitations de tous les amis des arts, et par les éloges officiels de l'archevêque de Tours et du ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Le 30 janvier 1854, M. Fortoul lui écrivait :

« Monsieur, à la suite de sa récente tournée d'inspection, M. Reynaud, inspecteur général des édifices diocésains, m'a rendu les témoignages les plus satisfaisants du soin et de l'habileté que vous apportez dans la direction des édifices diocésains de Tours, qui vous est confiée.

« Je suis heureux, Monsieur, de pouvoir vous féliciter de vos bons services et de vous en exprimer toute ma satisfaction. »

Les travaux de Saint-Julien furent terminés vers la fin de l'année 1858. La Société archéologique de Touraine, qui avait toujours porté à cette œuvre un vif intérêt, voulut s'en rendre compte, et deux rapporteurs, M. de Galembert et M. de Grandmaison, lui firent connaître tous les détails de l'entreprise et le soin scrupuleux avec lequel on avait procédé à la restauration (1).

(1) De Galembert, *Travaux de Saint-Julien;* — Grandmaison, *Restauration de l'église Saint-Julien,* dans les *Mémoires de la Société archéologique de Touraine,* t. XI, pp. 69 et 84.

Digitized by Google

Au témoignage de sa propre admiration, le comte de Galembert se plaisait à ajouter celui d'un archéologue éminent, M. Lenormant :

« Le mérite de l'œuvre de M. Guérin, écrivait-il, a été hautement proclamé par un savant dont les membres de la Société archéologique n'ont pas oublié le récent passage dans notre pays. M. Lenormant, qui revendique à juste titre une paternité officieuse dans la restauration de l'édifice, a consacré notre propre satisfaction par des éloges répétés sur la perfection du travail et la scrupuleuse fidélité de l'architecte. »

L'église de Saint-Julien, visitée et admirée par tous les étrangers qui passent à Tours, avait assuré d'une manière indiscutable la réputation de Gustave Guérin. Vingt ans de travaux postérieurs ne firent que l'accroître, et, le 20 juillet 1876, notre ami reçut, par la décoration de la Légion d'honneur, la plus haute récompense de tant d'œuvres remarquables. A cette occasion, M. L. de Boissieu, conseiller d'État, chef de la deuxième division de l'Administration des Cultes, lui écrivait ce billet flatteur :

« Monsieur, je ne veux pas laisser partir l'avis officiel du décret qui vous a décoré sans vous dire combien j'ai été heureux de voir accueillir la proposition que j'avais faite à M. le Garde des Sceaux. C'est un honneur pour le service diocésain de voir l'un de ses architectes les plus anciens et les plus intelligemment dévoués, recevoir une récompense si bien méritée.

« C'est au nom du service tout entier, qui applaudit à votre nomination, que je vous prie, Monsieur, de recevoir les félicitations sincères du chef de la deuxième division de l'Administration des Cultes avec l'assurance de ses sentiments les plus distingués. »

La Touraine applaudit aussi elle-même tout entière à

Digitized by Google

cette promotion, couronnement légitime d'une carrière de trente-neuf années d'éminents services ; et la Société archéologique, se sentant honorée dans la personne d'un de ses membres les plus méritants, lui adressa à cette occasion les félicitations les plus chaleureuses.

IX

Dernières années de G. Guérin. — Son voyage en Italie. — Influence de ce voyage. — Mort de G. Guérin. — Sa sépulture au milieu des monuments qu'il a créés. — Portrait moral de G. Guérin.

Depuis cette époque, Gustave Guérin a vécu dans une demi-retraite, associant de plus en plus son fils Charles à ses travaux, notamment à Saint-Étienne de Tours, et se plongeant avec plus d'abandon dans ces douceurs de la vie de famille, qui avaient été sa principale consolation au milieu de ses immenses labeurs. Il s'était marié, le 21 septembre 1843, à Mlle Wilhelmina Ollagnier, et il en a eu trois enfants, deux filles et un fils. Son gendre, M. Léon Rohard, architecte lui-même, entré dans sa famille en 1868, vivait près de lui dans une charmante intimité de tous les jours, affermie par la communauté des sentiments et des goûts et par la culture des arts. Heureux les amis privilégiés qui pénétraient dans cet aimable intérieur !

Se sentant plus libre, Gustave Guérin voulut réaliser un de ses rêves et visiter l'Italie. Jusque-là, absorbé par d'incessants travaux, il n'était guère sorti de la Touraine, et ses voyages, soit en France, soit à l'étranger, s'étaient bornés à des courses rapides. Au mois de mai 1879, cédant à mes vives instances, il vint me retrouver

Digitized by Google

à Rome. Je ne puis sans émotion penser à ce mois heureux, où le rôle de *cicerone* m'était si doux avec un homme si bien préparé à sentir et à goûter. Quel charme pour lui et pour moi de visiter ensemble ces monuments de la Ville éternelle, de nous ouvrir aux mêmes admirations, de subir la même impression du grand et du beau! Quelle joie pour moi, lorsqu'après des détours savamment combinés, je le mettais tout à coup et sans aucune préparation, en présence d'une de ces œuvres colossales qui écrasent l'artiste et lui arrachent un cri de stupeur! Quels moments, quand nous écoutions au musée chrétien du Vatican, les doctes leçons de M. J.-B. de Rossi! Heures fortunées, excursions savantes et charmantes, vous êtes bien loin déjà; mais je sais que mon ami en avait gardé une empreinte ineffaçable, et que ces souvenirs de Rome, objet d'intarissables causeries, ont réjoui et illuminé les deux dernières années de sa vie. C'est pour moi une raison de plus de vous rappeler ici.

Gustave Guérin avait été profondément ému par l'antiquité païenne, et par l'antiquité chrétienne qu'il abordait alors pour la première fois dans la réalité, après l'avoir entrevue vaguement dans les livres. Je suis convaincu que, s'il avait eu une nouvelle église à créer, cette église aurait reçu un reflet des vieilles basiliques de Rome, si augustes dans leur simplicité. Le temps ne lui a pas permis de modifier sa manière, mais il a du moins rapporté d'Italie le projet bien arrêté d'introduire dans la décoration de nos édifices sacrés les mosaïques d'émail, dont la vue l'avait si vivement frappé à Rome et surtout à Ravenne. Il en fut même fait une application qu'il ne put voir terminée, à l'autel du château de Beaumont.

La mort le surprit le 26 juin 1881, à l'âge de 68 ans, dans la plénitude de ses forces et de sa vitalité intellec-

Digitized by Google

tuelle, en face de cette belle cathédrale, décorée par lui, que son œil mourant put entrevoir encore, et qui avait tenu une si grande place dans sa vie.

Malgré la surprise, il put rendre le dernier soupir, entouré de tous les siens. Ses funérailles eurent lieu le lendemain au milieu du cortège le plus nombreux et le plus sympathique, au moment même où je quittais Rome, avec la joie de lui rapporter le parfum de la Ville éternelle. La véritable Ville éternelle, il la contemplait déjà. Je ne pus lui rendre les suprêmes devoirs; mais M. l'abbé Juteau, président de la Société archéologique de Touraine, interprète éloquent de la douleur publique, le montra, des hauteurs du cimetière de la Salle, enseveli au milieu des monuments qu'il avait ou restaurés ou créés (1). Il évoqua, d'un coup d'œil et sans sortir de l'horizon, la Cathédrale, Saint-Julien, Saint-Étienne, Notre-Dame-la-Riche, Saint-Symphorien, Saint-Pierre-des-Corps, les chapelles des Lazaristes et du petit séminaire, Sainte-Anne, Saint-François, Joué-lès-Tours, Luynes, Marmoutier, Vouvray, que sais-je encore? tant d'œuvres exquises, qui parlent pour lui, qui proclament sa gloire, qui porteront son nom jusqu'aux dernières générations. *Lapides clamabunt!* Si Poletti a trouvé une place à Rome, dans l'intérieur de Saint-Paul-hors-des-murs, si Flandrin a sa mémoire à Saint-Germain-des-Prés, Gustave Guérin n'a rien à leur envier : il dort au milieu de tous les monuments qu'il nous a laissés.

Gustave Guérin avait les qualités plus solides que brillantes de l'homme sérieux, appliqué et pénétré de l'importance de ses devoirs professionnels. Sa modestie égalait son talent : il ne se mettait jamais en avant, malgré une

(1) *Journal d'Indre-et-Loire*, 29 juin 1881. — *Semaine religieuse de Tours*, 2 juillet.

Digitized by Google

capacité universellement reconnue, et laissait volontiers discuter ses projets. Sa bienveillance pour tous était parfaite : aussi a-t-il compté autour de lui beaucoup d'émules, peu d'adversaires, et point d'ennemis. Ses amis furent nombreux, et dans tous les rangs, depuis le cardinal Morlot, archevêque de Tours, qui l'honorait d'une correspondance affectueuse, jusqu'au plus modeste des curés de campagne qui avaient traité avec lui ; depuis les architectes les plus habiles jusqu'aux maîtres-ouvriers qu'il avait employés et formés. Sa probité et son désintéressement étaient extrêmes; et, après avoir dépensé des millions pour les autres, il n'a laissé aux siens qu'une fortune modeste. Il était chrétien convaincu, et le caractère de ses œuvres architecturales en est une preuve manifeste.

Aussi, avec cette vie de foi et d'honneur, avec cet ensemble de monuments qu'il a créés, avec ce cortège sympathique d'âmes fidèles que ses œuvres consolent ou émeuvent, peut-il se présenter sans crainte devant Dieu et devant la postérité.

C. CHEVALIER.

Digitized by Google

CATALOGUE

DES

TRAVAUX DE GUSTAVE GUÉRIN

En terminant cette Notice, j'insère ici la liste complète et méthodique des travaux de G. Guérin. Ce sera un jour une page précieuse pour l'histoire des arts en Touraine.

CONSTRUCTIONS D'ÉGLISES PAROISSIALES

1848. — Savigny-en-Véron, style simple du XIIIe siècle, voûtes en bois;

1850. — Saint-Patrice, église très simple du XIIIe siècle, voûtes en bois; autels, chaire à prêcher, vitraux, etc.;

1851. — Montbazon, reconstruction presque totale en style très simple du XIIIe siècle;

1857. — Sainte-Anne, près de Tours, XIIIe siècle, une seule nef, voûtes en pierre, clocher en pierre; publiée dans la *Revue générale d'architecture* de César Daly;

1859. — Ingrandes;

1859. — Villaines, église désorientée, avec conservation de quelques parties anciennes et du clocher en pierre;

1860. — Rigny-Ussé. L'ancienne église de Rigny, abandonnée par le culte, subsiste encore tout entière près du village du même nom;

1860. — Avoine, près de Chinon;

Digitized by Google

1860. — Razines, près de Richelieu ;

1860. — Le Pont-de-Bresne, à Saint-Étienne-de-Chigny, nouvelle église pour une section de commune ;

1861. — Vouvray, reconstruction presque entière ;

1863. — Cravant ;

1863. — Saint-Laurent-en-Gâtines, transformation de la Grand'Maison. Les travaux ont été continués par M. Charles Guérin, pour le sanctuaire en 1876, et pour le clocher en 1881 ;

1866. — Sorigny ;

1868. — Manthelan ;

1868. — Joué-lès-Tours, église du XIIe siècle, à trois nefs couvertes par un seul comble et séparées par des colonnes monocylindriques ; clocher en ardoise avec base en pierre. Cette charmante église, dont les voûtes ont été dessinées par M. Ch. Guérin, a servi de type pour celle de Saint-Étienne, à Tours ;

1869. — Sainte-Maure, construction presque entièrement neuve, où le parti à prendre était indiqué par les anciennes œuvres du XIIe siècle ; la nef et le clocher en pierre ont été complètement refaits ;

1869. — Pouzay ;

1869. — Brêches ;

1870. — Montlouis-sur-Loire, grande nef et façade, en style de la fin du XVe siècle ;

1872. — Villeloin-Coulangé ;

1872. — Luynes, église du XIIe siècle, à trois nefs séparées par des piliers cantonnés de colonnes, arcs ogivaux, clocher en pierre ; avec la collaboration de M. Charles Guérin pour la fin des travaux et pour l'ameublement ;

1873. — Veigné, reconstruction presque complète ;

1874. — Saint-Étienne, nouvelle paroisse de la ville de Tours, église du XIIe siècle commencée en 1869, consacrée le 30 mars 1874 ; trois nefs séparées par des colonnes monolithes, trois sanctuaires et transept, avec clocher en pierre. Cette église a coûté sans les vitraux et le mobilier, 307,000 fr. A la fin, collaboration de M. Ch. Guérin ;

1875. — Noyant. Peu de temps avant sa mort, G. Guérin étudiait un projet de clocher pour cettte église.

CHAPELLES ISOLÉES

1849. — Chapelle du petit séminaire, à Tours, en style du XIIIe siècle ; voûtes en pierre ;

Digitized by Google

1851. — Chapelle des sœurs de l'Espérance, à Tours; chœur en style du XVIe siècle, avec voûtes ogivales en briques;

1852. — Chapelle de l'Ermitage, pour la maison de campagne du grand séminaire, à Saint-Symphorien; voûtes ogivales en briques;

1860. — Chapelle des religieuses de la Purification à Tours, en style roman;

1860. — Chapelle des Lazaristes, à Tours, style du XIIe siècle, une seule nef couverte par des coupoles en briques et terminée par trois culs-de-four, avec une chapelle souterraine. Les mosaïques et les petits autels d'entrée ont été dessinés par M. Ch. Guérin;

1866. — Chapelle de Boisrenault, commune de Ballan, style du XIIe siècle, pour le comte de Bourke;

1866. — Chapelle funéraire pour la famille de Fadate de Saint-George dans le cimetière de Parçay-sur-Vienne;

1869. — Chapelle de Saint-Armel, à Beaumont-la-Ronce, en style du XIIe siècle, publiée dans le *Moniteur des architectes;*

1877-1880. — Chapelle du château de Beaumont-la-Ronce, en style de l'époque de Louis XII;

1879. — Sanctuaire de la future chapelle de Saint-François-de-Paule, à l'ancien couvent de Saint-François, près du Plessis-lès-Tours; XVe siècle; collaboration de M. Ch. Guérin.

GRANDES RESTAURATIONS D'ÉGLISES

1848-1878. — Restaurations importantes à la cathédrale de Tours. Les portails sont refaits en 1848, avec 36 statuettes dues au ciseau de M. A. Toussaint, élève de David d'Angers, connu par l'exécution du fronton de la Madeleine; la petite salle capitulaire voûtée en pierre et l'entrée de la grande sacristie sont construites; les magnifiques verrières du chœur sont réparées et remises en plomb par MM. Lobin père et fils, de 1852 à 1863; la chapelle de la Vierge est décorée en 1875 par MM. Damien, Lameire, Denuelle, Chertier et Mazzioli; enfin la façade est restaurée en 1877 et 1878;

1848-1857. — Restauration complète et ameublement intérieur de Saint-Julien, à Tours; cette restauration n'a été accomplie, surtout en ce qui concerne la tour, dont la solidité était très compromise, qu'en surmontant de très grandes difficultés d'exécution;

Digitized by Google

1860-1866. — Notre-Dame-la-Riche, à Tours, presque entièrement refaite; la grande nef et la façade sud ont été reprises en sous-œuvre, en style du xve siècle, malgré de très grandes difficultés;

1878. — G. Guérin a conçu un projet de restauration de l'église de Château-la-Vallière; ce projet a été étudié, exécuté et terminé par M. Ch. Guérin en 1881;

1878. — Enfin, un autre grand projet, non encore exécuté, a été préparé pour la restauration de l'église de Châteaurenault.

PETITES RESTAURATIONS D'ÉGLISES

1848. — Église des Carmes (Saint-Saturnin), à Tours, autel en bois sculpté et peint à la cire, en style du xve siècle;

1852. — Châteaurenault, porte principale en style du xve siècle;

1853-1865. — Clocher de Rouziers, 1853; — 1856, Savigné; — 1857, Courçay; — 1858, Sepmes; — 1859, Chouzé-sur-Loire; — 1859, Véretz; — 1860, Pont-de-Ruan, voûtes en pierre du sanctuaire; — 1860, chapelle des Minimes, pour l'usage du Lycée à Tours; — 1861, église de Ceré; — 1861, Semblançay; — 1862, Rochecorbon; — 1862, Bueil; — 1862, Civray-sur-Cher, autel en pierre sculpté par Trodoux; — 1863, Fondettes; — 1865, Chezelles, clocher; — 1865, Nouzilly;

1866-1870. — Saint-Pierre-des-Corps, à Tours, 1866; — 1868, Champigny-sur-Veude; — 1868, Cerelles; — 1869, Saint-Symphorien, à Tours; — 1869, Parçay-sur-Vienne; — 1869, Crotelles; — 1870, Saché; — 1870, Chambray, clocher; — 1870, Rilly, façade de l'église; — 1870, Vernou; — 1856-1870, Saint-Epain; — 1870, Saint-Cyr-sur-Loire; le portail a été restauré par M. Ch. Guérin en 1877;

1871-1875. — Petite chapelle de l'archevêché, 1871; — 1873, Esvres; — 1874, Monnaie; — 1875, Le Boulay.

ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

1843-1844. — Aile au petit séminaire de Tours, avec un portail monumental;

1846. — Presbytère de Saint-Symphorien, à Tours, en style du xve siècle;

1850. — Couvent des Dames de l'Espérance, à Tours (en partie);

1852. — Presbytère de Notre-Dame-la-Riche, à Tours;

Digitized by Google

1858. — Établissement du nouveau cimetière de la Salle, à Saint-Symphorien ;
1858. — Hospice de Bourgueil (en partie) ;
1860. — Couvent des Dames de la Purification, à Tours (en partie) ;
1862. — Presbytère d'Avon ;
1862. — Presbytère de Cravant ;
1864. — Presbytère de Villaines ;
1864-1881. — Couvent des Ursulines, à Tours (en partie) ;
1864. — Grand bâtiment de l'Institution Saint-Louis, rue des Acacias, à Tours ;
1868. — Grand bâtiment du pensionnat du Sacré-Cœur, à Marmoutier ;
1869. — Presbytère de Rouziers ;
1869. — Couvent des Dames de la Retraite, à Saint-Symphorien (en partie) ;
1873. — Hôpital de Luynes, restauration ;
1875-1878. — Patronage de Saint-Gatien, en face du petit séminaire ; fait en qualité de membre de l'œuvre et sans rétribution.

TOMBEAUX

1855. — Tombeau de l'abbé Manceau, à l'ancien cimetière de Saint-Jean-des-Coups, près du petit séminaire ;
1861. — Tombeau d'Avisseau père, au nouveau cimetière de la Salle, à Saint-Symphorien ;
1863. — Tombeau de la famille Lambron de Lignim, au cimetière de la Salle ;
1866. — Tombeau de la famille de Beaumont, dans le cimetière de Beaumont-la-Ronce ;
1867. — Tombeau de la famille de Puységur, au cimetière de la Salle ;
1871. — Tombeau des soldats morts pendant la guerre, au cimetière de la Salle ;
1871. — Tombeau des soldats morts pendant la guerre, au cimetière de Monnaie ;
1873. — Tombeau de l'abbé Bourassé, au cimetière de la Salle, avec portrait au trait gravé d'après le dessin de M. Lobin et inscription de Mgr Chevalier (1) ;
1874. — Tombeau de la famille Robin-Duperron, au cimetière de la Salle ;

(1) Voir le *Rapport sur l'exécution de la Tombe de M. l'abbé Bourassé*, par G. Guérin, avec estampe, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. III, p. 97.

Digitized by Google

1875. — Tombeau pour MM. de Bridieu, dans le cimetière d'Esvres.

ÉCOLES ET MAIRIES

1840-1843. — Grands travaux au collège de Tours pour son organisation en quartiers séparés ;
1862. — Salle d'asile, rue des Cognées, à Tours ;
1862. — École et mairie d'Avon ;
1866. — Grandes constructions au Lycée de Tours sur la rue des Minimes ;
1867. — École et mairie de Saint-Martin-le-Beau ;
1868. — Établissement des Apprentis-Tonnellé, à Saint-Cyr, près de Tours ;
1870. — École et mairie de Saint-Mars-la-Pile ;
1873-1874. — Grands travaux de restauration exécutés au Lycée de Tours ;
1874. — École et petit collège de Bourgueil ;
1875. — École de Saint-Symphorien-extra, avec la collaboration de M. Ch. Guérin ;
1875. — Ecole et mairie de Semblançay, avec la collaboration de M. Ch. Guérin ;
1877. — École de Saint-Paterne.

HOTELS ET CHATEAUX

1852. — Hôtel du marquis de la Ferté, rue Nicolas-Simon, à Tours ;
1866-1878. — Château de Montgoger, à Saint-Épain, appartenant au vicomte de la Villarmois ; grande restauration en style Louis XIV, terminée par M. Ch. Guérin, principalement pour la décoration intérieure ;
1874-1880. — Château de la Louëre, à Marcé-sur-Esves, appartenant au comte de Puységur ; restauration importante, terminée par M. Ch. Guérin ;
1874-1880. — Château de Beaumont-la-Ronce, appartenant au marquis de Beaumont ; reconstruction en style Louis XII, avec la collaboration de M. Ch. Guérin ;
1877-1879. — Château de la Carte, à Ballan, appartenant à Mme la comtesse des Pictières ; restauration importante, en style moderne, avec la collaboration de M. Ch. Guérin.

Digitized by Google

TRAVAUX CIVILS DIVERS

1840-1841. — Place du Palais de Justice à Tours avec constructions régulières ;

1851-1852. — Construction de deux bâtiments réguliers sur l'emplacement des anciennes terrasses, pour achever la décoration de la place de la Mairie de Tours ;

1859-1864. — Prison et caserne de gendarmerie, à Chinon ;

1859-1866. — Palais de Justice de Loches, avec la collaboration de M. Collet ;

863. — Etablissement des nouvelles limites de l'Octroi de la ville de Tours ;

1865-1866. — Marchés couverts en fer et fonte de la ville de Tours, inaugurés le 15 août 1866.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

Séance du 29 juin 1881.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu est adopté.

M. le Président revient sur la discussion qui a eu lieu à la séance précédente, au sujet de la demande formée par une nouvelle Société de se servir de notre local pour ses séances. Malgré l'insistance personnelle de M. l'abbé Juteau, qui ne peut voir d'inconvénient à ce que nous partagions la salle avec une autre société, salle qui ne nous est d'ailleurs que prêtée et sur laquelle nous n'avons pas de droits, à ce point de vue, il est décidé que l'on ajournera la solution à donner à cette question.

M. le Président fait ensuite part à la Société de la perte régrettable qu'elle vient de faire en la personne de M. Gustave Guérin, architecte, et l'un de ses plus anciens membres. Il lit le remarquable discours prononcé par lui sur sa tombe. Écouté avec une religieuse attention, M. l'abbé Juteau reçoit les félicitations de l'assemblée, qui a trouvé en lui un si digne interprète de ses regrets.

Une discussion s'engage ensuite au sujet d'une visite projetée à Amboise et à Chaumont. La date de cette excursion est fixée au 25 juillet prochain.

M. le Conservateur fait savoir que M. le curé de Sazilly fait don à la Société d'un fer de lance trouvé dans une sépulture creusée en plein sable près de l'Ile-Bouchard.

M. Sexé est ensuite présenté aux suffrages de la Société, puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Le Secrétaire adjoint,
CH. VAILLANT.

Séance du 27 juillet 1881.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT.

Il ne peut être donné lecture du procès-verbal, par suite de l'absence du secrétaire général.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, demandant divers renseignements sur les origines de la Société, la nature de ses travaux et de ses publications. Il demande des détails sur son passé et sur les hommes remarquables qui l'ont illustrée.

Digitized by Google

Une seconde lettre ministérielle traite des changements à apporter dans la tenue des séances des délégués des Sociétés savantes. Un questionnaire étendu suit cette lettre.

M. Grandmaison a ensuite la parole pour nous faire part des découvertes qui ont été faites l'année dernière en examinant les reliures des registres de l'état civil de 1830, faites avec des chartes detournées aux archives vers cette époque. 520 fragments, dont quelques-uns antérieurs à l'an mil, ont été découverts grâce aux recherches entreprises aux greffes des tribunaux; quelques pièces, très rares il est vrai, ont été retrouvées entières.

Notre savant collègue donne ensuite connaissance d'une quittance de 600 écus d'or donnés à Jean Bourdichon, peintre du roi Louis XI. Il semble résulter de cete pièce que c'est à cet artiste tourangeau qu'est dû l'exécution du beau manuscrit des *Heures* d'Anne de Bretagne. Ces documents sont réclamés par M. le Président pour être insérés dans nos Bulletins.

M. Brizard nous entretient ensuite de la vie de Christophe Plantin. L'illustre imprimeur serait, suivant les uns, ne à Saint-Avertin, suivant d'autres, à Montlouis. Les vicissitudes de sa vie agitée sont très curieuses. M. Brizard, à ce sujet, lit une lettre qui lui a été adressée par un de ses amis.

Il est ensuite procédé à l'élection de M. Sexé, présenté par MM. Juteau, de Busserolle et Vaillant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Le Secrétaire adjoint,
C. Vaillant.

Séance du 30 *novembre* 1884

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Trésorier a ensuite la parole pour rendre compte de la situation de la Société. il résulte de la lecture de son rapport que la publication des trois premiers volumes du *Dictionnaire géographique* a absorbé entièrement la réserve en caisse et qu'il ne faut plus compter, pour l'avenir, que sur les cotisations des membres et sur la subvention du département; dans cette situation, la Société ne pourra publier chaque année qu'un demi-volume.

Il est décidé ensuite, sur la proposition de M. le Trésorier, que les volumes parus du Dictionnaire de M. de Busserolle seront désormais vendus au prix de 20 fr. aux nouveaux membres qui désireraient se les procurer.

Digitized by Google

M. le Conservateur fait connaître que, pendant les vacances, M. Louis Lesèble a voulu, au moment de son départ de Tours, laisser à la Société archéologique, en souvenir de son père, la magnifique collection de paléontologie que ce dernier avait mis toute sa vie à former. Cette collection, fort rare et fort précieuse, en raison surtout des nombreux bryozoaires qui y sont classés et nommés, est non seulement utile au naturaliste amateur des premières apparitions de la vie sur notre globe, mais encore à l'archéologue, à qui la science des terrains et de leur formation peut servir, en quelque sorte, de préface à l'étude non moins intéressante et non moins serieuse des origines de l'humanité sur la terre.

C'est surtout pour cela que la Société archéologique accepte le don de M. Louis Lesèble, et aussi afin d'avoir une occasion de plus de lui faire savoir que le nom de son père est l'un de ceux que l'on n'oublie pas. Elle le remercie donc de sa générosité.

Après cette communication, M. l'abbé Quincarlet lit une note sur un ancien battant d'une des cloches de Saint-Paterne: le mauvais état dans lequel il se trouvait l'ayant fait remplacer, M. le curé informa, au mois de septembre dernier, M. le Président, qu'il avait déposé ce battant à Tours, le tenant à la disposition de la Société, si elle voulait en faire l'acquisition. Sur ce battant, on lisait, d'après l'ouvrier chargé de le démonter, deux dates fort anciennes (1108 et 1234); M. le Président, donc, accompagné de M. l'abbé Quincarlet, s'est présenté chez M. Peneret, mécanicien à la Tranchée, qui s'est empressé de leur permettre d'examiner à loisir l'objet en question. Malheureusement, ce battant a été reforgé. Cependant, ils ont pu lire distinctement, gravés en creux en caractères n'ayant rien d'archaïque et pouvant remonter au plus au siècle dernier, ces deux mots : *Pierre Chauvigné* et un peu au-dessus, une date que l'inclinaison du jambage du deuxième chiffre ressemblant à un 7 peut faire interpreter ainsi : 1784 : ce qui n'a rien d'extraordinaire, puisqu'il existe encore dans le pays des Chauvigné forgerons.

M. Dorange, bibliothécaire de la ville, lit une notice sur une fondation pour la célébration à la cathédrale de Tours d'un service anniversaire de la femme de Dunois, grand chambellan de France. Cette fondation a été faite en 1465, et M. Dorange donne connaissance d'une charte du xve siècle où il en est question.

M. le Président remercie M. Dorange de cette communication, qui sera insérée dans les Bulletins de la Société.

M. l'abbé Juteau donne ensuite lecture d'une lettre envoyée de Rome par Mgr Chevalier : cette lettre mentionne l'existence de déambulatoire dans un grand nombre d'églises du vi^e siècle.

Digitized by Google

Une église de Naples, la basilique Sévérienne, présente cette disposition étudiée par M. de Rossi. On sait qu'elle existait également à Rome à l'église Sainte-Marie-Majeure, avant la construction de l'abside du XIIIe siècle. On a trouvé une disposition semblable dans une basilique en Afrique. M. de Rossi, dans l'ouvrage où il consigne ces observations, mentionne et partage l'opinion emise par Mgr Chevalier, qu'un déambulatoire semblable existait dans la basilique primitive de Saint-Martin de Tours. La Société remercie Mgr Chevalier de cette intéressante etude, qui relie les observations faites à ce sujet en Italie avec l'histoire de nos monuments locaux.

M. le Président lit ensuite la notice nécrologique publiée sur Gustave Guérin, par Mgr Chevalier. La lecture de ce travail, où la plume habile et savante de notre éminent collègue retrace les faits d'une vie qui lui fut bien connue et les rattache au mouvement architectural en Touraine, est écoutée avec une religieuse attention et se termine au milieu des applaudissements unanimes des membres présents.

Après cette lecture, M. l'abbé Bas est présenté aux suffrages de la Société, puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 3/4.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 28 décembre 1881

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de Me Seiller, avocat, donnant sa démission de membre de la Société.

M. de Busserolle, Vice-Président, donne lecture, au nom de M. Delahaye, qui n'a pu assister à la séance, d'une lettre de M. Cartier, relative à une statue déposée au château d'Amboise. Cette statue, représentant une femme vêtue d'un linceul, se trouvait d'abord à Saint-Florentin, d'où elle fut transportée à Saint-Denis. La tradition la désignait sous le nom de *la noyée*, et une légende populaire s'y rattachait. Lors des travaux entrepris pour la restauration de l'église de Saint-Florentin, M. Cartier le signala à l'attention, et pendant leur durée, elle fut déposée au château, où les Prussiens la mutilèrent.

M. Cartier, persuadé que cette statue était un portrait, faisait des recherches pour découvrir quel était le personnage dont on avait voulu reproduire les traits, lorsqu'il mit la main sur *Les vies des femmes les plus illustres de France*, ouvrage

Digitized by Google

faisant partie de la bibliothèque d'un château où il se trouvait alors. La lecture de la vie de Gabrielle d'Estrées lui suggéra l'idée que cette statue qui, d'après Chalmel, figurait auprès du beau groupe de personnages en terre cuite de l'église de Saint-Denis, n'était autre que le portrait de la mère de Marie Gaudin. M. Cartier donne les preuves qui, selon lui, justifient cette opinion.

Après la lecture de cette lettre, la parole est donnée à M. l'abbé Quincarlet pour rendre compte du résultat d'une course faite à Trogues par lui et M. l'abbé Juteau.

Mgr Chevalier avait depuis longtemps signalé l'existence sur les bords de la Vienne d'un gisement de poteries, lorsque deux anciens fours furent mis à découvert tout récemment par les travaux du chemin de fer dans cette localité. L'ingénieur qui dirigeait les travaux avisa immédiatement l'autorité supérieure de cette curieuse découverte. Ces fours sont remplis de briques à rebords; l'un d'eux renferme des poteries avec traces de coups de feu. Ils ne diffèrent d'ailleurs en rien, dans leur construction, de ceux en usage aujourd'hui. Près de là on a retrouvé, en faisant des fouilles, un squelette ayant auprès de lui une fiole de verre et deux pièces de monnaie, dont l'une de Vespasien. Il est difficile de déterminer l'époque précise de l'abandon de ces fours, qui semble avoir été causé par un événement subit.

Diverses opinions sont émises sur la nature et la date de cet événement : les uns pensent que les fours ont été abandonnés au VIe siècle, d'autres qui l'ont été lors de l'invasion des Sarrasins, au VIIIe siècle. M. l'abbé Quincarlet se rallie à cette dernière conjecture. D'autres membres font observer qu'ils ont pu être abandonnés à la suite d'une inondation de la Vienne.

Après un échange d'observations à ce sujet, il est procédé à l'élection de M. l'abbé Bas, nommé à l'unanimité membre correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h. 3/4.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

LE PLAN DU CHEVET DE SAINT-MARTIN

AU VIe SIÈCLE

En publiant l'année dernière notre Notice sur le *Tombeau de saint Martin*, nous exprimions la conviction que ce travail, sortant du cadre modeste où nous l'avions d'abord enfermé, apporterait aux archéologues des éléments nouveaux pour l'étude et la discussion des monuments du même genre. Cette prévision vient de se réaliser d'une manière fort intéressante.

Rappelons d'abord la disposition générale de la basilique de Saint-Martin. Trois nefs, séparées par deux rangées de colonnes; vers la partie supérieure de la grande nef, le *presbyterium*, où se tenait le clergé, puis l'autel; derrière l'autel, un espace libre, que Grégoire de Tours appelle *absida sepulcri*, enveloppé d'une colonnade semi-circulaire, et terminé au levant par le sarcophage; enfin, autour de cette abside, un *atrium* ou portique en hémicycle, qui n'était autre que le prolongement des basses nefs pour la circulation du peuple autour du saint corps, *atrium quod absidam corporis ambit*.

Cette disposition architecturale différait notablement du plan de la basilique antique. La basilique comprenait ordinairement trois nefs séparées par des colonnes, la nef centrale étant terminée par une abside semi-circulaire, autour de laquelle s'asseyait le clergé; mais les nefs latérales s'arrêtaient à la naissance de l'hémicycle, et ne se prolongeaient pas autour de l'abside, de manière à l'envelopper en forme de portique ou de déambulatoire.

Le plan du chevet de Saint-Martin de Tours était-il unique en son genre, et commandé impérieusement par l'affluence extraordinaire des pèlerins autour du sarco-

Digitized by Google

phage ? On serait tenté de le croire, car on ne trouve aucun exemple de cette forme architectonique dans les grands ouvrages qui traitent de l'architecture chrétienne, même pas dans le volume classique et dans l'atlas d'Huebsch. Pourtant il n'en est rien, et cette forme est plus ancienne et plus générale.

L'an dernier, à Naples, en faisant des démolitions pour ouvrir une rue directe de la cathédrale à la mer, on mit à découvert l'antique abside bâtie par l'évêque Sévère, qui gouverna l'église de Naples de 366 à 412. Cette vieille ruine est construite en moellons appareillés et en briques, rangés en lignes alternées, genre de maçonnerie très usité en Italie au IVe et au Ve siècle. La conque de l'abside s'appuie sur trois arcades, que soutiennent deux colonnes au milieu, et aux extrémités les parois latérales de l'hémicycle; ces arcades sont aujourd'hui remplies de grossières maçonneries bien postérieures, mais il est évident qu'à l'origine elles étaient ouvertes du haut en bas et communiquaient librement avec l'extérieur. Or, comment une abside ainsi ouverte pouvait-elle servir de *tribune*, comme on dit en Italie, pour la chaire épiscopale et pour l'autel ? Avec quelle partie de la basilique communiquaient les vides des arcades ? Il y avait là un intéressant problème architectonique que M. de Rossi, appelé par la municipalité, s'empressa d'aller étudier à Naples.

L'étude que l'éminent archéologue a consacrée à cet objet dans un des derniers numéros de son *Bulletin d'archéologie chrétienne* est des plus curieuses. M. de Rossi, citant notre Notice sur le *Tombeau de saint Martin*, invoque le passage de Grégoire de Tours qui jette une si vive lumière sur ce problème, *atrium quod absidam corporis ambit*, et montre que dans un certain nombre de basiliques primitives il y avait un portique semi-circulaire autour de l'abside ou *tribune*, avec des communications établies au moyen d'arcades entre l'un et l'autre. Ainsi, dans l'ancienne église de Rome dédiée à saint Côme et à saint Damien, près du forum, par le

Digitized by Google

pape Félix IV, de 526 à 530, l'abside, à l'origine, était ouverte et soutenue par trois arcades; mais comme cet édifice n'était pas de construction récente et se composait de trois édifices antiques contigus qu'il avait fallu approprier et faire communiquer ensemble, cette disposition peut sembler exceptionnelle; en tout cas, elle n'appartenait pas à un plan préconçu. Il n'en était pas de même à Sainte-Marie-Majeure, fondée vers 360 par le pape Libère, et renouvelée de 432 à 440 par le pape Sixte III. Le *Liber pontificalis*, dans la vie du pape Pascal Ier (817-824), nous dit que les matrones, dans la basilique Libérienne, se tenaient dans un lieu appelé *matroneum*, derrière la chaire pontificale, et si près d'elle, qu'elles entendaient tout ce que le pape disait à ses ministres. Ce passage a fait de tout temps le désespoir des antiquaires, et de fait il était absolument inexplicable dans l'hypothèse d'une chaire placée au fond d'une abside fermée. M. de Rossi a démontré qu'à Sainte-Marie-Majeure, avant le renouvellement total de l'abside en 1290, il y avait des arcades ouvertes et communiquant avec un ambulacre postérieur, qui, au moins au temps de Pascal Ier, était destiné aux matrones, puis fut incorporé au *presbyterium* et au chœur. Cette disposition architecturale n'était pas commandée par la nécessité; c'était le type régulier d'une des plus nobles basiliques chrétiennes.

Des exemples analogues sont cités par M. de Rossi. Ainsi on a relevé dernièrement à Tebessa, en Afrique, le plan d'un oratoire chrétien antique avec une abside ouverte, soutenue par des pilastres, ayant par derrière un espace de forme quadrangulaire.

Beaucoup d'absides semblables ont dû être construites dans le monde chrétien. Pourquoi en reste-t-il à peine un seul exemple aujourd'hui, à la basilique Sévérienne de Naples? La vétusté, la ruine imminente en sont sans doute la cause. Pour sauver ces édifices croulants, il fallut en murer les arcades.

La disposition du chevet de Saint-Martin de Tours n'est

Digitized by Google

donc pas unique en son genre; elle n'est pas non plus la plus ancienne, puisque cette disposition a été appliquée à la basilique de Sévère, à Naples, trois quarts de siècle, et à Sainte-Marie-Majeure 30 ou 35 ans auparavant. Toutefois, cette forme architectonique remarquable a dû exercer dans les Gaules une influence considérable, grâce à l'immense notoriété du tombeau de saint Martin, et il n'est point téméraire de lui attribuer, au moins pour la France, l'origine de ce plan grandiose qui, en prolongeant les basses nefs autour de l'abside, devait introduire dans nos grandes églises romanes et gothiques un élément décoratif si puissant. En tout cas, notre Notice sur le *Tombeau de saint Martin* aura apporté une contribution importante à l'étude d'une disposition architecturale qui devra désormais trouver place dans les traités d'archéologie chrétienne.

Rome, 23 novembre 1881.

C. Chevalier.

Digitized by Google

UNE EXCURSION A CRISSAY

(19 AVRIL 1882)

En vous parlant aujourd'hui, Messieurs, de notre excursion à Crissay, notre honorable et cher Président, M. l'abbé Juteau, et moi, nous avons surtout pour but de vous rendre compte de la mission que vous nous avez confiée, d'aller voir une porte de ville dont on demande la démolition.

Mais le pays est si charmant, si plein de souvenirs, que vous nous pardonnerez d'avoir fait, en véritables archéologues, un peu l'école buissonnière, sans trop cependant nous écarter de notre route, et de nous être laissé accrocher à quelques buissons du chemin. Ce sont les fleurs, un peu fanées il est vrai, que nous y avons récoltées que je viens vous présenter ce soir. Vous n'ignorez, certes, rien de ce que je dirai : aussi toute notre ambition est-elle d'arriver à vous faire éprouver les sentiments que ressent le voyageur au retour d'une course lointaine, lorsqu'il se trouve en présence d'une vue des pays et des monuments qu'il a déjà visités.

Au débarquer du chemin de fer, notre première étape, bien courte, puisqu'elle fut à peine de quelques minutes, a été Noyant.

Il y a quelques années, sur le bord de la route, s'y élevait encore une des plus anciennes églises de notre Touraine ; on chercherait en vain maintenant une trace de ses vieux murs en petit appareil. Elle a été remplacée par un gracieux monument, malheureusement inachevé, qui, s'il n'a pas l'antiquité pour lui, attire cependant les regards par la pureté de lignes et les proportions d'ensemble qui forment, en quelque sorte, le cachet particulier des œuvres de notre regretté collègue M. Guérin.

Digitized by Google

Tout est moderne dans ce petit bourg. On ne se souvient que son nom est maintes fois cité dans les chartes de l'abbaye de Noyers que lorsqu'on se trouve en face des restes du château, qualifié de château fort à la fin du siècle dernier. Situé au milieu des terres, du côté du cimetière, il appartenait, au moment de la révolution, à Messire Armand-Félix d'Absac, chevalier, marquis d'Absac, mari de Louise Magdeleine de Gébert de Noyant. A cette époque déjà bien endommagé, puisque sa chapelle et une tourelle qui défendait la porte d'entrée n'existaient plus qu'à l'état de débris, il a vu ses ruines s'accumuler d'année en année. Les créneaux de l'enceinte ont disparu, et de l'habitation il ne subsiste plus que quelques chambres, servant de ferme, et de hautes cheminées ouvrant, le long des murs, leur foyer à tous les vents. Réunie à celle de Brou, la seigneurie de Noyant recevait la foi et l'hommage des seigneurs de *la Canterie*, du *Ruau-Persil*, du *Bouchet* et du *Marais* qui, à son tour, recevait ceux des seigneurs de *la Haute-Rue*, de *la Girardière*, de la prévôté de *Pouzay* et de la chapelle royale du Plessis-lès-Tours pour le domaine de *Parfond-Fossé*.

De Noyant à Saint-Épain la route, remontant directement au nord, traverse une longue plaine coupée de champs et de bouquets de bois, dont la feuillée naissante nous dérobait un des plus jolis castels de notre pays, *Brou*, où le nom de Boucicault se trouve mêlé de nos jours à celui des de Moges. Restauré et agrandi de la façon la plus artistique, le château n'a rien perdu de son aspect primitif. Caché au milieu des arbres, il semble encore surveiller la vallée de la Manse jusque dans ses replis les plus profonds et les plus ombreux.

Enfin le chemin s'incline et descend rapidement. L'horizon se rapproche, et, dans un fouillis de verdure plein de fraîcheur et de lumière, nous apparaissent dans le lointain, au milieu des brumes matinales, les hautes murailles du château de Crissay et, plus près de nous, la vieille église de Saint-Épain avec son massif clocher du XIIe siècle, et les toits en poivrière des tourelles des quelques maisons couvertes encore des fines

Digitized by Google

moulures et des dentelles de pierre du xve siècle et de la renaissance, que la règle et le compas des agents voyers ont, jusqu'à ce jour, laissées debout.

Les pieds baignés par la Manse, qui reçoit, un peu en amont, le ruisseau de Guilboutry ou de Montgoger, l'ancienne ville, aujourd'hui gros bourg, est traversée par l'ancienne voie romaine allant de Tours à la Vienne par Miré, Pont-de-Ruan et Saint-Épain. Cette voie, poursuivant son tracé primitif, perd toute son importance à partir du faubourg de *la Boue*, et n'est plus qu'un sentier à l'endroit où s'élève *la motte du Donjon*.

Relevant en grande partie du chapitre de Saint-Martin, dont elle était une des riches prévôtés, la petite ville a vu des jours plus prospères, si l'on s'en rapporte aux traces de son passé. Comme elle était entourée de murailles, représentées aujourd'hui par une tour d'angle à moitié effondrée, quelques mètres de murs démantelés et croulants, et une porte presque intacte, flanquée d'une autre tour et surmontée d'un logis destiné, sans doute, à abriter ceux qui la gardaient, ses habitants, en sûreté contre les coups de main si fréquents alors, pouvaient prospérer en toute sécurité. Au commencement du siècle dernier sa population, d'après les registres des baptêmes et des décès, devait être encore assez considérable, puisque la moyenne des uns et des autres s'élevait à près de cent. Mais la présence d'une véritable cour, en résidence au château de Montgoger, donnait une vie réelle à ce pays à jamais enseveli maintenant dans l'oubli et le repos complets. Les maisons, devenues trop grandes, sont tombées en ruines, et avec leurs pierres on a construit celles que nous voyons à présent et que l'on rencontre partout. Sans style, sans caractère, rétrécissant la vie de famille dans leurs cloisons étroites, elles semblent être l'image des esprits de notre temps, où tout paraît se rapetisser en devenant superficiel. Espérons pourtant que la rigueur de l'alignement épargnera la porte de ville et aussi ce charmant logis du xve siècle dont la tourelle en encorbellement, les fenêtres garnies jadis de meneaux et les guirlandes de feuillage, sont

Digitized by Google

destinées à êtres abattues, en raison de leur saillie sur un chemin nouveau, allant du bourg à Montgoger par *les Fontaines*.

On va parfois bien loin, Messieurs, pour chercher et admirer des sites, je vous le disais naguère. Que de choses et de beautés naturelles, en effet, ne pourrions-nous pas rencontrer chez nous, mais que nous négligeons parce qu'elles sont trop près! Nous voici dans la vallée de la Manse. Quels aspects plus pittoresques ou plus gracieux verra-t-on ailleurs ? Tantôt s'élargissant, elle semble prendre plaisir à faire courir son gai ruisseau au milieu de fraîches prairies; tantôt se resserrant, elles prend l'aspect de ces gorges de montagnes où les rochers surplombent et où l'obscurité va remplacer la lumière du jour.

Et la vallée de Courtineau, avec ses souvenirs préhistoriques, ses caves fortifiées, ses tombes, ses retranchements! En la parcourant il semble qu'à chaque détour la cime de quelque pic va apparaître dans le ciel. Ce ne sont partout que taillis, roches abruptes, arbres à l'aspect tourmenté. Les sentiers y serpentent le long des versants, et souvent le cours d'eau babillard, qui anime toute cette nature sauvage, y apparaît à de grandes profondeurs.

Soyez sans crainte, Messieurs; en vous parlant de Courtineau, je vous parle toujours de Saint-Épain.

Si je ne craignais d'abuser de votre indulgente patience, je vous citerais encore Montgoger et sa vallée, car tout est vallée sur ce territoire mouvementé. Je ferais passer devant vous la nomenclature de ces hauts et grands seigneurs qui, depuis les Sainte-Maure jusqu'aux ducs de Choiseul, et je dirai jusqu'aux maîtres actuels, ne se sont pas contentés de devenir puissants, mais ont répandu autour d'eux l'aisance et la vie. A ce propos, qu'il me soit permis de relever une légère erreur, ou plutôt une omission, échappée à M. de la Ponce dans la liste des seigneurs de Montgoger publiée par lui dans le tome VII de vos *Mémoires*, en 1855. Il a passé sous silence deux noms que les archives du château ont remis au jour. D'abord

Digitized by Google

celui de Roger du Gast ou du Guast, un des quarante-cinq de Henri III, sur qui la terre fut saisie en 1650, pour crime de fabrication de fausse monnaie, ainsi qu'on le lit dans une curieuse affiche imprimée, contenant la description minutieuse de Montgoger. Ensuite celui de Marie-Anne-Élisabeth de Beauvau, devenue par son mariage, en 1730, duchesse de Rochechouart. Restée veuve et sans enfants, elle prit à tâche, pour ainsi dire, d'amoindrir et de déflorer la magnifique terre qui lui était échue. Elle en vendit une partie et ne put être arrêtée dans cette voie que par une nouvelle saisie, faite sur elle à la requête du seigneur de Sainte-Maure, le 19 juillet 1746, faute d'obéissance et de payement des devoirs. C'est elle qui fit bâtir la maison de campagne située à Saint-Symphorien, près de Tours, connue sous le nom de l'Hermitage, et qui est actuellement la propriété du grand séminaire.

Montgoger est bien déchu de ce qu'il était autrefois.

L'imposante forteresse n'est plus, de nos jours, qu'une vaste et splendide habitation, il est vrai, mais dépourvue de ce caractère pittoresque et artistique que les restes démantelés de ses deux grosses tours et de son donjon, enclavé et noyé dans le reste des bâtiments, ne parviennent pas à lui conserver.

Seule debout, la belle et grande église demeure, dans le bourg, comme un témoignage de ce que savaient faire nos pères, même dans les petites localités. Elle fut, selon la tradition, consacrée, presque dès l'origine, sous le vocable de saint Épain, l'un des neuf glorieux fils de cette autre sainte Maure qu'il ne faut pas confondre, comme l'ont fait quelques auteurs, avec celle que l'on honore à deux lieues de là, en compagnie de sainte Britte (1). Selon cette tradition, c'est dans le pays même, à Theillé, au centre de l'antique forêt de ce nom, que notre saint reçut la couronne du martyre, et l'on y montre encore le puits fermé autrefois par une massive grille de fer, dans lequel son corps aurait été jeté.

(1) Saint Grégoire de Tours, *Liber de Gloria confessorum*, cap. XVIII. (Voir note de dom Ruinart.)

Digitized by Google

Reconstruite au XIIe siècle, sur des bases plus anciennes et sur le plan de la croix latine, l'église actuelle, remaniée au XVe et au XVIe siècle, est encore, malgré ces retouches et les déformations qui en furent la suite, un monument fort remarquable. Bâtie près des murailles de la ville, c'est sans doute à cette circonstance qu'elle dut de voir son portail principal s'ouvrir aux flancs du transept méridional. Cette entrée, jadis ornée de fleurons et de crosses de feuillages, conserve à peine aujourd'hui la silhouette de ces ornementations. Chaque année le vent, les pluies et les gelées en font tomber des fragments de pierre, et dans peu il n'en restera plus que les baies. Le XIIe siècle, moins riche peut-être que les suivants en sculptures variées, en dessins capricieux, l'emporte cependant sur tous par le parti merveilleux que les architectes ont su tirer des colonnes. Quelle harmonie dans leurs lignes et dans l'art acec lequel ils les ont groupées! C'est surtout pour encadrer leurs fenêtres que leur génie et leur inspiration se sont donné libre carrière. L'église de Saint-Épain possède un de ces véri tables bijoux. Placée au fond du bas côté septentrional, elle fait de plus en plus regretter celles qu'un goût moins épuré a remplacées au XVe siècle par d'autres, plus larges ou plus hautes, sans doute, mais d'un aspect plus vulgaire.

Le chœur, placé sous le clocher, est orné de stalles en chêne du XVe siècle méritant aussi d'attirer l'attention, surtout dans un pays où ces sortes de meubles sont rares. Si les *accoudoirs* formés de feuillages parfois découpés à jour, de statuettes de moines, ou d'animaux fantastiques sont mutilés, les *miséricordes* ornées de blasons et de figurines sont restées intactes. L'un de ces blasons même pourrait en indiquer le donateur, car on y distingue le losangé de la famille Turpin.

Comme l'église est construite sur un terrain élevé, on aurait pu croire à l'existence d'une crypte ou de quelque vaste caveau sous son sanctuaire ou dans une autre partie de son étendue; mais des travaux récents n'ont mis à jour qu'une seule petite excavation voûtée dans le transept du midi,

Digitized by Google

un peu en avant de la sacristie, et qui, avant d'avoir été profanée pendant la première révolution, servait de lieu de sépulture à la famille d'un des nombreux notaires de la localité. Les seigneurs de Montgoger, surtout depuis la fondation du petit monastère des Minimes, en 1502, que l'on voyait autrefois au bas du château, se faisaient généralement ensevelir dans la chapelle de ce couvent.

Il est à présumer que la route de Sainte-Maure à l'Ile-Bouchard, au lieu du tracé droit actuel, devait suivre la vallée de la Manse, en passant par Saint-Épain et Crissay, pour desservir ensuite Crouzille et Avon. C'était là le chemin le plus naturel sinon le plus direct. Aussi, dans ces lieux maintenant si retirés et si paisibles, n'a-t-on pas lieu d'être trop étonnés en présence des souvenirs de guerre et de pillages restés dans les traditions du pays. N'est-ce pas, en effet, par là que passèrent les Visigoths d'abord, puis les Francs, et enfin les armées des Sarrasins et celles de Charles Martel, lors de ces terribles invasions des premiers siècles de la monarchie française? Plus tard les belliqueux barons, qui dominaient dans la contrée, ne se firent pas faute de renouveler les agissements de leurs devanciers ; aux infortunes qui résultaient de cet état de choses, il faut aussi ajouter, au XVIe siècle, les malheurs occasionnés par les guerres de religion.

L'Ile-Bouchard fut un moment, à cause de la position inexpugnable de son château, l'objectif des troupes des réformés dans leur marche de Loudun vers la Loire. Ils durent, à la vérité, renoncer à leur projet, mais ils firent expier à la campagne environnante l'échec qu'ils venaient de subir. De l'Ile-Bouchard à Sainte-Maure, la vallée de la Manse était parsemée de riches châteaux et de grosses fermes. C'était plaisir que d'aller y semer la terreur et d'en revenir chargé de butin. Les pauvres milices, recrutées aux alentours, pouvaient à peine défendre les murailles de leurs petites villes; le reste, châteaux et fermes, était abandonné aux ravages de l'ennemi. Aussi de Saint-Épain à Crissay rencontre-t-on souvent des ruines, dont l'origine doit remonter plus haut que l'époque de la révolu-

Digitized by Google

tion; car, quoiqu'elle soit riche en ce genre d'exploits, elle n'a pas accompli tout ce dont on la charge.

Sur les bords de la Manse, dans un des coudes fréquents du ruisseau capricieux, les gens de la contrée montrent un trou très profond, qu'ils nomment le *trou aux Huguenots*, — si j'ai bonne mémoire, — où auraient été jetées par les pillards les cloches d'une église ou d'une chapelle voisine. A certaines époques de l'année ces cloches, dit-on, mises en branle par une main invisible, remplissent les airs de leurs accords mystérieux. Or, non loin de là, à mi-côte, se voit encore une ferme du nom de Saint-Martin, dont les démolitions et les ruines indiquent un établissement important.

Mais, tout en avançant, l'élégant clocher de Crissay ne tarde pas à nous apparaître, surmonté par la masse imposante des restes du vieux château.

Arrivés au but de notre voyage, notre premier soin fut, avant toute autre chose, de chercher la fameuse porte que l'on veut faire disparaître.

En nous rendant chez M. le curé, où nous espérions avoir tous les renseignements possibles, dans un chemin encaissé et très rapide, nous fûmes obligés de passer sous un arceau d'une bonne construction et solidement établi. Ce porche, en plein cintre, sans aucune moulure digne d'attention, ressemblerait à s'y méprendre à quelque entrée de grande et ancienne ferme, sans la présence, vers la base, de quelques meurtrières, actuellement bouchées. Du reste, établis sur deux terre-pleins en talus, au fond desquels passe le sentier, ses pieds-droits ne gênent en aucune façon la circulation, très restreinte à cet endroit.

Était-ce là la porte de ville signalée?

A la cure, personne ne put nous renseigner à ce sujet.

Nos questions aux habitants du pays paraissaient choses nouvelles pour eux.

Mais la bonne fortune de notre cher président lui fit rencontrer précisément l'adjoint de la commune, au moment où, désespérant de voir jamais notre porte, nous allions l'aban-

Digitized by Google

donner à son malheureux sort et nous diriger vers le château.

Nous ne nous étions pas trompés ; c'est bien le dernier vestige de l'enceinte fortifiée de Crissay. Sa démolition, nous croyons pouvoir le dire, ne fera pas un grand vide dans la riche collection archéologique de la Touraine. Cependant nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer un regret en considérant la désolante tendance qui pousse à vouloir détruire et abattre tout ce qui peut gêner un tracé, souvent arbitraire, et qu'une légère déviation ne rendrait ni plus long ni moins viable. A Crissay, le passage des voitures n'est nullement entravé, puisque l'ouverture de la porte est de même largeur que la voie ; quant à la solidité, elle semble être à toute épreuve, malgré les mauvais traitements des ans qui en ont émietté et effrité plus d'une pierre. Est-il donc, dès lors, si nécessaire de renverser ce vénérable débris, témoin encore debout de l'histoire passée du pays?

Hélas! Crissay, comme les autres bourgs, se modernise assez vite. On s'y hâte, à l'instar des voisins, de reconstruire ou de réparer, vaille que vaille, les belles habitations que les pères ont laissées. On s'empresse d'enlever ces croisées pittoresques en pierre qui garnissaient les grandes baies des façades. Les pignons avec leurs gracieuses végétations gothiques s'abaissent; les guirlandes et les culs-de-lampe voient disparaître peu à peu leurs fleurons et leurs animaux fantastiques.

Peut-il en être autrement dans un temps où rien ne se fait plus que d'après la mode? et il paraît que la mode est un tyran bien cruel, puisqu'elle fait remplacer des demeures commodes et bien aérées, par d'autres d'aspect mesquin, où la lumière et l'air ne sont donnés qu'avec parcimonie. On comprend instinctivement que les costumes du jour, déjà si mal portés, quoi qu'on fasse, jureront toujours avec le goût si pur qui a présidé à la construction des maisons. On sent qu'ils y sont dépaysés, comme le sont, hélas! les meubles étriqués qui ont pris la place des bahuts et des armoires sculptées. Pendant qu'il en est temps encore, si vous voulez voir une ancienne petite ville des premiers temps des Valois,

Digitized by Google

allez, Messieurs, à Crissay. Tout cela est bien délabré, bien abîmé; mais l'archéologue a le don de réparer dans son esprit les ruines qu'il voit des yeux du corps. Les coiffes à barbes, cette coiffure nationale des femmes de la Touraine méridionale, s'en vont rapidement; les chapeaux et les bonnets à fleurs et à plumes gagnent du terrain. Chez les hommes le chapeau à haute forme, qui paraît rivé à leur tête pour toute leur vie, a détrôné depuis longtemps le tricorne et le chapeau rond à grands rebords; la veste ronde à basques et la *biaude* ont reculé et cédé le pas — je ne dirai pas pour l'avantage des porteurs — à l'habit à pans et à la redingote. Dans peu les maisons auront le même sort, et du goût artistique des ancêtres il restera à peine le souvenir, parce qu'on n'aura pas voulu se rappeler qu'à certains cadres il faut certains tableaux.

Quand on parle de Crissay, il faut nécessairement dire un mot du château, qui en a fait autrefois toute la fortune et l'importance.

Construit au xve siècle, le château actuel de Crissay n'offre plus guère le spectacle de ce qu'il fut jadis.

Remplaçant une ancienne forteresse, dont peut-être, en cherchant bien, on retrouverait quelques assises au milieu des broussailles, il conserva toujours l'apparence d'un véritable château fort, avec murailles crénelées, portes défendues par des herses et des ponts-levis, et tours garnies de meurtrières; tandis qu'au centre de l'enceinte, à quelque distance d'un rocher taillé à pic et creusé en tous les sens par les longues galeries d'une carrière, se dressait comme un géant le donjon ou mieux l'habitation princière des Turpin. A quelle époque tout cela s'est-il effondré? Comment s'est opérée cette ruine grandiose? L'histoire et la tradition sont muettes sur ce point. Les pierres mêmes ont disparu; et cependant la beauté et la solidité de l'appareil, l'épaisseur des murs et le soin apporté à toute la construction, ne peuvent faire rejeter sur le temps l'œuvre de vandalisme que nous regrettons.

La chapelle, de la même époque que le château, n'est plus qu'une grange délabrée; sa toiture et ses pignons sur-

Digitized by Google

baissés ne permettent plus même de deviner la hauteur et la nature de ses voûtes. On n'y voit plus d'assez bien conservé qu'une piscine ou *lavabo* de la Renaissance, encastrée dans le mur méridional et voisine de ce qui devait être le sanctuaire.

La cour intérieure est ornée d'un charmant cloître à voûtes de pierre, dont les nervures se pénétrant sont du plus gracieux effet. Sur tout son pourtour, ressortants et taillés dans la paroi du mur, se dessinent des écus, vides aujourd'hui de leurs armoiries. Au-dessus de ce cloître peut-être existait-il une galerie couverte, permettant l'accès entre les diverses parties du château; mais actuellement elle est remplacée par un frais tapis de gazon, recevant toutes les eaux du ciel, et les transmettant avec fidélité et intégralement aux malheureuses voûtes, qui tombent peu à peu rongées par l'humidité.

De l'habitation proprement dite, il ne subsiste plus qu'une grande salle percée d'immenses fenêtres à croisées à deux et trois étages, dont le plafond mérite d'être signalé à cause de son originalité.

Entre les maîtresses poutres, véritables colosses de chêne, possédant encore leurs moulures intactes et la couleur rouge sombre dont elles ont été peintes primitivement, s'en trouvent de plus petites, posées non pas à plat, mais sur angle et assez rapprochées les unes des autres pour que l'intervalle soit rempli par des pierres taillées en forme de coin et formant, par leur partie plate, le sol de la chambre supérieure. La base de la cheminée que l'on aperçoit à l'un des bouts de la pièce, est encore munie de ses colonnettes sveltes et legères. A cet endroit la salle étant séparée, dans son élévation, en deux étages, c'est dans celui du haut, converti en grenier, que l'on peut en examiner le couronnement, composé, aux angles, de petites tourelles surmontant un édifice quelconque. et à la frise, de peintures et de dorures assez fraiches, mais stupidement mutilées, où l'on distingue des losanges, grattés au centre, et entourés de lignes sinueuses dorées, qui pourraient être des cordelières.

Digitized by Google

Au-dessus de la grande salle s'en trouve une autre de même dimension, mais traitée avec beaucoup moins de soin ,

Les cheminées abondaient dans l'ancien château. A chaque étage on les voit suspendues aux murailles et béantes dans l'espace. L'unes d'elles est ornée, sur son manteau, de deux grandes lettres minuscules gothiques ayant bien l'apparence de celles du xve siècle. Mais sont-ce bien là des lettres? C'est ce que l'éloignement et la hauteur à laquelle elles se trouvent ne nous ont pas permis de vérifier exactement. En tous cas ces deux signes sont au milieu d'un cercle formé par une cordelière très visible.

Le reste du château de Crissay est un amalgame inextricable de tours, d'escaliers et de chambres effondrées, où les herbes croissent à foison. On y rencontre aussi des boiseries fort anciennes restées à leur place, telles que portes et fenêtres; mais tout cela est dans un triste état; et, si l'on n'y remédie pas prochainement, il est à craindre que nous n'ayons à déplorer de nouvelles pertes.

On montre aussi à Crissay les indispensables oubliettes, grands et majestueux souterrains prenant air à divers points et à diverses élévations. Vous m'excuserez, Messieurs, de ne pas vous en parler plus au long et de ne pas chercher à approfondir les mystères qu'elles renferment; la bonne foi et la crédulité des naïfs pourraient en souffrir.

Tel est, Messieurs, le résultat de notre petite excursion à Crissay. Vous pouvez voir que si nous n'avons pas trouvé ce que nous craignions d'y rencontrer, c'est-à-dire un véritable monument qu'il serait lamentable de jeter par terre, la petite porte de ville est assez intéressante par elle-même en raison de la rareté de ces sortes de constructions, pour que nous nous soyons crus fondés à désirer sa conservation. Ce point obtenu, ce serait beaucoup; mais, dans un autre ordre de considérations, nous croyons n'avoir pas perdu notre journée. Si nous n'avons, certes, rien découvert de nouveau, du moins nous aurons eu la satisfaction de rappeler à la mémoire des

Digitized by Google

amis du bon vieux temps, qu'il existe dans notre Touraine quelques localités peu explorées et aussi curieuses à étudier dans leurs ruines que dans leur histoire. Si nous avons réussi, nous croirons avoir tout gagné.

Ed. Quincarlet.

Digitized by Google

SAINT AVERTIN

« C'est un penchant naturel à l'homme de rechercher ses origines, d'explorer son passé, de remonter aux sources les plus lointaines de son existence et de suivre, en quelque sorte, à travers les mille détours qu'elle a parcourus jusqu'à lui, la vie qu'il a reçue et qu'il doit transmettre (1)..... »

C'est ce « penchant naturel » qui nous avait conduit à rechercher, depuis quelque temps déjà, ce qui concerne le saint patron d'une commune du département d'Indre-et-Loire à laquelle nous attachent des liens de profonde sympathie, et qui nous engage aujourd'hui à céder à de pressantes sollicitations et à en présenter le modeste résultat.

Mais tout d'abord, *saint Avertin* s'appelait-il bien Avertin?

Nous ne le pensons pas; nous devons avouer cependant que les preuves de cette assertion font défaut.

Comment s'appelait donc ce saint personnage qui a donné son nom à la commune qui nous intéresse? Nous ne saurions le préciser. En réalité, il importe assez peu qu'Avertin s'appelât ou ne s'appelât point Avertin; lorsqu'il nous appartient, lorsque ce moine anglais ou écossais est, en quelque sorte, devenu français, sinon par la naissance, du moins par les services qu'il rendit à nos ancêtres, il n'était plus connu que sous le nom d'*Avertin;* pour nous, ce surnom est devenu son nom.

D'où viendrait ce surnom d'*Avertin?*

---

(1) Discours de M. de Fourtou, ministre de l'instruction publique. Réunion des délégués des Sociétés savantes des départements à la Sorbonne, le samedi 11 avril 1874.

Digitized by Google

Tout le monde sait que le verbe latin *avertere*, qui signifie au propre « tourner d'un autre côté », se traduit au figuré par « détourner, éloigner » ; bien des auteurs l'ont aussi employé dans le sens d' « égarer l'esprit ».

Ces deux sens, comme nous l'établironspar la suite, paraissent être la double origine — et origine que les faits justifient — du surnom donné au patron de l'ancienne paroisse de Vençay ; car, soit dit en passant, le pays connu sous le nom de Saint-Avertin s'est appelé Vençay jusqu'au XIIe siècle, époque à laquelle, d'après certains auteurs (1), l'église paroissiale, dédiée à saint Pierre, ayant été abandonnée, un nouvel édifice religieux aurait été élevé sous le vocable du saint ermite qui, pendant sa vie, avait vu venir à lui les pèlerins dans les rochers de Vençay et les bois de Cangé, et qui, après sa mort, les attirait encore en foule au pied de son tombeau.

Selon Chalmel (2), l'église Saint-Pierre de Vençay ne fut point abandonnée, mais le corps de celui que la voix populaire avait déjà consacré saint Avertin fut inhumé dans cette église et devint le but de nombreux pèlerinages.

Nous aurons l'occasion de voir, par la suite, que plus tard le vocable de saint Avertin fut substitué à celui de saint Pierre; aujourd'hui, deux statues peintes ornent les côtés du maître-autel de l'église : saint Vincent, patron des vignerons, occupe la gauche ; saint Avertin est placé à droite.

Qu'était donc l'ermite de Vençay ?

Tous les auteurs qui ont écrit surlui le présentent comme un moine écossais (3). Il s'est élevé, cependant, quelques

---

(1) Mabille. *Notice sur les divisions territoriales de l'ancienne province de Touraine*, pages 49-189, et J.-X. Carré de Busserolle. *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, tome I, page 89.

(2) *Histoire de Touraine*, tome II.

(3) Nous avons eu l'occasion de constater l'erreur d'un auteur qui, ayant pris le mot anglais *nun* ou *munk* (moine) pour *name* (nom), a affirmé qu'*Avertin* était un *nom* écossais.

Digitized by Google

doutes de ce côté ; de savants et obligeants correspondants ont cru devoir mettre en euspicion cette origine (1), considérant surtout que ce nom d'Avertin n'est point écossais et qu'il n'a laissé aucune trace locale.

Il est possible que saint Avertin soit né en Angleterre, « de parents nobles et pleins de religion (2), qui ne firent pas de difficulté de laisser leur jeune fils se consacrer à Dieu dans un monastère de chanoines réguliers de la Congrégation de Saint-Gilbert (3). »

Avertin était un moine écossais de l'ordre de Saint-Gilbert, disent plusieurs de ses biographes.

Selon des autorités locales très dignes de foi, il n'existait, en Écosse, à l'époque où vécut Avertin, aucune maison de cet ordre (*Gilbertine house*), et la seule qui soit connue fut fondée au XIIIe siècle, à Dalmulin, dans le Ayrschire, par Walter Fitzalan, administrateur de l'Écosse.

Les moines qui s'y établirent ne venaient pas de Sempringham ou Simpringham, dans le comté de Lincoln (Angleterre), comme on l'a cru, mais de Sixsle, couvent du même ordre, également situé dans le Lincolnshire.

Ajoutons que, peu d'années après, cet établissement fut volontairement abandonné, que ses hôtes retournèrent en Angleterre, et que les terres qui avaient été mises à leur dis-

---

(1) Notamment une lettre de M. Dickson, secrétaire de la société des Antiquaires d'Écosse, en date, à Édimbourg, du 3 janvier 1880.

(2) *Notice historique sur saint Avertin,* patron de Luigné. 5e édition, Angers, imprimerie P. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1874. — Bollandistes, *Acta Sanctorum* maii die 5, Tome II, p. 55-56 : « Beatissimus Christi confessor Avertinus in Majori Britannia ex nobilibus valde ac religiosis parentibus ortus est. »

(3) Godescard, *Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints.* Lille, 1824, tome IV, page 137. « Canonicus regulari Sancti Gilberti, ad ordinem diaconatus evectus. » *Propre des Saints de l'archidiocèse de Tours,* approuvé par la S. C. des Rites, le 20 août 1857.

Digitized by Google

position par leur bienfaiteur Walter furent données au monastère de l'ordre de Cluny, de Paisley (1).

Ainsi donc, saint Avertin ne s'appelait probablement pas *Avertin*, et ce Gilbertin écossais, comme on le qualifiait alors, appartenait peut-être bien à l'ordre de Saint-Gilbert, mais non à un couvent écossais.

On sait qu'il existe plusieurs saints du nom de Gilbert. Celui dont il s'agit ici est peut-être ce « religieux anglais de Sempringham », né vers 1084 et mort, dit-on, en 1189, « à l'âge de 106 ans », qui fonda, en effet, plusieurs monastères de filles et d'hommes, et dont les disciples prirent le nom de Gilbertins.

Nous disons *peut-être*, car Avertin a toujours été présenté comme l'assistant le plus fidèle de Thomas Becket, et nous ne devons pas oublier que le père de l'archevêque de Cantorbéry, qui était originaire de Rouen et qui fut quelque temps prévôt de la ville de Londres, se nommait *Gilbert* (2), qu'en outre, Becket n'était qu'un surnom. Plus tard, son fils Thomas Becket, étant devenu chancelier, avait sous ses ordres cinquante-deux clercs, dont plusieurs étaient attachés à sa personne; ils composaient ce qu'on appelait la *maison* de Thomas Becket ou même *the Gilbertine house*, qui formait, d'ailleurs, une sorte de monastère annexé à la cathédrale de Cantorbéry (3).

Ne serait-ce pas une explication raisonnable de cette qualification de « moine de Saint-Gilbert » donnée à Avertin?

---

(1) Il ne reste aucune trace de la courte existence du couvent de Saint-Gilbert, si ce n'est la charte de sa fondation et un ou deux documents concernant les terres données au monastère. Ces sources sont actuellement dans le Cartulaire du monastère de Paisley et ont été imprimées en 1832, sous ce titre: « *Registrum monasterii de Passelet.* »

(2) *Saint Thomas Becket*, par Monseigneur Darboy. — Tome I, page 261.

(3) Ce monastère existait encore en 1205.

Digitized by Google

Suivant d'autres sources, et nous serions tenté de dire des plus autorisées, le nom d'Avertin viendrait, par corruption, « d'*Aberdeen* »; un savant professeur (1) croit « qu'un archidiacre d'Aberdeen a assisté, avec Becket, au concile de Tours ».

Ce ne serait vraisemblablement pas celui qui accompagnait l'archevêque de Cantorbéry à ce concile, puisque l'histoire dit que « l'archidiacre particulier de Becket s'appelait Geoffrey Ridel, » mais l'on ne sait pas le nom de celui qui vint à Tours, en 1163, avec l'ancien primat d'Angleterre.

Nous n'avons pas à parler ici de Thomas Becket en dehors des rapports qu'Avertin eut avec lui ; si tel n'était pas notre rôle, nous trouverions un guide précieux dans l'érudit chanoine Robertson de Cantorbéry qui, depuis des années rassemble et étudie tout ce qui concerne ce grand évêque.

Le savant ouvrage qu'il édite actuellement est le monument le plus complet que l'on puisse élever en semblable matière; il contient (2) tout ce qui a été imprimé ou écrit sur ce sujet; toutes les bibliothèques, toutes les archives ont été fouillées, tant en Angleterre qu'à l'étranger.

M. Robertson assure — et c'est un point à noter — qu'il n'a jamais rencontré le nom d'Avertin, ni parmi les partisans du saint archevêque, ni ailleurs.

C'est donc encore là une raison de penser qu'Avertin n'est qu'un *surnom* et un surnom tout à fait français, et que le saint patron de l'ancienne Vençay portait un nom que l'histoire n'a pas conservé ou qui reste inconnu pour nous, caché sous une dénomination que les hypothèses les plus probables rattachent, ainsi que nous l'avons dit, à une double origine.

Signalons, en outre, une confusion qui s'est assez fréquemment produite entre *saint Avertin* et *saint Aventin*, qui vécut

---

(1) M. Williams Stubs, d'Oxford.

(2) Lettre en date, à Cantorbéry, du 6 janvier 1880.

Digitized by Google

au ve siècle (1); celui-ci fut archidiacre de Chartres, puis administrateur de ce diocèse comme « co-évêque du vivant de saint Solemne » et, enfin, évêque de Chartres.

Au dire de ceux qui admettent qu'Avertin fut chanoine régulier de Saint-Gilbert, c'est dans un couvent de cet ordre que Thomas Becket alla le chercher et qu'il l'attacha à sa personne.

Sans pouvoir préciser à quelle date Avertin devint l'un des fidèles de l'archevêque de Cantorbéry, on a lieu de penser qu'il était auprès de lui avant ou tout au moins à l'époque où se tint le Parlement de Clarendon.

Cette opinion donnerait raison à ceux qui croient qu'Avertin, ou du moins le diacre de l'évêque de Cantorbéry, fut de ceux qui s'opposèrent avec le plus d'opiniâtreté à ce que Thomas Becket signât un acte qui n'était pas selon les règles de la doctrine de l'Église (2) ?

Tout le monde sait qu'à la suite du Parlement, comme on disait alors, tenu à Clarendon, on avait fait « revivre les anciennes coutumes du royaume et établi des statuts qui soumettaient les clercs à la justice royale (3) ».

---

(1) La légende de saint Aventin se trouve dans le Bréviaire du diocèse de Chartres, au 4 février; elle est tirée des Bollandistes, de la *Gallia Christiana*, de quelques autres géographes et aussi de quelques ouvrages spéciaux, tels que l'*Histoire de Chartres*, par Foucher, t celle de Châteaudun, par l'abbé Bordas. Ces ouvrages ont été publiés récemment : le premier par la *Société archéologique de Chartres*, le second par la *Société Dunoise*.

(2) Voir pour plus de détails : *Materials for the History of Thomas Becket, Archbispop of Canterbury*, vol. I, II, III et IV. Edited by the Rev. James Craigie Robertson, M. A. Canon of Cantorbéry, 1875-1878. — *La vie de saint Thomas de Becket*, par Charles du Canada. Saint-Omer, 1615, in-4°.

(3) Le texte de ce que l'on a appelé la *Constitution de Clarendon* se trouve dans Wilkins. *Concilia Magnæ Britanniæ*, vol. I, page 435. Monseigneur Darboy a reproduit, dans sa savante *Histoire de saint Thomas Becket* (tome I, p. 28), les « Seize Constitutions de Clarendon ».

Digitized by Google

L'archevêque de Canterbury (1), — ou suivant l'usage français, de Cantorbéry, — jura d'abord de les observer, puis « rétracta ensuité son serment ». Cité à Northampton, il y fut condamné. C'est alors qu'Henri II saisit son temporel, et l'obligea à se réfugier en France, où il arriva sous un déguisement.

Thomas Becket appréciait si fort son diacre Avertin qu'il « ne voulut pas d'autre compagnon de son exil que lui ; abandonnant l'Angleterre, pour fuir l'injuste persécution du roi Henri II, il partit nuitamment, et après seize jours de marche nocturne, car il se cachait pendant le jour, il arriva en France sur une frêle barque que deux prêtres dévoués conduisaient (2) ».

D'après les historiens les plus justement accrédités, Thomas Becket débarqua à Boulogne et se réfugia d'abord à l'abbaye de Saint-Bertin près Saint-Omer. C'est de là qu'il envoya des émissaires au roi de France, à Soissons, et au pape, à Sens.

Selon Moroni (3), Avertin n'aurait quitté l'Angleterre qu'après Thomas Becket et serait venu en France « pour suivre saint Thomas de Cantorbéry, déjà exilé. »

Ce qu'un biographe de saint Avertin ne doit pas oublier, c'est qu'au milieu des « tribulations » et des « fatigues » de Thomas Becket, Avertin « fut son unique consolation, *uno duntaxat fratre ferente solatium*, » rapporte un chroniqueur.

---

(1) On écrit aussi Kantorbury, ce qui veut dire *Bourg du Kent* ou du *peuple de Kent*. *Kent*, dérivé de la langue celtique, signifie *tête*, *commencement;* n'est-ce pas « la dénomination qui convenait le mieux à ce comté voisin du continent » ?

(2) « Nocte fugam aggressus est, uno duntaxat fratre ferente solatium; et diebus delitescens et noctibus iter peragrans, post diem sextum decimum portum Sanwici pervenit, et, cum potiores vectores non haberet ad manum, in fragili cymbula a duobus sacerdotibus trajectus fuit in Flandriam. » (Bolland.) *Notice historique sur saint Avertin*. Angers, 1874.

(3) *Dizionario di Erudizione storico-ecclesiastica*. Vol. III, page 158.

Digitized by Google

En quelle contrée l'évêque exilé chercha-t-il un refuge ?

Un grand nombre de localités ont conservé le souvenir de son séjour.

Nous venons de nommer Boulogne et Saint-Omer, nous devons aussi citer la jolie ville de Gisors (Eure), dont la haute tour qui s'élevait jadis au milieu de l'enceinte du château portait le nom de « Tour Saint-Thomas (1) ».

Ce nom, dit un écrivain local, « lui a été donné parce que saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, persécuté par Henri II, roi d'Angleterre, se retira à Gisors. » Au pied de cette tour et au sommet de la butte sur laquelle elle est construite, il existait une chapelle dédiée à ce saint prélat (2).

Il faut aussi citer l'abbaye de Pontigny, de l'Ordre de Cîteaux, où il séjourna pendant l'année 1165.

Nous sommes alors en 1162, c'est-à-dire à la veille du concile de Tours où nous allons retrouver et Thomas Becket et même Avertin, qui paraît avoir joué, dans cette circonstance solennelle, un rôle bien plus important que sa situation ne peut le faire pressentir.

La même année, et cela est à noter ici, le pape Alexandre III, persécuté par Frédéric Barberousse, cherchait un refuge à Tours (3) et y faisait son entrée solennelle le jour de la Saint-Michel. C'est pendant son séjour dans cette ville que fut tenu le concile général auquel assista l'évêque de Cantorbéry.

On rapporte que dix-sept cardinaux, cent vingt-quatre évêques, quatre cent quatorze abbés et un plus grand nombre encore de prêtres accoururent de tous les pays ; c'est à cette époque que Tours fut surnommée la *seconde Rome*.

---

(1) *Lettres sur Gisors*, par M. M. N. R. P. de la Mairie. Gisors, imprimerie de Lapierre, 1848, Broch. de 98 pages.

(2) La chapelle a été détruite pendant la révolution. On en voyait encore les fondations en septembre 1822.

(3) *Histoire de la ville de Tours*, par le docteur E. Giraudet. Tome I, page 99.

Digitized by Google

La plupart des documents portent que (1) c'est le 10 mai 1163 que le pape Alexandre III tint un concile, à Tours, pour déposer l'antipape Victor, et qu'il invita Thomas Becket, déjà surnommé le défenseur acharné des libertés religieuses (libertatis ecclesiasticæ acerrimum propugnatorem), à y siéger. Le disciple ne se sépara point de son maître (2). Selon Moroni, l'évêque de Cantorbéry assista aussi au concile tenu en 1165 à Tours (le 14e) mais il ne nomme pas Avertin (3).

Quel fut le rôle joué par Avertin dans ces assises religieuses ?

Les documents sont muets sur ce point; il paraît, toutefois, que l'action d'Avertin se fit sentir. Il continuait, d'ailleurs, à jouir auprès de Thomas Becket d'assez d'influence pour qu'il fût envoyé, peu après le retour d'Alexandre III, à Rome, en 1166 en message auprès du Saint-Père comme représentant de l'évêque de Cantorbéry (4), afin de « prendre ses conseils dans la conduite des affaires religieuses qui avaient motivé sa disgrâce, et savoir, comme le dit un document (5), de sa haute sagesse, le moyen à employer pour terminer, sans blesser les droits de la conscience et de l'équité, la fâcheuse querelle suscitée par de vils courtisans. »

Ce n'est qu'après un exil volontaire (6) de sept années (7),

---

(1) « Sanctum Thomam, libertatis ecclesiasticæ acerrimum propugnatorem, ad concilium Turonense, ab Alexandro tertio invitatum secutus. » (*Propre de Tours.*)

(2) « Beatissimi martyrii Thomæ Cantuariensis archiepiscopi discipulus. » (Bolland.)

(3) Tome LXXVII, page 51.

(4) Internuncium. (Bolland.)

(5) *Notice historique sur saint Avertin*, patron de Luigné. — Angers, 1874.

(6) *Les Veritez de saint Avertin* disent qu'il fut « exilé comme son saint prélat » (page 40).

(7) « Qui quoniam pro justitia et libertate ecclesiasticæ septennio exultantem secutus archiepiscopum ærumnis ejus multipliciter communicavit. » (Bolland.)

Digitized by Google

qu'Avertin retournait en Angleterre et se réjouissait de revoir sa patrie (1).

Le disciple, en effet, n'avait point abandonné son maître, mais un événement tragique allait bientôt séparer deux existences si fortement unies par la foi et le malheur.

Ce fut seulement, on le sait, sous « les menaces du pape Alexandre III, » que le roi d'Angleterre avait rappelé le prélat, qui rentrait dans son église de Cantorbéry assiégé de noirs pressentiments et prenait pour texte de l'un de ses premiers sermons ces paroles prophétiques : « Je viens vers vous pour mourir parmi vous. »

Le 29 décembre 1170, Becket, ou, comme on l'écrit parfois, Becquet, était, sinon à l'autel, mais « se dirigeait vers l'autel d'où il avait l'habitude d'entendre les heures canoniales et les messes privées », et avait déjà franchi quatre marches, lorsque des chevaliers entrant l'épée et la hache à la main dans le sanctuaire vinrent jusqu'au pied de l'autel frapper le pieux évêque, qui tomba sous le fer de quatre gentilshommes de la Cour qui depuis longtemps méditaient sa mort et en avaient, dit-on, « arraché la sentence au roi trop faible (2). »

Ainsi mourut celui que l'on fête aujourd'hui sous le nom de saint Thomas et qu'Henri II avait élevé à la dignité de chancelier d'Angleterre.

L'histoire a raconté qu'Henri, accusé de provocation à ce crime, ne put se soustraire à l'anathème et n'obtint son pardon qu'après une pénitence publique.

Toute l'Europe catholique s'était émue du meurtre de Thomas Becket. Quatre ans après, le 5 septembre 1174, la cathédrale de Cantorbéry ayant été détruite par un incendie,

---

(1) « Cum eodem postea in patriam reversus est. » (*Propre de Tours.*)

(2) Ce sont, d'après les textes de l'époque : Guillaume de Tracy, Renauld, fils d'Ours, Hugues de Moreville et Richard le Breton. (*Lettre de l'archevêque de Sens.*)

Digitized by Google

on vint de toutes parts contribuer aux frais de sa reconstruction. Louis VII, roi de France, celui que l'on a surnommé *le Jeune*, non pour s'être conduit toute sa vie comme un jeune homme, mais seulement pour avoir été, dès l'âge de quatorze ans, associé à la couronne du vivant de son père Louis VI, débarqua en Angleterre, au mois d'août 1179 et, le 29, descendit en costume de pèlerin au tombeau de Thomas : la cour de France, le roi et la cour d'Angleterre l'accompagnaient. D'après les documents du temps, il laissa en offrande « une coupe d'or, une pierre précieuse, et dota le couvent d'une rente annuelle de cent muids de vin. La reconstruction de la cathédrale fut commencée sous la direction d'un architecte français, Guillaume de Sens ».

Avertin était-il auprès de son évêque lorsque celui-ci fut frappé au pied de l'autel ?

L'histoire ne le précise pas ; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que cette mort produisit sur le cœur du disciple une impression ineffaçable ; il se rappela l'heureux temps qu'il avait passé en France et surtout en Touraine, dans le commerce de son évêque, et c'est alors qu'il quitta de nouveau l'Angleterre, cette fois sans espoir de retour, pour venir se fixer près du tombeau de saint Martin (1), et passer le reste de sa vie dans la solitude.

C'est à Vençay (2), d'autres plus précis disent dans les bois de Cangé (3) qu'Avertin vint chercher une consolation à sa

---

(1) « Loca beati Martini habitatione consecrata visitavit. » (*Propre de Tours.*)

(2) « Avertinus Turones iterum venit et in pagum Sancti Petri de Vinceyo nuncupatum, non longe ab urbe, secessit. » (*Propre de Tours.*)

(3) Cangé est un hameau de la commune de Saint-Avertin, qui formait un ancien fief, érigé en châtellenie au XVIe siècle. Le château de Cangé, construit à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe par la famille Conigham, fut vendu, en 1832, à M. le comte de Richemont, père du baron Paul de Richemont, longtemps maire de Saint-Avertin, et le bienfaiteur de cette commune. Le château de Cangé appartient aujourd'hui à M. Maurice Cottier.

Digitized by Google

profonde douleur; c'est à Vençay qu'il exerça son saint ministère, et la reconnaissance des populations pour ses vertus l'y fit rester pendant sa vie; c'est ce même Vençay qui a conservé le souvenir d'Avertin au point de perdre son premier nom pour s'appeler aujourd'hui *Saint-Avertin*.

A dater de cette époque, Avertin nous appartient tout entier, car il se donna sans réserve aux populations de la contrée et surtout aux nombreux pèlerins qui se rendaient au tombeau de saint Martin, et dont un grand nombre s'arrêtaient dans le voisinage de la ville de Tours.

Il prodiguait aussi ses soins aux malades et enseignait aux rares habitants du pays les vérités de la religion (1).

Le pieux ermite de Cangé se vit contraint de céder aux sollicitations des habitants de Saint-Pierre de Vençay, et se trouva ainsi amené à exercer au sein de ce village, alors obscur, son pieux ministère.

Avertin fut-il seulement *diacre* et *confesseur* comme le rapportent beaucoup d'auteurs (2) ?

Le *Propre des saints de l'archidiocèse de Tours* (3) (page 11) le qualifie de « *saint confesseur* ».

Fut-il prêtre et exerça-t-il le sacerdoce ?

Le savant abbé Chevalier, pour lequel la Touraine n'a plus de secrets, dit qu'Avertin était « archidiacre de Saint-Thomas » et « prêtre écossais (4)».

Un document spécial, parlant d'une statue de saint Avertin

---

(1) « Illic reliquum vitæ suæ tempus mira animi patentia impendit, ut agrestes homines christianis moribus imbueret. » (*Propre de Tours*).

(2) Grevenus : Supplément au *Martyrologe* d'Usuard; Molanus : Notes sur Usuard; Canisius : *Commentaire sur le Martyrologe allemand* ; Philippe Ferrari : *Catalogue des Saints* non insérés au Martyrologe Romain; Du Saussay : *Supplément au Martyrologe Gallican*.

(3) Approuvé par la S. C. des Rites, le 20 août 1857.

(4) *Promenades pittoresques en Touraine*, par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, Mame, 1869.

Digitized by Google

qui a été mutilée à une époque reculée, raconte qu'en taillant la dalmatique « comme une chasuble, il faudrait voir dans ce vêtement l'indice du ministère paroissial qu'il exerça à Saint-Pierre de Vinçai ».

Godescard (1), qui fut successivement secrétaire de l'Archevêché de Paris, prieur de Notre-Dame de Bon-Repos, près Versailles, et chanoine de Paris, soutient qu'Avertin fut diacre; la plupart des sources s'accordent cependant à reconnaître qu'Avertin exerça « les fonctions curiales » (2) dans la paroisse de Vençay. Il figure le premier dans une liste des curés de Saint-Avertin (3).

Les Veritez de saint Avertin disent expressément « qu'i célébrait la messe et recevait le sacrement de l'Eucharistie en mérite pour son âme, et la donnait aux autres pour remède sainct à leur salut » (4).

Plus loin l'auteur explique très bien pourquoi les statues représentent saint Avertin en *diacre* et pourquoi aussi il a été souvent ainsi qualifié; c'est que « bien qu'il fût prêtre, suivant saint Thomas de Cantorbéry, il était un de ses *archidiacres*, il était son *diacre* à l'autel, et quelquefois son porte-croix, comme celui qui étant plus affidé à ce saint prélat et primat d'Angleterre, lui servant en ses divines et épiscopales fonctions, et continuellement l'assistait, d'où il est nommé diacre » (5).

C'est ainsi qu'Avertin passa les dernières années de sa vie.

---

(1) On a de lui : *Vie des Pères, des Martyrs*, etc., traduit de l'anglais d'Alban Buttler, Paris, 1784-1788, 12 volumes in-8°; suivi des *Fêtes mobiles*, traduit par Nageot, 1808, 1 volume in-8°. Souvent réimprimé, notamment à Besançon, 1843 ; 10 vol. in-8°.

(2) Notamment M. J.-X. Carré de Busserolle.

(3) *Mémoires de la Société archéologique de Touraine.* Tome XXVII. — *Dictionnaire géographique.* Tome I. Tours, 1878.

(4) Page 21.

(5) Page 32.

Digitized by Google

Il mourut à Saint-Pierre de Vençay le 5 mai 1180 (1) et non probablement vers 1189, comme le rapporte Moroni.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, son corps fut enseveli dans l'église de la localité, où il fut bientôt honoré comme saint.

Est-il besoin de rappeler que celui qui devint le patron de l'ancienne paroisse de Vençay mourut « épuisé par une succession non interrompue d'austérités et de fatigues, qui avaient délabré son corps et ruiné sa santé (2) » ?

Saint Avertin est un *saint* par acclamation : *Vox populi, vox Dei.*

Dans le tome VII (3) du célèbre Dictionnaire de Moroni, où se trouve la liste des canonisations des saints, dont la première remonte à 993, sous Jean XV, dit XVI, pape, et la dernière date de 1839, sous Grégoire XVI, pape, on voit (4) la canonisation de saint Thomas, évêque et martyr, faite par Alexandre III, pape, en 1173 ; mais le nom d'Avertin ne figure pas dans cette liste.

Même silence dans le *Diario sacro* de M. Joseph Mariano Partenio, édité en 1805-1806, par M. Adami (5).

L'affluence des pèlerins était si grande autrefois autour de son tombeau, comme le rappelle M. l'abbé Chevalier, que la plupart des maisons du bourg s'étaient transformées en hôtelleries et que, « comme dans une foule d'autres lieux, le tombeau d'un saint est devenu la source de la fortune publique. »

---

(1) Le 5 mai est le jour que la tradition a fixé et qu'ont adopté les Martyrologes et les Bollandistes. — *Acta Sanctorum*, maii, die 5. Tome II, page 55-56.

(2) « Vitæ suæ finem invenisse in illo diocœsis Turonensis vico, ibique tumulatum claruisse miraculis. Qui..... contracta..... ex iis cœrumnis et itinerum laboribus invaletudine obiit, confessoris titulo jure honoratur. » (Bolland.)

(3) Pages 307 à 310.

(4) Page 308.

(5) La fête de saint Thomas est fixée d'après ce *Diario* au 29 décembre, anniversaire de sa mort.

Digitized by Google

Les pèlerins venaient en foule à Vençay, surtout le mardi de Pâques et le 5 mai, jour de la fête du saint.

Cette concentration d'étrangers a dû même, à certaines époques, être tout particulièrement considérable.

Il a été constaté (1) d'après le registre des actes de baptêmes et sépultures, jusqu'à 108 et 110 décès dans une seule année; tandis qu'aujourd'hui la moyenne annuelle varie entre 25 et 30 (2).

Il est bon de noter ici que le nom de Saint-Avertin ne fut substitué à celui de Saint-Pierre de Vençay que longtemps après la mort d'Avertin.

En 1276, la commune s'appelle encore Vençay, Vinçay, Vançay ou Venzay. En 1284, en 1301, en 1314 on trouve encore le nom de Vençay.

Le nom de Saint-Avertin se rencontre, pour la première fois, dans une ordonnance de Jean de la Thuille, bailli de Touraine, datée de 1371.

Ce serait donc entre 1314 et 1371 que le nom de Saint-Avertin aurait été définitivement adopté et substitué à celui de Vençay.

A partir du XIIIe siècle, on trouve l'indication de la paroisse de Saint-Avertin, puis le nom est donné au pays et il figure sur les cartes, d'abord écrit *Saint-Auertin* (3), puis enfin *Saint-Avertin* (4).

Un auteur qui a écrit sur saint Avertin prétend qu'il séjourna à Vossel. Les *Veritez de saint Avertin* (5) portent expressément : « Vossel, la petite ville sur la rivière du Cher, qui ores s'embellit du nom de notre saint (saint Avertin) ; » ajoutons pour être tout à fait exact que l'auteur que nous citons dit

---

(1) Lettre de M. l'abbé Allegret, curé de Saint-Avertin.

(2) En 1801, Saint-Avertin comptait 1,272 habitants; en 1876, 1,700

(3) Topographie du duché de Touraine de 1592, par Le Clerc et Bouguerould.

(4) *La Touraine*, carte de 1687. — Paris, Gérard-Jollain.

(5) Page 66.

Digitized by Google

ailleurs que Vossel est une « petite ville ou bourg fermé, non trop éloigné de Tours sur la rivière du Cher, en bas de Bléré. »

Or, Saint-Avertin est bien « non trop éloigné de Tours » ; il est bien « sur la rivière du Cher » ; mais il n'est pas « en bas de Bléré ».

Il y a donc lieu de croire que c'est par erreur que ce nom de *Vossel* a été joint à celui de Saint-Avertin.

D'après certaines données, le corps de saint Avertin paraît avoir reposé dans son église jusqu'au XVIe siècle ; il en fut tiré à cette époque « pour être jeté au vent ou brûlé par les Huguenots (1) ».

On a discuté pour essayer d'éclaircir la question de savoir ce que sont devenus les restes de saint Avertin, et la paroisse de Luigné a fait de nombreuses démarches pour obtenir une relique qu'elle désirait vivement, « comme complément du culte qu'elle a voué à saint Avertin. »

Il serait téméraire de vouloir préciser ce point aujourd'hui.

Nous dirons seulement, mais sans essayer d'expliquer cette dispersion des restes de saint Avertin, qu'il a été constaté qu'au moment de la Révolution l'église de Bougival, du diocèse de Versailles, possédait un morceau du *chef* du saint auquel une de ses chapelles était consacrée (2).

L'abbé Lebœuf, en effet, dans son *Histoire de Paris*, raconte (3) en parlant de l'église de Bougival que l'on y voyait le buste de saint Avertin en bois doré, « élevé au-dessus du retable, avec une capsule de reliques sous ce buste, » la principale relique consistait « dans un morceau

---

(1) « Non sepulcrum sancti, non ossa ad venerationem servata (hæc enim omnia abstulisse et abolevisse videtur feralis ille Hugonottarum turba) ». (Bolland.)

(2) *Notice sur saint Avertin* (page 12). — *La Semaine religieuse*, Tome VIII, page 479. — Lettre de M. Léon Maret, vicaire de Bougival, en date du 18 février 1874.

(3) Tome VII.

Digitized by Google

de son chef renfermé dans la tête de cette figure et qu'on aperçoit sous un cristal. »

Nous devons dire quelques mots du culte particulier dont saint Avertin était l'objet; culte qui a laissé encore de nos jours des traces profondes (1).

En 1874, on venait invoquer ce saint à Bougival, mais le pèlerinage était « loin d'être ce qu'il avait été autrefois »; à Saint-Avertin même, on conserve encore le souvenir légendaire de la guérison de ces pèlerins « quand avec dévotion ils imploraient son secours favorable » pour « douleur de tête ».

C'est contre les maux de tête, les vertiges et les maladies qui sévissaient sur les animaux à laine que l'on invoquait Avertin, et, comme nous l'avons dit précédemment, nous trouvons ici encore un nouveau témoignage en faveur de l'opinion qui soutient qu'Avertin ne s'appelait peut-être pas Avertin et que ce n'était là qu'un surnom.

Tout le monde sait combien est grand le nombre des saints qui sont invoqués pour la guérison d'une maladie déterminée, nous ne voulons pas en donner ici la longue nomenclature.

D'où vient que la tradition religieuse populaire ait invoqué saint Avertin pour la guérison des maux de tête, qu'ils soient physiques ou moraux (2)?

Nous ne pensons pas que ce soit à cause de son nom, mais bien au contraire parce que ce saint patron passait pour guérir les *avertins* que le nom lui en est resté ; car, encore une fois, Avertin ne s'appelait sans doute pas ainsi. Nous sommes porté à penser que ce culte particulier est vraisemblablement l'origine même du nom du pieux ermite de Vençay, qui portait un autre nom, peut-être même inconnu (comme

---

(1) Ces renseignements nous ont été fournis par M. l'abbé Allegret, curé de Saint-Avertin, qui a réuni sur le patron de sa paroisse des documents auxquels nous avons puisé après avoir été assez heureux pour en rassembler nous-même un certain nombre.

(2) « De miraculis spiritualibus ac corporalibus..... hic sanctus claruisse indicatur. » (Bolland.)

Digitized by Google

cela a encore lieu souvent de nos jours) des nombreux pèlerins qui venaient l'invoquer.

On lui amenait les *avertins*, il était le saint patron des *avertins ;* le langage populaire en a fait saint Avertin.

Cette invocation particulière n'est, d'ailleurs, pas spéciale à l'église de Saint-Avertin, près Tours; nous la retrouvons dans les diocèses d'Angers, de Poitiers et de Versailles.

Qu'était-ce donc qu'un *avertin* ou que l'*avertin ?*

L'*avertin*, en vieux français, était une maladie d'esprit qui rendait opiniâtre, emporté, furieux ; il se disait aussi « de ceux qui sont travaillés de cette maladie (1). »

Les anciens auteurs emploient souvent le mot d'*avertin* dans le sens de maladie de tête ; « de douleurs qui rendent opiniâtre et fou. »

Dans le sens d'entêté, d'opiniâtre, on trouve souvent le verbe « s'avertiner » pour s'entêter ; on dit aussi *esvertin*.

N'oublions pas de rappeler, non plus, que le verbe anglais *to avert* signifie détourner (2), et l'on a fréquemment rappelé combien Avertin s'opposa à ce que Thomas Becket signât les statuts de Clarendon.

Enfin, et ceci est à noter tout particulièrement, on disait jadis proverbialement « des enfants criards, mutins et turbulents » ; qu'il fallait « les vouer à saint Avertin (3) ».

Il y a donc lieu de croire que la dévotion dont Avertin a été l'objet de son vivant et après sa mort « n'était fondée que sur l'analogie des mots *avertin* et *vertige* », et que, comme nous le disions plus haut, le patron, le saint des *avertins* fut appelé *saint Avertin*.

La fête de saint Avertin est célébrée à Bougival, près Paris, non comme patron de la paroisse, car l'église est au

---

(1) L'étymologie est : *a*, privatif, indiquant l'éloignement, et *vertere*, tourner.

(2) Thomas Nugent. Bâle, 1797.

(3) Bécherelle.

Digitized by Google

titre de la sainte Vierge et la fête patronale se célèbre le jour de l'Assomption; mais la fête de ce second patron avait lieu jadis le 12 mai, puis, plus récemment, le 5 du même mois.

Son nom est inscrit dans le calendrier du diocèse et dans les Missels angevins de 1523 à 1533 (1), qui le portent ainsi que le Bréviaire de l'abbaye de Fontevrault (2), non le 3 mai, comme on l'a dit, mais le 5 mai, ainsi que l'indique d'ailleurs Moroni.

C'est le dimanche qui suit le 5 mai qu'a lieu le pèlerinage de Ballay dans le diocèse de Poitiers.

Le Bréviaire ou Propre de Tours place saint Avertin au 5 mai.

Nous devons signaler au point de vue liturgique quelques offices spéciaux ou prières particulières à ce saint.

De ce nombre est l'office qui a été recueilli par les Bollandistes et publié par eux au XVIIe siècle (3).

Les Graduels de Versailles et de Paris contiennent des hymnes, psaumes, etc., qui n'ont rien de spécial pour l'office de saint Avertin; c'est l'office pour la fête d'un *saint prêtre*.

Avant les chapelles qui, comme nous allons le voir, étaient ou sont encore consacrées à saint Avertin, nous devons noter les églises placées sous son vocable.

Nous devrions citer, d'après *les Veritez de saint Avertin* (4), une église paroissiale de Troyes; mais nous croyons retrouver là une trace nouvelle de la confusion qui s'est fréquemment produite entre saint Avertin et *saint Auentin* ou *Aventin* (5); l'auteur écrivant ce mot comme nous venons de

---

(1) Musée archéologique du diocèse d'Angers.

(2) Breviarium Deo dicaturum virginum ordinis Fontisebraldi. Parisiis, 1526. (Bibliothèque Sainte-Geneviève. BB. 1440.)

(3) Cet office a été imprimé dans la 5e édition (1874) de la *Notice sur saint Avertin*, patron de Luigné.

(4) Page 27.

(5) Voir le chapitre XIV des *Veritez de saint Avertin*, intitulé : « *Alliance et comparaison de saint Avertin et de saint Aventin.* »

Digitized by Google

le transcrire, et ajoutant que cette « église paroissiale de Troyes n'avait point de reliques précieuses de saint Avertin »; mais que ces deux saints sont invoqués « dans une même église à Troyes ».

Un grand nombre de chapelles ont été dédiées à saint Avertin.

Nous citerons celle de l'église de Bougival (Seine-et-Oise) (1) qui existe encore actuellement; mais qui a été changée de place; elle est à gauche, celle de droite est la chapelle de la Sainte-Vierge ;

Celle de l'église Saint-Maurille, à Angers (2) ;

A Saumur, une chapelle de l'église Saint-Nicolas (3) ;

A Luigné, commune de Maine-et-Loire, l'église est placée sous le vocable de saint Avertin.

Une chapelle de saint Avertin existe aussi dans l'église de Corzé (4).

Dans le diocèse de Poitiers, on cite une chapelle de saint Avertin dans le village de Rallay, paroisse de Morton où l'on va en pèlerinage (5).

A Ecoman, paroisse dépendant de Vievy (Loir-et-Cher), on vénère saint Avertin, sans en connaître le motif (6).

Après les chapelles, un mot des *statues* de saint Avertin.

On a remarqué, et cela est digne d'attention, que toutes le représentent « portant sa main à la tête ou la soutenant », ce qui indique bien que là était, comme on le sait, « le siège du mal dont il délivre. »

---

(1) Moroni dit même que saint Avertin « est le patron de l'église de Bougival ».

(2) *Notice sur saint Avertin*, patron de Luigné. Angers, 1874.

(3) Pouillé du diocèse d'Angers. 1783, page 77.

(4) Pouillé du diocèse d'Angers. 1783, page 23.

(5) *Notice sur saint Avertin*. Angers, 1874, page 15.

(6) Lettre de M. le curé de Moisy, du 6 mars 1877, à M. l'abbé Allegret, curé de Saint-Avertin.

Digitized by Google

L'église de Saint-Avertin a possédé au XVIIe siècle une statue de son patron.

Nous en trouvons la description dans Marie-Nicolas des Guerrois (1), elle était « sur un autel mis au septentrion du principal ou grand autel, image en bosse, de pierre, peinte et dorée fort artistement, en laquelle il est figuré comme un noble seigneur, portant alantour du cou et sur ses vêtements deux colliers d'or pendants, avec une soutane et une longue robe.... imposant la main sur le chef d'un homme qui est de genoux proche de lui, comme implorant son aide.... »

Voici donc une statue qui représente saint Avertin guérissant un homme qu'il touche à la tête, pour bien indiquer que là est le siège de son mal.

De plus, l'auteur que nous citons estime que cette longue robe portée par la statue qu'il décrit est « à la mesme sorte qu'anciennement estoient les nobles et sénateurs », et indique qu'Avertin « estoit sorty comme sont ceux qu'on nomme les millords d'Angleterre ».

On a signalé une autre image de ce saint « dans la table de son autel », dans la même église ; elle le représentait « comme un pieux prestre, tenant son bréviaire » ; enfin, il faut noter une troisième reproduction peinte de saint Avertin portant le costume de diacre.

L'église de Saint-Avertin possède actuellement d'autres images de son patron qui sont également dignes d'intérêt (2).

Aujourd'hui, il en existe encore une à la droite du maître-

---

(1) *Les Veritez de saint Avertin*, prestre anglo-français, fidèle achates de saint Thomas de Cantorbie où se découvre la vie, les miracles, les souffrances, avec la mort et autres choses mémorables de ce grand sainct, recueillies par Marie-Nicolas des Guerrois, de Jesus prestre P. D. T. indigne. Histoire non encore veue. A Troyes, par Jean Jacquard. Imprimerie de Monseigneur l'Evesque, rue Corderi, MDCLIII, avec approbation. (Bibliothèque nationale. L. N. 27. 832.)

(2) Notamment les tableaux offerts par M. le baron Paul de Richemon et par M. Cottier.

Digitized by Google

autel ; mais elle n'est pas conforme à la tradition, le saint ne porte pas la main à sa tête.

La chapelle de Saint-Avertin a été rebâtie en partie, par la famille Connigham ou Connicham, seigneurs de Cangé, en 1489.

On ne voit plus dans l'église de Bougival le « buste en bois doré » et la relique de saint Avertin qui était renfermée dans la tête de ce buste et qui n'était visible qu'à travers un morceau de cristal.

On signale une autre image de saint Avertin dans les stalles de Saint-Pierre de Saumur.

A Luigné, il existe une statue récemment restaurée qui remonterait au XVIe siècle; celle qui se trouve dans l'église de Corzé serait du XVIIIe siècle.

Nous n'avons pas ici à raconter de quelles fêtes fut entourée (le 8 mai 1859) la restauration de la statue de Luigné; cela a fait l'objet d'un travail spécial dans lequel se trouvent de nombreuses et utiles indications (1) ; il suffira de rappeler que plus de 4,000 personnes y assistèrent.

Le 1er septembre 1859, Sa Sainteté Pie IX sanctionnait l'acclamation des populations qui faisaient de saint Avertin le patron de cette paroisse et autorisait la célébration de la fête du saint, le 5 mai de chaque année, avec remise de la solennité au dimanche suivant, conformément au Concordat (2).

Des fontaines portent aussi le nom de *fontaines de Saint-Avertin*, notamment à Luigné et à Rallay.

Dans cette dernière localité, la fontaine a sa source sous les murs mêmes de la chapelle (3).

---

(1) *Notice historique sur saint Avertin,* patron de Luigné. Angers, 1874. Voir aussi : *La fête de saint Avertin à Luigné*, 1874.

(2) Le décret de la Sacrée Congrégation des Rites relatif au culte de saint Avertin, à Luigné, a été inséré dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou* (juillet 1860).

(3) *Notice sur saint Avertin.* Angers, 1874.

Digitized by Google

L'eau limpide qui jaillit de ces fontaines est encore aujourd'hui, aux yeux des pèlerins, le remède infaillible pour la guérison de leurs infirmités ; ils s'y rendent surtout pour les maux de tête.

Il est bon de ne pas oublier non plus qu'une confrérie portait le nom de Saint-Avertin. Elle existait à Bougival, près Paris.

D'après des recherches récentes, on ne trouve plus rien à la cure ni à l'église concernant cette association, et les plus anciens habitants du pays n'ont pu se souvenir de l'époque à laquelle elle a été établie ; elle a même cessé d'exister depuis dix-sept ans environ.

Les membres de cette confrérie se recrutaient parmi les cultivateurs, particulièrement les jardiniers, mais non parmi les vignerons.

Telles sont les données que l'on retrouve sur saint Avertin.

En dehors du culte particulier dont il était l'objet et dont le souvenir subsiste encore, on ne saurait oublier les services qu'il a rendus au pays qui porte aujourd'hui son nom.

Nous avons dit le dévouement d'Avertin pour Thomas Becket, nous avons vu les rapports qui existèrent entre le diacre et l'évêque ; ils furent de nature à justifier, une fois de plus, cette parole des livres saints : « Cum sancto, sanctus eris. »

ANTONY ROULLIET.

Digitized by Google

NOTICE SUR MARÇAY

La commune de Marçay, située canton de Richelieu, arrondissement de Chinon, dépendait jadis du Loudunais. La paroisse, dédiée à saint Pierre, faisait partie du diocèse de Poitiers et de l'archiprêtré de Loudun ; elle avait pour collateur l'évêque de Poitiers et renfermait 300 communiants (1).

L'église n'offre rien de remarquable. Le clocher, qui remonte au XIIe siècle, présente cependant un aspect assez pittoresque; il consiste en une tour à deux étages percée de fenêtres en plein cintre avec chapitaux romans à l'étage inférieur, en ogive à l'étage supérieur, et terminée par une flèche en pierre. La nef paraît avoir subi plusieurs remaniements ; elle a été allongée vers le XVIe siècle ; la porte ouverte dans la façade ouest appartient à la Renaissance ; la porte latérale, en arc tudor, est un peu plus ancienne. Au mur nord on voit une petite fenêtre avec trèfle allongé qui annonce le XVe siècle. Les autres fenêtres sont plus modernes et ont été refaites.

Une chapelle en style flamboyant forme un bras du transept du côté sud ; mais il n'y a pas de pendant du côté opposé. Cette chapelle, fondée par la famille de Mondion d'Artigny, est dédiée à saint Jean. Elle fut achetée vers la fin du siècle dernier par M. Luc Gilbert, Sr de Fontenay, du consentement des habitants de la paroisse réunis à la porte de l'église, à l'issue des offices, sous la direction de leur syndic (2).

(1) Pouillé du diocèse de Poitiers, 1782. — Le village de *Touraine*, quoique situé paroisse de Marçay, faisait partie de la Touraine, d'où il tirait son nom, et avait son cimetière particulier.

(2) Pouillé du diocèse de Poitiers. — Titres de la chapelle Saint-Jean de Marçay. (Chartrier du château de Marçay.)

Digitized by Google

Sous le rapport administratif, Marçay dépendait de l'élection de Loudun et renfermait 100 feux (1). Il faisait partie du gouvernement militaire de Saumur, petite division formée par Henri IV aux dépens des provinces d'Anjou, de Touraine et de Poitou. Pour la justice, il appartenait au bailliage de Loudun, ainsi que le prouvent de nombreuses pièces de procédure (2). Marçay a été séparé du Loudunais et rattaché au département d'Indre-et-Loire lors de la création des nouvelles circonscriptions administratives en 1790 (3).

D'après les principes admis aujourd'hui pour l'étymologie des noms de lieux, je serais porté à trouver une origine gallo-romaine à cette localité (en latin *Marciacum*). La terminaison *acum* est, comme on le sait, un suffixe appartenant à la langue gauloise, allongé de la marque du cas latin; elle correspond au mot *locus* ou *villa*, qui fut plus tard usité dans la formation des noms de lieux. *Marciacum* doit donc se décomposer ainsi : *Marci* ou plutôt *Martii locus* ou *villa*, le domaine de *Martius*. C'est ainsi que se sont formés les noms *Savigny*, *Aubigny*, *Antogny* (*Sabini*, *Albini*, *Antonii villa*) (4). Mais d'autre part rien de plus fréquent que ces désignations empruntées par les vieilles localités à leurs anciens chefs gallo-romains qui avaient quitté leurs noms celtes pour prendre des noms latins. Au VIIe siècle, les nobles quitteront les noms latins pour prendre des noms francs, et dans les temps modernes ils prendront à leur tour les noms de leurs terres, tandis que les seigneurs des premiers siècles du moyen âge donnaient, au contraire, leurs noms à leurs domaines.

(1) Dénombrement du royaume, 1720.

(2) Chartrier du château de Marçay.

(3) Il ne faut pas confondre Marçay en Loudunais avec un autre Marçay qui faisait partie de l'archiprêtré de l'Ile-Bouchard, et dont la paroisse était à la présentation de l'abbé de Noyers et à la collation de l'archevêque de Tours. Cette paroisse, qui renfermait 66 feux, faisait partie de l'élection de Chinon. (Pouillé du diocèse de Tours. — Dénombrement du royaume.)

(4) Houzé, *De la formation des noms de lieux*.

Digitized by Google

Bien que Marçay appartînt au diocèse de Poitiers, les archevêques de Tours avaient dans cette paroisse des droits importants. Ils étaient patrons de l'église, ils avaient les dîmes des blés, vins, porcs, agneaux de la paroisse; ils y étaient représentés par un notaire et par un prévôt qui pouvait en cette qualité lever des amendes; ils possédaient à Marçay une maison, une ferme, deux moulins, etc. (1). Ces divers droits et domaines constituaient la châtellenie épiscopale de Marçay, réunie à la baronnie de Chinon (2). Ce domaine ecclésiastique était complètement distinct du château, terre et seigneurie de Marçay, fief purement laïque qui n'a jamais dépendu du temporel de l'archevêché de Tours, et dont nous allons parler maintenant.

Le château de Marçay et les terres qui en dépendaient ont appartenu à diverses familles. Du XIIIe au XVIe siècle, ce domaine féodal était la propriété de la maison de Faye. Un de Faye fut archevêque de Tours au XIIIe siècle. Je suis porté à croire qu'il a démembré, au profit de son archevêché, une portion des domaines et droits seigneuriaux de Marçay. Mais le château et ses dépendances n'en restèrent pas moins la propriété patrimoniale des de Faye pendant 300 ans après la mort de l'archevêque Jean, et ne sortirent de cette famille que sous le règne de François Ier. Par acte du 9 avril 1525, en effet, René de Faye, écuyer, Sr de Marçay, et Jeanne de Vertou, sa femme, vendirent à René de Batarnay, enfant

(1) Jus patronatus seu presentationis ecclesiæ sancti Petri de Marçays, diocesis Pictaviensis (*Cartulaire de l'archevêché de Tours*). — Ce sont les chouses mons. l'archevêque de Tours appartenant à sa prévosté de Marçay... puet lever amendes le dit prévost pour cause de sa prévosté les dîmes des vins, porcs, agneaulx... deux moulins... maison... le moulin hors de la ferme du prévost... (redditus de Marçays). — L'an mil cinq cent cinquante et ung... notaire soubz les contrats de très révèrend père en Dieu mons. l'archevêque de Tours en sa châtellenie de Marçay. — On voit aux archives d'Angers un acte de 1751 relatant une sentence rendue par le juge de la châtellenie de Marçay. (Fonds de Fontevrault, dossier de Chavenay.)

(2) *Dict. géographique d'Indre-et-Loire*, par M. Carré de Busserolle; art. Chinon.

Digitized by Google

d'honneur du roi, baron du Bouchage, Sr de Montrésor et du Bridoré, l'hostel, noble fief, terre, seigneurie et justice de Marçay, assis en la paroisse dudit lieu de Marçay, au pays de Loudunais, avec les métairies du château, la Barangerie, la Baraudière, les bois de haute futaie et taillis, hommes et hommages, garennes et toutes les dépendances et mouvances féodales de ladite seigneurie (1).

Marçay était encore en la possession de la famille de Batarnay à la fin du XVIe siècle. Le 3 mars 1599, la dame Françoise de Batarnay, dame du Bouchage, fit faire une visite pour constater l'état du chastel de Marçay-lez-Chinon. Il fut reconnu que de nombreux dégâts avaient été causés au château par les gens de guerre de M. de Chavigny et par ceux de M. de la Trémoille, qui y avaient séjourné pendant l'année 1597. Les habitants de la paroisse de Marçay et ceux des paroisses voisines s'y retiraient avec leurs bestiaux pour se mettre à l'abri des gens de guerre qui couraient la campagne et avaient aussi participé aux dégradations (2).

Avec le XVIIe siècle paraît une nouvelle famille. Le 28 mai 1607, messire Simon Le Bossu, conseiller du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes à Paris, seigneur du château fort, terre et seigneurie de Marçay, fait arpenter les domaines dépendants de ladite seigneurie. Il est évident que c'était un acquéreur récent qui voulait faire constater d'une manière précise l'état et la contenance de son nouveau domaine (3). Cet acte de 1607 est fort curieux. Il renferme une description complète du château, qui comprenait alors deux corps d'hostel, flanqués de trois grosses tours, deux rondes et une carrée (ou plutôt octogonale); un jeu de paume, basse-

(1) Chartrier du château de Marçay. — La ferme du château est souvent appelée la ferme de la Tourette dans plusieurs documents; le nom de la Tourette est encore donné aujourd'hui à une certaine portion du bourg de Marçay. Ce nom provient évidemment d'une tour qui devait se trouver en cet endroit, et dont il ne reste plus de traces.

(2) Chartrier du château de Marçay.

(3) *Idem.*

Digitized by Google

cour, caves, prison à mettre prisonniers, le tout entouré de hautes murailles et de fossés profonds. On mentionne le pont-levis qui donnait accès dans la cour, etc.

Simon Le Bossu, qui avait épousé Marie Bonnet, laissa pour principal héritier Séraphin Le Bossu, son fils, qui fut aussi seigneur de Marçay. Celui-ci se maria le 27 décembre 1629 avec Élisabeth Tronson, et décéda au mois d'avril 1657. Il eut pour enfants : Alexandre-Louis Le Bossu, son principal héritier, et plusieurs filles; deux d'entre elles, Marie et Madeleine, furent religieuses à Champigny. Alexandre Le Bossu épousa Renée de Rivière, mais il paraît n'avoir pas laissé d'héritier mâle.

A la mort de Séraphin Le Bossu s'ouvre une période désastreuse pour la famille Le Bossu. Ce seigneur était ruiné et avait laissé de grosses dettes. Le 21 mars 1667, le château de Marçay et ses dépendances furent saisis à la requête des religieuses de Champigny, auxquelles Séraphin Le Bossu n'avait jamais payé la pension de ses filles, religieuses en ce couvent, à celle des Ursulines de Loudun et de M. Dreux, Sr de Bellefontaine, créanciers du S^r Le Bossu. Cette saisie donna lieu à de nombreux incidents judiciaires; le procès dura plus d'un demi-siècle (1). Enfin, le 7 avril 1723, la terre et seigneurie de Marçay, avec toutes ses dépendances, furent adjugées à dame Françoise Dreux, veuve de messire Charles Odard, chevalier, et à Marie Dreux, sa sœur, filles de feu Guillaume Dreux, écuyer, Sr de Bellefontaine. Cette adjudication fut prononcée au bailliage de Loudun, devant lequel avait eu lieu toute la longue procédure que j'ai indiquée (2).

Le 28 septembre 1722, avant l'adjudication, on avait procédé à l'arpentage de la terre et seigneurie de Marçay et de ses dépendances. Les experts avaient estimé non seulement les terres et les bois, mais les rentes tant féodales que fon-

(1) Dossier de la saisie du château et terre de Marçay. (Chartrier du château.)

(2) Chartrier du château de Marçay.

Digitized by Google

cières dues au seigneur, les produits de fief, et déterminé autant que possible les limites de la seigneurie de Marçay, opération difficile, parce que ces limites se perdaient dans les bois et les marais qui bordent la partie sud et ouest de la paroisse de Marçay (1).

La terre de Marçay resta la propriété de la famille Dreux pendant tout le XVIIIe siècle. En 1789 elle appartenait à dame Marie-Anne Dreux, veuve de Charles-Antoine-Henri d'Arcemale, baron du Langon, qui la tenait par héritage de Charles Dreux, son frère, mort sans enfants. Mme du Langon fut convoquée aux élections des états généraux, comme dame seigneuresse du fief de Marçay (2). Elle décéda le 24 pluviôse an VII; sa succession fut vendue aux enchères par ses héritiers, à la barre du tribunal de Chinon. Le château et terre de Marçay, formant un des lots de ladite succession, furent adjugés à M. Luc Gilbert, par jugement du 6 messidor an X (août 1802) (3). Ils appartiennent aujourd'hui à la famille d'Espinay, héritière de M. Luc Gilbert de Fontenay, représentant la famille Dreux par suite de cette aliénation volontaire.

Le château de Marçay était un fief noble relevant directement du domaine royal et du château de Loudun. Un aveu rendu le 1er avril 1775, par Mme du Langon, nous éclaire complètement sur sa mouvance féodale. Cet aveu est ainsi concu:

« De vous Louis XVI, roi de France et de Navarre, notre souverain seigneur, je, dame Marie-Anne Dreux, dame de Marçay, le Petit-Puy, le Plessis, le Vaugaudry, la Chancellerie et autres lieux, veuve de messire Antoine-Charles-Henri d'Arcemale, chevalier, seigneur baron du Langon, Le Breuil, Monsenil, Guinefolle, les Lionnières et autres lieux, tiens et avoue tenir, à cause de votre château de Loudun et de la Roche-Clermault, mon fief, terre et seigneurie de Marçay,

(1) Chartrier du château de Marçay.

(2) Catalogue des gentilshommes, etc., publié par Laroque et Barthélemy; bailliage de Loudun.

(3) Chartrier du château de Marçay.

Digitized by Google

lesquels choses j'ai eues à titre successif de feu messire Charles Dreux, mon frère, etc. (1). »

Le château accuse diverses époques de construction. L'une des tours rondes situées vers le levant est surmontée de mâchicoulis avec ornements à trèfles allongés qui remontent au xve siècle. L'autre tour ronde porte aussi des mâchicoulis, mais ceux-ci avec ornements flamboyants qui dénotent les premières années du xvie siècle (2). Une autre tour, de forme octogonale, et qui jadis renfermait un escalier, était percée de fenêtres à choux frisés qui indiquent également l'époque qui précède immédiatement la Renaissance. On arrive au sommet de cette tour par une élégante tourelle en encorbellement, de la même époque, gracieusement suspendue au flanc de la tour principale. Du haut de ce donjon la vue embrasse toute la plaine du Loudunais, depuis le plateau de la tour Saint-Gelin jusqu'aux coteaux qui bordent la rive gauche du Thouet; on découvre Loudun, Saint-Léger, Le Coudray-Montpensier, etc. Ces trois tours, avec le corps de logis central et l'aile à l'ouest qui les relient, forment la partie ancienne du château, décrite dans la pièce de 1607 ci-dessus citée. Le château était encore dans le même état à la mort de Mme du Langon, d'après un état de lieux dressé à cette époque (3). Une seconde aile (à l'est) et une quatrième tour ont été ajoutées par M. Luc Gilbert. Les douves ont été comblées et les hautes murailles en grande partie détruites; il en reste assez cependant pour se rendre compte de l'ancienne disposition des cours et avant-cours (4).

Il y avait dans les dépendances du château une chapelle, aujourd'hui détruite, et qu'il ne faut pas confondre avec celle de la famille de Mondion, qui était attenante à l'église pa-

(1) Chartrier du château de Marçay.

(2) A l'époque de la Révolution, ces ornements ont été grattés comme entachés de féodalité; mais ils sont encore assez apparents pour qu'un archéologue en reconnaisse le style.

(3) Inventaire du *ci-devant* château de Marçay. Chartrier du château.

(4) On raconte qu'un bœuf s'étant un jour échappé monta sur le mur d'enceinte et se mit à y paître paisiblement.

Digitized by Google

roissiale. La chapelle du château, d'après quelques débris de sculptures de style flamboyant employés dans des constructions postérieures, devait être contemporaine de la tour octogonale.

Le château n'est pas la seule construction ancienne que possède la commune de Marçay. Plusieurs maisons présentent encore des fenêtres à moulures et à arcs tudor, qui attestent leur ancienne origine. Le Grand-Logis, la Cour-aux-Moines, la Maison-Blanche, le Bois-du-Chillou, Beauvais et quelques autres habitations situées soit dans le bourg, soit dans la campagne, ont un certain caractère archéologique. C'étaient les logis des officiers de la seigneurie, ou de quelquelques gentilshommes campagnards. Il y avait jadis dans nos bourgs les plus modestes une véritable bourgeoisie qui a disparu de nos jours.

Parmi les habitations les plus importantes, je citerai Fontenay avec sa tourelle renaissance, sa belle vue et ses grands arbres; Dauconnay (1), charmant château en style flamboyant, dont la partie ancienne consiste en un pavillon carré, flanqué d'une tour d'escalier et d'élégantes tourelles en encorbellement.

La maison dite aujourd'hui la Bouvillerie, au village du Petit-Poisay, n'a rien de remarquable, mais on y voit une relique précieuse ; c'est une large margelle de puits, monolithe, de forme octogonale, et fort usée par le frottement des cordes. Elle provient du puits du Carroy, à Chinon, et a été vendue par l'administration municipale de cette ville lors de l'établissement d'une pompe au Carroy. Le propriétaire de la Bouvillerie, qui était alors Mme d'Espinay de Villiers, en fit l'acquisition. Suivant la tradition, Jeanne d'Arc aurait posé le pied sur cette margelle de puits en descendant de cheval à son arrivée à Chinon (2).

(1) Ou mieux Auconnay, suivant l'orthographe des vieux titres. On disait le château d'Auconnay, et un usage vicieux a fondu la particule avec le nom.

(2) *Charles VII et Jeanne d'Arc a Chinon*, par M. de Cougny, p. 21.

Digitized by Google

Au château de Marçay se rattache une légende assez curieuse que l'on me permettra de rapporter ici. Une châtelaine courait le loup-garou la nuit sous une forme monstrueuse. Le fermier lui ayant tiré un coup de fusil fut effrayé de trouver, à l'aube du jour, au lieu du loup-garou qu'il avait vu la nuit, une femme couverte d'un linceul blanc. Il l'enterra secrètement, et depuis ce temps, la malheureuse châtelaine revient toutes les nuits couverte de son linceul et traverse les cours en poussant des cris plaintifs. Est-ce une transformation de la légende de Mélusine? Est-ce le récit travesti de quelque événement tragique qui se serait passé à une époque ancienne dans le manoir de Marçay (1)? Il doit y avoir là confusion et mélange entre des traditions d'origine diverse. Tous les châteaux du moyen âge avaient leurs fées protectrices ou ennemies. Les dames blanches d'Écosse sont sœurs des fées gauloises, et il ne faut pas oublier que Marçay est tout voisin de la Roche-Clermault, Lerné, Seuilly, en un mot qu'il touche au canton où se passe toute la légende de Gargantua que Rabelais avait probablement recueillie dans les récits des paysans chinonais.

Peut-être cette notice paraîtra-t-elle un peu longue pour une localité aussi peu importante que Marçay; mais qu'il me soit permis de le dire : pour bien connaître l'histoire, il faut en étudier tous les détails les plus minutieux dans nos documents locaux. C'est ainsi seulement qu'on peut pénétrer le secret de nos vieilles mœurs, de nos vieilles institutions, de notre ancien état social. L'histoire d'un village ou d'un antique manoir est le reflet de l'histoire générale des villages et des manoirs.

Depuis que cette notice a été lue à la Société archéologique, on a découvert aux archives nationales deux aveux concer-

(1) D'après une variante, les gens du château auraient poursuivi le loup-garou plusieurs nuits avant de pouvoir le tuer, et la pauvre châtelaine, blessée et reprenant sa forme naturelle, aurait dit en expirant : « Peut-on tuer une mère de famille! »

Digitized by Google

nant Marçay. D'après le premier, du 12 mars 1405, Jean de Faye, écuyer, rend hommage au duc d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, Sr de Loudun, pour le fief de Marçay, jadis appelé Beaussay. Le second, du 6 juillet 1606, est rendu au roi Henri IV, par Simon le Bossu, pour la seigneurie, maison et château fort de Marçay qu'il avait acquis (1). Il résulte de ces documents que le seigneur de Marçay était tenu envers le châtelain de Loudun à la foi et hommage lige et à trente jours de garde avec les aides féodales. Il avait lui-même droit de haute, moyenne et basse justice sur l'étendue de son fief; il lui était dû par ses vassaux de nombreuses redevances féodales; mais la plupart des terres vassales étaient tenues roturièrement; deux ou trois domaines seulement relevaient de Marçay à foy et hommage. — Ces documents confirment complètement ceux du chartrier du château.

G. D'ÉPINAY

(1) Archives nationales R. P. 346[1], cote 1264. — R. P. 352[4], cote 324.

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'HÔTEL OU EST NÉE, A TOURS, EN AOUT 1644 MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE (1)

L'époque et le lieu de naissance de Louise de La Vallière ont été, jusqu'à ces derniers temps, fort controversés. Parmi ses biographes, les uns la faisaient naître à Amboise, dont son père était gouverneur, ou lieutenant de Roi, comme on disait alors, les autres à Reugny, bourg de Touraine voisin du manoir de La Vallière; les autres à Tours, où sa famille avait occupé des charges importantes. Ces derniers, seuls, étaient dans le vrai, ainsi que le prouve son acte de baptême publié en 1860 par M. Pierre Clément, à la suite des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu* (2). Mais si ce point a été établi d'une façon définitive, il n'en est pas de même du lieu précis, de la maison où elle a vu le jour, et c'est cette question que nous nous proposons d'examiner.

Le dernier en date, le plus exact, le mieux informé et le plus ingénieux de ses biographes, notre honorable confrère M. Lair, dans son livre si intéressant et si bien composé, intitulé : *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV*, lui donne pour lieu de naissance le petit hôtel de la Crouzille encore subsistant à Tours, sur la place de Beaune, voisine de l'extrêmité nord de la rue Royale. « La naissance de Louise dans cette ville de Tours s'explique (dit M. Lair, p. 1) par ce fait que les La Baume Le Blanc y possédaient un hôtel dit de la Crouzille. Aujourd'hui, une auberge a remplacé le manoir, et l'on voit encore sculptée sur la façade *la Crouzille*, grande

(1) Cette notice a été lue aux réunions de la Sorbonne du mois d'avril 1882.

(2) Le Père Anselme ne s'y était pas trompé, et dans son *Histoire généalogique de la maison de France*, tom. V, p. 495; il fait naître Louise à Tours, le 6 août 1644, et dit qu'elle fut baptisée à Saint-Saturnin. La date précise du baptême est le 7 août et non le 9, comme le dit M. Lair (p. 2). Nous avons le registre sous les yeux, et nous y lisons en toutes lettres, *le septiesme jour d'aoust* 1644.

Digitized by Google

et large coquille semblable à celle que les artistes grecs placèrent jadis sous les pieds de Vénus sortant de l'onde. » Selon lui, Mlle de La Vallière est donc née dans l'hôtel actuel de la Crouzille.

Or, c'est là une opinion qui pour être généralement répandue à Tours même, n'en est pas moins une erreur formelle. M. Lair, étranger à la Touraine, est assurément fort excusable d'y être tombé, puisqu'elle est partagée par le plus grand nombre des tourangeaux, mais il paraîtra permis je pense, à l'archiviste d'Indre-et-Loire, de la rectifier pièces en main, et de montrer, à l'aide de documents authentiques, qu'en ceci on a été victime d'une confusion de nom, occasionnée par une similitude de décoration.

Il existe bien à Tours, place de Baume, sur l'ancienne paroisse de Saint-Saturnin, où a été baptisée Louise de La Vallière, un petit hôtel à double pignon, décoré de la gracieuse coquille si fréquente à la Renaissance, et qui, aujourd'hui transformé en auberge, est appelé l'hôtel de la Crouzille : on savait que le logis des La Vallière à Tours portait ce nom et se trouvait dans ce quartier, de là à conclure que Louise était née dans l'hôtel actuel de la Crouzille il n'y avait qu'un pas, et il fut facilement franchi.

Mais une première difficulté se présente : d'abord, cette maison n'était point autrefois connue sous cette dénomination de la Crouzille, même au XVIIIe siècle, nous ne la trouvons pas désignée ainsi dans le terrier de l'abbaye de Saint-Julien, qui était voisine et possédait en fief toute cette partie nord de la ville, y compris la paroisse de Saint-Saturnin. En second lieu, cette maison, quoique assez gracieuse, est un peu exiguë et ne répond pas à l'importance du rang que les La Vallière occupaient à Tours au XVIe siècle, à une époque où le luxe des constructions privées était porté fort loin dans cette ville, devenue un véritable centre artistique, et dans laquelle, les grands seigneurs et les riches bourgeois s'efforçaient à l'envi de se loger commodément et somptueusement. Il ne faut pas oublier en effet, qu'outre les charges

Digitized by Google

qu'ils remplissaient auprès des princes et princesses, et même des rois, trois membres de la famille La Vallière furent au XVIe siècle, élevés à la dignité de maires de Tours, que se disputaient alors les familles les plus riches et les plus considérables.

Ces trois membres sont : 1° Laurent II, seigneur de La Vallière et de Choisy, maître d'hôtel de la reine douairière Eléonore d'Autriche, duchesse apanagiste de Touraine. Ce fut lui qui acquit la terre de La Vallière et, comme nous e verrons, bâtit à Tours l'hôtel de la Crouzille. Il prêta serment comme maire le 4 novembre 1558. 2° Jean III, seigneur du Rnau, général des finances de Languedoc ; serment du 31 octobre 1575. 3° Jean IV, seigneur de La Vallière, Reugny, etc. maître d'hôtel des rois Henri III et Henri IV et de la reine Catherine de Médicis, trésorier de France à Tours ; serment du 23 mai 1589. Ce dernier, nommé par le roi, après la trahison du maire Duverger, entièrement livré aux ligueurs, ne resta en fonctions que jusqu'à l'élection suivante, qui eut lieu le 28 octobre de la même année. Sa nomination, dans les circonstances difficiles où se trouvait alors la cité, prouve la confiance qu'il inspirait à la Couronne.

Les La Vallière, devaient donc avoir à Tours une grande existence, et y posséder une vaste et importante habitation. Or, tout près de cette place de Beaune, où s'élève l'auberge actuelle de la Crouzille, mais de l'autre côté, au nord-ouest, et toujours sur l'ancienne paroisse de Saint-Saturnin, où a été baptisée Louise de La Vallière, a existé pendant les XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, et même jusqu'au tiers du siècle actuel, un bel hôtel entouré de vastes dépendances dont il reste à peine quelques vestiges, mais dont nous possédons des plans fort bien faits et qui, dans de nombreux documents authentiques, anciens terriers, actes de notaires, etc., est dénommé *hôtel de la Crouzille*, anciennement de La Vallière, ou de La Vallière anciennement de la Crouzille. Évidemment, nous avons là le lieu précis où est née Louise de La Vallière.

Pour convaincre le lecteur, il suffira je pense de placer sous

Digitized by Google

ses yeux quelques-uns des textes anciens, sans les épuiser tous, ce qui serait bien long, et semblerait peut être disproportionné avec le point d'histoire assez peu important qu'il s'agit d'élucider.

Je me suis déjà prononcé sur cette question d'histoire locale dans mon *Tours archéologique*, publié en 1879 et dans lequel on peut lire, page 228 : « Rue Ragueneau n° 7, on « trouve quelques restes de l'hôtel de La Vallière, où naquit « en août 1644, Louise de La Baume Le Blanc de La Vallière, « célèbre par ses amours avec Louis XIV et par sa pénitence. « Il était de la seconde moitié du XVIe siècle et fort considé- « rable. C'est là que descendit Henri IV, lors de l'entrée « qu'il fit à Tours comme roi de France après la mort « d'Henri III, le 21 novembre 1589. Il n'en subsiste plus « guère qu'une belle porte avec cette inscription : *Res non « parta labore.* »

L'énonciation était bien formelle, mais une erreur une fois établie est toujours très difficile à déraciner ; il faut souvent s'y reprendre à plus d'une fois ; d'ailleurs nos modestes publications provinciales ne pénètrent qu'assez lentement dans la capitale, et je ne m'étonne point que mon affirmation y soit passée inaperçue.

La plus ancienne mention de cette maison, jusqu'ici rencontrée par nous, remonte à l'année 1581. Voici en effet ce que nous lisons page 149, de l'*Inventaire des titres du grand fief de l'abbaye de Saint-Julien en la ville de Tours :* « Dé- « claration par Laurent Le Blanc, écuyer, seigneur de La « Vallière, d'une grande maison, cour, jardin, étables, caves, « celliers et appartenances, située en la Grande Rue. Joi- « gnant d'un long à la maison de la veuve, (le nom est resté « en blanc) et à la rue Ragueneau et jusqu'à la porte du dit « Ragueneau ; d'un bout aux murailles de la ville, les neuf « pieds entre deux, et d'autre bout au pavé de la Grande « Rue. A 12 sous de censif au jour de Saint-Jean-Baptiste. « Item, un petit racoin de cour joignant d'un bout aux mai- « sons ci-dessus, qu'il a acquis d'Étienne du Lyon, à 1 denier

Digitized by Google

« de cens. Du dernier janvier 1581. Signé Le Blanc et Per-
« driau. En parchemin ; au f° 105 du terrier, cotte, Charte
« première. »

L'hôtel de La Vallière est dans cette analyse un peu vague, suffisamment désigné cependant. Nous avons l'emplacement où nous le retrouverons constamment jusque vers le milieu du siècle actuel ; nous connaissons même ses limites et nous pouvons apprécier l'étendue du terrain qu'il occupait, étendue considérable qu'on peut évaluer à environ 1900 mètres carrés. Cet hôtel, placé au cœur de la ville et non loin de celui du surintendant des finances, Jacques de Beaune-Semblançay, devait être alors de construction assez récente, si l'on en juge par les débris qui ont survécu et sur lesquels nous reviendrons.

Laurent Le Blanc qui figure ici, est Laurent II, maire de Tours en 1558 et maître d'hôtel de la duchesse de Touraine, la reine douairière Éléonore d'Autriche. Nous voyons, en effet, par un acte de partage du 5 janvier 1582, cité par le Père Anselme (1), que Laurent II, sans doute alors fort avancé en âge, donne à son fils aîné Jehan III, l'hôtel seigneuriale et la seigneurie de La Vallière, différents fiefs, principalement aux environs de Reugny, et son *hôtel à Tours*.

La belle habitation construite par Laurent Le Blanc, resta dans la famille La Vallière, jusqu'au milieu du XVIIe siècle ; elle en sortit à une époque que nous ne pouvons encore préciser exactement, mais qui doit être de peu d'années postérieure à la naissance de Louise de La Vallière et sans doute très voisine de la mort de son père arrivée au commencement de 1654. Nous trouvons en effet, dès le 15 décembre 1655, une déclaration de cet hôtel, faite au fief de Saint-Julien, par dame veuve, Jean Taschereau de Baudry (2). Autre déclaration par la même, le 20 janvier 1661. Après être demeuré environ un demi-siècle la propriété de la famille Taschereau, il

(1) Histoire généalogique de la maison de France tome V, p. 490.
(2) Inventaire des titres du grand fief de Saint-Julien, p. 155. — Archives d'Indre-et-Loire, Série H.

Digitized by Google

passa en 1703, par acte du 6 octobre, reçu Dupuy et Leroy notaires à Paris, dans celle de Decop de Pocé, qui a donné un maire à Tours en 1765.

Le terrier de l'abbaye de Saint-Julien, renferme sous la date de 1761 la désignation suivante, qui, bien mieux que l'analyse de la déclaration de 1581, nous permet d'apprécier l'importance et les principales dispositions de l'hôtel de La Vallière, en même temps qu'elle nous fait connaître la raison du nom d'hôtel de la Crouzille, sous lequel il était également connu, et qu'il continuera à recevoir dans tous les actes jusqu'à sa destruction vers la fin de la première moitié du siècle actuel.

ARTICLE 105

« Mr. Jean Decop, écuyer, seigneur de Pocé, dame Decop, « veuve de Mr. Henry Millon, seigneur de Maine, et autres « enfants de défunte dame Jeanne Soulas, décédée veuve de « Mr. René Decop, écuyer, conseiller du roi et trésorier de « France à Tours.

« Pour l'hôtel et maison appelée La Vallière, et *anciennement la Crouzille*, située au nord de la Grande Rue, et entre « icelle et les quais de cette ville, paroisse de Saint-Saturnin, « ayant sa principale entrée sur la dite Grande Rue, par une « grande porte cochère, au haut du portail de laquelle est « gravé *une Crouzille*. Consistant, le dit hôtel, en trois grands « corps de logis : le premier, sous lequel continue la dite en- « trée, consiste en plusieurs caves, bucher, cuisine, office à « main droite en entrant dans la grande cour ; deux remises « de carosses à la gauche, deux petites cours, plusieurs cham- « bres à cheminées et cabinets au premier et second étages, « greniers et combles dessus, escaliers pour y monter. Une « grande cour pavée, un puits dedans, à l'orient de laquelle « et du susdit premier logis, est le second corps de logis ré- « gnant le long de la rue Ragueneau, composé de caves, cui- « sine, office, salle, salon, chambres basses, plusieurs cham- « bres hautes à cheminée et cabinets, aux second et troisième

Digitized by Google

« étages, greniers et combles dessus, escaliers de communi-
« cation aux autres logis. Le troisième et plus grand
« corps de logis faisant face au midi, à la dite grande
« cour pavée, où il y a un perron, consiste en caves vou-
« tées, grandes et petites chambres à cheminées et cabi-
« nets, corridors par bas, plusieurs chambres à cheminées et
« cabinets aux second et troisième étages, galleries, greniers
« et combles dessus, et escaliers pour le service dudit logis ;
« tous lesdits bâtiments couverts d'ardoises. Un grand jar-
« din ensuite du dernier grand corps de logis, dans lequel
« est un bassin et jet d'eau : une grande écurie au bout du
« dit jardin avec une chambre et une petite cour qui ont
« une sortie par une porte dans la rue Ragueneau (1) ».

Viennent ensuite les délimitations avec les noms des propriétaires voisins. On y voit que l'hôtel de La Vallière s'étendait, en longueur, de la Grande Rue, aujourd'hui rue du Commerce, sur laquelle elle avait seulement une entrée, jusqu'aux murs de Ville sur la Loire, et en largeur, de la rue Ragueneau à l'enclos des Carmélites et autres immeubles. Le tout, en un seul tenant, devait à la recette de la seigneurie de Saint-Julien douze sols de censif ou devoir féodal par an, rendable au terme de la Saint-Brice.

Voilà ce qu'était l'hôtel de La Vallière, tel du reste, que nous le montrent les anciens plans de cette partie de la ville de Tours, longeant toute la rue Ragueneau, qui alors, inclinait à l'est, à l'approche de la Loire, s'étendant de la Grande-Rue, aujourd'hui rue du Commerce, jusqu'au quai, et couvrant, y compris le jardin, une superficie de près de deux mille mètres carrés. Il y a assurément loin de là, au modeste logis de la place de Beaune, et l'on s'étonne que le second ait pu prendre dans l'opinion la place du premier.

En 1782, l'hôtel de La Vallière devint la propriété de la famille Moisant, d'où il passa à la famille Goüin, qui le vendit au département d'Indre-et-Loire, par acte reçu Bidault, le

(1) Terrier déclaratif du fief de l'abbaye de Saint-Julien, en la ville de Tours, p. 192. — Archives d'Indre-et-Loire, série H.

Digitized by Google

10 juin 1830. Cette acquisition avait été faite par le département dans le but d'agrandir le tribunal et la prison nouvellement construits près de l'Hôtel de Ville. Mais, bientôt on abandonna ce projet ; le tribunal, la prison et la gendarmerie furent transférés au sud de la rue Royale, où ils sont actuellement et tout l'ensemble des bâtiments, y compris *l'hôtel de la Crouzille, anciennement hôtel de La Vallière*, fut par acte passé devant Duvigneau, notaire à Tours, vendu pour 255,000 fr. , à François Marie Coignaud, architecte à Nantes, le 6 septembre 1843. En ce qui concerne l'hôtel de La Vallière, l'acquéreur faisait le lendemain une déclaration de commande en faveur de Paul Gabriel Fouquet.

Celui-ci, une fois propriétaire du vieil hôtel, sans doute fort délabré, le démolit et sur le milieu à peu près de son emplacement, fort réduit par des aliénations antérieures et par l'ouverture de la rue Banchereau, il bâtit, à l'angle formé par cette dernière et par la rue Ragueneau, une grande maison. Cet honnête bourgeois , qui portait le nom de notre grand peintre du xve siècle, avait à sa manière le goût des arts. Il ne se contenta pas de donner à quelques parties de sa nouvelle construction la forme du xvie siècle ; il encastra au-dessus des pilastres des fenêtres plusieurs chapiteaux provenant de l'ancien hôtel de La Vallière, en fit imiter d'autres, orna une pièce de l'intérieur avec des débris conservés de l'ancienne décoration, et sur la façade orientale, au-dessus du deuxième étage, il reproduisit, jusqu'à cinq fois, la fameuse coquille, ou crouzille, qui avait donné son nom à l'habitation des La Vallière. Il conserva même et encastra dans le bas du mur sud, donnant sur la cour, une des anciennes portes, celle probablement qui ouvrait sur le perron mentionné dans la déclaration de 1761. Quoique fort mutilée, elle est encore intéressante et annonce bien, comme nous le disions, la seconde moitié du xvie siècle.

Sur la frise, on lit ces mots en belles capitales :

Res non parta labore.

Digitized by Google

Cette inscription semblerait indiquer une donation comme origine de la propriété des La Vallière. Il faut noter à ce sujet, que le vaste emplacement où ils bâtirent, était tout voisin de l'hôtel de l'Ange, l'un des plus beaux de la ville aux xve et xvie siècles, et qui était le siège de la chambre des comptes des ducs apaganistes de Touraine, à quelques-uns desquels nous trouvons les La Vallière attachés comme maîtres d'hôtel. Doit-on voir dans ce voisinage immédiat l'effet d'un don des princes, ou du désir des Le Blanc de se rapprocher de leurs maîtres ? Nul document ne permet jusqu'ici de décider la question, mais l'inscription conservée paraît favorable à la première hypothèse.

Quoi qu'il en soit, la maison bâtie par M. Fouquet ne demeura pas longtemps entre ses mains, elle fut adjugée au tribunal de Tours le 16 août 1851 à M. François Porcher, capitaine d'État major en retraite, dont la veuve la revendit le 31 juillet 1868, par acte reçu Vincent, à M. Hulé. Elle appartient aujourd'hui (1882) à la veuve de ce dernier.

De tout ceci, il me parait résulter bien clairement que l'ancien hôtel La Vallière, ou de la Crouzille, était situé, non pas, comme on le croit trop généralement, sur la place de Beaune, mais au n° 7 de la rue Ragueneau, avec entrée sur la rue du Commerce. Cette entrée existe encore, et après un porche ouvert sous une maison, à l'angle de la rue du Commerce et de la rue Ragueneau, on rencontre une vieille grille en fer qui devait servir de clôture à l'hôtel de la Crouzille. C'est là, très probablement, qu'est née Louise de La Vallière, au commencement d'août 1644, puisqu'elle fut baptisée à l'église Saint-Saturnin le 7 du même mois, et que cette habitation se trouvait sur la paroisse de ce nom, et appartenait à son père.

Ch. de Grandmaison,
Archiviste d'Indre-et-Loire.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

Séance du 25 janvier 1882

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. l'abbé Juteau, président, donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Brisacier, qui, n'habitant plus Tours, demande à échanger son titre de membre titulaire contre celui de membre correspondant.

Il fait ensuite part à la Société de la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Hallez, l'un de ses plus anciens membres. M. le Président exprime ses regrets de n'avoir pas été prévenu de la mort de notre honorable collègue et de n'avoir pu assister à la cérémonie funèbre, et de n'avoir pu, par conséquent, réunir aucun des membres du bureau pour rendre les derniers honneurs à l'éminent artiste dont nous déplorons la perte. La Société s'associe unanimement aux regrets dont M. l'abbé Juteau s'est fait l'interprète.

M. le Président porte ensuite à la connaissance des membres présents, qu'en faisant des fouilles pour les travaux exécutés en ce moment par le génie militaire à l'église des Jacobins, l'on a découvert les fragments d'une crosse d'évêque en métal.

M. le Président souhaiterait que cet objet, dont il n'a entendu parler que très vaguement, pût être attribué par le domaine au musée de la société; des démarches seront faites pour arriver à ce résultat.

M. l'abbé Juteau parle ensuite des poteries découvertes à Trogues, et dont il a déjà été question à la dernière séance. L'administration des domaines s'est entendue, paraît-il, avec la municipalité de Tours, pour que ces poteries soient déposées au musée de la ville. Il ne peut donc être donné suite aux démarches tendant à les obtenir pour notre musée.

M. le Président fait part du don fait à la Société par M. Boulay de la Meurthe, de plusieurs chapitres de son ouvrage en cours de publication et intitulé : *les Négociations du Concordat.* Il en sera rendu compte à la prochaine séance.

Il est ensuite donné lecture d'un travail envoyé par M. d'Espinay, sur la commune de Marçay. M. d'Espinay, après avoir décrit la situation de cette commune et donné des détails sur son église, fait connaître les seigneurs et propriétaires du château de Marçay jusqu'à nos jours, et en fait l'historique. Il dé-

Digitized by Google

crit ensuite le château lui-même et donne quelques détails curieux sur les légendes qui s'y rapportent. Ce travail sera inséré dans nos Annales. Des remerciements sont adressés à M. d'Espinay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trois quarts.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 22 février 1882

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président lit une lettre de M. le Préfet demandant l'avis de la Société sur la valeur archéologique d'une ancienne porte de ville à Crissay, que le conseil municipal de cette commune demande l'autorisation de démolir. Il est décidé que MM. Juteau et Quincarlet iront examiner la question sur place et en rendront compte.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre du Président de la société de Narbonne, annonçant que cette société interrompt la publication de ses bulletins.

Bibliographie. — La Société a reçu les publications qu'elle reçoit ordinairement par voie d'échange ou d'abonnement.

M. le Secrétaire général a la parole pour donner lecture d'une communication de M. de Grandmaison sur la restauration de l'église de Preuilly.

Cette église, l'un des plus beaux monuments de l'époque romane, a été l'objet de restaurations récentes, sur lesquelles notre collègue donne d'intéressants renseignements. — Les premiers travaux confiés à M. Vestier, habile architecte, mais n'ayant point, peut-être, toutes les qualités qu'exige la restauration d'une église de cette époque, donnent lieu à certaines critiques. La couverture de la nef, notamment, a été dénaturée, et la nef allait subir le même sort, quand M. Aymard Verdier fut chargé des travaux : ce dernier était un archéologue et un dessinateur habile ; mais il n'a pas montré dans la restauration du clocher une entente suffisante de notre architecture locale; toutefois, la chapelle contiguë au clocher ne laisse rien à désirer. La restauration est aujourd'hui dirigée par M. de Baudot : M. de Grandmaison décrit les travaux exécutés par cet habile architecte, qui s'occupe actuellement de rendre leur ancienne physionomie aux absides et au clocher.

Digitized by Google

M. de Grandmaison indique ensuite les travaux qu'il croit utile d'entreprendre pour achever la restauration de l'église. D'après lui, il faudrait refaire une partie des arcades aveugles du côté nord et de la façade, et peut-être la façade elle-même, qu'il croit postérieure à l'ensemble de la construction. — Il en serait de même de l'entrée de l'église, qui à l'origine se trouvait probablement sur le flanc nord de la nef. L'architecte actuel a d'ailleurs trouvé le plus intelligent concours dans l'appareilleur, M. Dominique, et le sculpteur, M. Grasset, qui ont contribué avec habileté à cette intéressante restauration. — En terminant, notre collègue dit quelques mots d'un christ ancien en pierre, accompagné de deux figures, où l'on peut reconnaître la Vierge et saint Jean. « — Il serait urgent, dit-il, de sauver de l'oubli ce curieux reste de la sculpture du XIIe siècle, aujourd'hui abandonné dans une chapelle. » — L'intéressant travail de M. de Grandmaison est écouté avec la plus grande attention. M. le Président fait observer que la restauration actuelle avait peut-être nécessité l'encombrement présent de la salle, mais que ce christ connu de tous les visiteurs n'était point d'ordinaire aussi abandonné.

Cette observation faite, il remercie M. de Grandmaison de sa communication, et ajoute qu'il y a lieu de reporter une partie des éloges que mérite l'œuvre de la restauration de l'église de Preuilly, à notre collègue M. l'abbé Picardat, curé de la paroisse.

M. le Président lit ensuite quelques pages de l'ouvrage sur le Concordat de M. Boulay de la Meurthe, puis l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trois quarts.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 29 mars 1882

PRÉSIDENCE DE M. DE BUSSEROLLE, VICE-PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Busserolle, vice-président, donne lecture d'une lettre de M. le Ministre relative à la prochaine réunion des sociétés savantes, et d'une lettre de M. le Président de la Société académique indo-chinoise.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire général pour donner lecture d'un intéressant travail de M. de Grandmaison, archiviste du département, ~~relatif au~~ lieu de naissance de Mme de la Vallière. Notre collègue combat l'erreur longtemps accréditée qui la fait naître à l'hôtel dit de la Crouzille, situé place de

Digitized by Google

Beaune. Il prouve par des documents authentiques qu'il faut chercher ailleurs le logis de la famille de la Vallière. Il se trouvait à l'emplacement de l'une des maisons actuelles de la rue Ragueneau. Ce logis a, du reste, longtemps subsisté avec des restes de son architecture primitive de la Renaissance, dont tout vestige n'a pas encore disparu.

M. de Grandmaison fait l'historique de cette demeure jusqu'à nos jours et donne les preuves qui établissent qu'elle fut bien le berceau de cette femme célèbre.

M. de Busserolle remercie, au nom de la Société, M. de Grandmaison de son savant travail, qui établit un point intéressant de notre histoire locale.

M. le Vice-Président fait connaître ensuite qu'on lui a signalé l'existence à Montbazon d'une chapelle restée jusqu'ici à peu près ignorée. Le propriétaire de cette chapelle, M. Braud, informe la Société par une lettre qu'on peut la voir facilement en ce moment et l'invite à venir la visiter. Il est décidé que les membres du bureau et ceux qui désireraient s'y adjoindre prendraient jour pour examiner cette chapelle.

M. de Busserolle donne lecture d'une notice sur Sainte-Maure, qui sera insérée dans le IVe volume du *Dictionnaire géographique d'Indre-et-Loire*. Il appelle l'attention de la Société sur certains usages féodaux attachés à cette seigneurie, et notamment sur celui qui était dû par le propriétaire de la terre d'Avoir, en Anjou, qui relevait du château de Sainte-Maure.

Le seigneur d'Avoir, après avoir fait quarante jours de garde au château, était tenu de faire trois courses dans la prairie voisine, monté sur un cheval ferré de quatre fers d'argent, payés par le seigneur de Sainte-Maure.

De son côté, ce dernier avait l'obligation de fournir, pendant les quarante jours de garde, un logement confortable à son vassal et à sa famille, et de nourrir les chevaux, chiens et oiseaux qu'il avait amenés avec lui.

Ces renseignements sont consignés dans un aveu rendu à Louis de Rohau, le 2 août 1575, et dont M. de Busserolle publiera le texte dans son *Dictionnaire*.

Après cette lecture, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trois quarts.

Le Secrétaire général,
Ch. Guérin.

Digitized by Google

Séance du 26 avril 1882

PRÉSIDENCE DE M. DE BUSSEROLLE, VICE-PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Busserolle, à propos de la chapelle située à Montbazon et dont il a été question à la dernière séance, lit une notice sur les différentes chapelles qui existaient dans cette paroisse. Après en avoir fait l'énumération et donné des détails sur chacune d'elles, il exprime l'opinion que celle dont il a été question date du xve siècle. Toutefois, il y aura, dit M. de Busserolle, lieu de vérifier si les renseignements qu'il donne se rapportent bien au monument signalé à l'attention de la Société. Il sera facile de vérifier ce point lors de la visite qui sera faite à Montbazon.

M. le Vice-Président donne ensuite quelques détails sur l'érection en paroisse de l'église de Notre-Dame.

M. Dorange, bibliothécaire de la ville, a la parole pour entretenir la Société de l'histoire de la reliure. « Cet art a, dit M. Dorange, une très ancienne origine; Cicéron avait parmi ses esclaves deux relieurs très habiles. Au ve siècle la reliure était encore peu répandue; vers cette époque les riches reliures étaient enrichies de pierreries. Au viiie siècle, l'évangéliaire de Saint-Martin était couvert d'or et la Vie de ce saint en lames d'argent. Notre collègue continue cet historique de siècle en siècle jusqu'à nos jours. A la suite de cette intéressante communication, M. Brizard demande à M. Dorange s'il a, parmi les volumes de la bibliothèque de Tours, quelques reliures de Plantin, qui fut successivement relieur et imprimeur à Anvers, et était né à Montlouis, près de Tours.

M. Dorange répond qu'il fera les recherches nécessaires pour s'en assurer.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 31 mai 1882

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance. — M. le Président lit une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique demandant à la Société de

Digitized by Google

donner une liste des questions de sa compétence, qu'elle jugerait utile de signaler à l'attention du prochain congrès qui doit avoir lieu à la Sorbonne.

M. Nobilleau fait part, dans une lettre adressée à M. le Président, de la vente prochaine de papiers trouvés dans des comptes relatifs au château de Chambord. L'examen de ces pièces confirme, d'après M. Nobilleau, l'opinion de Mgr Chevalier sur la date de certains travaux de Chenonceau et sur le nom de ceux qui les ont dirigés. M. le Président remercie M. Nobilleau de son intéressante communication.

Communication. — M. l'abbé Quincarlet a la parole pour lire le compte rendu de l'excursion qu'il a faite avec notre honorable président, M. l'abbé Juteau, à Crissay, où la Société les avait priés de vouloir bien se rendre afin de voir une porte de ville qu'il est question d'abattre. Dans le cours du voyage, il appelle notre attention sur les localités que l'on est obligé de traverser pour se rendre à Crissay et constate qu'on va souvent bien loin pour admirer des ruines et des beautés de la nature, quand on a sous la main tout ce que l'on peut désirer en ce genre, mais qu'on laisse de côté parce qu'on les ignore ou qu'on en a perdu le souvenir. A Noyant, il signale les ruines du vieux château, fort intéressantes à étudier et que l'on ne connaît généralement pas. A Saint-Epain, il indique les restes de l'enceinte fortifiée et émet le vœu qu'on laisse debout la vieille porte de ville avec sa tour et une curieuse maison du xve siècle, placée à l'angle de la rue principale et du chemin des Fontaines. En parlant du château de Montgoger, il répare un oubli fait par M. de la Ponce, dans sa liste des seigneurs du château, et propose d'y introduire, au xvie siècle, du Guast, un des *quarante-cinq* de Henri III, et la duchesse de Rochechouart, morte vers le milieu du siècle dernier. Arrivés à Crissay, ces messieurs purent constater que si la porte de ville n'a rien qui puisse faire regarder sa destruction comme une perte irréparable pour l'archéologie, elle ne gêne en rien la circulation et est encore très solide. Il serait donc dès lors regrettable d'abattre ce vénérable débris, dernier reste de l'importance de la petite ville. Ces sortes de monuments sont soumis à trop de causes concourant à les renverser pour qu'on songe à jeter à terre ceux qui demeurent encore debout.

Après avoir visité le château, dont l'état déplorable doit attrister les vrais artistes, y avoir examiné avec attention les peintures et les dorures détériorées qui décorent la cheminée de la grande salle, le plafond extraordinaire qui en forme le ciel, et les ornements entourés d'une cordelière, que l'on aperçoit sur le manteau d'une des cheminées suspendue dans le vide au milieu des ruines, et jeté un coup d'œil attristé sur le gracieux cloître que l'on voit dans la cour intérieure et que

Digitized by Google

l'humidité ronge peu à peu, ils eurent encore le temps d'admirer quelques-unes des élégantes maisons du bourg, qui devait jadis en compter un bien plus grand nombre, mais qui disparaissent de jour en jour.

Après la lecture de cet intéressant compte rendu, M. le Président dit quelques mots de l'excursion archéologique projetée pour cette année. Diverses idées sont émises à ce sujet, et, après discussion, il est convenu que l'on visitera Amboise et le château de Chaumont, et que la date de l'excursion sera ultérieurement fixée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trois quarts.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN.

Séance du 28 juin 1882

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Bibliographie. — Outre les publications ordinaires, la Société a reçu deux ouvrages : *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*, par M. Ed. Fleury ; *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.*

Communication. — M. le Président dit quelques mots de l'excursion annoncée pour le 10 juillet. Une liste est ouverte où pourront se faire inscrire ceux des membres qui voudront y prendre part. — M. de Grandmaison a ensuite la parole pour lire la communication suivante sur la crosse trouvée dans l'église des Jacobins et présentée à la Société dans sa dernière séance.

« Le génie militaire, au commencement de 1882, faisait établir des piliers de fonte dans l'église des Jacobins de Tours pour supporter un plancher coupant le vaisseau en deux étages. Les ouvriers rencontrèrent à une faible profondeur un tombeau, non pas creusé dans une seule pierre, mais fait de moellons plats juxtaposés et dans lequel, outre différents débris d'ossements, se trouvait une crosse avec sa hampe brisée en plusieurs morceaux. La fouille n'ayant pas été faite avec toutes les précautions et la surveillance si utiles en pareil cas, on ne peut affirmer que ce tombeau ne contenait pas d'autres objets. M. le colonel du génie Bernard a bien voulu me confier cette crosse, qui était oxydée à un point tel que le sujet contenu dans la volute était à peine reconnaissable. Je l'ai à demi

Digitized by Google

nettoyée avec les plus grandes précautions. Elle est en cuivre fort bien doré et me paraît appartenir au XIIIe siècle. Le sujet, représenté par deux personnages, est celui de l'*Annonciation*. L'ange est pris au moment où, venant des cieux, il met le pied sur la terre et apprend à Marie le choix du Tout-Puissant. Le livre des promesses à la main, Marie reçoit debout la salutation de l'ange, debout comme elle et portant le bâton des messagers. La volute ne finit point en tête de serpent, comme il arrive le plus ordinairement, mais bien en une sorte de fleur ou de feuillage plus conforme aux joies annoncées.

« L'exécution, sans être supérieure, est assez bonne, les deux personnages sont bien posés et bien drapés. Une crosse offrant avec celle-ci de grandes analogies se trouve figurée sous le n° 104, dans le beau travail du P. Martin sur les crosses pastorales, publié dans le tome IV des *Mélanges d'archéologie* des RR. PP. Martin et Cahier.

« Nous avons dit que la hampe ou le bâton avait été brisé en plusieurs morceaux ; il était en bois, revêtu d'une lame de cuivre doré et semé dans toute sa longueur de trèfles à quatre feuilles.

« On ne nous a point représenté le nœud qui devait unir la volute au bâton ; probablement sera-t-il resté dans la fouille, qui n'a pas été conduite avec assez de soin. La même cause nous a sans doute privé de quelque objet qui nous aurait permis de reconnaître le personnage couché dans ce tombeau. Faute de textes et d'indications de toute autre nature, nous ne pouvons même décider si nous avons là une crosse d'évêque ou d'abbé.

Quoi qu'il en soit, cette crosse est intéressante et bien conservée, et tout à fait digne de figurer honorablement dans notre musée, où elle semble bien avoir sa place marquée, comme étant sortie du sol de notre ville, qui cache dans son sein tant de richesses archéologiques qui, il faut l'espérer, finiront par en sortir peu à peu. »

Après la lecture de cette curieuse notice, M. de Grandmaison a la parole pour faire une seconde communication relative à un mur gallo-romain que l'on démolit en ce moment rue Saint-Pierre-des-Corps. Une partie de cette muraille, située vers l'emplacement de la tour Feu-Hugon, a été démolie il y a un demi-siècle. Ce mur est composé, comme toutes les anciennes murailles de la ville, de fondations formées de gros blocs ayant appartenu à d'autres édifices et d'une partie en petits matériaux avec cordons de briques. Dans la maçonnerie intérieure sont noyés un grand nombre de morceaux de pierre portant les traces d'un travail antérieur. Une marche faisant partie d'un escalier descendant à une cave porte un fragment d'inscription dans lequel on lit distinctement les mots *mereat habere*,

Digitized by Google

puis *VIII idus octobris*. Il est difficile d'assigner une date précise à cette inscription, que notre collègue croit être du ve siècle et peut-être d'origine chrétienne. On a trouvé également parmi les matériaux une pierre portant une autre inscription paraissant d'une meilleure époque, mais dont quelques mots seulement sont lisibles. Dans l'emplecton se voient des briques circulaires de 22 à 23 centimètres de diamètre et de 6 à 7 centimètres d'épaisseur; elles avaient servi probablement à constituer des fûts de colonne. A propos de ces briques de forme inusitée, nous faisons observer que nous en avons rencontré de semblables dans les fouilles de fondation d'une maison située à l'angle de la rue de l'Archevêché et de la rue de la Préfecture.

A la suite de cette intéressante communication de M. de Grandmaison, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Gauthier, de Loches, sur les chartes antérieures à l'an *mil*, découvertes par lui dans les reliures des registres de l'état civil. A propos de cette lettre, un échange d'explications a lieu entre M. le Président, M. de Grandmaison et quelques-uns des membres présents. L'incident étant clos, M. le Président lit quelques notes sur le château de Chaumont, l'un des buts de l'excursion projetée; puis, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures trois quarts.

Le Secrétaire général,

CH. GUÉRIN.

Séance du 26 juillet 1882

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Communications. — M. le Président rend compte de l'excursion faite par lui et M. l'abbé Quincarlet à Trogues pour examiner les curieuses poteries découvertes dans cette localité. D'après lui, la question n'étant pas suffisamment avancée, il y a lieu d'attendre avant de s'occuper de faire des démarches tendant à les obtenir pour notre musée.

M. de Grandmaison dit quelques mots d'une pierre cylindrique découverte près de Sainte-Maure et déposée dans le musée cantonal de cette commune. Cette pièce paraît avoir appartenu, comme celle conservée à Loches, à une colonne antique.

M. l'abbé Quincarlet rend compte ensuite dans une intéressante relation de l'excursion faite par la Société à Chaumont et à Amboise. — La lecture en est écoutée avec la plus grande

Digitized by Google

attention et se termine au milieu des applaudissements et des remerciements de la Société.

M. Gautier donne communication, dans une notice lue par M. le Président, des diverses chartes qu'il a trouvées sur les reliures des registres de l'état civil de 1825, avec MM. Gillet, juge au tribunal de Chinon, et Delaville-Leroulx.—Après cette lecture, M. de Grandmaison donne des explications au sujet du travail de M. Gautier. — Il en discute tous les points et s'efforce de prouver qu'il a rendu justice à la découverte de ce dernier. — M. le Président résume les débats auxquels prennent part les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures et demie.

Le Secrétaire général,
Ch. Guérin.

Séance du 29 novembre 1882

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Pa ustre a la parole pour faire une observation concernant le bloc de pierre dont a parlé M. de Grandmaison à la dernière séance. Suivant l'honorable membre, ce bloc ne serait pas un autel antique, mais un tronçon de colonne comme on en trouve tant sur notre sol.

Correspondance. — Après avoir donné lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, donnant le programme de la réunion des sociétés savantes pour 1883, M. le Président lit une lettre de M. Lèques, par laquelle il donne sa démission de membre correspondant, et ajoute qu'il conserve le meilleur souvenir du temps qu'il a passé dans la Société. Il est également donné lecture d'une lettre annonçant la démission de M. Massé et des demandes d'échange de publications faites par l'Académie d'Hippone et les sociétés de Bourges, Montpellier et Nantes. — L'échange des publications est admis pour ces quatre sociétés.

Bibliographie. — Plusieurs ouvrages, dont les titres suivent, sont offerts à la Société :

1° Le II° volume des archives d'Indre-et Loire (archives ecclésiastiques), offert par M. de Grandmaison, au nom de M. le Préfet;

2° Inscription trouvée à Honfleur, dans l'église Saint-Étienne-des-Prés;

3° Notice sur la découverte de tombeaux antiques dans la commune de Chaumussay;

Digitized by Google

4° Tableau analytique des travaux et publications de Mgr Chevalier, clerc national et camérier secret de Sa Sainteté;
5° Bulletin de la Société philotechnique du Maine;
6° Mémoires de la Société historique du Cher;
7° XVII° Bulletin des travaux de l'Académie d'Hippone.

M. le Président remercie, au nom de la Société, les personnes qui ont bien voulu lui offrir ces ouvrages, et notamment Mgr Chevalier et M. le Préfet.

Communications. — M. le Président fait part à la Société d'une communication de Mgr Barbier de Montaut, donnant divers fragments d'inscriptions concernant les péages de la Loire dans le voisinage de la Touraine.

M. l'abbé Quincarlet lit, au nom de Mgr Chevalier, une note accompagnée de pièces justificatives sur *la Décadence de la manufacture de soieries à Tours.*

Grâce à l'obligeance d'un ami qui a bien voulu copier pour lui, au ministère des Affaires étrangères, plusieurs documents fort curieux relatifs à la Touraine, Mgr Chevalier a pu rétablir la vérité sur cette importante question de la décadence de notre industrie tourangelle de la soierie. Ces documents sont, pour la plupart, des adresses ou des suppliques adressées par divers habitants de Tours aux ministres d'Etat qui, sous Louis XIV et sous Louis XV, réunissaient dans leurs attributions les affaires de l'intérieur avec celles de l'étranger. Il résulte de ces adresses que l'assertion de Chalmel est entièrement erronée et que l'état de souffrance des manufactures de soie peut être attribué : 1° à la cessation du commerce avec l'étranger, due à la deuxième coalition européenne contre la France en 1686 ; 2° à la nécessité qui a obligé *plusieurs ouvriers* religionnaires à aller s'établir à l'étranger ; 3° à la guerre des tarifs faite aux marchands de Tours par les marchands de Lyon ; 4° enfin à la vogue des toiles peintes des Indes, alors dans toute leur nouveauté.

Le travail de M. le docteur Giraudet père se trouve donc justifié. Frappé de l'exagération manifeste des chiffres donnés par l'auteur de l'*Histoire de la Touraine*, avec une patience de bénédictin, le sagace docteur compulsa tous les registres des baptêmes des paroisses catholiques et de la communauté protestante, en y appliquant les lois de statistique exprimant le rapport des naissances à la population, et il démontra : 1° que de 1675 à 1685 les catholiques dépassaient à peine le chiffre de 50,000 ; 2° que de 1672 à 1684 les protestants comptaient à peine 1,200 âmes, nombre bien éloigné des 3,000 familles de Chalmel ; 3° que de 1685 à 1690 la population catholique se trouva réduite seulement à 49,500 âmes. D'où l'on peut conclure que la fabrique de Tours succomba victime, moins de la révocation de l'édit de Nantes que de ces guerres perpétuelles

Digitized by Google

qui, de 1672 à 1713, lui fermèrent pendant près de cinquante ans tous les marchés du monde.

Au sujet de cette intéressante communication, M. le Dr Giraudet présente quelques observations sur la décadence des manufactures de soieries de Tours, qu'il attribue aux impôts extraordinaires mis sur les soies de Tours, au profit de celles de Lyon.

M. Palustre, qui a apporté à la séance une photographie de la porte Saint-Georges, de Nancy, dont il a été beaucoup parlé dans les derniers temps, dit qu'il a appris, le matin même, par un de ses correspondants, que le sort de ce monument était assuré. La Société doit se réjouir de cette bonne nouvelle. Au point de vue des principes, c'est une victoire importante que les archéologues viennent de remporter. Quant à la valeur de la porte en elle-même, elle a été trop exagérée par les uns, trop dépréciée par les autres. C'est un monument des premières années du XVIIe siècle, qui se fait remarquer surtout par la noblesse de l'ensemble. Les détails sont peu nombreux et l'on ne saurait citer que les statues du couronnement dues au ciseau de Florent Drouin, sculpteur de l'école des Richier. L'une d'elles représente saint Georges à cheval, terrassant le dragon.

M. Palustre donne ensuite d'intéressants détails sur une plaque en cuivre haute de 0m,91 et large de 0m,45, qu'il a récemment examinée dans l'église de Saint-Quentin, près Loches. Elle est tout entière gravée et remarquable surtout par les personnages qui se détachent sur un fond étoilé à la partie supérieure. Au centre le Christ en croix, entre la sainte Vierge et saint Jean debout. Puis, sur les côtés, Adam Fumée et Thomyne Ruzé, sa femme, à genoux. Adam Fumée est le célèbre médecin des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, qui fut en outre maître des requêtes et chargé, à deux reprises, de remplir, par intérim, les fonctions de garde des sceaux. Une longue inscription, en vingt-quatre lignes, relate au-dessous quatre fondations d'anniversaires pour le repos de l'âme des deux personnages indiqués. Ces fondations sont faites par le fils et la bru des défunts, Adam Fumée II et Catherine Burdelotte.

Voici l'inscription telle que M. Palustre l'a relevée avec soin :

Le xxe iour daoust mil cinq cens noble hōme maistre
adam fumee conseillier et maistre des requestes ordinaire
de lostel du Roy nre sire et seigneur des roches S. quentin et
damoiselle Katherine burdelote sa femme ont fonde en
leglise de ceans quatre anniversaires par chun an

Digitized by Google

cestassavoir la veille mons^r sainct loys seront celebrees vespres et ledict iour sainct loys vigiles et grad messe de mors. Le io^r nre dame de septembre appres vespres du io^r vespres de mors et le lendemain vigilles et grand messe. Le io^r et feste de nre dame de chandeleur appres les vespres du io^r vespres de mors et le landemain vigilles et grand messe. Le io^r et feste du sacre du corps nre seigeur appres les vespres du io^r vespres de mors et le landemain vigilles et grand messe. pour la fondacion desquelz anniversaires lesdictz nobles ont donne a leglise de ceas po^r chun anniversaire quize soubz tournois de rente payables ausd. iours que lesd. anniversaires auront este dictz lesquels anniversaires ont fode-lesd^s fodateurs po^r le salut des ames de feuz nobles mess^e adam fumee en so vivant chevalier conseillr et maistre des requestes ordinaire de lostel du Roy et apat la garde du seel de frace et de dame thompne ruzee sa feme seigeur et dame dud lieu des roches. S. queti. Lesquels trepasserent a lyon. lan mil C.C.C.C. IIII^xx et XIIII. Dieu p sa gre veulle avoir leur ame. Amen.

M. Palustre, qui a pris plusieurs estampages de la plaque de Saint-Quentin, se propose, plus tard, de la donner en héliogravure. Il dit, en terminant, qu'afin de préserver de l'humidité ce vénérable monument, et de le recommander à l'attention des habitants, il l'a placé dans un cadre en chêne, imité de ceux de l'époque de Louis XII.

M. Palustre nous entretient ensuite d'une porte Saint-Georges, située à Nancy, dont il fait la description et met la photographie sous les yeux des membres présents. La conservation de ce monument est maintenant assurée. — Notre collègue dit ensuite quelques mots d'une plaque en cuivre mesurant 0^m,91 de longueur et 0^m,45 de largeur, trouvée dans l'église Saint-Quentin de Touraine, et en donne la description.

Après ces communications, il est procédé à la présentation de MM :

L'abbé Boissonnot, vicaire de Saint-Cyr ; Lhuillier, propriétaire, à Saint-Cyr ;

Albert Pesson, ingénieur en chef, chevalier de la Légion d'honneur ;

Digitized by Google

Patrice Salin, secrétaire de la section de législation au conseil d'État, officier de l'instruction publique ;

L'abbé Girou, curé d'Hommes ;

Oury Lucien, consul général, officier de la Légion d'honneur ;

Et Orillard, docteur en médecine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

Le Secrétaire général,
CH. GUÉRIN

Séance du 28 *décembre* 1882

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ JUTEAU, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président annonce que M. l'abbé Vallée et M. Delaville-Leroulx deviennent membres titulaires.

Communications. — M. Palustre signale dans le dernier numéro de la *Bibliothèque de l'école des Chartes* (année 1882, 5e liv , p. 438) un curieux document relatif à un artiste tourangeau, Jean Belotin. Ce document n'est pas précisément inédit, bien que l'auteur de l'article où il figure n'en dise rien. M. Marchegay l'a publié, il y a plus de vingt ans, dans l'ouvrage de M. le baron de Wismes sur le Maine et l'Anjou. Sans doute, notre honorable confrère M. de Grandmaison n'en a pas eu connaissance, car nous ne le trouvons pas dans ses *Documents sur les arts en Touraine*.

Le voici *in extenso* : « C'est assavoir que ledit seigneur (Jean Bourré, favori de Louis XI) a baillé à faire audit Jehan Belotin toute la voirrerie du grant corps de sa maison du Plesseys (Le Plessis-Bourré en Anjou), tant des croisées, demyes croisées et autres fenestres queiz conques, quelque part qu'elles soient, tant audit corps de sa maison que es diz tours et retraiz, pour le prix et somme de sept vingtz escus ayant de présent cours. Et sera ledit Belotin tenu de fournir le voyre à fort plom, et de toutes verges de fer à ce nécessaires et de verre de la voirrerie de Bereay. » La verrerie dont il est ici question se trouvait dans la province du Maine. Il est assez difficile, ajoute M. Palustre, de savoir quelle est l'importance de la commande faite par Jean Bourré. Néanmoins, comme Belotin figure parmi les artistes tourangeaux (Grandmaison, p. 22-23), nous sommes à peu près certains que, dans la circonstance, il a fait acte de peintre-verrier.

Digitized by Google

Comme suite au sujet précédent, M. Palustre demande à parler de quelques vitraux de la cathédrale, qu'il a étudiés récemment. Ils sont aujourd'hui placés dans le bras de croix septentrional, au-dessus de l'autel Saint-Martin, mais primitivement on les voyait dans la nef, du côté du midi. M. Lambron de Lignim, qui s'en est occupé, en 1838, au Congrès du Mans, n'a malheureusement pas publié le résultat de ses recherches, de sorte que le travail est à recommencer.

Les vitraux en question sont du milieu du XVe siècle et appartiennent à deux compositions différentes. Seulement, comme l'ordre dans lequel les panneaux devaient être placés a été interverti, il est assez difficile au premier abord de s'y reconnaître. Au centre, on voit, par exemple, deux Vierges mères figurées l'une à côté de l'autre, contrairement à toutes les règles qui condamnent une pareille répétition. En outre, des personnages appartenant à la même famille sont relegués aux deux extrémités opposées, et certains d'entre eux ont le visage bizarrement tourné du côté du mur. Il suffit, du reste, d'indiquer quel est l'ordre actuel pour montrer ce qu'il y aurait à faire. Nous trouvons, en allant de gauche à droite : 1° Catherine de Vendôme, épouse de Jean Ier de Bourbon ; 2° Louis de Bourbon-Vendôme, fils des précédents, et sa première femme, Blanche de Roucy ; 3° saint Louis, patron du donateur des vitraux ; 4° saint Michel ; 5° un saint archevêque, peut-être saint Gatien ; 6° Vierge et Jésus ; 7° Vierge et Jésus ; 8° Jean Bernard, archevêque de Tours, à genoux. Son patron, saint Jean l'Évangéliste, est debout à côté de lui ; 9° deux secrétaires (*scriptores*) à genoux ; un évêque debout, nimbé, au second plan ; 10° cinq autres secrétaires ou clercs de la suite de Jean Bernard ; 11° Jean de Bourbon, mari de Catherine de Vendôme, que nous avons vue en commençant ; 12° Jeanne de Laval, seconde femme de Louis de Bourbon-Vendôme, et son fils Jean II.

Ainsi, dans une composition, Louis de Bourbon-Vendôme s'était fait représenter en compagnie de toute sa famille, aux pieds de la Vierge Marie et de son patron saint Louis, tandis que, dans l'autre, figuraient l'archevêque Jean Bernard et sa petite cour, également aux pieds de la Vierge, de l'archange saint Michel et de l'un de ses prédécesseurs inscrit au catalogue des saints. Sans replacer ces vitraux dans la nef, on pourrait au moins rétablir les panneaux dans l'ordre voulu. La dépense ne serait pas considérable, et il est à désirer que l'erreur commise il y a soixante ans soit promptement réparée.

M. Palustre termine en disant qu'il se met à la disposition des membres de la Société pour donner sur place des explications plus étendues. La proposition est acceptée et rendez-vous donné le lendemain pour une heure sur la place de la Cathédrale.

Digitized by Google

M. L'abbé Quincarlet, au nom de Mgr Chevalier, lit une note sur les architectes de Chambord.

Jusqu'à ce jour les pièces relatives à Jacques Coqueau, successeur de Pierre Nepveu Trinqueau, dans la direction de l'œuvre de Chambord, ne nous étaient connues que par le manuscrit d'André Félibien, cité par M. de la Saussaye, la publication d'un marché passé en 1544, pour la construction de l'escalier à jour de la cour de François Ier, par A. Salmon, et les renseignements assez nombreux tirés des archives d'Amboise, par Mgr Chevalier lui-même. Mme Pelouze vient d'ajouter à ces documents une pièce nouvelle qu'elle a acquise à une vente d'autographes. Ce sont les feuillets 188 et 189, 208 et 209, provenant du compte original des travaux, et que Félibien a eu, sans aucun doute, en communication. Le feuillet 188 est consacré aux dépenses du mois de décembre 1540. Il y est question d'une fondation de messes dans la chapelle de Chambord, d'une livraison de pierres de différentes provenances et des salaires reçus par l'homme chargé de tenir le compte des maçons et par le surveillant des ouvriers. Au feuillet 189, sous la rubrique : *Maître maçon*, apparaît seul Jacques Coqueau, qualifié maître maçon, « employé au faict et conduicte de la maçonnerye desdictz édifices ,» à raison de 27 sols 6 deniers par jour. Les appareilleurs Guillaume Le Heurteulx, Mathurin Poullet et Alexandre Godin ne gagnaient que 12 et 10 sols tournois, tandis que la solde des simples maçons est de 6 sols.

Les feuillets 208 et 209, derniers du registre, contiennent la taxe de la façon et écriture du compte. Le registre a été clos et arrêté à la date du 19 janvier 1558 (1559).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire général,

CH. GUÉRIN.

Digitized by Google

LA DÉCADENCE

DE LA MANUFACTURE DE SOIERIES A TOURS

C'est une opinion généralement accréditée que la décadence de la manufacture de soieries de Tours est due à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Chalmel, dans son *Histoire de Touraine*, a formulé ce sentiment en l'appuyant de quelques chiffres. « C'est de cette année 1685, dit-il, que peut dater la décadence de la population, du commerce et de l'opulence de la Touraine. Si cet acte fut, en général, fatal à la France, Tours fut une des villes où ses effets se firent sentir de la manière la plus désastreuse. Plus de trois mille familles protestantes furent obligées de s'expatrier. Ces hommes laborieux, occupés presque exclusivement du commerce, et plus particulièrement livrés aux travaux de la soierie et de l'orfèvrerie, allèrent porter leur industrie et leurs immenses capitaux en Hollande, en Prusse, en Angleterre et généralement dans tous les pays de l'Allemagne où leur religion était protégée. Non seulement ils privèrent de leur fortune, presque toute mobilière, la France déjà épuisée par de longues guerres, mais encore ils mirent leurs nouvelles patries en état de se passer des produits dont jusque-là elles avaient été tributaires de la France..... La population de la ville de Tours, qui s'élevait précédemment à 80,000 âmes, se trouva réduite, en 1698, à 33,000 seulement. »

Le docteur Giraudet père est le premier qui ait attaqué ces chiffres et les conclusions qu'on en prétendait tirer. Après avoir dépouillé tous les registres des baptêmes des paroisses catholiques et de la communauté protestante, en y appliquant les lois de statistique qui expriment le rapport des naissances à la population, il démontra : 1° que, de 1675 à 1685, les catholiques dépassaient à peine le chiffre de 50,000; 2° que,

Digitized by Google

de 1672 à 1684, les protestants comptaient à peine 1,200 âmes, nombre bien éloigné des trois mille familles de Chalmel; et 3° que, de 1685 à 1690, la population catholique se trouva réduite seulement à 49,500 âmes. On voit que le départ des manufacturiers protestants ne l'avait pas atteinte bien profondément. Il n'y avait point, en effet, de grandes manufactures comme de nos jours, et l'industrie s'exerçait en chambre, chaque famille formant un petit atelier, comme nous pouvons le voir encore en Touraine pour les tisserands et les fabricants de droguet.

La révocation de l'édit de Nantes ne pouvant être considérée comme le principal facteur de la décadence, il nous a paru intéressant d'en rechercher d'un autre côté les causes véritables, d'ailleurs multiples, et d'interroger à ce sujet les documents officiels. Un ami a bien voulu explorer pour nous, aux archives du ministère des Affaires étrangères, les quatre volumes 326, 327, 328 et 329, composant le fonds Touraine, et comprenant toute la correspondance administrative et politique adressée au cardinal de Richelieu, au cardinal Mazarin et à leurs successeurs. Cette exploration nous a procuré plusieurs documents curieux, que nous publions ici comme *Pièces justificatives.*

Il est bien certain que la fabrique de Tours fut extrêmement prospère pendant toute la première moitié du XVII° siècle, ainsi qu'en témoigne le testament du cardinal de Richelieu. Le premier coup fut porté à cette industrie par les troubles de la Fronde. Au mois de juillet 1652, deux charrettes, chargées de soieries, furent saisies par l'armée des princes entre Etampes et Paris. Cette perte énorme émut fort les marchands de Tours, qui ne parlèrent de rien moins que de licencier immédiatement quatre mille ouvriers et d'interrompre tout commerce, si l'on ne prenait des mesures efficaces pour les protéger. Le marquis de Launay Razilly écrivit dans ce sens au cardinal Mazarin, et demanda une déclaration du roi pour la protection du commerce, une escorte pour convoyer les caravanes de soieries qu'on

Digitized by Google

envoyait tous les quinze jours à Paris, et l'autorisation d'une entente avec les rebelles, au moyen des marchands de Paris. Le marquis d'Hervaut, lieutenant général du gouverneur de Touraine, appuya ces demandes, et c'est grâce à ces mesures délicates que a fabrique de Tours put continuer à fonctionner pendant la Fronde. La province était attachée au gouvernement, et il n'y avait qu'un petit nombre d'esprits indisciplinés qui pactisaient avec les princes. On vendait secrètement des chansons séditieuses et des portraits en papier du duc de Beaufort, qualifié d'*appui de la France*, de *protecteur du peuple;* mais il fut facile d'arrêter ces premiers mouvements. (*Pièces justif.*, I, II, III.)

La fabrique tourangelle se releva promptement de cette alerte; mais il n'en fut plus de même à partir de 1672, quand la guerre de Louis XIV contre la Hollande souleva toute l'Europe contre la France, et entraîna dans une première coalition l'empereur, le roi d'Espagne, le roi de Danemark, le duc de Lorraine et l'électeur de Saxe. Les hostilités éclatèrent à la fois sur toutes nos frontières, et durèrent pendant six ans, jusqu'à la paix de Nimègue, en 1678. Avec les charges publiques aggravées à l'intérieur, tous les débouchés fermés au dehors, la haine de la Hollande, qui était le grand pourvoyeur maritime du commerce européen, et un marché national appauvri, comment la fabrication des étoffes de luxe aurait-elle pu se soutenir? On voit sans peine que, tout commerce étant anéanti et tout crédit annulé, nos marchands durent restreindre et arrêter leurs opérations et que l'industrie locale dut en recevoir un coup mortel. Nous sommes étonné que cette considération n'ait pas frappé les historiens contemporains qui se sont occupés de cette question avant nous.

Il n'en était pas de même au XVIIIe siècle, quand on était plus près des événements, et l'on se rendait beaucoup mieux compte des causes de la décadence de notre manufacture. Les États de Bretagne, réunis en 1730, dans une requête contre les fermiers généraux, signalaient précisément cette

Digitized by Google

guerre de 1672 comme l'origine de tout le mal. Des droits nouveaux, disaient-ils, ayant frappé les produits de luxe quand il aurait fallu les dégrever, les Hollandais en profitèrent pour établir chez eux des manufactures rivales, et, grâce à leur puissante marine, en transportèrent tous les produits, à notre grand dommage, en Espagne, en Portugal, en Italie, dans le Levant, dans tous les États du Nord, en Allemagne, dans les Pays-Bas, sur les côtes d'Afrique, dans les Antilles et jusque dans les Indes. Comment la fabrique de Tours aurait-elle pu résister à cette concurrence désastreuse qu'elle rencontrait sur tous les marchés du globe ? Aussi, ajoutaient les états de Bretagne de 1730, « la consommation n'est pas seulement diminuée, mais totalement perdue, car c'est un fait constant qu'il ne sort plus à présent de Tours une seule balle d'étoffes de soye par an pour l'Espagne et la Hollande. » (*Pièces justif.*, VII).

L'appauvrissement avait porté, non seulement sur les soieries, mais aussi sur le commerce des vins et des bestiaux, comme nous l'apprenons par une autre pièce officielle, tant il est vrai que, dans le monde économique, tout se lie étroitement, et que la souffrance d'un article important de commerce retentit nécessairement sur tous les autres. (*Pièces justif.*, IV.)

Si nous remontons plus haut, à l'époque même qui suivit immédiatement la révocation de l'édit de Nantes, quand on pouvait mieux apprécier les causes véritables de la crise commerciale, nous retrouvons le même sentiment. Louis de Béchameil, marquis de Nointel, qui fut intendant de Touraine de 1680 à 1689, rédigea, à la fin de l'exercice de sa charge, un « Estat de la généralité de Touraine pendant le temps que j'y ay servy en qualité d'intendant ». Ce rapport officiel, inconnu jusqu'ici à tous nos historiens locaux, ne comprend pas moins de 345 folios, et forme, à lui seul, le volume CCCXXVII du fonds Touraine aux Affaires étrangères. Nointel reconnaît que la fabrique de soieries de Tours comptait, en 1668, jusqu'à 7,000 métiers montés, réduits à 1,600 en 1686, et à 120

Digitized by Google

en 1689. Puis, recherchant à cette dernière date, c'est-à-dire quatre ans seulement après la révocation de l'édit de Nantes, les causes de ce triste état de choses, il en énumère quatre :

1° La cessation du commerce avec l'étranger. Il ne faut pas oublier qu'en 1686 une seconde coalition européenne avait réuni contre Louis XIV l'empereur, les Provinces-Unies, les rois d'Espagne et de Suède, les électeurs palatins et de Saxe, les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin, le duc de Savoie, les princes d'Italie et le Pape lui-même, c'est-à-dire presque tous les consommateurs des étoffes de soie.

2° La nécessité des peuples, qui a obligé « plusieurs ouvriers », particulièrement les religionnaires, d'aller s'établir en Angleterre et en Hollande, où ils ont porté la manufacture. Cette expression, « quelques ouvriers, » répond bien aux chiffres donnés par le docteur Giraudet pour la population.

3° La guerre de tarifs faite aux marchands de Tours par les marchands de Lyon, entrepositaires de toutes les soies du midi de la France et de l'Italie.

4° Enfin, la vogue des toiles peintes des Indes, alors dans toute leur nouveauté. (*Pièces justif.*, IV.)

Ce document officiel indique avec beaucoup de sagacité toutes les sources du mal, et l'on voit clairement que la grave mesure politico-religieuse de 1685 n'y entre que pour une faible part. Comment aurait-on pu en méconnaître la désastreuse influence en 1689, au milieu même de la crise?

Les causes principales qui avaient porté un si rude coup à la manufacture de soieries de Tours, continuèrent leur action funeste. La lutte contre la ligue d'Augsbourg, commencée en 1686, ne se termina qu'en 1697. Aussi l'intendant Hue de Miromesnil, dix ans après son prédécesseur le marquis de Nointel, constatait-il un nouvel affaiblissement dans la production de notre manufacture. La guerre de la Succession d'Espagne, de 1701 à 1713, aggrava encore la situation, en fermant de nouveau tous les marchés européens. On comprend dès lors qu'au mois de janvier 1717, les ouvriers en

Digitized by Google

soie de la ville de Tours, au nombre de deux mille, après avoir vendu leurs meubles et leurs hardes, fatigués de recevoir l'aumône des gens de la ville et de la campagne, se soient adressés au régent pour lui demander du pain, une subvention spéciale pour pourvoir à leurs besoins urgents jusqu'au rétablissement du commerce, la diminution des charges publiques, et la revision du rôle des privilégiés, qui, en trop grand nombre, ne payaient pas d'impôts. (*Pièces justif.*, V et VI.)

Ces doléances furent sans doute écoutées avec faveur, mais les secours du gouvernement ne tirèrent point la fabrique de Tours de son marasme. Elle succomba, victime, moins de la révocation de l'édit de Nantes, que de ces guerres perpétuelles qui, de 1672 à 1713, lui fermèrent, pendant près de cinquante ans, tous les marchés du monde.

C. Chevalier.

PIECES JUSTIFICATIVES

I

Le marquis de Launay Razilly au cardinal Mazarin.

Monseigneur,

A mon arrivée en cette ville, des principaux marchans me sont venus trouver me faire part de leur perte de deux charetes chargées de marchandises de soye, prises par les troupes des princes entre Estampe et Paris, et que tous les marchans avoient résolu de licentier quatre mil ouvriers en soye dès lundi, et rompre tout commerce, s'ils n'avoient nouvelle que je n'eusse obtenu quelque chose en leur faveur, après avoir représenté leurs intérests en court.

Je leur ay dit la bonté que le Roy, la Reine, son Eminence et messeigneurs les ministres du Conseil d'en hault avoient pour eux; et la compation de leurs souffrances; que pour y remédier aultant que le désordre du temps le permetoit, son Eminence de son mouvement avoit proposé, et faict résouldre une déclaration du Roy pour la liberté du commerce avec Faris, et deffences à ces armées de l'interrompre à peine de la vie, et aux chefs de

Digitized by Google

répondre, qu'en cela ils debvoient considérer le soing que son Eminence prenot d'eux en particulier, que lors qu'ils auroient résolu, comme il leur conseilloist, une caravane de quinzaine en quinzaine, ou de temps en temps, je m'offrois, et me faisois fort de leur faire obtenir ordre du Roy, d'escorte sûre à l'égard de ces armées, pour leurs passages, mais qu'ils debvoient se precautionner du costé des princes, faisant agir le corps des marchans de Paris haultement, pour demender la restitution de leurs marchandises, et sûreté du traficq pour l'advenir, que quand ils vouldroient se bien entendre, et faire corps d'une liaison telle qu'ils peuvent et doibvent pour leur liberté et conservation de leur bien, ils donneroient la loy dans Paris, je leur en ouvrirois les moiens, et les servirois de ma personne, de mon industrie et de mon crédit, ils m'ont remercié avec grand sentiment, et prié de les assister tousjours, qu'ils avoient toute confience en moy, qu'ils escriroient ce soir à leurs corespondants à Paris ce que dessus, qu'ils continueroient l'employ des ouvriers en cette ville, qu'ils s'assembleroient des principaux d'icy dans lundi avec leurs scindics et consuls pour aviser des moiens proposés, et députeroient vers moy pour en résouldre, par mon advis, me priant de continuer ce que j'avois commencé, à quoy je ne manqueray. Voilà ce que j'ay peu faire en une heure de mon retour, assurant vostre Eminence quand à présent, que rien n'a paru, au dehors, contraire au service de Sa Majesté. Si son Eminence a quelque chose de particulier à me commender, monsieur de Seneterre a un chifre pour m'escrire; je suivray ponctuellement ces ordres, en qualité de,

Monseigneur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

LAUNAY RAZILLY.

A Tours, ce 3e aoust au soir, 1652.

P. S. (*En marge.*) Les marquis d'Hervault et de Beauvau sont céans, qui agiront à la campagne, où la compagnie des gendarmes de Monsieur le gouverneur a faict des désordres, aigry les esprits, et les forcera de la tailler en piesse. Partie de la noblesse m'en a escrit, me croiant de retour; j'en ay faict voir les letres à M. d'Hervault. Il plaira à votre Eminence la faire sortir de la province au plus tost, la logeant sur les frontières. Il y a des esprits mal intentionnés icy, à ce que présentement un mien confident

Digitized by Google

m'assure; j'espère faire une contre-partie si forte, que je leur donneray bien de la peine; cela ne se peult faire sans dépence, et intéresser diverses personnes; je ne demande argent, mais qu'il plaise de considérer mon zelle, ce qui poura estre nécessaire à engager plus fortement les personnes. J'en donneray advis à son Eminence. J'ay faict advertir les corps d'icy de venir saluer Monsieur d'Hervault demain matin. Vostre Eminence sçait bien qu'il a pation et suffisence extraordinaire pour faire le service et n'y rien oublier. J'agis de concert avec luy.

(*Archives des Affaires étrangères*, vol. CCCXXVII, fol. 119.)

II

Le marquis d'Hervaut au cardinal Mazarin.

MONSEIGNEUR,

Aussy tost que je fus arrivé en cette ville, je fis assembler non seullement les maire et eschevins selon la coustume, mais les députés des paroisses, des ecclésiastiques et des compagnies, affin de congnoistre mieux les sentimens publics. Je leur fis entendre les nouveaux tesmoignages que j'aportois à cette province de la bonne volonté du Roy, tant pour faire vivre les gens de guerre en ordre que pour le commerce, que vous aviez trouvé si nécessaire à cette ville marchande que Vostre Eminence m'avoit fait l'honneur de me dire qu'elle alloit travailler à une déclaration du Roy sur ce sujet; je pris en suite occasion de loüer la fidélité que cette ville a toujours eüe et de son obéissance aux volontés du Roy. Tous me parurent très frappés et bien intentionnés, et les marchands me prièrent fort instamment de solliciter cette grâce d'une déclaration pour l'entretien du commerce avec Paris; cela est ardemment souhaité en cette ville, qui ne subsiste que par la marchandise, et vostre Eminence ne fera rien faire plus utille pour conserver leur bonne volonté; si vostre Eminence juge à propos que la mesme déclaration porte commandement aux chefs et officiers des troupes du Roy de donner les escortes nécessaires, je le croirois utille, d'autant que les marchands se plaignoient d'un vol fait la semaine dernière par les troupes des princes, et le Roy tesmoigneroit qu'il leur donne une protection particulière lors que les autres les volent.

J'ay veu tous les capitaines des cartiers, l'un desquels m'avertit

Digitized by Google

qu'il y avoit des vendeurs de portraits en papier de Monsieur de Beaufort, qui les vendoient avec ces éloges d'*apuy de la France, protecteur du peuple*, et autres qui pouvoient émouvoir les faibles. Le maire despescha à l'heure mesme en ma présence des sergens de ville pour en faire perquisition, et fut résolu que chacun en son cartier prendroit garde à ne souffrir telles gens, ny vendeurs de chansons; le Cors des Bateliers me vint hyer sãluer et promettre un grand atachement à tout ce que je leur ordonnerois, cette sorte de personnes est très considérable en cette ville, et de cela particulièrement Monsieur de Razilly en doit avoir l'honneur; et je luy dois cette justice, Monseigneur, de tesmoigner à Vostre Eminence que depuis qu'il est icy, il a perpétuellement travaillé à renouveler ses intelligences dans les bons bourgeois et dans le menu peuple, et qu'il est difficile que quelqu'un brigast contre le service du Roy sans que cela lui soit congnu, et Vostre Eminence me permettra, s'il luy plaist, de luy dire qu'elle luy doit faire la justice qu'il m'a dit qu'elle luy avoit promise, de changer la pension qu'il a tousjours eüe de deux mille livres en une autre de deux mille livres pour un de ses enfans sur quelque bénéfice; et si elle a agréable de luy faire cette grâce, elle aura aussy agréable, s'il luy plaist, que je luy dise qu'aux personnes pleines de bonne volonté et de chaleur d'esprit comme il est, la promtitude des grâces en augmente le prix. Je demande pardon à Vostre Eminence de la liberté que je prens, mais je pense qu'elle ne luy desplaira pas, partant d'un serviteur passionné pour son service. Il fut hyer ouvert dans la maison de ville un paquet qui contenoit les arrests du parlement de Paris; aussy tost que l'on vit ce que c'estoit, il fut suprimé et résolu de n'en point faire de lecture, non plus que de ceux qui en pouroient venir doresnavant; le procureur du Roy en a receu un semblable pour le présidial, mais comme cette compagnie à cause des vacations n'entrera de plus de quinze jours, il n'y a rien à faire présentement que de la disposer à faire la mesme chose que le cors de ville, ce que je pense qu'elle fera, me paroissant bien intentionnée.

J'aprens que Chinon n'est gardé que par la garde bourgeoise, qui entre dans le chasteau; je suis obligé de dire à Vostre Eminence que je ne croy pas cela trop seur, et qu'il seroit à propos d'entretenir pour quelque tems quelques soldats sous le commandement du gentilhomme que M. d'Esguillon y a mis, que je croy fidelle, et

Digitized by Google

suivre les sentimens de celluy qui luy a mis; je suis averti que la campagne n'est pas tout à fait dans le calme auquel est cette ville, mais comme l'on m'a dit que Monsieur d'Aumont avoit promis à la noblesse qui s'estoit soulevée contre sa compagnie de gendarmes, qu'il l'envoyeroit à l'armée, et que par l'entremise de mon père la noblesse estoit retournée dans ses maisons, je croy que cette esmotion ne peut tirer à consequence; lorsque Monsieur d'Aumont sera icy, j'iray faire tour dans la province pour retourner en suite icy, affin d'y rendre tous les services qui me seront possibles, et y atendre les commendements dont il plaira à Vostre Eminence d'honorer,

Monseigneur,

Son très humble et très obéissant serviteur,

GEORGE YSORÉ D'HERVAULT.

A Tours, ce 8 aoust 1652.

(*Archives des Affaires étrangères*, vol. CCCXXVI, fol. 123.)

III

Le marquis d'Hervaut au cardinal Mazarin.

MONSEIGNEUR,

Encore que je n'ignore pas que l'esloignement de vostre Eminence ait esté tout à fait volontaire, je luy suis néantmoins très obligé de la bonté qu'il luy a plu me tesmoigner en modérant mon inquiétude par la deffence qu'elle m'a faite d'en avoir. Je croy, Monseigneur, que vos serviteurs ne doivent pas cesser, par vostre absence, d'avoir l'esprit en repos; mais j'avoüe que je ne sçaurois estre sans impatience de vostre retour, et qu'encore que je sois très persuadé que vostre Eminence choisira le tems qui y sera le plus propre et que nous ne l'atendrons pas longtems, je ne puis m'empescher de le devancer par mes désirs.

Vostre Eminence n'aura pas désagréable que je luy rende conte de l'estat de cette province. Elle a quasi esté brouillée par une querelle de Monsieur d'Aumont avec Monsieur de Razilly, qu'il a sans besoin démenti et frapé et par conséquent obligé à luy rendre, un gentilhomme de sa naissance ne pouvant survivre à un tel affront. Néantmoins Monsieur d'Aumont voulant se porter aux extrémités, le peuple a pris le parti, dans Tours, de Monsieur de

Digitized by Google

Razilly, et toute la noblesse à la campagne l'ayant pris comme de son député et sur une querelle qui est en suite de la députation, et résolu de députer vers le Roy pour luy demander justice; je m'y transporté, et les porté tous à ne le faire pas encore, mais à députer vers Monsieur d'Aumont pour le prier qu'il veuille remettre ses intérêts entre les mains de ceux que la noblesse de la province choisiroit comme les plus propres pour faire cet acommodement, comme la noblesse de Dauphiné fit dans la querelle de Monsieur Desdiguières et de Monsieur de Boissac. Cela a esté exécuté et l'on atend la responce de Monsieur d'Aumont pour laquelle il a demandé délay.

Vostre Eminence sera surprise que je luy face savoir que lorsque j'ay employé le crédit que j'ay dans la province et l'industrie dont je suis capable, pour luy empescher des dégousts assés fascheux et luy conserver une autorité qui ne subsiste jamais sans le crédit duquel il est entièrement privé, il a pris une jalousie de moi extraordinaire, dont il n'a pu s'empescher de donner diverses preuves dont il a esté blasmé de ceux qui les ont sceües. En fin il s'est déclaré ne pouvoir soufrir que je fusse dans Tours, et que mes gardes m'y suivissent par les rues, lorsqu'il seroit dans la ville; Monsieur de Langlée, qui se trouva chez luy, désaprouva cette difficulté et luy donna beaucoup d'exemples en ma faveur, et luy fit considérer que ma charge ne m'obligeant pas moins à la demeure dans Tours que la sienne l'y engage, les gardes que le Roy m'entretient pour suivre ma personne seroient inutiles, s'ils ne me devoient point suivre dans le lieu de ma résidence continuelle, joint que la ville de Tours est quasi le seul lieu où j'en ay besoin pour le service du Roy, soit pour estre en estat de remédier aux séditions auxquelles elle est fort sujette, dès les commencements, qui est le seul tems du remède, soit pour quelque esclat qui fait sur l'esprit de ce peuple là beaucoup d'effect pour en estre plus ou moins considéré. En fin la chose finit de sorte entre nous qu'il voulet en estre réglé, et ce pendant je demeurois en possession. Nous en escrivons en Cour, où je souhaiterois que vostre Eminence me rendist la justice que j'aurois sujet d'en espérer.

Cependant M. de Valençay estant parti de chez luy pour le prétendu secours à donner à Montrond, et revenu sans l'avoir pu donner, je m'achemine en ce cartier-là, où je tascheray de faire en sorte qu'il n'embarque avec luy personne de la province, comme

Digitized by Google

j'ay esté assés heureux jusques à cette heure pour qu'il n'ait pu avoir avec luy qu'un gentilhomme de Touraine, bien qu'il en soit très voisin, et je suplie très humblement vostre Eminence de me faire cette justice de croire que je seray tousjours prest de me rendre auprès d'elle, de telle sorte qu'il luy plaira m'ordonner et qu'elle peut faire fonds sur un homme qui fait une profession particulière d'honnenr et de sincérité, qui est d'ailleurs de toutes les forces de son ame,

Monseigneur,

De Vostre Eminence,

Le très humble, très obéissant et très passionné serviteur,

GEORGES YZORÉ HERVAULT.

De Tours, ce 30 aoust 1652.

(*Archives des Affaires étrangères*, vol. CCCXXVI. fol. 129).

IV.

Estat de la généralité de Touraine pendant le temps que j'y ay servy en qualité d'intendant (1680-1689).

(*Extrait.*)

Les vins et eaües de vie, qui ont toujours fait le plus considérable commerce des provinces d'Anjou et de Touraine, ne sont plus dans un si grand débit; les Holandois qui en enlevoient autrefois une fort grande quantité, ne viennent presque plus en achepter, ce qui a fait que les vins restans dans le pays, le prix en a beaucoup diminué; on aporte plusieurs raisons de la cessation de ce commerce des Holandois. La première est qu'ils ont rétabli plus que jamais chez eux l'usage de la bière, en sorte qu'ils se passent d'une moindre quantité de vin; la seconde est qu'ils se sont accoutumés à tirer une grande partie de leurs vins du costé du Rhin et aussi du costé de Bordeaux, dont on dit qu'ils s'acommodent mieux que des vins d'Anjou et de Touraine; on prétend mesme qu'ils se contentent de ceux de Bretagne présentement, dont le prix est beaucoup moindre par raport à la qualité du vin et à la dépense des voitures. A l'égard des eaües de vie, la raison principalle est que depuis plusieurs années on a planté beaucoup de vignes en Bretagne, dont les vins n'estant pas d'une fort bonne qualité, ils les brulent, et en font des eaües de vie que les Holandois

Digitized by Google

acheptent plus volontiers que celles d'Anjou, parceque n'estant deub aucun droit par les dites eaües de vie faites en Bretagne, ils en ont meilleur marché et beaucoup ; celles qu'ils pouvoient tirer d'Anjou leur coutant davantage, et par la voiture qu'il en fault faire jusques à Nantes, et par les droits qu'elles doivent lors de la sortye.

. . . . . .

(Sa Majesté a accordé des diminutions de droits sur les vins et eaües de vie descendant la rivière de Loire; mais ces diminutions sont insuffisantes; il faudrait ôter presque tous les droits en Anjou et en Touraine, qui sont des provinces rapportant beaucoup au Roy et en mettre sur les produits de Bretagne. On pourrait ainsi rendre son importance passée au commerce de vins et eaües de vie d'Anjou et Touraine). (*Analyse.*)

Pour ce qui est des bestiaux, dont il s'est toujours fait un commerce fort considérable dans lesd. trois provinces, et surtout dans le Maine, et dans une partie de l'Anjou, le débit en est aussi fort diminué depuis quelques années.

. . . . . .

(La principale raison de cette diminution, en dehors du manque de fourrage depuis cinq ans, c'est que les marchands de Paris achètent beaucoup de bétail en Flandre, depuis les conquêtes que le roy y a faites. Les animaux y sont meilleurs et à meilleur marché, disent ces marchands. Le remède à ce mal est difficile à trouver, on ne peut que faire connaître l'état actuel des choses au Roy, afin qu'il y pourvoie selon ses vues sur les provinces qu'il tient à favoriser dans leur commerce). (*Analyse*)

L'élection de Tours est la première et la plus considérable de la province de Touraine.

La nature du bien des paroisses de cette élection est meslée : on y recueille en quelques endroits du bled froment, en d'autres des menus grains et des fruits, et en la plus grande partie du vin qui en fait le plus grand commerce. Il y a aussi des bestiaux, et c'est le commerce des paroisses qui ne sont point plantées en vignobles.

Cette élection a encore un avantage qui lui est particulier, et qui fait subsister les paroisses qui sont aux environs de Tours dans la distance de deux ou trois lieues : c'est l'aprest des soyes. Comme il y a une grande manufacture dans la ville de Tours, les marchands sont obligez d'envoier dans ces paroisses pour faire dévider leurs

Digitized by Google

soyes, ce qui ne laisse pas d'y jetter beaucoup d'argent. Les paroisses de cette élection qui sont voisines de la rivière profitent encore, outre cela, de la dépense que le roy fait aux levées, dont il y a prés de huit ou neuf lieues dans son étendue.

. . . . . .

La ville de Tours est remarquable par sa manufacture d'estoffes de soye, or et argent, qui y a esté établie par Louis XI. Elle estoit autrefois plus considérable qu'elle n'est présentement, ayant en 1668 jusques à 7000 métiers montés qui se sont trouvés réduits en 1686 à 1600. Comme la fabrique y est meilleure, surtout pour les estoffes de soye qu'en aucun endroit de l'Europe, elle ne laissera pas de se soutenir, surtout pour ces sortes d'estoffes; mais les fabriquans et autres négossians ne croient pas qu'elle puisse jamais revenir dans son premier estat, à cause des différentes manufactures qui ont esté establies dans les pays estrangers.

. . . . . .

Pour les manufactures qui sont maintenant en Touraine, il y en a trois principales : la soirie, la draperie et la tannerie.

Celle de soirie est la plus considérable et la dernière établie. Le Roy Louis XI fit venir à Tours, en 1470, les plus habilles ouvriers de l'Europe qu'il envoya chercher à Venise, à Florence, à Gesnes, et jusques dans la Grèce.

Le cardinal de Richelieu, voulant faire voir à Louis XIII, Roy de France, que la France pouvoit se passer des meilleures manufactures de ses voisins, lui remontra dans son testament politique qu'on faisoit à Tours de si belles pannes qu'on les envoyoit en Espagne, en Italie et dans tous les païs étrangers.

. . . . . .

Dans ce tems-là la fabrique de Tours étoit maintenue par le Ministre, et elle étoit dans sa splendeur. Il y avoit plus de 20000 ouvriers en soye à Tours, y compris les apprentifs, et plus de 8000 métiers d'étoffes de soye, 700 moulins à soye et plus de 40000 personnes employées à dévider la soye, à l'aprêter et à la fabriquer, au lieu qu'il n'y a maintenant que 120 métiers, 70 moulins et 4000 personnes occupées au travail de la soye, non compris la rubannerie, dont il y a eu autrefois 1000 métiers tant à Tours qu'aux environs, et dont il n'en reste plus maintenant que 60.

La diminution de cette manufacture, qui rejalit sur tous les habitans de la ville de Tours et sur toute la province, provient de

Digitized by Google

plusieurs causes : la première, de la cessation du commerce avec les étrangers, avec lesquels ceux de Tours faisoient trafic de plus de 10000000 par an.

La deuxième, de la nécessité des peuples, qui a obligé plusieurs ouvriers d'aller s'établir ailleurs, particulièrement les religionaires qui se sont habitués en Angleterre et en Hollande, où ils ont porté la manufacture.

La troisième, de ce que les marchands de Tours n'ont plus la liberté d'acheter les soyes, ou les aller prendre à Lion, et comme les marchands de Lion ont tousjours été jaloux de ceux de Tours, ils font ce qu'ils peuvent pour les gêner et pour anéantir leurs fabriques; ils leur vendent des soyes à tel prix qu'ils veulent, et ne leur fournissent pas les espèces de soyes ni le nombre dont ils ont besoin, de sorte que les fabriquans de Tours sont souvent obligés, faute de soye, de renvoyer une partie de leurs ouvriers qui sont autant de gueux à la charge de la ville. A quoy on peut encore adjouter que ceux de Lion ne vendent jamais les soyes comme elles leur viennent d'Italie, du Levant, du Languedoc et autres lieux, mais ils en font des *bailles*, et mêlant d'autres espèces de soye de moindre valeur, les lient avec grande quantité de fils qu en augmentent beaucoup le poids.

Enfin la quatrième cause de la diminution de cette manufacture, vient des toilles peintes, et de plusieurs autres étoffes des Indes où tout le monde court avec empressement, à cause de leur nouveauté et du bas prix.

Il seroit à désirer qu'on fit une sérieuse réflection sur le négoce des étoffes des Indes, qui se fait en argent comptant et non pas par troc, ou échange des marchandises de toute la France.

. . . . . .

Il y a deux moyens pour rétablir la manufacture de soirie; le premier est de rendre à ceux de Tours la liberté du commerce des soyes . . . . . .

Le deuxième, de défendre tout à fait le commerce des étoffes des Indes.

. . . . . .

NOINTEL.

(*Archives des Affaires étrangères*, vol. CCCXXVII, fol. 173 et 194.)

Digitized by Google

V

Pétition des ouvriers en soie au Régent.

MONSEIGNEUR,

Ce sont les pauvres ouvriers en soie de la ville de Tours, au nombre de plus de deux mille, qui viennent en toute humilité, respect et obéissance, se jetter aux pieds de Votre Altesse Royale pour luy demander du pain pour eux, leurs femmes et leurs enfans. Pendant que nous avons eu des meubles et des hardes, nous les avons vendues pour vivre, Monseigneur; mais à présent qu'il ne nous reste plus rien que de méchantes paillasses pour nous coucher, et que les gens de la ville et de la campagne se lassent de nous donner l'aumône, parce qu'ils sont eux-mesmes dans l'indigence, il ne nous reste plus de ressource que dans la bonté de Dieu et la miséricorde de votre Altesse roialle. Quelque difficile qu'il paroisse de nous soulager, il ne seroit pourtant pas impossible d'en venir à bout, même sans charger les peuples, s'il plaisoit à votre Altesse roialle de distraire quatre deniers pour livre sur les taxes des gens d'affaires qui sont en cette ville, et les appliquer à nos besoins jusqu'à ce que le commerce soit rétabli. C'est ce que nous attendons, Monseigneur, de votre charité, vous asseurant que nous ne cesserons point de prier Dieu pour votre conservation, et de nous dire en toute fidélite et obéissance,

Monseigneur,

De Votre Altesse Roiale,

Les très humbles et très obéissans serviteurs,

Les pauvres ouvriers en soie de la ville de Tours.

A Tours, ce 14 de janvier 1717.

(*Archives des Affaires étrangères*, vol. CCCXXVII, fol. 7.)

VI

Pétition des habitants et ouvriers de la ville de Tours au Régent.

MONSEIGNEUR,

Les habitans de la ville de Tours, entr'autres les pauvres artisans de lad. ville, remontrent très humblement à votre Altesse Royalle

Digitized by Google

que la principalle et même l'unique cause de la ruine totalle de lad. ville, autrefois si florissante par son commerce et par la manufacture des étoffes de soye, vient de ce qu'il y a, par un abus introduit à la vérité depuis longtems, vingt-quatre échevins perpétuels, plusieurs assesseurs et conseillers de ville, et autres officiers, qui sont composés de ce qu'il y a de plus riches bourgeois, marchands et même d'officiers, ce qui compose presque tout ce qu'il y a de gens aisés dans la ville. Ces vingt-quatre échevins, non seulement s'exemptent des impositions, logemens et autres charges de la ville, mais encore en exemptent induement leurs père, mère, beau-père, belle-mère, et leurs autres parens, même les locataires de leurs maisons, en sorte que tous les faix des charges et des impositions tombent sous les malheureux artisans qui, sans crédit ny protection, après être ruinés et manquant de travail, se trouvent obligés de réclamer l'hopital général où il y a actuellement plus de 1500 de ces malheureux ; ceux qui ne sont pas encore réduits à cette extrémité, n'ont pas même ozé s'en plaindre à M. l'Intendant, dans la crainte qu'ils ont que les maires et eschevins qui en auroient connoissance, ne les acablassent encore davantage, et M. l'Intendant est trop judicieux pour ne pas convenir de la vérité de ce mémoire, et que le remède le plus assuré qu'on puisse apporter à tous ces abus, est qu'en conséquence de l'édit de suppression des maire et eschevins, de les réduire au nombre de quatre et d'un maire, qui seroient électifs tous les deux ans, comme il se pratique dans les autres villes du royaume ; pour lors les impositions, les logemens et les charges de ville se feront avec équité, le malheureux se trouvera soulagé et le commerce et la manufacture se rétablira. Les échevins pourront objecter que cet établissement a été fait en conséquence de lettres patentes accordées par Henry III roy de France, mais cela pouvoit ne pas être préjudiciable dans le tems, au lieu qu'il l'est à présent ; d'ailleurs il n'a jamais été payé pour cela aucune finance, ainsi personne n'a droit de se plaindre de la suppression qui ne regarde que le bien public.

(*Archives des Affaires étrangères*, vol. CCCXXVIII, fol. 52.)

Digitized by Google

VII

Extrait de la requeste des estats de Bretagne du 8e juin 1730, contre les fermiers généraux.

Commerce en soyeries de Tours.

Avant la guerre de 1672 on tiroit de Tours une quantité considérable d'étoffes de soye de toute espèce, pour l'Espagne, la Hollande, etc. Cette grande consommation fit imaginer aux fermiers, qu'en imposant un droit modique sur ces manufactures : 1° La modicité du droit ne pourroit jamais causer le moindre préjudice à ce commerce ; 2° Que ce droit, quoyque modique en apparence, deviendroit nn objet considérable pour les fermes du Roy, eu égard à la grande quantité d'étoffes de soye qui sortoient pour l'étranger.

Sur ces motifs spécieux, qui servent presque toujours de prétexte aux nouvelles impositions sur les marchandises et denrées, le droit fut établi ; mais sur les vives représentations des marchands et négocians de Tours, la perception en fut sursise pendant deux ou trois ans, aprez quoy les fermiers, toujours avides de l'extension des droits, et qui ne perdent jamais de vüe cet objet, firent lever cette surséance.

Les Hollandois, voyant le tort que cela faisoit à leur commerce en France, s'appliquèrent à se passer tout à fait de nos manufactures et pour y réussir, ils établirent chez eux des manufactures de soye, de drap d'or et d'argent, de chapeaux, de papiers, de rubans, passemens, et tant d'autres qu'ils fournissent aujourd'huy à notre grand dommage en Espagne, en Portugal, en Italie, dans le Levant, dans tous les Estats du Nord, en Allemagne, dans les Pays-Bas, sur les côtes d'Affrique, dans les Isles Antilles et jusques dans les Indes.

Telle est toujours la suite funeste des vües courtes et intéressées des traitans et des fermiers dans tout ce qui a rapport au commerce. Ces droits modiques qui, selon leurs vastes lumières et leurs grands principes, ne pouvoient jamais diminuer la consommation, et qui, dans cette supposition, devoient procurer une augmentation considérable aux fermes du Roy, ont produit un effet absolument contraire. 1° La consommation n'est pas seulement diminuée mais totalement perdüe ; car c'est un fait constant qu'il ne

Digitized by Google

sort pas à présent de Tours une seule balle d'étoffes de soye par an pour l'Espagne et la Hollande. Il en est de même des différentes marchandises dont on vient de parler et d'une infinité d'autres que les Hollandois tiroient de nous avant la guerre de 1672, et qui estoient portées par ces fameux commerçants dans tous les pays où ils ont étendu leur trafic. 2° La consommation étant perdüe ou considérablement diminuée, il est évident que le produit du droit se réduit à rien, ou à très peu de chose pour les fermes du Roy.

Archives des Affaires étrangères, vol. CCCXXVIII, fol. 99.)

Digitized by Google

EXCURSION A CHAUMONT ET A AMBOISE

10 *juillet* 1882.

Cette année, la Société archéologique, étendant le cercle de ses excursions ordinaires, a dépassé, de quelques kilomètres, les limites de la Touraine. Mais on ne peut l'en blâmer, car Chaumont a tant de liens avec notre pays, il en est si proche, qu'il nous a bien été permis de le considérer un peu comme nôtre. Du reste, si empiètement il y a, n'avons-nous pas pour excuse le témoignage d'un vieil auteur, dont la science géographique laisse, à la vérité, beaucoup à désirer, mais dont le nom cependant jouit d'une grande autorité? Voici ce que dit André Duchesne dans ses *Antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de France* : « La pre-« mière (du duché de Touraine) et principale est la ville de « Tours, de laquelle ressortissent, tant en premier qu'en « second appel, Chastillon-sur-Indre, Amboise..... Loudun, « Montrichard, *Chaumont*, Corméry..... et autres, desquelles « je marqueray ici par ordre des plus rares singularitez. » A la table même, le Chaumont qui nous occupe, est appelé, pour le distinguer de plusieurs autres, Chaumont en Touraine.

Du reste, l'article qui lui est consacré est fort court et ainsi conçu : « Il y a aussi Chaumont, autre place, belle et « d'agréable assiète, possédée longuement par la maison « d'Amboise avec Montrichard. »

Quoi qu'il en soit de l'opinion d'André Duchesne, qui n'est confirmée par aucun monument authentique, n'est-il pas toujours permis, quand on est riche, d'emprunter au voisin, surtout lorsqu'on a l'intention de rendre à chacun ce qui lui est dû ?

Digitized by Google

A l'heure indiquée nous nous pressions tous dans le wagon, que la sollicitude empressée de notre excellent président nous avait obtenu, heureux de revoir au milieu de nous nos chers collègues de Loches, fidèles aux liens d'amitié que notre première excursion dans leur antique cité avait renoués entre leur groupe studieux et savant et notre Société. A eux s'étaient joints M. d'Espinay, aussi docte jurisconsulte qu'archéologue distingué, et M. Gillet, juge au tribunal de Chinon, dont l'heureuse bonne fortune, aidée d'un grand amour de la science, lui a fait trouver, comme M. Gauthier à Loches, ces chartes antérieures au xe siècle qui ont été dernièrement l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Entraînés par un express inexorable, c'est à peine si nous avions le temps d'évoquer quelques souvenirs en passant devant ces gracieux et coquets villages éparpillés dans la vallée ou accrochés, comme des nids d'oiseaux, aux flancs des coteaux. Et, cependant, que d'événements se sont déroulés dans ces champs, actuellement si tranquilles, depuis les invasions des Danois et des Normands, dont les barques de guerre remontaient les fleuves après avoir bravé les eaux de l'Océan, jusqu'à ces jours troublés où, naguère, nous avons vu d'autres ennemis traîner leurs canons et déployer leurs bataillons innombrables sur nos routes et sur nos levées.

Qu'il me soit permis, néanmoins, de signaler brièvement les localités en vue desquelles nous avons passé ou que nous avons traversées. Leur histoire fait partie de notre domaine et doit entrer, j'en suis sûr, parmi les fleurs d'archéologie que plus d'un a rapportées de notre excursion.

I

C'est d'abord *Saint-Pierre-des-Corps*, avec sa riche varenne dont la vue ne suscite plus que des idées de prospérité et de richesse, et qui, autrefois, était un *ustrinum*, où les Romains

Digitized by Google

brûlaient leurs morts. Primitivement désolé et désert à cause du respect et de la crainte qu'a inspiré en tout temps et partout le lieu de repos suprême, il finit par recevoir quelques habitations lorsque le christianisme, en abolissant la crémation des corps, eût choisi d'autres endroits pour les inhumations.

Au xe siècle, sur les bords de la Loire et non loin de la route d'Amboise, s'élevait une abbaye de femmes, connue sous le nom de Saint-Loup. Humbles et amies de l'obscurité, ces religieuses n'ont laissé d'autres traces que le nom de leur abbaye, connu seulement des savants, et aussi celui de *la Ville-aux-Dames*, dont le territoire leur appartenait en partie.

Continuellement menacé par les crues de la Loire, ce dernier village n'a jamais pu rien fonder de durable et de digne d'attention. Cependant on peut y signaler le charmant portail septentrional de l'église, orné des culptures délicates, qui date de la fin du xve siècle.

Mais le monument qui attire le plus les regards et excite davantage la curiosité du voyageur est ce singulier pilier quadrangulaire qu'il aperçoit, de l'autre côté du fleuve, au sommet des roches calcaires de *Rochecorbon*. Quelques débris d'antiques murailles viennent s'y rattacher, tandis qu'en dessous, grâce aux éboulements, on voit s'ouvrir dans le coteau maint couloir mystérieux et maint escalier débouchant maintenant sur l'abîme. Bien des hypothèses ont été hasardées sur l'usage de cette tour, dont la solidité a défié jusqu'à présent et les ans et les orages, quoiqu'elle surplombe d'une façon effrayante sur la vallée. Il y a tout lieu de croire qu'elle servait de fanal pour avertir, en cas de danger, la garnison d'Amboise.

Mais depuis quelque temps déjà, nous avons dépassé la pointe de Rochepinard, où Louis XIV, dit-on, charmé du panorama, songea un instant à bâtir son Versailles.

Un peu plus loin, nous entrons sur le pont de *Montlouis*,

Digitized by Google

dont les âges futurs rediront les fortunes adverses dans la funeste guerre de 1870-71.

Le touriste rencontrera rarement un paysage plus pittoresque que celui qui se déroule, en cet endroit, sous ses yeux. La Loire est là, avec ses eaux tranquilles et transparentes, réfléchissant comme un miroir, les maisons du village qui, sur le versant taillé en pente abrupte, se dressent ou mieux s'entassent les unes au-dessus des autres, tandis que l'église, avec ses toits aigus et son élégant clocher, couronne le tout de la manière la plus gracieuse.

On salue, en même temps et de loin, les restes de l'ancien prieuré de *Bon-Désir*, dont nous admirerons tantôt un des joyaux, transporté à Amboise, le tombeau de Philibert Babou. Mais si ce nom rappelle à la pensée celui de Gabrielle d'Estrée, le cœur chrétien, à Montlouis, ne peut s'empêcher de battre en songeant que c'est également là qu'eut lieu, près de l'église fondée par saint Perpet, cette réconciliation impie que simula, en 1174, Henri II de Plantagenet avec saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, qu'il fit assassiner quelque temps après.

A *Vouvray*, dont on aperçoit, au milieu des arbres, la tour de l'église, si l'archéologue n'a rien à regretter, le gourmet, du moins, ne peut s'empêcher de se souvenir que les vins célèbres qui s'y récoltent faisaient déjà, dès le XVIe siècle, comme encore aujourd'hui, les délices des Flamands.

Un peu plus loin voici *Vernou*, l'ancien *Vernadum* des Gallo-Romains. Ici l'amateur du vieux temps trouve riche moisson, depuis l'église, où le XIe siècle se marie avec le XIIe et même le XVIe; le *palais de Pépin le Bref*, belle ruine gallo-romaine ou mérovingienne, dont la maçonnerie, composée de petites pierres cubiques, est coupée, de distance en distance, par quelques arcades à plein cintre, formées de briques accolées, séparées d'espace en espace par des claveaux de pierre; jusqu'à l'ormeau de Sully, vieux tronc décrépit, que le puissant ministre avait fait planter, dit-on, en commémoration de la promulgation de l'édit de Nantes

Digitized by Google

A *Noizay*, quoique la récolte soit moins abondante, on peut cependant voir l'église, intéressante pas ses murs en petit appareil et ses stalles, finement sculptées, provenant de l'abbaye de Fontaine-les-Blanches. C'est au château de Noizay, bien différent de ce qu'il était autrefois, que Jacques de Savoie, duc de Nemours, surprit, en 1560, Castelnau, l'un des chefs de la conspiration connue sous le nom de *Tumulte d'Amboise*, et qui fut décapité, plus tard, par l'ordre du duc de Guise, à Amboise, dont la vue de la pagode, s'élevant au-dessus des bois, nous annonce l'approche.

Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur un petit castel de briques et de pierres, qui se dresse à quelques pas de *Négron*, et où vécut pendant quelque temps le poète Scarron, et sur un autre modeste manoir du XVe siècle, situé près de la gare et connu sous le nom du *Sauvage*, il nous fallut nous contenter de saluer de loin le splendide château de nos anciens rois et continuer notre route.

A *Limeray*, le touriste peut visiter avec intérêt les restes d'un ancien monument du XIIIe siècle, appelé le *Palais de justice*, ainsi que le *Jeu de paume*, le *Mail*, et plusieurs maisons portant le cachet d'une grande antiquité. Sur son territoire s'élevait autrefois le monastère de *Moncé*, habité par les filles de l'ordre de Cîteaux. Fondé en 1216, par Payen Hermengard, de Tours, il fut doté, en 1268, par Jean de Berrie, seigneur d'Amboise et de Chaumont, d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 livres, sur la terre de Chaumont. Cette rente fut renouvelée pour la dernière fois, en 1780, par le chevalier Le Ray de Chaumont (1).

La station suivante, *Veuves*, nous rappelle un passage de saint Grégoire de Tours, où il est question d'un évêque pèlerin, nommé Bénigne, mort non loin de Tours, et dont ce petit pays aurait possédé les reliques au Xe siècle. D'après un ancien manuscrit conservé à Utrecht, et cité par les Bollan-

(1) *Notice historique et chronologique sur le château de Chaumont*, par A. Storelli, 1880.

Digitized by Google

distes à la date du 21 janvier, il y aurait eu à Veuves un monastère considérable fondé par Clovis, qui se serait plu à l'enrichir des biens de la terre et des restes précieux des saints, parmi lesquels se serait trouvé le corps de saint Bénigne. L'invasion des Danois détruisit le couvent, et les reliques du bienheureux évêque, qui avaient été sauvées, furent ensuite données, en 964, par Thibault, comte de Blois, à Baudry, évêque d'Utrecht.

Un peu plus loin nous nous arrêtions à *Onzain*. Nous étions en plein pays blésois, dont la capitale, au dire d'André Duchesne, était surnommée « la ville aux rois, pour avoir esté l'un de leurs plus délicieux séjours ».

D'Onzain, où rien ne nous retenait, puisque le bourg, du reste assez éloigné de la gare, n'avait d'autres souvenirs à nous présenter que celui d'un château détruit, où fut composé, par Voltaire, le poème infâme et anti national de *la Pucelle*, ce fut avec joie que nous nous mîmes en route vers *Chaumont*, dont nous apercevions distinctement la majestueuse ordonnance s'élever au milieu de la côte. Il faisait un temps délicieux pour la marche. Le soleil n'avait pas encore toute sa force, et un vent frais de l'ouest nous rendait le chemin moins pénible.

II

On pourrait, peut-être, longtemps disserter sur le nom de *Chaumont*. Les vieilles chartes le désignent sous le nom de *Mons calvus*; mais si on s'en rapporte aux emblèmes parlants qui décorent les murs du château, il aurait une tout autre origine, que l'existence d'antiques fours à chaux, à poteries ou à verrerie, détruits actuellement, pourrait expliquer.

Mais quelle que soit la cause déterminante de cette qualification, où l'hypothèse a libre carrière, l'affaire importante était de livrer assaut à la forteresse et d'y entrer en triomphateurs. Grâce encore à l'active prévoyance de notre cher pré-

Digitized by Google

sident, la plus grande difficulté, celle de l'autorisation de visiter, avait été levée. Le reste, c'est-à-dire l'ascension des cent-soixante-quatorze marches indiquées dans le *Guide-Joanne*, et menant à l'église gracieusement assise à mi-côte, ne fut plus qu'un jeu, dont la fatigue s'évanouit, comme par enchantement, lorsque nous fûmes arrivés au but.

Il serait superflu de rappeler l'impression profonde qui saisit chacun de nous à la vue de la masse imposante se dressant fièrement devant nous. Il me semblait que nous étions transportés à quelques siècles en arrière, et que là, sur ces tours, près de ce pont-levis, nous allions voir apparaître quelque homme d'armes, habillé aux couleurs de la maison d'Amboise. Il est vrai que ces vertes pelouses s'étalant à nos pieds, ces fossés comblés, ces ouvriers travaillant non loin de là, nous ramenaient forcément à notre époque, où la vie du château a cessé d'être guerrière ; mais le contraste était si grand, qu'il ne pouvait manquer de nous frapper.

« Antérieurement au xe siècle, dit M. de La Saussaye, dans « son *Blois et ses environs*, le lieu qu'occupe aujourd'hui le « château de Chaumont, s'appelait la garenne de la Comtesse. « Quelle comtesse ? on l'ignore. » L'endroit était si favorable pour la défense et la surveillance de la Loire, qu'on ne peut s'étonner que de ceci : c'est que les Gaulois ou les Romains n'en aient pas profité pour y établir quelques-uns de ces retranchements ou camps, dont on retrouve tant de traces dans nos campagnes.

Cependant il paraît que ce n'est qu'au xe siècle que l'idée d'y élever une forteresse vint à l'esprit des comtes de Blois. Eudes Ier, fils aîné de Thibaut le Tricheur, y construisit une tour ou donjon, dont il confia la garde à Nivelon de Fréteval. Mais la seigneurie de Chaumont ne tarda pas à entrer dans la maison d'Amboise, d'où elle ne ressortit définitivement qu'en 1552, lorsque le domaine passa entre les mains de Catherine de Médicis, par l'achat qu'elle en fit à Antoinette d'Amboise, remariée à Antoine de La Rochefoucauld-Barbezieux, pour la somme de 120,000 livres tournois.

Digitized by Google

Depuis sa fondation, la noble demeure avait eu à traverser bien des orages. Ruinée et démolie par suite des guerres, elle s'était toujours relevée plus forte et plus menaçante; lorsque, en janvier 1465, Louis XI, pour punir la trahison de Pierre d'Amboise, qui d'abord l'avait servi dans ses luttes contre Charles VII et s'était ensuite retourné contre lui, ordonna qu'elle fût brûlée et qu'il n'en restât pas pierre sur pierre. Cependant Charles Ier d'Amboise, fils et successeur de Pierre, ayant su gagner les bonnes grâces du monarque, et aidé puissamment par la faveur de son frère, le célèbre cardinal Georges d'Amboise, fut promptement autorisé à rebâtir la maison de ses pères, à la réédification de laquelle le roi lui-même s'associa. « On adopta, dit M. Storelli dans sa *Notice « historique et chronologique sur le château de Chaumont-« sur-Loire*, le plan généralement en usage à cette époque; « le donjon, toutefois, qui subsiste encore actuellement, et « qu'on appelle la tour d'Amboise, fut placé, non plus au « centre du château, mais à l'extrémité de la façade occiden-« tale et de la façade méridionale. » Toutefois les constructions ne furent achevées que par Charles II, soutenu par les conseils et la fortune de son oncle le cardinal.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, Nicolas Bertin de Vaugien, devenu propriétaire du château, en fit abattre la façade septentrionale et en modifia, d'une façon peu heureuse, l'ancien aspect féodal, en le faisant habiller à la mode du jour.

En 1750, M. Le Ray de Chaumont, fit de la seigneurie de Chaumont un centre industriel qui devait jeter un certain éclat, grâce aux habiles artistes qu'il appela près de lui pour diriger sa manufacture de poteries et sa verrerie. Il est inutile de nommer ici le plus célèbre d'entre eux, J.-B. Nini, dont les admirables chefs-d'œuvre sont connus du monde entier. Graveur sur verre, il en vint à modeler, j'allais dire à ciseler, des médaillons en terre avec une perfection telle que le burin des plus habiles graveurs en médailles ne pourra jamais la dépasser. Nous possédons dans notre collection une de ces merveilles, qui peut donner une idée du faire de l'incompa-

Digitized by Google

rable artiste. Nini travailla à Chaumont jusqu'à la Révolution, puisque l'on cite encore parmi ses œuvres le portrait de Franklin, à qui il attribue faussement, dans le blason qu'il lui donne, l'invention pratique du paratonnerre. Le flot de la tempête l'emporta sans doute avec lui, et de tous ses moules, travaillés et finis avec tant d'art et de sollicitude, c'est à peine s'il en reste quelques-uns usés et émoussés, retrouvés, suivant la chronique, un peu de côté et d'autre. De minutieuses recherches ont mis récemment à jour quelques médaillons de Nini et ravivé son souvenir à Chaumont. Cependant, déjà, on y avait conservé une construction de forme bizarre, servant aujourd'hui de manège, à laquelle le nom du célèbre graveur est demeuré attaché et qui serait, d'après la tradition, le four dont il se serait servi.

Mais ces préliminaires nous ont arrêté assez longtemps à la porte du château. « Dans son état actuel, dit M. de la « Saussaye, le château se compose de deux corps de logis « irréguliers, flanqués d'une tour à chaque angle et réunis au « pavillon de la voûte d'entrée par deux autres tours, bas- « tions formidables chargés de machicoulis. » L'entrée, au lieu d'être dans la partie centrale, est située dans un des angles du carré ouvert. « Il faut s'arrêter sur ce pont-levis, dit M. Jules Loiseleur, dans *les Résidences royales de la* « *Loire*, pour examiner les détails de l'épaisse porte de chêne, « où sont sculptés les douze apôtres, et le médaillon de pierre « qui décore le porche. Ce médaillon, récemment restauré, « présente une exception remarquable à la règle généralement « suivie aux XIVe et XVe siècles, où il était d'usage de sculpter, « au-dessus de la porte principale, les armoiries de la famille « à laquelle le château appartenait, et, quelquefois, la statue « de son constructeur. On y voit, encadrées par de délicats « ornements, les lettres initiales de Louis XII et d'Anne de « Bretagne, seconde épouse de ce prince ; l'L sur un semé de « fleurs de lis, et l'A au milieu des hermines de Bretagne. »

Pour expliquer cette anomalie, peut-être faut-il se souvenir que Charles II d'Amboise, qui acheva la construction, fut

Digitized by Google

élevé à la cour de Louis XII et que ce prince reporta sur le neveu la haute estime qu'il avait pour l'oncle, le cardinal d'Amboise, estime qui lui faisait dire familièrement dans les occasions difficiles : « Laissez faire à Georges. » On peut en outre, s'apercevoir que la reconnaissance et l'affection n'ont pas fait défaut à Charles d'Amboise ; car si, sur la tour de gauche, on voit son propre blason, sur celle de droite sont incrustées celles du cardinal, surmontées du chapeau, marque de sa dignité.

On est vraiment saisi d'admiration quand, après avoir franchi le porche, on pénètre dans la grande cour d'honneur, vaste quadrilatère, dont un des côtés s'ouvre sur l'immense horizon des plaines de la Loire. « On doit pardonner à M. Bertin de Vaugien d'avoir abattu la quatrième façade de cette cour, disait l'un d'entre nous, à cause de la vue splendide qui a été le résultat de son acte de vandalisme. » Je n'ose m'associer entièrement à ces paroles, mais il faut confesser que le spectacle unique que nous avions sous les yeux, m'inclinait fort à les répéter. On comprend que, devant un semblable site, un de nos poètes modernes les plus célèbres, Alfred de Vigny, si je ne me trompe, ait voulu faire se dérouler à Chaumont une partie de l'un de ses romans les plus émouvants. C'est de là, en effet, qu'il fait partir l'infortuné Cinq-Mars, qui, après tant d'infortunes, eut la fin misérable racontée par l'histoire.

Malheureusement, malgré la bonne volonté de M. le prince de Broglie, propriétaire actuel du château, qui nous ouvrait toutes les issues, la vaste cour encombrée de matériaux destinés à une importante restauration, n'offrait pas le coup d'œil intéressant qu'elle donne d'habitude. Cependant, malgré les échafaudages et les toiles, il nous a été possible de contempler à loisir les fines arabesques de pierre des contreforts du grand escalier, et l'élégant balcon en saillie qui coupe l'angle du porche.

Que vous dirai-je, Messieurs, qui puisse dignement rappeler à votre mémoire la splendeur des appartements dits *historiques?* On ne sait ce qu'il faut le plus regarder, ou des

Digitized by Google

meubles en vieux chêne sculpté, ou des tentures qui se déploient dans chaque salle. Là se trouve tout ce que le goût d'un riche amateur a pu rassembler et réunir en fait d'objets d'art antiques et de curiosités. Peut-être, cependant, ne faudrait-il pas scruter avec trop de conscience chacun d'eux. Pourtant il y a certains meubles dont la pureté des lignes et la sobriété d'ornementation attirent de prime abord l'attention du connaisseur; comme, par exemple, deux gracieuses crédences-armoires, dont on retrouve encore quelques autres échantillons dans la Picardie et l'Artois; quelques bahuts, couverts de cette patine inimitable que le temps seul peut donner au bois; et, aussi, quelques glaces Louis XIII, dont l'une, encore dans sa gangue, si je puis parler ainsi, mérite une mention particulière avec son cadre de bois et ses cuivres estampés. D'autres, plus compétents, donneront ailleurs, probablement, de longs détails sur les tapisseries. Pour moi, je me contenterai de signaler *les Jours de la semaine*, fabriqués à Bruxelles, dont plusieurs panneaux ont été mutilés; et surtout celles du xve siècle, où chaque sujet est accompagné d'une légende gothique.

Un instant possesseur du château de Chaumont, qu'elle échangea, dans la suite, un peu de force, contre celui de Chenonceau, avec Diane de Poitiers, Catherine de Médicis y a laissé des souvenirs de son passage. On y montre la chambre de l'astrologue Ruggieri, en qui, dit-on, elle avait mis toute sa confiance et sans l'avis duquel elle n'osait rien entreprendre. Ce fut à Chaumont, au rapport de Nicole Pasquier, que la « royne mère, désireuse de sçavoir si tous ses enfants « monteroient à l'Estat, un magicien luy monstra dans une « sale, autour d'un cercle qu'il avait dressé, tous les roys de « France qui avoient esté et qui seroient, lesquels firent « autant de tours autour du cercle, qu'ils avoient régné « et devoient régner d'années; et comme Henry troisiesme « eut fait quinze tours, voila le feu roy (*Henri IV*) qui « entre sur la carrière, gaillard et dispos, qui fist vingt « tours entiers et voulant achever le vingt et unieme, il

Digitized by Google

« disparut. A la suite vint un petit prince de huict à neuf ans, qui fist trente sept ou trente huict tours ; et après « toutes choses devinrent invisibles, parce que la feüe reine « mère n'en voulust voir davantage (1). »

Je parlerai, pour mémoire, de notre promenade dans les galeries couvertes qui surmontent les tours et les murailles ; elles ont cela, cependant, d'intéressant qu'elles donnent une idée aussi complète que possible d'une partie du système de défense des châteaux forts du xve siècle.

A la chapelle, ornée de fenêtres en style flamboyant du xve siècle, tous les guides signalent de beaux vitraux d'où s'échappe « cette lumière affaiblie, douce au regard et si favorable au recueillement ». J'avoue, à ma plus grande honte, que je ne les ai pas vus. Il m'a semblé, seulement, apercevoir, au milieu de l'éblouissement que j'éprouvais, un assemblage vulgaire de losanges rouges et bleus, répandant sur tout ce qu'ils éclairent, lorsque le soleil les frappe, une teinte écrasante que l'œil peut à peine supporter. Cette chapelle, cependant, renferme de véritables bijoux ; mais, aveuglé comme je l'étais, je n'ai pu remarquer que de curieuses et bonnes peintures à fond d'or sur cuivre, un christ en ivoire, placé trop haut pour être facilement examiné, quelques reliquaires, et un charmant bénitier Louis XIII en bois doré.

Dans les appartements ordinaires, meublés encore comme au temps où Mme la comtesse d'Aramon, mariée en secondes noces à M. le vicomte Walsh, fils du spirituel et habile écrivain l'habitait, il faut mentionner les nombreuses et belles tapisseries qui en décorent les murs, et aussi un intéressant service à thé, en *cream-colour* ou *queen's-ware*, du siècle dernier, signé Wedgwood.

En parlant de Chaumont, il faut nécessairement nommer Mme de Staël, qui vint y passer en exil plusieurs années, sous le règne de Napoléon Ier, et qui préférait le ruisseau noir

(1) *Blois et ses environs.*

Digitized by Google

et bourbeux qu'elle voyait couler à Paris, sous ses fenêtres, à la Loire, avec ses ondes claires et limpides. Mais, en toutes choses, il faut savoir se borner.

Enfin, après avoir raconté que notre docte Société, parcourut en tous sens les immenses sous-sols, où sont installés l'office, la cuisine et leurs dépendances, et visita avec quelque intérêt les bâtiments modernes des écuries et de la sellerie, élevés par M. le prince de Broglie, qui fidèle à sa devise : *Pour l'avenir*, semble avoir bâti pour les âges futurs, j'aurai tout dit sur Chaumont.

Il ne nous restait plus qu'à remercier l'obligeant régisseur du château, qui s'était mis entièrement à notre disposition, et à dire adieu à la royale demeure des d'Amboise.

L'heure du retour approchait, et ce fut en nous entretenant de ce que nous venions de voir et d'admirer que se fit le chemin jusqu'à la gare, où notre wagon nous attendait.

III

La pluie, qui tombait à torrents au moment de notre départ d'Onzain, avait fait place à un temps magnifique. Aussi était-ce le cœur ragaillardi que nous pressions le pas vers Amboise, dont le nom nous avait accompagné toute la matinée. Si l'histoire des temps passés est une riche pâture pour l'esprit et le rassasie, l'air vif et la marche matinale ont un effet diamétralement opposé sur le corps. C'est pourquoi, quoiqu'il soit bien démontré que c'étaient surtout l'ardeur et l'amour de la science qui nous poussaient d'un pied si allègre, à voir l'empressement joyeux avec lequel chacun s'assit autour de la table dressée par les soins de notre cher trésorier, plus d'un doute fût venu, à ce propos, à un observateur trop scrupuleux.

Heureusement, à Amboise, on ne rencontre pas de semblables fâcheux ; et, heureusement encore, rien dans le menu ne fut trop archéologique : rôtis, poissons, écrevisses, etc., tout était frais.

Digitized by Google

Vous m'excuserez, Messieurs, si je borne là les détails de ce déjeuner, qui ne pouvait être mieux couronné que par les paroles, aimables et pleines d'a-propos prononcées par M. l'abbé Juteau, notre président. Dites avec ce tact et cet esprit que chacun lui connaît, elles ont été droit à leur but et lui ont mérité les gracieux remerciements de l'honorable président du tribunal de Loches, M. Chaise-Martin, et ceux aussi de M. de l'Espinay, dont l'érudition fut, à plusieurs d'entre nous, d'un si grand et si précieux secours.

IV

« A l'orient de Tours est la ville et chasteau d'Amboise, sur la rivière de Loire ; ville autant gracieuse en séjour et abondante en toute sorte d'aménité, qu'on puisse guère voir en France. » C'est ainsi que débute André Duchesne dans sa description de la ville d'Amboise, en 1668. Depuis ce temps, si Amboise est toujours « autant gracieuse en séjour et abondante en toute sorte d'aménité » qu'autrefois, elle a bien perdu de son importance. Ce qui était sa vie lui a été enlevé, et ce ne sont pas les fabriques, aussi bien conduites qu'elles puissent l'être, qui le lui rendront. La vie d'un peuple consiste moins dans le commerce et l'industrie, qui donnent l'or et peut-être une aisance relative, que dans les travaux de l'esprit et de l'intelligence. Pendant de longues années, séjour d'une cour brillante, où tout ce qu'il y avait de plus distingué se donnait rendez-vous, Amboise se ressentit de ce contact journalier. On compte, en effet, peu de petites villes ayant donné naissance à plus d'hommes célèbres, soit dans les lettres, soit dans les arts, parmi lesquels on peut citer : le jésuite Commire, poète latin distingué ; les frères Bobrun, peintres ; Saint-Martin, le *philosophe inconnu* ; Pierre Nepveu dit Trinqueau et Jacques Coqueau, architectes de Chambord.

Sans entrer dans la discussion relative aux origines d'Amboise, on peut affirmer cependant que déjà à l'époque romaine un poste important avait été établi sur le promon-

Digitized by Google

toire triangulaire qui sépare la vallée de la Masse de celle de la Loire, comme le prouvent les restes de fossés, les ruines de la Motte dite de César et les monnaies gauloises et romaines mélangées aux débris de poteries et de tuiles que l'on trouve dans les vignes et les champs au-dessus du château actuel.

Au IVe siècle, Sulpice Sévère parle d'Amboise comme d'un bourg ayant une certaine importance et une grande antiquité (1). Un peu plus tard, saint Grégoire de Tours raconte l'entrevue d'Alaric et de Clovis dans une île de la Loire, située près de la ville et que la tradition regarde comme étant celle nommée aujourd'hui *Saint-Jean*, et où l'on aperçoit une vieille chapelle convertie en grange (2). Mais ce ne fut guère avant le XIe siècle que l'histoire de la ville et du château commença à devenir plus claire et plus certaine.

A cette époque, on pouvait compter trois châteaux, sinon quatre, dont les maîtres se partageaient la puissance et la possession du territoire. Au château proprement dit commandait comme représentant Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, Landry le Dunois, qui jouissait, en outre dans la ville, d'une seigneurie particulière appelée la *Maison-Fort*, dont le nom fut conservé par la famille d'Amboise de Chaumont.

Dans le bourg, entre les deux bras de la Masse, se dressait la *tour d'Amboise*, redoutable forteresse possédée par la famille Buzançais et dont le souvenir se conserva longtemps après sa destruction au XIIe siècle, sous la désignation de *Tour Fondue*.

Enfin il est question, dans les chroniques, d'un fort situé à la *Motte* du camp de César et donné par Geoffroy Martel à un Fulcoy de Tonnay ou Tornay, qui prit, dès lors, le nom de Fulcoy de la Motte.

Raconter ici toutes les vicissitudes subies par le château

(1) Dial. 3.

(2) S. Grég. de Tours, *Histoire des Francs*, liv. II, ch. XXXV.

Digitized by Google

d'Amboise, comment il y eut plusieurs familles de ce nom, ainsi que l'origine de celle que nous avons déjà vu figurer à Chaumont, serait sortir du cadre borné dans lequel je dois me maintenir. Je dirai seulement qu'en 1431, Louis, vicomte de Thouars, ayant pris part au complot formé contre La Trémouille, favori de Charles VII, fut dépouillé de ses biens, et que, trois ans plus tard, étant rentré en grâce, il fut remis en possession de son patrimoine, excepté d'Amboise, qui, depuis ce moment, appartint au roi.

Charles VII, malgré ses autres résidences, Loches et Chinon, visita souvent le joyau qu'il venait d'ajouter à sa couronne et s'empressa de le faire réparer et fortifier. Mais les troubles de ces années de malheur l'empêchèrent de le décorer comme il le désirait. A sa mort, sa veuve, Marie d'Anjou, s'y retira; et ce fut là que Louis XI, après son sacre à Reims, vint rendre visite à sa mère. A cette occasion le zèle des Amboisiens se réveilla. Il fut décidé que, pour recevoir le nouveau roi, la ville serait tendue depuis le pont jusqu'au carroir, et du carroir à la porte du château; qu'on jouerait le mystère ou moralité de maistre Estienne; que tout serait en liesse et « que vin fut donné à boire à tous venans aux despens de la ville ».

Dans les premières années de ce règne tout fut fête à Amboise, et, plus tard, le roi, malgré sa vie retirée au Plessis, aima toujours cette petite ville, où la proximité de la forêt lui permettait de se livrer à la chasse, son plaisir favori. Il montra toujours la plus grande confiance aux habitants et ne craignit pas de leur confier la défense de son château et de les organiser en garde civique. En 1469, il institua, à Amboise, l'ordre de Saint-Michel, pour remplacer celui de l'Étoile, créé par le roi Jean. Ce fut aussi à la même époque, qu'il fit bâtir l'église actuelle de Saint-Florentin, afin d'affranchir le château de la servitude religieuse qui ouvrait la chapelle, érigée en paroisse en 1044, aux seigneurs et aux gens de leur suite.

L'année suivante la ville assista au baptême du jeune Dauphin qui devint Charles VIII.

Digitized by Google

C'est ce prince qui fut le véritable créateur du château d'Amboise. Malgré sa vie agitée et les nombreuses guerres qui l'entraînèrent loin de la France, il sut attirer autour de lui une pléiade d'artistes, ou mieux « d'habiles hommes de mestier », avec l'aide desquels il perfectionna et meubla l'œuvre considérable commencée déjà avant son départ pour l'Italie. « A ce moment, dit Mgr Chevalier dans ses *Promenades pittoresques en Touraine*, il avait déjà construit la chapelle, les deux grosses tours et d'autres bâtiments importants. Ces travaux avaient été exécutés, non par des artistes italiens, comme on l'a bien des fois répété, mais par des maîtres français; et des textes irrécusables démontrent que ces parties étaient terminées en 1494, avant l'expédition de Naples. »

Puisque nous avons parlé du château, « ouvrage de merveilleuse structure et dépense », permettez-moi d'en continuer la description, toujours tirée des *Promenades pittoresques en Touraine*.

« D'après le plan de Du Cerceau, les bâtiments commençaient à la tour méridionale et se continuaient jusqu'à la tour septentrionale, couronnant en ceinture tout le sommet de l'escarpement, excepté en un point qui formait terrasse au nord sur la Loire. Deux ailes transversales reliaient ces diverses constructions, qui appartenaient à divers âges, depuis Charles VII jusqu'à François Ier, la base elle-même remontant aux barons d'Amboise. La collégiale de Saint-Florentin, œuvre du XIe siècle, formait un avancement à l'est du massif. Les jardins, semés d'habitations particulières, s'étendaient au chevet de l'église, bornés par l'admirable terrasse qui domine un des plus beaux panoramas qu'il soit possible de rencontrer. »

Charles VIII n'eut pas à jouir longtemps de son œuvre. Une mort inopinée vint le frapper le 7 avril 1498. Blessé au front par le linteau d'une porte contre lequel il s'était frappé, il tombait, à quelque temps de là, sans connaissance et mourait, neuf heures après, sur la misérable paillasse où on l'avait d'abord étendu. « Et ainsi, dit Commines, départit de ce

Digitized by Google

monde si puissant et si grand roi, et en si misérable lieu, qui tant avoit de belles maisons et faisoit une si belle, et si ne sceut à ce besoin finer d'une pauvre chambre. »

Louis XII fit peu de séjour à Amboise, et il laissa cette seigneurie à Louise de Savoie, qui vint y demeurer avec ses deux enfants, le duc d'Angoulême, depuis François Ier, et Marguerite de Valois.

Nous aimons toujours les lieux où s'est passé notre jeunesse ; aussi François Ier éprouva-t-il toute sa vie un secret attrait qui l'attirait vers Amboise. Il y donna plus d'une fête et même y reçut solennellement Charles-Quint, traversant la France pour aller réprimer une révolte des Flamands. La ville, sous ce prince, compta aussi un hôte non moins célèbre, Léonard de Vinci.

C'était dans son délicieux castel du Clos-Lucé, si coquet et si plein de poésie, que l'illustre artiste venait se reposer des tracas et des plaisirs des châteaux royaux. C'est là qu'il fit son testament, et c'est là aussi, probablement, qu'il mourut.

Le règne de Henri II ne marqua à Amboise que par l'entrée qu'y fit ce prince en 1551. Mais celui de son fils, François II, y laissa des traces plus profondes et plus tristes.

C'est au pied du château et aux barres de fer des balcons, si l'on en croit une légende peu autorisée, que se dénoua la conjuration d'Amboise. « Il semble, » dit Mgr Chevalier, que nous pouvons suivre comme toujours en toute confiance, « que ces exécutions, quelle qu'en ait été l'importance, aient assombri le château d'Amboise, malgré la splendeur du paysage qui l'entoure. Désormais la cour le délaisse, et Amboise cess d'être une maison de plaisance pour devenir une prison d'État (1). »

Ce furent les parents des Guise qui y furent d'abord enfermés ; puis vinrent ensuite une série de personnages de qualité, dont le plus renommé fut le célèbre surintendant Fouquet Lauzun lui succéda ; et, enfin, dans ces dernières années.

(1) *Promenades pittoresques en Touraine.*

Digitized by Google

nous y avons vu l'émir Abd-el-Kader, regardant tristement ces horizons étrangers et pensant à ceux de son pays.

Devenue, en 1760, la propriété du duc de Choiseul, déjà maître de Chanteloup, la baronnie d'Amboise fut érigée en duché-pairie en 1764. A la mort de l'ancien ministre, ce beau domaine revint à la couronne et fut revendu, moyennant cinq millions, au duc de Penthièvre.

Saisi révolutionnairement sur Mme la duchesse d'Orléans, le château redevint une prison pour les suspects, jusqu'au jour où, donné en apanage au sénateur Roger Ducos, sous le premier Empire, ce dernier, effrayé par la grandeur des réparations et les dépenses d'entretien, en fit jeter, de 1806 à 1810, un grand nombre de bâtiments par terre ainsi que l'église du chapitre.

A la même époque, Chanteloup avait été vendu au chimiste Chaptal, qui s'en défit en 1823. C'est vers ce temps qu'il fut abattu et rasé jusqu'aux fondements. Deux pavillons insignifiants et la pagode furent seuls conservés et sont réunis actuellement, ainsi que les bois qui les entourent, à la grande forêt d'Amboise.

Après ce rapide aperçu de l'histoire d'Amboise, il est temps, Messieurs, d'entrer enfin dans ce fameux château, dont les gigantesques constructions se dressent au-dessus de nos têtes.

Trop peu compétent par moi-même, vous me permettrez de faire de nombreux emprunts à mon guide habituel. Nous y gagnerons tous, moi, d'abord, un peu moins de travail, et vous, surtout, une plus grande précision dans les détails et le charme du style que je ne saurais vous donner.

« L'entrée actuelle, dit Mgr Chevalier (1), est toute moderne, et, quoiqu'elle ne soit pas sans mérite comme construction, elle fait perdre un peu de son aspect à la haute forteresse. » La véritable entrée était au midi, par la tour qu'on appelle, je ne sais pourquoi, si j'ai bonne mémoire, la tour de César, et

(1) *Promenades pittoresques en Touraine.*

Digitized by Google

par laquelle nous sommes sortis de la royale demeure. « Cette tour est véritablement l'œuvre de ce genre la plus grandiose et la plus colossale qui existe en France. L'épaisse maçonnerie à jour qui en forme le noyau, est, à elle seule, une tour d'un volume assez respectable. La rampe tourne quatre fois de la base au sommet autour de ce noyau, et présente ainsi un développement de plus de deux cents mètres, assez doux pour qu'on y puisse facilement monter à cheval, en litière ou même en voiture. La rampe repose sur une voûte ogivale qui se déploie en hélice, appuyant ses arceaux d'un côté sur le noyau central, de l'autre sur les parois extérieures de la tour, points d'appui dont l'écartement inégal et oblique n'était pas la moindre difficulté de cette œuvre étonnante. La retombée des voûtes s'appuie sur des modillons fantastiques ou grotesques. »

Notre première visite, après notre ascension sur la terrasse, fut, naturellement, pour la perle du vieux château, la chapelle de Saint-Hubert. « Fièrement campée à la pointe d'un rocher, jetant ses contreforts à pic jusqu'au pied du coteau, elle a un aspect tout aérien. »

Vous avez pu tous admirer comme moi, au-dessus de la porte, l'admirable bas-relief fouillé avec cet art infini qui rappelle les rétables de la cathédrale d'Amiens. Il représente, d'un côté, la chasse miraculeuse de saint Hubert, et de l'autre, l'histoire merveilleuse de saint Christophe portant le Christ sur ses épaules.

« A l'intérieur, le spectacle est autrement féerique. Figurez-vous une guipure de pierre d'un demi-mètre de hauteur, suspendue à la muraille tout autour de la chapelle et s'épanouissant en dais, en clochetons, en pendentifs, en figures grotesques, en guirlandes de feuillage, en ciselures de la plus grande délicatesse. Au moindre souffle on croit que le vent va faire voltiger cette dentelle, tant elle est fine et souple. » Mais les vitraux, hélas! sont loin d'exciter la même admiration. Peints à une époque où l'art antique était peu connu et où l'on cherchait encore les procédés des anciens, ils détonnent

Digitized by Google

dans ce bijou du xve siècle. Sortis d'une manufacture célèbre et souvenirs précieux d'une grande artiste, du moins pour quelques-uns, on comprend qu'ils trouvent place dans ce château rendu à la famille d'Orléans, mais il faut avouer que « ces saintes mignonnes en toilette de bal, ces jolis cavaliers qui semblent arriver du *Bois* ou du boulevard des Italiens, font un singulier effet dans une église ».

Faut-il, maintenant, vous parler de la *femme noyée*, et de la discussion qu'elle souleva? Les opinions de chacun en la voyant se sont peu modifiées et le problème, cette fois encore, est resté sans solution.

Des bâtiments d'habitation il y a peu à dire. Il est si difficile, en effet, de distinguer quelque chose dans ces vastes appartements effondrés et sur ces murailles piquetées par la pioche. Les œuvres humaines ont cela de particulier qu'on en rencontre rarement qui ne soient critiquables. Aussi les uns ont-ils blâmé, tandis que d'autres ont loué.

Dans les châteaux historiques les restaurations emportent toujours quelque souvenir, aussi serait-ce en vain qu'on chercherait à Amboise une trace du passage d'Abd-el-Kader. La grande salle à manger circulaire, qui surmontait d'une façon peu heureuse, il faut en convenir, la grosse tour du nord, a fait place à un couronnement produisant un effet d'un autre genre. Les cloisons et les enduits modernes des appartements ont disparu, laissant apercevoir sur les murs mis à nu les décorations primitives si artistiques. Les chambres étroites, les corridors étriqués et obscurs redeviennent de grandes salles aérées et inondées de lumière. Espérons donc que, avant peu, nous reverrons ce château avec l'apparence qu'il avait aux jours de sa création par Charles VIII. Le labeur patient et l'habileté connue de l'architecte nous sont un sûr garant de sa réussite.

Il ne reste plus rien de l'ancienne ordonnance des jardins établis, par Charles VIII, sur l'esplanade du château. Dessinés par l'Italien Passelo de Mercogliano, fameux horticulteur du temps, que le prince avait installé au Château-Gaillard,

Digitized by Google

sur les bords de la Masse, ils ont dû, nécessairement, subir de radicales transformations avec le cours des siècles. Aujourd'hui ce ne sont plus que de maigres et étroites plates-bandes, couvertes, en grande partie, par l'ombrage des charmilles qui les entourent. C'est à leur formation, à Amboise, que l'on doit probablement l'introduction, en France, de l'oranger. En recevant l'investiture du Château-Gaillard, Passelo de Mercogliano s'engagea à donner au roi chaque année, entre autres redevances, comme chose rare et précieuse, un bouquet de fleurs d'oranger.

De la terrasse et de la galerie Haquelabac, « le plus déshonneste lieu du château », au dire de Commines, si c'est bien celle que l'on montre actuellement et où Charles VIII rendit le dernier soupir, notre guide nous dirigea vers les défenses extérieures du côté de la plaine.

Après être passés sous une porte délabrée, portant encore les traces du pont-levis qui la fermait, plusieurs d'entre nous, armés d'un courage héroïque, ne craignirent pas de s'engouffrer, au milieu des ténèbres épaisses, dans l'ouverture béante d'un escalier tournant, qui les mena à de mystérieuses galeries ménagées dans l'intérieur du rempart et éclairées seulement par quelques meurtrières. Ces galeries voûtées et fort étroites, avaient, sans aucun doute, pour utilité principale de défendre l'approche du pied de l'ouvrage avancé. Ce redan ou cavalier masque parfaitement la porte dont j'ai déjà parlé et qui semble, en effet, être le point le plus faible de la place.

Avant de dire adieu au château d'Amboise, il ne nous restait plus qu'à jeter un coup d'œil sur l'ancien domaine de Fulcoy de Tornay, la Motte de César, que nous apercevions à quelques cents mètres de là. Des vignes la couronnent en partie, et la charrue a presque nivelé les fossés qui l'entouraient. Au sommet on voit encore des débris de murailles renversées et des acacias y formant un fourré presque impénétrable. Malheureusement, de cette formidable Motte il reste à peine la moitié. La pioche l'a coupée en maint endroit et la terre sa-

Digitized by Google

blonneuse et fine qui en formait la masse, a été dispersée dans les champs environnants.

Pouvait-on s'approcher si près du Clos-Lucé, sans aller rendre visite aux lieux où vécut pendant tant d'années le peintre immortel de la Cène ?

Tout est charmant dans ce petit castel, la demeure et, peut-être plus encore, l'aménité des personnes qui l'habitent. A deux reprises différentes, les cours et les appartements, furent envahis et, à chaque fois, l'accueil fut parfait et plein de courtoisie. On sent dans cette habitation qu'on y aime le bien et le beau. Par discrétion, mes compagnons et moi, nous n'avons visité que le petit boudoir, autrefois chapelle, que des mains pieuses ont rendu à sa destination première. Nous avons, sans doute, perdu l'occasion de voir et d'admirer de belles et jolies choses ; mais cela ne nous suffisait-il pas de savoir que c'était là que le grand peintre chrétien venait adresser ses prières à Dieu et répandre les effusions de son âme, quelquefois chargée d'ennui, de tristesse et de dégoût ; que c'était là, peut-être, qu'il venait chercher l'inspiration et que son pinceau s'était exercé dans ces restes de fresques que la tradition lui attribue?

C'en était assez ! Il nous fallut revenir sur nos pas, et ce fut avec un certain courage que nous avons repris le chemin du vieux château royal et que nous nous sommes mis à descendre l'immense rampe poussiéreuse qui devait nous mener à la porte de sortie. Plus d'un leva les yeux vers les crampons de fer où, jadis, était attaché ce fameux bois de cerf qui faisait dire à La Fontaine :

Il en sera toujours douté,
Quand bien ce cerf auroit été
Plus ancien qu'un patriarche;
Tel animal, en vérité,
N'eût jamais su tenir dans l'arche.

Les Prussiens, en 1870, en ont semé les débris vermoulus le long de la route de Blois, où leurs soldats l'emportaient comme un rare trophée.

Digitized by Google

Il y eut une époque, en France, où l'on crut faire montre de bon goût en dénigrant tout ce que nous sommes heureux, aujourd'hui, de recueillir, de copier et d'imiter. Les vieux souvenirs étaient mis de côté, et la passion du moderne finit, un moment, par tout envahir. Peu de villes ont un passé historique comme Amboise; mais il faut avouer que peu de villes ont fait aussi bon marché qu'elle de leur histoire. Je ne sais si les rues y sont nombreuses, mais ce que nous avons tous pu constater, c'est qu'il n'en est qu'une qui porte un nom se rapportant à cette histoire. La rue *Joyeuse* a seule échappé à l'inepte réforme; et encore le doit-elle, probablement, à l'ignorance des nomenclateurs, qui y ont vu un qualificatif, alors qu'il désignait une personnalité remarquable. Ce fut donc au milieu des rues Manuel, Jean-Jacques Rousseau, du Contrat social, de la Loi, des Droits de l'homme, etc., que nous fûmes obligés de marcher pour nous rendre à Saint-Denis-Hors.

Mais pour nous consoler, saluons, en passant, le beffroi bâti au XVIe siècle par Raymond de Dezert et sa femme Marie Moreau (1), et que la règle de la voirie n'a pas encore touché.

(1) Dans deux pièces manuscrites sur parchemin, provenant de l'ancien château d'Avisay, relatives à l'augmentation des revenus de la chapellenie d'Avisay, et dont nous avons dû la communication à M. l'abbé Blaive, curé de Limeray, on voit Raymond de Dezest ou Dezert, qualifié de trésorier de France. On y lit aussi certains noms d'habitants d'Amboise.

Dans la première, datée du 16 mars 1497, sont cités comme témoins : « vénérables et honnorables personnes messires Pierre Cour, curé; Jehan de la Fousse; Guillaume Le Paige, prebstres, chanoines de l'église Sainct-Florentin d'Amboyse; maistre Nicole Leber, enquesteur pour le roy audict lieu d'Amboyse; Florent Courtade, licencié en loix et.... Barré, marchant, présens, demeurans audict lieu d'Amboyse. » Cette pièce est curieuse surtout à cause de l'approbation et acceptation des legs par les vicaires généraux de Robert de Lenoncour « *a suis civitate et diœcesi notorie absentis* », et du sceau mutilé, en cire rouge, dont elle est munie, où l'on voit les armes de l'archevêque avec ces mots : « *S. Vicariatus....* » On sait, en effet, que Robert de Lenoncour résida fort peu de temps à Tours, et qu'il y laissa le gouvernement de son diocèse à des vicaires généraux. Il quitta son siège pour celui de Reims, où il s'était déjà retiré, en 1509.

Dans la deuxième pièce, concernant également une autre augmentation de revenus pour la chapelle d'Avisay, et datée du 29 janvier 1498, on ne relève que le nom du chapelain, qui s'appelait alors Guillaume Asselin.

Digitized by Google

L'église de Saint-Denis est un vaste vaisseau à trois nefs dont l'ensemble est du XIIe siècle avec des additions du XVe. Il faut y signaler à l'attention de l'archéologue les curieux chapiteaux romans qui couronnent quelques colonnes. Mais ce qu'il faut le plus admirer, c'est le remarquable groupe de terre cuite représentant l'ensevelissement de Notre-Seigneur, qui passe, à juste titre, pour une des meilleures œuvres de la Renaissance dans notre Touraine. Transporté d'abord du prieuré de Bon-Désir à la collégiale du château et ensuite redescendu et relégué dans l'église actuelle de Saint-Florentin, il a enfin définitivement été placé à Saint-Denis et mis ainsi désormais, il faut l'espérer, à l'abri de toute dégradation.

Le soleil sur son déclin nous indiquait que l'heure du retour allait sonner. En nous rendant à la gare, il nous fut encore possible de jeter un coup d'œil rapide sur l'église de Saint-Florentin, restaurée et rendue au culte depuis quelques années. Malheureusement les travaux qui y ont été faits en ont tellement dénaturé l'aspect général, du moins pour l'intérieur, qu'il nous a été presque impossible de nous rendre un compte exact de ce qu'elle devait être primitivement. On y remarque plusieurs inscriptions funéraires déplacées dernièrement et enchâssées dans le carrelage de la nef centrale. Nous avons été unanimes pour émettre le vœu que, puisqu'elles n'indiquent plus un lieu de sépulture, elles puissent être enlevées et scellées dans une des murailles latérales.

Les plus belles journées finissent comme les autres, plus vite peut-être que les autres, parce que tous les moments en ont été mieux remplis. Il en fut ainsi de celle-ci ; et, quand notre wagon, accroché au reste du train, nous eut entraînés vers Tours, il nous semblait que nous venions à peine d'en quitter l'embarcadère. Ce fut donc en remerciant notre président de la charmante excursion qu'il nous avait procurée et en faisant déjà mille projets pour l'an prochain, si Dieu nous prête vie, que chacun se dit au revoir.

Ed. Quincarlet.

Digitized by Google

LES ARCHITECTES DE CHAMBORD

Les documents relatifs à Jacques Coqueau, successeur de Pierre Nepveu Trinqueau dans la direction de l'œuvre de Chambord, et aux autres maîtres ouvriers employés à ce travail, sont extrêmement rares. Nous les devons à André Félibien, qui, dans un manuscrit cité par M. de la Saussaye, nous a laissé les noms et le taux des salaires des maîtres maçons du château, d'après les comptes des travaux, et à André Salmon, qui a publié un marché passé, en 1544, avec six maçons tailleurs de pierre pour la construction de l'escalier à jour de la cour de François Ier. A ce premier fonds, j'ai ajouté d'assez nombreux renseignements sur la famille Coqueau, tirés des archives communales d'Amboise, et j'ai montré Jacques Coqueau lui-même travaillant, en 1524, aux ponts de cette ville, au prix de 4 sols et 2 deniers par journée. De tous les documents allégués, j'ai cru pouvoir conclure, que les deux premiers architectes de Chambord étaient d'origine amboisienne.

Voici une nouvelle pièce intéressante relative à la construction de Chambord, achetée par Mme Pelouze à une vente d'autographes faite par la maison Charavay le 31 mai 1882. Il s'agit des feuillets 188, 189, 208 et 209, provenant du compte original des travaux.

Le feuillet 188 est consacré aux dépenses du mois de décembre 1540. Le premier article concerne messire Marin Chellot, prêtre, recevant 4 livres 13 sols tournois pour 31 messes dites et célébrées par lui à Chambord, tant pour la bonne prospérité et santé du roi, que pour subvenir aux nécessités des pauvres ouvriers qui besognent audit Chambord, éloigné d'églises et de paroisse d'une lieue environ. Viennent ensuite : Estienne Rufault, chargé de tenir le compte des pierres de Saint-Aignan, Lye, Bourré, Chilly et Fouchault, délivrées à l'atelier, au prix de 15 sols tournois par

Digitized by Google

jour ; Raymond Soret, chargé de tenir le compte des maçons et manœuvres, au même prix ; et Mery Gérit, surveillant des maçons et manœuvres employés à la journée, au prix de 6 sols 3 deniers.

Au feuillet 189, sous la rubrique *Maître maçon*, apparaît seul Jacques Coqueau, qualifié maître maçon, « employé au faict et conduicte de la maçonnerye desdictz édifices », à raison de 27 sols 6 deniers par jour. L'appareilleur principal, Guillaume Le Heurteulx, ne gagne que 12 sols 6 deniers, et les deux autres appareilleurs, Mathurin Poullet et Alexandre Godin, 10 sols tournois. Les simples maçons sont taxés à 6 sols. Le feuillet, malheureusement interrompu, ne donne le nom que de trois d'entre eux, Jehan Brisson, Christin Péan et Jehan Vacher.

Les feuillets 208 et 209, qui étaient les derniers du registre, contiennent la taxe de la façon et écriture du compte, et l'emploi d'une somme de 12 livres 10 sols tournois payée à maître Nicolas Pinon, receveur et payeur des gages et droits de nosseigneurs des comptes, pour leurs droits d'épices de ce présent compte. Le registre est enfin clos et arrêté, après apurement, à la date du 19 janvier 1558 (1559), en présence des présidents et maîtres de la chambre des comptes, et signé de Lefèvre, auditeur rapporteur.

Félibien a, sans aucun doute, eu ce registre en communication, car les indications qu'il donne sur les salaires des ouvriers sont conformes à celles que j'ai consignées plus haut. Il est bien regrettable que ce registre ait été détruit, ou tout au moins qu'il se trouve dispersé peut-être par feuillets détachés, car il nous eût apporté les renseignements les plus détaillés et les plus précieux sur la construction de Chambord et sur les artistes employés à ce grand travail. Les quatre feuillets qui viennent d'être arrachés à l'oubli, seront conservés désormais avec soin dans le chartrier de Chenonceau, comme intéressant un monument contemporain, et l'un des meilleurs architectes d'Amboise. C. Chevalier.

Digitized by Google

INSCRIPTION TROUVÉE A HONFLEUR

L'église Saint-Étienne-des-Près, située sur le quai Saint-Étienne, à l'est du vieux bassin de Honfleur, a, depuis long temps, perdu sa destination première. Elle est devenue le dépôt de la douane. Elle ne présente, du reste, rien de remarquable; elle est petite, enserrée entre des maisons et deux rues étroites. Elle ne présente que sa façade au quai.

Elle remonte au XIVe siècle et fut bâtie avec les matériaux de la primitive église de Saint-Étienne-des Près, qui avait été d'abord élevée au milieu des prairies qui formaient alors la partie sud du faubourg Sainte-Catherine.

On sait que Honfleur était ville fortifiée : outre les bastions *Saint-Léonard*, *Saint-André*, *des Vases* et les tours appelées : l'une la *Tour ronde* ou la *Tour frileuse*, et l'autre la *Tour carrée*, on avait bâti le *fort Bourbon* ou *du Dauphin*, sur l'emplacement de Saint-Étienne-des-Près, et l'église avait été reportée dans l'enceinte de la ville là où nous en voyons les restes (1).

Plus tard, le fort Bourbon disparut comme toutes les défenses de Honfleur, et deux maisons furent bâties au lieu qu'il occupait. En faisant des travaux à l'une de ces deux maisons, il y a quarante et quelques années, on retrouva un bénitier provenant de l'église primitive (2).

La porte d'entrée sur le quai est carrée, petite et basse. Au-dessus, existait une fenêtre de forme ogivale, qui devait laisser pénétrer le jour dans l'intérieur assez sombre de cette petite église, et qui a été entièrement bouchée depuis.

(1) Catherine — *Histoire de la ville et du canton de Honfleur.*

(2) A. Labutte — *Essai historique sur Honfleur et l'arrondissement de Pont-l'Évêque.*

Digitized by Google

Afin de donner plus d'espace au magasin qu'on y installait, on établit un plancher s'appuyant sur le chambranle intérieur de la porte et allant jusqu'au mur de l'abside, avec un grossier escalier de bois, à l'entrée, à droite, pour arriver à l'étage supérieur.

Le sol a été complètement dépavé et ne se compose actuellement que de terre battue.

C'est grâce à l'obligeance du préposé de la douane que j'ai pu pénétrer dans ce magasin, car c'était un jour de fête et la douane était fermée.

Après avoir jeté un regard sur les ouvertures (veuves de leurs vitraux) qui existent sur un des bas côtés et donnent sur une petite rue, après avoir inspecté le sol, j'allais sortir, lorsque mes yeux se portèrent sur le côté sombre, et j'aperçus alors l'inscription suivante remontant au XVIIe siècle et relative à une fondation faite par un Tourangeau et sa femme dans cette petite église Saint-Étienne.

C'était un sieur *Louis Bodet de Heurtebize, natif de Champigny-sur-Veude* (1), *pais de Touraine et frontière du Poictou* et Marie Lebigre, sa femme, native de la paroisse de Saint-Pierre du-Chastel (2).

J'ai pensé que cette inscription pouvait intéresser la Société archéologique de Touraine, et je suis très heureux de la lui transmettre.

La pierre supérieure, qui porte la première fondation, est d'une ornementation fort simple; elle consiste en deux consoles contrariées qui l'accostent des deux côtés et qui reposent sur la saillie de l'encadrement.

La pierre de la seconde fondation, placée immédiatement au-dessous, est de forme hémisphérique. Au bas de l'inscrip-

(1) *Champigny-sur-Veude*, canton de Richelieu, arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire). On connait la Sainte-Chapelle de Champigny, reste du magnifique château des ducs de Montpensier, et ses splendides vitraux de Pinaignier.

(2) Saint-Pierre-du-Châtel, section de la commune de Saint-Pierre-du-Val-sur-la-Vilaine, canton de Beuzeville, arrondissement de Pont-Audemer (Eure).

Digitized by Google

tion sont gravés des os en croix chargés d'une tête de mort. Un petit pendentif orne le bas de la pierre.

On remarquera la libéralité faite par le fondateur : le droit de banc *et de terrage*. On sait que le *droit de terrage* était le droit que percevait le seigneur sur les marchandises *étalées à terre* aux foires et marchés. On le confondait souvent avec le *champart*, qui consistait en ce que le seigneur prenait des gerbes sur le champ, avant que le laboureur enlevât son blé. Ce dernier était accompagné de certaines servitudes qui n'existaient pas pour le *terrage*.

Patrice Salin.

Digitized by Google

. . . . . Louis Bodet
de Heurtebize natif de Champigny
sur Veude païs de Touraine et frontière
du Poictou depuis 45 ans demeura
nt en ce lieu et marie le bigre sa fem
me native de la paroisse de St Pierre
du Chastel lesquels ont fondé en ce
sté eglise un obit dont seront dictes
le iour des Rameaux après vespres
les vigiles a neuf leçons avec le libe
ra de profundis et oraisons accoutume
le lendemain une haulte messe de requ
iem avec la sequence dies iræ dies illa
et a la fin d'icelle le libera comme de
vant de plus ils ont fondé aussi la feste
de tous les saints après vespres un
libera comme dessus le tout annuellement
sur la tombe desdicts fondateurs avec
droict de banc et terrage il vous pl
aira prier Dieu pour eulx. Faict le 2 juin

1646

Oultre ce que dessus ledict s^r Heurtebize fondateur a augmen
té la fondation de 12 messes annuelles a célébrer
les premiers mercredis de chaque mois a commen
cer le premier mercredi d'apres son decest tout en
suivant le contract de fondation faict le 19 iour
d'octobre 1650 et a la fin de chacque messe
sera dict le libera sur la tombe dudict
fondateur, priez Dieu pour luy lequel de
ceda le 21 iour de septembre
1651 et sa famme le
mai 165

Digitized by Google

TABLE

—

Liste des membres au 1er janvier 1883. v

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

1880. Séance de janvier 1
— février. 3
— mars 5
— avril 89
— mai 92
— juin 177
— juillet. 179
— novembre 180
— décembre 183
1881. Séance de janvier 184
— février. 184
— mars 187
— avril 188
— mai 191
— juin 281
— juillet. 281
— novembre 282
— décembre. 284
1882. Séance de janvier 345
— février 346
— mars 347
— avril 349
— mai 349
— juin 351
— juillet. 353
— novembre 354
— décembre 358

Digitized by Google

RAPPORTS ET MÉMOIRES

Le tombeau de saint Martin à Tours, par Mgr C. Chevalier. 1
Un psautier de saint Louis et de la reine Ingeburge, par M. Ch. de Sourdeval. 65
Notice biographique sur M. Donatien Millet, par M. l'abbé Juteau 82
Excursion de la Société archéologique à Chinon, le 20 juillet 1881, par M. l'abbé Quincarlet. 94
Comptes municipaux de la ville de Loches (xve siècle), publiés par MM. L. Gautier et J. Seheult 114
Compte rendu des travaux de la Société archéologique, de 1877 à 1880, par M. l'abbé Juteau. 193
Comptes municipaux de la ville de Loches, publiés par MM. L. Gautier et J. Seheult (suite) 201
Discours prononcé sur la tombe de M. Guérin par M. l'abbé Juteau 234
Gustave Guérin et le mouvement architectural en Touraine depuis quarante ans, par Mgr Chevalier 237
Le plan du chevet de Saint-Martin au vi^e siècle, par Mgr Chevalier. 286
Une excursion à Crissay (19 avril 1882), par M. l'abbé Quincarlet 290
Saint-Avertin, par M. Antony Roulliet 301
Notice sur Marçay, par M.G. d'Espinay. 326
Notice sur l'hôtel où est née Mlle de La Vallière, par M. de Grandmaison. 336
La décadence de la manufacture de soieries à Tours, par Mgr Chevalier. 361
Les architectes de Chambord, par Mgr Chevalier . . . 405
Excursion à Chaumont et à Amboise, par M. l'abbé Quincarlet 380
Inscription trouvée à Honfleur, par M. Patrice Salin. . . 407

Digitized by Google

LA SOCIETÉ ARCHEOLOGIQUE

ET

SON INFLUENCE EN TOURAINE

« Le milieu de notre siècle a été marqué en Touraine par une véritable renaissance artistique et littéraire dont les promoteurs doivent être salués avec respect par les générations qui profitent de leurs travaux (1). »

Ce mouvement intellectuel est dû surtout à l'influence de la Société archéologique; il est dû à l'influence de ces hommes éminents, que la Société archéologique compte au nombre de ses membres les plus illustres.

En parcourant nos *Annales*, on rencontre trop souvent, hélas! une page éloquente, consacrée à perpétuer parmi nous la mémoire de ceux qui ont été la gloire de notre Société; on rencontre aussi, mais avec moins de regrets, les discours périodiques des présidents sortants, appréciant à leur juste valeur les travaux de leurs collègues : tous ces documents réunis formeraient un chapitre de l'histoire de Touraine qui ne serait assurément pas l'un des moins intéressants.

Nous n'entreprendrons point pourtant ce travail : nous nous bornerons à présenter en quelques pages le tableau d'ensemble de cette renaissance dont la Touraine a été le théâtre en notre siècle, et nous examinerons seulement quels hommes ont exercé une si glorieuse influence, et quelles œuvres sont nées de cette influence.

A la fin du mois de juin 1838, la Société française, dirigée

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. V, p. 239.

Digitized by Google

alors par M. de Caumont, vint à Tours tenir sa session annuelle. « On voyait figurer à cette réunion tout ce que notre département comptait à cette époque d'esprits distingués, et parmi eux MM. Noël Champoiseau, le comte de Montlivault, le docteur Giraudet père, l'abbé Manceau, l'abbé Plailly, l'abbé Mauduit, Boilleau, etc. etc. (1). » Aussitôt naquit parmi nous un véritable culte pour les monuments remarquables que nos pères nous ont légués depuis une longue suite de siècles.

La semence répandue sur notre sol ne tarde pas à germer et à porter fruit. Dès 1840, une commission, composée de MM. Goüin, l'abbé Manceau, Champoiseau et Giraudet, élabore les statuts d'une *Société archéologique de Touraine*, recueille des adhésions à cette œuvre nouvelle et sollicite du ministre l'autorisation légale, qui est accordée par arrêté du 18 octobre de la même année.

Officiellement reconnue, la jeune Société se nomme un bureau et dresse la première liste de ses membres. M. Goüin est élu président, M. Champoiseau vice-président, M. Giraudet secrétaire général, M. l'abbé Manceau secrétaire-adjoint, M. Boilleau trésorier-archiviste; MM. l'abbé Bourassé, Chauveau et Meffre sont adjoints au bureau pour former le conseil d'administration.

Soixante-dix-huit membres viennent bientôt se ranger sous la bannière de l'archéologie. Parmi eux, nous remarquons MM. Abraham, Adam, Cartier, Chambert, Guérin, l'abbé Dufêtre, Ladevèze, Lambron de Lignim, Luzarche, E. Mame, A. Péan, l'abbé Plailly, André Salmon, de Sourdeval, etc.

Ce fut donc pour la Touraine un événement considérable que la naissance de la Société archéologique, puisque l'élite du clergé, de l'armée, de la magistrature, du commerce, en un mot de toute la société distinguée de notre ville y participa avec un enthousiasme qui lui fait honneur. Et si quelques-uns de ces hommes intelligents n'ont pu, par suite de

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. II, p. 383.

Digitized by Google

leurs occupations, trouver assez de loisirs pour faire des recherches personnelles, un seul acte de leur vie a suffi à les illustrer : c'est d'avoir fondé notre Société.

Nous ne consacrerons pas une longue notice à chacun de ceux qui ont été nos guides et nos lumières, mais nous ne pouvons nous empêcher d'extraire de nos *Annales* la juste appréciation de leur influence par la plume toujours élégante de nos secrétaires généraux.

Si notre naissance a été si bien accueillie, c'est au premier de nos présidents, c'est à M. Henri Gouin que nous le devons.

« Pour les sociétés comme la nôtre, dont les premiers pas rencontrent tant d'obstacles, c'est une rare bonne fortune d'avoir tout d'abord à leur tête un de ces hommes considérables par leur situation, par la haute et universelle estime qui les entoure, dont le concours, à lui seul, est une efficace recommandation, une puissante garantie.

« M. Goüin ne nous apporta pas seulement le patronage d'un nom vénéré; il était aussi doué de toutes les qualités nécessaires pour imprimer à nos travaux une direction vraiment utile, pour créer parmi nous ces traditions de discipline et de dignité dont la trace ne s'efface jamais.

« D'un caractère ferme et bienveillant, qui commandait à la fois le respect et la sympathie, il présidait nos séances avec une remarquable autorité. Si nos réunions ont constamment offert l'exemple des discussions où l'inévitable contrariété des opinions et la vivacité des dissidences n'ont jamais dégénéré en débats irritants; si nous y voyons régner cette courtoisie, cette bonne confraternité, qui leur donne tant de charme, nous ne saurions oublier combien y contribua l'influence de de M. Goüin (1). »

M. Goüin fut réélu président en janvier 1844, mais n'accomplit pas sa période triennale et donna l'année suivante sa démission. La présidence fut, le 30 avril 1845, confiée à M. Noel Champoiseau, déjà vice-président depuis l'origine.

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. II, p. 58.

Digitized by Google

« Pour M. Champoiseau l'archéologie fut plutôt un délassement qu'une étude suivie. Placé à la tête d'une importante industrie, appelé à siéger au conseil municipal, un instant même investi des fonctions de maire de la ville de Tours, il ne pouvait donner que de bien rares moments de loisir à des recherches vers lesquelles le portaient cependant un goût prononcé, une singulière aptitude. Aussi était-ce un sujet d'étonnement de voir combien il était au courant d'une science qu'il ne pouvait cultiver pour ainsi dire, qu'à la dérobée (1). »

Néanmoins « Champoiseau était un antiquaire de la première école. Il se préoccupait surtout des monuments gallo-romains ou mérovingiens, et des édifices civils et militaires. Il nous a laissé de bons mémoires sur les restes antiques de la cité des Turones, sur la pile de Saint-Mars, sur les enceintes successives de Tours, sur le siège de nos administrations municipales, etc. Ce champ n'était pas assez vaste pour l'activité d'une Société comme la nôtre; mais on ne saurait nier que Champoiseau, par son action personnelle, et surtout par la publication des *Tableaux chronologiques*, n'ait rendu de grands services à la cause que nous servons (2). »

Comme M. Goüin, M. Champoiseau fut réélu et donna sa démission dans le cours de sa seconde période présidentielle; comme en 1845, la présidence fut confiée, le 26 janvier 1848, au vice-président, M. DE SOURDEVAL, membre du Comité de rédaction depuis 1844.

Le principal titre de M. de Sourdeval est d'avoir été l'un des fondateurs intelligents et éclairés de notre Société. Ses connaissances étaient universelles, son style facile, sa parole aimable et spirituelle; aussi a-t-il fait partie d'un certain nombre de sociétés savantes et a-t-il publié dans les annales de ces sociétés de nombreux mémoires. Juge au tribunal civil de Tours pendant trente ans, il consacra ses loisirs à des recherches érudites et en répandit autour de lui l'amour : ce

(1) *Bull. de la Soc. Arch.*, t. II, p. 56-57.
(2) *Eod.*, p. 400-401.

Digitized by Google

fut une de ces bonnes influences qui ne mettent pas au jour des œuvres éclatantes, mais qui leur préparent une atmosphère convenable (1).

A la suite des chefs de cette première école d'archéologues, mentionnons les principaux fondateurs qui ont pris place au bureau de notre Société, et ont à revendiquer pour leur actif concours une part des éloges adressés à leurs présidents.

En tête vient se placer M. Boilleau, le premier fondateur du Musée archéologique et qui en fut le conservateur jusqu'en 1848. « M. Boilleau établit dans nos collections, si agrandies depuis, l'ordre méthodique qui y règne aujourd'hui.

« Nous avons de lui, outre la définition de toutes les monnaies et médailles, de tous les objets offerts à notre Musée durant l'exercice de ses fonctions, une série d'articles publiés dans nos annales, dans divers recueils et en brochures, concernant des faits historiques ou des monuments appartenant à notre province.

« C'est à M. Boilleau, à lui seul, que nous devons le camp de refuge de Larçay, dont il a reconnu l'existence et prouvé la destination. Son souvenir demeurera inséparable de ce monument rare et curieux, qui est venu, grâce à lui, s'ajouter à la liste de nos richesses archéologiques (2). »

M. l'abbé Manceau, surtout connu pour des œuvres de charité, fit aussi bonne figure à l'origine de la Société archéologique. Membre de la commission d'organisation, secrétaire-adjoint pendant les quinze premières années, il donna une preuve de ses connaissances archéologiques par sa collaboration au bel ouvrage sur les *Verrières du chœur de la cathédrale* (3).

Ajoutons les noms de deux bibliothécaires de la ville de Tours, MM. Chauveau et Luzarche; d'un architecte, M. Meffre; du conservateur du Musée de peinture, M. Raverot; du fondateur de la *Revue numismatique*, M. Cartier;

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. V, p. 82.
(2) *Eod.*, t. II, p. 347, 348.
(3) *Mémoires de la Soc. arch.*, t. VII, p. 290.

Digitized by Google

d'un grand industriel, M. Ernest Mame; et, à propos de ce dernier, rappelons quel bienveillant et utile concours nous apportèrent ces hommes d'élite, qui, membres de notre Société, faisaient également partie des conseils électifs de notre province.

En effet, « au conseil général, au conseil municipal, » M. Ernest Mame « fut constamment notre avocat. Grâce à lui, grâce aux dispositions favorables de ses dignes collègues, nous fûmes gratifiés chaque année de subventions faibles mais bienfaisantes, qui nous permirent d'équilibrer tant bien que mal nos trop minces budgets. On pensait alors que, tout bien calculé, l'obole accordée à la science n'appauvrissait réellement ni le département ni la ville (1). »

Au mois de janvier 1853, M. l'abbé Bourassé succéda à M. de Sourdeval comme président de la Société : il était depuis l'origine membre du conseil et vice-président depuis le 26 janvier 1848. Il occupa ce fauteuil pendant douze années, non pas consécutives, car il s'y opposa fermement, mais séparées de 1859 à 1862 par la présidence de M. Lambron de Lignim.

M. l'abbé Bourassé marque nettement la transition entre la première école et la seconde : son influence fut plus grande et de plus longue durée que celle de tous ses devanciers et il aborda tous les genres que devaient cultiver ses collègues et ses successeurs.

« Ces douze années de présidence furent » en effet « des plus fécondes. Il suffit d'ouvrir nos Mémoires pour voir quelle large et belle part revient à M. Bourassé dans les publications de la Société archéologique, et combien a été vaste, variée et remarquable, comme l'a si bien dit M. Ladevèze, l'œuvre de ce bénédictin attardé, je dirais presque égaré dans notre époque (2). »

« Malgré ses brillantes facultés et la somme étonnante des

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. VI, p. 65.
(2) *Eod.*, t. II, p. 400.

Digitized by Google

connaissances qu'il avait acquises par un labeur acharné, l'abbé Bourassé ne serait peut-être pas sorti de la modeste sphère du curé de campagne, s'il n'avait eu la bonne fortune de rencontrer un administrateur éminent qui, ne se contentant pas d'être pour sa part un homme de valeur, cherchait à susciter des prêtres de mérite autour de lui. M. l'abbé Dufêtre, premier vicaire général, persuadé que le travail intellectuel est le meilleur auxiliaire de la piété sacerdotale, se préoccupait alors de renouveler parmi nous les études cléricales et de les mettre au niveau de ce qu'exigeaient l'état des âmes et les besoins de l'Église (1). »

Le séminaire de Tours fut alors réorganisé sur des bases absolument nouvelles. A côté de l'enseignement purement littéraire et religieux, l'histoire, les sciences, les langues vivantes et les arts obtinrent une place assez considérable. Si « le prêtre est un homme à part (2), » M. Dufêtre croyait néanmoins « que le prêtre ne doit être étranger à rien, et que tout est de son domaine (3) ; » car « tout est profit pour l'État à avoir un clergé plus intelligent et en communion plus étroite avec la vie nationale, et rien n'honore plus la religion à la face du monde moderne, après la vertu, que la science vraie (4). »

Une pléiade de jeunes professeurs fut donc préparée à appliquer les détails du nouveau programme d'études, et parmi eux brilla M. l'abbé Bourassé.

Non seulement MM. Dufêtre et Bourassé favorisèrent les études secondaires, mais encore, fondateurs de notre Société, ils contribuèrent le plus à étendre son influence et à lui conquérir des adhérents parmi le clergé.

C'est en effet le clergé qui est le plus apte aux études historiques et archéologiques, après les quelques hommes spéciaux qui consacrent leur vie entière à ce genre de recherches.

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. II, p. 377.
(2) Mgr Freppel, *Oraison funèbre* de Mgr Colet, p. 10.
(3) *Bulletin de la Soc. arch.*, eod. loc.
(4) *Les Allemands*, par le P. Didon, p. 179.

Digitized by Google

Répandu hiérarchiquement sur toute la surface d'une province, ayant parfois de nombreux loisirs, préparé par les études théologiques à la critique des textes et à la lecture des documents ecclésiastiques, le clergé semble voué à mettre en lumière tous les éléments les plus obscurs de notre histoire nationale. Sauf d'illustres exceptions, ni les médecins, qui sont plutôt préparés aux sciences naturelles; ni les hommes de loi, qui ont des occupations plus régulières et plus actuelles; ni les instituteurs, qui n'ont pas fait d'études préparatoires; ni à plus forte raison les agriculteurs, industriels et commerçants, qui sont entraînés dans le tourbillon des affaires, sans avoir le temps de penser même à ces questions d'autrefois : aucune catégorie quelque peu nombreuse d'hommes ne paraît, mieux que le clergé, pouvoir cultiver les sciences historiques.

Or, en même temps que la Société archéologique prenait naissance, M. l'abbé Bourassé ouvrait, au séminaire, un cours d'antiquités monumentales, le second qui fut ouvert dans un séminaire français, et « en publiant son manuel d'*Archéologie chrétienne*, si promptement popularisé dans toute la France, conquérait à la science nouvelle autant d'adeptes que de lecteurs, et formait autour de lui toute une génération de jeunes ecclésiastiques qui allaient porter dans leur paroisses l'amour de l'art religieux et le sentiment des convenances archéologiques (1). »

Cette heureuse influence fut ressentie surtout par un homme qui illustra également notre Société, M. Gustave Guérin.

« Dès ses débuts comme architecte diocésain, Gustave Guérin comprit aussitôt qu'il devait » demander « aux monuments eux-mêmes, en architecte-géomètre, ce qu'aucune école, ce qu'aucun maître ne pouvaient alors lui apprendre, c'est-à-dire les principes de construction du style roman et du style gothique, le génie propre de ces architectures, les com-

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. V, p. 247.

Digitized by Google

binaisons variées qu'elles offrent au talent de l'artiste, et surtout les lois mathématiques qui président à l'établissement des voûtes ogivales, lois qu'il fallut retrouver de nouveau par la géométrie descriptive, car, à cette époque, aucun ouvrage classique d'architecture ne traitait de cette partie difficile de la science (1). »

Le terrain ainsi préparé, M. Guérin exécuta vingt-cinq églises sur toute la surface du diocèse et quelques-unes sont devenues classiques. Pour accomplir cette œuvre gigantesque, il se forma de nombreux et remarquables collaborateurs, véritable « école de maîtres-ouvriers qui sont l'honneur de leur partie et qui contribuent par leurs travaux aux progrès de tous les arts qui se rattachent à la construction (2). »

N'oublions pas, en particulier, la manufacture de vitraux peints, fondée en 1848, par M. l'abbé Plailly, et qui dut son renom à l'habile direction de M. J. Marchand et ensuite de M. Léopold Lobin.

C'est pendant la longue et bienfaisante présidence de M. l'abbé Bourassé, que la Société archéologique prit la forme scientifique que lui convenait : au lieu de descriptions plus ou moins pittoresques de nos ruines tourangelles et de narrations plus ou moins historiques relatives à notre province, M. Bourassé donna l'exemple de descriptions techniques, appuyées sur des plans ou gravures, et de récits historiques étayés sur de solides documents.

De là chez M. Bourassé la préoccupation constante de reproduire nos monuments par le dessin ou la photographie et de réunir et publier les documents manuscrits qui se trouvent disséminés dans les archives publiques et privées.

« Il aborde tour à tour, et avec succès l'étude des monuments mégalithiques, la description des édifices sacrés, la publication des documents historiques. Il fait tout marcher de front avec la sagacité d'un habile observateur, avec l'érudi-

(1) *Bull. de la Soc. Arch.*, t. V, p. 246.
(2) *Eod.*, p. 254.

Digitized by Google

tion d'un archiviste paléographe, et il marque ainsi à la Société le double but qu'elle doit proposer à ses efforts, c'est-à-dire la mise en lumière des monuments matériels et des monuments écrits (1). »

M. l'abbé Bourassé eut comme collaborateurs des hommes d'un rare mérite et d'une conscience si scrupuleuse qu'ils sont morts sans mettre à profit les nombreux documents par eux réunis.

Le premier est André Salmon, élève de l'École des Chartes, membre du comité de rédaction en 1850, vice-président en 1853. « Investigateur ardent, collectionneur intelligent, rien ne lui coûtait, ni temps, ni démarches, ni déplacements, ni argent, pour recueillir les documents relatifs à notre province, dont il avait, dès l'enfance, formé le projet d'écrire l'histoire.

« De fréquents et longs séjours à Paris, des voyages dans diverses parties de la France, en Angleterre, en Italie lui permirent de compulser celle des archives, des bibliothèques publiques et des collections particulières qui lui semblaient devoir renfermer des pièces ou offrir des indications intéressantes pour la Touraine (2). »

Lambron de Lignim, membre du comité de rédaction depuis 1845, élu vice-président en 1858 à la place d'André Salmon décédé, et président, de 1859 à 1862, pendant la période de repos accordée à M. Bourassé, « Lambron de Lignim était un amateur de curiosités historiques, plutôt qu'un historien. Pendant une longue carrière il a fouillé minutieusement les archives locales, les comptes municipaux, les registres des paroisses, les minutes des notaires, les papiers de famille, et il en a extrait une multitude de notes détachées, précieuses par les détails qu'elles nous donnent. Le blason, les généalogies, l'histoire des arts et des artistes en Touraine lui doivent aussi d'importants renseignements (3). »

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. II, p. 401.
(2) *Eod.*, t. I, p. 409.
(3) *Eod.*, t. II, p. 401.

Digitized by Google

Au point de vue monumental, M. Adolphe Pécard, admis au conseil de la Société le 26 janvier 1859 et nommé conservateur du Musée archéologique le 29 janvier 1862, fit tant pour nos collections qu'il mérita le titre de second fondateur du Musée.

« Avec un zèle au-dessus de tout éloge, M. Adolphe Pécard, durant huit années consécutives, se fit pour ainsi dire l'esclave de la fonction gratuite qu'il avait si généreusement acceptée, et il consacra tout son temps et une partie de sa fortune même à l'accroissement de ce qu'il pouvait appeler, à juste titre, son Musée. Après d'inévitables tâtonnements tout à l'honneur de son désir de bien faire, il venait d'en achever l'organisation, d'en inventorier les moindres détails lorsque la mort l'a surpris avant d'avoir pu jouir du fruit de ses longues recherches et de ses pénibles labeurs (1). »

Mentionnons aussi le Dr Alexandre Giraudet, notre premier secrétaire général, et M. Paul Viollet, un instant notre bibliothécaire (23 janvier-26 juillet 1865), qui explorèrent les archives municipales de Tours à des points de vue spéciaux : nos Annales néanmoins s'enrichirent peu de leurs travaux par suite du décès du premier et de l'éloignement du second qu'attendait à Paris la célébrité.

Nous voici maintenant dans la troisième période de l'histoire de notre Société, la période des distinctions honorifiques, la période de la reconnaissance comme établissement d'utilité publique (2), la période où la critique savante discute avec hardiesse les légendes de notre Église de Tours, la période où cette hardiesse même attire sur notre compagnie de célèbres colères et où l'influence de M. Bourassé est étouffée dans ses germes.

Nous ne pouvons que passer rapidement en revue les principaux noms de cette période, car il est par trop délicat de parler des personnes vivantes, avec lesquelles on se trouve en contact journalier.

(1) *Catalogue du Musée de la Soc. Arch.*, p. III.
(2) Par décret du 10 juin 1872 (*Bulletin Soc. arch.*, t. II, p. 224).

Digitized by Google

Le premier par ordre chronologique est M. Charles de Grandmaison, qui, en 1868, succéda à M. Bourassé au fauteuil de la présidence, après avoir, depuis 1856, rempli successivement les fonctions de secrétaire, de trésorier et de vice-président.

M. de Grandmaison continua les recherches d'André Salmon, celles surtout qui ont trait aux documents sur les arts et sur le droit de notre province; mais, plus heureux que son collègue, il put mettre au jour des volumes couronnés par l'Institut.

Le 26 avril 1871, M. de Grandmaison céda le fauteuil à M. l'abbé Chevalier, secrétaire-adjoint depuis le 25 avril 1860 et vice-président depuis le 29 janvier 1868. Réélu en 1874, M. l'abbé Chevalier donna sa démission en 1875, mais fut nommé président honoraire : le 26 mars 1879, à la nouvelle de sa nomination comme clerc national de France à Rome, il fut acclamé membre d'honneur.

Ce fut sous cette présidence que, sans contredit, la Société archéologique de Touraine brilla du plus vif éclat : une couronne de l'Institut et un prix de la Sorbonne signalèrent les travaux de l'éminent président, non seulement à l'attention de ses collègues, mais à l'attention de l'Europe entière.

M. Boulay de la Meurthe, le 28 juillet 1875, et M. l'abbé Juteau, le 31 juillet 1878, devinrent présidents après Mgr Chevalier, mais ils craignirent de « remplir les publications de la Société de leurs œuvres personnelles » et laissèrent à leurs collègues « une place large et facile (1). »

Si les présidents craignirent d'encombrer nos *Mémoires*, le vice-président, M. Carré de Busserolle (2), travailleur patient et infatigable, réunit la matière de six volumes in-8° en petit texte.

Cette publication, malgré son réel mérite, eut le tort grave d'empêcher pour ainsi dire chaque année la mise au concours

(1) *Bulletin de la Soc. Arch.*, t. V, p. 202.

(2) Membre du comité de rédaction depuis le 29 janvier 1862, vice-président le 31 juillet 1878; vice-président honoraire le 31 janvier 1883.

Digitized by Google

du volume de *Mémoires* entre tous les membres distingués de la Société et, par là, d'éteindre un peu leur zèle; mais il n'y a pas de tableau sans ombres et, si le *Dictionnaire* n'est pas à l'abri de tout reproche scientifique, il n'en est pas moins un instrument précieux, destiné à faciliter la tâche de ceux qui, dans l'avenir, illustreront notre Société.

A cette école critique, n'oublions pas de rattacher M. Émile Mabille, qui a publié, soit dans nos *Mémoires*, soit en dehors, de remarquables travaux sur la Touraine, établis avec tout l'appareil scientifique, comme sait le manier un élève de l'École des Chartes (1).

N'oublions pas non plus M. Ladevèze, un de nos membres fondateurs, secrétaire général pendant trente ans (1844-1874), vice-président de 1874 à 1877 et acclamé vice-président honoraire le 31 janvier 1877. Sa plume élégante et facile nous a conservé la physionomie des séances pendant toute la durée de ses fonctions, et, chose plus triste pour lui, les trop nombreux portraits, qu'il nous a fidèlement retracés des membres éminents dont nous regrettons la perte.

Après être née sous le patronage de la Société française et de M. de Caumont en particulier, après avoir parcouru de glorieuses étapes sous la présidence de MM. Bourassé et Chevalier, la Société archéologique de Touraine a la bonne fortune de se retrouver actuellement présidée par un des dignes successeurs de l'illustre de Caumont, par M. Léon Palustre, assisté d'un brillant élève de l'École des Chartes, M. Delaville Leroulx : agréable souvenir et heureux présage (2), que nous nous plaisons à rappeler en terminant cette revue des principaux hommes qui ont donné une excellente impulsion à notre compagnie !

(1) *Bull. de la Soc. Arch.*, t. III, p. 100.

(2) Rappelons aussi comme un heureux présage l'accueil aimable et flatteur que fit notre vénérable archevêque, Mgr Meignan, à la délégation qui représentait notre Société à la cérémonie de son intronisatio. (*Procès-verbal de la séance du 28 mai 1884.*)

Digitized by Google

Maintenant, quelles sont les œuvres?

Trente-neuf volumes in-8° et un in-4°, comprenant 17,400 pages de texte et 151 planches à l'appui : tel est actuellement le bilan de notre production matérielle.

A l'origine, il paraissait un volume quand les matières étaient assez nombreuses pour en composer un; plus tard, sous la première présidence de M. Bourassé, et grâce à l'initiative de M. de la Ponce, nos Annales furent publiées par cahiers trimestriels. Cette méthode, excellente pour réchauffer périodiquement le zèle des travailleurs, n'est applicable que pour des études de faible étendue, comme il s'en produisait alors; mais pour des travaux tels que le *Cartulaire de Cormery*, le *Catalogue de dom Housseau*, le *Liber de servis*, etc., la publication par fascicules à époques périodiques devenait difficile pour les éditeurs et incommode pour les souscripteurs. Aussi, sous la présidence de M. de Grandmaison, distingua-t-on deux publications parallèles : les *Mémoires*, paraissant annuellement et réservés aux travaux de longue haleine, et le *Bulletin*, paraissant trimestriellement et contenant les procès-verbaux des séances et les courtes communications des membres.

Ce n'est cependant pas au volume que nous devons apprécier les œuvres de la Société archéologique : nous ne devons les apprécier qu'au point de vue scientifique.

On peut, sous ce rapport, les rattacher à trois groupes d'objets principaux : les monuments, les textes et la critique. Quelques travaux réunissent cependant les trois genres, mais la plupart ont un caractère bien net et qui tient à la spécialité de leurs auteurs.

Relativement aux monuments, il faut les découvrir, les conserver et les publier.

En France, il ne peut être question de découvrir d'importants monuments, comme on en découvre en Italie, en Égypte et en Asie sur l'emplacement de cités antiques autrefois florissantes et maintenant recouvertes de champs et de déserts : les découvertes de Sanxay ne se renouvellent pas tous les

Digitized by Google

jours. En revanche, il existe une foule de ruines secondaires qui, nulles au point de vue de l'art, sont souvent les témoins irrécusables des mœurs de nos pères et des faits de leur histoire : c'est par des excursions et des fouilles méthodiques qu'il est possible de les retrouver.

Les excursions se font presque toujours sur l'invitation ou l'indication d'une personne connaissant à fond une localité et ayant remarqué certains indices de nature à intéresser la Société : c'est à un séjour de M. Boilleau à Larçay et à une excursion sous sa direction que nous devons la découverte du castellum et de l'aqueduc de ce nom ; c'est par l'indication que des ruines romaines existaient dans les caves de quelques chanoines qu'une commission reconnut les restes de l'amphithéâtre de Cæsarodunum.

Cette dernière découverte est d'autant plus remarquable que, l'emplacement étant recouvert pas tout un quartier habité et maintes fois transformé et reconstruit, il était impossible de déblayer en grand et de reconnaître autre chose que des restes isolés et parfois discutables.

« L'honneur d'avoir déterré l'amphithéâtre de Tours appartient à M. le général de Courtigis. Quand il eut rapporté sur un plan d'ensemble tous les restes antiques signalés, quand il en eut montré la relation et la concordance, quand il en eut relevé les niveaux, le doute ne fut plus possible pour personne. M. de Courtigis avait procédé dans cette recherche à peu près comme faisait Cuvier lorsqu'il parvenait à reconstituer, avec quelques ossements conservés, le squelette d'animaux qui ont disparu de la surface du globe. Le général retrouva ainsi les quatre galeries principales et les couloirs secondaires avec leurs voûtes rampantes et leur petit appareil régulier, aujourd'hui transformés en caves (1). »

Plus souvent, il est possible de pratiquer matériellement des fouilles ; mais les fouilles scientifiques coûtent cher et il fallait tout l'enthousiasme religieux voué au culte de saint

(1) *Promenades pittoresques en Touraine*, par M. l'abbé Chevalier, p. 66.

Digitized by Google

Martin, pour faire acheter les maisons supposées placées au-dessus de son tombeau, démolir ces maisons et retrouver les fondations de la vieille basilique du saint thaumaturge des Gaules, enfouies depuis plus d'un demi-siècle.

Plusieurs fouilles méthodiques furent bien pratiquées à Loches, à Saint-Cosme et ailleurs, mais ne donnèrent pas des résultats comparables à ceux que nous venons de signaler. Ce furent surtout des fouilles accidentelles, nécessitées par les grands travaux publics exécutés de nos jours, qui firent découvrir, non pas des monuments dans le sens vulgaire, mais une foule d'objets usuels qui enrichissent notre Musée d'antiquités. Le percement du canal du Berry, les fondations de la gare, du palais de justice, de la caisse d'épargne, l'établissement des égoûts mirent à découvert des poteries, des monnaies, des ustensiles de ménage; les fouilles du clocher de Civray, en particulier, révélèrent une splendide piscine baptismale du VIe siècle. Ajoutons que d'anciens cimetières mérovingiens, notamment à Vernou, furent fouillés et nous laissèrent voir l'armement complet des guerriers de cette époque : francisques, couteaux, ceinturons, etc.

C'est encore à la Société archéologique de Touraine que revient l'honneur d'avoir découvert l'important atelier d'instruments en silex du Grand-Pressigny; c'est M. l'abbé Chevalier qui a remis sous nos yeux, avec des preuves et des expériences à l'appui, toutes les phases de la fabrication de ces curieux ustensiles.

Récemment découverts ou connus depuis longtemps, les monuments ont besoin d'être préservés des injures du temps et surtout des hommes.

Les enlever au caprice de propriétaires indifférents ou ne cherchant qu'à en utiliser les matériaux est un premier pas dans la conservation des monuments, mais un premier pas qui coûte souvent beaucoup et qu'il est difficile de franchir. Le fait le plus remarquable sous ce rapport est la restitution au culte de l'église Saint-Julien de Tours, transformée en écurie depuis la Révolution : c'est à l'initiative d'un de nos

Digitized by Google

membres fondateurs, M. Abraham, et au concours dévoué de la Société archéologique tout entière que Saint-Julien doit son rachat et sa conservation. Grâce au zèle de notre compagnie, d'importants monuments, quoique sans utilité pratique, ont été également acquis par le département, les communes ou la Société française d'archéologie : la pile de Saint-Mars, l'aqueduc de Luynes, le donjon du Grand-Pressigny, l'ancienne église de Cravant et l'aqueduc de Contré ont été de la sorte soustraits aux dégradations des particuliers.

Remettre les monuments entre les mains de l'administration n'est pourtant pas toujours les placer à l'abri des dévastations, et l'on pourrait citer plus d'un monument détérioré par le fait d'administrateurs ignorants et sans goût. L'institution des *Monuments historiques* est venue répondre à cette objection : aussi la Société archéologique s'est-elle empressée de dresser, dès la première heure, la liste des monuments que la Touraine est fière de posséder et qui, classés par le ministre de l'instruction publique, ne pourront être démolis, transformés ou réparés sans autorisation (1).

Enfin le troisième degré de conservation, c'est la restauration des parties qui menacent ruine, mais c'est le côté le plus scabreux. Il faut, en effet, une grande science des antiquités et une grande connaissance des styles pour rendre avec certitude à un monument sa physionomie primitive, rétablir ce qui a été détruit et qu'on n'a pu voir ; néanmoins un membre de la Société archéologique, M. Gustave Guérin, a montré, dans cette spécialité, un véritable génie, et ses restaurations de la cathédrale et de Saint-Julien lui ont valu les félicitations les plus unanimes de tous les amis de l'art.

A côté de ces monuments majestueux, n'oublions pas tous les objets usuels, monnaies, sceaux, poteries, ustensiles de fer ou de bronze, statuettes, inscriptions, qui forment notre beau musée d'antiquités : n'est-ce pas la seule manière de les

(1) *Mémoires de la Soc. Arch.*, t. II, p. 94; *Bulletin*, t. I, p. 418.

Digitized by Google

conserver à la postérité que de les confier aux bons soins du conservateur de la Société archéologique?

Cette activité ne suffisait cependant point à notre compagnie et l'on comprit vite qu'il fallait mettre les monuments à la portée de tout le monde, en les publiant soit par des descriptions, soit surtout par le dessin. Ici, comme souvent, la question pécuniaire fut un grave obstacle, et la statistique monumentale de la Touraine, tant de fois mise sur le tapis depuis un demi-siècle, est encore à faire dans son ensemble : espérons que notre actif président saura, par son énergie, poser les premières assises de cette œuvre importante.

Un moyen primitif de publication, mais qui n'est pas le moins agréable ni le moins instructif, consiste à exposer, dans un local convenable, tous les objets transportables et peu encombrants : la Société archéologique l'a utilisé et avec succès, en organisant, en 1873, dans les salons de l'hôtel de ville, une magnifique exposition rétrospective d'objets d'art. « Que de richesses accumulées dans cette espace, trop étroit pour la foule enthousiasmée qui s'y pressait ! Quelle fête, pendant un mois pour les yeux et pour l'esprit ! Des milliers de visiteurs, à la vue de tant d'œuvres charmantes ou merveilleuses, ont senti leur goût s'épurer et s'élever et le sentiment de l'art a fait de nouvelles conquêtes. Qu'il soit permis de mentionner M. Lafon, qui, avec une compétence incontestable et un goût si sûr et si délicat a disposé sur les murailles, dans un harmonieux ensemble, la majeure partie des objets envoyés (1). »

Des descriptions, accompagnées de dessins, ont fait, dans la série de nos Annales, connaître un certain nombre de monuments : signalons surtout les *Monuments celtiques* publiés par M. l'abbé Bourassé, les plans et coupes de l'amphithéâtre gallo-romain et de l'aqueduc de Luynes, les dessins en noir représentant les peintures murales relevées avec soin par M. de Galembert, dans l'arrondissement de Chinon, etc. etc. ;

(1) *Bull. de la Soc. arch.*, t. II, p. 520.

Digitized by Google

disons, en un mot, qu'une centaine de planches sont intercalées à l'appui des diverses notices archéologiques. Et à propos de M. de Galembert, rappelons avec quelle générosité digne de reconnaissance il vient de nous offrir la collection des peintures murales de la Touraine, qu'il s'est plu à relever et à reproduire en couleur sur papier : souhaitons-en le plus tôt possible une splendide édition chromolithographique !

Ce qui n'a encore pu se faire pour les peintures murales a été fait, dès 1849, pour les vitraux de la cathédrale ; cet ouvrage, il est vrai, a paru en dehors de nos annales, mais il n'en a pas moins illustré la Société, puisqu'il a été composé par trois de ses membres les plus dévoués. Ce fut, en effet, M. Bourassé qui publia, « avec l'abbé Manceau, les *Verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours*, dessinées par J. Marchand, ancien directeur de la manufacture de vitraux peints de Tours, un volume in-folio, orné de belles chromolithographies. Grâce à cette magnifique publication artistique, nos verrières sont classées au nombre des plus remarquables de la France (1). »

Les églises romanes de la Touraine, du VIe au XIe siècle, ont également fait, et cette fois dans nos mémoires, l'objet d'une publication illustrée de 45 planches photolithographiques. Ce furent MM. Bourassé et Chevalier qui mirent à profit les procédés de notre collègue, M. de Lafollye, pour reporter sur la pierre lithographique et tirer à l'encre grasse les épreuves photographiques des monuments à étudier : nous avons là le premier essai, en Touraine, de statistique monumentale faite d'une manière scientifique et le nom de ses auteurs suffit à en indiquer l'importance. Commettons, en passant, l'indiscrétion d'annoncer une publication analogue, pour garder à la postérité le souvenir de l'église Saint-Clément, récemment démolie par la ville de Tours.

N'oublions pas non plus qu'à la suite de la belle exposition de 1873, notre collègue, M. Georget, en publia « un magni-

1) *Bull. Soc. Arch.*, t. II, p. 402.

Digitized by Google

fique album photoglyptique où la plupart des chefs-d'œuvre, expliqués par M. Palustre, revivent pour nos yeux charmés (1). »

Malgré toute la valeur de ces œuvres, la Société archéologique comprit bientôt qu'il lui fallait sortir des limites indiquées par son nom et qu'avec les monuments matériels elle devait étudier les monuments écrits : André Salmon, ancien élève de l'école de Chartes, la lança vite dans cette voie à sa suite, et la recherche, la réunion et la publication des textes occupèrent à l'envi l'érudition de nos savants tourangeaux.

Beaucoup de documents nouveaux furent explorés, expliqués et utilisés, qui jusque là étaient restés enfouis dans les archives publiques et privées de la Touraine et d'ailleurs : c'est ainsi que des parchemins poudreux sortit rayonnante de gloire toute une école d'artistes tourangeaux, naguère ignorés. Leurs noms, leurs œuvres, leur généalogie même furent dévoilés par d'intrépides chercheurs; Michel Colombe, les Juste, Fouquet, Bourdichon, Pinaigrier et tant d'autres revivent pour leurs compatriotes et ne contribuent pas peu à illustrer la Touraine.

Cependant, si ces textes étaient inexplorés, ils n'étaient pas matériellement inconnus et chacun savait qu'à la préfecture, à l'hôtel de ville et dans les archives de notaires il y avait une ample provision de documents à rechercher et à utiliser : leur étude n'en constituait pas moins un véritable titre à l'auteur, puisqu'il n'y avait pas, et qu'à l'heure actuelle il n'y a pas encore partout, un inventaire des trésors renfermés dans ces dépôts précieux.

Mais les vraies et les principales découvertes matérielles de textes sont celles que fit André Salmon en Angleterre. Cartulaires, obituaires, chroniques et autres documents relatifs à la Touraine : tels sont les résultats de deux voyages qu'il ne craignit pas d'entreprendre outre Manche dans l'in-

(1) *Bull. Soc. Arch.*, t. II, p. 521.

Digitized by Google

térêt de l'histoire tourangelle. Plus récemment, à la suite d'indications de M. E. Gautier, on découvrit aussi un grand nombre de chartes précieuses, dont plusieurs antérieures à l'an mil, et qui, de divers côtés et surtout à Loches et Chinon, servaient de reliures aux registres de l'état civil.

Non seulement André Salmon découvrit des textes, mais encore il les réunit soit en originaux, lorsqu'ils étaient à vendre, soit en copies lorsqu'il ne put faire mieux. Sur ses traces marchèrent M. Lambron de Lignim, qui explora plus particulièrement les archives locales et M. l'abbé Bourassé, qui recueillit surtout les pièces relatives à l'histoire ecclésiastique. Enfin, dans le domaine des éditions rares et curieuses, M. Taschereau, dans l'intention d'écrire plus tard une bibliographie tourangelle, réunit tout ce qui put, en ce genre, tomber d'intéressant sous sa main.

Bien que ces quatre hommes fussent membres de la Société archéologique, leurs collections de documents furent léguées à la Bibliothèque de Tours et non à celle de la Société, pour la raison bien simple que la première est plus facilement accessible aux travailleurs ; néanmoins, la Société n'a pas eu la moindre part dans la formation des fonds Salmon, Lambron, Bourassé et Taschereau. Les deux premiers renferment notamment en manuscrits originaux ou copiés, l'un 155 volumes et l'autre 59, complètement et uniquement remplis de documents relatifs à l'histoire de Touraine : mine précieuse, qui déjà plusieurs fois a été pillée et qui servira certainement encore à la construction de monuments impérissables !

Mais c'est à la publication des textes que la Société a personnellement contribué : ce rôle lui était naturellement indiqué, par suite de l'abondance des matériaux inédits et importants à faire connaître.

Ce fut encore André Salmon qui indiqua la voie en 1854, par la publication des *Chroniques de Touraine*, et qui, pour ce recueil, obtint une mention très honorable au concours de l'Académie des Inscriptions. Ni le temps, ni les voyages, ni

Digitized by Google

les difficultés de toute sorte ne lui coûtèrent pour donner un texte revisé avec soin et collationné sur les manuscrits connus. Non content de ces succès, il poursuivit ses recherches sur le même sujet et fit paraître en 1856 un supplément contenant de nouveaux textes; quant aux chroniques des comtes d'Anjou relatives à la Touraine, il les publia dans les mémoires de la Société de l'histoire de France.

M. l'abbé Bourassé, qui avait collaboré à ce premier volume, édita, en 1860, le *Cartulaire de Cormery*, et en 1872, M. l'abbé Chevalier continua la publication du *Cartulaire de l'abbaye de Noyers*, qu'avait entreprise son maître vénéré. Ces deux volumes contiennent une foule de documents qui intéressent la géographie, l'histoire et le droit de tout le midi de la Touraine et particulièrement les environs de Cormery et de Sainte-Maure: ce sont là des sources fort précieuses où les historiens de ces localités pourront utilement puiser.

Dans un autre ordre d'idées, les *Obituaires de la cathédrale* et de *Saint-Julien*, publiés l'un par M. l'abbé Bourassé et l'autre par M. l'abbé Quincarlet, firent connaître beaucoup de détails sur les dignitaires et les bienfaiteurs de ces églises, et donnèrent la date exacte de la mort d'un certain nombre de personnages célèbres.

Le servage, d'une part, et les artistes, de l'autre, reçurent de leur côté un vif éclat du *Liber de Servis* et des *Documents inédits sur les arts en Touraine*, deux volumes édités par M. de Grandmaison, d'après les travaux d'André Salmon, et honorablement mentionnés au concours de la Sorbonne. L'abbaye de Beaumont vit aussi sa *chronique* sortir des layettes des archives départementales et former, toujours par les soins de M. de Grandmaison, un intéressant volume de nos mémoires.

L'illustre et riche abbaye de Marmoutier ne pouvait rester oubliée au milieu de tous ces travaux. Son *Histoire*, écrite au commencement du XVIIIe siècle par D. Martène, a été publiée et complétée par M. l'abbé Chevalier: les deux volumes qu'elle forme respirent à chaque page la forte érudition des

Digitized by Google

Bénédictins. Il reste encore à imprimer un volume de *Preuves*: souhaitons que la santé revienne à Mgr Chevalier et lui permette d'achever l'œuvre qu'il a si bien entreprise.

Signalons aussi divers textes moins importants et qui se trouvent dans notre *Bulletin*, tels que les *Comptes municipaux de la ville de Loches*, par MM. Seheult et Gautier et le *Compte des ornements du château d'Amboise*, par M. de Grandmaison ; et, à propos de ce dernier savant, rappelons avec quel zèle il prépare, depuis trente ans, la publication du *Liber quæriponiarum contra baillivos Turonenses*, ouvrage qui jettera une grande lumière sur l'administration de la justice au moyen âge.

Mentionnons enfin de nos éminents collègues, mais en dehors de nos annales, les *Archives de Chenonceau* dues aux patientes et savantes investigations de M. l'abbé Chevalier et les *Registres des comptes municipaux de Tours de* 1358 à 1462, publiés par les soins intelligents et érudits de notre excellent vice-président, M. J. Delaville Le Roulx.

Voilà les principales œuvres par lesquelles la Société archéologique a fait connaître les sources les plus pures de l'histoire de Touraine : avouons cependant qu'en général elle n'en a pas assez facilité le puisage par de nombreux travaux d'accès.

En effet, nul ou à peu près n'a développé, ni même imité le système des notes explicatives, qui donnent aux *Chroniques* et au *De Servis* d'André Salmon un parfum de science agréable à respirer; disons plus, ces notes sont un cachet de travail personnel et démontrent d'une façon péremptoire que l'éditeur ne s'est pas contenté d'abandonner au correcteur d'une imprimerie le manuscrit d'un copiste quelconque. D'un autre côté, il est fort commode d'avoir en note la concordance du texte étudié avec les autres textes déjà publiés ou encore inédits. Or cette méthode de relier entre elles les diverses sources par un vaste réseau de renvois et d'expliquer une foule de termes et de noms propres doit avoir pour résultat de mettre la science historique à la portée de tout homme

Digitized by Google

intelligent et quelque peu travailleur : c'est précisément là le but de la Société archéologique et nous craignons un peu que ces documents ne soient consultés que par les savants de profession.

Faisons néanmoins une brillante exception en faveur de deux de nos membres les plus distingués, qui, élèves de l'école des Chartes comme André Salmon, en ont suivi les traditions scientifiques. Nous avons nommé M. Delaville Le Roulx avec ses *Chartes antérieures à l'an mil* données dans notre Bulletin et ses *Registres des comptes municipaux*, édités sous le patronage de notre Société ; nous avons surtout nommé M. Paul Viollet, dont les *Établissements de saint Louis*, publiés pour la Société de l'histoire de France, éclairent tant notre première coutume de Touraine et deux fois ont été l'objet d'une si flatteuse récompense.

En parlant des élèves de l'école des Chartes qui font la gloire de notre compagnie, nous semblons oublier Émile Mabile dont les travaux sur la Touraine sont appréciés à leur juste valeur : il n'en est rien pourtant, car nous avons cru devoir rattacher ses études à celles qu'il nous reste à examiner et qui mettent en œuvre les matériaux rassemblés par les archéologues et les archivistes.

Un premier point consiste à classer ces matériaux, à les dégrossir, à les analyser et à indiquer la place qu'ils occupent sur le chantier : c'est l'objet des catalogues, des tables alphabétiques et des dictionnaires.

Or avec les catalogues analytiques nous arrivons précisément à Émile Mabille, car c'est lui qui a inventorié les nombreux documents réunis par Dom Housseau pour écrire l'histoire de Touraine et formant aujourd'hui 33 volumes à la Bibliothèque Nationale.

« Le résultat du travail de M. Mabille a été un excellent inventaire : les analyses des pièces sont bien faites et contiennent tous les renseignements désirables. Ainsi, chacun pourra prendre une connaissance exacte et certaine des docu-

Digitized by Google

ments qui l'intéressent, savoir leur place précise à la Bibliothèque Nationale, le volume et presque la page où ils se trouvent et en demander copie, comme s'il était à Paris même.

« Assurément, ce sera là un puissant secours pour les érudits tourangeaux ; tous devront des actions de grâce au jeune et modeste savant qui a mis entre leurs mains ce précieux inventaire de deux mille chartes concernant la Touraine (1). »

M. Mabille ne s'est pas borné à ce seul travail de *Bénédictin laïc*, il a également dressé sur le même plan le catalogue analytique de la *Pancarte noire* de Saint-Martin; mais cet inventaire a encore plus de mérite que le premier, puisque la Pancarte a été brûlée sur la place d'Aumont pendant la Révolution, et qu'il lui a fallu la restituer pièce par pièce d'après des indications et des copies éparses çà et là. Ce nouveau mémoire l'a révélé comme un analyste scrupuleux et un critique érudit.

D'un autre côté, les archives départementales, les archives d'Amboise et les manuscrits de la Bibliothèque de Tours ont été aussi l'objet d'un excellent inventaire analytique. Si la Société archéologique n'a pas contribué à la confection de ces inventaires, elle peut au moins revendiquer pour elle l'honneur d'en avoir les rédacteurs, MM. de Grandmaison, l'abbé Chevalier et Dorange, comme ses membres les plus dévoués.

Enfin, en ce qui concerne notre musée d'antiquités, rappelons le catalogue méthodique qu'en dressa avec tant de soin M. Pécard et que rectifia et publia M. Léon Palustre durant ses fonctions de conservateur.

Après les catalogues analytiques classés par ordre de matières, viennent les tables où l'ordre alphabétique est seul suivi : c'est moins savant, mais c'est plus commode.

Le travail le plus important en ce genre est la *Table analytique des Mémoires de la Société archéologique de Touraine, du tome I au tome XIV*, par M. l'abbé C. Chevalier : quinze cents noms de lieux, plus de trois mille cinq cents noms de

(1) *Mémoires de la Société archéologique*, t. XI, p. 115-116.

Digitized by Google

famille et environ huit cents armoiries y sont classés suivant leur ordre alphabétique.

C'est la table des petits mémoires parus avant l'apparition de notre *Bulletin* : presque tous les travaux qui occupent un volume entier ont été l'objet, chacun de la part de son auteur respectif, d'une table alphabétique spéciale. Les chroniques, les cartulaires, les obituaires, l'*Histoire de Marmoutier*, les catalogues analytiques de dom Housseau et de la *Pancarte noire*, le *De servis*, les *Documents sur les arts en Touraine*, ont ainsi leur table à la fin du volume. Trois tomes de nos Mémoires restent seuls, pour le moment, privés de ce commode instrument : espérons que quelque membre zélé et doué d'une grande patience se chargera de le préparer, comme les bons moines copiaient autrefois des manuscrits, *pro pœna peccatorum*.

Nous ne parlerons de la *Table des tomes I à V du Bulletin* que pour dire dans quel esprit elle a été conçue. Nous n'avons pas cru devoir faire quatre tables distinctes pour les noms de lieu, de famille, d'objets et d'armoiries, comme l'ont fait nos savants devanciers : ceux qui prennent le Pirée pour un homme ne consulteront jamais ce travail, et les érudits, ce nous semble, feuilleteront plus facilement une seule table que quatre.

Une table quelque peu développée constitue un dictionnaire, et par deux fois la Société archéologique n'a pas craint de grever lourdement son budget pour donner à ses membres des outils qui les mettent en demeure de travailler.

Un embryon de dictionnaire avait bien été déjà publié par M. de la Ponce dans le tome IX de nos mémoires, mais ce recueil consciencieux de *Documents géographiques* devait pâlir de brièveté devant l'*Armorial de Touraine* et surtout le volumineux *Dictionnire géographique, historique et biographique de la Touraine* : c'est M. Carré de Busserolle qui a publié ces deux utiles ouvrages, où sont accumulés par ordre alphabétique une foule de documents et d'indications sur toutes les questions historiques concernant la Touraine. Mais une

Digitized by Google

telle somme de travail ne pouvait être accomplie par un seul homme qu'aux dépens de l'exactitude et de la critique des sources : c'est, en effet, le reproche qu'il faut adresser non à l'auteur, mais à ses œuvres.

Avec tous ces matériaux et tous ces instruments, il était possible d'établir et de soutenir de brillantes thèses sur les divers points de notre histoire locale.

Qu'il nous suffise, tout d'abord, de rappeler les remarquables introductions placées en tête de presque toutes les grandes publications que nous avons citées relativement aux monuments et aux textes : *les Verrières de la Cathédrale*, *les Églises romanes*, *les Chroniques*, *l'Histoire de Cormery*, *le Servage en Touraine*, *la Pancarte noire*, *les Arts en Touraine*, *l'Histoire de Noyers*, *etc.*

Mentionnons d'une manière spéciale l'*Essai sur les noms géographiques en Touraine* de M. l'abbé Chevalier, car « c'est une des pages les plus piquantes, les plus instructives, les plus ingénieuses qui aient été écrites sur un sujet naturellement aride (1). » Mentionnons aussi de M. Mabille la *Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine* et les *Invasions normandes dans la Loire et les Périgrinations du corps de Saint-Martin*, et de M. Dupré un *Essai sur l'histoire littéraire de Marmoutier au moyen âge*.

D'un autre côté, « M. le docteur Giraudet, qui prépare une histoire complète de l'assistance publique à Tours, a communiqué le premier chapitre de ce grand travail, celui qui concerne notre ancien hôtel-Dieu. Ce n'est pas le seul fruit des longues et patientes recherches de notre collègue dans les titres municipaux ; il en a encore tiré une *Histoire de la ville de Tours*, en deux volumes in-8°. Quelle mine féconde de renseignements nouveaux, de faits inconnus, de traits de mœurs ignorés, de découvertes réelles sur l'ancienne topographie de notre ville (2) ! »

(1) *Bull. Soc. Arch.*, tom. I, p. 61.
(2) *Eod.*, t. II, p. 516-517.

Digitized by Google

Mais la thèse qui a le plus couvert de gloire notre Société, parce que la mêlée a été générale et que la victoire a été proclamée par l'Institut, c'est la question des *Origines de l'Église de Tours*.

Deux hommes ont immortalisé cette mémorable discussion dans notre sein, MM. Jéhan (de Saint-Clavien) et l'abbé Chevalier. C'est avec vivacité que M. Jéhan « se jeta dans la lutte, en se déclarant le champion de l'apostolicité de notre Église de Tours contre de redoutables et brillants adversaires de cette apostolicité, appuyés sur l'imposante autorité de Grégoire de Tours. Il prit résolument parti pour la légende contre l'histoire (1). »

« M. l'abbé Chevalier, » lui, « pense qu'on peut être très respectueux envers l'Église sans admettre, contre les données de l'histoire, l'extension légendaire de la mission apostolique dans les Gaules. Il lit et comprend les textes comme ses illustres et pieux devanciers du XVIIe siècle, et arrive, comme eux, après avoir réfuté une à une les opinions de l'école légendaire, à cette conclusion, que le christianisme, introduit sur quelques points à l'époque de Pothin et d'Irénée, n'a été établi d'une façon quelque peu générale en notre pays et n'y a eu des institutions hiérarchiques qu'au IIIe siècle.

« Comme les origines du christianisme dans la province de Tours se rattachent nécessairement au système adopté pour toute la Gaule, M. l'abbé Chevalier a dû reprendre la question dans son ensemble; il donne tous les textes qui peuvent éclairer la discussion, met en lumière les documents et les arguments qui avaient pu échapper aux critiques du XVIIe siècle, et son livre devient ainsi un traité qui emprunte au caractère professionnel de l'auteur une valeur et une autorité que la commission ne pouvait manquer d'apprécier (2). »

Depuis cette brillante thèse, M. l'abbé Chevalier a publié d'autres travaux que nous avons mentionnés à leur rang, mais

(1) *Bull. Soc. Arch.*, tom. II, p 220.
(2) *Eod*, p. 424-425.

Digitized by Google

aucun n'a eu la célébrité de ce dernier. Cependant le long séjour annuel à Rome, auquel l'obligent maintenant ses hautes fonctions de clerc national, nous a valu une magistrale étude critique, au point de vue historique et archéologique, sur le *Tombeau de saint Martin à Tours*. A part la longueur, on peut dire que cette nouvelle œuvre de Mgr Chevalier est un digne pendant des *Origines de l'Église de Tours*.

« Le tombeau de saint Martin, en effet, par l'importance exceptionnelle du précieux dépôt qu'il contenait, a dû se modeler, pour la forme extérieure, sur les tombeaux illustres que le monde entier venait vénérer à Rome. Et d'un autre côté, par son immense notoriété, par le pèlerinage universel dont il était le foyer, il a dû servir de type en France, et même plus loin aux monuments que la piété des fidèles éleva sur les dépouilles des apôtres et des saints de chaque contrée. Il importe donc de connaître minutieusement tout ce qui concerne ce sépulcre de saint Martin, qui fut un des quatre glorieux sépulcres de la chrétienté. Cette étude apportera plus d'un document utile aux autres sanctuaires, en dissipant les incertitudes des textes et en éclairant les ténèbres des traditions (1). »

Telles sont les principales œuvres dues à la Société archéologique depuis sa fondation. Elle ne s'est pourtant point bornée à cela ; elle a cherché à vulgariser ses résultats scientifiques et à exercer, par plusieurs de ses membres éminents, une bienfaisante influence sur toutes les classes de la société.

« N'avez-vous pas admiré plus d'une fois ce mouvement de renaissance artistique qui se développe chez nous depuis vingt-cinq ans ? L'architecture, renouvelée dans les formes, élève de tous côtés des constructions civiles d'un goût charmant, et des monuments religieux qui luttent sans trop de désavantage avec ceux que le moyen âge nous a légués. La sculpture, devenue presque un art vulgaire à force de se prodiguer, enchante partout les yeux par ses travaux délicats ;

(1) *Bull. Soc. Arch.*, tom V, p. 9-10.

Digitized by Google

enfin des ateliers d'art industriel, inconnus il y a un demi-siècle, et dont quelques-uns sont aujourd'hui des maisons vraiment importantes, mettent à la portée du public des œuvres de goût, dont plus d'une est une œuvre d'art. M. Bourassé, on peut l'affirmer, a été l'agent le plus actif de ce renouveau. Il a contribué plus qu'un autre à répandre chez nous le sentiment du beau ; il a ouvert de nouveaux horizons aux tentatives de l'art indigène ; il a été pour les maîtres et les artistes dont s'honore notre ville un ami, un critique plein d'encouragement, un guide toujours bienveillant ; et là où il est demeuré en apparence étranger, il a préparé un public disposé à goûter et à apprécier.

« Un des auxiliaires les plus puissants dans cette initiation du public aux choses de l'art a été sans contredit le splendide volume de *la Touraine*, édité par M. Mame pour l'exposition universelle de 1855. Il a excité la jalousie de l'Europe, et Paris, Londres et Vienne ont trouvé à Tours le digne successeur des Jenson et des Plantin, un imprimeur dont le triomphe pouvait étonner ceux-là seulement qui ne connaissent pas M. A. Mame. Le lecteur fut charmé de voir passer sous ses yeux tous les monuments de notre province si habilement décrits et reproduits, et plus d'un se trouva ainsi initié à des idées nouvelles qu'il ne connaissait pas. Ce magnifique volume a donc beaucoup fait pour l'éducation artistique du public tourangeau (1). »

Deux éditions, rapidement épuisées, ont montré qu'il avait été apprécié à sa juste valeur. « Les éditeurs désireux de populariser de plus en plus les monuments et les beautés pittoresques du pays auquel ils appartiennent, ont pensé à faire entrer la majeure partie des gravures sur bois de ce volume dans une nouvelle publication qui, par son format et par son prix, s'adresse à un plus grand nombre de lecteurs (2). » De là les *Promenades pittoresques en Touraine*,

(1) *Bull. Soc. Arch.*, tom. II, p. 403-404.
(2) *Promenades pittoresques en Touraine*, par M. l'abbé Chevallier, p. VI.

Digitized by Google

où M. l'abbé Chevalier développe, outre une grande science historique, ce brillant talent littéraire qu'il nous a habitués à rencontrer dans toutes ses œuvres. On peut, sans exagérer, dire qu'il a été, après son maître vénéré, le grand vulgarisateur de l'histoire de Touraine : sa narration est pleine d'attraits et les choses les plus arides de leur nature deviennent, sous sa plume, d'une limpidité merveilleuse.

Enfin, pour joindre le modèle aux descriptions et fournir à la masse l'enseignement par les yeux, M. Gustave Guérin a semé sur notre Touraine un grand nombre d'églises où il s'est appliqué à reproduire les divers styles du moyen âge. En 1849 et en 1857 il construisit la chapelle du petit séminaire et l'église de Sainte-Anne « voûtées en pierres, et chacune des pierres a été appareillée rigoureusement d'après le tracé de la projection géométrique. C'est la première tentative qui ait été faite en France pour renouveler la voûte ogivale et c'est aux frères Guérin qu'on doit l'étude complète de ce genre de voûte et la plus ancienne application moderne des principes qui en gouvernent l'exécution.

« Cette intéressante expérience avait démontré à l'architecte diocésain que le style ogival du XIIIe siècle est le plus coûteux, et comme la question des dépenses pouvait arrêter un certain nombre de communes, il s'appliqua dès lors à populariser le style roman du XIIe siècle. La première construction complète en ce style fut la chapelle des Lazaristes, couverte par des coupoles et terminée par des absides en cul-de-four on *fornice*. L'effet en fut si heureux et si universellement apprécié que Gustave Guérin n'eut plus aucune peine à faire partager aux autres sa prédilection (1). »

Découverte, collection, conservation et publication des monuments matériels et des monuments écrits, compilations vastes et méthodiques, thèses brillantes mettant en relief les points obscurs de notre histoire locale, enfin vulgarisation de ces résultats et initiation du grand public à les goûter : voilà

(1) *Bull. Soc. Arch.*, tom. V, p. 249.

Digitized by Google

donc en peu de mots l'histoire éloquente de notre compagnie.

Quand on étudie un monument, on se contente d'habitude d'en faire connaître les architectes et d'en apprécier le plan et les grandes lignes : de même nous venons d'agir pour la Société archéologique en présentant ses grands hommes et en examinant ses grandes œuvres.

Malgré cette rapide exposition, n'oublions pas tout ce que nous devons aux simples tailleurs de pierre et aux humbles manœuvres, tous hommes de goût et de bonne volonté qui nous font part de leur découvertes fortuites et nous aident de leur obole ; n'oublions pas non plus que, dans les fondations de ce monument archéologique comme dans les fondations de nos remparts gallo-romains, il y a de nombreuses pierres sculptées au lieu de vulgaires moellons, petites dissertations pleines de faits et de critique et que nous devons à nos membres les plus dévoués : nous regrettons de ne pouvoir leur accorder même une simple mention, à tous ceux qui, avec les Bourassé, les Salmon, les Guérin et les Chevalier, ont apporté leur pierre à l'édifice ; mais nous avons de beaucoup dépassé les bornes qui nous avaient été assignées pour cette étude, et notre seule excuse est d'avoir cherché à propager la bonne influence de notre Société et à lui conquérir des adeptes.

L. Lhuillier.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES TOMES I A V DU BULLETIN

(*Les chiffres romains désignent le tome et les chiffres arabes la page*)

A

Abrassart (Jean-Joseph), moine de Marmoutier et bibliothécaire de Tours : I, 7 ; III, 15.
Absolu (Regnault) : V, 118.
Acfredus, frater Amalrici : IV, 364.
Acfridus : IV, 359
Achardus : IV, 368.
Achin : IV, 366.
Adalgaudum : IV, 339, 340.
Adalgerius, sacerdos : IV, 357, 359.
Adalmannus, diaconus : IV, 344.
Adam, moine, bibliothécaire de Marmoutier : II, 42.
Adam (André), orfèvre à Tours : I, 285.
Adelardus : IV, 364.
Adelelmus, sacerdos : IV, 345, 352.
Adec (Jonnes), sacerdos : IV, 257.
Adon : IV, 359.
Adraldus : IV, 344.
Adraldus, sacerdos : IV, 371.
Ægidius, doyen du chapitre de Saint-Gatien : II, 83.
Ageon (Vincent) : V, 134.
Agan (Guillaume) : V, 134.
Aganus, diaconus : IV, 351.
Agilon (comte), exécuteur testamentaire de saint Perpet : II, 257.
Agner (fluvius) : IV, 356.
Agnès, dame de Basonneau ; III, 83.
Agrarius, prêtre, distribue le patrimoine de saint Perpet : II, 259.
Aigle ép'oyée : I, 403 ; II, 320, 358.
Aignen (Guillaume) : III, 458.
Aigues (des), ministre protestant à Tours : III, 493, 494, 495, 505.
Aiguevives (abbaye d') : II, 446.
Aiguillon (d'), château de Véretz et de Larçay, émigré : II, 113.
Aiguillon (duc d'), seigneur de Véretz : V, 188.
Aimardus : IV, 368.
Aimericus : IV, 359, 364.
Aymericus, diaconus : IV, 373.
Aymericus, clericus : IV, 374.
Aimon (Jean d'), abbé d'Aiguevive : II, 452.
Alâtre, prieur : IV, 130.
Albert, moine de Marmoutier : II, 39.
Albert, abbé de Marmoutier : I, 373, 380, 392 ; II, 37.
Albertus : IV, 363.
Alcherius : IV, 368.
Alcuin, dirige l'école de Tours : II, 35 ; IV, 347.
Aldesendis, uxor Corbonis : IV, 368.
Alderamnus : II, 54.
Alençon (bâtard Jean d'), prisonnier de Louis XI : III, 282.

Digitized by Google

Alexandre III à Tours : V, 37.
Ali, directeur de l'arsenal de Tours : III, 15.
Alix (Pierre), prêtre à Benais : IV, 131.
Allain (Louis-Joseph) : IV, 131.
Allart-Folarton, peintre : I, 5.
Alluye (Hugues d'), baron de St-Christophe : IV, 450 ; — (Marguerite d') : IV, 451 ; — tombeau de Hugues : IV, 196.
Alluzeau (François d'), vicaire de Reignac : II, 227.
Alon : IV, 359.
Alon, frater Hugonis : IV, 363.
Alonneau (Émery d'), lieutenant général à Loches : III, 70.
Altcarius : IV, 344.
Amalaire reçoit une chasuble de saint Perpet : II, 260.
Amalbertus, presbyter : IV, 350.
Amalricus : IV, 359, 364.
Amalricus, legislator : IV, 345.
Amansart (Jehan) : V, 134.
Ambazia (Radulfus de) : II, 123.
Amboise : III, 312, 326, 327, 332, 335, 336; IV, 38, 54; V, 114, 115, 117; artistes : II, 541 ; objets d'art d' — et Chanteloup : IV, 262 ; atelier monétaire : I, 48 ; triens frappé à — : I, 195 ; baptême royal à — : IV, 267 ; caves-silos : II, 541 ; château : I, 5, 253, 331, 332, 418; III, 66, 353; IV, 103, 104, 203 ; Cordeliers : III, 221 ; greniers, I, 71 ; III, 19 ; Louis XI à — : V, 192 ; prisonniers de Rocroy à — : III, 211 ; église dotée par saint Perpet : II, 259; église Saint-Denis, camp romain et maison Léonard de Vinci : I, 418; excursion à — : V, 380 ; notes militaires extraites des archives d' — : III, 205 ; maladies contagieuses : III, 24.
Amboise (maison d') : II, 336 ; généalogie : II, 67 ; les d'Amboise en Poitou : II, 76 ; Jehanne : III, 224 ; Mathilde : I, 71 ; IV, 284 ; Peronelle : III, 458 ; Sulpice : III, 373.
Amboise (Isabelle de Blois, dame d') : I, 75.
Ambillou (église d') : II, 333 ; pierres tombales : II, 529, 532.
Amys (Denis), maçon : III, 352, 366.
Andreas, diaconus : IV, 373.
Angelbaud, archevêque de Tours : II, 448.
Anglerais, dit Chicot : III, 262.
Anguerrant (Jacquet) : V, 173.
Anguerrant (Simon) : V, 145, 147.
Anguerrant (Symon), menuisier : V, 208.
Anguerrant (Symon), peintre : V, 211.
Anne (église de Sainte-), construite par Marc-Antoine, charpentier : II, 254.
Anne (église de Sainte-) : V, 273.
Ansel : IV, 364.
Anthoine : Saché et le Pont-de-Ruan : II, 262.
Antoine, capitaine de Villeloin : V, 122.
Antoine (rue Saint-), à Loches : V, 142.
Apetissement du vin (octroi d') : II, 470 et 474.
Appert (Jehan), peintre : V, 150.
Aqueducs : I, 56, 155, 198, 199, 418 ; II, 372, 373, 531.
Aragon (Sanche d'), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Aragon (Yolande d'), duchesse de Touraine : IV, 220 et s.
Arbertus : IV, 364, 366.
Arbre accosté : I, 55.
Arbrissel (Robert d'), fonde le couvent de Fontevraud : III, 153 et s.
Archambault (L.) : Notice sur Jacques-Élie de Lamblardie, créateur de l'École polytechnique, né à Loches : III, 382 et s. ; Notes et documents sur quelques familles lochoises : IV, 204 et s. ; Note sur la naissance d'Alfred de Vigny à Loches : IV, 298 et s.
Archembaud, archevêque de Tours : IV, 335, 355, 356, 369.
Archembaldus, arch. Turon. : IV, 371, 373.
Archerius, presbyter : IV, 350.
Archevêques de Tours (sépulture dans la cathédrale des) : III, 181.
Archibald, archiprêtre : II, 126.
Architectes tourangeaux : I, 12, II, 68.
Architecture angevine en Touraine : II, 10. — religieuse en Touraine : III, 413 ; V, 239.
Archives de Marmoutier organisées sous

Digitized by Google

l'abbé Étienne et confiées à Jean Tirel : II, 51.
Archives tourangelles (exploration des) : II, 516 et s.
Arderadus, levita : IV, 372.
Ardradus : IV, 359.
Arduinus : IV, 368.
Arduinus, archiepiscopus Turonensis : IV, 351, 352, 353, 354.
Arduinus. clericus : IV, 373.
Arduinus, decanus : IV, 350.
Arduinus, filius Corbonis : IV. 368,
Argenson (comte d'), seigneur de Mouzay : III, 82.
Argouges (Jacques d'), chantre de Saint-Martin : V, 21.
Argoyges (Jamet d') : III, 462.
Arierius, prêtre : IV, 348.
Armand (François), receveur de l'Église de Tours : II, 140.
Armel (légende de saint) : IV, 330
Armençay (Monseigneur d') : IV, 293.
Armes en silex des sauvages du nouveau monde : III, 9.
Armilly (château d'), à Neuillé-Pont-Pierre : IV, 97.
Armilly (seigneur d') : III, 177.
Armoiries : I, 7, 54, 402; II, 15, 17, 242, 291, 320, 321, 358; III, 93, 185, 225, 231, 233; IV, 205, 387, 453.
Armorial général de la Touraine : I, 3.
Arnoul, arch. de Tours : I,372.
Arnould (tombeau de saint) : II, 524.
Arnoulx, brodeur : V, 168.
Arnulfus, sacerdos : IV, 351.
Arrault (Jehan) : V, 118.
Arroudeau (Jehan), brodeur à Lerné : III, 449.
Artannes (aux archevêques de Tours) : III, 273, 279, 280,
Artault (Guillaume), curé de Saint-Cyr, régisseur d'Azay : III, 21.
Artault (Pierre) : IV, 103.
Arthault (Jehan), procureur de Thomas Bohier : II, 508.
Artigny (famille Mondion d') : V, 326.
Artillerie d'Amboise sous Louis XI : III, 207.
Artistes tourangeaux : I, 4, 17; II, 7, 512 et s. ; III, 19.
Arts en Touraine : I, 207.
Artois, médecin : IV, 1.
Arvens : IV, 363.
Ascelin, prévôt : IV, 352, 353, 354
Aspremont (Guillaume d') : III, 373.
Asselin (Guillaume), chapelain d'Avisay : V, 403.
Assistance publique, à Tours : II, 78.
Athée : II, 87.
Athée (Girard d') : IV, 428.
Aubert (Jacques) : V, 205.
Aubert (Jehan) : III, 291.
Aubeterre (F. Charles d') : IV, 377.
Aubin (Pierre) : V, 134.
Aublanc (Pierre), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Aubry : IV, 88.
Aubry, couvreur : V, 170.
Aubry (Jacquet) : V, 146, 147.
Aubuys (Jehan des), seigneur de Tallevoie ; II, 476.
Audacer, abbas : IV, 339, 340, 341.
Audebert (Jacques) : V, 164.
Audric (Antoine), religieux menuisier : IV, 376, 384.
Audricus, diaconus : IV, 344.
Augeard : IV, 38.
Augeard (F. Philippe) : IV, 377.
Auger, adm. de l'hôtel-Dieu : II, 110.
Augeron (Jacques), chantre de la Sainte-Trinité de Beaulieu : III, 70.
Auleya, signataire : I, 256.
Aumôniers assermentés : II, 114.
Aumont (Gillet) : III, 283.
Aumont (Monseigneur d') : V, 370, 371.
Aunay (Jehan d') : IV, 222.
Aunay (vicomte d'), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Auramnus : IV, 364.
Auramnus, sacerdos : IV, 372.

Digitized by Google

Autbertus, presbyter : IV, 343.
Autels (3) : IV, 205.
Auvergne (Guillaume d'), armurier de Tours : III, 190.
Auxigny (Marie d'), dame d'Azay : II, 466.
Avaugour (Guillaume d'), bailli de Touraine : II, 465.
Avertin (notice sur saint) : V, 303.
Aviron, chanoine : IV, 441.
Avisay (château d') : V, 403.
Avisgaudus, évêque du Mans : IV, 373.
Avisseau, potier : II, 442 ; III, 416 ; V. 255.
Avitello (Radulfus de Sancto) : II, 124.
Avoine (église d') : V, 273.
Avoir (Pierre d'), sénéchal de Tours : III, 225.
Avon : V, 278.
Azay-le-Rideau : II, 464 ; IV, 110, 241 ; V, 97, 119 ; château : I, 418 ; III, 21 ; église : I, 418 ; III, 293 ; seigneurie : III, 294.
Azay (famille d') : Adam : I, 143 ; Antoine : I, 143 ; Bonaventure : I, 144 ; Guillaume : III, 373 ; Imbault : I, 143 ; Pierre : I, 144 ; Renée : I 144.

B

Babou (Philibert) : III, 469.
Badeau (Vincent), boulanger à Tours : II, 509.
Badineau (Étienne), marchand drapier : I, 260.
Badulfus : IV, 344.
Baignoux, directeur du district de Tours : II, 112.
Bailli (plaintes contre l'administration du) en Touraine : I, 325.
Baissy (Philippe de), femme d'Antoine Raffin : II, 476.
Balduinus, clericus : IV, 364.
Ballan : III, 149 ; IV, 184, 241 ; V, 96.
Ballan (Étienne de) : II, 125.
Balloche (Martin-François), prieur de Benais : IV, 115.
Ballue (ms. de Tite-Live, provenant du cardinal La) : II, 252.
Bande (1) : I, 403 ; II, 321.
Bandes (3) : II, 320.
Bande cotoyée : II, 291.
Bande engrêlée : III, 185.
Bannière faite à Amboise : II, 533.
Bannière faite en Touraine : II, 534.
Bar (Jean de), bailli de Touraine V, 192.
Baraldus, presbyter : IV, 344.
Barangerie (la) : V, 329.
Baraudière (la) : V, 329.
Baraudin (famille) : III, 299 ; IV, 300 ; — (abbé de), doyen du chapitre de Loches : II, 163, 287 ; — (Honorat de) : IV, 214 ; — (Louis de) : III, 296.
Barbe-la-Grande (chapelle Sainte-), à Benais : IV, 128, 130, 131.
Barbe-la-Petite (chapelle Sainte-), à Benais : IV, 128, 131, 132.
Barbe (chapelle Sainte-), au Grand-Pressigny, fondée par Robert Chesneau : IV, 438, 439, 442 et s.
Barberin (Louis de), comte de Reignac : II, 227.
Barbes (Philippe), seigneur de Buxières, donne des prés à Manthelan : III, 85.
Barbes (Pierre) : V, 169, 170.
Barbotin (Jean), lieutenant particulier à Loches : III, 70.
Barbu (sceau de Jehan), hôtellier de Marmoutier : I, 325.
Barentin (Mathurin) : V, 137, 138.
Baret (Renée), femme de Chicot : III, 263.
Barguin (Nicolas), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Barguyn (Victor), bourgeois de Tours : II, 93.
Baron (F.-P.) : IV, 377.
Baron, marchand, : II, 108.
Barral (de), arch. de Tours : II, 121.
Barrault, seigneur des Rimbaudières : III, 300.
Barre : IV, 439.
Barre (de la) : III, 452 ; IV, 88.
Barre (Antoine de la), archevêque de Tours : II, 92 ; III, 359.
Barre (Gérad), chapelain : IV, 442.
Barre (Jean de la), seigneur de Véretz : V, 188.

Digitized by Google

Barre (Léonard) : IV, 443.
Barré : V, 403.
Barres (Pierre), prieur de Benais : IV, 113.
Barrier (Pierre), maître des Gabelles : IV, 241.
Barrière (Jehan) : IV, 144, 224.
Barrou : I, 76 ; IV, 427.
Barthélemy, abbé de Marmoutier : II, 37, 42 ; IV, 450 ; V, 89.
Barthélemy de Vendôme, archevêque de Tours : I, 373 ; IV, 181, 283, 450.
Barthélemy (Guillaume), contrôleur : IV, 229.
Basilica (Americ de) : II, 130.
Basinière (de la), seigneur du Grand-Pressigny : IV, 434, 435.
Bas-relief trouvé près de Saint-Martin-le-Beau : II, 435.
Bâtarnay (Catherine de) : IV, 132 ; — (Claude de) : III, 260 ; — (René de), baron du Bouchaige : V, 328.
Bâtarnay (tombeau des) : I, 162, 187, 320 ; II, 435, 541 ; III, 16, 185 ; IV, 3.
Bastart (Jehan) : V, 226.
Basteau (Macé) : V, 149, 299.
Basteau (Marc) : V, 169.
Bataillet (Mathurin), notaire royal : III, 300.
Bathaille (Albert), maître apothicaire : II, 153.
Bauboyn (André) : V, 216.
Baud (du), curé constitutionnel de La Riche : IV, 191.
Baudet (Guillaume) : III, 289.
Bechebien : V, 162.
Beddé (Guillaume de), sieur du Mortier : IV, 161.
Bedouet (René), sauve les cendres de saint François : III, 21.
Bégin (Christophle), sieur de Pinardières, à Neuvy : IV, 161, 162.
Beguele (Pierre), vicaire de St-Ours : V, 38.
Belin, avocat : II, 107.
Bellancyon (sire Nicolas de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Bellanger : III, 428.
Bellanger, curé de Genillé : IV, 38, 39.
Bellanger (Ollivier), abbé d'Aiguevive : II, 449.
Bellay (famille du), seigneurs de Benais : IV, 118, 120.
Bellefille (Pierre), assesseur de Chinon : II, 476.
Belleforest : IV, 243.
Belle-Garde : III, 423.
Bellegarde (duchesse de) : IV, 161.
Belleval (prieuré de) : II, 446, 452.
Bellot (Jehan) : V, 131.
Belon (Pierre) : V, 157.
Belotin (Jean), peintre-verrier : V, 358.
Belyard (Noël) : IV, 132.
Benais (prieuré de) : IV, 111 ; — (voie romaine à) : I, 98.
Benoist (Jehan) : V, 119.
Benoyst (Estienne), peintre-vitrier : V, 167.
Beranczon (Me Guillaume de) : V, 223.
Béranger (portrait de l'archidiacre) : III, 346.
Béranger, receveur : II, 115.
Bérard (Martin), trésorier de France, à Tours.
Bérard (famille) : IV, 390.
Berche (Aulnaie de), à Maillé (Luynes) : IV, 335.
Bérenger, fils de Fulcodius : I, 380.
Bérenger (portrait de), fait par Frontérius : IV, 275.
Bérenger (tombe de), à St-Cosme : IV, 13, 275.
Berengerius, diaconus : IV, 373.
Berger (Jean), orfèvre : III, 27.
Bergerie (Valentin de la) : IV, 297.
Beringarius : II, 344.
Baudoin (Jehan) : V, 134.
Baudoin (Mathieu), prévôt de Vallière, chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Baudon (Jehan) : V, 144.
Baudon : II, 493, 501.
Baudouin, échevin : III, 428.
Baudri, abbé de Bourgueil, ses poésies : II, 355, 527 ; évêque de Dol : III, 147.
Bauldrée (Pierre), de Savonnières : IV, 241.
Bavière (Ysabeau de), reléguée à Marmoutier : IV, 110.
Bazanconne (Guillette) : V, 203.
Bazinière (Macé-Bertrand de la), baron du Grand-Pressigny : III, 340, 343.

Digitized by Google

Bazonneau (motte de) : III, 330.
Bazougiers (Lysois de) : III, 332.
Beauchesne (seigneurie de), à Pernay : III, 177.
Beaulieu : I, 243 ; IV, 403 ; V, 118 ; église : I, 419 ; châsses : I, 57 ; abbaye : I, 135, II, 67 ; pyramide : I, 31 ; III, 350 ; IV, 243, 323, 398.
Beaulieu (porte de), à Loches : V, 140, 142, 143, 145, 146.
Beaulieu (tour de) : III, 84.
Beaulieu (Jean de) : II, 125, 130.
Beaulieu, à Benais : IV, 130.
Beaumarchais, à Rivarennes : IV, 330.
Beaumont : IV, 148.
Beaumont-la-Chartre : IV, 371.
Beaumont-la-Ronce (château de) : V, 278.
Beaumont-lès-Tours : I, 20, 310 ; IV, 325.
Beaumont (sire Jehan de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Beaumont (Richard de) : IV, 284.
Beaune (Guillaume de) : II, 74, 293 ; — (Jacques de) : II, 9, 364, 440, 530 ; III, 475 ; IV, 109, 172 ; V, 340 ; — (Jean de) : II, 444 ; IV, 390. — maison des de) : I, 91, 179 ; IV, 109 ; — (sépulture des de)-Semblançay : II, 536.
Beauregard, à Lerné : III, 445.
Beauveau (Isabelle de), dame de Champigny : II, 9.
Reauveau (Françoise de), dame de Paulmy : III, 82.
Beauveau (marquis de) : V, 367.
Béchameil (Louis de), marquis de Nointel, intendant de Touraine : V, 364.
Berloy (Jean de), seigneur de Gizeux : IV, 123.
Bernaldus, sacerdos : IV, 372.
Bernard (François) : III, 289.
Bernard (Guillaume) : III, 290.
Bernard (Jean), archevêque de Tours. V, 359.
Bernard (Jean), prieur de N.-D. de Loches : III, 85.
Bernard de Limeray : I, 374.
Bernardus : IV, 350.
Bernardus, decanus : IV, 350
Bernardus, sacerdos : IV, 372.
Bernart (Pierre) : V, 134.
Bernerus : IV, 368.
Bernerius, diaconus : IV, 357.
Bernier : IV, 346, 347.
Bernier, abbé de Marmoutier : IV, 355, 356.
Bernier (Pierre) : IV, 443.
Berniger d'Amboise, chevalier : I, 369.
Bernin (Pierre), abbé d'Aiguevive : II, 449, 451.
Beroardus : IV, 372.
Bérone (Pierre de), curé de Saint-Pierre du Chardonnet : IV, 282.
Berruyer (Laurens) : IV, 145.
Berruier (Nicolas) : III, 460.
Berruyer (Pierre), bourgeois de Tours : IV, 144, 390.
Berry (Adrien de) : V. 216.
Bersin (Ollivier), seigneur du Ferrier : III, 445.
Bertaudière (de la) : II, 495, 500.
Bertereau (Méry), architecte des ponts de la Loire : II, 542.
Berthé (de), sieur de Chalys : III, 300.
Berthelin (Martin) : IV, 144.
Berthelot (Blezot) : V, 120 ; — (Gilles) : II, 471 ; — (Jehan) : V, 153, 154, 161, 174, 203, 210, 211, 214, 221, 222 ; — (Pierre), abbé de Cormery : II, 468.
Berthenay, villa de saint Perpet : II, 259.
Bertinière (Buisson de la), III, 296, 297.
Bertramnus, presbyter : IV, 350, 351.
Bertrand (Charles), notaire à Tours : IV, 189.
Bertrand (Pierre), notaire à Tours : IV, 156, 162.
Besançon (Guillaume de) : V, 163.
Besants (8) : II, 320.
Bessiarum (bois) : IV, 335.
Besille (anniversaire pour la famille) : III, 81.
Besson (Jean), prêtre : IV, 125.
Betz : IV, 427.
Betz de la Harteloyre (pierres tombales des de) : II, 532.
Beugnon (Jehan), marchand drapier : I, 267.
Beurre (prix du) : IV, 291.
Beurtheret (Paul), journaliste : IV, 394.
Beyet (Pierre de) : IV, 144.

Digitized by Google

Bezançon (Guillaume de) : V, 135.
Bezard (pré) : IV, 124.
Bezay (fief de), à Saint-Cyr-sur-Loire : II, 474.
Bibliophiles (société des) de Touraine : II, 404.
Bibliographie tourangelle (travaux de) : I, 203 ; II, 518.
Bibliographie des publications échangées (innovation de la) : II, 512.
Bibliothèque : archéologique : II, 245 ; — d'Indre-et-Loire : V, 92 ; — du chapitre métropolitain (histoire de la) : III, 14 ; — de Marmoutier (histoire de la) : III, 184 ; — de Saint-Martin (histoire de la) : III, 23 ; — de Tours : I, 7 ; II, 523 ; III, 193.
Bidon (Émery) : IV, 443.
Biens (état des) dans l'élection de Tours : V, 373.
Biens ruraux (prix, administration et usages), au xve s. : I, 386.
Bigot, curé de Chédigny : III, 309.
Bigot (Pierre) : V, 118, 131.
Bigot-Mendes : IV, 308.
Billange (Jean de), chapelain de Saint-Jacques de Benais : IV, 125.
Billange (Jean) : IV, 129.
Billecopt (Jehan) : V, 129, 130.
Binet (P.) : IV, 146.
Binet (Jacquet) : V, 152.
Binet (Jehan), maître-maçon : III, 346.
Binet (Gabrielle) : IV, 396.
Biron (Jehan), bonnetier : V, 223.
Biziou (Jean), notaire royal : III, 300, 303.
Bizoton (Jehan) : V, 154, 162, 164, 171, 211 ; — (Pierre) : V, 134 ; — (Renault) : V, 133 et s. ; — (Yves) : V, 135, 140, 144, 154, 157, 158, 159, 161, 222.
Blanchard (Jehan), boulanger : V, 211.
Blanche, reine de France (anniversaire de) : III, 81.
Blanchet (Jehan), prêtre : IV, 241.
Blanchet (Jehan) : V, 136.
Blandin (Alexandre), garde du sceau royal à Amboise : III, 66, 353 ; IV, 203.
Blanval (Micolon de), abbé de Beaulieu : IV, 260.
Blateau (Thomas), charpentier : V, 228, 229.
Blays (Rolin de) : V, 141.
Blé (prix du) : III, 297.
Bléré : IV, 226 ; V, 219.
Blézé (port de) : V, 146.
Blois (Isabelle de) : I, 75 ; — (Jehan de) : II, 148 ; V, 204 ; — (Pierre de) : II, 125.
Blonde (Jehan le) : V, 229, 232.
Blondeau (Pierre), cordelier à Loches : III, 70.
Blouet (Colin), charpentier : V, 208.
Bochardus, archevêque de Tours : II, 459.
Bodeau (Jehan) : V, 130.
Bodéquin : III, 431.
Bodin (Jehan), prieur d'Azay : II, 468.
Bodin (Mathurin), aumônier de l'Hôtel-Dieu : II, 96.
Bodineau, administ. de l'Hôtel-Dieu : II, 110.
Bodineau (Jehan) : IV, 144.
Bœuf (prix du) : IV, 287, 289.
Bohier (généalogie de la maison de) : II, 428 ; — signataire : I, 255 ; — (Antoine), seigneur de Nazelles : III, 474 : — (Thomas), seigneur de Chenonceau : I, 203 ; II, 508 ; III, 191.
Bohon (de), prieuré de Saint-Georges : IV, 168 et s.
Boilleau (notice nécrologique sur M.) : II, 346.
Boilleau (Colin) : III, 462.
Boillereau (Jehan) : V, 138.
Bois (coupe des) : IV, 288, 290.
Bois (seigneur du) : III, 174, 177.
Boys (Hardouin du), capitaine de Loches : V, 117, 122, 129.
Boisaubry (abbaye de) : V, 182.
Boisfermé (Bonaventure de) : IV, 131.
Boisgaultier (Olivier), marchand de Tours : III, 177.
Boisgelin (de), cardinal de Tours : II, 121.
Boisjourdain (Foulques de), seigneur d'Azay : II, 468.
Boislambert (Mayaud de), lieutenant au château de Loches : IV, 303.

Digitized by Google

Boisroger (prieuré de Saint-Nicolas de) : IV, 176 et s.
Boissay (Colas) : IV, 127.
Boisseau (Gilles de), écuyer, fils de Nicolas de Boisseau, notaire à Restigné : IV, 131.
Boissimon (Jehan de) : V, 134.
Boissimon (Thomas), élu de Loches : V, 135, 137, 152, 160, 161, 203, 222.
Boissonneau (Charles), célèbre potier : II, 533.
Boissonnière (Pierre), chevaucheur : IV, 154.
Boistard : IV, 366.
Bois-Villon (de) : II, 499.
Bonchabrun : IV, 126.
Bon-Désir (prieuré de) : III, 91 ; V, 383.
Bonin (Jean) : IV, 220.
Bonnart (Pierre), député aux États généraux : IV, 142, 154.
Bonneau : V, 168.
Bonnebesche (Mgr de) : IV, 293, 294.
Bonnechose, sculpteur : IV, 390.
Bonne-Nouvelle (chapelle) : IV, 257.
Bonnet (Marie), femme de Simon Le Bossu V, 330.
Bonzé (terre de), à Athée : II, 87.
Borde (domaine de la) : IV, 444.
Bordeau (Jehan), drapier : IV, 144.
Bordeaux (échange de publications avec la Société arch. de) : III, 178.
Bordure (armes avec) : I, 403, II, 320.
Boso, archidiaconus : IV, 372.
Boso, diaconus : IV, 357.
Boso, subdiaconus : IV, 350.
Bossay (étymologie de) : III, 242.
Bossu (famille Le), seigneur de Marçay : V, 329, 335.
Bottereau (Jehan), sergent royal à Tours : III, 286.
Boucault (Berthelon), notaire : V, 156, 220, 231.
Bouccart (François, seigneur de), chef huguenot : III, 436 et s.
Bouchaige (du) : V, 152, 159, 211.
Bouchardière (la), à Loches : IV, 216.
Bouchart-Aumont : IV, 144.
Boucher (Mexme), maçon : III, 351.
Bouchet (Jean du), scutifer : III, 82.
Bouchet (Jean du), capitaine du château de Loches : III, 85.
Bouchet (Robert du), scutifer et seigneur de Lardière : III, 84.
Boucicault (famille le Meingre de) : I, 404 : II, 173, 302, 321 ; livre des cent ballades : II, 354 ; — (maréchal) ; III, 6, 173, 174 ; IV, 197 ; — (tombeau des) : II, 68, 247 : IV, 197, 198.
Bouguereau : IV, 440.
Bougrault (Berthelot) : V, 151, 158, 161, 175, 222 ; — (Jehan) : V, 134, 162, 226, 229, 232 ; — (Pierre) : V, 172.
Bouhalle (Jehan), juge de Touraine : III, 289 et 290.
Bouillac (Grégoire), chanoine de N.-D. de Loches : III, 70.
Bouilly : II, 206.
Boulanger (Jean), avocat du roi à Loches : III, 71.
Boulay : IV, 88.
Boulay (prieuré du) : III, 4 ; V, 276.
Boulay (François), maire de Loches : III, 71.
Boulay, député aux États généraux de Tours : IV, 39, 88.
Boulay, : II, 498.
Boulay de la Meurthe, président : III, 261 ; IV, 5 ; démissionne : IV, 264 ; membre du comité de rédaction : IV, 266 ; procès-verbal de l'ouverture des tombeaux des saints Ours, Senoch, Gratien : III. 70 ; nécrologe de N.-D. de Loches : III, 81 ; travaux de la Société archéologique : IV, 14 ; pyramide de Beaulieu : IV, 243.
Bouluye (Jean) : II, 496.
Bounart (Pierre) : IV, 144.
Bourassé (abbé J.-J.) : III, 416 ; IV, 88 ; sur les travaux de la Société archéologique : I, 60, 67 ; camp gallo-romain : II, 344 ; testament de saint Perpet. II, 256 ; son tombeau : II, 251 ; III, 94, 97 ; fonds — : III, 193 ; éloge funèbre : II, 222, 346 ; ses travaux : II, 376, 414.

Digitized by Google

Bouray (Martin) : V, 120.
Bourdaisière (la) : III, 423, 426, 427, 429 ; — (édit de la) : IV, 71.
Bourdichon (Jean), peintre : I, 25, 341 ; III, 23 ; V, 282.
Bourdonnière (fief de la) : IV, 105.
Bourgault (Pierre) : III, 297.
Bourgogne (bâtard Beaudoin de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Bourgueil : IV, 112, 113, 124 ; V, 278.
Bourgueil (abbaye de) : III, 331, 351 ; IV, 335, 359.
Bourgueil (Jehan de), greffier : V, 153.
Bourguignon (Germain), curé de Saint-Ours : III, 70.
Bournan (le lieu de) : III, 453.
Bournan (famille de) : III, 351, 366.
Bourré : III, 333.
Bourré, secrétaire de Louis XI : IV, 103.
Bourré (maître Jehan) : V, 211.
Boursier (Jehan) : V, 129.
Bourye (La) : III, 442 et s.
Bouschereau : IV, 88.
Bouschez (Jeannot) : V, 218.
Boussier (Jehan) : V, 130.
Boussin, prieur de l'hôtel-Dieu, excommunié : II, 91.
Boutard (Jehan), boulanger : II, 149.
Boutaric, : II, 497.
Boutart (Jehan), peslier à Tours : I, 286.
Boutault (Bernard) : V, 146.
Boutenie : II, 498.
Boutet (Guillaume), sergent : V, 151.
Boutet (Jehan) : V, 118.
Boutevent (Guy), tient le compte d'Amboise : I, 253, 256.
Bouthillier (Victor Le), archevêque de Tours. III, 76 ; abbé d'Aiguevive : II, 449 ; tient un synode : IV, 440.
Bouthillier (Denis de), seigneur de Véretz : V, 188.
Boutillier (Philippe), lieutenant du bailli de Touraine : II, 468.
Boylève (Yvonnet) : V, 119.
Brain-sur-Allonne : III, 334.
Branches (2), cantonnées : II, 242.
Brandon (Tour du) : III, 330, 332.
Brassefort (Guillaume), sculpteur tourangeau : I, 52.
Brèche (Jean), trésorier de St-Martin : II, 319.
Brèches (église de) : V, 274.
Brémont (Louis), secrétaire de l'église Saint-Ours de Loches : III, 71.
Brenne (Jean de), seigneur de Rochecorbon, constitue une rente pour son anniversaire : I, 74.
Brenon (Pierre) : IV, 129.
Bréquigny, seigneur de la Carte, à Ballan : III, 15.
Bretault (Guillaume), maçon : III, 351.
Breton (Charles Le), prieur de N.-D. de Loches : III, 82.
Breton (Charles), prieur de Benais : IV, 114, 132.
Breton (Guillaume Le), prieur de Benais : IV, 113.
Bretonneau (Pierre), médecin d'Amboise au XVIIe siècle ; — (Théodore), apothicaire à Ligueil : III, 24.
Bretonnière (Macé de la) : IV, 144.
Breuil (Geoffroy du) : IV, 145.
Breuil (Pierre de) : V, 134.
Breuzard (René), chirurgien du roi : III, 297.
Brezé (Pierre de), comte de Maulévrier : IV, 268.
Bria, curtis (Saint-Barthélemy) : IV, 356.
Brice, élève de Marmoutier : II, 32.
Brice (saint) : V, 11, 39, 42 ; fonde le monastère de Saint-Martin : III, 163 ; tombeau et reliques : III, 60 ; V, 20, 21, 39, 42.
Briçonnet (famille) : IV. 190 ; Catherine, femme de Thomas Bohier : II, 508 ; François, receveur général des finances : I, 257 ; Guillaume, cardinal : II, 370 ; Jehan : III, 289, 290 ; IV, 103, 104 ; V, 156 ; Pierre : IV, 141, 148, 224.
Bridonneau (Guillaume) : IV, 129.
Bridoré (le), V, 153, 211 ; — démoniaque de : III, 25.

Digitized by Google

Brie (Jean de) : III, 87.
Brie (Jean de), prieur de Benais : IV, 124, 125, 126.
Brie (Péan de), prieur de Benais : IV, 114.
Brillac (Christophe de) archevêque de Tours : IV, 225, 226.
Brion (Gillet de) : IV, 144, 224.
Brion (Jehan de) : IV, 144, 224.
Brion (Simon de) et sa femme Suzanne, père et mère du pape Martin IV : II, 83 ; — seigneur de la Carte, trésorier de Saint-Martin et pape (Martin IV) : V, 96.
Bricet (Julien), marchand à Amboise : I, 296.
Brisset (Maurice), serrurier à Amboise : I, 288, 300.
Brisset (Nicole) : IV, 413.
Brisson (Jamet) : IV, 144.
Brisson (Jehan), maçon : V, 406.
Brizard, membre du comité d'administration : III, 3 ; IV, 5.
Brochard (famille) : II, 526 ; Jeanne —, mère de Descartes : I, 333 : II; 180 ; IV, 106 ; René —, seigneur des Fontaines : II, 187.
Brocia (anniversaire de Pierre de) : III, 82.
Brodeurs tourangeaux : I, 4, 84.
Brosse (vicomte de la) : III, 373.
Brosseau (Martin), prieur de Benais : IV, 144, 132.
Brou (église de) : II, 10.
Brou (de) : II, 110.
Browne, membre du comité d'administration : I, 59 ; II, 3, III, 3 ; éloge funèbre : III, 355.
Bruère, directeur du district de Tours : II, 112.
Brulon, journaliste : IV, 394.
Brulon, à Langeais, émigré : II, 113.
Brumeau : V, 175.
Brumeau (Jehan), greffier à Loches : V, 172.
Brun (Pierre), curé de Restigné : IV, 131.
Brunet, vicaire général de Tours : II, 227.
Bruyas : II, 118.
Bruzeau (Martin), tonnellier : II, 153.
Bucheron (François), prieur de la Sainte-Trinité de Beaulieu : III, 70.
Bucy (Jean de) : IV, 144.
Bueil : I, 204 ; V, 276.
Bueil (seigneurs de) : I, 104 ; III, 177, 223, 412 ; armoiries : II, 291 ; sceaux : II, 355 ; Hardouin de — : I, 209 ; III, 93, 172 ; Antoine de — : III, 234 : Honorat de — : IV, 156 ; Jehan de — : III, 175, 402, 462 ; Loys de — : I, 333.
Bueil (tombeau de la famille de) : I, 206, 309, 338 ; II, 163, 288 ; III, 232 ; IV, 3, 398.
Buisson (Du) : IV, 243.
Bulletin trimestriel (création du) : II, 71.
Bullot : IV, 306.
Bunon (famille de) : III, 300.
Bunon (Jean de), aumônier de la Sainte-Trinité de Beaulieu : III, 70.
Burchardus : IV, 368.
Burchardus, clericus : IV, 372.
Burdelot (famille de Jehan) : II, 359.
Burdelot (femme de Martin), prisonnière de Louis XI : III, 283.
Burdelotte (Catherine), femme de Fumée II : V, 356.
Bureau nommé en 1868 : I, 59 ; en 1871 : II, 3 ; en 1874 : III, 3 ; en 1877 : IV, 5 ; en 1880 : V, 3.
Burgaudière (fief de la) ; IV, 105.
Buschay (Jehan de), rend aveu pour ses terres de Villedômer : II, 54.
Busserolle (Carré de), membre du comité de rédaction : II, 3 ; III, 3 ; IV, 5 ; vice-président : IV, 266 ; V, 3.
Bussière (Jehan), maçon de Tours : II, 375.
Bussière (Geoffroy de la), archidiacre de Tours : IV, 285.
Busson (Jehan), vicaire de St-Martin : III, 472.
Bussy (Mgr de) : IV, 292 et s.
Busu (Jonnes), sacerdos : IV, 257.
Buzançais (Hervé de), trésorier de Saint-Martin : IV, 279, 280.

C

Cabaret : III, 368.
Cabot (Jean), barbier : V, 134.

Digitized by Google

Cæsarodunum : II, 160; III, 326; IV, 325.
Cainonensis vicaria : IV, 368.
Calvinistes à Tours : III, 23.
Candal (du) : II, 495, 498, 500.
Candart : IV, 111, 115, 120.
Candes : I, 86, 87, 418; III, 158.
Cannonnier (pont), à Loches : V, 166.
Cansiacum, villa : IV, 352, 353.
Canuet, notaire : IV, 208, 211.
Capet (Hugues), abbé de Saint-Martin : III, 163, 327.
Capus sacratus, colline : I, 374.
Carmes (église des), à Tours : V, 276.
Carré (Jehan) : V, 118, 131, 134; — (Louis) : V, 228; — (Méry) : V, 167, 169.
Carré (R.), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Carreau, orfèvre : I, 123.
Carreau (Julien) : IV, 413.
Carreau (manuscrits de Pierre) : III, 354.
Carroy (du) : IV, 2.
Carte (château de la), à Ballan : V, 278.
Carteau : II, 111.
Carteret : IV, 88.
Cartier (Jehan) : III, 289.
Cartulaire de Fontaine-les-Blanches : II, 506; — de Marmoutier : II, 363.
Casenove (Th. de) : IV, 434.
Castillon : II, 110; III, 442.
Cathédrale : II, 167, 172; III, 256, 275; verrières : IV, 98; V, 359.
Catherine-de-Fierbois (église de Sainte-) : I, 418; IV, 326.
Catinat (Georges), lieutenant général au bailliage de Touraine : IV, 37.
Celle-Draon (la) : I, 138; IV, 427.
Celle-Draon (Geoffroy et Jehanne, seigneurs de la) : I, 142.
Celle-Guenand (la) : I, 20 ; IV, 286.
Celle-Saint-Avent : II, 197.
Céramique : I, 196; V, 255, 345.
Ceré : V, 276.
Ceré (Pierre) : III, 305.
Cerelles : V, 276.
Cézar, capitaine : III, 29.
Chablis (prévôté de) : V, 93.
Chabuau (André), curé : IV, 125, 126.
Chabuz (Lorin), receveur : V, 136, 137, 155, 162, 164, 169, 203, 221, 222.
Chairier (Jehan), imagier : V, 156.
Chalmel (manuscrits de) : I, 34.
Châlons (Mathieu de) : I, 375.
Chalopin (Nicolas), chambrier de Saint-Martin : III, 60.
Chalopy (château de) : III, 56.
Chalusson (Étienne) : V, 225, 228.
Chambert (Emmanuel), membre du comité d'administration : I, 59; II, 3.
Chambon (prieuré de) : I, 132, 330; IV, 427.
Chambord (paroisse de) : V, 119; — (château de) : V, 405.
Chambray : V, 276.
Chambres (Charles des), sieur de Benais : IV, 117.
Chamin (René), sergent à Lerné : III, 448.
Champ (clos du), à Restigné : IV, 130.
Champanois (Charles et Claude) : IV, 445.
Champchevrier (château de) : II. 327, 330; IV, 121; — (Josselin de) : III, 373.
Champcourt (de) : IV, 13, 279.
Champgirault (de) : II. 146; III, 63.
Champigny-sur-Veude : III, 441; IV, 269; V, 276, 330; chapelle de — : I, 418; II, 181, 371; III, 16; château de — : I, 7.
Champoiseau (Noel), fondateur de la Société archéologique : II, 56, 390, 400; III, 416; IV, 369.
Chançay : III, 11.
Chanceaux (près Loches) : V, 118.
Chandelles (prix des) : IV, 286, 289, 290, 291, 294, 295, 296.
Chandoyseau (Jehan) : V, 119.
Change (porte du) : I, 82.
Changeon, rivière : II, 355.
Chanteau (Jean) : IV, 127.
Chanteloup : I, 22, 418; III, 362, 363; V, 185; édit de — : IV, 71.
Chantesson (Jehan) : IV, 145.
Chanteur (Guillaume le) : IV, 144.

Digitized by Google

Chanvre (culture du) : IV, 192.
Chape de Saint-Martin : V, 16.
Chapeau (prix d'un) : IV, 288.
Chapelle-Saint-Blaise (fief de la) : II, 471.
Chapelles bâties par M. Guérin : V, 274, 275.
Chaperon (Mathurin), peintre : IV, 108.
Chapoux (Bertrand de), prieur de N.-D. de Loches : III, 70.
Chappuis (Claude), poète : IV, 267.
Chaptal : II, 436.
Charbonneau (Michel) : II, 224.
Chardon : II, 497, 512.
Chardonnet (clos du) : IV, 127.
Charfourg (Jean), seigneur de la Picardière : III, 71.
Charles VII (dauphin) : IV, 110.
Charles VIII (lettre de) : III, 6.
Charles (Jean) : V, 221.
Charlot (Jehan) : V, 168.
Charnières de coffre : II, 162, 165, 373.
Charon (Jean) : IV, 113.
Charpenterie : V, 144, 165, 228.
Charpillier (François), teinturier : II, 149.
Charpraie (seigneurs de la) : III, 87.
Charrestier (A.) : V, 38.
Charron (Pierre), receveur : V, 232.
Chartes antérieures à l'an mil : IV, 332, 334 ; V, 111, 177, 178, 282, 354.
Chartes relatives à l'Hôtel-Dieu : II, 123.
Chaslant (Mathieu) : IV, 445.
Chassenay (Jehan et Thibault), menuisiers à Amboise : I, 288, 289.
Châsses : I, 110, 135.
Chastelain (Guillaume) : III, 283.
Chatard (Jean), chanoine de St-Martin : III, 60.
Châteaubrun (closerie de) : IV, 194.
Châteauchevrier (oppidum de), à Rochecorbon : II, 4.
Château-la-Vallière : V, 276.
Château-Neuf : IV, 284.
Châteaurenault : II, 500 ; III, 329 ; église : IV, 319 ; V, 276.
Château-Robin (grottes de) : II, 262.
Châteaux : IV, 450.
Châteaux (Charles IX à) : III, 174.
Châteaux (Antoine de Bueil, baron de) : III, 234.
Châtellier (château de) : III, 54.
Chatelliers (camp des) : II, 528.
Chats (2) : II, 17.
Chasuble de soie de saint Perpet : II, 260.
Chasuble de Chenonceau : II, 9.
Chaufournais (seigneurie) : III, 177.
Chaumont-sur-Loire : IV, 284.
Chaumussay : IV, 427.
Chaumusson (Germain) : V, 144.
Chaussée (Jehan), pintier : I, 285.
Chausses (prix d'une paire de) : IV, 288, 296.
Chauveau (Gatien), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Chauvel (famille) : I, 54.
Chauvet : IV, 87.
Chauvigné (Pierre) : V, 283.
Chauvin (Pierre), procureur du grenier à sel : IV, 162.
Chaux (prix de la) IV, 288.
Chavance (Pierre) : V, 6.
Chavigné : III, 432 ; V, 329.
Chédigny (pont de) : V, 146.
Chédigny : III, 296, 307 ; V, 118.
Cheillé : II, 471.
Chellot (Marin), prêtre : V, 405.
Chemillé-sur-Dême : IV, 328.
Chemillé (Pétronille de) : III, 157.
Chêne (Auguste), orfèvre de Tours : II, 153.
Chêne-de-la-Mariée (le lieu du) : V, 91.
Chenonceau : I, 87, 152, 418 ; II, 9, 165, 177, 178, 508 ; III, 321, 456, 458 ; IV, 225.
Chenu (Jehan), seigneur des Fourneaux : V, 226.
Cher (crue du) : I, 29.
Cherchele (Mathieu), imprimeur à Tours : III, 193.
Chereau (Denis), maçon : II, 474.
Chesne (fief du) : IV, 105.
Chesneau (Pierre), maçon : III, 352, 366 et s.
Chesneau (René), notaire : IV, 156, 162.
Chesnon : II, 110.

Digitized by Google

Chétardie (Joachim de la), prieur de Saint-Cosme : II, 13, 21.
Chétardière (château de la) : II, 326.
Cheureau (Gillet) : V, 136, 142, 218.
Chevalerie (fief de la) : IV, 105.
Chevalier (l'abbé C.), vice-président de la Société archéologique : I, 59; président : II, 3; III, 3 ; président honoraire : III, 261 ; membre d'honneur : IV, 328 ; jugement sur ses travaux : II, 487; origines de la Renaissance française : I, 343; sépulture de Ronsard au prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours : II, 12 ; éloge funèbre de M. l'abbé Bourassé : II, 222 ; note sur l'origine tourangelle de Descartes : II, 186 ; l'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans : II, 376 ; catalogue chronologique des travaux de M. l'abbé Bourassé : II, 414 ; la Ville d'Azay-le-Rideau, au xve et xvie siècle : II, 464 ; compte rendu des travaux de la Société archéologique de 1871 à 1874 : II, 511 ; Construction du château de Montpensier : III, 366 ; l'Architecture religieuse en Touraine depuis trente ans : III, 403 ; note sur les fouilles exécutées à Saint-François ; IV, 133 ; un baptême royal à Amboise : IV, 267 ; le tombeau de saint Martin à Tours : V, 9 ; Gustave Guérin et le mouvement architectural en Touraine depuis quarante ans : V, 239 ; le plan du chevet de Saint-Martin au vi^e siècle : V, 286 ; la Décadence de la manufacture de soieries à Tours : V, 361 ; les architectes de Chambord : V, 405.
Chevalier, aumônier assermenté : II, 114.
Chevalier (D.), chanoine de Saint-Martin : IV, 1.
Chevalier (Étienne), directeur de la Monnaie de Tours : II. 374 ; IV, 282.
Chevalier (Pierre) : IV, 445.
Chevaliers bannerets de Touraine : III, 373.
Chevallerie (de la) : II, 497.
Chevallier (Jacques) : II, 151.
Chevereux (palais de) : III, 317.
Chevreau (Jehan) : V, 169.
Chevreau (prix d'un) : IV, 287.
Chevrier (Guion) : III, 286.
Chevrier (Jehan) : IV, 145.
Chevrollier (Fr.), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Chevron accompagné : III, 93.
Chevrons (3) : I, 403.
Chezelles : V, 276.
Chiens (rue aux) : V, 142.
Chicot : II, 358 ; III, 262, 265, 406.
Chillou (Groux) : V, 142.
Chinon : I, 418 ; II, 361, 477, 498 ; III, 326, 335, 336, 460 ; IV, 110, 142, 194, 240, 241, 296, 327 ; V, 94, 179, 279, 369.
Chinor (Jean), curé : III, 87.
Chissay : I, 126.
Chouzé-sur-Loire : V, 276.
Chouzy (prieuré de) : I, 132, 382.
Chrestien (Mathieu) : IV, 446.
Christo, capitaine : III, 443, 444, 449, 452, 454.
Christophe, administre le district de Loches : III, 79.
Christophe (seigneurie de Saint-) : III, 177.
Christophe (chapelle Saint-), à Bléré : IV, 335.
Christophle (prieuré de Saint-) : IV, 449.
Christophorus, puer : IV, 372.
Chrotbert, évêque de Tours : III, 163.
Cigogné : IV, 335.
Cimetière : mérovingien : I, 31, 53 ; — de l'Hôtel-Dieu : II, 106 ; franc à Mareuil : III, 1 ; — des pauvres, à N.-D. La Riche : V, 12
Cimier (Jean) : IV, 390.
Cinq-Mars : II, 113.
Cippe funéraire : I, 234 ; II, 66.
Civray-sur-Cher : V, 276.
Clabault (Berthelin), orfèvre à Amboise : I, 285.
Clabault (Pierre), orfèvre à Amboise : I, 296.
Clarté-Dieu (abbaye de la) : I, 204, 402.
Claveurier (Jean) : IV, 124.
Clavi (Geoffroy de), médecin : II, 101.
Clavier (Guion) : receveur : V, 223, 232, 233.
Clavier (Pantaléon) : V, 174.
Clemens, presbyter : IV, 310.
Clémenson, directeur de district : II, 112.

Digitized by Google

Cléré : II, 325.
Clergé de Touraine (doléances du), pour les États de 1560 : IV, 202.
Clerius (Mgr de): V, 169.
Cloîtres de Saint-Martin : I, 311.
Clos-Lucé (le): V, 397, 402.
Clouet (Jehan), peintre : I, 44, 101 : II, 242.
Cochia (Alceus): II. 123.
Cochin (Pierre), seigneur de Brezay : II, 151.
Cœur (Jacques) : IV. 282.
Colin (Raimond), prévôt de Tours: IV, 390.
Colinet de la Chaussée : III, 283.
Colinet de la Chesnaye, maistre dostel de Charles VIII : I, 253.
Collin (Olivier), procureur du roi à Loches: IV, 247.
Collin (Séba stien, médecin : II, 107.
Colombe (Michel): II, 10, 25 ; III. 408, 476.
Colombiers (auj. Villandry): III, 248.
Columniacum, villa: IV, 339.
Commacre (château de) : IV, 316, 326.
Compain (Denise) : IV, 377.
Compeso (Théobald de) : III, 81.
Compiègne (Gauthier de). moine littérateur de Marmoutier : II, 42.
Comte (Pantaléon), brodeur: I, 4.
Comptes du trésorier de la Société archéologique: I, 2, 152, 312; II, 4, 162, 354; III, 2.
Comptes municipaux de la ville de Loches : V, 203 et s.
Concile de Tours : II, 41.
Conflit entre l'archevêque de Tours : et les religieux de Marmoutier: II, 39 ; — les abbés de Saint-Martin : III, 164.
Confluent de la Vienne et de la Loire : III, 334.
Constantinus . IV, 344.
Constantinus sacerdos : IV, 372.
Constantius : IV, 354.
Constantius, diaconus : IV, 351.
Contant (Albert): III, 70.
Conti (François de Bourbon, prince de), gouverneur de Touraine : II, 477.
Contré (aqueduc de): I, 155, 198, 419.
Conzié (de), archevêque de Tours : II, 119 III, 304.
Coon (Michel de): IV, 377.
Copistes (jeunes moines) : II, 31.
Coppin Delf, peintre : II, 246.
Coqueau (Jacques), architecte : II, 542 ; V, 405, 406.
Coquilles (3) : III, 93.
Corbeau (Jehan): V, 204.
Corbel : II, 446.
Corbo : IV, 357.
Corbo, filius Corbonis: IV, 368.
Corbo, miles: IV, 367, 368.
Corbon : IV, 335, 359.
Corentin (reliques de saint): V, 30.
Cordier (Laurens), peintre à Beaulieu : III, 27.
Cormery : I 418 ; III, 84, 351, 405, 455, 456, 457; IV, 166, 200, 244, 336, 341, 342; V, 151, 158
Cormier (Pierre) : IV, 144.
Cormier de la Picardière (note nécrologique sur M.) : IV, 310.
Corneille (famille de l'abbé) : II, 462 ; — (Thomas), abbé d'Aiguevive : II, 449, 451.
Cornu (Martin): V, 154.
Cornu (Pierre) : V, 134.
Cortillon (Jehan): V. 130.
Corvo, vasallus: IV, 345.
Cosme (prieuré de Saint-) : II, 12, 17, 68 ; III, 322 ; IV, 114, 275 ; — (obituaire de Saint-) : III, 405 ; IV, 280.
Cosnier : III, 294.
Cossé (famille de) : II, 477.
Cotices (4) : II, 291.
Cotisation des membres correspondants, portée à 10 fr. : I, 101, 146.
Cot Taboué, religieux menuisier: IV, 376, 384.
Cottereau, avocat : II, 115.
Cotterelle (Françoise de): IV, 121.
Couan (Geoffroy de), abbé de Marmoutier : I, 382.
Couldray-Montpensier : III. 351.
Couldry (René), maçon : II, 474.
Couleuvrines (prix des): V, 209.

Digitized by Google

Coupé : II, 498, 499, 501, 505.
Cour (Pierre), curé : V, 403.
Couraudière (la) : IV, 126.
Couraudon (Jeanne de) : III, 359.
Courault (Pierre) : III, 296.
Courçay : V, 276.
Courcé : III, 356.
Courcicault (Guillaume), peintre-verrier : IV, 228.
Courcillon (Geoffroy de) : I, 311, 402.
Courléon (prieuré de) : IV, 114.
Coursé (Benoît de), abbé : III, 300.
Courtade (Florent) : V, 403.
Courtault (Pierre) : IV, 115.
Courtays (Charlot), ymaigier : III, 481.
Courtemanche (Macé) : V, 118.
Courtenay (François de) : V, 188.
Courtineau (tombes dans la vallée de) : V, 190.
Courtineau (Jehan) : IV, 126.
Coutances (Jean de), maire de Tours : III, 283.
Coustances (Jehan de) : III, 289, 291.
Coutely (Raymonnet), orfèvre à Amboise : I, 296, 300.
Coutumes de Marmoutier : II, 51.
Coutureau (Philippe) : IV, 126.
Couverture en bardeaux (prix d'une) : IV, 287.
Couvreurs : V, 144, 228.
Couziers-lez-Montbazon : III, 322.
Cram (Charles de), seigneur de Coullaines, gouverneur de Chinon : IV, 242.
Cravant (église de) : I, 419 ; V, 274.
Créaucier (Jean), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Crée (Olivier le) : II, 448.
Crémaillères (3) : IV. 387.
Creswez (Jean) : III, 462.
Crissay (enceinte fortifiée de) : V, 290, 298.
Croisettes (4) : II, 242.
Croissant : un — : III, 231 ; un — montant et accompagné : II, 291.
Croissants (2) : I, 55.
Croix (de la) : III, 428.
Croix (François de la), curé de Sepmes : III, 76.
Croix (Jean de la) : IV, 125.
Croix : une — ancrée : I, 403 ; II, 291 ; III, 225 ; une — échiquetée et cantonnée : I, 54 ; six — : II, 291 ; — semées : III, 321.
Crosnier : Extrait des archives de Saint-Michel et de Saint-Pierre de Chédigny : III, 296 et s.
Crotelles : IV, 193 ; V, 276.
Crottes (Richart des) : IV, 144.
Crouzilles (poteries gallo-romaines à) : II, 246.
Crucifixo (Radulfus de) : II, 123.
Cueille (François de la) : III. 359.
Cullant (Gabriel de) : III, 359.
Culois (Pierre) : III, 291.
Cureau (Denis) : II, 93.
Cuve en pierre de Saint-Martin : I, 84.
Cuvier (Jehan) : V, 6.
Cymier (compte de René) : II, 374.
Cyr (Saint-) ; II, 83, 131 ; III, 21 ; IV, 324 ; V, 276, 278.
Cyr-du-Grault (Saint-) : I, 128.
Cyran (Mgr de Saint-) : IV, 294, 295.

D

Dadolène, vierge : II, 259.
Dalée (Jean), lieutenant général du gouverneur de Touraine : IV, 144, 145.
Dalier (Étienne) : V, 134.
Dalibourg : IV, 208, 211.
Dallonneau (Émery), lieutenant général à Loches : IV, 38.
Damon : III, 304.
Dangeau (marquis de), gouverneur de Touraine : III, 420.
Dangers, pasteur ; II. 505.
Daragon (famille) : III, 296.
Dargouges, receveur des gabelles ; II, 140.
Dargouges (André), lieutenant du bailli de Touraine : V, 172.
Dargouges (Jehan), lieutenant du bailli de Touraine : III, 471, 472.
Dargouges (Martin) : III, 289, 291 ; IV, 144, 145, 146, 148.
Dauconnay (château de) : V, 333.

Digitized by Google

Dauphin pâmé : II, 291.
Daussier (Jean), fondeur à Tours . II, 244.
Davailleau : IV, 441.
Davezon : II, 110.
David (F. François), scribe : IV, 377.
Davoignes (les), fondeurs : IV, 226.
Debidant, général : V, 151.
Deblays (Jehan) : V, 135.
Debures (Pierre), serrurier à Tours : I, 293.
Dechartre (Pierre) : IV, 443.
Decop de Pocé (famille) : V, 341.
Deglerclin (Olivier), chevalier : III, 461.
Delafond : IV, 440, 445.
Delâge, sieur de Malée : III, 300.
Delantier (Étienne) : V, 128, 132, 133.
Delaporte (Jean) : V, 152, 158.
Delaunay, médecin : II, 115.
Delaville-Leroulx : note sur les prieuré de Marmoutier et de Cormery, au diocèse des Coutances : IV, 166 ; note sur la mission de Jean Bonin, à Tours : IV, 220 ; chartes tourangelles relatives à la Touraine, antérieures à l'an mil : IV, 334.
Deleau (Phin) : V, 134.
Delestang (Helye) : V, 137, 160, 173.
Delestenou, seigneur de Boisferré : III, 299.
Delétang (abbé) : IV, 447.
Demont (Laurent) : IV, 123.
Demutz (frère Jacques) : IV, 377.
Denis (Loys) : IV, 242.
Denis-la-Pile (Saint-), prieuré de Marmoutier : IV, 393.
Denisot (André), marchand drapier : I, 265.
Denisot (Jehan), fabricant de tapisserie à Tours : I, 4.
Dépenses alimentaires d'une communauté au XVIe siècle : II, 448.
Dercé (Pierre de) : III, 282.
Dere (Jehan du) : I, 256.
Deron (Guillaume) : V, 143, 226.
Derouet : II, 111, 115.
Derveau, émigré : II, 113.
Descartes : famille : II, 186, 363, 426 ; IV, 8, 105, 191 ; buste : II, 166, 205, maison : II, 162, 165, 170, 177, 525 ; naissance : II, 179, 188; tombeaux : II, 183, 386 ; *René Descartes*, pièce de Bouilly : II, 206.
Descartes (Jehan), lieutenant général d'Amboise : III, 68.
Descartes (Pierre) : II, 192.
Deschaux, archevêque de Tours : II, 102.
Deservilliers (de) : Hildebert de Lavardin, archevêque de Tours : III, 103.
Desjardins (Horace), maire de Tours : II, 6.
Desjardins : IV, 208 et s.
Deslandes (baron), maire de Tours : III, 15.
Desloges, maire de Tours : III, 426.
Deson : II, 501.
Despagne (le P. François) : IV, 133 et s.
Desrue, lieutenant du prévôt des maréchaux : IV, 241.
Devant (Gabriel) : IV, 445.
Devineau (Pierre), curé de Bléré : III, 301 ; curé de Chédigny : III, 302.
Dezé (Jean), prieur de Benais : IV, 114.
Dezest (Raymond de), bailli d'Amboise : I, 253 ; III, 68, 353 : IV, 203 ; V, 403.
Dichyer (Jean), peintre : IV, 437.
Dignaches (Jacquet) : V , 226.
Dodald : IV, 346.
Dodaldus, presbyter : IV, 357.
Dodo, levita : IV, 345.
Doigt du Changeon : IV, 124, 125.
Dolleux (Guillaume le) : V, 146.
Dolus : V, 118.
Donjon de Loches : V, 130, 131.
Dorange : les reliques de saint Martin : III, 59 ; vie de Mgr Gelu, archevêque de Tours : III, 265 ; Henri Lambron de Lignim : III, 369 ; André Salmon et ses ouvrages : III, 375 ; les deux marquis de Dangeau, gouverneurs de Touraine : III, 420 ; Julien le Roy, célèbre horloger tourangeau : IV, 413.
Dorçay (Jehan) : V, 118.
Doré (Jehan) : V, 120, 130.
Dorfons : V, 226.
Douay (Henri de) : IV, 144.
Douet, curé de Chédigny : III, 304, 308.

Digitized by Google

Douet (Pierre du), scutifer, lieutenant du château de Loches : III, 86.
Douineau : III, 428.
Dousserain : II, 168.
Drap (prix du) : V, 287.
Draperie de Touraine : V, 374.
Draps d'or et de soie : I, 257.
Dreux, bibliothécaire de Tours : III, 15.
Dreux (Colas) ; IV, 144.
Dreux (Jehan) : V, 225, 230, 232.
Dreux, seigneur de Bellefontaine et de Marçay : V, 330.
Drogo, levita : IV, 372.
Drogon : IV, 359.
Droits honorifiques et utiles d'une seigneurie ecclésiastique : I, 396.
Drouard, curé : IV, 441, 445.
Drouau (Jacques), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Drouault : V, 217.
Drouet-Châlus : III, 305, 308, 309.
Drouin (François), marchand tapissier : I, 268.
Druye : I, 14 ; IV, 240 ; V, 97.
Dubiz (Étienne), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Dubois (Jehanne) : IV, 216.
Dubois (F.), avocat à Tours : III, 428.
Dubreuil : II, 111.
Dubreuil (André) : V, 233.
Dubreuil (Étienne) : V, 224.
Dubreuil (François), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Dubreuil (Robert) : V, 227, 229.
Bucerceau : V, 190.
Buchesne (Eustache), chapelain : II, 152.
Dufêtre (abbé) : II, 377 ; III, 446.
Dufour : II, 495.
Dufrémentel (Jacques), official de Tours : I, 121 ; V, 46.
Duguet (abbé) : IV, 276.
Duhamel (René) : II, 97.
Dumarais : II, 499.
Dumasse (Gillette), lingère à Tours : I, 275.
Dumolin (Jehan) : V, 128, 134.
Dumont, chanoine : IV, 441.
Dumoullet, curé de La Riche : II, 152.
Dunois, chambellan : V, 283.
Duperray (André), boucher : II, 153.
Duplessis-Richelieu (famille) : IV, 1.
Dupont (Charles), curé de Chédigny : III, 303.
Dupré : Documents inédits sur la Touraine : I, 71 ; renseignements historiques sur la Touraine se trouvant aux archives de Loir-et-Cher : I, 124 ; recherches historiques sur le prieuré de N.-D. de Mesland-les-Bois, membre dépendant de Marmoutier : I, 358 ; essai sur l'histoire littéraire de Marmoutier au moyen âge : II, 29 ; aveu rendu en 1366 au comte de Blois pour des droits féodaux perçus à Villedômer : II, 54 ; notes historiques sur l'abbaye d'Aiguevives : II, 446 ; renseignements sur le protestantisme en Touraine : II, 492 ; note sur le cartulaire de Fontaine-les-Blanches : II, 506 ; renseignements sur la graineterie de Marmoutier à Blois : III, 212 ; extraits d'un voyage de John Evelyn en France : III, 311.
Dupré (Briset), tapissier : IV, 227.
Dupuy, chanoine : IV, 445.
Dupuy-Dufou (testament de maître Jehan) : III, 292.
Dupuy (Étienne) : V, 158.
Dupuy (François) : IV, 129.
Dupuy (Urbain) : II, 139.
Durand (François), seigneur du Pont : III, 450.
Durandus, monachus : IV, 369, 370.
Durandus, subdiaconus : IV, 372.
Durant (Jacquet) : V, 230.
Durant (Mathurin) : IV, 161.
Dutailly (Saint-Pierre), exilé à l'Ile-Bouchard : II, 370.
Dutens : II, 111 ; V, 184.
Dutertre, curé : IV, 441, 445.
Duverger (Dr), directeur du service hospitalier militaire : II, 110.
Duverger, maire de Tours : V, 338.

Digitized by Google

E

Ebulo, vicarius : IV, 345.
Echaus (Bertrand d'), archevêque de Tours : IV, 399.
Échevins de Tours : V, 377.
Échiroz : III, 283.
Écotaiz (Roland des) : IV, 97.
Écrignol (paroisse de l') : IV, 390.
Écueillé : V, 159.
Effiat (abbé d'), seigneur de Véretz : V, 188.
Églises construites ou restaurées depuis trente ans : III, 417 et 418 ; — par M. Guérin, en style roman et ogival : V, 248.
Église de Tours (origines de l') : I, 337.
Éguillettes (prix d') : IV, 288.
Éloi (saint), orfèvre : I, 111 ; V, 19, 20, 34, 38.
Emma, comtesse de Poitiers : IV, 359.
Enceinte gallo-romaine et du XIIe siècle : III, 93.
Endre (Michel) : IV, 327.
Ensir (Petrus), sacerdos : IV, 257.
Entrée du roi à Loches : V, 167, 168.
Épain (Saint-) : V, 276, 291 ; — ses reliques : V, 20, 21, 39, 42.
Épeigné (dîme sur) : II, 83.
Épigraphie tourangelle (travaux d') : II, 518.
Épinard (Jean) : IV, 126.
Épinay (G. d') : notice sur Marçay : V, 326 et s.
Épitaphes : IV, 1 ; V, 19.
Éradus : IV, 357.
Erbernus, diaconus : IV, 348, 351.
Erbertus : IV, 359.
Erbertus, puer : IV, 372.
Ercanaldus, presbyter : IV, 344.
Eredrius, clericus : IV, 372.
Erizon : IV, 363.
Erlaldus, decanus : IV, 345.
Erluinus : IV, 344.
Ermenardus, presbyter : IV, 350.
Ermenteus : IV, 344.
Ernauld, moine de Saint-Ouen : I, 374.
Erveus : IV, 359.
Ervicus, levita : IV, 372.
Escarpelle (Maurice) : I, 379.
Espinay (famille d'), seigneur d'Ussé : III, 359.
Essards (moulin des) : IV, 112.
Estevon, salpêtrier : II, 111, 115.
Estienne (Jehan), tailleur : I, 299.
Estienne (Guillaume de Saint-), prieur du N.-D. de Loches : III, 83.
Estouville (Jean d'), seigneur de Véretz : V, 188.
Esves-le-Moutier (rétable d') : II, 247.
Esvres : V, 276,
Étableau : IV, 426, 427.
État des personnes au moyen âge : I, 393 et s.
États généraux : III, 361 ; IV, 24, 139, 143.
Étienne, chevrier : I, 381.
Étienne, seigneur de Cigogné : IV, 304.
Étienne-de-Tours (cure de Saint-) : V, 90 ; — (église de Saint-) : V, 274.
Étienne-des-Guérets (Saint-) : I, 128.
Étoffes (prix des) : I, 44.
Étoiles (2) : I, 7.
Étymologies : I, 18 : II, 251, 361 ; III, 243.
Eudes (comte) : IV, 335 ; — charge saint Mayeul de réformer Marmoutier : II, 36.
Eudes, doyen de Saint-Martin : IV, 283.
Eufrône, évêque de Tours : IV, 202.
Euphrône (saint), évêque d'Autun : V, 13, 39, 42.
Euphrône, prêtre : II, 259.
Eurardus, monachus : IV, 372.
Eustoche (reliques de saint) : V, 39, 42.
Éveillard (Quentin), chanoine : II, 96.
Excursions archéologiques : IV, 389, 401 ; V, 94, 290, 380.
Exposition rétrospective de Tours : II, 359, 375, 433 ; III, 12 ; objets envoyés à l'exposition universelle de 1867 : I, 52.

F

Façon de robe (prix d'une) : IV, 289.
Faiau (Jehan) : IV, 144.
Faignet (les) : IV, 124.
Falaiseau : V, 162.
Falaiseau (Jehan), juge : V, 216, 217, 219.

Digitized by Google

Fallon (Pierre), secrétaire du chapitre de Saint-Martin: III, 64.
Famaldus (Galterius et Hugo) : II, 123, 130.
Famé (Jehan): IV, 144.
Farcy (de): Hans Mangot, orfèvre tourangeau: III, 236 et s.
Farineau (Guillaume): III, 289, 291.
Farineau (Guion): IV, 144.
Farouelle de la Plonze (Alexandre): IV, 132.
Fasce (1) : I, 7, 403 ; II, 320.
Fasces (2) : IV, 453.
Fasces (3) : II, 17.
Fasces (7) : II, 17.
Faverolles : I, 127.
Fayot (Colas), tapissier: I, 273.
Faye (maison de): V, 328 ; — (Jean de), archevêque de Tours : II, 84 ; V, 328 ; — seigneur de Marçay: V, 335 ; — (Jehan de), sieur de Marnay : III, 295.
Faye (Jehan de la), maçon : III, 440, 444.
Faye (Pierre de la), aumônier de l'hôtel-Dieu : II, 87.
Fées (grottes des), à Mettray : I, 418.
Férinot, médecin : II, 354.
Ferrand (Jacques): IV, 129.
Ferrant (Anne) : V, 6.
Ferrant (Arnoul), peintre verrier : II, 181.
Ferrant, sieur de Boisbouchart : II, 242.
Ferré (A.), trésorier de la Société archéologique: III, 261 ; IV, 5 ; V, 3.
Ferri (Nicolas): III, 460.
Ferrière-Larçon: IV, 427.
Feseau (Marie de): IV, 161.
Feuillet, aumônier assermenté : II, 114.
Fèvre (Jehan le), tapissier : I, 275.
Fias (Jehan) : IV, 145.
Firmat (Guillaume), médecin : II, 101.
Flaccourt (Jehan) : V, 226.
Fleury, député protestant de Chinon au synode de Saumur : II, 493 et s.
Fleury (de), archevêque de Tours: II, 110.
Fleury (Nicolas), contrepointier : I, 299.
Florentin d'Amboise (Saint-) : V, 284.
Flovier (Saint-): IV, 427.
Foix (Jeanne de): III, 340, 341.
Fondettes : V, 276.
Fontaine de Beaune : II, 168, 172.
Fontaine (Jehan de la): V, 134.
Fontaine-les-Blanches : I, 148, 212 ; II, 506 ; IV, 283.
Fontaines (le seigneur de): IV, 156 et s.
Fontarabie (métairie de): IV, 215.
Fontcher (prieuré de) ; IV, 345.
Fonte des métaux précieux servant au culte pendant la Révolution : III, 80.
Fontenailles (Hugues de): III, 373.
Fontenay, à Marçay : V, 333.
Fontenetes (Antoine), canonnier : V, 150, 209.
Fontevrault (abbaye de) : I, 35, 39.
Fornier (Jehan): V, 218.
Fortasnier (Pierre): IV, 144.
Fortier, tailleur : III, 446, 451.
Fosse (Perrart de) : IV, 144.
Fouchary (sieurs de): IV, 213.
Foucher: IV, 306.
Foucher, maçon: II, 469.
Foucher (René): IV, 131.
Foucher (Robinet) : V, 168.
Foucault (Guillaume) : V, 136.
Foucault (Thomas) : V, 143, 204.
Fougerais (Jamet de): IV, 144.
Fouilles : I, 20, 55, 86, 87, 232 ; II, 76, 162 ; IV, 133.
Foulques, grand prieur de Marmoutier: I, 394.
Foulques soutient la révolte des chanoines de Tours : III, 133.
Foulques de Limeray : I, 374.
Foulques Nerra : I, 243, 314 ; III, 324 ; IV, 243, 255, 256, 257.
Fouquault (Antoine), serrurier: V, 209.
Foucquet (Alexandre), maçon de Tours : II, 243.
Fouquet (Jehan), peintre : I, 1, 12, 14, 46, 53, 101 ; II, 374 ; IV, 282 ; V, 192.
Fourmondeau (Pierre) : II, 140.
Fournier, orfèvre : I, 123.
Fournier (Héliot le) : III, 283.
Fournier (Jehan), maire de Tours : II, 95.

Digitized by Google

Fournier (Jean) : V, 167.
Fourques (Pierre de) : IV, 144.
Fourret (Yvonnet) : IV, 144.
Fousse (Jehan de la), chanoine de Saint-Florentin d'Amboise : V, 403.
Foy (de) : IV, 242.
Francboucher (Gérald), lieutenant du bailli de Touraine : II, 470.
France (Henri de), trésorier de Saint-Martin : IV, 281.
France (Hugues de) : IV, 281.
France (Philippe de), doyen du chapitre de Saint-Martin : IV, 281.
François de Paule (saint) : I, 26, 34 ; II, 374. 375 ; IV, 133, 375.
François (Antoine), sieur de la Marre : IV, 434.
François (Bastien), sculpteur : I, 199, II, 28.
François (Honorat), sieur de Labude ; IV, 434.
François (Jehan et Martin), maçons à Amboise : II, 542.
François (Martin) : IV, 229, 230.
Fredricus : IV, 368.
Fredricus, antigrafus : IV, 369.
Fredricus, subdiaconus : IV, 357.
Fremaud (Renaud de) : IV, 284.
Fremisseau (Jehan) : IV, 144.
Fresques : I, 12, 14, 195 ; II, 162, 364 ; III, 409 ; IV, 102, 190, 193.
Fretault (Jehan) : V, 148 et s., 209, 212, 229.
Frétay : II, 73.
Fréteval (prieuré de) : I, 132.
Frodon : IV, 359.
Frodonus : IV, 366.
Frodulfus : IV, 344.
Froi (Amauri de), capitaine : IV, 191.
Fronteau (Jean) : IV, 114.
Fronteboeuf (Louis de) : IV, 131.
Froterius, archiclavis ; IV, 357.
Frothardus : IV, 344.
Frotier, archevêque de Tours : IV, 349, 350, 351.
Fruchaud, archevêque de Tours : II, 242.
Frugandus : IV, 340.
Fulco, comes : IV, 370.
Fulcodius, d'Amboise : I, 380.
Fulcoid, moine de Marmoutier : II, 39.
Fulcoius, clericus : IV, 373.
Fulcradus : IV, 345.
Fulcrannus : IV, 370.
Fulcuinus, monachus : IV, 372.
Fumée (Adam) : V, 356 ; — Pierre : IV, 144.
Fusées (5) : I, 402.
Fuselier (Jehan) : I, 269.
Fustel (Rolland), tavernier : IV, 227.

G

Gabet (Élisabeth de) : IV, 434.
Gabilleau, maçon : III, 362. 367.
Gabriel (Jacques-Jules), architecte : II, 532.
Gacienne Jeannette, lingère à Amboise : I, 300.
Gages d'officiers de Loches : V, 159.
Gaigneux (Perrotin le) : V, 119.
Gaignon (Hervé), messager : V, 215.
Gaillard, seigneur de la Ménardière : III, 428.
Gaillard (Jehan) : IV, 240.
Gaillardières (les) : IV, 127.
Galan (Étienne) : V, 134.
Galand (D.) : IV, 243.
Galati (épée de) : I, 153.
Galembert (comte de) ; III, 416 ; vice-président : II, 3 : note d'un voyage à Bueil : II, 288.
Galiczon (Gatien), chanoine de Saint-Martin : V, 44.
Gallaire (hôtellerie de la) : IV, 162, 163.
Gallocheau (Jehan) : I, 274 ; III, 289, 291 ; IV, 144.
Galozière (de la) : II, 498.
Gallan (Ymbault), receveur : V, 232.
Galland (Simon), chapelain : II, 144
Galland (famille) : IV, 387.
Gallant, conseiller du roi : I, 255.
Gallant (Jehan), orfèvre : I, 118 ; V, 39.
Gallé (Hugues) : IV, 124.
Gallet (Jean) : IV, 327.
Galliot (Jehan) : II, 93.
Galloche (Jehan) : V, 118.

Digitized by Google

Gallo-romains (objets): I, 28, 196, 419; II, 53, 70, 72, 246, 344; III, 93, 185, 364, 398; IV, 104; V, 352.
Gamo, quadrigarius: II, 126.
Gandoin (Jehan), chanoine: II, 141.
Gannelon, abbé de Marmoutier, combat saint Anselme: II, 38.
Garanne (de la): II, 500.
Gardret (Charles): IV, 434.
Garlet, seigneur de Montrichard: II, 447.
Garnerius, precentor: IV, 372.
Garnier (Estienne): IV, 144.
Garnier (J.-B.), curé de N.-D. la Riche: III, 297.
Garnier (Jamet): IV, 145.
Garnier (Pierre), échevin de Loches: III, 71.
Garreau (André), lieutenant criminel à Loches: III, 70.
Garreau (Jaquet): IV, 144.
Gasnay (Antoine): IV, 129, 132.
Gasnier: II, 108; IV, 241, 242.
Gastigneau (Jehan), apothicaire; III, 19.
Gatien (saint), pérégrinations de son corps: I, 328; sa mission: I. 341; chapelle Saint-Jean à Saint- —: IV, 290.
Gaubertière (Jean de la): IV, 123.
Gauderon (Jehan): III, 291.
Gaudillon (ms. du P.): I, 324.
Gaudin (Guillaume): IV, 104.
Gaudin (Marie): V, 285.
Gaudion (René-Antoine); IV, 131.
Gaudon: II, 498, 502.
Gaufridus, denarius Vintecensis: II, 125.
Gaufridus Rufus: II, 124, 125.
Gaullepied (Gillet), orfèvre: III, 27.
Gaullepied de Sennevières (dame Marie-Anne): IV, 214,
Gauloise (lieue): II, 157.
Gauloises (maisons): I, 58.
Gault (J.-B.), évêque de Marseille: IV, 262.
Gaulthier: IV, 38.
Gaulthier (Mathurin): IV, 132.
Gauthier (frère), architecte tourangeau: II, 68
Gauthier, trésorier de Saint-Martin: IV, 284.
Gaultier (Jacques), avocat à Loches: III, 71.
Gaultier: IV, 306.
Gaultier (Antoine): III, 282.
Gaultier (Bernard), fondeur: IV, 225, 226.
Gaultier (Jacques), conseiller du roi à Loches: III, 70.
Gaultier (Jehan), boucher: V, 170.
Gaultier (Jean), inhumé à N.-D. de Loches: III, 84.
Gaultier (Marie): IV. 214.
Gauscelinus: IV, 366.
Gauthier, seigneur de Saint-Antoine: III, 243.
Gautier (E.): un juge qui bat son justiciable: I, 173; tombeau de Foulques Nerra à Beaulieu: I, 243; la chapelle du château de Reignac: II, 227; les souterrains du château de Loches: III, 29; note sur Antoine d'Anglerais, dit Chicot, et sa famille: III, 262; cahier des remontrances du tiers état des villes et plat pays de Touraine, pour les états généraux assignés à Tours en 1651: IV, 24.
Gauzbert (abbé): IV, 369, 370.
Gauzbertus, acolythus: IV, 374.
Gauzbertus, levita: IV, 372, 373.
Gauzbertus, abbas: IV, 368, 371.
Gauzbertus, diaconus: IV, 370.
Gauzcelinus, clericus: IV, 352.
Gauzelmus, diaconus: IV, 344.
Gauzfredus, sacerdos: IV, 372.
Gauzfridus: IV, 359.
Gauzlinus, scholarum magister: IV, 345.
Gauzmarus, diaconus: IV, 373.
Gauzuinus, sacerdos: IV, 372.
Gay (Pierre le), doyen de Saint-Florentin d'Amboise: III, 353.
Gédouin de Thaiz (Jean): II, 539.
Geffroy: V, 182.
Geilon: IV, 359.
Gelduinus: IV, 357, 359, 363, 368.
Gelon: IV, 364.
Gélu (Jacques), archevêque de Tours: I, 153, 164; II, 368; III, 265.
Gendron (René-Urbain): IV, 132.
Genestus: IV, 370.

Digitized by Google

Genesve, maire de Loches : III, 79.
Genillé : I, 232, 319 ; III, 55 ; V, 118.
Genouph (Saint-) : I, 21.
Genson (Nicolas), imprimeur : V, 192.
Geoffroy, archiprêtre : II, 124.
Geoffroy I, doyen de Saint-Martin : I, 367.
Geoffroy, ermite à Fontaine-les-Blanches : II, 447.
Geoffroy (Julien), président au siège de Loches, III, 71.
Geoffroy, rerum S. Genovefæ rector : IV, 335.
Geofray (Marie) : III, 296.
Georgeis (Michau), charpentier : II, 476.
Georges (Saint-) : I, 129.
Georget (Guillaume) : III, 460.
Gérard, procureur de Mgr Gélu : III, 271.
Gérard de Tours, doreur : II, 355.
Gérit (Méry), maçon : V, 406.
Gerla, abbesse de Sainte-Croix : IV, 335.
Germain (paroisse Saint-) : V, 118.
Germain-de-Benais (droits de chauffage sur la forêt de Saint-) : IV, 119, 120.
Germaincourt (Aubelet de) : IV, 191.
Gerorius : IV, 366.
Gérou (dom), religieux de Marmoutier : IV, 13.
Gerricus, levita : IV, 372.
Gerricus, diaconus : IV, 374.
Gervaise (Jean), prieur de l'hôtel-Dieu de Tours : II, 86.
Gibaldus (Philippus) : II, 123.
Gigault de Bellefonds, seigneur de Mesvre : IV, 105 ; — (famille) : IV, 204.
Gilbert : III, 282.
Gilbert (Luc), seigneur de Fontenay : V, 326, 33, 331.
Gilbert, archevêque de Tours : III, 103 ; IV, 284.
Gillebert (l'aumônier) : II, 125, 130.
Gilles, aumônier de l'hôtel-Dieu : II, 115.
Gingembre (prix de) : IV, 291.
Giraldus, sacerdos : IV, 372.
Girard, archiprêtre : II, 124.
Girard (Jehan), vicaire de St-Martin : III, 464.
Girard (Louis) : IV, 445.
Girard (Pasquier) : V, 144.
Girardus, presbyter : IV, 350.
Girardus, sacerdos : IV, 372.
Giraudet : histoire de l'assistance publique à Tours : II, 78 ; documents inédits sur les prisonniers du roi Louis XI à Tours : III, 281 ; nouveaux documents sur la famille de Michel Colombe : III, 476.
Girault (Hugues), curé de Cravant : III, 442, 444, 449, 451.
Girbertus, subdiaconus : IV, 372.
Girolet : II, 108.
Gislard : IV, 335.
Gislden, episcopus Britannorum : IV, 352.
Gislebertus : IV, 350.
Gislebertus, acolythus : IV, 351.
Gislebertus, episcopus : IV, 366.
Gislemarus, presbyter : IV, 344.
Givry (cardinal de), trésorier de Saint-Martin : III, 474.
Gizeux : I, 1 ; III, 84.
Glaumeau (Jehan) : III, 346.
Gleteraye (Michel) : IV, 162.
Glossaire tourangeau : I, 9.
Gobet (Guillaume) : V, 129, 134.
Gobin (André) : III, 460 ; — (Jehan) : IV, 224.
Godard (Jean et Nicolas) : IV, 131.
Godart (Pierre) : V, 134.
Godeau (Jean), conseiller royal à Tours : II, 96.
Godeau (Jehan) : III, 289, 290 ; IV, 224.
Godeau (Jehan), juge à Chinon : III, 295.
Godeau (Jehan), lieutenant à Tours : IV, 144.
Godebiète (Martin) : V, 149, 173 ; — (Pierre) : V, 160, 220.
Godofredus, decanus : IV, 351.
Godequin (Louis) : IV, 130.
Godet (prix d'un) : IV, 289.
Godin (Alexandre), appareilleur : V, 406.
Godin (Jean), chirurgien barbier de l'hôtel-Dieu, en 1500 : II, 107.
Godineau : IV, 126.
Godineau (la Roche) : IV, 127.
Goisnard (Macé) : IV, 126.

Digitized by Google

Gongnée (Jehanne), lingère à Tours : II, 444.
Gonneau, élu de Loches : V, 230, 232.
Gonneau (Guillaume), substitut à Loches : V, 117, 122, 123, 133, 134.
Gonneau (Guillaume), lieutenant des Eaux et Forêts : V, 228.
Gonneau (Jehan), substitut à Loches : V, 126.
Gonneau (Jehan), procureur : V, 130.
Gonneau (Pierre), élu de Loches : V, 225.
Gosfredus, miles : IV, 363.
Goubet (Jehan) : V, 225.
Goubert (Guillaume) : V, 229.
Goucet (Jehan) : V, 120, 121, 122, 125, 126, 132.
Gouin (notice nécrologique sur M.) : II, 56.
Goupil (Pierre) : IV, 144.
Gouppil (Michelet) : IV, 144.
Goussard (Yves), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Goussay (Claude) : III, 76.
Goutières (caves) : III, 317.
Gouverneur de Touraine (réception d'un) : III, 425.
Gozfredus : IV, 364.
Gramont (de) : I, 255.
Grande-Pelouse : IV, 127.
Grandier (Urbain) : IV, 195.
Grandmaison : président : I, 59, notice sur les anciennes châsses de Saint-Martin : I, 110; notice sur l'hôtel de Beaune-Semblançay : I, 179; notice sur la Société archéologique de Touraine : I, 229; compte des ornements du château d'Amboise (1493) : I, 253 ; exposition rétrospective de Tours : II, 443; château de Chenonceau : II, 508 ; nouveaux documents sur les Juste : III, 463 ; nouveaux documents sur les États généraux du xve siècle : IV, 139 ; les grilles du chœur de la cathédrale de Tours : IV, 225; Guillaume Courcicault, peintre verrier : IV, 228 ; notice sur l'hôtel où est née à Tours, en 1644, Mlle de la Vallière : V, 336.
Grandmont : V, 91.
Grandmont (prieuré de) : V, 186, 187.
Granville (Jean), curé de Saint-Ours : III, 77.
Grateloup (Gabriel de), gouverneur de Loches et Beaulieu : III, 86.
Grasciaco (villa de) : IV, 335.
Gratien (tombeau de saint) : III, 70, 77; IV, 97 ; V, 33.
Graviers (les) : IV, 127.
Gravures : I, 189, 244, 251 ; II, 17, 161, 289, 321, III, 13, 88, 89, 97; IV, 205, 206, 207, 209, 244, 344; V, circa 50.
Grec (signatures en) : IV, 346.
Grégoire (saint), évêque de Tours : I, 96 ; III, 60 ; IV, 202 ; V, 39, 42.
Grenet (ruisseau du) : IV, 335.
Greniers de César à Amboise (construction des) : III, 19.
Grenon : II, 497, 505.
Greuce, prieur de Benais : IV, 114, 124, 125.
Grezil (René), peintre verrier : II, 181.
Grillemont (fief de) : III, 458.
Grisegonelle (Geoffroy) : III, 85.
Grisleul (Jehan), capitaine des francs-archers de Touraine : III, 206.
Grisout, curé de Saint-Georges de Lahaye, baptise Descartes : II, 188.
Grobraz (Pierre) : V, 134.
Groignard (Pierre) : IV, 443.
Grossin (Etienne) : IV, 126.
Grottes-refuges de Château-Robin ; II, 262.
Gruget (Berthelot) : V, 154, 210, 218.
Gruget (François) : IV, 253, 255.
Gruget (Jacques), passementier : III, 28.
Gruget (Rollet), élu de Loches : V, 117, 130, 132, 133, 134.
Guaillon (Jeanne) : IV, 434.
Gualchisus, clericus : IV, 364.
Gualon : IV, 368.
Gualterius : IV, 345, 357, 364, 372.
Gualterius, monachus : IV, 371.
Gualterius, presbyter : IV, 351.
Gualterius, sacerdos : IV, 372, 373.
Gualterius, vassalus : III, 358, 359.
Guandalbert : IV, 335.

Digitized by Google

Guandalberius : IV, 357, 358.
Guarinus : IV, 359, 370.
Guarnaldus : IV, 359.
Guarnerius : IV, 357, 359.
Guarnerius, presbyter : IV, 357.
Guarnerius, sacerdos : IV, 374.
Guast (du), seigneur de Montgoger : V, 350.
Guazet (Léonard) : IV, 130.
Gué (pont du) : IV, 124.
Guedon (Jehan) : IV, 203.
Gueldres (famille de) : III, 350 ; IV, 204.
Guémenée (de), duc de Montbazon : III, 76.
Guenand (famille) : IV, 286.
Guenon (Michau) : III, 286.
Guerche (La) : IV, 427.
Guéret (Pierre) : V, 225.
Guérets (Saint-Étienne des) : III, 254.
Guérin (Gustave) : I, 65 ; II, 402 ; III, 403 ; V, 234, 239, 273, 277 ; rapport sur l'exécution de la tombe de M. l'abbé Bourassé : III, 97.
Guérin (Charles), chargé des collections archéologiques : III, 182 ; secrétaire adjoint, IV, 5 ; secrétaire général : V, 3.
Guérin (famille), à Chinon : II, 327.
Guérin (Jehan) : V, 160, 203, 220, 222.
Guérin (Mathieu), prévôt de Chalâtre, chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Guerrier (Jacques) : II, 503.
Guesclin (Bertrand et Olivier du) : III, 455.
Guesdier (Jacques), sous-doyen de Saint-Martin ; III, 60.
Guesdier (Roger), prévôt de Blaslay, chanoine de Saint-Martin ; III, 60.
Guesgon (chemin de) : V, 141, 142.
Guichardus : IV, 343, 345.
Guicherius : IV, 359, 368.
Guidier (Jehan) : IV, 145.
Guido, clericus : IV, 352.
Guido, puer : IV, 372.
Guidonus, monachus : IV, 371.
Guignart (Colas) : IV, 144.
Guigné : IV, 257.
Guilifredus : IV, 368.
Guillaume, aumoirier (bibliothécaire) de Marmoutier : II, 43.
Guillaume, curé de Benais : IV, 129.
Guillaume, seigneur de la Celle-Draon ; I, 141.
Guillaume I, seigneur de Semblançay et de la Carte : II, 82.
Guillelmus : IV, 368.
Guillelmus, canonicus : IV, 373.
Guillelmus, clericus : IV, 372.
Guillelmus, comes : IV, 359.
Guillelmus, diaconus : IV, 373.
Guillemot (Mathieu), imprimeur : IV, 189.
Guillon (Jehan) : V, 118.
Guillonet (François), roi des chevaliers de l'Arbalète : V, 172.
Guillourt (Denis), maçon : III, 21.
Guinande (Gilles), brodeur : I, 4.
Guingalois (prieuré de Saint-) : IV, 262.
Guionne (Jehan de) : IV, 144.
Guiot (L.), membre du comité de rédaction : IV, 5.
Guise (Charles de), marchion de Mézières : III, 83.
Guitart (Guillaume) : V, 118.
Gulferius, sacerdos : IV, 372.
Gunbertus : IV, 344.
Guy, cardinal de Boulogne, doyen de Saint-Martin : II, 306.
Guy, desservant de Benais : IV, 114.
Guyelet (André), commandeur du Temple-lez-Amboise : III, 66, 67.
Guyot, trésorier de la Société archéologique : I, 59 ; II, 3 ; III, 3 ; rapport sur le tombeau des Bâtarnay à Montrésor : I, 187.
Guystelle (Jehan), marchand de tapisserie : I, 257.

H

Habit des chanoines de Saint-Martin : V, 37.
Haie (Étienne de la), chantre de Saint-Martin : IV, 285.
Haie (Maurice de la), seigneur de Faye-la-Vineuse : III, 2.

Digitized by Google

Haies (seigneur des) : III, 443, 448, 449, 451, 453, 454.
Haimardus, diaconus : IV, 352.
Haincque (Gabriel), conseiller du roi : III, 296.
Hairoardus : IV, 344.
Hallez (note nécrologique sur M.), membre de la Société : V, 345.
Hamel, notaire : IV, 208, 211.
Hamelin (Jacques), élu de Loches : V, 156, 158.
Hamelin (Jehan), lieutenant à Loches : V, 116.
Hamelin (Jehan), receveur à Loches : V, 135, 153, 169, 171, 213, 222.
Hamelin (Marie) : IV, 211.
Hamelin (Pierre) : V, 134, 161, 171.
Hamelin, prieur : IV, 451.
Hamelinus, scholarum magister : IV, 283.
Haran (Denise) : IV, 434.
Hardoin : IV, 152, 155.
Hardoin, archevêque de Tours : IV, 449.
Hardoin (Geoffroy) : II, 83.
Hardoin (Jehan) : III, 462.
Hardoing (Étienne), chanoine de l'église de Tours : II, 145.
Hardouinière (seigneurie de la) : III, 177.
Hardouyn (Jehan) : IV, 144.
Hareng (prix d'une caque de) : V, 173.
Harnan (Jehan) : IV, 144.
Haubert (château d'-) : IV, 190.
Haute-Loire (fief de) : V, 1.
Haye (la) : V, 217.
Haye (Armand de la) : IV, 131 ; — (Georges de la) : IV, 88 ; — (Jean de la), prieur de Benais : IV, 114 ; — (chevalier Nicolas de la), prisonnier de Louis XI : III, 282 ; — (Philippe de la) : III, 373.
Haye (Jean de), abbé d'Aiguevive : II, 449.
Hayer (famille le) : III, 300.
Haynon, vassal : IV, 351.
Heau (F.-Nicolas) : IV, 377.
Héauville (prieuré de Saint-Martin d') : IV, 174.
Héberne, archevêque de Tours : V, 17, 27.
Hélène (prieuré de Sainte-) : IV, 174.
Heler (Pierre), maître chirurgien : III, 72.
Helgodus : IV, 359.
Hélie, abbé de Marmoutier : I, 395.
Hémery (Jean), curé de Boussay : I, 39.
Henri (François) : IV, 131.
Heraldus : IV, 344.
Hérard, archevêque de Tours : II, 35 ; IV, 338, 339, 443.
Hérault (Étienne) : IV, 144.
Herberne, abbé de Marmoutier, puis archevêque de Tours : II, 36.
Herbert, chanoine de Tours : III, 134.
Héricon (Jehan) : IV, 144.
Herlenus : IV, 345.
Hernault (Perrotin) : V, 118.
Herpin (Pierre), leveur de l'apetissement : V, 203, 213, 217.
Herse (prix d'une) : IV, 296.
Hervault (Isoré d'), archevêque de Tours : II, 103.
Hervault (marquis d'), lieutenant général du gouverneur de Touraine : V, 363, 367, 368, 370.
Hervé : II, 446.
Hervé, chancelier : II, 124.
Hervé, chanoine de Saint-Martin : V, 45.
Hervé (Donatien) : IV, 131.
Hesmar (Pion), charpentier ; V, 207.
Heurtebize (Louis Bodet de) : V, 408, 410.
Heurteloup ; I, 326.
Heurteulx (Guillaume Le), appareilleur : V, 406
Hilaire (église Saint-) : IV, 335.
Hilaire (de Saint-), journaliste : IV, 394.
Hilarii (terra Sancti-) : IV, 338 ; — (canonici Sancti) : IV, 361.
Hildebert de Lavardin, archevêque de Tours : IV, 276, 277.
Hildegarde, abbesse de Saint-Loup : IV, 347.
Hildoardus, sacerdos : IV, 351.
Hilduin, boulanger : I, 381.
Hingmarus, sacerdos : IV, 352.
Hippolyte (Saint-) : V, 159 ; — (paroisse de la Chapelle Saint-) : V, 118.
Histoire tourangelle : II, 73, 515.
Hobereau (Colas) : IV, 144.
Hommel (N.-D. du) : IV, 181.

Digitized by Google

Hommes (étymologie de) : III, 248.
Hôpital : de la Charité : II, 98 ; Saint-Jean-des-Ponts à Saint-Symphorien : II, 110.
Horloge de Loches : V, 173.
Hospitalier (service) : II, 101, 102, 110.
Hossart (Alain) : IV, 223.
Hôtel-Dieu : II, 78, 88, 91, 107 ; — (église N.-D. de l') : II, 105 ; — (cimetière de l') : II, 106 ; — (état de fortune de l') : II, 111 ; — (chartes relatives à l') : II, 123.
Hôtels de Beaune et de Dunois : II, 358.
Hou (Jean) : II, 495.
Houdes (fort des) : III, 456, 458.
Houssaye (Rolland), poyslier : V, 167.
Housseau (travaux de Dom) : IV, 99.
Huaricus, thesaurarius : IV, 366.
Hubaille (Macé) : III, 290.
Hubert, cellerier de Marmoutier : I, 377.
Hubert (Étienne), maçon : II, 243.
Hubert (René), régisseur de Benais : IV, 120.
Hucbertus : IV, 359, 364, 368.
Hucbertus, clericus : IV, 373.
Hucbertus, Sancti Gervasii canonicus : IV, 373.
Huddo, decanus : IV, 352, 353, 354.
Hugo : IV, 359.
Hugo, subdiaconus : IV, 357, 372.
Hugo, monachus : IV, 372.
Hugo, decanus et vicecomes : IV, 357, 363.
Hugues, archevêque de Tours : II, 446 ; III, 168.
Hugues : II, 83 ; IV, 351.
Huile (prix de l') : IV, 286, 287, 289, 294.
Huillier (F. Pierre L') : IV, 377.
Huisme : II, 83 ; V, 97.
Hulot (Jehan), brodeur : I, 270.
Humbaldus Amalricus, chanoine de Saint-Maurice : II, 123.
Humeau de Hazay : IV, 126.

I

Ile Bouchard (l') : III, 319, 333 ; V, 296 ; aqueduc : I, 56 ; protestants : 495-501.
Ile-Bouchard (Barthélemy de l') : III, 373 ; — Catherine de l') : III, 227 ; — (Jean de l') : III, 175. 227.
Imbault : IV, 441, 445.
Impôt des pauvres : II, 99.
Imprimerie tourangelle : IV, 12, 189.
Incendie autour du château de Tours : II, 86.
Ingelardus : IV, 344.
Ingelbaldus, diaconus : IV, 373.
Ingelbaldus, sacerdos : IV, 372.
Ingelbauld, tavernier : I, 379.
Ingelbertus, antigrafus : IV, 351, 357, 359.
Ingelbertus, præpositus : IV, 357, 358.
Ingelgerus, sacerdos : IV, 345.
Ingelger, seigneur d'Amboise : III, 353.
Ingenaldus, presbyter : IV, 344.
Ingrandes (église d') : V, 273.
Inisien, médecin du XIe siècle : II, 101.
Inondation de l'Indre : III, 298.
Inscriptions : de la famille Chauvel : I, 54 ; d'un cippe funéraire : I, 234 ; II, 66, 367 ; à Beaumont-lez-Tours : I, 310 ; tombeau de Ronsard : II, 15, 17 ; dans l'église de Saunay : II, 54 ; maison de Descartes : II, 177, 523, 526 ; à Tours : II, 365, 373 ; presbytère de Chançay : III, 11 ; cimetière de Limeray : III, 11 ; à Saint-Martin : III, 259 ; à Châtillon et Nouans : III, 402 ; à l'archevêché : IV, 8 ; maison de Beaune-Semblançay : IV, 109 ; funéraires : II, 243, 246 ; IV, 218 ; pyramide de Beaulieu : IV, 257 ; Sainte-Catherine-de-Fierbois : IV, 326 ; Pressigny : IV, 436 ; cloche de Marçay : V, 5, 6 ; tombeau de saint Martin : V, 14, 42, 43 ; d'Adam Fumée : V, 356 ; de Honfleur : V, 407.
Isaac : IV, 354.
Isahac, diaconus : IV, 373.
Isembaldus : IV, 349.
Isle (Robert de l'), seigneur de Chissé : I, 72.
Islette (château de l') : V, 97.
Islette (fief de l') : II, 466.
Isnard (François), receveur de l'église de Tours : I, 150, 151, 152.
Ite : IV, 351.

Digitized by Google

J

Jacob, prévôt de Saint-Épain, chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Jacobins (crosse trouvée dans l'église des) : V, 351.
Jacquart (Guillaume) : IV, 129
Jacquemin-Bellisle, architecte : II, 120.
Jacques, moine médecin : II, 39.
Jacques, carreleux : V, 137.
Jacques (chapelle Saint-), à Benais : IV, 111, 114, 128.
Jacquet (Élie) : IV, 132.
Jacquet (frère Jehan), jacobin, prédicateur de l'Avent en 1482 à Loches : V, 153.
Jacquet (Jehan), sergent : V, 220.
Jacquier (Guillaume), chanoine de Saint-Gatien : II, 243, 246.
Jahan : III, 428.
Jaille (Hector de la), seigneur de la Mote de Noastre : V, 135, 163, 223.
Jaille (Vincent de la) : V, 203.
Jardins verts de Chenonceau : I, 56, 87, 88.
Jarry (Jehan) : III, 289.
Jean, abbé d'Aiguevives : II, 83.
Jean (sceau de), archevêque de Tours : III, 407.
Jean l'Italien, moine relieur : I, 74 ; II, 52.
Jean, moine de Marmoutier : II, 42, 44.
Jean, novice à Marmoutier : I, 386.
Jean, tailleur : I, 381.
Jean-des-Coups (chapelle Saint-) : V, 91.
Jean (paroisse Saint-) : V, 118.
Jeanne d'Arc (cloche de) : IV, 108 ; — (puits de) : V, 333.
Jehan (de Saint-Clavien), bibliothécaire de la Société archéologique : I, 59 ; II, 3 ; — (note nécrologique sur M.) : II, 213.
Jehanynet (Bry) : V, 168.
Jenson (Nicolas), imprimeur à Tours : III, 93 ; IV, 12.
Joer (maître Jacques) : V, 151.
Johannes, sacerdos : IV, 372.
Johnston (Dorothée), femme de Destouches : IV, 396.
Jonas, Sancti Mauricii canonicus : IV, 369.
Josbert de Sainte-Maure, doyen du chapitre de Saint-Gatien : II, 81.
Joscion, archevêque de Tours : II, 83.
Joseph II, archevêque de Tours : IV, 335, 348.
Joubert, agent national : IV, 307.
Joué : V, 96, 274.
Jourdain (Gilles), peintre verrier : II, 375.
Journalier (prix d'un) : III, 298 ; IV, 287 et s.
Journalisme en Touraine (histoire du) : IV, 393.
Jouye (Honorat de), notaire : IV, 165.
Julien (Saint-) : abbaye : III, 351 ; IV, 374 ; cartulaire : II, 68 ; moines : IV. 335, 348, 349, 350, 351, 358, 369, 370 ; restauration de l'église : V, 266, 275, 394 ; tombeau : V, 26.
Junot (Joseph), abbé d'Aiguevives : II, 450.
Juré (Jehan), élu de Loches : V, 126, 128, 130, 132, 133, 134.
Jussac (famille de) : III, 299 ; — (Amblart de) : IV, 157.
Juste (famille des) : I, 198, 353 ; II, 174, 183, 242, 542 ; III, 408, 463 ; — (Jehan) : III, 191 ; IV, 7, 8, 188, 189 ; — (Florentin) : III, 10.
Justiciable (un juge qui bat son) : I, 173.
Juteau (l'abbé) : secrétaire-adjoint : III, 3 ; bibliothécaire : III, 182 ; vice-président : IV, 5 ; président : IV, 266 ; V, 3 ; notice biographique sur M. Oscar Lesèble : IV, 230 ; notices biographiques sur MM. Cormier de la Picardière, Georges Proff, marquis de Lussac : IV, 310, 315 ; monographie de l'église des Minimes : IV, 375 ; notice biographique sur M. D. Millet : V, 78 ; notice biographique sur M. de Sourdeval : V, 82 ; travaux de la Société archéologique : V, 193 ; discours prononcé sur la tombe de M. Guérin : V, 234.

K

Kergariou (comte de), préfet d'Indre-et-Loire : III, 15.

Digitized by Google

L

Laboylle (Jehan): V, 118.
Ladevèze : secrétaire général : I, 59 ; II, 3 ; vice-président : III, 3 ; vice-président honoraire et membre du conseil d'administration : IV, 5, 6 ; notices nécrologiques sur MM. Raverot, Meffre, Luzarche : I, 237 ; notice nécrologique sur M. André Salmon : I, 408 ; notice nécrologique sur M. Leprévost : I, 413 ; notice nécrologique sur MM. Champoiseau, Goüin, Lambron de Lignim et Voyer d'Argenson : II, 56 ; notices biographiques sur MM. de Vonne, Pécard et Jehan (de Saint-Clavien) : II, 213 ; notices nécrologiques sur MM. Boileau et Bourassé : II, 346.
Ladon (F. Charles) : IV, 377.
Ladore (Jean), chanoine de St-Martin : III, 60.
Lafausse (de) : III, 296.
Lafons (Jeanne de), femme de Julien Le Roy : IV, 414.
Laganus, pistor : II, 123.
Lahaye-Descartes : II, 166, 205, 526 ; III, 326, 328.
Laillier (Jehan), bourgeois : II, 93.
Laillier (Olivier) . IV, 144.
Laistre (Gabriel de), prévôt de Léré, chanoine de Saint-Martin : III, 63,
Lajard (note nécrologique sur M.) : I, 413.
Lallier (Pierre) : III, 289.
Lambardeau (Jamet) : IV, 144.
Lambert, prêtre : II, 126.
Lambert (Cosme) : IV, 131.
Lambert (François) : IV, 445.
Lambert (Guy), trésorier de St-Martin : II, 306.
Lambert (Jehan), orfèvre : I, 117 ; V, 38.
Lamblardie (famille) : III, 382.
Lambron de Lignim : ses travaux : I, 3 ; II, 6, 56, 401 ; III, 369 ; fonds — : III, 193.
Lamé (Gabriel), physicien, né à Tours : IV, 260.
Lamirault, directeur du district de Tours : II, 112.
Lande (Saint-Malo de la) : IV, 181.
Landes (Jean des) : IV, 127.
Langeais : I, 418 ; III, 326, 328, 331, 336, 405, 426, 455, 456, 457 ; IV, 200, 364.
Langellier (Abel), imprimeur : IV, 189.
Langiacense castellum : IV, 364.
Langlois (Bertrand), clerc du grenier à sel : V, 155.
Langon (baron du), seigneur de Marçay : V, 331.
Lantervious (Jehan), médecin, prisonnier de Louis XI : III, 282.
Lantier (Étienne de) : V, 119.
Latheron (Mathieu), imprimeur : III, 193, 358 ; IV, 12.
Lauance (Jehan) : V, 134.
Laubardemon (de) : IV, 194.
Launay (de) : II, 497, 502.
Launay-Razilly (marquis de) : V, 366, 369, 376.
Laurent (Guillaume) : V, 134.
Laurent (Christophe de Saint-) : IV, 129.
Laurent (église de Saint-), à Beaulieu : II, 371 ; IV, 204.
Laurent-en-Gâtines (église de Saint-) : V, 274.
Laval (famille de) : IV, 116, 117, 121, 122 ; — (François de) : IV, 132 ; — (Guy de) : IV, 111, 112, 129 ; — (Gilles de) : IV, 129 ; — (Pierre de) : IV, 132.
Lavardin (Hildebert de), archevêque de Tours : III, 103
Lavoir (moulin du), à Veigné : IV, 355, 356.
Laydet (Jehan) : V, 118.
Lazare (maladrerie de Saint-) : V, 90.
Leber (Nicole), enquêteur à Amboise : V, 403.
Leblanc (Pierre), sergent royal : V, 214, 218
Leblond (Jehan) : IV, 294.
Leboultz (Jacques), trésorier de France à Tours : IV, 377.
Lebreton (famille), seigneur de Saint-Michel : III, 297, 298.
Lebriais (Laurent), marchand : IV, 229.
Lecas (Jean), menuisier : III, 431.
Leclerc (Guillaume), procureur : III, 289.
Leclerc (Vincent) : V, 154.
Leclere : V, 162.

Digitized by Google

Lecompte (Bernard), chanoine : II, 87.
Lecomte, curé de Saint-Michel : III, 303.
Lecourt (Gilles), avocat du roi, à Loches : III, 71.
Ledire (Jean), prieur de Benais : IV, 113.
Leduc (abbé), orientaliste : II, 380.
Lefebvre (Jehan), tapissier : I, 298.
Lefèvre (Jehan) : V, 119.
Legagneulx (Étienne), charpentier : V, 228.
Legendre (Amelin) : II, 125.
Legoux (Noël), bénédictin : I, 400.
Lejay : II, 497.
Leloup, céruzier à Chinon : III, 440.
Lemaire (Noël), prieur d'Aiguevive : II, 455.
Lemaistre (Jehan) : IV, 144.
Lemaistre (Pierre) : IV, 144.
Lemaye (Colin) : V, 114 ; — (Jacques) : V, 224, 232 ; — (Jehan) : V, 136, 161, 169, 173, 174 ; — (Loys), contre-rouleur du grenier à sel : V, 217.
Lemet (Jehan), charpentier : V, 228.
Lemoine (Jean), aumônier de St-Martin : III, 63.
Lemoyne (Jehan), sergent royal : V, 227, 231.
Lenain (famille) : IV, 327.
Lendas (Thomas de), doyen de Saint-Martin : II, 319.
Lenoncour (Robert de), archevêque de Tours : V, 403.
Lenoncourt (Jehan de), trésorier de Saint-Gatien : II, 96.
Lenormand (note nécrologique sur M.) : I, 413.
Lenrt (Étienne) : V, 130.
Léobald (saint), copiste : II, 33.
Léon, 1er abbé de Saint-Martin : III, 163.
Léonin, archidiacre : II, 124.
Lepaige (Jehan) : V, 118 ; — (Pierre) : V, 157, 221.
Lepleigney (Thibault) : V, 40.
Leprévost (notice nécrologique sur M.) : I, 413.
Lèques : membre du conseil d'administration : V, 3 ; notes militaires extraites des archives d'Amboise : III, 205 ; compte rendu sur l'histoire de Foulques Nerra : III, 324.
Lerniensis, curtis : IV, 367, 368.
Leroy (famille) : IV, 413.
Leroy (Charles), notaire : IV, 164.
Leroy (François), gouverneur de Chinon : II, 477.
Leroy (Julien), horloger : I, 312 ; IV, 413.
Leroy (Ulrique) : I, 379.
Leroy (Victor), avocat à Loches : IV, 214.
Lesbahy (Philippe) : II, 472 ; III, 21.
Lescalopier, intendant : II, 109.
Leschallier (Jehan de), peintre : III, 408.
Lescouet (Rolland de), capitaine du château de Loches : III, 88.
Lesèble (Oscar) : membre du comité de rédaction : I, 59 ; II, 3 ; III, 3 ; conservateur du musée archéologique : III, 182 ; IV, 5 ; biographie : IV, 230.
Lésine (Jehan), brigandinier : V, 152.
Lesleu (Pierre) : IV, 118.
Lesne (Louis) : IV, 129.
Lespicier (Jehan) : IV, 145.
Lestaing (Élie de) : V, 220.
Lestan, archer : III, 451.
Letaldus ; IV, 369, 370.
Letellier (Pierre) : IV, 131.
Lethard, prieur et fondateur de Saint-Cosme : IV, 284.
Leudo, levita : IV, 372.
Leuret (Jehan) : V, 229.
Levoyer (Olivier), seigneur du Marais : IV, 124.
Lhéritier, journaliste : IV, 394.
Lhuillier (L.) : la Société archéologique et le mouvement intellectuel en Touraine depuis un demi siècle : V, 413 ; table alphabétique des tomes I à V du Bulletin : V, 429.
Libri, vole les mss. de Tours : III, 16.
Liébert (général) : IV, 192.
Liège (Jean de), libraire : IV, 12.
Ligeard, curé de St-Michel : III, 304, 305, 308.
Liget : IV, 257 ; — (chapelle du) : I, 419.
Ligier (Hector), maître du jeu de paume : II, 149.
Ligne (Desnys de la), lieutenant : V, 141, 151, 214, 222, 230.
Lignières (peintures murales de) : III, 350.

Digitized by Google

Lignou, capitaine : III, 406.
Ligueil : V, 167.
Ligueil (Jehan de) : V, 205.
Limay (de) : IV, 390.
Limeray (Morice de) : I, 394.
Limeray : V, 384 ; — (cloche de) : III, 93.
Limozine (Johannes) : II, 123.
Lingerie : I, 276 ; II, 169, 444.
Linière (Fleurie de), femme du maréchal Boucicault : II, 306.
Lion (un) : I, 403.
Lions (trois) : I, 403.
Lisiard, fils de Fulcodius : I, 380.
Lobin (Léopold), peintre-verrier : II, 402 ; III, 416.
Lobin (Léopold), membre du conseil d'administration : V, 3.
Loches : I, 197 ; III, 326, 332, 335, 337, 406 ; IV, 11, 265, 279, 334 ; château et donjon : I, 16, 21, 25 ; II, 67, 248 : III, 29 ; IV, 193 ; V, 130, 131 ; collégiale : III, 81, 85 ; V, 22 ; comptes municipaux : V, 114, 203 ; église protestante : II, 494, 503 ; étymologie : II, 251, 361 ; excursion : IV, 401 ; grenier à sel : III, 71 ; monuments historiques : I, 419 ; peste ; III, 347 ; portrait de Chicot : III, 265.
Loches (seigneur de) : III, 373.
Lochoises (familles) : IV, 204.
Loere (Jehan de la), notaire : V, 156.
Loges des Landes (courtel des) : IV, 126.
Loigne (Jehan de) : V, 145.
Loire : son confluent avec la Vienne : III, 334 ; trespas de — : IV, 86, 96 ; levées de la — : V, 374
Lopin (Berthelot), député aux États généraux : IV, 142, 144, 154.
Lopin (Françoise), femme de Juste : III, 465.
Lopin (Jamet) : IV, 144.
Lopin (Jehan) : III, 289, 290.
Lopin (Jehan), bailli d'Amboise : IV, 203.
Lorin (Mathurin), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Lorraine (Henri de), duc de Mayenne : III, 343.
Lorraine (Jean de), 1er abbé commendataire de Marmoutier : III, 216.
Losangé (écu) : I. 403 ; III, 231, 233.
Louans (Saint)-lez-Chinon : IV, 449.
Loué (messire de) : IV, 125.
Louere (château de la) : V, 278.
Louestault (église de) : I, 98.
Louet (Marie) : V, 6.
Louis, duc d'Anjou et de Touraine : III, 173.
Louis XI ; I, 20 ; III, 177, 207 ; IV, 103 ; lingerie de — : II, 444 ; ses prisonniers à Tours : III, 281 ; grille d'argent donnée par lui : V, 39 ; son entrée à Tours en 1461 : V, 191.
Louis XIII, à Champchevrier : II, 330.
Loup (Saint-) : IV, 335 ; abbaye de — : IV. 346, 347.
Lournay (redoutes de) : I, 327.
Louvigné (Pierre), maçon : II, 243.
Lubin (Jean), procureur : III, 71.
Lucas (Marin) : IV, 434.
Luce (Siméon) : Bertrand et Olivier Du Guesclin en Touraine, dans les premiers mois de 1359 : III, 455.
Ludeau (Étienne), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Lussac (marquis de) : IV, 315.
Lussault : IV, 324.
Luynes (aqueduc de) : I, 418 ; II, 372, 373, 531 ; — (château de) : II, 174 ; — (église de) : V, 274 ; — (duc de) : III, 422.
Luzarche (ouvrages de Victor) : I, 237 ; IV, 261.
Luzay (Jehan) : V, 136, 137, 138, 144, 146, 148, 151, 152, 153, 155, 157, 163, 164, 204, 206.
Lyon (Pierre de), ouvrier en soie à Tours : I, 258.
Lyonne (Paul de), abbé de Marmoutier : III, 184.

M

Maan, official de Tours : III, 70.
Mabille (notice biographique sur M. Émile) : III, 100.

Digitized by Google

Mabillière (château de la) : III, 402, 403.
Mabuinus, orfèvre : II, 259.
Macé (Jean), greffier : II, 100.
Macon (Jehan) : V, 119.
Maçonnerie ; V, 139, 165.
Madelaine (Biset de la) : III, 298.
Madeleine (la) disjointe de l'Hôtel-Dieu : II, 108, 109.
Magaud : II, 111, 115.
Mahuet (Jehan) : V, 226, 228.
Mahy (Pierre), maçon : II, 375.
Maillard (Nicolas) : IV, 413.
Maillé (église de) : II, 261.
Maillé (Charles de), seigneur de l'Islette : II, 476.
Maillé (François de) : III, 185.
Maillé (Gilles de) ; III, 294, 295.
Maillé (Hardouin de) : III, 294.
Maillé (Jeanne de) : I, 104, 146, 154, 207 ; II, 174, 324 ; IV, 121.
Maillé (Marie de) : IV, 225.
Maillé (Simon de), archevêque de Tours : IV, 444.
Mainardus : IV, 339.
Mainarius : IV, 339, 343.
Mainerius, subdiaconus : IV, 357, 364.
Maison-Rouge (de), seigneur de Pressigny : IV, 433, 446.
Maistre (Jehan le) : IV, 224.
Maître-ouvriers (école tourangelle de) : V, 253.
Majoris monasterii (terra) : IV, 350.
Maladies contagieuses à Amboise : III, 24.
Maladreries tourangelles : II, 99.
Malardier : Peste de 1632 à Barrou et au Grand-Pressigny : I, 76 ; notes sur la Celle-Dition : I, 138 ; de l'ancien caveau sépulcral des seigneurs barons du Grand-Pressigny : III, 339 ; menus détails de ménage et d'administration du château de la Celle-Guenand : IV, 286 ; notes sur le Grand-Pressigny et ses environs : IV, 424.
Mallée (dolmen de), près Saint-Quentin : I, 52.
Malleville (bois de la seigneurie de) : I, 136.
Mame, éditeur de luxe : II, 404 ; III, 193 ; IV, 394.
Mamyneau, député aux États généraux de Tours : IV, 39, 88.
Manassa, comes : IV, 363.
Manceau (abbé), collaborateur de M. l'abbé Bourassé : II, 402 ; III, 416.
Mangot (André), orfèvre à Tours, fait la châsse de sainte Marthe ; III, 13, 236.
Mangot (Philebert) : IV, 88.
Manthelan (église de) : V, 274.
Manuscrits tourangeaux : II, 534.
Maraigne (Jean Godefroid de), curé de Benais : IV, 129.
Marcadé (famille) : IV, 299.
Marcault (François), chanoine de l'église de Tours : II, 152.
Marçay : V, 5, 6, 326.
Marchand (J.), 1er directeur de la fabrique de vitraux peints : II, 402 ; III, 416.
Marche (Robert de la), prieur de Cheillé : IV, 282.
Marchésieux (prieuré de) : IV, 178.
Marcius, puer : IV, 372.
Maréchaux de Loches : V, 229.
Marelle (puits de la) : V, 142.
Maret (Gabrielle) : IV, 434.
Mareuil : I, 127 ; III, 1.
Mareuil (de), seigneur de Piedfourier : IV, 130.
Mareuil (Guillaume de) : IV, 124.
Mareuil (Louis de), fondateur de la chapelle Sainte-Barbe-la-Grande : IV, 125.
Margueron (Anthyme), fonde le Jardin botanique : IV, 101.
Marie-Louise, dame des Trésorières : III, 151.
Marin (Pierre) : IV, 144.
Marmande (sire de) : IV, 112.
Marmoutier : III, 316, 331, 351, 360 ; IV, 139, 344, 352, 353, 397, 450 ; mobilier : III, 405 ; IV, 160 ; biens : IV, 350, 351 ; ornements religieux : I, 31 ; IV, 191 ; constructions monacales : I, 200 ; pillages : III, 184 ; affranchissements de péage : II, 39 ; prieurés et dépendances : I, 133, 149, 218, 358, 385 ; II, 280 ; III, 212 ; IV, 166, 263 ; coutumes : II, 51 ; cartulaire : II, 363 ; histoire

Digitized by Google

littéraire : II, 29 ; réforme par saint Mayeul : II, 36 ; collège à Paris : II, 53 ; différend avec la collégiale de Saint-Martin : IV, 280 ; association de prières : IV, 283 ; indépendance : IV, 335.
Marmoutier (anonyme de) : V, 90.
Marnay (Jehan), maçon : II, 508.
Marolle (Louis, seigneur de) : III, 297.
Marques (Jehan), menuisier : V, 145, 165, 205.
Marquet (Michel), notaire du roi : I, 264.
Marrain (le seigneur de) : IV, 156.
Mars-la-Pile (Saint-) : V, 278 ; pile : I, 1, 418.
Marsay (Théodore Acton de) : IV, 446.
Marteau (Claude), prévôt de Milcey, chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Marteau (Pierre) : IV, 144.
Martel (Jean), chanoine de St-Martin : III, 63.
Marthe (hôtellerie de Sainte-) : IV, 164.
Martigny (madame de) : IV, 270.
Martigues (vicomte de) : IV, 269.
Martin (saint), ses reliques et son tombeau : I, 115, 121 ; III, 59 ; IV, 7, 98, 202 ; V, 9 ; chape de — : V, 16 ; manuscrit de la vie de — : V, 5, 6, 7 ; églises placées sous son vocable : IV, 408 ; cloîtres et basilique : I, 84, 199, 311 ; II, 529 ; V, 286 ; chapitre et collégiale : I, 204, 404 ; II, 67, 173 ; III, 163, 164 ; IV, 275, 276, 278, 283, 344.
Martin (Étienne) : V, 207, 208.
Martin (Jean), échevin de Loches : III, 71.
Martin (Pierre), maçon : II, 541.
Martin (Pierre), curé d'Azay-le-Rideau : III, 295.
Martin-le-Beau (Saint-) : V, 278.
Martin de Serçay (Saint-) : V, 118.
Martineau : II, 110.
Martineau, curé constitutionnel : IV, 441.
Martineau (Jehan), serrurier à Lerné : III, 446.
Martinopole (haute justice de la) : III, 189.
Martinus : IV, 345.
Martinus, diaconus : IV, 352.
Martinus, clericus : IV, 372.
Marty (Maurice), procureur au siège présidial : II, 144.
Masiaisi (Ludovico-Armato), armurier à Sepmes : II, 539.
Massequière (le lieu de la) : IV, 223, 224.
Masson, imprimeur : III, 193.
Massot (Jean) : IV, 439.
Mathé (Étienne), sieur de la Verdure : IV, 434.
Mathurin : IV, 377.
Matteflon (Juhel de), archevêque de Tours : II, 84.
Maubert (Claude), tapissier : III, 427.
Maucourt (sire de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Maugis (Jehan) : V, 119.
Mauland (Giles) : IV, 127.
Maulevrier (fief de), à Benais : IV, 124, 125.
Maulevrier (château de) : III, 441, 442, 445, 446.
Maulgontier (Raoul), chapelain de N.-D. de Loches : III, 83.
Maulion (Yvonnet), sculpteur : IV, 2.
Maultrot (Georges), chevaucheur : III, 263.
Maupas (camp de) : III, 27.
Maupin (Bastien), greffier : V, 151, 215, 219.
Maupinet (Jean), prieur de Benais : IV, 112, 113, 123.
Maupoint (Pierre), sculpteur : III, 21.
Maure (Armand), journaliste : IV, 394.
Maure (Sainte-) : II, 344 ; III, 326, 328, 462, 472 ; IV, 293, 428 ; V, 274.
Maure (Charles de Sainte-), duc de Montausier : IV, 201.
Maure (Charlotte de Sainte-) : IV, 122.
Maure (Jehan de Sainte-), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Maureau (Jehan) : V, 128, 130, 133, 134.
Mauricii (res St) : IV, 351.
Maussabré (Antoine de) : III, 346.
Maussabré (épouse Nogerée) : IV, 309.
Mauvais (Thomas le) : V, 147.
Mauvières : III, 296.
Mazières : IV, 122.
Meaune (Guillaume de) : V, 134.
Médecine (exercice de la), à diverses époques I, 48, 103 ; II, 101.

Digitized by Google

Médicis (dépenses de Catherine de) : IV, 11
Meffre, père : membre du comité d'administration : I, 59; son rôle à la Société archéologique : I, 101, 237; III, 416.
Mégret-Ducoudray : notes sur les sires de Bueil : III, 223.
Méliand (Pierre), curé : V, 5.
Mellots (Drocon de) : III, 82, 86.
Melvain (Jehan) : IV, 144.
Ménard, curé de Saint-Clément : II, 107.
Ménard (Joseph), chirurgien à Beaulieu : III, 384.
Ménart (Colas) : V, 134.
Ménart (Colin), grenetier à Loches : V, 123, 126, 127, 128, 133, 225, 226.
Ménart (Guillaume), hôtelier : V, 154, 124, 227, 228, 231.
Meneton (le sieur de) : IV, 157.
Mengo (Julien) : II, 125.
Menneton-sur-Cher (prieuré de) : I, 134.
Menou (René de), sieur de Boussay : III, 300.
Menou (Almarric de), chevalier : III, 88.
Menou (Colinet de), scutifer : III, 86.
Menou (Pierre de), scutifer : III, 87.
Menu d'un dîner : IV, 293.
Menuau (Martin), serrurier : I, 300.
Menuiserie : I, 288; V, 144, 165.
Mercier (Jacquet) : V, 155, 166.
Mercuriolum, île de Berthenay : IV, 345.
Mercy, musicien à Tours : III, 315.
Merlet (Nicolas) : IV, 129.
Merluche (prix d'une) : IV, 292.
Merveilles (Jacques), armurier de Tours : III, 190.
Mervillier (Guillaume de), chantre de Saint-Martin : III, 63.
Mésengière (Pierre) : IV, 224.
Mesgret (Perrine) : IV, 434.
Mesland (prieuré de) : I, 133.
Mesmin (Jehan), teinturier : II, 146.
Mesmin, notaire du chapitre de Saint-Martin : III, 61.
Mesnager (Guillaume), marchand de tapisseries : I, 266, 293.
Mesnagier (Jehan), fabricant de tapisseries à Tours : I, 4.
Mesne (Perrin) : V, 118.
Mestayrie (Antoine de la), archer : III, 441.
Mettayer (Jamet), imprimeur : IV, 180.
Meunier (Sainxon) : V, 132.
Meusnier (général) : II, 167.
Meusnier (Raoul), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Mexme (Saint-) : I, 65; IV, 348. — (Chape de saint) : II, 441; V, 108.
Mézière (Loys de la), maire de Tours : III, 285.
Michau (Huguet) : V, 146.
Michau (Pierre) : V, 229.
Michel (église Saint-) : II, 101.
Michel (foire de St-) : IV, 289.
Michellet (Raoul), boulanger : II, 153.
Mignon (Antoine), charpentier : V, 145, 147, 165, 208.
Mignon (Étienne) : V, 209.
Milet (Charles), sieur de Boisgarnier : IV, 160.
Millerand (Gabriel) : IV, 131.
Millet (D.), secrétaire-adjoint : I, 59; II, 3; secrétaire général : III, 3; IV, 5; notice nécrologique : V, 8, 78.
Millon (César), sous-prieur de Fontaine-les-Blanches, prieur de Benais : IV, 115, 130.
Millon (Julien), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Min (famille du) : IV, 204.
Mine (de la) : IV, 88.
Mineurs (Frères) de Saint-François : V, 154, 155.
Mingon (Jehan), lieutenant à Loches : V, 116, 117, 119, 126, 128, 133, 134, 224, 230, 236.
Minguet (Martin,) prieur de N.-D. de Loches : III, 88.
Minières (château des) : III, 359.
Minimes (église des) : IV, 375; V, 276.
Miromesnil (Hue de), intendant de Touraine : II, 99, V, 365.
Miron (pierre tombale de Robert) : I, 101.
Mocquet (Gilles) : III, 28.
Mocquet (Lucas) : V, 118, 131.

Digitized by Google

Mocquet (Pierre) : V, 139, 154, 161, 168, 213, 222.
Moduit (Jehan), cuisinier : IV, 282.
Moesant (Jehan), cuisinier : IV, 282.
Mœurs ecclésiastiques : I, 399.
Moisandière (seigneurie de la), à Pernay : III, 177.
Moisant : III, 428.
Moisson (travaux de la) : IV, 288.
Molandière (de la) : II, 497.
Molin (Sébastien du), imprimeur : IV, 189.
Moncé (dames de), à Limeray : III, 353.
Monceau (Jacotin de), chevaucheur : IV, 152.
Monceaulx (puits de) : V, 142.
Monerie (la) : V, 144.
Monete (Jehan) : IV, 144.
Monnaie : V, 276.
Monnaie (statuts de la) de Tours : IV, 107.
Mont (Adam du) : IV, 443.
Mont-Calvaire (biens des religieuses de N.-D. du) : IV, 194.
Montbazon : II, 304 ; III, 326, 328, 329, 331, 333, 335, 336 ; IV, 370 ; V, 273, 348, 349.
Montbazon (sieur de) : III, 373.
Montbazon (Colas de) : IV, 144 ; — (Guillaume de) : I, 275 ; IV, 144 ; — (Jamet de) : III, 460.
Montberon (sire Eustache de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Montblanc (de), archevêque de Tours : II, 377, 392.
Montboyau (fort et camp de), sur la-Choisille : III, 4, 334, 335, 336.
Mondagron (sire de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Montejan (Jeanne de) : III, 231.
Montfort (Rotrou de) : IV, 451.
Montgoger : V, 293, 298.
Montils (les) : IV, 325 ; V, 191.
Montils (les), prairie de Vindrenne : IV, 126.
Montlouis : III, 313, 456, 458 ; V, 274, 382.
Montmirail (Guillaume de), chanoine de N.-D. de Loches : III, 84.
Montmorency (Anne-Auguste de), seigneur de Benais : IV, 118.
Montpensier : III, 366, 368.
Montplesis : II, 498.
Montrésor : III, 326, 328 ; église : I, 195, 199, 419 ; III, 260, 346 ; IV, 3 ; château : III, 227, 346.
Montreuil (fief de) : I, 380.
Montreuil (sculptures trouvées dans l'église de) : III, 89.
Montreuil (Claude de), imprimeur : IV, 189.
Montrichard (cimetière franc près de) : I, 53 ; — (documents sur) : I, 127 ; III, 326, 329, 332, 333, 337.
Monts : IV, 241.
Monts (Jehan des) : III, 295.
Montsoreau (Jean de), archevêque de Tours : II, 83.
Monuments de Touraine : I. 62, 212, 418 ; II 68, 519, 535 ; III, 7, 357. 358 ; IV, 106, 107.
Moran : III, 326, 328.
Morant (François de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Moré, fief du Coulombier : IV, 123.
Moreau : IV, 88.
Moreau, doyen du chapitre de Pressigny : III, 340.
Moreau (Joseph) : IV, 445.
Moreau (Marie), femme de Raymond de Dezest : V, 403.
Moreau (Pierre), chirurgien : III, 74.
Moreau (René) : III, 482.
Mores (comte de) : III, 234.
Morin (Guillaume) : V, 119, 123, 126.
Morin (Guille), procureur : V, 215.
Morin (Jacques), seigneur de Châteauneuf : III, 422.
Morin (Jehan) : IV, 203 ; V, 172.
Morinet : IV, 88.
Morlot, archevêque de Tours : II, 394.
Mortariumdunum (villa) : IV, 356.
Mortau (Miolle) : III, 296.
Morus (Guillaume), seigneur de Chemillé : II, 296.
Mosaïque de la cathédrale : IV, 9.
Mosnier (Bertrand) : IV, 144.

Digitized by Google

Mothe (Jean-Mathieu de la), sieur du Mousel : IV, 434.
Mothe (Médard de la), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Motte (pierre tumulaire au pont de la) : III, 365.
Motte (la), défense féodale : III, 20.
Moucheret (Christophe de), facteur d'orgues : II, 248.
Mouchet : II, 494.
Moucy (Jehan de), brodeur : I, 4.
Mougon (atelier de poterie romaine à) : II, 72.
Moulin (Jehan du) : IV, 274.
Moulins : II, 87, 304.
Moulins (rue des) : V, 142; — (tour des), à Loches : V, 140, 145, 146.
Mourin : V, 225.
Mourruau, directeur du district de Tours : II, 112.
Mouton (auberge du), à Loches : IV, 209.
Moutonneau (Aimery), prieur de Benais : IV, 113, 124.
Mouzay (le sieur de) : IV, 157.
Moyses : IV, 340.
Mozay (paroisse de) : V, 119.
Muraille : gallo-romaine : III, 364 ; — de Tours : II, 354.
Musée archéologique : I, 44, 47, 68, 69, 81, 90, 157, 159, 203; II, 73, 75.
Musnier (Héliot) : III, 283.

N

Nancel (Nicolas de), médecin : II, 107.
Nancré (comtesse de) : IV, 435.
Nantueil : III, 333; — (Micho de) : III, 462.
Narbonne (échange de publications avec la Société archéologique de) : III, 183.
Nau (Gillet), voiturier par eau : I, 295.
Nazelles (maison de Thomas Bohier à) : II, 509.
Négrier (Hugues) : IV, 132.
Négron : V, 384.
Nemans (seigneurie de), à Avoine : IV, 111.
Nepveu (Pierre), architecte : II, 541 ; V, 405.
Néricault-Destouches : IV, 396.
Néron : II, 494.
Nerra (tombeau de Foulques), à Beaulieu : IV, 398.
Neuillé-Pont-Pierre (dîme de) : III, 177.
Neuvy : I, 4 ; IV, 162.
Nicéron (Pierre), doyen du chapitre de Saint-Martin : II, 304.
Nicolas, chanoine de Tours : III, 134.
Nini (médaillon de) : V, 181, 387.
Nivo, presbyter : IV, 344.
Nobilleau : Inventaire des châsses et reliques trouvées à l'abbaye de Beaulieu en 1663 : I, 135 ; monuments funéraires en Touraine, à Fontaines-lès-Blanches, Seuilly et Turpenay : I, 212; tombeau de Geoffroy de Courcillon à l'abbaye de la Clarté-Dieu : I, 402; la chapelle de N.-D. du Chevet en la Basilique de Saint-Martin et la famille Le Meingre-Boucicault : II, 302; Hardoin de Bueil, évêque d'Angers et baron de Châteaux : III, 172; l'archidiacre Bérenger et le prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours : IV, 275; le prieuré de Saint-Christophe en Touraine : IV, 449.
Noé (Guillaume de), cuisinier : IV, 282.
Noguier (Antoine), abbé d'Aiguevive : II, 450.
Noir (Ambroise le) : IV, 132.
Noizay (église de) : I, 209 ; V, 384.
Noraye (Mgr de la) : IV, 295.
Normands (siège de Tours par les) : V, 26.
Normant (Guillaume) : V, 119.
Nouans : III, 346, 402.
Nouâtre (céramique gallo-romaine de) : I, 196; — (rétable de) : II, 247.
Nouastre : III, 335.
Nounain (pont de la), à Chinon : II, 477.
Nouzilly : V, 276.
Noyant : V, 274, 290.
Noyers (abbaye de) : III, 351.

Digitized by Google

O

Obituaire : des Récollets : II, 539; de Saint-Martin : III, 189.
Odart, sieur de Saint-Michel : III, 299, 308.
Oddo : IV, 352.
Odemer (Charles) : V, 216.
Odenier (Antoine), brodeur : III, 27.
Odilo : IV, 344.
Odin (Jean), chanoine de Saint-Martin : III, 63.
Odo, diaconus : IV, 351 ; — archidiaconus : IV, 373 ; — thesaurarius : IV, 374.
Odo, Turonorum comes : IV, 358, 359, 363.
Odon, prévôt de Mesland : I, 374.
Odon, moine : II, 37.
Odulgerius : IV, 359.
Œufs (prix des) : IV, 286, 290, 292, 298.
Office religieux (prix d'un) : IV, 289, 296.
Officialités diocésaines : V, 3.
Ogier (Thomas) : IV, 144.
Ogier (pont de l'île) : V, 141.
Olivier (Françoise) : IV, 156, 162, 163, 165.
Oppidum de Chateauchevrier : II, 4.
Orage du 21 juillet 1737 : III, 301.
Orbigny : II, 261.
Orchaise (prieuré d') : I, 133.
Orfeuil (chapelle d') : III, 303.
Orfévrerie (chapelle de l') : III, 472.
Orfévrerie : I, 282; II, 436.
Orgemont (Nicolas d'), doyen de Saint-Martin : II, 313.
Origines de l'Église de Tours : II, 424.
Orléans (veuve d'), à Moutlouis, émigrée : II, 113.
Ornements : I, 31, 253, 404; III, 306; IV, 191.
Orouer (paroisse d') : II, 54.
Orry (Marc), imprimeur : IV, 189.
Otbert, doyen : IV, 348.
Otbertus, diaconus : IV, 351, 357.
Otgerius, precentor : IV, 350.
Otgerius, subdiaconus : IV, 351.
Otgerius, sacerdos : IV, 357, 372.
Othon, abbé de Saint-Martin : III, 164.
Oudot (Jean), journaliste : IV, 393.
Ouen-du-Pin (Saint-), aileu : I, 374, 377.
Ours (tombeau de saint) : III, 70 ; IV, 97 ; V, 33 ; — (église Saint-) : IV, 204.
Ouvriers en drap d'or et de soie : III, 480.

P

Pactius (Thomas) : IV, 411.
Pageau (Jehanne) : III, 482.
Paige (Guillaume le), chanoine de Saint-Florentin d'Amboise : V, 493.
Paillard (Pierre), moine de Marmoutier, poète et copiste : II, 41.
Pain (prix du) en 1592 : II, 153.
Pain (Jean) : II, 125.
Painparé (E.) : Le prieuré de Benais : IV, 111.
Pajault (pont), à Loches : V, 227.
Pallu : IV, 88.
Pallu (François), prévôt de Mahier, chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Pallu (Gilles), médecin : II, 107.
Pallu (René) : IV, 327.
Palluère (Claude Lefèvre de la), trésorier de France à Tours : IV, 377.
Palustre (L.), conservateur du Musée : II, 69 : III, 3 ; pèlerinage aux lieux fréquentés par la B. J.-M. de Maillé : II, 324.
Paoul (Thomas de Saint-), bourgeois de Tours : II, 74, 283.
Papeterie de la Doué, à Courçay : III, 356.
Papillon, chanoine de Saint-Martin : V, 43.
Papillon (Jehan), procureur à Amboise : III, 68.
Papillon (Macé) : III, 289.
Papin (Jehan) ; I, 163.
Parant (Nicolas), receveur des Gabelles : II, 140.
Parçay : III, 335 ; IV, 121.
Parçay-sur-Vienne : V, 276.
Parent (maistre Pierre) : V, 212.
Paris (Jacques), receveur des tailles : II, 147.
Pasche (Ysabeau de), femme de A. Juste : III, 469.

Digitized by Google

Pasquereau (Jean), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Pasquier (Jehan), notaire : III, 295.
Pasquier (Jean) : IV, 424.
Pasquier (Macé) : II, 475.
Passac, à Vouvray, émigré : II, 143.
Passavant (Robert de) : II, 126.
Pâté (prix d'un) : IV, 289.
Patal (Lancelot), valet de chambre, tapissier : I, 300.
Pater (Thomas) : IV, 444.
Paterne (Saint-) : I, 22, 49, 204 ; V, 278, 288.
Patois, officier municipal de Loches : IV, 306.
Patrice (Saint-) : V, 273.
Patrit (Le), archer : III, 451.
Patrons ecclésiastiques tourangeaux présentant à certaines cures de Loir-et-Cher : I, 130.
Paulmy : IV, 427.
Paulmy (comte d'Argenson, marquis de) : IV, 249.
Pavage à Loches : V, 142, 166, 295.
Pavillon (Jean), cellarier de St-Martin : III, 40.
Péages de la Loire : I, 367 ; V, 355.
Péan (Christin), maçon : V, 406.
Péan (Jehan) : V, 148.
Péan (Guillaume), fondeur : II, 244.
Péan (A.) : un nouveau document sur Michel Colombe : II, 25 ; sur quelques termes composés de l'ancienne topographie de la France : III, 239.
Péeard : conservateur du musée archéologique : I, 59, 63 ; II, 3 ; monnaies trouvées à Genillé et fouilles des rues de la Caserne et Colbert : I, 232.
Peintres tourangeaux : I, 8, 101.
Pélerin (Martin) : III, 460.
Peletier (Hélye Le), écuyer, sieur de la Thervynière : IV, 161.
Pelgé, bourgeois. II, 415
Pellé (Michellet) : III, 294 ; IV, 145.
Pellet, archer : III, 454.
Pelletier (Jacques), maître escolle de Saint-Martin : III, 69.
Pellieu (Jehan), conseiller du roi : V, 231.
Peloquin (Mathieu) : II, 125.
Pelotière (Estienne le) : II, 92.
Pénalité dans la prévôté du Chablis : V, 92.
Pénicault : III, 310.
Pénissault (François), procureur du roi à Loches : III, 71.
Père (Jehan de Saint-) : IV, 444.
Père (Philippon de Saint-), receveur général des aides : III, 461.
Péré (Mgr de) : IV, 294, 295.
Péré (Étienne) : V, 118.
Perellis (Raoul de), seigneur de Champseale : III, 85.
Périllaut : II, 499, 500, 501, 505.
Périon, secrétaire de l'abbaye de Cormery : II, 468.
Perrelle de Nogeaée (Jeanne) : IV, 292, 303, 304.
Péronneau, peintre tourangeau : II, 439.
Péronneau (L.-Louis) : IV, 377.
Perpet (saint) : II, 256, 259 ; V, 12, 13, 19, 22, 27, 28, 31, 36, 39, 42.
Perrignult (Raoulin), menuisier : V, 466.
Perrin-Quinerit (Estienne), menuisier : I, 288.
Perriz (N.-D. des), à Loches : V, 465.
Perrot (Pierre) : IV, 443.
Perrusson : V, 118.
Perthuys (Jehan) : IV, 203.
Pescherand, journaliste : IV, 394.
Peschot (Guillaume), marchand : III, 481.
Peste de 1632 : I, 76.
Petit : II, 410.
Petitrigne (L.-J.), curé de St-Michel : III, 299.
Petrus, furnerius : II, 123, 130.
Petrus, medicus : II, 123, 130.
Petrus, monechus : IV, 372.
Peyron (abbé), chargé de la collection de numismatique : III, 182.
Philippus : II, 124.
Piau (Jehan) : V, 118.
Piballeau (Marin), seigneur de la Bédouère : III, 23.
Picard, maire de Loches : IV, 306, 308, 309.

Digitized by Google

Picart (Marguerite le), veuve de Jehan Burdelot : I, 92 ; II, 359.
Picardin (Charles), maître chirurgien : III, 72.
Picault (Loys), tapissier : I, 298.
Pichard (gué) : IV, 124.
Picoys (porte), à Loches : V, 137 et s.
Pidoux (Antoine), abbé d'Aignevives : II, 448.
Pierre, archiprêtre : II, 125.
Pierre-du-Boile (église Saint-) : II, 260.
Pierre-des-Corps (Saint-) : I, 12 ; V, 276, 381.
Pierrefite (dolmen de) : II, 5.
Pierres (Hector) seigneur de Narsay : III, 403.
Pigeart, tourneur à Loches : V, 141.
Pillault (Jehan) : V, 118.
Pillaut (Guillaume), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Pillet (E.) : II, 111.
Pillet (Marc), élu de Loches : V, 166, 173, 174.
Pillet (Pierre) : V, 118, 131, 134.
Pineau (Geneviève), de Tiennay : IV, 97.
Pinon : III, 428.
Pinon (Nicolas), receveur : V, 406.
Pinon (Paul), maître-chirurgien : III, 300.
Pinonière (sieur de la) : V, 213.
Pinsonière (fief de la) : IV, 105.
Piozet (L.), prieur de Saint-Bauld : III, 300.
Piquage d'once : V, 186.
Piquart (Jehan) : V, 119.
Plailly (abbé), fondateur de la fabrique de vitraux peints : II, 402 ; III, 416.
Planche (Macé de la) : V, 142, 143, 226.
Planche-de-Vaux, ermitage de J.-M. de Maillé : II, 333.
Plantin (Christophe), imprimeur à Tours : IV, 193 ; V, 282.
Plasses (chemin des) : IV, 124, 125, 128.
Platel (Lancelot), tapissier : I, 294.
Plâtre (prix du) : IV, 290.
Plessis (sieur du), receveur des tailles à Tours : III, 467.
Plessix (le sieur du) : IV, 156.
Plessis (Guillaume du) : II, 87.
Plessis (château du), à Bueil : III, 231, 233.
Plessis-lez-Tours : I, 418 ; II, 374 ; III, 19, 23, 316 ; IV, 375, 376.
Poigné (Jehan) : V, 129, 130.
Poignerie (métairie de la) : IV, 214.
Poinçon (Loys), voiturier par eau : I, 295.
Poiset : II, 501.
Poitevin : IV, 68.
Poitevine (porte), à Loches : V, 142.
Poitiers (Guillaume de) : IV, 364, 365, 366, 367
Poitou (Jacques), charpentier : IV, 435.
Poivre (prix du) : IV, 289.
Pol (Guillaume), sieur du Malbastit : IV, 434.
Polissoir (communication sur un) : II, 71.
Pommereul (de), préfet d'Indre-et-Loire : II, 120 ; IV, 411.
Pommereux (Jeanne de) : IV, 111, 112.
Pommes de pin (3) : IV, 205.
Pommyers (Marie de) : III, 482.
Ponce (de la) : détermination de la lieue gauloise : II, 157.
Poncet : IV, 226.
Poncet (Basquin du) : III, 457.
Poncher (Étienne), archevêque de Tours : III, 222.
Poncher (Jehan), marchand : I, 295, 301.
Ponchier (Loys de), notaire du roi : I, 256.
Ponchet (Frère), garde des chartes de Marmoutier : I, 363.
Pons (Jehan de) : III, 283.
Pons (Lucrèce de) : III, 359.
Pont (s^rs de), à Genillé : IV, 215.
Pontbrillant (François de), s^r de la Vilate, capitaine du château de Loches : III, 87 ; V, 157.
Pontchâteau (Olivier de) : III, 149.
Pont-de-Bresne (église du) : V, 274.
Pont-de-Ruan : V, 276.
Ponuart (Pierre) : V, 134.
Porcher (Charles) : II, 97.
Porchier (Jehan) : V, 118.
Poret (Jehan) : III, 403.
Portail (sieurs du), à Pérusson : IV, 214.
Portié (Charles) : II, 93.
Portier (Florimond), notaire du roi : I, 259.

Digitized by Google

Possessions ecclésiastiques tourangelles en Loir-et-Cher : I, 131.
Pot (François le), chanoine de Saint-Martin et abbé d'Aiguevive : II, 449.
Poteries sigillées (catalogue des) : II, 169.
Potier (Gérard), abbé de Cormery : III, 457.
Potiquet (Adélaïde-Françoise), institutrice : III, 309.
Pots (3) : I, 7.
Pottier : IV, 308.
Poudres et salpêtres : V, 232.
Pouillé (documents sur) : I, 128.
Pouillé (poteries romaines de) : II, 73.
Poulet (prix d'un) : IV, 289, 293, 294.
Poullain (Étienne), boucher : II, 150.
Poullet (Mathurin), appareilleur : V, 406.
Poupelin (Étienne) : IV, 144.
Pourceau (prix d'un) : IV, 288, 291.
Pourcelet (Simon), imprimeur : IV, 12.
Pourmène (Jehan), architecte : III, 351.
Pouzay (église de) : V, 274.
Poyard (famille) : IV, 430.
Préaulx (Jean de) : IV, 144, 224.
Précepteur (émoluments d'un) : IV, 288.
Prés (Berthaud des), s^r du château de Loches : III, 87.
Présents municipaux au bailli de Touraine : III, 24.
Pressigny-le-Grand : I, 63, 76; II, 162; III, 339; IV, 424 et suiv.
Pressigny-le-Petit : IV, 427.
Pressigny (Guillaume de) : III, 373.
Pressigny (c^te de Villars, baron de) : IV, 268.
Presteau (Charles) : V, 214.
Preuilly : IV, 265, 296; V, 125, 126; église : I, 419; II, 259; V, 346; protestants : II, 497 et suiv.; fouilles et excursion : I, 198; II, 76, 162; baronie : I, 89, 156.
Preuilly (abbé de) : IV, 427.
Preuilly (Daniel de), docteur en médecine : I, 93.
Preuilly (Geoffroy de) : III, 373.
Preuilly (Jean de) : III, 405; IV, 114, 127, 128, 129, 281.
Preult (Jacques) : IV, 163.
Prévost-Arrault : IV, 306.
Prévost (Jehan) : II, 97; III, 209.
Prévost (Julien) : III, 356.
Prévost (Oudin) : IV, 144.
Prévost, à Saint-Cyr, émigré : II, 113.
Prévost (pré du), à Restigné : IV, 124.
Prévoust (frère Thomas) : IV, 191.
Prie (René de), chevalier seigneur de Loches : III, 263.
Prieur (Jehan) : V, 204, 216.
Prigault (Jehan) : V, 139.
Prigault (Rolin) : V, 144, 146.
Prignault, secrétaire de l'abbé de Marmoutier : III, 222.
Primaudaye (de la) : II, 495.
Primelle (Jehan), menuisier : I, 289, 291, 300.
Primelle (Mathurin), menuisier : I, 297.
Prin (Huguet) : V, 134.
Prise d'habit (frais d'une), à Benais : IV, 122.
Proff (notice nécrologique sur M. Georges) : IV, 312.
Protestants en Touraine : II, 492; III, 432; IV, 238; V, 41.
Proust (Macé), marchand : I, 275.
Prousteau (Guillaume) : I, 9.
Prus (les), gentilshommes : III, 452.
Psautier de saint Louis : V, 65.
Puigibault (sieur de) : III, 296.
Puits-Renard : IV, 257.
Puy (famille du) : IV, 391.
Puy du Fou (Du), seigneur d'Azay : II, 466.
Puy-des-Roches : V, 140.

Q

Quantin (Anne) : IV, 434.
Quantin (Guillaume) : V, 153, 154, 161, 172, 174.
Quantin (Guille), tabellion : V, 215, 222.
Quartes (fief des) : III, 177.
Quentin (famille) : IV, 204.
Quentin (Saint-) : V, 118, 148, 356.
Quesnault (Julien) : II, 97.

Digitized by Google

Quetier (Jehan) : II, 74, 283 ; III, 291.
Quetier (Pierre), receveur des deniers communs : V, 192.
Quillet (Jehan) : II, 475.
Quincarlet (l'abbé E.) : conservateur du musée archéologique : IV, 281 ; V, 3 ; les protestants en Touraine : III, 432 ; IV, 238 ; excursion à Loches : IV, 407 ; excursion à Chinon : V, 95 ; excursion à Crissay : V, 290 ; excursion à Chaumont et à Amboise : V, 380.
Quingey (Simon de), prisonnier de Louis XI : III, 20, 282.
Quintefoul (porte), à Loches : V, 138, 140, 143.
Quirit de Coulaines, à Savigné, émigré : II, 113.

R

Rabesche : III, 428.
Rabiate (Jehan) : III, 294, 295.
Rabelais : II, 244, 525 ; — famille de : IV, 327 ; — (maison de) : V, 107.
Rabelais (Thomas), procureur à Chinon) : III, 352.
Raboteau : II, 498, 502.
Racan (contrat de mariage de Honorat de Bueil) : IV, 356.
Racoupeau (Antoine) : IV, 163, 165.
Radegonde (paroisse de Sainte-) : IV, 191.
Radulfus : IV, 368.
Rady (Jehan) : V, 205, 206, 230.
Rady (Simon) : V, 248.
Raffin (Antoine), seigneur d'Azay : II, 476.
Ragot (Jehan), pintier : V, 147, 218.
Rageneau (Estienne) : III, 291.
Raguinière (la), à Benais : IV, 123.
Rahérie (clos de la) : IV, 127.
Rainaldus : IV, 357, 368.
Rainaldus, decanus : IV, 366, 371.
Rainaldus, diaconus : IV, 352.
Rainaldus, monachus : IV, 372.
Rainaldus, prebentor : IV, 357.
Rainaldus, sacerdos : IV, 374.
Rainardus, monachus : IV, 372.
Rainaud, diacre : IV, 352, 353, 354.
Raineuld, boulanger : I, 381.
Rainauld, corroyeur : I, 386.
Rainauld, maréchal : I, 386.
Rains (Pierre de) : III, 460.
Rainbert (Barbe) : III, 282.
Ramée (Guillaume la) : IV, 288.
Ramonus : IV, 366.
Randux (Antoine de), armurier à Tours : III, 190.
Rangeard : IV, 275.
Raoul, archevêque de Tours : II, 38 ; III, 147.
Raoul, archiprêtre d'Amboise : II, 124.
Raoul, doyen du chapitre de Tours : III, 136.
Raoul, médecin du XIe siècle : II, 101.
Raoul, moine médecin de Marmoutier : II, 39.
Rapicault (moine Jean), prieur de Torcé : V, 89.
Raquesson, prieur d'Aiguevive : II, 499.
Rasines (René de) : III, 299.
Rasteau (Guillaume) : IV, 145.
Rastignac (de Chapt de), archevêque de Tours : III, 275, 303.
Ratel (objets donnés par M.) : I, 190.
Ratherius : IV, 364.
Ratroch : IV, 363.
Raverot (notice nécrologique sur M.) : I, 149, 237
Ravinnensis (S. Maria) : IV, 335.
Raynauld de Montreuil : I, 377.
Razines (église de) : V, 274.
Rebertière (Jehan de la) : V, 217, 221, 222 ; — (Marie de la) : IV, 217.
Recalcio (Eynar de) : II, 124.
Recalcisco (Hebertus et Hugo : II, 123.
Recensements de Tours sous les Mérovingiens : IV, 202.
Reclus (saint Jean-le) : V, 109.
Regnard, chanoine : IV, 441.
Regnard, curé : IV, 445.
Regnard (Jean), architecte du Plessis-les-Tours : II, 374 ; IV, 104.
Regnard (Jean), prieur de Benais : IV, 125, 129.

Digitized by Google

Regnard (Guillaume) : IV, 445.
Regnart (Pierre) : V, 134.
Regnauldeau (Jacquet) : V, 233.
Regnaudelle (Jacquete) : V, 223.
Regnault, archer : V, 122.
Regnault de Gueneud : IV, 288.
Regnault (Geoffroy) : V, 166, 215.
Regnault (Guillaume), neveu de Colombe : III, 476.
Regnault (Henri), maçon à Amboise : II, 542.
Regnault (Mathieu), trésorier de Saint-Martin, physicien et médecin : II, 313.
Regnault (Yvon), seigneur du Marais : IV, 126.
Regnier : II, 562.
Regniers (tour des), entre Chezelles et Rilly : II, 529.
Regnoux (Michau), crieur : V, 280.
Reignac : I, 18 ; II, 163, 227.
Reignault (Philippe de) : III, 300.
Reliques de saint Martin, saint Grégoire et saint Brice : III, 60.
Reliure (histoire de la) : V, 349.
Relort (Catherine de), prisonnière de Louis XI : III, 282.
Remon (G.), chanoine de St-Martin : III, 60.
Remon (Pierre), prévôt de Léré, chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Renaud II, seigneur de la Haye : II, 82.
Renaissance française : I, 343.
Renaudot, médecin et journaliste : IV, 393.
Renault (Geufroy) : V, 138, 151, 152.
Renaye (Thitus de la) : IV, 131.
Renoul (Simon de), archevêque de Tours : II, 85.
Reposition de Saint-Martin : I, 118.
Rermoise (Jean), chanoine de St-Martin : III, 63.
Ressy : membre du comité de rédaction : I, 59 ; II, 3 ; III, 3 ; IV, 5.
Restigné : II, 365 ; IV, 112.
Rétable d'Esves-le-Moutier : II, 247.
Retore (Gédoin) : III, 289, 291.
Reugny : V, 340.
Revenus d'une chapellenie au xve siècle : II, 135.
Révérend (Saint) : I, 320.
Ribellet (Jehan) : III, 282.
Ribotteau, sculpteur : II, 529.
Ribou (Charles), conseiller au siège présidial de Tours : II, 149.
Ricarville, capitaine du château de Loches : III, 86.
Richardie (de Besse de la) : III, 299, 303.
Richardière (Christophe, seigneur de la) : III, 297.
Richardière (L.-J. de la) : III, 298.
Richart (Jean), imprimeur à Tours : III, 193.
Richart (Jehan) : V, 226, 227, 229.
Richart (Pierre), receveur : III, 285 ; IV, 144.
Riche (église de N.-D. la) : V, 276.
Richebourg (Simon), tapissier : III, 427.
Richelieu : III, 319 ; IV, 1, 396 ; cardinal : IV, 1, 2.
Richelieu, surintendant de Tours : III, 210.
Richelieu, seigneur de Véretz : V, 188.
Richer, archer : III, 451.
Richer (Jehan), imprimeur : IV, 189.
Richilde, femme d'Alluye : IV, 450.
Ridon (Guillaume) : V, 119.
Rigault, maistre dostel : I, 294.
Rignoux, brodeur : V, 211.
Rigny-Ussé : II, 373 ; V, 273.
Rilly : V, 276.
Ripaudières (les) : IV, 125, 126, 127.
Ripault (Guillaume) : II, 459.
Ripault (Jehan), sergent du roi : V, 127, 134.
Rippaut (Adenet) : IV, 144.
Rituel de Saint-Martin : II, 366.
Rivarennes : II, 529.
Rives (prieuré de) : V, 182.
Rivet (Jehan) : IV, 144.
Rivière (église de) : I, 418 ; V, 111.
Rivierre, serrurier : I, 209.
Rivière (comte de la) : III, 303.
Rivière (Renée de) : V, 330.
Rivière (sire de la), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Rloys (Raoulin de) : V, 134.
Robeline : V, 141.

Digitized by Google

Robellin (Quazin), receveur de Loches : V, 123 et suiv.
Robert, abbé de Marmoutier : II, 182, 281.
Robert, abbé de Saint-Martin : IV, 345.
Robert, prieur de Saint-Martin : I, 367.
Robert, seigneur de Benais : IV, 129.
Robert-le-Bru : IV, 127.
Robert (Pierre), tapissier : I, 294.
Robet (Georges du), imprimeur : IV, 189.
Robin, membre du comité d'administration : I, 196 ; II, 3 ; III, 3 ; IV, 5.
Robinet (Macé) : V, 134.
Robinière (de la) : II, 493.
Roch (maison de Saint-), près de Saint-Symphorien : IV, 194.
Roche d'Anglerais (Antoine de la), dit Chicot : II, 358.
Roche-Boisseau (la), au château de Marcilly, émigré : II, 113.
Roche-Clermault (la) : IV, 327.
Roche-Negly (Alexis de la) : IV, 130.
Roche de Pouzay : V, 120.
Roche-Racan (vente de la), par A. de Bueil : IV, 97.
Rocheberthault (Mlle de la) : IV, 293.
Rochebouet (de) : II, 497, 501.
Rochechouard (Anne de), dame d'Étableau : IV, 439, 443.
Rochechouard (duchesse de) : V, 350.
Rochecorbon : I, 85, 418 ; III, 317 ; IV, 324 ; V, 276, 382.
Rochecorbon (seigneur de) : III, 373.
Rochelle (Pierre) : II, 475.
Rocher (Étienne), maçon : II, 474.
Rocheron (Pierre) : IV, 144.
Roches (seigneurie des) : III, 300.
Rochière (Charles Daviac, seigneur de la), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Rodulfus, clericus : IV, 357.
Roger : II, 494 et s.
Roger : IV, 163.
Roger, chanoine de Saint-Martin : IV, 335.
Roger-le-Diable, gouverneur de Montrésor : III, 332.
Rogier : II, 497.
Rogon (Jean) : IV, 145.
Rolland (Ollivier), avocat à Loches : III, 71.
Romefort (Jacques) : V, 145, 160, 170.
Ronsard (Jehan de) : V, 6.
Ronsard (Pierre de) : I, 203, 311, 319, 332 ; II, 12, 15, 17, 18 ; IV, 285, 323.
Rorgo, filius Roberti : IV, 357.
Rose (1) : I, 7.
Roses (6) : II, 321.
Rosier (1) : IV, 387.
Rosiers (Anne-Françoise des) : IV, 434, 435.
Roes (3) : II, 17.
Rotbertus : IV, 354, 356, 357, 359, 363, 366.
Rotbertus, clericus : IV, 357.
Rotbertus, diaconus : IV, 357.
Rotbertus, archidiaconus : IV, 350.
Rotbertus, subdiaconus : IV, 351.
Rotbertus, S. Martini decanus : IV, 345.
Rotbertus, presbyter : IV, 352.
Rotgerius, comes : IV, 363, 366.
Rottes (clos des) : IV, 126.
Rouen (Guille de) : V, 218.
Rougenon (Jean) : II, 496.
Rougeot : I, 163.
Rouhault (maréchal Joachim), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Rouillé (André), passementier : II, 150.
Roulliet (Antony) : Saint-Avertin : V, 303.
Rousseau (famille) : III, 300.
Rousseau : IV, 146.
Rousseau : II, 495.
Rousseau, maçon à Loches : III, 71.
Rousseau (Étienne), maçon : II, 476 ; III, 21.
Rousseau (Guillaume) : IV, 144.
Rousseau (Nicolas), doreur en cuir à Tours : III, 190.
Rousseau (Pierre), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Rousselet, marquis de Châteaurenault : IV, 319.
Roussi (comte de), prisonnier de Louis XI : III, 282.
Rouvray (M. de) : V, 210.

Digitized by Google

Roux (René), maître chirurgien : III. 75.
Rouziers (le pré des) : IV, 123.
Rouziers : I, 7 ; V, 276.
Roy, curé : IV, 439.
Roy (Colin) : V, 142, 228.
Roy (Pion) : V, 152, 216.
Roy (Vautier de), sieur des Voustes : IV, 434.
Royer (René), notaire : IV, 162.
Rozeau (Jehan), fondeur : IV, 226.
Ru (Étienne du) : V, 170.
Ru (Guillaume du) : V, 129.
Ru (Jehan du) : V, 134.
Ruau (Florentin) : IV, 444.
Ruaux (les), à Ballan : II, 82.
Rucherius : IV, 357.
Ruches (fort des) : III, 456, 458.
Rue-du-Can (famille de la), à Champchevrier : II, 331.
Rufault (Étienne), comptable : V, 405.
Rusé (Jehan) : IV, 144.
Russy (de), archevêque de Tours : III, 304.
Ruzé (Ernoul), bourgeois de Tours : II. 54, 283.
Ruzé (sire Jehan) : III, 289, 290.
Ruzé (Jeanne), femme de Jacques de Beaune : II, 9.
Ruzé (Pierre) : III, 289.
Ruzé (Thomyne), femme d'Adam Fumée : V, 356.

S

Saché : V, 276.
Sacristie (chapelle de la), à Benais : IV, 128, 132.
Safran (culture du) : IV, 287, 288.
Saiget (Jehan) : V, 134.
Saint (Lucas) : V, 151.
Saint (Méry) : V, 134.
Saintier (Jehan) : III, 289.
Saintier (Guillaume le) : IV, 224.
Saintier (Jehan le), député aux États-généraux : IV, 140, 145, 146, 148.
Salart (Charles de), prieur de Benais : IV, 115.
Salin (Patrice) : inscription trouvée à Honfleur : V, 407.
Salmon (André) : I, 408 ; II, 11, 401 ; III, 193 375.
Salmon (Simon), chirurgien : II, 153.
Salomon : IV, 366.
Salvatoris (terra Sancti) : IV, 358.
Sambon (Hugues), licencié ès-lois : III, 471.
Sampson (tombeau de saint) : III, 77.
Sanctio, filius Rotberti : IV, 357.
Sanctionus : IV, 364.
Sanglier (Gilles), seigneur de Boisrogues : II, 476.
Sanitas : V, 90.
Sansac : IV, 306.
Sapin (Jehan), receveur des finances : III, 479, 480.
Saroardus : IV, 344.
Saumur (Perrin de) : V, 134.
Saulnier (Jehan) : V, 135, 136, 142, 163, 164. 166, 204.
Saulnyer (René), maçon : III, 440.
Sauvage de la Bouchardière (famille) : III, 296.
Sauvage (Guillaume), abbé de Beaugerais : IV, 105.
Sauvage (manoir et famille de) : IV, 105, 204
Sauvage (Jehan) : IV, 294 ; V, 118, 131.
Sauvaige (Mathelin) : V, 232.
Sauvage (Pierre), moine de Corméry et prieur de Tauxigny : IV, 105.
Sauveur : II, 493.
Savary (famille) : II, 277.
Savari (Guillaume), évêque d'Avranches : III, 81.
Savari (Jean), chevalier : III, 81.
Savigné : V, 276.
Savigny-en-Véron : V, 273.
Savoie (Louise de) : IV, 134.
Savonnières : II, 83, 258.
Savonnières (Antoine de), prieur de Benais : IV, 112, 114, 127, 128, 129, 132.
Savonnières (Jacques de), écuyer : IV, 131.
Sculpture et peinture au XIe et au XIIe siècle : I, 65.
Séances (heure des) de la Société archéologique : IV, 317.

Digitized by Google

Sébastien (chapelle Saint-): II, 106.
Secrétain : II, 495, 500, 502.
Ségara (mansion romaine de): V, 2.
Séguin, archevêque de Tours : II, 85.
Seheult (J.) : comptes municipaux de Loches : V, 114, 203.
Seigne (Guillaume de) : IV, 226.
Seille (prix d'une) : IV, 289
Sel (prix du) : IV, 287, 289, 291, 294, 296.
Semblançay : III, 326, 328, 329, 334; V, 276, 278.
Semblançay (Hugues de), chantre de la cathédrale d'Angers : II, 9.
Semé d'hermine : II, 17.
Semyn (Pierre de), écuyer : IV, 304.
Sengren (Nicolaus), sacerdos : IV, 257.
Senlis (Jehan de), tapissier : I, 297.
Sennevières : V, 118 ; — (clocher de) : IV, 246.
Senoch (tombeau et reliques de saint) : II, 533; III, 70, 77; IV, 97; V, 33; — (paroisse de Saint-) : V, 119.
Sepmes : III, 26, 77 ; IV, 290 ; V, 276.
Sept-Dormants (les) : I, 88; II, 34.
Septier (André) : V, 6.
Septier (Jehan) : V, 118, 119.
Seraud (Pierre), prebstre à Azay : II, 483.
Sergent (Jacquet) : IV, 144.
Serisier (pont de la fosse), à Loches : V, 140, 143, 144, 147.
Serrure (prix d'une) : IV, 288 ; V, 118.
Serruriers à Loches : V. 148, 169, 228.
Serviteurs (gages de) : IV, 297,
Seuilly : I, 148, 212 ; IV, 335.
Sexesfontaines (Mme de) : IV, 292.
Sforce (Ludovic) : IV, 410.
Sicart (Pierre), receveur de Loches : V, 161, 162, 173.
Sichelmes : IV, 344.
Silex (instruments en) : I, 63.
Sillay (Jean du), seigneur de Piedfourier : IV, 131.
Sillery (marquis de) : IV, 434, 435.
Simon (André-Jérôme), échevin : IV, 109.
Simon (Clément), ouvrier en drap de soie : IV, 241.
Simon (Jean), chanoine de St-Martin : III, 63.
Simon (Jehan) : IV, 223.
Simon (Nicolas) : II, 121.
Simonet : V, 125, 126.
Siret (Pierre), maçon : V, 139, 140, 141, 163, 164, 165, 171, 206, 207, 213.
Société archéologique : origine : II, 383, 388, 390 ; III, 415; V, 247 ; statuts : II, 229 ; travaux : I, 57, 60, 229; II, 486, 521 ; rapports triennaux : I, 60, 67; II, 71, 511 ; IV, 14; V, 193; influence : V, 413; finances : V, 282; cotisation : I, 101, 146 ; séances : IV, 317.
Sohier (Pierre), député aux États généraux : IV, 141, 144, 223.
Soieries de Tours : I, 43 ; III, 315; IV, 80; V, 192, 356, 361.
Solion : IV, 357, 359, 368.
Sonnai (village de) : IV, 335.
Sonnay (moulin à) : IV, 369, 370.
Sonzay (église de) : IV, 450.
Sonzay (le sr de) : IV, 157.
Sonzay (Pétronille de) : IV, 450.
Soreau, avocat, procureur de la commune de Tours : II, 115, 117.
Sorée (Jehan) : IV, 144.
Sorel (Agnès) : II, 163, 285, 374; III, 82, 405; IV, 281, 282; V, 38.
Soret (Raymond), comptable : V, 406.
Sorigny (église de) : V, 274.
Souchay : IV, 38.
Souliers (prix d'une paire de) : IV, 288, 291.
Soullet (Jehan), lieutenant à Loches : V, 116, 124, 126, 128.
Soullet (Jehan), tabellion de Loches : V, 122.
Sourdeval (de) : membre du comité de rédaction : I, 59; notice biographique sur M. — : V, 3, 82; Jacques Gélu, archevêque de Tours : I, 164; les titres de Marmoutier aux archives de la Vendée et de la Loire-Inférieure : I, 218; Marmoutier et le prieuré de Machecoul : II, 280; un pauvier de

Digitized by Google

saint Louis et de la reine Ingeburge : V, 65.
Souterrains en Touraine : II, 184, 249, 363; III, 18, 56.
Souvré (Gilles de), gouverneur de Touraine : II, 477.
Spaniacum : IV, 341.
Statuts synodaux du diocèse de Tours : II, 254.
Stephani (terra St-) : IV, 349.
Stephanus, precentor : IV, 372.
Stilobate trouvé à Tours : II, 67.
Suart (Hervé) : IV, 145.
Sucre (prix du) : IV, 289.
Suèvres (prévôté de) : I, 132.
Sully (Archambault de), archevêque de Tours : III, 164.
Sulmannus : IV, 344.
Sulpice Sévère, biographe de Saint-Martin : II, 32.
Suzor, évêque constitutionnel de Tours : II, 114; IV, 101, 191.
Symon, cirurgien : II, 107.
Symphorien (Saint-) : III, 322; IV, 191; V, 276, 278.

T

Tan (Jehan), régisseur de la Celle : IV, 289.
Tannerie de Touraine : V, 374.
Tante (Perrine) : IV, 413.
Tapisseries tourangelles : I, 4, 257, 259; II, 8, 9, 65, 440, 441; III, 259; V, 108.
Taschereau (Jehan), maçon : II, 476; III, 21.
Taschereau (famille) : IV, 387; V. 340.
Taschereau (bibliographie) : III, 186, 193, 195.
Tassard (Éloi), enlumineur : IV, 229, 230.
Taureau (un) au galop, portant une croix entre les cornes : V, 133.
Tauxigny : IV, 105.
Tavant : I, 48; IV, 354, 355,
Teduinus : IV, 364.
Télégraphie électrique (premiers essais de) à Tours : IV, 397.
Ténèbre : IV, 441, 446.
Tentures en toile peinte de Chenonceau : I, 152.
Terrau, fils de vitrier : IV, 240.
Terris (Jacques), tapissier : I, 299.
Testair, femme de Jean de Busil : III, 230.
Testard (Olivier), sergent : V, 161, 214, 217, 230, 231.
Tetbaldus vicecomes : IV, 345; — comes : IV, 352.
Tetbert, moine médecin de Marmoutier : II, 39, 101.
Têtes d'enfants (4) : I, 54.
Texerot (Jehan) : IV, 144.
Thais (Mer de) : IV, 290, 294.
Thaix (Jean de), sr de Sepmes : III, 26.
Thais (Jeanne de), dame de Maulvières : III, 82.
Theloppe (Michel), sculpteur : II, 375.
Theodoricus : IV, 359.
Théophanie, abbesse prétendue de Beaumont-lez-Tours : V, 28.
Théotolon, archevêque de Tours : IV, 335, 346, 347, 348.
Thésée : II, 160.
Thevin (François-Alexandre), cellerier de Marmoutier : I, 399.
Thibault, abbé de Cormery : IV, 371.
Thibault III, comte de Touraine : I, 366.
Thibault (Guillaume) : V, 145, 146.
Thibault (Mathurin), menuisier à Amboise : I, 288.
Thibouf (Émery) : IV, 445, 446.
Thienne (famille de) : IV, 299.
Thionneau (Robert), médecin : II, 107.
Thomas, archer : V, 119.
Thomas, échevin : II, 107.
Thomas l'Esquotsois, archer : V, 122, 123.
Thomas, prieur de N.-D. de Loches : III, 84.
Thomas, sr de l'Hopiteau : III, 428.
Thoreau (Estienne), menuisier : I, 290, 292.
Thoreau (Guillot) : IV. 144.
Thoreau (Jacques), charpentier : II, 476; III, 21.
Thouart (Thevenin) : IV, 145.
Thurin (Antoine) : II, 494.
Tibault (Antoine), grenetier à sel : V, 217.
Tigny (Jacques de), sr du Grand-Pressigny; IV, 436.

Digitized by Google

Tindail (Gabriel), conseiller du roi : III, 296.
Tironiennes (notes) : IV, 335.
Toile (prix de la) : IV, 290.
Tombeaux : I, 1, 150, 214; IV, 7, 97; V, 277.
Tonnereau (F.-Bernard) : IV, 377.
Topographie ancienne des environs de Tours : IV, 349.
Toreau (Guillemot) : IV, 224.
Tortin (Jehan) : V, 134.
Torture en Touraine : V, 7.
Touchart (Jehan), élu de Loches : V, 126, 128, 132, 133, 134.
Touche (Charles de la), sr de Marigny : II, 476.
Touche (Hardouin de la), écuyer : III, 177.
Tour-Saint-Gelin : I, 28 ; II, 70.
Touraine (village de) : V, 326.
Touraine : topographie : IV, 201; la — au XVIIe siècle : III, 311 ; IV, 24; rapports entre la — et le Blésois : I, 49, 71, 124; mouvement intellectuel : II, 35, 376; III, 403; V, 239, 413; vins de — : IV, 86.
Tourneux (René), chanoine de Saint-Martin : III, 60.
Tours : III, 313, 319, 321 ; IV, 200 ; étymologie : I, 18 ; topographie : I, 309 ; II, 253; IV, 324, 349 ; états généraux : IV, 40, 73, 93, 139, 143 ; collège : I, 13 ; commune et voirie : IV, 430, 431 ; IV, 108. 328, 329, 389, 390 ; archives : I, 205 ; III, 358, 359 ; IV, 194, 197, 200; assistance publique : II, 78, 155 ; artistes : I, 4, 17 ; fouilles et monuments : I, 55, 58, 92, 418; II, 359; III, 398 ; IV, 225, 240, 391, 428 ; V, 276, 279; faits historiques : II, 171 ; III, 145, 326, 327, 328, 331, 337, 456; IV, 110; V, 26, 310, 361 ; notaires : IV, 264 : industrie : IV, 65, 324 ; V, 167.
Touteaux (6) : II, 17.
Tramblier (Charles), chanoine de St-Martin : III, 60.
Translation du chef de Saint-Martin : I, 115; V, 35, 36.
Travers (Guillaume), prieur de Benais : IV, 114.
Travers (Jehan), lieutenant du bailli de Touraine : III, 289.
Treillis d'argent de Saint-Martin : V, 34.
Tremaud (Renaud de) : III, 405.
Trémoille (M. de la) : V, 329.
Trémoille (Georges de la), bailli de Touraine : I, 362 ; II, 469.
Trémouille (Jacqueline de la), dame de Châteaux : III, 176.
Triolo (village de) : IV, 335.
Tristan l'Hermite (maison dite de) : I, 92; II, 359 ; IV, 391.
Trogues : III, 335 ; — (poteries de) : V, 285, 345.
Tronson (Élisabeth), femme de Séraphin le Boesu : V, 330.
Trou (Simon de) : IV, 144.
Trouiost (Guillaume), hoste de l'Imaige St-Crespin : V, 153.
Trousseau, seigneur de Châteaux : III, 173.
Trousseau (Jacquelin), bailli de Touraine : III, 84.
Trousseau (Pierre), capitaine du château de Tours : III, 173.
Trouvé, chanoine : IV, 441.
Trouyoust (Jehan) : V, 167.
Trussy (baron de) : III, 263.
Tuboeuf, intendant : III, 430.
Tuffet (Jacques), abbé d'Aiguevive : II, 449.
Tulasne (Jean), prieur de Benais : IV, 114.
Tullier (Laurent) : V, 223, 230, 231.
Turmeau (Étienne), marchand de Tours : III, 21.
Turmeau (J.), texier en toiles : III, 482.
Turmeau (Jacques), lieutenant d'Azay : II, 472.
Turonicus (pagus) : IV, 335, 358, 368.
Turpenay : I, 148, 212; III, 14, 152, 351 ; V, 97.
Turpin (famille) : V, 295.
Turpin, seigneur de Crissé : III, 231.
Turpin (tombeau d'Anne) : I, 339.
Turquantin : IV, 88.

Digitized by Google

U

Ulgerius, puer : IV, 372.
Umbaldus : IV, 364.
Uri (Claudius), novicius : IV, 258.
Ussé : I, 328, 418 ; III, 359.
Ustensiles de cuisine : I, 285.
Utrecht (association de prières entre) et la collégiale de Saint-Martin : V, 23.
Utto, subdiaconus : IV, 350.

V

Vacher (Jehan), maçon : V, 406.
Vacherie (domaine de la), près d'Amboise : IV, 203.
Vagny (Jehan), sergent du roi : V, 127, 128.
Vaillant, secrétaire-adjoint : V, 3.
Val (du) : II, 500.
Valence (François), peintre : III, 408, 467.
Valfuins, tailleur : I, 381.
Vallance (Michel), maître fontainier : IV, 11.
Vallée (de) : V, 162.
Vallées (monnaies romaines aux) : IV, 106.
Vallet (Antoine) : V, 162.
Vallière (fief de la), à Négron : I, 35.
Vallière (famille de la) : V, 336.
Valloys (Jehan de) : V, 141, 142, 228.
Valoys (Joseph de) : V, 230.
Vanneur : IV, 439.
Varenna (præpositus de) : V, 38.
Varennes (paroisse de) : V, 119.
Varonneau (Pierre), procureur de Tours : III, 285.
Vasselin (Jehan) : III, 283.
Vau de Signy : IV, 328.
Vauhardeau (fief de), à Saint-Cyr : II, 143.
Vaujour (château de) : III, 174.
Vauquer, imprimeur à Tours : III, 193 ; IV, 394.
Vaux (prieuré de St-Germain-des) : IV, 177.
Vauzelles (dame Luquette Mignon de) : IV, 211.
Veigné (église de) : V, 274.
Veigné (Jean de) : II, 126.
Velaqua (terre de), près de la Vienne : IV, 335.
Velaudon (le) : IV, 125, 126, 127, 128.
Venant (collégiale de Saint-), de Tours . V, 23.
Vençay : IV, 324 ; V, 313 ; — (fabrique de tuyaux à) : II, 246.
Vendanges et froid du 3 octobre 1746 : I, 400.
Veneau (Gui) : III, 297.
Venier (Pierre) : III, 71.
Verdevia (le R. P. Bernard de) : IV. 136.
Véretz : V, 276 ; — (château de) : V, 188.
Vernaige (Adrien de), bailli d'Amboise : III, 68 ; IV, 203.
Verneuil : V, 118.
Vernou : I, 31, 418 ; II, 95, 169 ; III, 243, 244, 481 ; IV, 225, 226 ; V, 276, 383.
Vérolle (maladie de Naples, ou grosse) : II, 153.
Verres (prix de) : IV, 289.
Verrières de la cathédrale : IV, 98 ; V, 32, 359.
Verriers (peintres) : I, 41 ; II, 181.
Versé (pont), à Loches : V, 227.
Vertou (Jeanne de), femme de René de Faye : V, 328.
Vesi (Ludovicus), sacerdos : IV, 258.
Veuves : V, 384.
Viande (prix de la) en 1592 : II, 153.
Viantaises (couvent des), à Loches : II, 177 ; IV, 252.
Vidant (Denis de), général : V, 213, 219, 220.
Vidar (Pierre), sieur de la Ferraudière : II, 526.
Vieilles-Cartes (fief des) ; IV, 105.
Vigneau (Guillaume), sergent royal à Tours : II, 509.
Vignes (travaux aux) : IV, 287.
Vigny (naissance d'Alfred de) : IV, 289.
Vilain (Jehan) : V, 138, 157, 161, 204, 218.
Villaines (Jeanne de) : IV, 130.
Villaines (église de) : V, 273.
Villandry : I, 14.
Villa nova : IV, 358.
Villantroys : III, 326.
Villars (marquis de), baron du Grand-Pressi-

Digitized by Google

gny : III, 340, 341, 342; IV, [illegible], 431, 433, 437. 438, 439, 444.
Ville-aux-Dames : IV, 406; V, 382.
Villeberfol (prieuré de) : I, 133.
Villebourg (prieuré de) : IV, 449.
Villebranche (Robert de), chevalier : IV, 390.
Villechauve : I, 129.
Villedômer : I, 37; II, 54.
Villeharmois (Mgr de) : IV, 293.
Villeloin (abbaye et église de) : III, 351; IV, 338; V, 274.
Villemare (de), bailli de Touraine : II, 93.
Villeneuve (de) : II, 498.
Villeperdue : IV, 262, 263.
Villeporcher : I, 129.
Villeret (Charles) : IV, 446.
Villeronde (Jean de) : IV, 126, 127.
Villeronde (Michelet de), prieur de Benais : IV, 114, 131.
Villiers (Jean), maître serrurier : III, 431.
Villiers du Terrage (notice nécrologique sur M.) I, 413.
Vincent (abbaye de Saint-) : IV, 349, 350.
Vincent (église de St-), de Tours : IV, 229, 356.
Vincent (Michel) : V, 29, 44.
Vinci (mort de Léonard de) : II, 542.
Vins de Touraine : IV, 296; V, 129, 168, 215, 372.
Vinlet-Vauquer, marchand : II, 115.
Vitrail donné à Saint-Martin par Louis XI : V, 40.
Vitraux de Champigny : II, 371.
Vitraux peints (manufacture de), à Tours : V, 254.
Vitré (Martin) : IV, 145.
Vitreyo (André de) : II, 130.
Vivianus : IV, 358.
Vivien, abbé laïc de Marmoutier : II, 35.
Vivier (du) : IV, 129, 132.
Vivy (dîme de) : IV, 121.
Vocabulaire tourangeau : II, 354.
Voie : romaine à Benais : I, 98; antique de Tours à Sainte-Maure : IV, 102, 103; de Tours à Poitiers : III, 178.
Voisin (F. René) : IV, 377.
Voisins (Gilbert de) : IV, 430, 444, 445.
Vonnes (château de) : II, 6.
Voulge (Jehan) : V, 227.
Vout : II, 497.
Vouvray : V, 274, 383.

W

Warin, cuisinier : I, 379.
Warnerius : IV, 364.
Wicherius : IV, 364, 372.
Wilcher, seigneur de Châteauremault : I, 363.

Y

Yndrault (Jehan), commis du verdier : V, 228.
Ynocent (Jehan) : IV, 145.
Ysoré (Antoine), prieur de N.-D. de Loches : III, 83, 85, 263.
Yvert (Charles-Louis) : IV, 445, 447.

Z

Zotenberg : Émile Mabille : III, 100.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE TOURAINE

Depuis 1868, la Société archéologique de Touraine publie, outre les *Mémoires* dont la désignation suit, un *Bulletin* contenant un grand nombre de dissertations intéressantes. Il vient d'en être fait une *Table alphabétique* fort complète, rendant les recherches dans ce recueil on ne peut plus faciles. Les principaux articles que l'on y remarque sont : Les anciennes châsses de St-Martin ; Compte des ornements du château d'Amboise ; Origines de la Renaissance ; Ronsard ; l'Hôtel-Dieu de Tours ; Descartes ; l'abbé Bourassé ; Azay-le-Rideau ; Souterrains de Loches ; Simon de Quingey ; Documents sur Duguesclin ; les Juste et Michel Colombe ; Foulques Nerra ; les Protestants en Touraine ; États généraux de 1651 ; un Baptême royal à Amboise ; Alfred de Vigny ; Chapelle des Minimes ; les Grilles du chœur de la cathédrale ; Chartes antérieures à l'an mil ; le Tombeau de Saint-Martin ; Comptes municipaux de Loches ; Gustave Guérin ; la Manufacture de soieries de Tours ; la Société archéologique et le mouvement intellectuel en Touraine ; Doléances du clergé de Touraine ; manuscrits volés à la bibliothèque de Tours ; Doléances de la noblesse et du tiers état de Touraine aux États généraux ; Testament de Seguin d'Authon, etc., etc.

32 fascicules se vendant séparément, le fascicule d'environ 80 pages. . 2 fr.

Notices historiques et archéologiques sur l'abbaye de Marmoutier. — Abbaye de Ferrières. — Prieuré de Saint-Cosme. — HACHES CELTIQUES. — Sur les églises de Sainte-Radégonde, de Cravant, Loches, Candes, Vernou, Sainte-Catherine-de-Fierbois. — Sur les verrières de Notre-Dame-la-Riche et de St Étienne-de-Chigny, etc., etc.; 1 vol. in-8, 282 pages, 3 grav. 10 fr.

Recherches sur les ouvrages de Michel Colombe, avec un fac-similé de son écriture. — MONUMENTS CELTIQUES. — Recherches sur les chroniques de Touraine : Thibaut le Tricheur et Eudes Ier, comtes de Tours. — Charles VIII en Touraine, etc.; in-8 de 347 pages, 12 gravures. 7 fr.

Manuscrits concernant la Touraine, actuellement en Angleterre. — LA TOURAINE EN 1638. — Baronnie de Preuilly : Beaumont-lès-Tours ; fief de Bossay, etc.; in-8 de 278 pages. 9 fr.

Entrées solennelles à Loches. — Inondations de la Loire et du Cher, etc.; 1 vol. in-8 de 158 p., 5 grav. 10 fr.

Documents géographiques sur les paroisses de Touraine. — Le château de Chenonceau, etc.; 1 vol. in-8 de 390 pages, 3 gravures. 10 fr.

Digitized by Google

ON TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE

Recherches historiques et archéologiques sur les églises romanes en Touraine, du VIe au XIe siècle, par MM. J.-J. BOURASSÉ et C. CHEVALIER; in-4 de 136 pages; 55 photolithographies par M. de Lafollye. 25 fr.

Martyrologe obituaire de l'église métropolitaine de Tours, par M. l'abbé BOURASSÉ. — **Pancarte noire de Saint-Martin de Tours**, restituée par M. Mabille. — Louis XIII à Tours, etc.; 1 vol. in-8 de LVIII-CXIX-601 pages, 4 gravures. 10 fr.

Histoire de Marmoutier (tome deuxième), par dom Edmond MARTÈNE, publiée et annotée par Mgr CHEVALIER; 771 pages, 1 gravure. 10 fr.

Recueil de chroniques de Touraine, publié par André SALMON; 1 vol. in 8 de CLII-491 pages, avec supplément (couronné par l'Institut). 10 fr.

Amphithéâtre gallo-romain de Tours. — Eglises primitives de Touraine. — **Castellum de Larçay**, etc. 1 vol. in-8 de 304 pages, 11 grav. et une carte-plan. 10 fr.

Tours sous Louis XI, — Collégiale de Bueil, etc.; 1 vol. de 305 pages, 1 gravure. 10 fr.

Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine, recueillis et publiés par M. de GRANDMAISON (prix au concours de la Sorbonne); 1 vol. in-8 de XXXIV-368 pages. 12 fr.

Cartulaire de l'abbaye de Noyers, par Mgr CHEVALIER; 1 vol. in-8 de 815 pages. 15 fr.

Chronique de l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, publiée avec une introduction, par M. Ch. de GRANDMAISON; 1 vol. in8 de X-312 pages, avec un fac-similé. 10 fr.

La Société archéologique et son influence en Touraine, par L. LHUILLIER; in-8. 1 fr.

(Voir la suite du catalogue au recto.)

Tours. imprimerie ROUILLÉ-LADEVÈZE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Library 003810464
044 087 851 556

Digitized by Google